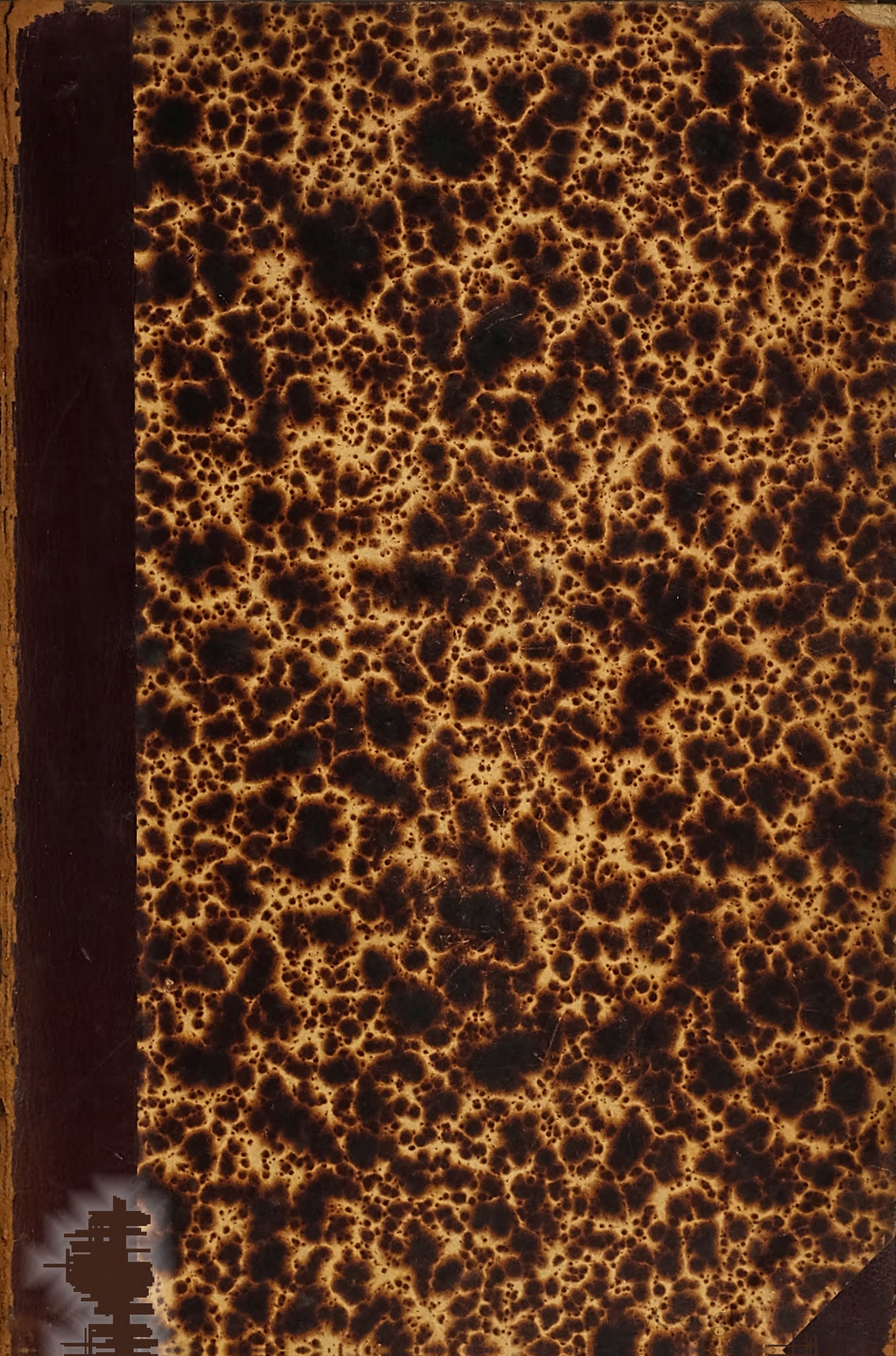


ANNÉE 1892. N° 9. 15 SEPTEMBRE.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

N. S. 11 1892

Antérieurement « LA CONTROVERSE ET LE CONTEMPORAIN »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XI.

SOMMAIRE

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie EMMANUEL VITTE, place Bellecour, 3.
A **Paris**, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid**, chez ALBERT GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A **Montréal (Canada)**, chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

AVIS IMPORTANT

Bien que tous les articles insérés dans la Revue aient été soumis au Comité de Rédaction, celui-ci entend néanmoins laisser à chaque auteur la responsabilité de ses opinions.

Pour la RÉDACTION, adresser toutes les communications aux bureaux de la Revue, à Lyon, 25, rue du Plat.

Pour l'ADMINISTRATION, s'adresser à M. Emmanuel VITTE, *3, place Bellecour, à Lyon. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.*

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

France et Algérie :	*Union postale, États-Unis et Canada :*
Un an : **20** fr. — Six mois : **11** fr.	Un an : **24** fr. — Six mois : **13** fr.

La Guadeloupe, la Réunion : **28** fr. ; Indes orientales et pays d'outre-mer : **30** fr.

Les Abonnements partent du 15 Janvier et du 15 Juillet; ils sont payables d'avance. Cependant chacun peut choisir la date et le mode de paiement, à la condition d'en avertir l'Administrateur, par lettre ou carte postale.

Le meilleur mode de paiement est l'envoi d'un mandat-poste à l'adresse de M. l'abbé CHATARD, gérant (rue du Plat, 25), ou de M. Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1892

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE CONDÉ, 30.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XI.

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1892



ON S'ABONNE : **A Lyon,** FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du **Plat,**
et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A **Paris,** chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid,** chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A **Montréal (Canada),** chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.





LES CONFESSIONS

DE SAINT AUGUSTIN

Suite (1)

V. Conversion de saint Augustin.

La conversion a été pour saint Augustin le point de départ d'une vie nouvelle, ou plutôt renouvelée : le fleuve est rentré dans son lit. Jusqu'à l'âge de seize ans, n'avait-il pas conservé l'intégrité des sens, et jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, la foi chrétienne qu'il avait apprise sur le sein même de sa mère? La révolte des sens ne fut pas pour lui un orage, elle l'établit dans un état de désordre criant, et comme la rencontre qu'il fit des manichéens coïncida avec un des moments les plus entraînants de la passion, il perdit presque en même temps les mœurs et la foi. Pour lui, se convertir, ce ne fut pas simplement mettre de la dignité dans ses mœurs, pas plus que ce ne fut uniquement revenir à la foi. Ce fut l'un et l'autre. A l'époque de ses égarements, l'éloignement de la foi fut son plus grand malheur; de même, le retour à la foi devait être et fut le principe et le fondement de l'édifice de sainteté que Dieu voulait élever

(1) Voir les numéros d'avril, mai, juin et juillet.

dans son âme, désormais désabusée de l'erreur et gagnée à la grâce. Sainte Monique, qui eut comme la vue du chemin qu'il devait parcourir, mérita d'être l'instrument dont Dieu dans sa miséricorde daigna se servir pour faire d'Augustin un chrétien. Elle remporta une éclatante victoire dans la lutte qu'elle engagea contre l'esprit du mal. Tout se fit par la grâce de Dieu, que ses prières fléchirent; mais rien ne se fit sans Augustin. C'est lui qui renvoya la femme avec laquelle il vivait; ce ne fut pas soudain et par un ébranlement violent qu'il revint à la vérité, mais pour des motifs raisonnables dont la lumière envahit progressivement son esprit. Après s'être éloigné de la vérité, il se rapprocha d'elle peu à peu. Nous avons à décrire cette marche d'Augustin vers la vérité, et pour cela à dire d'abord de quel point il partit, pour montrer combien il s'était éloigné d'elle. Mais auparavant, il convient de caractériser le premier éveil sérieux de sa raison philosophique et les conditions dans lesquelles elle commença à se développer.

I

Augustin avait dix-huit ans. Il étudiait l'éloquence. Jusque-là, il n'avait été appliqué qu'à la grammaire, c'est-à dire à l'étude des lettres latines, comme il le fait lui-même entendre. Il avait lu les poètes, Virgile principalement; il avait même fait des vers (1), à titre d'exercice apparemment. Ses maîtres ne lui avaient parlé que des agréments du langage, et lui-même n'avait cultivé, cherché, estimé que le style. Mais la pensée que les mots contiennent, il n'avait point eu le viril souci de s'en rendre maître; probablement, il n'avait rien soupçonné au delà des beautés littéraires du discours. A la vérité, il resta enfant longtemps. Sa raison dormait. Il ne savait pas ce que c'est qu'aimer, que rechercher la vérité pour elle-même, dépouillée du vêtement qui la cache et des ornements artificiels qui la dérobent au jeune âge.

(1) Lib. III, cap. VII, n° 14.

Augustin étudiait donc l'éloquence, où il désirait exceller « dans une fin condamnable et frivole, et pour les joies de la vanité humaine », dit-il (1). Il ne rêvait, avec sa mère sainte Monique elle-même, que gloire littéraire et oratoire. Il était entouré de compagnons débauchés. La ville de Carthage qu'il décrit était le milieu le plus défavorable au développement de la saine et droite raison. Dans un âge encore sans expérience, « imbecilli tunc aetate », il se trouvait livré à toutes les séductions du dehors; il était aux prises avec ses propres passions toujours impatientes. C'est dans ces conditions que se fit en lui le premier éveil de la raison philosophique. Ses études sur l'éloquence en furent l'occasion. Le programme scolaire portait l'étude de Cicéron, des œuvres oratoires et des préceptes du grand orateur romain. Le jeune homme admirait sa langue; mais il trouvait qu'il manquait de cœur (2). Ce goût exclusif aurait pu porter un préjudice considérable à ce jeune homme, dont la sensibilité était développée à un point inquiétant. Cependant c'est Cicéron qui, éveillant sa raison, devait lui faire faire le premier pas vers la vérité. Cela s'explique, si l'on songe que ce cœur d'adolescent, sans en avoir conscience, portait en lui l'incurable désir de la sagesse. Le premier ouvrage de philosophie qu'il lut fut l'*Hortensius* de Cicéron, ouvrage malheureusement perdu. Cicéron, écrivant à Atticus, l'appelait « illa Hortensiana » (3). C'était une exhortation à la philosophie qu'il avait mise dans la bouche d'Hortensius : la *philosophie*, c'est-à-dire la sagesse, comme les Grecs l'entendaient. Ce livre charma Augustin, le gagna même; ce n'est pas assez dire, à mesure qu'il avançait dans cette lecture pleine d'attraits, il voyait comme des perspectives séduisantes projeter leurs profondeurs dans des horizons inconnus et étincelants de lumière. C'était à chaque page, comme une révélation, une découverte. Sous cette élocution brillante, sous ces phrases

(1) Lib. III, cap. IV, n° 7.
(2) Lib. III, cap. IV, n° 7.
(3) Epist. ad Att., lib. IV, Ep. 6.

harmonieuses et arrondies, sous ce vêtement royal se cachaient donc des choses, des vérités, une âme plus belle que le vêtement lui-même. Il accepta la conséquence de cette vue ferme de son esprit à laquelle il attacha une importance considérable : l'amour, la recherche de la vérité doivent passer avant l'amour du beau langage. C'est bien l'amour désintéressé de la vérité que Cicéron voulait inspirer. Du moins Augustin le crut. Mais comment parler philosophie sans rappeler les controverses que la philosophie a suscitées, ouvertes et répandues parmi les sages ? Dès lors, elle se présente, ce semble, comme une science à base incertaine, à principes peu précis, à conclusions flottantes. Ainsi la sagesse se montre à l'esprit et se dérobe aussitôt. La philosophie est donc un leurre ? Non. La vérité est qu'elle impose un labeur, qui n'est fructueux et rémunérateur, toutefois, que s'il est désintéressé. La sagesse veut être aimée pour elle-même ; les philosophes s'effacent devant elle ; ils ne sont rien en comparaison, à côté d'elle, même quand ils ne la faussent pas. Augustin le comprit, à un âge où, disciple encore, on a besoin de s'attacher à un maître. C'est même ce qui gagna Augustin à Cicéron. L'*Hortensius* paraît avoir été un livre de philosophie indépendante, sorti non d'une chapelle privée, ni même d'une école, mais d'une large raison, et écrit pour mettre les esprits à l'aise, en garde contre les systèmes et les disputes dans lesquelles trop souvent les philosophes s'étaient égarés, s'ils ne s'étaient pas perdus. En tout cas, Augustin n'y vit pas autre chose. « Ce qui me plaisait dans cette exhortation de l'Hortensius, dit-il, c'est qu'elle ne me proposait de suivre aucune école particulière, mais m'engageait à aimer la sagesse elle-même, quelle qu'elle fût, à la chercher, à la poursuivre, à l'atteindre, et à m'y attacher étroitement. Aussi, sa parole m'excitait, m'enflammait, me remplissait d'ardeur » (1).

Ainsi voilà la raison d'Augustin sortie du sommeil du jeune âge. Il franchit le seuil de la philosophie, il commence à discuter ; il cherche le pourquoi et le comment des choses,

(1) Lib. III, cap. IV, n° 8.

la faculté critique, raisonneuse s'éveille. Il nous a dit lui-même qu'il avait été élevé dans les principes de la foi par sa propre mère, et dès le plus jeune âge; marqué dès lors du signe de la croix, il aurait dû rester fidèle à l'Evangile. Mais il s'en était éloigné, lorsque, à l'âge de 16 ans, il entendit les premiers avis de sa mère, qu'il traita dédaigneusement de « propos de femme », effet de la première victoire des passions. Il s'en éloigne de nouveau. Car, si en principe la philosophie confine à la religion, on peut dire que dans l'antiquité tout système philosophique était un système de religion. Ecarter toute école, c'était donc, pour le penseur, s'affranchir de toute religion; pour lui, comme pour Cicéron, l'amour de la sagesse c'était assez. Or, le christianisme est une philosophie et une religion : nous croyons que, divin dans son origine et par son fondateur, il est la seule religion vraie, et par conséquent la seule philosophie vraie, dans ses rapports nécessaires avec le dogme chrétien. « Aimer la sagesse elle-même, quelle qu'elle fût, la chercher, la poursuivre », c'était donc, de la part d'Augustin, mettre la sagesse au-dessus du christianisme, et dire implicitement, puisqu'il avait été élevé dans le christianisme, qu'il ne le reconnaissait pas pour vrai. Il ajoute sans doute que l'Hortensius le refroidissait, parce qu'il n'y lisait pas le nom du Christ. Mais ce n'était qu'une impression, qu'un souvenir d'enfance; ce nom ne représentait pas pour lui un principe pour asseoir une conviction. Sa disposition à n'aimer que la sagesse était donc à ce moment à la fois inquiétante et heureuse : inquiétante, parce qu'elle prouvait qu'il se détachait du Christ; heureuse parce qu'il est rare, impossible que la recherche désintéressée de la vérité n'amène pas le penseur au pied de la croix. Augustin allait donner raison à la fois à ceux qui craignaient pour lui, et à ceux qui espéraient. Suivons-le à la recherche de la vérité.

II

D'abord, il fit si bien, dans son agitation inquiète, qu'au lieu d'aller vers la vérité, il s'éloigna d'elle. Sans doute, Cicéron lui avait inspiré le pur amour de la vérité, et quelque chose comme du mépris pour le vêtement dont les hommes la couvrent et qui, si beau soit-il, ne réussit qu'à être un masque. Et cependant, comme s'il eût pris à tâche de s'infliger tout de suite un démenti à lui-même, c'est à cause de son vêtement même qu'il refusa d'abord de la reconnaître. Une fois *l'Hortensius* lu, la première inspiration qu'il eut était certainement excellente, le premier moyen qu'il prit d'atteindre la vérité pouvait être efficace. « Je résolus donc dit-il, d'appliquer mon esprit aux saintes Ecritures... Mais elles me semblaient indignes d'être mises en comparaison avec la majesté cicéronienne. Mon orgueil rejetait cette simplicité vulgaire » (1). Du coup Augustin fut rejeté loin de la révélation, loin de la foi. Il rencontra des sophistes, enseignant des doctrines à la mode. « Dicebant : Veritas et veritas. » Ils avaient souvent à la bouche le nom de Jésus-Christ et du Paraclet. C'étaient les manichéens, aux pièges desquels il se laissa prendre (2). Il avait comme méprisé la parole de Dieu, il devint le jouet de ces parleurs sans fin, *carnales nimis et loquaces*. D'où vient le mal? Répondre à cette question qu'il existe deux principes opposés, le bien et le mal, parut d'abord plausible à Augustin, pris, du reste, au dépourvu par les docteurs de la secte. Dieu a-t-il un corps borné par l'espace? Dieu a-t-il des cheveux ? a-t-il des ongles? A ces questions, le jeune Augustin ne savait que répondre. Les manichéens poursuivaient : Ceux qui ont à la fois plusieurs femmes sont-ils justes? Ceux qui qui commettent des meurtres et tuent des animaux sont-

(1) Lib. III, cap. v.
(2) Lib. III, cap. vi.

ils justes ? Non. D'où viennent donc toutes ces laideurs physiques et morales? « Ces questions déconcertaient mon ignorance, dit Augustin, et tout en me retirant de la vérité je me figurais que je m'en approchais » (1). Il accepta donc toute la doctrine manichéenne.

Je n'ai pas ici à exposer l'ensemble et le détail de cette doctrine, ce serait nous éloigner de l'objet propre de ce travail. Ce qui nous importe et nous suffit, c'est de connaître, en la constatant simplement, la doctrine qu'il suivit, et de saisir exactement son état d'âme, ses dispositions morales. Il fut d'abord comme aveuglé. Il ne sut que répondre aux difficultés sur lesquelles les manichéens appuyaient leur démonstration. Il fut donc gagné et puis séduit. D'après les manichéens, l'Ancien Testament était l'œuvre du Dieu mauvais. Il n'hésita donc pas à blâmer les patriarches, qui « usaient du présent suivant les ordres et les inspirations de Dieu (2), » c'est-à-dire qui avaient plusieurs femmes. Et cependant l'Ancien Testament les appelle justes : preuve qu'il est l'œuvre du principe mauvais. Nous avons vu tout à l'heure Augustin ne pas comprendre l'Ecriture, avoir du mépris pour sa simplicité rustique. Maintenant il n'éprouve que de l'aversion pour elle. Tout ce que l'Ecriture, tout ce que la foi perdent en crédit dans son âme, le manichéisme le gagne en influence. Ceci n'est pas une vaine conjecture, une conséquence déduite de cette loi de l'ordre moral, que, à moins de glisser dans le scepticisme, plus on s'éloigne d'une doctrine, plus on se donne à la doctrine opposée. Saint Augustin le dit par l'aveu des absurdités ridicules auxquelles il se mit à croire, comme à la vérité elle-même. Lisons le chapitre x du livre III, où Augustin décrit le piteux état de sa raison abusée. « Dans mon ignorance, dit-il, je me raillais de ces hommes divins, vos serviteurs et vos prophètes, [O mon Dieu]. Et que faisais-je, en riant des saints, que vous apprêter à rire de moi ? J'en étais venu peu à peu à la niaiserie de croire que la figue que l'on cueille et l'arbre

(1) Lib. III, cap. VII, n° 12.
(2) Lib. III, cap. VII, n° 14.

maternel pleure avec des larmes de lait, et que si un saint selon Manès eût mangé cette figue, innocent toutefois du crime de l'avoir cueillie, c'étaient des anges mêlés à son haleine, c'étaient même des parcelles de Dieu, que, dans les soupirs de l'oraison, la digestion de ce fruit portait à ses lèvres; parcelles du Dieu souverain et véritable à jamais comprimées dans cette substance végétale, si elles n'eussent été dégagées par la dent et l'estomac de l'élu. Malheureux, je croyais qu'il valait mieux avoir pitié des productions de la terre que des hommes pour qui elle produit. Car si tout autre qu'un manichéen m'eût demandé quelque chose pour apaiser sa faim, le don d'une bouchée de pain m'eût semblé comme dévoué au dernier supplice » (1).

Il ne reculait donc pas devant les dernières absurdités de la secte. Il y croyait fermement. Ce qui le prouve, c'est l'interprétation qu'il donna au songe de sa mère. Cette règle, *regula fidei*, sur laquelle sainte Monique le vit avec elle, et se vit avec lui, c'était, dit-il, la doctrine des deux principes. Sa mère viendrait à lui, c'est-à-dire à la doctrine manichéenne, et ce n'est pas lui qui irait à sa mère, c'est-à-dire à la foi (2). Il soutint cela hardiment, avec conviction; car il se croyait, de très bonne foi du reste, sous l'esclavage du corps, de la chair, sans pouvoir en sortir par lui-même. Il faisait donc des œuvres *pies* ridicules. Il portait, dit-il, des aliments à ceux que l'on appelait les *saints* et les *élus*, afin que l'alambic de leur estomac en exprimât à son intention des anges et des dieux libérateurs (3).

Cette pratique insensée, qui n'excite aujourd'hui que notre pitié, montre, elle aussi, jusqu'à quel point Augustin était séduit au préjudice de la foi. Ce qui le prouve davantage encore, c'est l'attitude gouailleuse qu'il prit à l'égard de cet ami du même âge et de la même ville que lui, qu'une communauté d'études lui avait rendu bien cher. Malade,

(1) Trad. Moreau.
(2) Lib. III, cap. XI, nº 20.
(3) Liv. IV, cap. I.

condamné, cet ami reçut le baptême, et aussitôt il se trouva guéri, si bien qu'il vit dans sa guérison inattendue un effet du sacrement. A cette heure, un tel sentiment, une telle croyance était une chose sacrée, à laquelle toutes les convenances et le respect de l'amitié défendaient de toucher. Il fallait une bien grave raison pour essayer d'enlever au malade une foi qui faisait toute sa force. Augustin n'hésita pas : il tourna le baptême en ridicule, et il se mit ainsi dans le cas d'être renvoyé de chez cet ami qu'il devait tant pleurer (1). Pour manquer à ce point aux convenances, à l'amitié, au respect de la conscience d'autrui, il fallait avoir beaucoup d'audace, ou une grande conviction, je veux dire une grande intransigeance. Augustin, d'ordinaire aimable et grave, devint peu à peu un manichéen intransigeant. Il fréquentait non seulement les *auditeurs*, mais encore les *élus* de la secte (2). Il partageait leurs erreurs, leurs passions sectaires et leur aveuglement, et aussi leurs préjugés, ce qui est pire. Au chapitre x du livre V, il a exposé l'état de son esprit à l'âge de 29 ans, c'est-à-dire après neuf ans passés dans la secte. « Je croyais, dit-il, que ce n'est pas nous qui péchons, mais je ne sais quelle nature étrangère qui pèche en nous ; et il plaisait à mon orgueil d'être en dehors du péché et, en faisant le mal, de ne pas m'en reconnaître coupable... Et, comme en voulant me représenter mon Dieu, ma pensée s'attachait toujours à une masse corporelle (rien à mes yeux ne pouvait être sans être ainsi), la principale ou plutôt la seule et invincible cause de mes erreurs était là. Et de là cette croyance insensée que le Mal avait une substance corporelle, masse terreuse, difformité pesante, qu'ils appelaient terre, et une autre subtile et déliée, comme le corps de l'air, esprit de malice infiltré, suivant eux, dans ce monde élémentaire. Et un reste de piété quelconque me défendant de croire qu'un Dieu bon eût créé aucune nature mauvaise, j'établissais deux natures contraires et ennemies, infinies toutes deux, mais celle du bien plus infinie que celle du mal.

(1) Lib. IV, cap. iv, nº 8.
(2) Lib. V, cap. x, nº 18.

« Et de ce pernicieux principe découlaient tous mes blasphèmes. Mon esprit faisait-il effort pour recourir à la foi catholique, j'étais repoussé ; car la foi catholique n'était pas ce que je la supposais, et je me trouvais plus religieux, ô Dieu à qui vos miséricordes sur moi rendent témoignage, de vous croire infini de toutes parts, sauf le point où le principe mauvais en lutte contre vous me forçait à vous reconnaître une limite, que de vous tenir pour borné aux formes du corps humain.

« Et mieux valait, selon moi, croire que vous n'avez point créé le mal (le mal dont mon ignorance faisait non seulement une substance, mais une substance corporelle, ne pouvant se figurer l'esprit autrement que comme un corps subtil répandu dans l'espace), que de vous prendre pour l'auteur de ce qui me paraissait la nature du mal. Notre Sauveur lui-même, votre Fils unique, je le regardais comme une extension émanée de votre étendue lumineuse pour notre salut, en sorte que je ne croyais de lui que le néant que j'imaginais. Aussi, lui attribuant cette substance, je m'assurais qu'elle ne pouvait naître de la Vierge Marie qu'en se mêlant à la chair ; et je ne pouvais admettre ce mélange sans souillure d'un être de ma fantaisie. Je craignais donc, en le croyant né dans la chair, d'être conduit à le croire souillé par la chair. Que vos fils spirituels se rient de moi avec douceur et amour, s'ils viennent à lire ces confessions ; mais, enfin, tel j'étais alors (1). »

Peut-être, cependant, n'était-ce pas là le pire malheur. Il y a toujours une lueur d'espoir tant que la vérité peut se montrer, si voilée soit-elle alors. Les Manichéens dénaturaient, faussaient le christianisme ; l'Eglise, telle qu'ils la dépeignaient à leurs adeptes, n'était pas la véritable Eglise ; et Jésus-Christ lui-même n'était pas le Jésus-Christ des Evangiles, mais un Jésus-Christ de convention, arrangé pour servir de point de mire à de faciles attaques. Ils avaient mis un masque sur le visage du christianisme, de telle

(1) Trad. Moreau.

façon qu'il échappait aux regards d'Augustin et que celui-ci éprouvait une sorte d'horreur, de répulsion violente pour le monstre imaginaire. « Je désespérais surtout, dit-il, de pouvoir trouver la vérité dans votre Eglise, loin de laquelle ils m'avaient entraîné, ô Seigneur du ciel et de la terre, créateur des choses visibles et invisibles ! Il me semblait honteux de croire, *multumque mihi turpe videbatur*, que vous aviez une figure humaine et que vous étiez renfermé dans les contours corporels de nos membres ; et cependant quand je voulais penser au Dieu que je m'étais fait, je ne me le figurais pas autrement que comme un être corporel, car je ne pouvais concevoir que tout ce qui n'était point corps pût exister réellement. Aussi était-ce la principale et presque la seule cause de l'erreur d'où je ne pouvais sortir » (1). Donc l'Eglise, Jésus-Christ, Dieu étaient cachés aux regards d'Augustin. C'étaient des haillons méprisables que les vêtements dont les manichéens les avaient affublés. Augustin ne voulait pas même y regarder. Et cependant, au moment où il décrivait l'état lamentable de son esprit, il se trouvait plus près de la vérité qu'il ne le pensait peut-être lui-même. Avant deux ans, jeté au pied de la Croix, il sera un fervent disciple du Christ.

III

La parole de cet évêque que sainte Monique priait de travailler à la conversion de son fils, allait, en effet, se réaliser. Ç'avait été comme une prophétie : « Ipse legendo reperiet, quis ille sit error, et quanta impietas (2) ». Au début même du récit dans lequel il raconte qu'il se laissa séduire par les manichéens, ayant alors 19 ans, il pousse cette exclamation de détresse : « O Vérité ! Vérité ! combien alors même ce qu'il y avait de plus intime dans mon âme soupirait après vous, quand, si souvent et de

(1) Lib. V, cap. x, n° 19.
(2) Lib. III, cap. xii.

mille manières, ces hommes faisaient retentir votre nom à mes oreilles et dans leurs longs et innombrables écrits ! » (1) Les manichéens disaient avec emphase : « Vérité ! Vérité ! ». Augustin répétait donc « Vérité ! Vérité ! », paraissant être séduit, gagné, convaincu. Au fond, ce n'était que le cri de sa faim inassouvie. L'enseignement des manichéens ne le satisfaisait pas, ne pouvait combler le vide qui fatiguait sa raison. Insuffisance, tout d'abord, tel fut le premier défaut qu'il reconnut au manichéisme. Du moins, cette nourriture eût pu lui paraître savoureuse. Au contraire, plus tard, il la jugea insipide : « Persuadé que c'était vous, disait-il en s'adressant à Dieu, je m'en nourrissais, mais sans avidité, je l'avoue, parce que mon palais n'y trouvait pas la saveur qui est propre à votre nature ; non, vous n'étiez rien de ces vaines fictions qui, loin de me nourrir, m'épuisaient » (2). Sans doute la comparaison qu'il fit plus tard du manichéisme et du christianisme l'aida à dévoiler ce second défaut et à analyser ses sentiments confus. Mais on ne peut nier que telle fut son impression. Cet état de vague conscience de l'insuffisance et de l'insipidité de la doctrine manichéenne, explique qu'Augustin se soit, quand même, laissé séduire, qu'il soit allé si avant dans le manichéisme. Il s'était engagé sur une pente séductrice ; il obéit à sa loi impérative ; il la descendit insensiblement : le manichéisme flattait ses passions, en lui enseignant que ce n'est pas nous qui péchons, mais je ne sais quelle autre nature (3). Seulement sa raison ne fut jamais complètement dupe : « Neuf ans environ, dit-il, je me roulai dans la fange de cet abîme et dans les ténèbres de l'erreur, faisant de fréquents efforts pour en sortir et m'y enfonçant toujours davantage » (4). Telle est l'expression vraie de son état : il fut séduit, mais il resta mécontent. Il était du reste aveuglé, et ce qui plus tard lui parut simple

(1) Lib. III, cap. VI, n° 10.
(2) Lib. III, cap. VI, n° 10.
(3) Lib. VI, cap. X, n° 16.
(4) Lib. III, cap. XI, n° 20.

et clair, il ne le voyait même pas. Mais il soupçonnait quelque chose au delà. Ce qui le prouve, ce sont les excursions un peu folles qu'il fit dans l'astrologie et le culte des démons (1). Il en revint guéri, et il n'eut qu'un plus ferme désir de chercher l'aliment que sa raison réclamait. Il fit un moment diversion, en composant le livre *du Beau et du Convenable*, qu'il dédia à Hirius. Ce livre est perdu ; mais il en a exposé l'idée essentielle, fondamentale : on voit, par cet exposé, qu'il a approprié la théorie à son état actuel.

« Je ne saisissais pas, dit-il, dans les merveilles de votre art, le pivot de cette grande vérité, ô Tout-Puissant, seul auteur de tant de merveilles » ; et mon esprit se promenait à travers les formes corporelles, distinguait le beau et le convenable, définissait l'un ce qui est par soi-même ; l'autre, ce qui a un rapport de proportion avec un objet ; principes que j'établissais sur des exemples sensibles. Et je portais mes pensées sur la nature de l'esprit, et la fausse idée que j'avais des êtres spirituels ne me permettait pas de voir la vérité ; et son éclat même pénétrait mes yeux, et je détournais mon âme éblouie de la réalité incorporelle, pour l'attacher aux linéaments, aux couleurs, aux grandeurs palpables.

« Et comme je ne pouvais rien voir de tel dans mon esprit, je croyais impossible de le saisir lui-même. Mais apercevant dans la vertu une paix aimable, dans le vice une discorde odieuse, là je remarquais l'unité, ici la division. Et dans cette unité je plaçais l'âme raisonnable, l'essence de la vérité et du souverain bien ; dans cette division, je ne sais quelle substance de vie irraisonnable, je ne sais quelle essence de souverain mal, dont je faisais non seulement une réalité, mais une véritable vie, un être indépendant de vous, mon Dieu, de vous, de qui toutes choses procèdent. Misérable rêveur, j'appelais l'une Monas, spiritualité sans sexe ; l'autre Dyas, principe des colères homicides, des emportements de la débauche, et je ne savais ce que je disais » (2).

(1) Lib. IV, cap. III.
(2) Lib. VI, cap. XV. Trad. Moreau.

Si je ne me trompe, ces rêveries veulent dire qu'Augustin, déçu par la doctrine manichéenne, cherchait dans sa raison des explications, des théories capables de tromper sa faim. Il avait alors vingt-six ans.

IV

Cependant la réflexion, l'étude, la recherche ne ramenaient pas vite la lumière dans son esprit. S'entretenant avec les docteurs de la secte, il faisait des objections, les multipliait, impatient d'avoir une réponse. Les uns lui infligeaient leur vain bavardage; ils ne lui apprenaient rien en réalité (1). Les autres, restés courts à ses objections, le renvoyaient à Faustus « comme à un homme qui, dès l'abord et au premier entretien, détruirait complètement et sans effort ces premières difficultés et de plus grandes encore, s'il voulait lui en proposer (2). » Enfin, après une longue attente, il put, à Carthage, entendre Faustus.

Faustus parla dans l'assemblée de la secte, en public par conséquent; la chaleur, l'animation de son discours, sa facilité extraordinaire à trouver les mots les plus propres à revêtir son argumentation sophistique frappèrent d'abord Augustin. Cet homme avait du talent : il se plut à l'entendre, le vanta, et, comme beaucoup d'autres, le porta jusqu'aux nues. Mais justement, c'est à cause, en raison même de son talent, qu'il désirait le voir en particulier avec plusieurs de ses amis pour lui proposer ses objections, ses difficultés. Il eut, en effet, avec lui un entretien particulier, ou plutôt une discussion. Il posa plusieurs des questions qui l'inquiétaient. Mais, tout d'abord, il reconnut un homme étranger aux sciences, excepté à la grammaire (3). Dans l'espèce, c'était une grande lacune. Les livres de la secte étaient remplis de fables sans fin sur le ciel, les astres, le

(1) Lib. V, cap. VII.
(2) Lib. V, cap. VI, n° 10.
(3) Lib. V, cap. VI, n° 11.

soleil et la lune. Augustin était sujet à l'erreur : l'histoire de sa vie ne le montre que trop ; il pouvait même tomber dans la superstition la plus grossière ; mais il n'était pas pour le principe décevant du *magister dixit*. Il avait donc comparé les livres de la secte aux calculs astronomiques ; il les avait trouvés dans un flagrant désaccord. Sur ce point, il avait besoin d'une explication. Il la demanda à Faustus. Faustus avoua son ignorance, « n'osant pas soulever le fardeau » (1). Faustus prit la même attitude toutes les fois qu'Augustin proposa des questions trop difficiles ou trop subtiles (2). « Dès lors, dit-il, je sentis se refroidir l'ardeur que j'avais eue pour les doctrines des manichéens » (3). D'une part, il désespérait des autres docteurs de la secte, après avoir reconnu l'insuffisance du plus célèbre d'entre eux (4). D'autre part, Manès, qui avait osé dire que le Saint-Esprit résidait en lui, était convaincu d'ignorance. Il était pris en flagrant délit de mensonge sur le ciel et les astres, sur les différents mouvements du soleil et de la lune (5).

De plus, bien qu'Augustin regardât comme impossible de justifier ce que les manichéens trouvaient de répréhensible dans les Ecritures, il avait été fortement frappé par la dispute du catholique Helpidius avec les manichéens. Helpidius avait cité des passages de l'Ecriture auxquels il était très difficile de répondre et qui donnaient raison aux catholiques, d'autant que les réponses des manichéens étaient vraiment très faibles (6).

Le moment semblait donc venu de rompre avec la secte. Augustin n'en fit rien cependant, il continua à voir Faustus, avec qui, à la vérité, il ne parla plus que belles-lettres. Malgré tout, la secte resta son refuge, un pis-aller. « Ne trouvant rien encore de mieux que la voie où je

(1) Lib. V, cap. VII.
(2) Lib. V, cap. VII, n° 12.
(3) *Ibid.*, n° 13.
(4) *Ibid.*, n° 13.
(5) Lib. V, cap. V, n° 8.
(6) Lib. V, cap. XI.

m'étais jeté je ne sais comment, dit-il, j'avais résolu de m'en contenter en attendant, jusqu'au moment où une lumière nouvelle m'inspirerait un meilleur choix. C'est ainsi que ce Faustus, qui avait été pour tant d'autres un piège mortel, fut le premier qui, à son insu et sans le vouloir, relâcha les liens dans lesquels j'étais pris moi-même » (1).

V

Augustin avait alors vingt-neuf ans. Toute l'ardeur qu'il avait eue de faire des progrès dans la secte était alors tombée (2). C'est dans ces circonstances qu'il quitta Carthage pour aller à Rome, résolu de se contenter du manichéisme, en attendant mieux (3).

A Rome, il tomba malade. Son hôte était manichéen. Il essaya d'ébranler sa crédulité à toutes les fables de la secte. Mais en même temps qu'il travaillait contre elle, il n'avait pas rompu avec ses membres. Ses meilleures relations étaient même de ce côté. Toujours très sensible à l'amitié, il écarta toute idée d'aller chercher cette vérité qui semblait lui échapper, dans l'Eglise catholique, loin de laquelle on l'avait entraîné. Mécontent, à charge à lui-même, dans l'impuissance de voir clair, il eut un moment une forte tentation de scepticisme. « Il me vint même à l'esprit, dit-il, que les philosophes appelés académiciens, avaient été plus sages que les autres en soutenant qu'il fallait douter de tout, et que l'homme ne pouvait parvenir à la connaissance d'aucune vérité » (4).

Rome ne le retint pas longtemps, nous l'avons vu. « A Milan, dit-il, j'allai trouver l'évêque Ambroise, connu de toute la terre comme l'une des plus grandes âmes de ce

(1) Lib. V, cap. VII, n° 13.
(2) Lib. V, cap. VII, n° 13.
(3) Lib. V, cap. X, n° 19.
(4) Lib. V, cap. X, n° 9.

temps et votre pieux serviteur, [ô mon Dieu]. Son zèle éloquent distribuait alors à votre peuple « la pure substance de votre froment ». Aveugle, votre main me menait à lui pour qu'il me menât à vous les yeux ouverts. Cet homme de Dieu m'accueillit comme un père, et se réjouit de ma venue avec la charité d'un évêque.

« Et je me pris à l'aimer, et ce n'était pas d'abord le docteur de la vérité (j'avais perdu tout espoir de la trouver dans votre Église), mais l'homme bienveillant pour moi que j'aimais en lui. J'étais assidu à ses instructions publiques, non avec l'intention requise, mais pour m'assurer si le fleuve de son éloquence répondait à sa réputation, si la renommée en exagérait ou resserrait le cours, et je demeurais suspendu aux formes de sa parole, insouciant et dédaigneux du fond ; et j'étais flatté de la douceur de ces discours, plus savants, avec moins de charme et de séduction, que ceux de Faustus, je parle selon l'art des rhéteurs ; pour le sens, nulle comparaison.

« Indifférent à la vérité, je n'étais attentif qu'à l'art de ses discours. Et, en moi, ce vain souci avait survécu à l'espoir que la voie qui mène à vous fût ouverte à l'homme. Toutefois les paroles que j'aimais amenèrent à mon esprit les choses elles-mêmes dont j'étais insouciant. Elles étaient inséparables, et mon cœur ne pouvait s'ouvrir à l'éloquence sans que la vérité y entrât de compagnie, par degrés néanmoins. Je vis d'abord que tout ce qu'il avançait pouvait se défendre, et la foi catholique s'affirmer sans témérité contre les attaques des manichéens, que j'avais crues jusqu'alors irrésistibles. Je fus surtout ébranlé à l'entendre résoudre suivant l'esprit plusieurs passages obscurs de l'Ancien Testament, dont l'interprétation littérale me donnait la mort.

« Eclairé par l'exposition du sens spirituel, je réprouvais déjà ce découragement qui m'avait fait croire impossible toute résistance aux ennemis, aux moqueurs de la loi et des prophètes. Toutefois je ne me croyais pas tenu d'entrer dans la voie catholique, parce qu'elle pouvait avoir aussi de doctes et éloquents défenseurs, ni de condamner le parti que

j'avais embrassé, parce que la défense lui présentait des armes égales. Ainsi, la foi catholique, cessant de me paraître vaincue, ne se levait pas encore victorieuse devant moi.

« J'employai tous les ressorts de mon esprit à la découverte de quelque raison décisive pour convaincre de fausseté les opinions manichéennes. Si mon esprit eût pu se représenter une substance spirituelle, il eût brisé tous ces jouets d'erreur et les eût balayés de mon imagination ; mais je ne pouvais. Néanmoins, quant à ce monde extérieur, domaine de nos sens, je trouvais beaucoup plus de probabilité dans les sentiments de la plupart des philosophes ; et de sérieuses réflexions, des comparaisons réitérées, appuyaient ce jugement.

« Ainsi doutant de tout, suivant les maximes présumées de l'Académie, et flottant à toute incertitude, je résolus de quitter les manichéens, ne croyant pas devoir, dans cette crise d'irrésolution, rester attaché à une secte qui déjà cédait dans mon estime à telle école philosophique. Mais à ces philosophes, vides du nom rédempteur de Jésus, je refusais de remettre la cure des langueurs de mon âme. Je me décidai donc à demeurer catéchumène dans l'Eglise catholique, l'Eglise de mon père et de ma mère, en attendant un phare de certitude pour diriger ma course » (1).

Augustin avait donc rompu tout lien doctrinal avec le manichéisme. Il n'allait pas en rester là.

VI

Catéchumène, mais avide de vérité religieuse, il eût voulu consulter Ambroise, lui proposer ses difficultés. Mais c'était un homme si occupé, si absorbé par les importuns et les quémandeurs, qu'il eût fallu pousser l'indiscrétion bien loin pour oser le priver des quelques rares instants qui lui restaient après les affaires. Augustin se

(1) Lib. V, cap. XIII, cap. XIV. Trad. Moreau.

contentait de venir dans sa demeure, pour jouir de sa présence, de son grand air, de sa tête austère et lumineuse : et le dimanche, il allait l'entendre expliquer l'Ecriture. Le premier résultat de cette catéchèse ou prédication, ce fut pour Augustin « de rompre, selon son expression, les nœuds des calomnies artificieuses que l'imposture des manichéens ourdissait contre les divines Ecritures » (1). Autre résultat : Augustin apprit que les catholiques, tout en croyant que l'homme était fait à l'image de Dieu, ne tenaient pas pour cela que Dieu fût renfermé dans les étroites limites du corps humain ; qu'au contraire, ils le regardaient comme tout entier partout, sans être renfermé dans aucun lieu, comme une forme corporelle : car il n'est pas une forme corporelle (2). Il devint bientôt certain que l'Eglise n'enseignait pas ce qu'il lui avait si violemment reproché. Et il sentit l'amour de son enfance pour elle se réveiller dans son cœur. Ce qui lui plut surtout, c'est le point de vue sous lequel Ambroise recommandait la lecture des Ecritures. Les manichéens la prenaient à la lettre. Ambroise, après saint Paul, donnait une règle bien différente : la lettre tue, mais l'esprit vivifie (3). L'interprétation pharisaïque l'avait toujours fatigué, l'interprétation libre lui souriait. « J'aimais, dit-il, lorsque certains passages pris à la lettre paraissaient enseigner une erreur, lui en voir lever le voile mystique et les expliquer selon l'esprit, en ne disant rien qui me déplût » (4). Il ne faudrait pas s'imaginer, cependant, que, quelle que fût son admiration pour saint Ambroise, il se montrât disposé à adhérer purement et simplement à sa doctrine. Les derniers mécomptes avaient mis sa méfiance en éveil. « Je défendais mon cœur, dit-il, contre toute adhésion (5) dans la crainte du précipice. » Il faut noter cette disposition à ce moment si important de sa vie. C'est par un entraîne-

(1) Lib. VI, cap. III, n° 4.
(2) Lib. VI, cap. III, n° 4.
(3) II Cor., III, 6.
(4) Lib. VI, cap. VI, n° 6.
(5) *Ibid.*

ment irréfléchi, par une sorte d'engouement qu'il était passé au manichéisme. Il en était sorti froidement; ce n'est pas avec une précipitation aveugle qu'il donnera son adhésion à la doctrine du Christ. L'incertitude était sans doute pour lui mortelle. Mais moins que jamais il était dans la disposition d'accepter un enseignement par le seul fait qu'il avait besoin de certitude. Au contraire : « Je voulais, dit-il, être aussi certain des choses que je ne voyais pas, que je l'étais de cette vérité que 7 et 3 font 10. Je n'étais pas, il est vrai, assez insensé pour croire qu'il fût impossible de comprendre une telle proposition; mais je demandais la même évidence pour tout le reste, et pour les choses corporelles qui n'étaient point présentes à mes sens, et pour les substances spirituelles, que je ne pouvais concevoir autrement que sous des formes corporelles (1) ». Augustin, pour se décider à croire, voulait l'évidence métaphysique. Il mettait sa foi à ce prix. Il exigeait trop, il se trompait; faut-il donc pour arriver à la certitude avoir l'évidence métaphysique ? Il ne tarda pas à se corriger lui-même. Que de choses il croyait sans les avoir vues, sans en avoir été témoin! Par exemple la description et l'existence de villes, de pays qu'il n'avait jamais visités; tout ce que content des amis, des médecins et mille autres, qu'il faut croire sous peine de renoncer à tous les rapports de la vie sociale. « Enfin, dit-il, je songeais avec quelle foi inébranlable je me tenais certain des auteurs de mes jours, ce que cependant je ne pouvais savoir que sur le témoignage d'autrui. » Donc, croire aux Ecritures, au témoignage qu'elles renferment sur Dieu, n'est pas de soi condamnable (2). Ainsi, peu à peu, il se réconcilia avec elles. Deux faits l'amenèrent même à leur reconnaître une grande autorité : l'un psychologique et personnel : « Nous sommes trop faibles, dit-il, pour découvrir la vérité par les seuls efforts de la raison ; pour y parvenir nous avons besoin de l'autorité des saintes Ecritures (3) »; l'autre étran-

(1) Lib. VI, cap. IV, n° 6.
(2) Lib. VI, cap. V, n° 7.
(3) Lib. VI, cap. V, n° 8.

ger et impersonnel, à savoir l'autorité universelle dont les Ecritures étaient en possession. Jamais livre n'avait joui d'un tel et si exclusif privilège. Mais alors, pourquoi un crédit si étendu, universel ? On le comprend, si Dieu a voulu les donner aux hommes comme un moyen de se révéler à eux; sinon c'est la chose la plus inexplicable du monde. Aussi la simplicité de l'expression, qui avait d'abord rebuté Augustin, lui paraissait maintenant une qualité. Si elles sont destinées à faire connaître Dieu, il faut bien que tout le monde puisse les comprendre, que par des « voies populaires » elles conduisent tous les hommes à lui. Augustin reconnut en même temps dans les Ecritures la dignité du mystère, la profondeur du sens, capable d'exercer la pénétration des esprits les plus sérieux. Simplicité et profondeur, c'est sous ce double caractère qu'elles lui apparurent. On n'a pas mieux dit depuis. La réconciliation était donc complète, franche et loyale, à ce point que les absurdités qui le révoltaient d'ordinaire, qui l'avaient révolté pendant dix ans, ne lui parurent maintenant être que l'effet de notre ignorance en présence du mystère (1).

Cependant ce travail d'évolution, de transformation ne se faisait pas sans déchirements. Du reste, ces idées si vraies, et si nouvelles pour lui, s'obscurcissaient par moment; et alors il passait par des hésitations inquiétantes, il se livrait à des calculs dangereux, la vérité lui faisait comme peur en s'approchant; il opérait des reculs d'ailleurs inexplicables. Il ne fallut pas moins que la pensée des fins dernières pour le ramener au point de la route déjà atteint. « Je ne pouvais, dit-il, sans un profond étonnement, repasser dans ma mémoire tout ce long temps écoulé depuis la dix-neuvième année de mon âge, où je m'étais si vivement épris de la sagesse, résolu d'abandonner à sa rencontre les vaines espérances et les trompeuses chimères de mes passions. Et déjà j'accomplissais mes trente ans, embourbé dans la même fange, avide de jouir des objets présents, périssables, et qui divisaient mon âme.

(1) Lib. VI, cap. v, nº 8.

Je trouverai demain, disais-je; demain la vérité paraîtra, et je la saisirai. Et puis, Faustus va venir, il m'expliquera tout. O grands maîtres de l'Académie, on ne peut rien tenir de certain pour régler la vie. Mais non, cherchons mieux, ne désespérons pas. Voici déjà que les apparentes absurdités de l'Ecriture ne sont plus des absurdités, une interprétation différente satisfait la raison. Arrêtons-nous sur les degrés où, enfant, mes parents m'avaient déposé, jusqu'à ce que se présente la vérité pure. Mais où, mais quand la chercher? Ambroise n'a pas une heure à me donner, je n'en ai pas une pour lire. Et puis, où trouver des livres? quand et comment s'en procurer, à qui en emprunter?

« Réglons ce temps : ménageons-nous des heures pour le salut de notre âme. Une grande espérance se lève; la foi catholique n'enseigne pas ce dont l'accusait la vanité de mon erreur. Ceux qui la connaissent condamnent, comme un blasphème, la croyance que Dieu soit borné aux limites d'un corps humain; et j'hésite à frapper pour qu'on achève de m'ouvrir? la matinée est donnée à mes disciples : que fais-je le reste du jour? Pourquoi cette négligence? Mais trouverai-je un moment pour rendre visite à des amis puissants, dont le crédit m'est nécessaire? pour préparer ces leçons que je vends? pour donner quelque relâche à mon esprit fatigué de tant de soins? Périssent toutes ces vanités, périsse tout ce néant; employons-nous à la seule recherche de la vérité. Cette vie est misérable et l'heure de la mort incertaine; si elle nous surprend, en quel état sortirons-nous d'ici? Où apprendrons-nous ce que nous y aurons négligé d'apprendre? Ou plutôt ne nous faudrait-il pas expier cette négligence? Et si la mort allait trancher tout souci avec ce nœud de chair? Si tout finissait ainsi? Encore s'en faut-il enquérir. Mais non : blasphème qu'un tel doute! Ce n'est pas un rien, ce n'est pas un néant qui élève la foi chrétienne à cette hauteur d'autorité par tout l'univers. Le doigt de Dieu n'aurait pas opéré pour nous tant de merveilles, si la mort du corps absorbait la vie de l'âme » (1).

(1) Lib. VI, chap. xi, n° 18, 19. Trad. Moreau.

VII

Voilà donc, d'une part, le chemin parcouru depuis un an : saint Augustin reconnaissait l'incontestable autorité du témoignage des Ecritures; voilà, d'autre part, les difficultés qui retardaient encore sa marche, et aussi la terre ferme sur laquelle il appuyait son pied.

S'il n'avait jamais cessé de croire à Dieu et à la providence, c'est qu'il n'avait pu renoncer à la foi en l'immortalité de l'âme. Dans ses entretiens avec Alypius et Nébridius sur la nature des biens et des maux, il avoua qu'Epicure aurait triomphé dans son esprit, s'il n'eût pas cru que l'âme survit à la mort (1). Mais dans son esprit que d'erreurs grossières sur Dieu ! L'idée qu'il s'en faisait était un mélange d'erreur et de vérité avec prédominance de l'absurde. L'homme est corruptible et changeant, il a un corps. Or, l'être incorruptible, inaltérable et immuable, est préférable à cet être qui change et se corrompt. Augustin renonça donc à donner à Dieu la forme humaine. Mais tout être à qui il refusait l'étendue ne lui semblait plus qu'un rien ; il regardait Dieu comme une substance corporelle, immense, répandue partout dans des espaces infinis, pénétrant la masse entière de l'univers, se plongeant de toutes parts au delà, sans bornes et sans limites. Il imaginait que cette substance, de même que le soleil passe au travers de l'atmosphère, pénétrait le ciel, l'air, les eaux, la terre, dont elle remplissait toutes les parties, les petites et les grandes; de telle sorte qu'une plus grande partie de la terre contenait une plus grande partie de la substance divine, une plus petite en contenait une moindre. Pour Augustin, la substance divine était comme morcelée dans les différentes parties de l'univers, les plus grandes en ayant plus, les plus petites en ayant moins (2). C'était tout autant d'erreurs grossières.

(1) Lib. VI, cap. xvi, n° 26.
(2) Lib. VII, cap. I, nos 1, 2.

Par une conséquence directe, il se trompait sur la nature de l'âme ; car il se figurait que tout ce qui n'était pas tel qu'il contînt ou pût contenir quelque chose, n'était que pur néant.

La réflexion, la lecture des Ecritures, les entretiens avec ses amis percèrent insensiblement ces ténèbres ; enfin c'est en s'étudiant lui-même qu'il parvint à entrevoir l'infini.

« Je montai par degrés, dit-il, du corps à l'âme qui sent par le corps, et de là à cette faculté intérieure à qui le sens corporel annonce la présence des objets du dehors, limite où s'arrête l'instinct des animaux ; j'atteignis enfin cette puissance raisonnable, juge de tous les rapports des sens.

« Et voilà que, se reconnaissant en moi sujette au changement, cette puissance s'élève à la pure intelligence, emmène sa pensée loin des troublantes distractions de l'habitude et de la fantaisie, pour découvrir quelle est la lumière qui l'inonde quand elle déclare hautement l'immuable préférable au muable. Et cet immuable, d'où le connaît-elle ? car si elle n'en avait connaissance, elle ne le préférerait pas au muable. Enfin elle jette sur l'être même un tremblant coup d'œil. Alors « vos perfections invisibles se dévoilèrent à moi par l'intelligence de vos œuvres » (1).

Saint Augustin avait enfin conçu l'être infini, spirituel, Dieu.

A la question de Dieu était liée la question des deux principes, la question du mal et de son origine. Une objection que Nébridius, ami d'Augustin, avait faite aux manichéens à Carthage, et qui l'avait impressionné, lui revint à l'esprit. Les manichéens regardaient Dieu comme incorruptible ; ils avaient imaginé une lutte entre le Dieu bon et le Dieu mauvais. Mais, disait Nébridius, que peut le Dieu mauvais avec sa race de ténèbres ? si cette race de ténèbres pouvait nuire à Dieu, c'est donc que Dieu n'est pas incorruptible ; si elle ne peut pas lui nuire, à quoi bon cette lutte, à quoi bon les deux principes ? (2). Le

(1) Lib. VII, cap. XVII.
(2) Lib. VII, cap. II.

mal ne pouvait donc venir de ce Dieu immuable, de même qu'il ne pouvait l'atteindre. Augustin se souvint alors qu'il avait entendu dire que notre libre arbitre est la source du mal. Il se mit à y réfléchir : et c'est peut-être sur ce point que l'esprit de ténèbres livra la plus grande bataille dans l'esprit d'Augustin. Il a décrit lui-même cette lutte en trois actes.

Premier acte : Augustin considère que le libre arbitre est la source du mal que l'homme fait, et la justice de Dieu celle du mal qu'il souffre. Mais il ne le voit pas clairement. Tout cela reste même obscur. Du moins, une chose lui paraît certaine ; c'est qu'il a une volonté, ce n'est pas un un autre que lui qui veut ou ne veut pas. Mais d'où vient la volonté qui porte au mal, fait le mal ? Comment un Dieu bon l'a-t-elle créée dans cet état ? Ces questions restent sans réponse (1).

Second acte : Augustin se compose une image du monde, esprits et corps ; c'est comme une masse immense. Dieu l'environne : elle est au sein de Dieu, comme le serait une éponge au sein de l'Océan, toute pénétrée de sa substance. Le mal existe dans le monde. Comment Dieu qui est bon, l'a-t-il créé dans cet état ? S'il ne l'a pas créé dans cet état, d'où vient le mal ? Si la matière est éternelle et que la création n'ait été que son arrangement, pourquoi Dieu, avant de la disposer, de l'ordonner, n'a-t-il pas arraché le germe du mal (2) ?

Troisième acte : Augustin croit fermement à l'existence de Dieu, à sa providence, à sa justice à l'égard des hommes, au salut par Jésus-Christ. Il cherche avec ardeur l'origine du mal ; mais son inquiétude s'apaise. Il conçoit une hiérarchie dans les êtres : le corps doit être soumis à son âme, et son âme doit être soumis à Dieu. Il entrevoit déjà que la hiérarchie des êtres a pour fondement leur perfection même, la moins parfaite étant au bas, la plus parfaite au sommet. Dès lors le mal, si on le prend pour une substance,

(1) Lib. VII, cap. III, n° 5.
(2) Lib. VII, cap. V.



n'a pas de place dans la création. Il en vient enfin à concevoir que le mal n'est que la privation du bien. La conclusion qui en découle, c'est que toutes les choses qui existent sont bonnes, bien qu'elles n'aient qu'une bonté relative. Au surplus, leur corruptibilité le prouve : car la corruptibilité diminue ce qu'il y a de bon en elles (1). Autre conclusion : toutes les créatures louent Dieu; l'esprit de l'homme, lorsqu'il est sain, ne trouve en elles rien de mauvais (2).

Augustin accepte l'autorité des Ecritures, nous l'avons déjà vu. Maintenant il conçoit Dieu comme une substance spirituelle, comme l'être immuable, incorruptible et bon. Il a tout créé ; chaque chose qui a reçu de lui l'être, a donc une bonté relative ; le mal n'existe pas comme substance ; il n'est que la privation du bien.

VIII

Mais le Christ et l'incarnation, il s'en était fait longtemps une idée étrange. Il n'arriva pas du premier coup à la vérité. D'abord Platon, qui vint à son secours, éleva devant sa raison une sorte d'obstacle. C'est par hasard qu'on lui communiqua des livres de Platon nouvellement traduits. Il les lut. Qu'y trouva-t-il ? « J'y lus, dit-il, non pas, il est vrai, dans les mêmes termes, mais absolument dans le même sens, ces vérités qu'appuyaient un grand nombre de raisons différentes : « Au commencement était le Verbe ; le Verbe était Dieu, etc. » (3). Il y lut encore que « le Verbe qui est Dieu n'est pas né de la chair, ni du sang. » Voilà le Verbe tel que saint Jean l'a annoncé. Mais Augustin continue : « Que le Verbe se soit fait chair et qu'il ait habité parmi nous, c'est ce que je n'y ai pas lu » (4). Or,

(1) Lib. VII, cap. VII, XII.
(2) *Ibid.*, cap. XIII, XIV.
(3) Lib. VII, cap. IX, n° 13.
(4) *Ibid.*, n° 14.

justement les manichéens, tout en prononçant le nom de Jésus-Christ, blasphémaient sa nature humaine, sa naissance de la Vierge, et tournaient en ridicule l'incarnation. Augustin se formait de l'incarnation de Jésus-Christ l'idée la plus grossière (1). C'est saint Paul qui pour Augustin allait combler la lacune de Platon en attendant qu'il lui rendît un autre service non moins signalé, en lui montrant l'accord des deux Testaments.

Saint Paul n'était pas pour lui un inconnu. Il avait déjà plus d'une fois ouvert ses *Epîtres*. Mais son esprit n'avait jusqu'à cette heure ni joui du calme nécessaire pour comprendre, ni vu la lumière que tant d'autres déjà avaient reconnue dans ces pages énergiques et d'une logique si puissante, mais aussi parfois difficile à suivre, comme saint Pierre le premier l'avait éprouvé. Au lieu des explications désirées, au lieu de la vérité, il n'y avait guère trouvé que contradictions et désaccord avec la loi et les prophètes. Mais il y revint; et à ce moment, il était dans une situation d'esprit à mieux comprendre, puisqu'il croyait à l'autorité des Ecritures et qu'il l'acceptait. « Je dévorai donc avec une grande avidité, dit-il, ces livres vénérables dictés par votre Esprit et par-dessus tout les Epîtres de l'apôtre saint Paul » (2). Les anciennes difficultés s'évanouirent. Les contradictions apparentes, les oppositions des deux Testaments qui étaient une des bases de l'argumentation manichéenne, disparurent. Bien plus, Augustin reconnut qu'un seul et même esprit règne dans la loi et les prophètes, et les Epîtres de saint Paul. « J'en tressaillis d'une joie mêlée de crainte », dit-il, *et exultare cum tremore didici* (3). Il se mit donc à les étudier, à les approfondir. Quel fut pour lui le résultat de cette étude? Il s'en est expliqué : on ne l'entendra pas sans intérêt. Tout rempli de Platon, il vit que les Ecritures enseignaient tout ce qu'il avait lu de vrai dans les livres des Platoniciens. Mais

(1) Lib. VII, cap. XIX, n° 25.
(2) Lib. VII, cap. XXI, n° 27.
(3) Lib. VII, cap. XXI.

il y vit aussi d'autres choses importantes, et d'abord la nécessité de la grâce sur laquelle saint Paul revient si souvent et à tout propos. Qu'est-ce à dire ? Les Platoniciens avaient vu la vérité, du moins une large part de la vérité. Mais ils s'étaient arrêtés là. Comment arriver à posséder Dieu par une sorte de prise directe ? Ils ne s'étaient jamais posé la question. Et cependant l'homme sent en lui un corps de mort, obstacle trop réel et trop puissant à la possession de Dieu. *Corps de mort*, le mot est de saint Paul. Seulement saint Paul ne s'est pas borné à constater dans l'homme la loi du péché. Il a indiqué le remède, qui est la grâce de Dieu, qui nous a été méritée par Jésus-Christ. Jésus-Christ, le Verbe éternel, a été engendré coéternel à Dieu (1); le prince de ce monde n'a rien trouvé en lui qui fût digne de mort (2). Cependant il l'a fait mourir ; et sa mort a effacé le décret de condamnation porté contre nous (3). Voilà comment cette autre loi que l'homme ressent dans ses membres et qui, se soulevant contre la loi de l'esprit, le tient captif de la loi du péché répandue dans tout son corps, est soumise à la sujétion. De cela, les Platoniciens ne disent rien. Ils ignorent la grâce de Dieu, la mort du juste, la pénitence du pécheur. Ils ont entrevu Dieu, ils se contentent de ce regard vers la divinité aperçue aux confins des lointains rivages. « Mais autre chose est d'apercevoir du haut d'un pic sauvage la patrie de la paix sans trouver le chemin qui y conduit, de s'épuiser en vains efforts dans des routes égarées ; autre chose de suivre la voie qui conduit dans ce bienheureux séjour. » Les Platoniciens en sont restés au pic sauvage. Saint Paul, en montrant le Verbe fait chair, innocent et cependant mort sur la croix, a proclamé le salut, ouvert la voie qui y conduit, et donné le moyen d'y parvenir, c'est-à-dire de réduire à l'obéissance la loi du péché répandue dans nos membres. Ainsi l'homme régénéré, purifié, rendu saint, peut arriver à posséder Dieu,

(1) Prov., VIII, 22.
(2) Joan., XIV, 30.
(3) Colos., II, 14.

la vérité. Voilà pour Augustin les lacunes des Platoniciens comblées grâce aux Epîtres de saint Paul. « Quand je lisais le dernier de vos apôtres, disait-il en s'adressant à Dieu, je considérais vos œuvres et j'étais saisi d'admiration » (1).

Lorsque Augustin était saisi d'admiration, il avait, ce semble, abordé au port du salut. Pas encore cependant. Il était arrivé à sa trente-deuxième année. Il a en deux phrases très simples, mais que l'on sent être très vraies, décrit l'état de son âme à cette époque qui allait, par sa conversion, devenir la plus célèbre de sa vie. « Ce que je désirais, dit-il, en s'adressant à Dieu, ce n'était pas d'avoir plus de certitude à votre égard, mais d'être plus affermi en vous. Quant à la conduite de ma vie présente, tout y chancelait, et mon cœur avait besoin d'être purifié du vieux levain : la véritable voie, c'est-à-dire le Sauveur lui-même, me plaisait; mais j'appréhendais encore de marcher dans ses étroits sentiers » (2).

IX

Augustin hésite donc encore. Cependant le principal obstacle, l'erreur, est levé; il voit même la vérité, il y adhère; l'intelligence est gagnée. Les hésitations viennent de la volonté seule. C'est elle qu'il faut ébranler. Dans Augustin va se réaliser la loi de toute conversion longue, difficile, semée d'ambages. Au dernier moment, l'exemple est décisif; il détermine la volonté plus que le raisonnement.

Augustin donc hésitant, mais inquiet, sur la grande voie et redoutant les étroits sentiers, résolut pour sortir d'embarras d'aller trouver, non pas Ambroise, mais celui-là même qui avait été, selon la grâce, le père de l'évêque Ambroise (3), Simplicianus. C'était un vieillard, que Simpli-

(1) Lib. VII, cap. XXI.
(2) Lib. VIII, cap. I.
(3) Lib. VIII, cap. II, n° 3.

cianus, à cette date. Dès sa jeunesse, il s'était consacré au service de Dieu. Augustin voyait en lui une longue expérience; il attendait tout de ses lumières. Il nous dit qu'il ne se trompait pas. Son intention en lui révélant toutes les agitations de son cœur, était qu'il pût lui indiquer quel serait pour une âme troublée comme la sienne, le moyen le plus propre à la faire entrer dans les voies de Dieu (1). Il alla donc trouver Simplicianus. Laissons-lui la parole. « Je le fis entrer dans le dédale de mes erreurs, dit-il. Et lorsque je lui racontai que j'avais lu quelques ouvrages platoniciens, traduits en latin par Victorinus, rhéteur à Rome, qui, m'avait-on dit, était mort chrétien, il me félicita de n'être point tombé sur ces autres philosophes « pleins de mensonges et de déceptions, professeurs de science charnelle » (2), tandis que la doctrine platonicienne nous suggère de toutes les manières Dieu et son Verbe. Puis, pour m'exhorter à l'humilité du Christ, cachée aux sages et révélée aux petits, il réunit tous ses souvenirs sur ce même Victorinus, qu'il avait intimement connu pendant son séjour à Rome. Ce qu'il me dit de lui, je ne le tairai pas. Adorable chef-d'œuvre de puissance et de grâce ! Ce vieillard, si docte en toute science libérale, qui avait lu, discuté, éclairci tant de livres écrits par les philosophes; maître de tant de sénateurs illustres, à qui la gloire de son enseignement avait mérité l'honneur le plus rare aux yeux de la cité du monde, — une statue sur le forum ; jusqu'au déclin de son âge, adorateur des idoles, initié aux mystères sacrilèges si chers alors à presque toute cette noblesse, à ce peuple de Rome honteusement épris de tant de monstres divinisés, et d'Isis, et de l'aboyeur Anubis, qui, un jour, avaient levé les armes contre Neptune, Vénus et Minerve; vaincus à qui Rome victorieuse sacrifiait; abominables dieux que ce Victorinus avait pendant tant d'années défendus de sa bouche prostituée à la terre; merveille ineffable! ce vieillard n'a point eu honte de devenir l'esclave de votre Christ, de renaître dans votre

(1) Lib. VIII, cap. I, n° 1.
(2) Col., II, 8.

fontaine; il a plié sa tête au joug de l'humilité, et l'orgueil de son front à l'opprobre de la croix !

« Seigneur, Seigneur. O vous qui avez abaissé les cieux et en êtes descendu, qui avez touché les montagnes et les avez embrasées » (1), par quels charmes vous êtes-vous insinué dans cette âme? Il lisait, me dit Simplicianus, la sainte Ecriture; il faisait une étude assidue et profonde de tous les livres chrétiens, et disait à Simplicianus, loin du monde, en secret et dans l'intimité : « Sais-tu que me voilà chrétien? » — « Je ne le croirai pas, répondait son ami, je ne te compterai pas au nombre des chrétiens, que je ne t'aie vu dans l'Eglise du Christ. » Et lui reprenait avec ironie : « Sont-ce donc les murailles qui font le chrétien? » Il répétait souvent qu'il était décidément chrétien; même réponse de Simplicianus, même ironie des murailles. Il appréhendait de blesser ses amis, superbes démonolâtres, et il s'attendait que de ces sommets de Babylone, de ces cèdres du Liban que Dieu n'avait pas encore brisés, il roulerait sur lui d'accablantes inimitiés.

« Mais en plongeant plus profondément dans ses lectures il y puisa de la fermeté; il craignait « d'être désavoué du « Christ devant ses saints anges, s'il craignait de le confesser « devant les hommes » (2); et reconnaissant qu'il serait coupable d'un grand crime s'il rougissait des sacrés mystères de l'humilité de votre Verbe, lui qui n'avait pas rougi des sacrilèges mystères de ces démons superbes dont il s'était rendu le superbe imitateur, il dépouilla toute honte de vanité et revêtit la pudeur de la vérité; et tout à coup il surprit Simplicianus par ces mots : « Allons à l'église, je veux être chrétien. » Et lui ne se sentant pas de joie, l'y conduisit à l'instant. Aussitôt qu'il eut reçu les premières instructions sur les mystères, il donna son nom pour être régénéré dans le baptême, à l'étonnement de Rome, à la joie de l'Eglise. Les superbes, à cette vue, frémissaient, ils grinçaient des dents, ils séchaient de rage; mais votre

(1) Ps. CXLIII, 5.
(2) Matth., X, 33.

serviteur, ô Dieu! avait son espérance au Seigneur, et il ne voyait plus les vanités et les folies du mensonge.

« Puis, quand l'heure fut venue de faire la profession de foi, qui consiste en certaines paroles retenues de mémoire, et que récitent ordinairement d'un lieu plus élevé, en présence des fidèles de Rome, ceux qui demandent l'accès de votre grâce, les prêtres, ajouta Simplicianus, offrirent à Victorinus de réciter en particulier, comme c'était l'usage de le proposer aux personnes qu'une solennité publique pouvait intimider; mais lui aima mieux professer son salut en présence de la multitude sainte. Car ce n'était pas le salut qu'il enseignait dans ses leçons d'éloquence, et pourtant il avait professé publiquement. Et combien peu devait-il craindre de prononcer votre parole devant l'humble troupeau, lui qui ne craignait pas tant d'insensés auditeurs de la sienne!

« Il monta; son nom, répandu tout bas par ceux qui le connaissaient, éleva dans l'assemblée un murmure de joie. Et de qui, dans cette enceinte, n'était-il pas connu? Et la voix contenue de l'allégresse générale frémissait: Victorinus! Victorinus! Un transport soudain, à sa vue, avait rompu le silence; le désir de l'entendre le rétablit aussitôt. Il prononça le symbole de vérité avec une admirable foi, et tous eussent voulu l'enlever dans leur cœur, et tous l'y portaient dans les bras de leur joie et de leur amour » (1).

Certes, cet exemple de courage chrétien méritait d'être mis sous les yeux d'Augustin hésitant. Mais on admirera la sagesse de Simplicianus. Que d'autres se seraient mis à disserter sur la religion, son origine et son excellence, à argumenter contre les manichéens! Mais il comprit qu'il y a des heures pour un homme où les exemples de décision ferme, héroïque, entraînante, font plus que les meilleurs raisonnements. On sent, à la manière rapide dont Augustin fait ce récit, l'enthousiasme, le noble enthousiasme, que Simplicianus mit à raconter cette conversion éclatante. Augustin fut saisi. Ce n'est pas tout cependant. Augustin

(1) Lib. VIII, cap. II. Trad. Moreau.

continue : « Lorsque ensuite Victorinus ajouta que l'empereur Julien ayant ôté aux chrétiens par un édit la liberté d'enseigner la rhétorique et les belles-lettres, Victorinus s'était empressé de se soumettre à cette loi et avait mieux aimé abandonner son école d'éloquence que de se montrer infidèle à votre parole « qui rend éloquente la langue même « des petits enfants » (1), j'admirai autant son bonheur que son courage, puisqu'il avait trouvé l'occasion de tout quitter pour ne plus penser qu'à vous. J'aspirais moi-même à ce bonheur » (2).

X

Il n'était pas ébranlé cependant au fond même de sa volonté.

Il possédait la vérité avec certitude (3) ; mais le fardeau du siècle pesait doucement sur lui (4); convaincu, il n'opposait plus à la vérité que ce cri de somnolence si profondément humain : « Modo ; ecce modo ; sine paululum. » « Tout à l'heure, oui, tout à l'heure ; encore un instant » (5). Résistance réelle, qu'un autre exemple allait combattre.

A cette date, Augustin vivait à Milan, dans l'intimité la plus grande, avec Nébridius et Alypius. Peut-être même habitaient-ils ensemble. Ils ne se séparaient pas. Nébridius ne les quitta que pour aller remplacer provisoirement le grammairien Verecundus, un des amis d'Augustin. C'est pendant l'absence de Nébridius que se place le trait qui devait tant émouvoir Augustin. Encore ici laissons-lui la parole : une analyse décolorerait ce récit plein de charme et de grandeur.

« Comment vous m'avez délivré de cette chaîne étroite de sensualité et de l'esclavage du siècle, dit-il, je vais le

(1) Sag., x, 21.
(2) Lib. VIII, cap. v, n. 10. Trad. Moreau.
(3) Lib. VIII, cap. v, n° 11.
(4) *Ibid.*, n° 12.
(5) *Ibid.*, n° 12.

raconter à la gloire de votre nom, Seigneur, mon rédempteur et mon secours. Je vivais dans une anxiété toujours croissante, et sans cesse soupirant après vous... Avec moi était Alypius... Nous avions obtenu de l'amitié de Nébridius de suppléer comme grammairien notre cher Verecundus.

« Un jour qu'il était absent, je ne sais pourquoi, nous eûmes la visite, Alypius et moi, d'un de nos concitoyens d'Afrique, Pontitianus, l'un des premiers officiers militaires du palais. J'ai oublié ce qu'il voulait de nous. Nous nous assîmes pour nous entretenir. Il aperçut par hasard, sur une table de jeu qui était devant nous, un volume. Il le prit, l'ouvrit, c'était l'apôtre Paul. Il ne s'y attendait certainement pas, croyant trouver quelque ouvrage nécessaire à cette profession qui dévorait ma vie. Il sourit et me félicita du regard, étonné d'avoir surpris auprès de moi ce livre, et ce livre seul, car il était chrétien zélé, souvent prosterné dans l'église devant vous, notre Dieu, en de fréquentes et longues oraisons. Je lui avouai que cette lecture était ma principale étude. Alors il fut amené par la conversation à nous parler d'Antoine, solitaire d'Egypte dont le nom si glorieux parmi vos serviteurs nous était jusqu'alors inconnu. Il s'en aperçut et s'arrêta sur ce sujet; il révéla ce grand homme à notre ignorance, dont il ne pouvait assez s'étonner.

« Nous étions dans la stupeur de l'admiration au récit de ces irréfragables merveilles de si récente mémoire, presque contemporaines, opérées dans la vraie foi, dans l'Eglise catholique. Et nous étions tout surpris, nous d'apprendre, lui de nous apprendre ces faits extraordinaires. Et ses paroles roulèrent de là sur ces saints troupeaux de monastères, et les parfums divins qui s'en exhalent vers vous, sur ces fécondes aridités du désert, dont nous ne savions rien. Et à Milan même, hors des murs, était un cloître rempli de bons frères, élevé sous l'aile d'Ambroise, et nous l'ignorions.

« Il continuait de parler, et nous écoutions en silence; et il en vint à conter qu'un jour, à Trèves, l'empereur passant l'après-midi au spectacle du cirque, trois de ses com-

pagnons et lui allèrent se promener dans les jardins attenant aux murs de la ville ; et comme ils marchaient deux à deux, l'un avec lui, les deux autres ensemble, ils se séparèrent. Ceux-ci, chemin faisant, entrèrent dans une cabane où vivaient ces pauvres volontaires, vos serviteurs « à qui le royaume des cieux appartient » (1), et là ils trouvèrent un manuscrit de la vie d'Antoine.

« L'un d'eux se met à lire ; il admire, son cœur brûle, et tout en lisant, il songe à embrasser une telle vie, à quitter la milice du siècle pour vous servir : ils étaient l'un et l'autre agents des affaires de l'empereur. Rempli soudain d'un divin amour et d'une sainte honte, il s'irrite contre lui-même, et jetant les yeux sur son ami : « Dis-moi, je te prie, où donc tendent tous nos travaux ? Que cherchons-nous ? Pour qui portons-nous les armes ? Quel peut être notre plus grand espoir au palais que d'être amis de l'empereur ? Et dans cette fortune quelle fragilité ! Que de périls ! Et combien de périls pour arriver au plus grand péril ! Et puis, quand cela sera-t-il ? Mais ami de Dieu, je veux l'être, je le suis, et sur l'heure. »

« Il parlait ainsi dans la crise de l'enfantement de sa nouvelle vie ; et puis, ses yeux reprenant leur course dans ces saintes pages, il lisait, son cœur changeait à votre vue, et son esprit se dépouillait du monde, comme on vit bientôt après. Et il lisait, et les flots de son âme roulaient frémissants ; il vit et prit le meilleur parti, et déjà tout à vous, il dit à son ami : « C'en est fait, je romps avec tout notre espoir ; je veux servir Dieu, et à cette heure, en ce lieu, je me mets à l'œuvre. Si tu n'es pas pour me suivre, ne me détourne pas. » L'autre répond aussi qu'il veut conquérir sa part d'un tel butin. Et tous deux, déjà vos serviteurs, bâtissaient la tour qui s'élève de tout ce que l'on perd pour vous suivre.

« Pontitianus et son compagnon, après s'être promenés dans une autre partie du jardin, arrivèrent, en les cherchant, à cette retraite, et les avertirent qu'il était temps de ren-

(1) Matth., v, 3.

trer, parce que le jour baissait. Mais eux, déclarant leur dessein, comment cette volonté leur était venue et s'était affermie en eux, prièrent leurs amis de ne pas contrarier leur résolution, s'ils refusaient de la partager. Ceux-ci, ne se sentant pas changés, pleurèrent néanmoins sur eux-mêmes, disait Pontitianus. Ils félicitèrent pieusement leurs amis, se recommandant à leurs prières. Ils retournèrent au palais, le cœur traînant toujours à terre, et les autres, le cœur attaché au ciel, restèrent dans la cabane. Tous deux avaient des fiancées qui, à cette nouvelle, vous consacrèrent leur virginité (1) ».

XI

Le récit de Pontitianus produisit sur le cœur d'Augustin une impression d'une nature différente de celle du récit de la conversion de Victorinus. Tout à l'heure, c'était l'entrain, l'enthousiasme, l'admiration; maintenant c'est la confusion; la vie d'Antoine lui donne de lui-même, par la force même du contraste l'idée, l'image d'un être hideux et difforme. Il se voit dans sa nudité, tel qu'il est. Il était pénétré d'une honte affreuse pendant que Pontitianus parlait (2). Quand il eut achevé son récit et terminé l'affaire qui l'amenait, Pontitianus se retira. Augustin resté seul s'accable de reproches; il flagelle son âme, il l'aiguillonne, pour qu'elle le suive dans ses efforts. Mais elle résiste encore, elle refuse de marcher, et ne s'excuse pas. Toutes ses raisons sont confondues; il ne lui reste qu'une frayeur silencieuse, *muta trepidatio;* elle redoute, comme la mort, de rompre avec ses habitudes. La lutte intestine continue, elle est de plus en plus violente. L'esprit d'Augustin se trouble, son agitation intérieure se trahit sur son visage. Enfin, n'y tenant plus, il se lève, saisit Alypius et s'écrie : « Que faisons-nous donc? Qu'est-ce que cela? Qu'avez-vous entendu? Les ignorants se

(1) Lib. VIII, cap. VI. Trad. Moreau.
(2) Lib. VIII, cap. VII.

lèvent, ils ravissent le ciel; et nous, avec nos doctrines sans cœur, voilà que nous nous roulons dans la chair et le sang! Rougirons-nous de les suivre, parce qu'il nous ont devancés? Et ne devrions-nous pas plutôt rougir de ne pas les suivre? » (1). Pâle, ému, pouvant à peine parler, sous le coup d'une agitation indicible, Augustin se précipite hors de l'appartement, dans le jardin, où Alypius, étonné, le regardant en silence, le suit. Hors de lui, il frémit, il s'indigne contre lui-même de ce qu'il ne se rend pas encore. Or, dit-il, « on ne va pas à Dieu sur des vaisseaux, ni sur des chars... Pour cela, il ne faut autre chose que le vouloir, mais le vouloir fortement et pleinement, et non pas de cette volonté malade et languissante qui flotte incertaine de tous côtés » (2). Cependant il s'arrache les cheveux, il se frappe le front, il embrasse ses genoux de ses mains crispées. Mais il ne dit pas le oui suprême : quand il se frappe le front, vouloir et pouvoir sont une même chose : là, la puissance est volonté. Mais il n'en va pas ainsi pour la conversion totale (3). Augustin est sur le point d'agir et il n'agit pas, il s'arrête; et la lutte se poursuit, acharnée et violente; « *Ecce modo fiat, modo fiat* », c'est maintenant, c'est de suite qu'il faut en finir (4). Il n'en finit pas. Il se tient sur les bords de l'abîme et il reprend haleine. « Puis, dit-il, je faisais de nouveaux efforts; encore un pas, j'arrivais, un pas de plus, j'atteignais le but, je le touchais; mais je n'y étais pas, je ne l'atteignais pas et je ne tenais rien, parce que j'hésitais » (5). Augustin cependant ne recule pas, mais il demeure en suspens, il ne retourne pas en arrière. C'est alors que les frivoles bagatelles, que les folles vanités, ses anciennes amies, lui livrent le dernier combat. « Elles me tiraient, dit-il, par le vêtement de ma chair, et me murmuraient tout bas : Est-ce que tu nous quittes? Quoi! dès ce moment, nous ne serons plus avec toi pour jamais? » Mais

(1) Lib. VIII, cap. VIII, n° 19.
(2) Lib. VIII, cap. VIII, n° 19.
(3) *Ibid.*, cap. VIII, n° 20.
(4) *Ibid.*, cap. XI, n° 25.
(5) *Ibid.*, cap. XI, n° 25.

ce premier assaut livré, ces voix n'osent plus venir en face le combattre ouvertement; elles murmurent derrière lui, il ne les entend plus qu'à peine. Il hésite cependant encore à se débarrasser d'elles. L'habitude qui résultait pour lui d'une vie de désordres, lui crie toujours : « Penses-tu pouvoir vivre sans elles ? » (1) En même temps, il voit la chaste dignité de la continence, sereine et joyeuse. « Elle m'invitait par un sourire modeste, dit-il, à m'approcher sans hésitation; elle étendait, pour me recevoir et m'embrasser, ses pieuses mains toutes pleines d'une multitude de bons exemples. Autour d'elle, des enfants et des jeunes filles, une jeunesse nombreuse, tous les âges de la vie, des veuves vénérables et des vierges chargées d'années. Dans toutes ces âmes, la continence n'était pas restée stérile; mais fécondée par vous, Seigneur, qui êtes son époux céleste, elle avait enfanté des joies toutes divines. Alors me raillant doucement et de manière à me donner du courage, elle semblait me dire : « Quoi! Ne pourras-tu pas ce qu'ont pu ceux-ci et celles-là? Est-ce donc par eux-mêmes, et non par le Seigneur leur Dieu, que cela est possible? C'est le Seigneur mon Dieu qui m'a donné à eux. Pourquoi t'appuyer sur toi-même?... Jette-toi avec confiance dans le sein de Dieu, ne crains rien... » A l'encontre les vanités font encore rage; Augustin hésite. Mais la chasteté insiste : « Sois sourd à ces tentations immondes... Elles te promettent des jouissances, mais que sont-elles, en comparaison des jouissances de la loi du Seigneur ton Dieu? » Ainsi se poursuit la lutte intérieure, ce combat d'Augustin contre Augustin, haletant, comme hors de lui, hésitant toujours. « Quant à Alypius, dit-il, toujours immobile à mes côtés, il attendait en silence quelle serait l'issue de cette agitation extraordinaire » (2).

(1) Lib. VIII, cap. xi, n° 26.
(2) *Ibid.*, n° 27.

XII

La lutte touchait à sa fin ; encore deux actes, elle sera terminée à la gloire de Dieu. Cette agitation, en effet, ne pouvait plus durer longtemps. Augustin n'y aurait pas résisté. Tout à coup il sent monter du fond de l'âme une violente tempête, un flot irrésistible. Sa voix est déjà pleine de sanglots. Ayant besoin d'être seul, il se retire au fond du jardin sous un figuier. Il se jette par terre ; et, heureusement pour lui, il donne un libre cours à ses larmes ; ses yeux en répandent des torrents, il le dit lui-même. Esclave encore de ses anciennes iniquités, il s'écrie en sanglotant : « Jusques à quand ? Jusques à quand ? Demain ?... Demain ?... Pourquoi pas à l'instant ? Pourquoi ne pas sortir sur l'heure de mes infamies ? » *Jactabam voces miserabiles : Quamdiu ? Quamdiu ? Cras et cras ? Quare non modo ? Quare non hac hora finis turpitudinis meae ?* (1). C'était un aveu, l'appel suprême à la grâce, le dernier cri de sa longue détresse vers Dieu. Dieu vint à son secours. « Je disais et je pleurais dans toute l'amertume d'un cœur brisé, écrit-il. Et tout à coup j'entends sortir d'une maison voisine comme une voix d'enfant ou de jeune fille qui chantait et répétait souvent : « PRENDS, LIS ! PRENDS, LIS ! » Et aussitôt, changeant de visage, je cherchai sérieusement à me rappeler si c'était un refrain en usage dans quelque jeu d'enfant ; et rien de tel ne me revint à la mémoire. Je réprimai mes larmes, je me levai, et je ne vis plus là qu'un ordre divin d'ouvrir le livre de l'Apôtre et de lire le premier chapitre venu. Je savais qu'Antoine, survenant un jour à la lecture de l'Evangile, avait saisi comme adressées à lui-même ces paroles : « Va, « vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un

(1) Lib. VIII, cap. XII, n° 28.

« trésor dans le ciel; viens, suis-moi » (1), et qu'un tel oracle l'avait aussitôt converti à vous.

« Je revins vite à la place où Alypius était assis; car en me levant j'y avais laissé le livre de l'Apôtre. Je le pris, l'ouvris et lus en silence le premier chapitre où se jetèrent mes yeux : « Ne vivez pas dans les festins, dans les débau-« ches, ni dans les voluptés impudiques, ni en conteste, ni en « jalousie; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, « et ne faites pas de votre sensualité une providence char-« nelle » (2). Je ne voulus pas, je n'eus pas besoin d'en lire davantage. Ces lignes à peine achevées, il se répandit dans mon cœur comme une lumière de sécurité qui dissipa les ténèbres de mon incertitude.

« Alors, ayant laissé dans le livre la trace de mon doigt, ou je ne sais quelle autre marque, je le fermai, et d'un visage tranquille je déclarai tout à Alypius. Et lui me révèle à son tour ce qui, à mon insu, se passait en lui. Il demande à voir ce que j'avais lu; je le lui montre, et lisant plus loin que moi, il recueille les paroles suivantes, que je n'avais pas remarquées : « Assistez le faible dans la foi » (3). Il prend cela pour lui et me l'avoue. Fortifié par cet avertissement dans une résolution bonne et sainte, et en harmonie avec cette pureté de mœurs dont j'étais loin depuis longtemps, il se joint à moi sans hésitation et sans trouble.

« A l'instant, nous allons trouver ma mère, nous lui contons ce qui arrive, elle se réjouit; comment cela est arrivé, elle tressaille de joie, elle triomphe. Et elle vous bénissait, ô vous qui êtes puissant à exaucer au delà de nos demandes, au delà de nos pensées (4), car vous lui aviez bien plus accordé en moi que ne vous avaient demandé ses plaintes et ses larmes touchantes. J'étais tellement converti à vous que je ne cherchais plus de femme, que j'abdiquais toute espérance dans le siècle, élevé désormais

(1) Matth., XIX, 21.
(2) Rom., XIII, 13, 14.
(3) Rom., XIV, 1.
(4) Ephes., III, 20.

sur cette règle de foi, où votre révélation m'avait jadis montré debout à ma mère. Et son deuil était changé en une joie bien plus abondante qu'elle n'avait espéré, bien plus douce et plus chaste que celle qu'elle attendait des enfants de ma chair » (1).

XIII

Telle a été la conversion de saint Augustin. Conversion signifie changement. Jamais, on peut le dire, changement plus radical. Ce changement se produisit en deux choses, la croyance et les mœurs. Je l'ai déjà fait remarquer, l'abandon de la foi avait été suivi ou accompagné de la perte des mœurs pour Augustin. Pour lui la conversion devait être la restauration de la foi et des mœurs. En réalité, elle fut cela, et même plus que cela, du moins pour ce qui regarde les mœurs. S'il se fût borné à mettre de la dignité dans sa vie en se mariant, comme sainte Monique en avait formé le projet, sa conversion eût été cependant réelle. Mais du coup Augustin renonça au mariage et à toutes les espérances du siècle. Il n'était pas l'homme des demi-mesures. Il n'hésita pas à franchir le pas qui sépare les conseils des préceptes évangéliques. En se convertissant il se donna à Dieu.

L'œuvre de la conversion d'Augustin demanda du temps; elle ne se fit pas sans luttes, ni sans douleurs. Il faut en bénir Dieu. Si l'on mesure l'étendue et l'importance du résultat, peut-être trouvera-t-on que trois ans, ce n'est pas trop, que même c'est peu. Comment, en effet, concevoir qu'un homme, sans entraînement d'aucune sorte, en vienne en trois ans à soupçonner d'erreur ce qu'il croyait être la vérité, à se démontrer à lui-même la fausseté d'une croyance aimée et pratiquée, et ensuite, une fois l'erreur écartée, à bâtir dans son esprit pierre à pierre l'édifice de la foi ?

(1) Lib. VIII, cap. XII.

Quand l'illumination de l'esprit n'est pas soudaine ni d'ailleurs sans réplique comme pour saint Paul, il faut de la réflexion, de la constance et une forte dose d'énergie intellectuelle pour poursuivre en soi-même les images fantastiques qui peuplaient l'esprit et les en chasser. L'histoire des conversions célèbres est là pour le montrer, sans qu'il soit nécessaire de remonter bien haut dans le passé. On vient de raconter la conversion du maréchal Randon (1); il y mit toute sa vie. Son principe était qu'on doit mourir dans la religion de ses pères. La maréchale, sa noble épouse, se hasarda une fois à lui répondre : « Oui, vous avez raison, je suis tout à fait de votre avis; c'est pourquoi il faut se hâter de réparer la faute commise par ses vieux parents » (2). C'était un mot spirituel, et rien de plus, qui peut-être disposa le maréchal. Pour embrasser la foi catholique, de longues années lui furent nécessaires. Et cependant quel caractère plus noble et plus droit ! Quel époux plus fidèle ! Quel homme plus rangé ! Saint Augustin ne mit pas tout à fait trois ans à passer du manichéisme à la foi. Et cependant quel esprit plus embarrassé dans des idées plus fausses ! Il méprise l'Ecriture, qui lui paraît remplie de contradictions et qu'il regarde, l'Ancien Testament du moins, comme l'œuvre de l'esprit mauvais. Il ne peut pas même avoir l'idée de l'être spirituel : pour lui l'être, c'est l'étendue. Le mal et son origine le troublent au dernier point. Quel espoir que l'homme qui conçoit les rapports du monde et de Dieu sous l'image d'une éponge plongée dans l'océan et toute pénétrée de ses eaux, s'élèvera à l'idée de l'être infini, spirituel, séparé du monde personnel ? Et cependant tous ces préjugés, toutes ces erreurs s'évanouissent; son esprit s'ouvre à un concept qui semblait devoir lui résister toujours. Augustin commence par reconnaître l'autorité des Ecritures. Ensuite, par l'étude de son âme, il s'élève à l'idée de l'être simple, spirituel, sans étendue ; et l'ordre

(1) *La Conversion d'un maréchal de France.* In-12, Poussielgue, 1892.
(2) Pag. 53.

des puissances qu'il reconnaît en lui-même lui donne la notion féconde de la hiérarchie des êtres, placés sur des degrés différents selon leur excellence relative. Leur hiérarchie n'a d'autre fondement que la part qu'ils ont à l'être, c'est-à-dire à la perfection. Le mal n'existe donc pas comme être, comme substance. Et voilà qu'Augustin est croyant.

La foi retrouvée fut le fondement de la restauration des mœurs. Ici cependant la lutte devait être acharnée. On ne change pas d'habitudes, en effet, aussi vite que d'idées. Nulle part, on ne trouvera un récit, plus vivant, plus vrai, plus humain du combat de l'homme contre l'homme, que celui du combat d'Augustin contre Augustin. C'est comme un poème. Il en a l'intérêt universel. On y voit sans doute la lutte d'un homme contre ses attaches, ses passions, ses habitudes, et la lutte contre un homme des mauvais instincts fortifiés par l'inconduite. Mais on ne tarde pas à reconnaître dans le drame, du reste tout intérieur, un intérêt plus large : on voit l'homme de tous les siècles aux prises avec les passions qui s'attachent à lui pour l'étouffer dans une étreinte mortelle. Il succombe dans cette lutte, mais pour se relever ensuite dans l'éclat de la victoire. Au lieu d'un récit sombre, découragé, pessimiste, nous entendons ici, même au plus fort des passions, des cris de joyeuse confiance. L'espérance illumine chacune de ces pages, qui empruntent au dénouement une moralité haute et saisissante.

Comme dans les poèmes, le merveilleux y joue son rôle, et quel rôle ! Sainte Monique, la mère du héros, implore Dieu ; et Dieu n'hésite pas à se manifester. Sans doute, vous n'assisterez pas à un conseil du ciel, qui eût blessé les idées chrétiennes. Mais les voix qui se font entendre dans le jardin, au dernier moment, qu'est-ce, sinon les messagers de la grâce de Dieu ? N'insistons pas, du reste, sur la comparaison. Elle ne pourrait pas se soutenir. Du moins, elle a l'avantage de nous donner de la conversion d'Augustin l'idée la plus haute. Je ne crois pas qu'on ait jamais mieux écrit sur un fait de l'ordre moral, qui cependant se voit tous les jours, grâces à Dieu. Mais où est

Augustin ? On ne retrouve plus son semblable dans l'histoire. Il est un de ces hommes que Dieu a pris pour loi, ce semble, de ne montrer qu'une fois, pour les poser au milieu de l'humanité comme le phare dont la lumière se projette sur tous les rivages.

XIV

Sa conversion, aussi bien, présente un caractère apologétique considérable, sur lequel il y a lieu de revenir, et qui est d'autant plus saisissant que la lutte d'Augustin contre Augustin a été plus vive et plus acharnée. Il n'y a pas ici simplement un fait de conscience privée. Qu'un homme abandonne une doctrine, philosophique ou religieuse, pour passer à une autre, cela se voit tous les jours. Aujourd'hui particulièrement le facile déplacement des idées rend les esprits inquiets : ils ne cèdent que trop à tous les vents. Un tel phénomène s'est vu à toutes les époques agitées par le travail philosophique, ou dépourvues de boussole, à la veille des grands siècles. Qu'Augustin soit devenu manichéen, puis catholique, il n'y a rien là, ce semble, qui dépasse l'ordre de la plus vulgaire donnée historique. Et cependant il en est tout autrement.

Je ferai d'abord remarquer qu'il n'a pas cédé à un entraînement. Ce qui le prouve, c'est non seulement le temps qu'il a mis à accomplir son évolution intellectuelle et morale, c'est ensuite les obstacles qu'il a surmontés, la manière raisonnable dont il a accepté la foi, ce sont enfin les sacrifices qu'il s'est imposés. Il avait quitté Carthage pour Rome, Rome pour Milan, où il occupait une chaire qui était une gloire et un gros revenu ; il quitte la chaire pour l'Eglise dans laquelle il mourra. On ne brise pas une telle carrière, si on n'est pas convaincu. Le génie recommande devant l'histoire la cause à laquelle il se donne. L'Eglise a raison de montrer à tous les siècles Augustin converti.

Cette considération cependant n'épuise pas l'intérêt apo-

logétique de la conversion de saint Augustin. Le récit présente un saisissant contraste. D'une part, c'est un état d'agitation, de trouble, de mécontentement : cet état commence avec l'abandon de la foi et le désordre de la conduite. Il s'aggrave d'autant plus, qu'Augustin va plus avant dans l'erreur et le mal. Rien ne réussit à lui donner la paix de l'âme : les diversions dans lesquelles il se jette ne font qu'augmenter son malheur, dont elles montrent la réalité évidente, cruelle et irréductible. Qu'une lutte s'engage contre Augustin qui veut sortir de cet état de mort, rien de plus naturel. On serait porté à penser que, puisqu'il se trouvait si malheureux en lui-même, c'est non seulement sans douleur, mais encore avec joie qu'il passa à un état nouveau, qu'il se laissa comme porter vers le bonheur. Mais l'habitude! Sait-on combien elle est vivace, tyrannique, égoïste? Elle n'est que trop une seconde nature. Pour la perdre, il faut se livrer à des amputations douloureuses. Tout le monde le sait, chacun le sent, parce que c'est l'expérience, on ne se dépouille de cette seconde nature qu'après de nombreuses victoires remportées sur elle. Dans Augustin, la lutte prit des proportions gigantesques. L'agitation de l'esprit et des sens s'accrut d'autant plus que la victoire approchait. L'habitude se cramponait à Augustin comme une héritière illégitime au bien qu'on lui enlève. De telle sorte qu'au dernier moment il était hors de lui ; il n'y tenait plus. Les forces physiques lui eussent manqué pour soutenir l'effort du combat, s'il eût continué. Il ne faudrait pas voir dans cette agitation, dans ce désordre intellectuel, physique et moral de l'élégant professeur de rhétorique, un motif de soupçon contre la doctrine qu'il va embrasser. La cause en est ailleurs, dans les habitudes avec lesquelles il lui fallait rompre. C'est avec un profond sentiment des nécessités de son sujet qu'Augustin a retracé les épisodes de la lutte. C'est une manière excellente de reconnaître, de proclamer, de préconiser, la providence, la sagesse et la bonté de Dieu.

Et, en effet, à cette agitation succéda un état tout opposé, qu'Augustin a rendu par ce mot qui revient souvent sous

sa plume, le repos, *quies*. Que s'était-il passé? « Tout se réduisait à ne plus vouloir ce que je voulais, dit Augustin en s'adressant à Dieu, et à vouloir ce que vous voulez (1) ». Dieu lui donna la paix. Cet état nouveau peut être décomposé en plusieurs éléments, également dignes d'attention. D'abord, au lieu de l'aigreur, de l'irritation, une douceur sans mélange. « Quelles douceurs soudaines je trouvais à renoncer aux fausses délices des vanités ! » (2). Avec cette douceur un sentiment de bien-être moral, analogue au sentiment de l'homme qui, revenant des portes du tombeau, se sent revivre. La joie succède à ce sentiment, ou plutôt naît avec lui. Cette joie découle de l'entrain qu'Augustin éprouve à quitter ces fausses vanités. Autant il avait craint de les perdre, autant il éprouve de jouissance de les voir s'évanouir. Il y tenait autrefois; maintenant il en est bien détaché. Son âme est libre des soins cuisants qu'excitaient en lui l'ambition, l'amour des richesses, « le désir de rouler dans l'impureté » (3). En un mot, il se trouvait heureux, content, satisfait, comme le poisson que l'on remet à l'eau ou l'oiseau auquel on ouvre sa cage : car il avait renoncé à ses passions et à lui-même; et il s'était donné à Dieu et à son Christ.

Cette affirmation n'est pas déduite de ce que je viens de dire, pas plus qu'elle n'est présentée ici comme une conséquence nécessaire de nos idées chrétiennes sur le bonheur. C'est un fait que saint Augustin a constaté en lui-même. S'adressant à Dieu en cet endroit de ses *Confessions*, il s'écriait : « Vous les chassiez ces fausses délices, et vous entriez à leur place, vous qui êtes plus doux que toute volupté, mais d'une douceur inconnue à la chair et au sang; plus brillant que toute lumière, mais aussi plus intime que tout ce qui est caché » (4). Le secret de son bonheur était donc là : Dieu prenait la place des bagatelles, des vanités, des passions. Augustin le goûta sans regret pour les

(1) Lib. IX, cap. I, n° I.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

choses perdues. Bien plus, il vit dans celles-ci la cause de tous ses malheurs passés.

Ce n'est pas un moment qu'il en jouit. On conçoit qu'à l'agitation que nous avons décrite, ait succédé le calme. Car c'était un état contre nature. Et d'ailleurs, dans le monde moral comme dans le monde physique, après la tempête vient la tranquillité. Alfred de Musset en offre des exemples. Mais dans Alfred de Musset cet état de calme succédant à des rages ou à des déchirements cruels ressemble à de la prostration : c'est fatigue, accalmie, impuissance. Pour Augustin, c'est la vie abondante, sereine, triomphante, qui revient, qui coule à flots dans son âme étonnée, joyeuse et rajeunie par la grâce. Il jouit de ce bonheur, qui dure toujours. Il n'a écrit ses *Confessions* que douze ans après sa conversion. Il n'a pas cessé d'avoir le sentiment très vif du bonheur qu'il en a éprouvé. Au moment où il écrit, ce sentiment a toute sa fraîcheur première. Il l'accompagna jusqu'à la tombe. Longtemps après, parlant à son peuple, il disait cela dans le langage concret qui a été un des secrets de ses succès oratoires « Habes judicem fugiens, patrem habeto rediens », si vous le fuyez, il est votre juge ; il est votre père si vous revenez à lui (1). Augustin avait retrouvé un père, son père : de là son bonheur.

Qu'est-ce à dire ? Qui est-ce qui est capable de donner un bonheur si pur, si constant, si ferme, éloigné de toute exaltation d'esprit et affranchi de tout désir ou de tout intérêt de s'aveugler soi-même ? Osera-t-on dire qu'un homme égaré dans l'erreur ou le mal peut le sentir au même titre que l'homme de bien, qui sacrifie tout à Dieu ? Ce serait le scepticisme en matière de vertu ; ce serait dire que Dieu dupe celui qui croit, à cause de ce sentiment, être son serviteur et qui l'en remercie; ce serait le renversement de l'ordre humain et de l'ordre divin. De deux choses l'une : Augustin dans sa conversion a fait ou bien un acte de folie, ou bien un acte de sagesse ; sa conver-

(1) Serm. CXLII, chap. II, n° 4.

sion, avec le bonheur qui l'a suivie, ou bien fut une aberration de son esprit, un leurre pour son âme malade, une erreur de sa raison avide de vérité; ou bien la religion à laquelle sa conversion l'amena comme au port du salut est la véritable religion de l'humanité. Tout le monde s'accorde à voir un chef-d'œuvre dans le livre de ses *Confessions*. Où serait le chef-d'œuvre, si l'hallucination, l'illusion, l'erreur en avaient écrit les plus beaux morceaux? C'est dire qu'Augustin, en se convertissant, est devenu par sa conversion même un des meilleurs défenseurs de la religion révélée, qui montre Dieu comme le créateur et le rémunérateur, comme le principe et la fin de l'homme.

Dans un manuscrit du XV[e] siècle de la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, on voit une magnifique lettre initiale, ornée, servant de cadre à une miniature italienne d'un art accompli. Dans le fond du tableau, l'artiste inconnu semble avoir voulu dessiner un des palais somptueux de Milan aux larges portiques; en avant, un évêque assis en majesté, coiffé de la mitre d'or, le corps couvert de la chape, le visage émacié, a devant lui un volumen sur lequel il écrit. Cet évêque, c'est Augustin racontant sa conversion. L'artiste inconnu a été bien inspiré. Saint Augustin se convertissant est devant l'histoire apologiste et docteur.

(*A suivre.*) C. DOUAIS.



QUELQUES MOTS SUR LES POÈTES

A PROPOS

D'UN RÉCENT VOLUME DE POÉSIES (1)

En 1839, Victor Hugo écrivait à Mme Clara Francia Mollard au sujet de poésies dont elle lui avait communiqué le manuscrit :

« Imprimez vos vers, Madame, on les lira. On les lira parce qu'ils sont nobles, on les lira parce qu'ils sont tendres, on les lira parce qu'ils sont beaux, on les lira parce qu'il y a dans ce siècle beaucoup de choses viles, beaucoup de choses méchantes, beaucoup de choses laides, et parce qu'un livre comme le vôtre repose la pensée et console le cœur. »

« Or, qui n'a pas besoin d'être consolé? Qui n'a pas besoin d'être reposé ? Nous sommes fatigués et tristes : fatigués de ce que nous faisons, tristes de ce qu'on nous fait.

« Je crois donc à la fortune de votre livre, Madame.

« Et puis, après tout, que vous importe le succès? Je refuse aux poètes le droit de se plaindre; quand les hommes leur font défaut, n'ont-ils pas la nature et Dieu ? Hé, Madame, il y aura au printemps prochain des fleurs, des feuilles, des prés verts, des ruisseaux joyeux et murmurants, des

(1) *Poésies catholiques*, par Philibert GUILLEMIN. In-8 de 343 pages. 3 fr. 50 franco chez l'auteur à Verjus (Saône-et-Loire).



arbres qui frissonneront, des oiseaux qui chanteront dans un rayon de soleil ! Que vous importe le reste ? Que vous fait la célébrité ? N'avez-vous pas la poésie ? Que vous fait le misérable sou vert-de-grisé, sans effigie et sans empreinte ? N'avez-vous pas le sequin d'or ? » (1).

Ces consolations, si elle sut les goûter, ne furent pas inutiles à Mme Clara Francia Mollard. Il ne paraît pas que la prédiction du grand poète se soit réalisée, et qu'on ait beaucoup lu ses vers. Ils méritaient pourtant d'être lus, et l'éloge du maître n'avait rien d'exagéré. *Grains de sable* est une œuvre vraiment remarquable au point de vue poétique et en même temps — ce qui ne déplaisait pas alors à Victor Hugo — profondément chrétienne.

Les poésies que Philibert Guillemin publie aujourd'hui sous ce titre : *Poésies catholiques*, l'emportent encore sur celles de Mme Mollard. On y trouve plus de souffle, plus de verve, plus d'invention, et l'inspiration chrétienne s'y fait sentir davantage encore. Auront-elles plus de succès ? Nous serions tenté de le dire à l'auteur en prenant le contre-pied des paroles d'Hugo : « On ne lira pas vos vers, parce qu'ils sont nobles, parce qu'ils sont beaux, parce qu'ils sont chrétiens. Si vous parliez de femmes adorées, de serments d'amour, d'intrigues ; si vous mettiez sous les yeux de vos lecteurs des scènes légères et même un peu scandaleuses, avec votre beau talent, votre science du rythme et votre souplesse de tons, on pourrait vous prédire le succès. Mais vous faites passer dans des vers magnifiques les splendeurs des vérités chrétiennes et vous retracez avec un pinceau délicat les chastes scènes de l'Evangile. Qui voulez-vous que cela intéresse ? Vous risquez bien n'avoir pour vous que « la nature et Dieu. »

Ce qui nous rassure, c'est que Philibert Guillemin a des qualités capables de lui faire pardonner par les lecteurs frivoles ce que sa poésie a d'élevé, de sérieux et de chrétien.

Un des charmes de cette poésie c'est qu'elle est, en beau-

(1) Lettre placée en tête de l'ouvrage intitulé *Grains de sable*, par Mme C. F. Mollard.

coup d'endroits, personnelle et intime. On ne cherchait que des vers, et voici que tout d'un coup, derrière ces vers, on trouve une âme :

Dans la plus douce des vallées,
Où court le Doubs
Parmi ses îles barbelées
De framboises noires mêlées
A l'osier roux,

Un village dormait dans l'ombre
Comme un doux nid;
Une lampe sous un toit sombre...
Et tout auprès dans la pénombre
Un petit lit.

Un ange vole à ce petit lit :

Il s'assit là, veilla sans trêve
Sur ce berceau.

L'ange enseigna à l'enfant qui reposait dans ce berceau de douces et belles choses, et en particulier l'amour de la retraite et du silence, et l'enfant devenu homme s'en ressouvint.

Il suivit donc cette consigne
De parti pris,
Evita de se mettre en ligne,
Et nulle part ne parut digne
Que de mépris.

Avait-il subi l'influence
A son insu
D'un certain fonds de défiance
Que l'ange au temps de sa souffrance
Aurait conçu ?...

Je ne sais; son âme est craintive,
Un rien l'émeut;
C'est une pauvre sensitive
Qui s'ouvre, se ferme, et s'avive
Comme elle peut.

Il garde comme une habitude
D'esprit lassé ;
C'est une vague inquiétude,
La somnolente lassitude
D'un cœur blessé.

Autour de lui tout ce qui souffre
Le fait souffrir.
Son cœur gémit, comme le gouffre
Où bout le bitume et le soufre,
Mais sans s'ouvrir.

On dirait qu'il reçoit blessure
De tous les coups
Qui frappent chaque créature,
Qu'en lui les maux de la nature
Ont rendez-vous.

La muse qui l'a fait poète
Ne sent d'attrait
Que pour une obscure retraite;
Et c'est là que sa voix discrète
Chante en secret.

Le plus souvent c'est porte close
Et dans la nuit,
A l'heure calme où tout repose,
Que furtive elle approche, et cause
A petit bruit.

Ah! ce n'est pas sans violence
A ses penchants,
Qu'il est sorti de son silence
Pour livrer à la médisance
Ses pauvres chants!

Cette allure timide accuse
Du désarroi,
Volonté gravement percluse;
Cependant il aime sa muse
De bonne foi (1).

(1) *La Muse du poète*, p. 193.

Ces aveux ingénus et ces confidences naïves touchent et attachent. L'âme que ces aveux et ces confidences, ou plutôt que ces poésies, dans leur ensemble, nous font entrevoir est bien l'âme d'un poète.

On peut dire, en prenant le mot de poète dans sa véritable acception, qu'il n'existe pas de poète médiocre.

On a souvent répété le mot d'Horace :

Mediocribus esse poetis
Non homines, non dî, non concessere columnæ (1).

Le mot est très juste; mais il faut le comprendre comme Horace le comprenait. Or, la pensée d'Horace est que la poésie ne supporte pas la vulgarité et la banalité, mais qu'elle exige des qualités particulières sans lesquelles ce qu'on a de mieux à faire, quand on a quelque chose à dire, c'est de le dire en prose. La pensée d'Horace est exactement celle qu'exprimait Alfred de Musset dans cette boutade :

Est-il, je le demande, un plus triste souci
Que celui d'un niais qui veut dire une chose,
Et qui ne la dit pas faute d'écrire en prose?
J'ai fait de mauvais vers, c'est vrai; mais, Dieu merci!
Lorsque je les ai faits, je les voulais ainsi,
Et de Wailly ni Boiste, au moins, n'en sont la cause.

La pensée d'Horace est que, pour écrire en vers, il faut être poète, et que pour être poète il ne suffit pas d'avoir une grande facilité à trouver des rimes et de savoir cadencer des mots :

Neque enim concludere versum
Dixeris esse satis; neque si quis scribat uti nos
Sermoni propiora, putes hunc esse poetam (2).

La science du rythme ne suffit pas : il y faut de l'âme, une âme ayant de l'élévation et de la sonorité :

(1) *De arte poeticâ*, p. 193.
(2) Sat. lib. I, sat. IV, v. 40.



Ingenium cui sit, cui mens divinior atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem (1).

Du reste Horace ne dit pas que parmi les vrais poètes il ne faut ranger que les poètes de génie. Autant vaudrait dire que parmi les oiseaux on ne doit compter que les aigles.

Entendez-le bien, ô poète, ce qu'on exige de vous, ce n'est pas que vous chantiez comme un rossignol, mais simplement qu'au lieu de parler, vous chantiez, ne fût-ce que comme la fauvette. On ne vous oblige pas à prendre l'essor de l'aigle; on veut qu'au lieu de marcher vous voliez, sinon comme le condor, du moins comme la perdrix. Seulement chanter et voler, ou, pour parler sans figure, avoir de la poésie, ce n'est pas seulement construire des vers, c'est avoir du souffle, de l'élan, de la verve, de l'inspiration, de la couleur et de l'harmonie, et parler une langue non seulement rythmée, mais vivante, une langue où

L'on surprend un regard, une larme qui coule (2),

une langue que, dans sa partie éthérée et la plus essentielle, ne sauraient enseigner ni les livres ni les hommes :

L'homme n'enseigne pas ce qu'inspire le ciel;
Le ruisseau n'apprend pas à couler dans sa pente,
L'aigle à fendre les airs d'une aile indépendante,
L'abeille à composer son miel (3).

L'auteur dont nous signalons les poésies sent qu'il a des ailes et, sans se faire illusion sur leur envergure, il s'en sert pour voler. Nous sommes de ceux qui pensent qu'il fait bien.

Car, si de l'aigle audacieux
On admire la grande allure,
Le coup d'œil ferme qui mesure,
De son roc, la hauteur des cieux;

(1) Sat. lib. I, sat. IV.
(2) ALFRED DE MUSSET. Premières poésies. *Le Saule.*
(3) LAMARTINE. Second. Méd. *Le Poète mourant.*

Si la langue mélodieuse
Du cygne enchanteur de ces bords
Suspend à ses divins accords
La nature silencieuse;

On aime l'alouette aussi
Qui vers le ciel en priant monte,
Suivant de l'œil, et sans mécompte,
L'humble nid où dort son souci.

Sois donc l'alouette qui prie,
En tirant son vol vers l'azur,
Et rappelle au cœur doux et pur
Le droit chemin de la Patrie (1).

C'est ainsi que notre poète plaide sa cause auprès du public. Une cause ainsi plaidée, si seulement le public voulait entendre, est une cause gagnée. Mais le public a bien autre chose à faire que d'écouter les poètes. Il a ses aflaires, ses plaisirs, et pour occuper ses loisirs, des livres de science, s'il est sérieux; et, s'il est frivole, des romans.

Pendant ce temps-là chantez, alouettes, alouettes des champs et alouettes de la poésie : le public n'en a cure.

Les poésies dont nous essayons de faire connaître ici le genre et le caractère, sont très bien représentées par le chant et le vol de l'alouette.

Le chant de l'alouette n'a rien de particulièrement mélodieux; mais il se fait remarquer par quelque chose de vif et de dégagé, et surtout par je ne sais quoi d'aérien qui emporte l'âme vers le ciel. C'est exactement le caractère de la poésie de Philibert Guillemin.

L'alouette monte dans les airs en traçant une spirale qui donne une sorte de vertige, enveloppée et comme perdue dans un tourbillon de notes rapides et pressées qui semble la soulever vers des régions supérieures. Sans atteindre les sommets où plane l'aigle, elle s'élève cependant très haut; elle redescend ensuite vers la plaine, au milieu des blés qui se teignent d'une couleur d'or, des bluets qui étalent leur azur et des coquelicots empourprés, et elle aime à s'y tenir cachée.

(1) Préface. *A ma Muse*, p. 10.

Ainsi fait notre poète.

Voulez-vous le suivre quand il s'élève? Ecoutez cette *Méditation sur les tombeaux des empereurs romains* :

Ils étaient grands, dit-on, leurs fronts touchaient aux cieux.
Les nations ployaient, sous leurs pieds dédaigneux,
Le flanc dans la poussière.
. . . .
. . . .
Comme dans les hivers de grands nuages sombres
S'étendent sous le ciel et couvrent de leurs ombres
La terre, ainsi leur règne a prolongé la nuit.....
Et l'on entend monter du fond de ces ténèbres
Des gémissements sourds et des plaintes funèbres,
Clameur des opprimés qui toujours les poursuit.

O Césars, hauteurs écroulées,
Savez-vous à présent quel Dieu vous a vaincus?

Cette *Méditation*, qui n'a pas moins de 163 vers, est tout entière sur ce ton. On jugera probablement que c'est là un assez beau coup d'aile (1). Mais le poète en a bien d'autres, et de plus beaux encore.

Quand il redescend de ces hauteurs ce n'est pas dans la boue, ni dans les lieux malsains, mais, comme l'alouette, au milieu des blés et des fleurs. Ce n'est jamais non plus jusqu'à la simple prose rimée. Chez lui rien de banal, ni de vulgaire. Il possède un sens profond du symbolisme qui suffirait à l'en préserver.

Tout parle dans l'univers;
Il n'est rien qui n'ait son langage (2).

Tout parle à l'âme du vrai poète.

(1) L'auteur a placé cette pièce et deux autres non moins belles dans un appendice, en nous faisant remarquer que ce sont là des œuvres d'écolier, des compositions de rhétorique. Il faut convenir que ce rhétoricien promettait un maître.

(2) LAFONTAINE. Livre XI. Epil.

Loi sainte et mystérieuse !
Une âme mélodieuse
Anime tout l'univers ;
Chaque être a son harmonie,
Chaque étoile son génie,
Chaque élément ses concerts.

Ils n'ont qu'une voix, mais pure,
Forte comme la nature,
Sublime comme son Dieu ;
Et, quoique toujours la même,
Seigneur, cette voix suprême
Se fait entendre en tout lieu.

Quand les vents sifflent sur l'onde,
Quand la mer gémit ou gronde,
Quand la foudre retentit,
Tout ignorants que nous sommes,
Qui de nous, enfants des hommes,
Demande ce qu'ils ont dit ? (1).

Ce qu'ils ont dit les poètes le comprennent d'instinct, et ils nous le traduisent et nous le répètent dans une langue qui n'est qu'à eux. Il n'est pas une des pièces du volume que nous analysons qui ne porte ce cachet du symbolisme. Il est plus particulièrement marqué dans *Quid*, *la Pâquerette* et *les deux Véroniques*, trois pièces ravissantes que nous voudrions pouvoir citer en entier.

Ce langage de la nature les poètes nous le répètent, chacun à sa manière. La manière d'un écrivain, surtout d'un poète, même quand elle n'est pas la plus relevée et la plus distinguée de toutes, lui donne un vrai mérite dès lors qu'elle est véritablement à lui. C'est là un des mérites de Philibert Guillemin. Il est vraiment original, vraiment lui, Il peut dire avec Alfred de Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre,

Les traits de ressemblance qu'on remarque entre lui et quelques-uns de nos grands poètes viennent de la nature et

(1) Lam. *Harm. poét.* Désir.

non de l'imitation. Il n'imite personne. Celui de nos poètes auquel il ressemble le plus, c'est Lamartine. Sa poésie rappelle celle du chantre des *Méditations* par son élévation, sa facilité, son abondance, sa grâce et son harmonie. Seulement, s'il possède, à un degré inférieur, quelques-unes des qualités de Lamartine, il faut bien dire qu'il a aussi, quoique moins accentués, plusieurs de ses défauts. Les plus grands poètes ont les leurs. Si nous avions à traiter les *Poésies catholiques* comme un professeur traite le devoir de son élève — ce qui n'est pas le cas, et ce qui serait fort regrettable — nous changerions certaines expressions, nous modifierions quelques hémistiches et quelques vers, nous irions même jusqu'à en retrancher deux ou trois pièces, à commencer par la première *Au lecteur*, qui n'est pourtant pas mauvaise. Qu'est-ce que cela prouve? Que nous sommes un peu sévère, et voilà tout. Il n'est pas interdit aux critiques de laisser entrevoir aux poètes qu'ils ne sont pas absolument parfaits et de se mêler un peu de leurs affaires; mais il m'est avis qu'ils doivent y mettre de la discrétion. Sans doute les poètes, même les meilleurs, ont de temps en temps des inspirations qui ne sont pas heureuses, et il peut bien leur arriver de se tromper quelquefois. Mais les critiques sont-ils bien sûrs d'avoir toujours raison?

Et puis ces défauts de Phil. Guill., si vraiment défauts il y a, sont rachetés par tant de précieuses qualités! Pour en concevoir contre l'ensemble de son œuvre une impression fâcheuse il faudrait être de l'humeur de ces touristes intelligents et aux idées larges qui, si vous les interrogez au sortir d'une belle cathédrale, n'ont guères qu'une chose à vous dire : ils ont remarqué de la poussière sur les bancs et des toiles d'araignées aux murs!

Parmi les qualités qui nous semblent de nature à racheter les défauts de Ph. Guill. nous signalerons sa mélancolie et sa manière poétique de traiter le récit.

La mélancolie des *Poésies catholiques* n'est point, comme il arrive trop souvent, un thème banal. Elle porte le cachet d'une véritable originalité. Elle plaira aux âmes dans lesquelles le sentiment de la caducité des choses humaines

creuse un vide douloureux, parce qu'elle est sincère. Elle plaira aux simples amateurs, parce qu'elle est humouristique. Elle plaira aux chrétiens, parce qu'au lieu d'être sombre et désespérée, elle est illuminée d'un rayon d'en haut, sereine, résignée, souriante même.

Quant à la manière poétique dont Ph. Guill. traite le récit, c'est là, à notre avis, une de ses qualités maîtresses, la principale de toutes. Il possède, grâce à son remarquable talent d'invention, l'art de transformer un fait, une scène, sans leur faire perdre leur vérité. *Aurore et soleil, Pleurs et joies de Rachel, Moyse* sont des pièces qui, au point de vue poétique, seraient bien à leur place dans *la Légende des siècles* qu'elles ne dépareraient pas du tout. Si *Vigilandum*, qui a de grandes beautés, a des endroits faibles, cela tient à la nature du sujet. Pour retracer le grand drame du Calvaire, et la scène surhumaine de la Résurrection, le talent ne suffit pas ; il faudrait du génie. *Pleurs et joies de Rachel* est ravissant d'invention et de sentiments, en même temps que remarquable par le rythme. C'est l'histoire rendue lyrique. Note poète y excelle. *Aurore et soleil* est, à notre avis, plus beau encore :

L'an cinq mille du monde et le huit de septembre,
A l'heure où dans l'éther jetant leurs reflets d'ambre,
Les astres scintillaient, vifs et silencieux,
A l'heure où tout dormait sous ces regards des cieux,
Seul dans Jérusalem, sur le sommet du temple,
Comme épris d'un objet qu'en son rêve il contemple,
Un vieil hébreu veillait. Tourné vers l'orient,
Plongeant au fond du ciel son regard suppliant,
Il cherchait, anxieux, une étoile inconnue,
L'étoile de Jacob, et qu'il croyait venue.....

Le vieillard Siméon — car c'est lui et le poète le nommera un peu plus loin — chante le *Rorate cœli desuper :*

Et regardant la terre, il étendait les bras
Vers les monts où la lune, à son zénith montée.
Tamisait finement sa lumière argentée,
Et voici qu'au-dessus du bleuâtre horizon,

Illuminant le toit d'une pauvre maison,
Une rougeur pointait comme un lever d'aurore.
Sur le monde pourtant la nuit régnait encore,
Et l'étrange lueur colorait l'occident....

Cette rougeur le poète nous apprend qu'elle annonçait la naissance de la Mère du Messie. Seize ans plus tard Siméon était au temple de Jérusalem :

Il avait vu rougir la virginale aurore,
Il attendit seize ans le lever du soleil.

Puis vient dans le même style la scène de la Présentation.

Moyse, trait emprunté aux Vies des Pères du désert, est d'un genre différent. C'est une broderie charmante.

Si Ph. Gill. ne nous a pas donné plus tôt ces poétiques récits, s'il ne nous en a pas donné un plus grand nombre, c'est qu'il n'osait pas. Il n'osait pas tout à fait croire à son talent de poète; encore moins croyait-il à la faveur du public. Ses hésitations ont duré vingt-cinq ans, nous dit-il. Il essayait bien de chanter, mais soudain une voix l'arrêtait. Quelle voix, ô poète ?

C'est une voix qui m'a dit : « A quoi bon ?
A quoi bon ! vois ; cent poètes en France,
Le luth en main, ont passé bien chantant
Parmi les sourds ; devant l'indifférence,
Le cœur navré, tomba leur espérance ;
Ta pauvre muse en verra tout autant » (1).

Il est sûr que parmi ces cent poètes ou soi-disant poètes quelques-uns méritent bien leur sort ; mais est-ce une raison pour les accueillir tous avec une égale indifférence et un égal dédain, comme si la poésie n'était qu'un jeu d'enfant et le passe-temps des désœuvrés ? « La poésie, dit Fénelon, est plus sérieuse et plus utile que le vulgaire ne le croit ». Léon Gautier, un esprit sérieux et qui voit de haut, a écrit dans ses *Portraits contemporains* cette phrase

(1) *Diffidentia*, p. 92.

que nous proposons à la méditation de ces génies supérieurs qui sourient dès qu'on leur parle d'un volume de vers :

« Il ne manque pas aujourd'hui d'intelligences médiocres qui dédaignent la poésie et ne lui trouvent aucune utilité religieuse, ni sociale. C'est faire preuve d'une véritable myopie de l'entendement » (1).

Cet éminent écrivain qui est, on le sait, un de nos premiers érudits, ne craint pas de dire dans ses *Portraits littéraires :* « Nous avons besoin de poètes » (2).

Cela est vrai.

Nous avons besoin de poètes pour nous aider à détourner nos regards des réalités attristantes et à nous détacher des choses basses.

Il nous faut quelque chose, en cette triste vie,
Qui, nous parlant de Dieu, d'art et de poésie,
Nous élève au-dessus de la réalité ;
Quelques sons plus touchants dont la pure harmonie,
Echo pur et lointain de la lyre infinie,
Transporte notre esprit dans l'idéalité (3).

Les vrais poètes ressemblent à ces anges de la terre dont parle Hugo dans une pièce ravissante. Ils viennent à nous

Beaux, purs, et chacun d'eux portant sous sa paupière
La sereine clarté des paradis profonds.
Puis, quand ils ont, pieux, baisé toutes les plaies,
Pansé notre douleur, azuré nos raisons,
Et fait luire un moment l'aube à travers nos claies,
Et chanté la chanson du ciel dans nos maisons,
Ils retournent là-haut parler à Dieu des hommes (4).

Nous avons besoin de poètes pour orner la vérité des charmes dont un grand nombre travaillent à parer l'erreur, et pour mettre autour de la vertu les fleurs que d'autres

(1) P. 122.
(2) P. 422.
(3) *Poésies canadiennes*. Crémazie. Emigration.
(4) Contempl., Claire.

mettent autour du vice. Nous avons besoin de poètes pour nous aider à arrêter notre pensée avec joie, complaisance et amour, suivant le conseil de l'apôtre, sur tout ce qui est vrai, sur tout ce qui est chaste, sur tout ce qui est juste, sur tout ce qui saint, sur tout ce qui est aimable. *Quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia.... hæc cogitate* (1).

Nous avons besoin de poètes pour nous aider à comprendre ce que Dieu nous dit par les mille voix de la nature, et à nous élever à lui par le spectacle de la création, comme saint Augustin, comme saint Anselme, comme saint François d'Assise, comme sainte Catherine de Sienne, comme saint François de Sales, comme la plupart des saints.

Il est parmi les fils les plus doux de la femme
Des hommes dont les sens obscurcissent moins l'âme,
Dont le cœur est mobile et profond comme l'eau,
Dont le moindre contact fait frissonner la peau,
Dont la pensée en proie à de sacrés délires
S'ébranle au doigt divin, chante comme des lyres,
Mélodieux échos semés dans l'univers
Pour comprendre sa langue et noter ses concerts :
C'est dans leur transparente et limpide pensée
Que l'image infinie est le mieux retracée,
Et que la vaste idée où l'Eternel se peint
D'ineffables couleurs s'illumine et se teint!
Ceux-là fuyant la foule et cherchant les retraites,
Ont avec le désert des amitiés secrètes;
Sur les grèves des flots en égarant leurs pas
Ils entendent des voix que nous n'entendons pas;
Ils savent ce que dit l'étoile dans sa course,
La foudre au firmament, le rocher à la source,
La vague au sable d'or qui semble l'assoupir,
Le bulbul à l'aurore et le cœur au soupir.
Les cornes des béliers rayonnent sur leur tête,
Ecoutez-les prier, car ils sont vos prophètes :
Sur l'écorce, ou la pierre, ou l'airain écrivez

(1) Philipp. IV, 8.

Leurs hymnes les plus beaux pour l'avenir gravés;
Chargez-en des enfants la mémoire fragile,
Comme d'un vase neuf on parfume l'argile (1).

Nous voudrions qu'on parfumât des poésies qui réalisent ce bel idéal, mais de celles-là seulement, l'âme des enfants et aussi et surtout l'âme des jeunes gens, en donnant une large place à ces poésies dans les bibliothèques à leur usage et dans les listes souvent si prosaïquement, si pauvrement, si platement, si étroitement et si ladrement composées de leurs livres de prix.

P. RAGEY, *mariste.*

(1) LAM. *La Chute d'un ange.* Huitième vision.



JEAN-JACQUES ROUSSEAU

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX DE LA CRITIQUE ET DE L'HISTOIRE

Suite (1)

VII

L'*écrivain*, dans Rousseau, est aussi grand que l'homme est « vil et méprisable », et que son œuvre est paradoxale et sophistiquée.

Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël (2), Villemain, Cousin, Sainte-Beuve, Victor de Laprade (3), Nisard, Gérusez, Saint-Marc Girardin, Vinet, Bersot, Paul Albert, Schérer, Amiel, Caro, Bersot, M. Jules Lemaître, M. Brunetière, M. Jules Simon (4), M. Victor Fournel, M. Desnoiresterres, tous les critiques de ce siècle en un mot, ont admirablement parlé du style de Rousseau (5), et il n'y a

(1) Voir les numéros de juin, juillet et août.

(2) *Lettre sur les ouvrages et le caractère de Rousseau* (1788). — *Courte réplique à l'auteur d'une longue réponse* (1789).

(3) *Sentiment de la nature chez les modernes.*

(4) *Discours* du 3 février 1889, à l'inauguration de la statue de Rousseau.

(5) M. Beaudouin lui-même, qui, au dire de M. Lintilhac (*Revue critique*), n'a pas visé à faire œuvre de critique littéraire, a parfaitement mis en relief les qualités de Rousseau comme écrivain. Il lui manque seulement de les avoir résumées dans une vue d'ensemble.

qu'à recueillir et à résumer leurs jugements pour se faire une idée juste des *mérites* et des *défauts* de l'auteur de l'*Emile*.

C'est un lieu commun de dire que Rousseau a retrouvé et rouvert en France la source du *sentiment et des émotions de l'âme :* de cette source tarie depuis Racine et Fénelon, il a fait jaillir des beautés d'autant plus ravissantes que son siècle et ses contemporains les ignoraient davantage. — Depuis que le scepticisme était à la mode, depuis que l'incrédulité du XVI[e] siècle, qui avait traversé le siècle de Louis XIV comme un fleuve souterrain, avec Lamothe-Le-Vayer, Saint-Evremond, Bayle, Ninon et la société du Temple, s'étalait au grand jour et coulait à pleins bords, depuis que la raison philosophique et l'analyse scientifique régnaient en souveraines, le sentiment s'était envolé au ciel avec la foi; la littérature était d'une sécheresse déplorable, et si Voltaire s'avisait de faire pleurer avec *Zaïre* ou *Alzire,* il se trouvait, à la sortie du spectacle, un mathématicien pour protester au nom de son siècle et dire froidement : « Qu'est-ce que cela prouve ? » On tenait le sentiment en défiance; on l'accueillait avec un ricanement ironique, et les Fontenelle, les Voltaire, les Montesquieu, les habitués des salons de M[me] de Tencin, de M[me] de Lambert, de M[me] Geoffrin, de M[me] du Deffand, de M[lle] de Lespinasse, ne voyaient dans la sensibilité qu'une vierge folle, dont les charmes même étaient suspects. Jamais la conversation n'avait été plus étincelante, ni l'esprit plus vif, plus libre, plus hardi, plus pétillant; jamais aussi le cœur et l'émotion n'avaient occupé moins de place que dans cette société légère, frivole, frondeuse, qui travaillait à détruire toute autorité religieuse et sociale, et semblait s'incarner dans « le roi Voltaire » (1) qui avait le génie de l'esprit, mais ignorait

(1) « Dites-nous, célèbre Arouet, lit-on dans la deuxième partie du *Discours sur les sciences et les arts*, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à votre fausse délicatesse, et combien l'esprit de galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes! »



absolument ce que c'est que le cœur (1). — Tout à coup, vers le milieu du siècle, retentit une note nouvelle; elle étonne d'abord, elle ravit bientôt : c'est Rousseau qui parle, avec un accent légèrement exotique, la langue du sentiment proscrit et exilé; c'est Rousseau qui oppose la philosophie du cœur à celle de la raison et de la science aride et froide; c'est Rousseau qui proclame l'infaillibilité de la conscience, « du sens moral »; c'est Rousseau qui veut faire « remonter à l'amour » ou à ce qu'il décore de ce nom un siècle qui descend vers les bas-fonds du scepticisme athée; c'est Rousseau qui, en présence des disciples du XVII[e] siècle, disant plus ou moins avec Descartes et Pascal : « Travaillons donc à bien penser, c'est de là qu'il nous faut relever », s'écrie avec un généreux enthousiasme : « Travaillons donc à bien sentir... Si nous sommes petits par nos lumières, nous sommes grands par nos sentiments... La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne... Si c'est la raison qui fait l'homme, c'est le sentiment qui le conduit. La sensibilité est le principe de toute action ». Chose étonnante, malgré les sarcasmes de Voltaire et des « philosophes », l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* a si bien échauffé le siècle de ses ardeurs, il a si bien embrasé ses contemporains du feu de ses passions, qu'à partir de 1760 la *sensibilité* a pénétré partout, dans le langage, les mœurs, les livres. « Rationalisme et sensibilité, dit excellemment M. Faguet (2), ont régné parallèlement vers la fin de cet âge, se reconnaissant bien pour frères, en ce qu'ils dérivaient de la même source, qui n'est autre qu'orgueil personnel et estime de soi, mais frères ennemis,... vivant côte à côte, prenant tour à tour la parole, mêlant leurs voix en des phrases obscures autant que solennelles, dieux invoqués en même temps d'une même foi indiscrète et d'un même enthousiasme confus.

(1) Sans doute, la sensibilité existait, elle était dans Marivaux, dans La Chaussée, dans Prévost, comme le fait remarquer M. Faguet; mais c'étaient là des exceptions, tandis qu'après Rousseau elle devint prétentieuse, exubérante, coulant comme de source, se croyant une vertu, s'estimant un devoir.

(2) *Dix-huitième siècle. Avant-propos*, XV et XVI.

Les hommes ont été plutôt de la religion de la raison, les femmes de la religion *du sentiment* », ou de la sentimentalité vague de Julie d'Etanges et de Saint-Preux.

Avec la sensibilité, Rousseau a ramené dans la littérature l'*imagination*, ses couleurs brillantes, ses grandes images, ses rêveries grandioses ou mélancoliques, ses mouvements variés et puissants. « Il n'y a qu'un géomètre et qu'un sot, disait-il, qui puisse parler sans figures. » Lui, il multiplie les prosopopées, les apostrophes, les comparaisons, les métaphores, que sa puissante imagination lui fournit avec une inépuisable abondance. « Autant dire que c'est un *poète*, et il est très vrai que c'est un des plus grands poètes de notre race. Seulement, c'est un poète né dans un siècle de théories, de systèmes et de raisonnement, et sa poésie, il l'a mise, sous l'influence de ses contemporains, dans des systèmes et des théories : c'est là son originalité en même temps que le danger perpétuel, et pour lui-même et pour les autres, de tout ce qu'il écrit et de tout ce qu'il pense. Entraîné comme tous les poètes à un rêve de perfection, de vie idéale, froissé, comme tous les poètes, par ce qu'il y a de vulgaire dans la vie telle qu'elle est, et dans la société telle qu'elle existe autour de nous, il s'est réfugié, non pas comme les poètes à l'ordinaire, dans des théories, des contemplations, des visions, mais dans des rêveries politiques et des doctrines sociales, où il a apporté, non l'observation et l'étude des faits, mais des constructions à *priori* et des abstractions de « promeneur solitaire » (1). Le contraste inévitable et frappant entre les brillantes chimères, au sein desquelles il se laissait emporter sur les ailes de son imagination, et les décevantes imperfections de la réalité, dans laquelle il retombait au retour de ces enivrantes rêveries, devait engendrer et engendra chez Jean-Jacques cette *mélancolie* que La Fontaine seul avait connue au XVII[e] siècle (2), et qui, désormais,

(1) E. FAGUET. *Dix-huitième siècle*, p. 598.

(2) Il nous dit qu'il nous tourne en volupté

Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.

Il y a pourtant aussi dans Massillon, *Sermon sur les afflictions*, le

poétisée, idéalisée par les disciples et les successeurs de Rousseau, deviendra, comme on l'a dit pompeusement, la reine des grandes âmes.

Rousseau n'a pas été seulement l'un des plus glorieux rénovateurs de la sensibilité, de l'imagination et de la poésie au XVIIIe siècle, il a été le véritable créateur du *sentiment de la nature* dans la littérature française. — Avant lui, ce sentiment n'avait guère produit, au moyen âge, que quelques refrains moins sentis qu'appris et plaqués ; au XVIe siècle, que quelques grandes et belles pièces comme l'élégie de Ronsard *Contre les Bûcherons de la forêt de Gastine*, la jolie chanson du *Vanneur de blé* de Joachim du Bellay et l'exquise chanson d'*Avril*, qui valut à Remy Belleau l'honneur d'être appelé par Ronsard le *peintre de la nature ;* au XVIIe siècle (1), que les *Fables* de La Fontaine, quelques stances de Racan, de Segrais, quelques vers détachés de Corneille, de Racine, de Molière, de Boileau, quelques traits de Balzac, de Mme de Sévigné, disant « adieu aux feuilles, dans ces beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids », dépeignant « les arbres parés de perles et de cristaux, ses réveils de la nuit qui ont été noirs, ses réflexions du soir qu'un souffle, un rayon de soleil emporte », et de Fénelon, décrivant dans sa prose poétique la grotte de Calypso ou quelque paysage entrevu dans la simplicité du monde naissant. La nature « était morte aux yeux des hommes » du XVIIIe siècle, et les poètes descriptifs contemporains de Rousseau, Saint-Lambert et Delille, n'en faisaient que l'élégante et sèche anatomie. — Rousseau lui rendit une âme en lui prêtant la sienne : « Vous animez et passionnez toute la nature », pourrait-on lui dire en lui appliquant le mot d'Horace à Virgile dans Fénelon. Elevé loin de Paris et des salons, où l'homme est si grand et la nature si petite, plein des souvenirs de ses belles montagnes,

sentiment d'une mélancolie inconnu dans le XVIIe siècle (DE SACY : *Variétés littéraires*).

(1) « Les esprits doux et amateurs des belles-lettres, disait Mme de Rambouillet, ne trouvent jamais leur compte à la campagne. »

de ses beaux lacs de la Suisse et de la Savoie, ayant passé et repassé vingt fois, dans les voyages de sa jeunesse aventureuse, à travers les plus beaux paysages de la France et de la Lombardie, il avait de bonne heure ouvert son âme à la voix enchanteresse de la campagne : il l'avait écoutée avec ravissement à Bossey, où il criait de joie en découvrant le germe des graines qu'il avait semées ; à Annecy, où il était heureux d'avoir de la verdure devant ses fenêtres ; à Chambéry, aux Charmettes, à l'Ermitage. Devenu écrivain, il jeta dans ses ouvrages ses poétiques émotions ; il raconta, comme un des plus doux souvenirs de sa jeunesse, la nuit passée sur les bords de la Saône, dans l'enfoncement d'une terrasse, près de Lyon (1), avec les cimes des arbres comme ciel de lit et le chant d'un rossignol pour bercer son sommeil. Il a le droit de se dire « le peintre et l'apologiste de la nature », soit qu'il nous montre les rochers de Millerie et les flots bleus du Léman qui se déroulent à leur pied (2), soit qu'il nous dépeigne les délices de sa solitude des Charmettes, soit qu'il nous parle de la forêt de Montmorency, ou de ses rêveries dans la petite île Saint-Pierre (3). Il ne garde pas ses couleurs uniquement pour les grandes scènes de la nature qui enchantent son âme : il ne les refuse à aucun des petits objets qui l'ont ému, fleur des champs ou simple pervenche, parfumée du souvenir de son bonheur. Les vignes, les vergers, les gras pâturages, ombragés de bosquets et bordés d'arbrisseaux, les danses rustiques au temps des vendanges, les graminées des prés, la mousse des bois, un moulin qui tourne, un bateau qui

(1) On y montre encore « la grotte de Rousseau ».

(2) L'auteur de ces lignes, qui a passé quelques mois dans les lieux célébrés par Rousseau, trouve qu'ils méritent bien les descriptions ravissantes qu'il en a laissées.

(3) « J'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché. Là, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes, que la rêverie éteignait en moi. »



passe, un bouvier qui laboure, la rivière qui coule, l'oiseau qui vole, attachent ses regards. Il associe la nature à ses joies et à ses espérances, à ses peines et à ses regrets. Elle est pour lui une confidente et une consolatrice; il est pour elle l'interprète de ses mystères et le chantre de ses harmonies. « Il est le premier, dit Victor de Laprade, qui ait fait entrer dans sa vie, comme des témoins sensibles à ses peines et à ses joies, le paysage qu'il habitait avec tous les êtres dont ce coin de terre était peuplé; le premier, il a reçu des lieux choisis pour ses retraites ou découverts dans ses promenades, des impressions assez profondes, assez sérieuses pour devenir en lui des biens ou des maux réels. » C'est ainsi qu'il a infusé une sève nouvelle à notre littérature froide, sèche et décolorée : « Il a mis du vert dans notre littérature », a dit Sainte-Beuve.

Avec son amour ou plutôt sa passion de la nature, Rousseau portait au cœur la *flamme d'une éloquence brûlante.* C'est un de nos plus grands orateurs, il a toutes les facultés oratoires : sensibilité, imagination, logique vigoureuse, raisonnement invincible, dialectique serrée et entraînante, si bien qu'une fois qu'on lui a accordé son point de départ, il faut le suivre jusqu'au bout! L'éloquence « est sa grande qualité », dit Nisard, la qualité maîtresse par laquelle il a exercé tant d'influence sur ses contemporains.— Depuis Bossuet et Massillon, la littérature avait perdu le tour oratoire : Fontenelle et Lamotte, Le Sage et Marivaux avaient rejeté le style périodique pour une petite prose claire, aisée, spirituelle, vive et alerte, que Montesquieu mania supérieurement, sinon toujours à propos, et dont Voltaire offrit jusqu'à la fin le plus parfait modèle. — A cette prose à la mode Rousseau opposait la phrase large, sonore, oratoire, moins limpide, mais à la fois plus souple et plus majestueuse, qu'avait aimée le XVII[e] siècle, formé à l'école de Balzac. Il s'en servit d'abord avec une certaine gaucherie déclamatoire ; sa langue, mêlée de provincialismes, était trouble en débutant; mais dès le second discours, la forme et le fond marchèrent de pair, emportés par un souffle puissant, par ce *mouvement* que Buffon donne comme la

seconde condition du style et de l'éloquence. C'était l'avènement d'une nouvelle manière d'écrire ou plutôt de penser. « Jean-Jacques Rousseau, a dit M. Cousin, est juste l'opposé de Voltaire. Il n'en a pas le bon sens et la simplicité ; il rêve et il déclame; il a un système absurde et il l'expose avec un art excessif... Mais le bon sens à part, Rousseau a des endroits par lesquels il est supérieur à Voltaire. C'est bien un autre raisonneur : quand il est dans le vrai, sa dialectique est irrésistible. Il a l'éloquence vraie de la logique et de la passion (1). » Et puis, quelle impression ne produisaient pas sur les contemporains le sérieux du ton, la gravité, la solennité de Rousseau, ses vertueuses indignations, son ironie amère et menaçante, qui tranchaient si profondément sur les plaisantes railleries et les cabrioles spirituelles du « baladin » Voltaire et de la troupe « holbachique ! » (2) Les sceptiques et les critiques eurent beau se récrier, prétendre que ces déclamations sonores et paradoxales étaient un défi au bon sens public ; ils eurent beau prédire bruyamment un réveil de la raison, qui ferait justice de toute cette « charlatanerie » de paroles : le public séduit admira la forme nouvelle et le ton de la littérature redevint *oratoire*. Voilà pourquoi Sainte-Beuve a eu raison de dire : « Jean-Jacques Rousseau est l'écrivain qui a fait faire à la langue le plus grand progrès, qui lui a fait subir du moins la plus grande révolution depuis Pascal, une révolution de laquelle, nous autres du XIXe siècle, nous datons. » (3)

Mais cette éloquence, qui jaillissait à flots de l'âme de Jean-Jacques, qu'il dépensait à faire son procès à la Civilisation au nom de la Nature et qui pendant plus de vingt

(1) *Fragments et souvenirs : Du style de Rousseau, particulièrement dans la Profession de foi du Vicaire savoyard, d'après le manuscrit de l'Emile, conservé à la bibliothèque de la Chambre des représentants.* Didier 1857.

(2) « Les hommes très civilisés d'il y a 130 ans, dit M. Jules Lemaitre (*Impressions de Théâtre*, 6e série), étaient des êtres fins, secs, frivoles et de peu de fond. La grande originalité de Rousseau, ce fut de troubler leur frivolité et de bousculer leur quiétude. »

(3) *Causeries du Lundi*, t. II, 1850.



années a rempli le monde du bruit de plaidoyers retentissants contre les lettres, les sciences et les arts, contre les inégalités sociales, contre la négation de la Providence, contre Voltaire et d'Alembert, contre l'archevêque de Paris et les pasteurs de Genève, contre le duel et contre le suicide, cette éloquence a toujours été essentiellement *subjective*, c'est-à-dire que Rousseau ne parle jamais que de lui-même, de « son intérieur », de « l'histoire de son âme » et de sa personnalité. Comme l'a très bien dit M. Brunetière, il inaugure l'avènement du *moi;* il est un *lyrique*, le maître et le premier de nos lyriques modernes : tous ses écrits, qu'il s'agisse de philosophie, de morale, d'éducation, de politique, ses systèmes, ses raisonnements, ses récits ne sont au fond que ses états d'âme qu'il décrit. Toutes ses idées sont des sensations, des passions, des enthousiasmes, et sa propre personne se mêle toujours dans les abstractions qu'il enchaîne, les enveloppe, les échauffe et les colore ; de quoi qu'il traite, c'est l'histoire ou souvent le roman de son cœur qu'il fait ; et les plus hautes matières de spéculation ont sous sa plume un air de confidence intime, de *confession* échappée du fond de l'âme (1). Le *lyrisme*, voilà le caractéristique de Rousseau et c'est par là qu'il a fait une révolution dans l'art.

Faut-il en conclure que Rousseau est un « incomparable écrivain (2) » et déclarer avec M. Vinet que « l'admiration que l'on a pour Rousseau comme écrivain est sans bornes ? » Non, certes, Jean-Jacques a ses défauts, et des défauts d'autant plus graves que ce sont les défauts de ses qualités avec lesquelles on peut les confondre.

Ainsi, d'abord, à sa sensibilité, à son émotion vraie se mêle souvent une *sentimentalité* factice et une *sensualité* répugnante. « Rousseau, a dit un critique, avait l'esprit voluptueux », et Sainte-Beuve trouve qu'il y a trop d'ardeur mêlée à l'émotion dans Jean-Jacques, qu'il a le goût des « expressions ignobles, dégoûtantes, cyniques, qu'il a été

(1) Lanson : *Choix de Lettres du* XVIIIe *siècle*.
(2) Jules Simon : *Discours au Panthéon*, 3 février 1889.

laquais et qu'on s'en aperçoit dans son style; c'est une souillure ineffaçable. »— De plus, Mme Roland, son admiratrice, disait un jour finement : « Hélas! quel dommage que les sentiments ne soient pas des preuves! » Elle montrait par là que Rousseau, au lieu d'être le Descartes de la sensiblité, comme le dit M. Lintilhac, l'a imprudemment déchaînée, au risque de compromettre les droits sacrés de la raison.

Ainsi encore, l'*imagination* de Rousseau, si riche et si féconde, manque trop souvent de *mesure et de goût :* il emprunte aux sciences des comparaisons forcées, qui choquaient d'Alembert lui-même; les mots sont plus grands que les choses, dans bien des pages pleines d'images incohérentes et dont on peut dire :

Sunt verba et voces, prætereaque nihil!

Son amour de la nature dégénère en *rêveries* étranges et dangereuses pour bien des esprits, qui apprennent à son école à n'être jamais bien que là où ils ne sont pas, qui n'apportent que des illusions en face des tristes réalités de la vie, et qui, lorsque

Partout l'illusion s'effeuille sous leurs pas,

ne savent que se laisser aller à un pessimisme maladif, à un désespoir fatal et mortel.

Quant à l'*éloquence* de Rousseau, outre que Sainte-Beuve lui reproche des incorrections de provincial, comme que *je fasse*, que *ce fussent*, tous les critiques font remarquer que Rousseau est trop souvent emphatique et déclamateur, qu'il prodigue l'apostrophe et abuse de la prosopopée, qu'il y a beaucoup de rhétorique et de procédés d'école dans son style, qu'il est souvent tendu, gêné, raide, inégal, et qu'il manque de souplesse, de naturel et d'abandon (1). Paul Albert a donc raison de lui reprocher d'avoir inauguré en

(1) « Il nous rebute, dit M. Taine, par la continuité de son aigreur et par l'exagération de son enthousiasme. Il est toujours dans les extrêmes, tantôt maussade et le sourcil froncé, tantôt la larme à l'œil et levant de grands bras au ciel ».



France le règne de la déclamation. A sa suite, dit-il, « les Holbachiens essayent de déclamer : l'honnête Thomas déclame, Marmontel déclame, Diderot arrache sa lourde plume à l'abbé Raynal et remplit des plus véhémentes tirades cette indigeste *Histoire des établissements des Européens dans les Indes*. Voltaire lui-même est entraîné; il se sent orateur; il plaide, il est l'avocat de tous les opprimés... Rousseau clôt la période critique et ouvre la période déclamatoire. Il est le premier maître de ceux qui rédigèrent les fameux cahiers et jetèrent à tous les échos les éclats de la tribune française. Les orateurs véhéments, comme Mirabeau et Danton, les parleurs sentencieux et larmoyants, comme Robespierre, les doctrinaires impitoyables, comme Saint-Just, les énergumènes, comme Marat, tous procèdent de lui; tous reproduisent à un degré quelconque ses idées, ses sentiments, son langage. C'est dans les écrits de Rousseau qu'il faut chercher l'origine du jargon révolutionnaire et sentimental. Il a donné la note et les principaux motifs, cela a suffi : le concert, on pourrait dire, le charivari, a commencé. Lamentations, apostrophes, cris de colère, gémissements de cœurs incompris, paradoxes et déclamations des déclassés, guenilles de pourpre dont s'affublent les vanités maladives et les amours qui n'ont pas trouvé de placement, tout cela vient de lui » (1). C'est donc faire une injure gratuite au bon goût, à Bossuet et à son éloquence souveraine, qui sont « une des religions de la France », comme parle Sainte-Beuve, que d'oser écrire pour des jeunes gens : « Rousseau est, presque de pair avec Bossuet, l'écrivain le plus éloquent de la langue française, sinon le dieu de l'éloquence, comme l'appelait Mirabeau lui-même dans un élan hyperbolique d'admiration » (2).

Enfin, le *lyrisme* de Jean-Jacques, s'il a été la source féconde d'où l'on a vu jaillir la poésie de Chateaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny et d'Alfred de Musset, a été aussi l'avènement en littérature de

(1) *La Littérature française au* XVIIIe *siècle*, p. 287-8.
(2) LINTILHAC : *Supplément aux études*, etc., p. 172.

l'individualisme, le triomphe et la glorification de ce *moi* que Pascal déclarait « haïssable » et dont le pompeux étalage a provoqué dans notre siècle tant de confidences, les unes sublimes, les autres mortellement ennuyeuses, si bien que M. Brunetière a eu raison de montrer, avec son impitoyable bon sens, que la grande cause de la rapide décadence du romantisme, c'est l'exagération du sentiment du moi, la superstition du moi, qui a corrompu la critique, l'histoire, le drame, la poésie elle-même (1). Le lyrisme, après tout, n'est qu'un « fait d'âme », comme l'a dit Victor Hugo; ce n'est pas une doctrine littéraire.

Quoi qu'il en soit, Jean-Jacques Rousseau a exercé comme écrivain une *influence* prodigieuse, qu'il ne faut pourtant pas exagérer. — On voit en lui généralement « le vrai *père du romantisme* » (2); il n'en est pourtant que *l'aïeul*. Entre sa mort et la renaissance littéraire du XIXe siècle, il s'est écoulé près d'un quart de siècle, dix ans de folie et un déluge de sang. Il n'inspira immédiatement qu'une passion ridicule pour la nature et ce genre bâtard de la poésie descriptive, qui ne manque jamais aux décadences littéraires. Saint-Lambert donna le signal en 1770 avec *les Saisons;* Delille, « l'abbé Virgile », le suivit et jouit pendant quarante ans d'une vraie royauté littéraire sur tous ses imitateurs, Lemierre, Roucher, Castel, Boisjolin, Fontanes, Legouvé, Lalanne, Campenon, Esménard, Gudin, Ricard, etc., dont la poésie n'était que de la prose enluminée de métaphores. Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand, les vrais chefs de l'école romantique, doivent au souvenir de leurs voyages lointains beaucoup plus qu'aux écrits de Jean-Jacques, le coloris et la fraîcheur de leur peinture (3). — D'ailleurs, si le sentiment de la nature, dans ce qu'il a de plus vif et de plus pénétrant, de plus poétique et de plus passionné, est un des caractères essentiels du romantisme, il n'est ni le premier ni le plus important : le romantisme,

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1888 : *le Mouvement littéraire au* XIXe *siècle*.

(2) LINTILHAC : *Supplément aux études*, p. 195.

(3) LABBÉ : *Extraits*. P. DELAPORTE : *Etudes religieuses*, mai 1892.

c'est avant tout la renaissance du spiritualisme chrétien avec le *Génie du christianisme*, et non *la Profession de foi du Vicaire savoyard*, pour évangile (1); c'est le retour général au moyen âge et à ses souvenirs religieux et nationaux, que Rousseau ne comprit jamais; c'est la contre-partie de la Renaissance et de l'invasion de la mythologie païenne, que Rousseau aima toujours; « c'est la croix dressée par Chateaubriand sur toutes les avenues de l'intelligence humaine »: or, Rousseau, païen et irréligieux, est absolument étranger à cette renaissance catholique. Le romantisme, c'est aussi le sens et l'amour passionné de l'histoire, non pas de l'histoire artificielle et vide qui avait trop longtemps régné en France, mais de l'histoire qu'ont inaugurée *Les Martyrs* et qui est vraiment « la résurrection du passé »: or, Rousseau a toujours dédaigné l'histoire, dans laquelle il ne voit que « l'art de choisir entre plusieurs choses celle qui ressemble le plus à la vérité ». Le romantisme, c'est encore l'admiration et l'imitation des littératures modernes, anglaise, allemande, espagnole, italienne, substituées à l'imitation et à l'admiration exclusives des littératures classiques de la Grèce et de Rome: or, Rousseau « est Grec et Romain », avec Plutarque, Sénèque et Tacite, ses auteurs favoris. — Il ne faut donc lui attribuer dans le romantisme que la part qui lui revient, et ce n'est certes pas la meilleure : la glorification du moi, le règne absolu de l'imagination, l'idolâtrie de la nature, l'exaltation de la sensibilité, la proclamation des prétendus droits de la passion, que Mme George Sand a élevée à la hauteur d'une théorie, le règne enfin de cette mélancolie rêveuse, maladive et troublante, à laquelle nous devons René avec son incurable et immortel ennui, Obermann qui s'abîme au sein d'une contemplation morne, Adolphe dont l'expérience attristée flé-

(1) Quoi qu'en dise M. Georges Pélissier (*le Mouvement littéraire au* XIXe *siècle*, p. 26), il y a loin, très loin du soi-disant christianisme de Rousseau, qui « rompt ouvertement avec tous les dogmes », au christianisme superficiel, mais sincère et croyant de l'auteur du *Génie du christianisme :* il y a toute la distance qui sépare la libre-pensée de la foi catholique.



trit rien qu'en y touchant les fleurs de la vie, le chantre d'Elvire,

> *Au* beau luth éploré qui vibre sous *ses* doigts,... (1)
> *Au* cœur lassé de tout, même de l'espérance (2) ;

Alfred de Vigny, dont le pessimisme désenchanté s'isole des hommes pour célébrer sa propre douleur ; Alfred de Musset, qui n'est jamais plus grand poète que lorsqu'il s'écrie :

> Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
> Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots ;

Victor Hugo enfin, le plus serein des romantiques, qui exhale pourtant sa douleur dans la *Tristesse d'Olympio !*

Aïeul du romantisme lyrique, père véritable de l'éloquence puissante et déclamatoire qui a régné en France jusque vers le milieu de ce siècle et à l'avènement du naturalisme, Rousseau a eu encore plus d'influence comme *penseur* que comme écrivain, et ses idées *politiques*, ses idées *sociales*, ses idées *pédagogiques*, ses idées *religieuses* sont encore celles dont notre époque vit et meurt.

Au point de vue *politique*, Jean-Jacques Rousseau est le promoteur le plus incontestable de la révolution de 1789. On peut consulter à ce sujet ce qu'ont dit les contemporains, et ce que disent les historiens actuels : leur témoignage est unanime.

Mercier, dans son livre *De J.-J. Rousseau considéré comme l'un des auteurs de la Révolution*, disait, en 1791, que tous les députés du tiers étaient pénétrés des idées de Rousseau, que ceux même de la noblesse et du clergé portaient à la tribune des citations et l'autorité de Jean-Jacques. « Aujourd'hui, ajoutait-il, tous les citoyens le méditent et l'apprennent par cœur ». — Mallet du Pan qui, au dire de M. Taine, a été, avec Malouet, le plus sagace observateur de

(1) Alfred de Musset : *Lettre à Lamartine.*
(2) Lamartine : *Premières Méditations.*

la Révolution, écrit de son côté : « Dans les classes moyennes et inférieures, Rousseau a eu cent fois plus de lecteurs que Voltaire; c'est lui seul qui a inauguré chez les Français la doctrine de la souveraineté du peuple et de ses conséquences les plus extrêmes. J'aurais peine à citer un révolutionnaire qui ne fût transporté de ses théories anarchiques et qui ne brûlât du désir de les réaliser ; ce *Contrat*, qui dissout les sociétés, fut le *Coran* des discoureurs de 1789, des Jacobins de 1790, des républicains de 1792, et des forcenés les plus atroces. J'ai entendu Marat, en 1788, lire et commenter le *Contrat social* dans les promenades publiques aux applaudissements d'un auditoire enthousiaste. » — Robespierre avait toujours le *Contrat social* sur sa table, comme une sorte d'évangile; il écrivit, dit-on, sous les ombrages de Montmorency son rapport sur l'immortalité de l'âme, et en apôtre fidèle de la tolérance selon Rousseau, il envoyait à l'échafaud quiconque osait le contredire. — Les Girondins comme les Montagnards, les Vergniaud, les Guadet, les Gensonné, les Pétion, les Buzot, comme les Danton, les Saint-Just, les Couthon, les Barrère, les Collot-d'Herbois, les Carrier, les Lebon, étaient imbus de l'esprit de Rousseau. — « Les maximes de Rousseau, dit encore Mercier, ont formé la plupart de nos lois, et nos représentants ont eu tout à la fois la modestie et la loyauté d'avouer que le *Contrat social* fut le levier avec lequel ils ont renversé le colosse énorme du despotisme (1). » La confiscation des biens de l'Eglise et des émigrés n'est que l'application des principes de Rousseau sur la propriété; la constitution civile du clergé, l'abolition des vœux comme contraires à la nature, la suppression des corporations sont la mise en pratique de son chapitre sur la *Religion civile*, comme le culte de la Raison, les fêtes de la Jeunesse, de la Vieillesse et des Époux, avec les tirades sentimentales débitées à la tribune ou dans les

(1) Seul Daunou, l'oratorien Daunou, osa, en 1790, n'être pas tout à fait de l'avis de ses contemporains sur l'influence de Jean-Jacques; mais il n'exprime qu'avec une religieuse timidité ses réserves : *Réflexions sur un chapitre du Contrat social.*



clubs qui les accompagnent, sont la réalisation des utopies humanitaires de Jean-Jacques.

« Otez Jean-Jacques Rousseau du XVIII[e] siècle, disait Lerminier en 1831, dans la *Revue des Deux Mondes*, n'y laissez que Montesquieu et Voltaire; vous ne pouvez plus expliquer l'insurrection des esprits, leur ardeur, leur enthousiasme, Condorcet, M[me] Roland et la Gironde, la tribune de la Convention ». — M. Janet, dans son *Histoire de la philosophie morale et politique*, montre fort bien qu'on a tort de dire : « Montesquieu, c'est la Constituante ; Rousseau, c'est la Convention ; ce partage est injuste. Sauf quelques discours de Mounier et de Mirabeau, le *Contrat social* « inspire toute la Constituante. » Il n'y a aucun doute à cet égard; et les honneurs rendus à Rousseau dès 1790 par la Constituante, qui lui vota une statue *à l'unanimité*, le 11 juillet, et le 27 août décréta la translation de ses restes au Panthéon, montrent clairement qu'il était le dieu des constituants aussi bien que des conventionnels. Michelet lui-même en convient, quoiqu'il ait singulièrement exalté Rousseau. Lamartine était bien mieux inspiré quand il disait que l'Etat décrit dans le *Contrat social*, « c'est la société politique de la hache et du billot ».

On a bien, il est vrai, essayé de décharger Rousseau de la terrible responsabilité qui lui incombe dans les sanglants excès de 1793. Mais la Convention elle-même appelait Rousseau « le phare des législateurs », et M. Taine, après avoir montré dans l'*Ancien Régime* la part prépondérante qui revient à Rousseau dans la formation de l'esprit classique, établit avec une logique inexorable, dans le *Gouvernement révolutionnaire* (p. 69 et suivantes) que le programme du parti jacobin n'est que le développement naturel et spontané de la conception de l'Etat telle qu'elle est exposée dans le *Contrat social*, dont il cite les principaux passages. « Construction logique d'un type humain réduit, effort pour y adapter l'individu vivant,

(1) Voir en particulier M. Alfred Fouillée, *Histoire de la philosophie*, p. 389, et M. Janet, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, tome II, etc.



ingérence de l'autorité publique dans toutes les provinces de la vie privée, contrainte exercée sur le travail, les échanges et la propriété, sur la famille et l'éducation, sur la religion, les mœurs et les sentiments, sacrifice des particuliers à la communauté, omnipotence de l'Etat, telle est la conception jacobine », et chacun des articles de cette conception rétrograde, « qui entreprend de ramener l'homme moderne dans une forme sociale que, depuis 18 siècles, il a traversée et dépassée », est calqué sur un ou plusieurs passages de Jean-Jacques cité à l'appui. — Peu importe que Rousseau n'ait pas prévu la guillotine et les hécatombes humaines qu'elle a faites, avant et après les noyades et les mitraillades. Ennemi de la violence par défaut de caractère, l'auteur du *Contrat social* devait trouver et a trouvé, en effet, des disciples assez énergiques pour pousser à outrance l'application de ses principes dangereux et fatals : Marat, « le fou à la monomanie homicide », Danton, « le barbare, le fanatique pédant », Robespierre, « le cuistre » (1), qui supplée à « l'absence d'idées » par l'hypocrite férocité de la hyène lâchée dans un troupeau de victimes, se chargent de montrer qu'il n'y a rien de plus dangereux qu'une idée générale dans des cerveaux étroits et vides. « Tel est le décor de la Révolution, un masque spécieux, et tel est le dessous de la Révolution, une face hideuse ; sous le règne nominal d'une théorie humanitaire, elle couvre la dictature effective des passions méchantes et basses ; dans son vrai représentant (Robespierre, le disciple le plus fidèle de Jean-Jacques) comme en elle-même, on voit partout la férocité passer à travers la philanthropie et, du cuistre, sortir le bourreau ».

« Dors-tu content, Rousseau ? » pourrait-on lui dire en modifiant un vers célèbre. D'ailleurs, « le tribun des sentiments justes et des idées fausses, » comme l'appelle éloquemment Lamartine, a d'autres raisons de s'applaudir de son œuvre au point de vue *social*. S'il entend par delà la tombe les grondements précurseurs de la tempête qui

(1) *Psychologie des chefs Jacobins, pasevin. La Révolution,* t. III.

s'amoncelle; s'il a conscience des haines terribles, féroces, implacables, qui menacent à chaque instant de bouleverser de fond en comble cette société qu'il a tant calomniée et dénoncée à la justice vengeresse de l'avenir; s'il se rend compte de l'antagonisme violent qu'il a déchaîné entre le capital et le travail, entre la caste des propriétaires abhorrés et le quatrième Etat, dont il a préparé l'avènement sans le prévoir, il peut comprendre, dès maintenant, les conséquences subversives et incendiaires de ses belles théories sur l'état de nature ! M. Littré, dans son livre de *l'Etablissement de la troisième République*, et M. Janet surtout, dans *les Origines du socialisme contemporain*, ont montré la part considérable qu'il faut attribuer à Rousseau dans cette explosion de nihilisme, d'anarchisme, de socialisme, de collectivisme, de possibilisme, de marxisne, qui, du jour au lendemain, pourrait ensevelir le monde sous les ruines du plus formidable cataclysme qui se soit jamais produit. Rousseau a toujours eu de chauds admirateurs par delà le Rhin. Kant n'avait pas d'autre ornement dans son cabinet de travail que le buste de l'auteur du *Contrat social;* Fichte, disciple authentique de Jean-Jacques, a été le père véritable du *socialisme moral* et le maître avoué de Ferdinand Lassalle (1); tous les pédagogues qui, depuis Herder jusqu'à Pestalozzi et à Basedow, ont écrit en Allemagne, n'ont guère fait que corriger et outrer l'*Emile* de Jean-Jacques ; Schiller s'est inspiré de lui dans les *Brigands*, et Gœthe, après avoir donné un fils à Saint-Preux dans la personne de Werther, disait au début de ce siècle : « Avec Voltaire, c'est un monde qui finit ; avec Rousseau c'est un monde qui commence ». Les événements qui se produisent le 1er mai de chaque année, depuis 1889, ne sont pas faits pour infliger un démenti au prophète d'outre-Rhin, du pays où l'on appelle Rousseau « un génie mondial, l'écrivain de demain ! »

Au point de vue *pédagogique*, Rousseau serait un soleil éclatant, s'il fallait en croire les dithyrambes enthousiastes

(1) LINTILHAC : *Supplément aux études*, p. 197.

des professeurs de l'Université que cite le P. Delaporte (1). M. Compayré, dans son *Histoire critique des doctrines de l'éducation*, p. 36-37, pense que c'est à Rousseau que revient surtout l'honneur d'avoir inauguré la philosophie de l'éducation et que l'*Emile* est le plus grand monument de la pensée humaine en ce qui concerne l'art de l'éducation. D'après M. Gréard (2), la France possède trois grands éducateurs : « Rollin, Fénelon et J.-J. Rousseau ». M. Gidel y joint Rabelais, Montaigne et les messieurs de Port-Royal; quant à l'*Emile* « c'est le projet d'une âme fière..., un idéal auquel chacun pourrait viser ». (M. le proviseur du lycée Louis-le-Grand n'a qu'à essayer de cet idéal : il en aura vite saisi la portée !) M. Gazier estime que l'*Emile* « a surtout de nos jours un grand intérêt d'actualité ». M. Rocheblave déclare que l'*Emile* « c'est le 89 de la pédagogie. » M. Lintilhac dit que, « parmi les utopies de la pédagogie de Rousseau, brillent des vérités que les éducateurs modernes ne se bornent pas à célébrer officiellement, mais dont ils s'inspirent visiblement ; » et il énumère les conquêtes de Rousseau sur le pédantisme et sur « cette défiance séculaire dont l'enfance était l'objet », comme si, depuis le mot de l'Evangile : « Laissez venir à moi les petits enfants », l'enfance et la jeunesse n'avaient pas toujours été l'objet, non pas de la défianee, mais de la plus tendre sollicitude et de l'amour le plus profond de la part de l'Eglise, des évêques et des prêtres, les seuls éducateurs du peuple pendant 14 ou 15 siècles ! M. Faguet, tout en reconnaissant qu'il y a bien des oublis dans l'*Emile*, parce que l'auteur l'a écrit, comme tout le reste, avec son orgueil et son esprit romanesque, lui fait honneur, non certes de ce qu'il y a d'artificiel dans les procédés de Rousseau, ni même de ces leçons de choses concertées et machinées, qui manquent absolument leur but, mais de ce qu'*Emile* n'est pas « surmené », de ce qu'il n'apprend à peu près rien. « La grande idée de Rousseau, qui n'est pas de

(1) *Etudes religieuses*, mai 1892.
(2) *Discours de réception à l'Académie française*.

lui, car Montaigne l'avait merveilleusement exprimée, mais à laquelle il a donné une très grande force et un très grand éclat — à moins qu'il ne l'ait gâtée complètement par ses paradoxales exagérations — c'est de croire que l'enfant est un être qui réfléchit un peu et de l'incliner doucement et sensiblement à être tel » (1). — Cet engouement pour les fantaisies pédagogiques de Rousseau ne se comprend guère de la part de professeurs qui prennent précisement le contre-pied de l'auteur de l'*Emile*. Ainsi, ils multiplient les collèges et les lycées, voire même les lycées de filles (qu'en aurait dit Jean-Jacques, grand Dieu!) : or, d'après l'*Emile*, il faudrait fermer « tous ces risibles établissements qu'on appelle collèges », où tout se fait au rebours du bon sens et où l'on fausse à tout jamais ce que la nature avait créé si bon et si droit ! Ainsi encore, dans l'Université comme ailleurs, on met entre les mains des élèves d'autres livres que le *Robinson Crusoé*, et d'aucuns trouvent qu'on condamne les enfants à un « surmenage » déplorable, pour en faire dès 15 ou 16 ans de véritables encyclopédies vivantes, avec tout le fatras de connaissances disparates qui constituent les programmes des 12 ou 13 variétés de baccalauréat créées récemment : est-ce que ce n'est pas là une méthode diamétralement opposée à celle de Rousseau, qui nous crie : Point de livres, point de punitions, point de récompenses, point de rivaux, point de concurrents même à la course ! » Voilà le *lendit*, le fameux *lendit* lui-même, aussi formellement condamné que les distributions de prix et les concours généraux. — Ne faudrait-il pas chercher ailleurs la vraie raison pour laquelle Rousseau est l'idole des pédagogues officiels, lui qui n'a jamais connu les enfants, qui ne les a jamais aimés, pas même les siens ? On couvre Jean-Jacques de fleurs, d'abord parce qu'il a ressuscité cette

(1) M. Faguet oublie que, d'après Rousseau, l'enfant n'est qu'un être *sensitif* jusqu'à 12 ans. D'ailleurs, ce n'est pas Rousseau, c'est Montaigne, c'est Fénelon, comme le fait très bien remarquer M. Paul Janet dans son *Fénelon*, p. 26, à propos du traité *De l'Education des Filles*, qui a eu l'idée de joindre le plaisir avec la vertu, l'effort avec l'excitation agréable, dans l'enseignement et la formation du caractère.



monstrueuse erreur de Lycurgue, de Platon, d'Aristote, de toutes les républiques antiques, que l'enfant appartient à l'Etat avant d'appartenir à sa famille, à son père, à sa mère, et que par conséquent la société peut le leur prendreau mépris de tous les droits les plus sacrés; ensuite, parce qu'il a soutenu cette absurdité révoltante qu'il est insensé d'élever un enfant dans la religion de son père, qu'on ne doit lui parler ni de religion, ni de Dieu, ni d'église qu'à 18 ans, et qu'à cet âge même son éducation doit être toute philosophique, toute laïque. M. L. Carrau a avoué dans la *Revue des Deux Mondes* (15 janvier 1880)que c'est au grand éducateur Rousseau qu'il faut attribuer « le caractère exclusivement *laïque* de la nouvelle éducation ». Voilà le danger fatal, inévitabledes utopies pédagogiques de Rousseau !

Ceci nous amène à parler de l'influence *religieuse* qu'a exercée Jean-Jacques et qu'il exerce encore tous les jours. — Un trop grand nombre de critiques voudraient nous faire croire que Rousseau fut dans son temps « un nouveau saint Paul » (1). M. Compayré ne le trouve pas moins religieux que Fénelon, quoique d'une autre manière (voilà un *quoique* bienheureux pour Fénelon !). M. Géruzez pense que Rousseau « ramenait son siècle au Père et que c'est pour cela que M. de Chateaubriand a été conduit à revendiquer les droits du Fils ». M. Brunel affirme que Rousseau, en écoutant son cœur, « retrouva dans toute leur vigueur native les instincts moraux et religieux ». M. Labbé estime que « c'est à Rousseau qu'on doit le réveil des sentiments religieux ». M. Rocheblave écrit : « Rousseau a été la voix la plus éloquente d'un certain christianisme laïque, qui ne s'éloigne du dogme que pour se rapprocher de l'Evangile, et dont la principale loi est une loi d'amour. » — Ah ! que Paul Albert parlait plus juste, lorsqu'il disait que « Rousseau a semé l'amertume dans le monde ! » Oui, Jean-Jacques est un semeur de haine, de jalousie, d'envie, de révolte, et rien au monde ne ressemble moins à la loi d'amour et de charité, qui fait la gloire et le charme de

(1) P. Delaporte : *Etudes religieuses*, loc. cit.

l'Evangile. La religion de Rousseau n'est qu'un « déisme vague, sentimental et sensuel », qui, au lieu de conduire « à toutes les orthodoxies », comme le prétend M. Lintilhac, en éloigne invinciblement par le discrédit qu'il jette sur tous les dogmes, sur toutes les églises, sur « toutes les orthodoxies. » Louis Veuillot demandait un jour, à Genève, pourquoi on illuminait tant la statue de Rousseau : « Parce qu'il a écrit contre ces gredins de prêtres », lui répondit l'allumeur de lampions. Voilà, en effet, le principal mérite de Jean-Jacques aux yeux de ceux qui nous vantent sa religion : « religion de ceux qui ne sont d'aucune Eglise», dit Paul Albert; il serait plus juste de dire religion de ceux qui n'en ont aucune ou qui en ont si peu qu'il n'y paraît pas du tout ! Ce que nous entendons par religion, nous maîtres chrétiens et catholiques, ce n'est pas une croyance vague, sentimentale et platonique à la Providence et à la vie future; ce n'est pas la foi douteuse du Vicaire savoyard, qui autorise toutes les attaques contre nos dogmes aussi bien que les plus étranges compromis de la conscience. Non : la religion, pour nous, c'est le *Credo* tout entier avec la morale qui en découle et qui n'a rien de commun avec la morale de Saint-Preux, de Julie, ou même du Vicaire savoyard.

L'apostat Rousseau, le renégat Rousseau, ne fera jamais, en *religion*, que des libres-penseurs et des libres-faiseurs (1), comme il n'a fait, en politique, que des révolutionnaires, des jacobins, des régicides et des socialistes, et, dans l'éducation, des avortons intellectuels, des déclamateurs ignorants et orgueilleux.

VIII

Voilà Rousseau, sa *vie*, sa *valeur* morale, son *œuvre* de romancier, d'éducateur et de sociologue, son *influence* comme écrivain et comme penseur.

(1) P. DELAPORTE, p. 45-46.



Le dernier mot de cette étude risque de paraître sévère ; et, pourtant, il est inspiré par la plus scrupuleuse impartialité pour « ce vagabond à l'âme indiciplinée et mélancolique ».

La *vie* de Jean-Jacques est faite, depuis son enfance jusqu'à trente-huit ans (1712-1750), d'une odyssée aventureuse et des « polissonneries d'un vaurien »; de trente-huit jusqu'à cinquante ans (1750-1762), des passions les plus viles et de l'incommensurable orgueil d'un parvenu, « plébéien d'origine et resté peuple au sens fâcheux du mot » (1); depuis cinquante jusqu'à soixante-six ans (1762-1778), des accès délirants d'une lypémanie douloureuse, d'une folie raisonnante, provoquée, hélas ! par des vices et des passions qui ne peuvent avoir droit qu'à la pitié : la charité chrétienne ne la refuse jamais au malheur, même volontaire.

L'*homme*, dans Rousseau, est « un vilain sire », à peine supérieur à Voltaire, et que Lamartine n'a pas jugé trop sévèrement, quand il a dit, dans son *Cours de Littérature* (Entretien LXV) que c'est « une des âmes les plus subalternes, les plus égoïstes : âme comédienne du beau, âme hypocrite du bien, âme repliée en dedans autour de sa personnalité maladroite et mesquine ; âme aride en vertu et fertile en phrases, âme jouant les fantasmagories de la vertu, mais rongée de vices sous le sépulcre blanchi de l'ostentation ; âme qui, pour donner la contre-épreuve de sa nature, a les paroles belles et les actes pervers. »

L'*œuvre* de Rousseau est essentiellement paradoxale (2) et malsaine : malsaine au point de vue *politique et social*, puisque Rousseau est « le révolutionnaire par excellence », et que des flots de sang ont éteint l'incendie qu'il avait allumé, en 1793, en 1848, et pendant la Commune de 1871 ; malsaine au point de vue *moral*, puisque Rousseau n'a jamais

(1) Brunetière : *La folie de J.-J. Rousseau.*

(2) « Rousseau, disait Rivarol à Chénedollé, c'est un *maître sophiste*, qui ne pense pas un mot de ce qu'il dit ou de ce qu'il écrit; c'est le *paradoxe incarné*, grand artiste, d'ailleurs, en fait de style. » Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II, p. 166.

travaillé qu'à substituer à la notion sacrée du devoir je ne sais quel sentiment mobile et capricieux, qui n'aura jamais l'autorité d'une loi, ou même la passion toute-puissante, qu'il proclame toute sainte; malsaine en *pédagogie*, où, sous prétexte de détruire les abus, il vicie complètement l'esprit et la méthode de cette grande et sublime chose qui s'appelle l'éducation, la formation de l'homme intellectuel et moral; malsaine, enfin, au point de vue *religieux*, où son spiritualisme éloquent n'a pas même l'élévation sereine de celui de Platon, dont les livres ont été appelés la « préface humaine de l'Evangile », tandis que la *Profession de foi du Vicaire savoyard* ne nous apprend qu'à mépriser l'œuvre divine de cet Evangile, l'Eglise du Christ vivante et immortelle.

L'*écrivain* seul est grand dans Rousseau : grand par l'émotion communicative de sa sensibilité chaude et vibrante; grand par la richesse et la fécondité de sa puissante imagination; grand par l'éloquence entraînante et persuasive de son style enchanteur; grand par la révolution qu'il a accomplie dans notre littérature appauvrie du XVIIIe siècle, en y infusant la sève de l'amour profond de la nature et d'un lyrisme à l'enthousiasme poétique et débordant. Mais ces mérites mêmes ont leurs défauts, que des copistes maladroits peuvent très aisément prendre pour des qualités, en confondant l'émotion avec la sentimentalité, les belles figures avec les images incohérentes, l'éloquence avec la déclamation et l'emphase, la rêverie poétique et touchante avec la mélancolie poncive et mortellement ennuyeuse ! (1)

Quant à l'*influence* de Jean-Jacques, elle a été considérable en littérature, mais pas aussi grande que le disent ses admirateurs, puisque Mme Sand semble être le seul héritier

(1) « Si le romantisme, dit M. Brunetière *(Revue des Deux-Mondes*, février 1890), a dévié la littérature française de sa *tradition nationale*, et si depuis tantôt une quarantaine d'années nous la méconnaissons, cette tradition, dans l'effort même que nous faisons pour la resaisir, « c'est la faute à Rousseau », comme dit la chanson, mais c'est surtout la faute de ceux qui ont cru qu'en lui prenant sa manière, on lui prenait aussi son génie. »



direct du génie de Rousseau et que la pléiade romantique doit être considérée comme la fille de Chateaubriand et du *Génie du Christianisme*. Toutefois, grâce à la magie de son style, Rousseau est « l'aïeul intellectuel et sentimental des temps nouveaux » et il fait tous les jours de nombreuses victimes au point de vue politique et social (1), moral et religieux. Les œuvres de Rousseau sont, au dire de M. Jules Lemaître lui-même, « l'évangile de la politique radicale », ajoutons aussi l'évangile du *laïcisme* obligatoire et intolérant.

Voilà pourquoi il faut conclure avec Nisard : « Lire Jean-Jacques Rousseau, sera toujours chercher une tentation. Il instruit médiocrement, il charme quelquefois, il agite toujours. Pour ceux dont le sens moral est à l'épreuve de ses doctrines sur le droit de jouir, de sa politique sur la souveraineté de l'individu, de sa morale fondée sur la double chimère de l'innocence naturelle de l'homme et de la corruption irréparable des sociétés: pour ceux-là, ce qui leur reste de cette lecture, c'est, parmi quelques souvenirs charmants, une impression attristante de ce mélange de lumière et d'ombre, de vrai et de faux, de hauteurs et de chutes, dans des ouvrages où les mauvais esprits deviennent pires, où les bons ne deviennent pas meilleurs. Rousseau est un grand nom et un grand écrivain; mais s'il y a des rangs parmi ceux qui sont hors de tout rang, il doit venir le dernier de nos grand noms et de nos grands écrivains.»

(1) L'assassin dynamiteur Ravachol s'inspirait de Rousseau, lors qu'il disait cyniquement, le 22 juin dernier, aux assises de la Loire : « *Seule, la Société*, qui par son organisation met les hommes en lutte continuelle les uns contre les autres, *est responsable*. »

Th. Delmont.



EDMOND ET CHARLES TULASNE

Suite (1)

LES FONDATIONS — LA VIE DES ŒUVRES

I

Cette carrière scientifique se termina en 1872 par un mémoire sur les champignons nommés *tremellinées* et leurs alliés. Cette étude fort remarquée avait paru en anglais dans le *Journal de la société linnéenne de Londres*. La traduction fut insérée dans les *Annales des sciences naturelles*.

Après trente années d'assiduité au travail, il fallut s'arrêter, — toujours frêle, la santé d'Edmond ne pouvait plus suffire aux longues séances devant le microscope —. Cette rupture, on peut le croire, ne s'effectua pas sans regrets. L'auteur désirait conduire à son terme la *Carpologia*, le couronnement de son œuvre comme naturaliste. Trois volumes in-folio avaient vu le jour et deux autres restaient en préparation. Longuement mûrie, la résolution prise fut maintenue.

Dès 1864 nous voyons MM. Tulasne établis à Hyères pendant l'hiver. Ce pays leur était depuis longtemps connu, car, en 1844, pendant un premier séjour, ils avaient pro-

(1) Voir les numéros de juillet et août.

voqué, dans cette ville, la fondation d'une conférence de Saint-Vincent de Paul, dont plus tard ils devaient être les plus actifs coopérateurs.

Hyères sera le théâtre principal de leur vie de charité, dans laquelle nous les allons suivre, après toutefois en avoir marqué le point de départ à Paris, et l'itinéraire en divers lieux.

Un jour, en l'année 1853, Charles fut subitement appelé dans une humble maison de la rue Duguay-Trouin, proche le jardin du Luxembourg, le médecin ordinaire étant absent, pour donner des soins à une jeune fille qui venait de se luxer le poignet. Son office rempli auprès de la malade, il s'enquit de la condition du personnel de cette maison qui était une congrégation religieuse, et il apprit que quelques femmes de bonne volonté s'étaient réunies là pour s'occuper des jeunes filles en service ; qu'elles venaient de Coulommiers en Brie où leur association avait pris naissance, que depuis deux ans elles résidaient à Paris, enfin que l'œuvre se développait sous la direction d'un vénérable prêtre, le père Bertholon, aumônier du Carmel.

Ce récit le toucha. Cette obscure origine, le dévouement de ces pieuses femmes, le but de leur œuvre si excellent éveillèrent son intérêt. Il offrit de continuer ses soins et il eut bientôt fait d'avoir à sa charge tous les malades de la maison, ce dont il s'acquitta pendant quinze ans, dit le journal de la communauté, avec la piété d'un religieux et la charité d'un apôtre.

Charles se lia avec la supérieure, dont il devint l'ami et le conseil respecté. La congrégation naissante était encore à la période des débuts, venant à peine de recevoir, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, un commencement d'organisation définitive. L'abbé de la Bouillerie, depuis évêque de Carcassonne et coadjuteur de Bordeaux, fut son premier directeur. Elle prit le nom de *Congrégation des sœurs servantes de Marie.*

La fondatrice, Mlle Babé, en religion la Mère Saint-Paul, était fille d'un propriétaire des environs de Coulommiers, diocèse de Meaux. Aux mérites d'une intelligence distin-

guée, la Mère Saint-Paul unissait une volonté énergique et de l'esprit de suite (1).

Edmond Tulasne ne devait pas se montrer moins sympathique que Charles pour la maison de la rue Duguay-Trouin. On a vu son dévouement aux patronages, aux écoles, aux bibliothèques, à toutes les entreprises destinées à relever par l'éducation chrétienne la déchéance des classes ouvrières. Les deux frères apprécièrent vivement la pensée de venir en aide aux femmes de service, des jeunes filles qui tombent sur le pavé de Paris du fond de toutes les provinces, et si souvent victimes de leur ignorance, de l'imprévoyance de leurs parents, plus encore peut-être de la coupable insouciance des maîtres.

Cet asile, ouvert aux filles de service en détresse, est une institution de haute moralité. Elle mériterait une place dans le tableau du Paris charitable de M. Maxime du Camp.

En 1867, la Mère Saint-Paul mourut à Versailles. A cette époque, MM. Tulasne passaient l'été à Chaville, l'hiver à Hyères. Charles, qui avait cessé d'être le médecin ordinaire, décida la vénérable supérieure à se fixer à Versailles. Pendant trois mois on le vit, souvent deux fois le jour, faire à pied le trajet de Chaville à Versailles.

Après sa mort, Edmond prit la place de Charles comme père temporel. Faisant un appel rétrospectif à son expérience de légiste, le botaniste rendit de nombreux services à la congrégation naissante, pour la première fois privée de tête dirigeante.

Le nom de MM. Tulasne est aussi mêlé à l'établissement des petites sœurs des pauvres dans le quartier Saint-Sulpice.

Une députation de ces saintes filles tomba un jour de Bretagne à Paris, munie d'une recommandation pour M. Leprevost, fondateur des frères de Saint-Vincent-de-Paul, sollicitant simplement deux choses : un asile pour

(1) Qui voudra connaître plus complètement la vie et les œuvres de la Mère Saint-Paul devra lire l'intéressante biographie écrite par le docteur Frédault. Un volume in-18. Paris, 1890.



elles, et des vieillards à soigner. Touché de cette confiance et d'un si complet abandon en la Providence, M. Leprevost offrit un asile bien chétif : une part d'un vieux bâtiment en ruine dépendant du patronage des apprentis, rue du Regard. Les pauvres eurent bientôt fait d'arriver : il promit un peu de pain.

Le docteur Charles ne tarda pas de s'intéresser à ces héroïques imprévoyances. Les malades de la maison devinrent ses clients préférés. Je lis dans une lettre d'un de ses amis qu'au retour de sa première visite à l'établissement improvisé (1), et s'entretenant avec un confrère, il estimait que M. Leprevost avait commis un acte de charité bien incomplet en rassemblant ainsi sœurs et vieillards, qui n'avaient pas un morceau de pain à mettre sous le peu de dents qui leur restaient. Edmond, entrant dans la confidence de cette détresse, fit arriver incontinent du pain, de la viande, le mobilier et le reste. Bientôt l'âne et la petite charrette des filles de Jeanne Jugan circulaient à travers les marchés, s'arrêtant aux portes des restaurants. La charité des Parisiens fit le reste.

L'asile de la rue du Regard fut promptement insuffisant. Je retrouve la trace de la présence de Charles dans le choix d'une maison nouvelle, impasse Royer-Collard, près la rue Soufflot. Enfin M. Hamon, le vénérable curé de Saint-Sulpice, mit terme à ces laborieux débuts. Il fut pour tous l'instrument de la Providence en achetant, rue Notre-Dame-des-Champs, un vaste terrain qu'il partagea entre les Petites Sœurs des pauvres et le patronage des Frères de Saint-Vincent de Paul.

A la même époque, MM. Tulasne firent don d'une somme de 10,000 francs à M. Fiaux, un homme de bien très répandu à Paris dans le monde des œuvres. Cette généreuse offrande était destinée à l'acquisition d'un terrain sur lequel devait s'élever une maison pour recevoir l'œuvre des Petits ramoneurs.

(1) Lettre de M. Dauchez.

II

MM. Tulasne faisaient chaque année quelque voyage, temps de repos indispensable pour Edmond, après les longues journées passées à sa table de travail. Ces voyages n'étaient pas de purs délassements ; ils avaient aussi pour but la recherche de matériaux d'étude. On a vu à quel point ils avaient accru les richesses de l'herbier national.

Les deux frères ne voyageaient pas comme tout le monde, jamais pressés d'arriver, encore moins de partir. Le confort leur était indifférent. On les a vu passer des semaines entières dans de médiocres auberges. Ils s'abritaient volontiers dans une maison de paysan ou chez des curés de campagne, pour épuiser les ressources d'une station botanique, ou simplement parce que le site leur était agréable.

C'est ainsi qu'ils ont exploré à fond le Poitou et le Périgord, les Pyrénées et l'Auvergne, le Comtat et les versants français des Alpes cottiennes et maritimes, de Grenoble à Nice. Les hauts sommets les tentaient peu. Ils n'étaient pas club-alpinistes. Deux fois, cependant, ils ont parcouru la Suisse, s'arrêtant quelques jours à Genève chez leur vieil ami, visitant l'herbier de M. de Candolle, faisant l'ascension du Salève et de là se dirigeant à petites journées vers Einsiedeln.

Mais où MM. Tulasne s'attardèrent souvent et longtemps, ce fut dans les lieux de pèlerinage. Ils eurent de la vénération pour tous, pour quelques-uns des entraînements de piété qui les y ramenaient. Ils y prenaient pied ; nous les verrons y laisser des fondations, des édifices, et d'autres marques sensibles de leur passage.

Les deux frères portèrent plusieurs fois l'hommage de leur vénération aux pieds du pape Pie IX. L'Italie des arts et la patrie de tant d'illustres savants ne les laissait pas indifférents. Ils ne passèrent point à Milan sans rendre visite à Vittadini, le précurseur d'Edmond Tulasne dans

l'étude des champignons souterrains; ils saluèrent l'antique université de Bologne, en souvenir des belles leçons d'Ozanam; mais dans ces voyages, l'Église, Rome et le Saint-Père, voilà les pensées dominantes qui s'imposaient sans cesse.

Au mois de septembre 1870, au début de la guerre, ils résidaient à Chaville, Paris allait être investi. La santé d'Edmond lui interdisait le séjour d'une ville assiégée, rester à Chaville était impossible. MM. Tulasne résolurent de partir pour la Bretagne, une famille amie leur offrait un asile à Kerleano, village du Morbihan, situé à une courte distance du sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray.

Toutes les émotions nationales et religieuses qui remuent la France pendant cette période de malheur avaient leur écho dans cette retraite de Kerleano. Edmond Tulasne, calme à la surface, mais profondément ébranlé par ce spectacle de catastrophes, y voit une peine infligée pour tant d'abus de la grâce de Dieu. La France, écrivait-il, « elle « avait été trop heureuse et trop légère, il fallait une « expiation. Saura-t-elle le comprendre, en entrant dans « les desseins de Dieu? »

Un épisode intéressant comme témoignage de solidarité scientifique, se rattache à l'histoire de cette guerre :

Quand la nouvelle définitive de l'investissement de Paris parvint en Bretagne, le trouble des exilés fut au comble. Chacun de trembler; qui pour ses proches, qui pour ses amis, qui pour des intérêts plus ou moins précieux. Edmond Tulasne n'avait rien qui lui tînt au cœur à l'égal de sa bibliothèque et de ses collections, autant de témoins de ses veilles et de ses incessantes recherches. Il voyait déjà la maison de Chaville qui les abritait envahie ; ses portes forcées, laissant passer des hôtes dont il ne fallait attendre aucun égard.

Une dame de la colonie de Kerleano avait en Allemagne des relations qu'elle mit au service de ses compagnons (1).

(1) Mlle Nettement, fille de l'historien légitimiste si honorablement connu.

Muni de ses recommandations, s'autorisant de son titre de membre de l'Académie des sciences et de ses rapports avec quelques savants allemands, en particulier du botaniste bavarois Von Martius, Edmond Tulasne fit parvenir l'expression de ses craintes à M. de Bismarck lui-même.

Mais en attendant le résultat de ses démarches, il prenait des mesures pour avoir des nouvelles de son trésor, livré à tous les hasards de l'occupation.

Depuis l'année 1862, MM. Tulasne avaient pris à leur service une femme d'un rare mérite nommée Antoinette Couderchet — tout à l'heure nous aurons à raconter sa curieuse histoire —. Au moment de l'invasion, nos amis s'étaient assurés d'un gîte au Blanc (Indre). Sollicités d'aller à Kerleano, ils s'y rendirent, laissant Antoinette en Berry.

A la première nouvelle des préliminaires de paix, Edmond écrivit à Antoinette : « Nous apprenons que notre maison est envahie par les Prussiens, retournez à Chaville ; si personne n'est là, ils vont tout détruire. » En février 1871, le service des chemins de fer était complètement désorganisé, si bien qu'il fallut cinq jours à la pauvre servante pour aller du Blanc à Paris.

Parvenue à Chaville, elle veut entrer dans la maison de ses maîtres. Les soldats allemands lui demandent de quel droit elle franchit le seuil de cette demeure. Antoinette essaie de faire comprendre que cette maison est à elle, et qu'elle a le droit d'aller partout. Elle cherche à pénétrer dans la chambre de son maître. La serrure avait été brisée : un clou muni d'une ficelle rattache la porte au mur. Un soldat de garde barre le passage, lui faisant signe que le commandant dort ; elle attend son réveil. Averti, l'officier vint à Antoinette fort aimable, et lui dit en bon français : « Bonjour, Madame, j'ai reçu une lettre de M. de Bismarck, il me recommande de veiller pour que rien ne soit gâté dans cette maison. Cependant vous trouverez quelque désordre. Ce n'est pas nous qui en sommes cause ; il n'y a ici que des officiers. Ce sont les uhlans venus avant nous qui ont gaspillé. » Il montra alors un monceau de papiers jetés pêle-mêle devant la porte du jardin. C'était là tout;

rien d'important. Munie d'un catalogue de la bibliothèque, la fidèle mandataire constata l'absence de deux volumes seulement. La place qu'ils occupaient sur les rayons était libre. Les collections, l'herbier étaient intacts. Seul un pavillon isolé destiné aux cultures artificielles et un laboratoire avaient été bouleversés.

Cependant, sans entente préalable avec MM. Tulasne, un de leurs amis habitant Versailles, M. Dauchez, s'était entremis pour sauvegarder leurs collections. Il avait réussi et ainsi préparé les voies à la fidèle Antoinette. Il eut de la peine à pénétrer auprès du capitaine qui commandait le poste; mais, les rapports établis, il se trouva en présence d'un gentilhomme polonais du grand-duché de Posen, nommé Haza-Redlitz, fort courtois, du meilleur monde et très bon catholique, voire même qu'il avait dans Paris un frère jésuite et une sœur dame du Sacré-Cœur.

La propriété de MM. Tulasne fut donc parfaitement respectée. Toutefois, le jour où le capitaine Haza-Redlitz quitta Chaville, il crut devoir avertir M. Dauchez : « Prenez vos précautions, lui dit-il : des malfaiteurs du pays pilleront les maisons aussitôt après notre départ. »

L'avertissement n'était point sans motifs; car, venant s'établir à Chaville le lendemain du départ des Prussiens, Antoinette aperçut un habitant du pays, bien connu d'elle, qui dévalisait la maison de ses maîtres. — Elle se jeta sur ce misérable, qui, intimidé par ses cris, s'enfuit.

III

Dans un de leurs voyages en Dauphiné, après avoir accompli la visite classique à la Chartreuse et fait une ample moisson de plantes dans ces localités chères aux botanistes, traversant rapidement Grenoble, les deux frères se dirigèrent vers Corps et les montagnes de la Salette; pèlerinage que leur piété devait plusieurs fois renouveler. Une fois, entre autres, ils poursuivirent vers le midi, s'at-

tardant sur les pentes du mont Genèvre et du Viso, où, dans les premières années du siècle, de Candolle avait fait de si belles razzias de plantes. Puis, descendant les vallées et arrivés à Gap, ils firent la connaissance de Notre-Dame du Laus.

Le sanctuaire du Laus est célèbre depuis le XVIIe siècle. Une humble bergère, Benoîte Rencurel, vécut jusqu'en 1718, en plein surnaturel, et notamment favorisée d'apparitions fréquentes de la sainte Vierge.

Comme saint François d'Assise, comme sainte Catherine de Sienne, comme sainte Thérèse, la bergère du Laus a porté sur ses membres les stigmates de la passion du Seigneur. Le culte de la Vierge s'est affermi au Laus, avec les souvenirs de la vie admirable de Benoîte. Une magnifique église y fut construite en 1666; chaque année on y compte les pèlerins par milliers. MM. Tulasne y vinrent deux années de suite, en 1859 et en 1860. Ils passèrent alors un mois sur la montagne, partageant leur temps entre la recherche des plantes et les exercices des missionnaires.

Eurent-ils des motifs particuliers pour honorer ce lieu de prière? on ne sait; ils furent toujours si sobres de communications et d'épanchements touchant les impulsions de leur piété. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont laissé dans la vallée un beau et touchant témoignage de leur vénération et de leur reconnaissance.

Sur le chemin qui conduit du Laus à Avançon se trouvait une croix de bois devant laquelle, pendant ses courses à travers la vallée, Benoîte s'arrêtait pour prier. Un jour, dans une heure d'extase, elle y eut la vision de Notre Seigneur lui-même attaché tout sanglant au bois de la croix d'Avançon. Cette faveur du sublime spectacle de la Passion du Sauveur lui fut bien des fois accordée; aussi aimait-elle à revenir souvent au pied de cette croix; on la voyait y passer des heures entières pendant la nuit, les pieds nus, même en hiver.

La voix populaire proclame que des fragments du bois de cette croix ont opéré des prodiges. Comme elle menaçait de

tomber par suite des entailles pratiquées par les pèlerins, elle a été placée dans une châsse et recueillie dans l'église. Il ne restait sur l'emplacement que le bloc de maçonnerie qui jadis la portait.

Les fidèles regrettaient fort la disparition de cette croix. Le vœu le plus souvent exprimé était que, replacée sur son ancien piédestal, elle fût renfermée dans une chapelle qui serait dédiée au *Précieux Sang*.

La piété de MM. Tulasne devait réaliser ce désir. Ayant acheté le terrain qui environnait la croix d'Avançon, ils y ont fait construire une ravissante chapelle. L'édifice a la forme d'une tour octogonale. Chaque pan de muraille reçoit le jour par une fenêtre de style roman, surmontée d'un oculus vers la naissance de la voûte. L'autel est construit sur l'emplacement même du cippe sur lequel la croix miraculeuse avait été élevée. Au-dessus de l'autel, suspendue à la voûte, est la châsse en cuivre doré ornée de perles multicolores, qui renferme, comme dans un reliquaire, le bois de la croix mutilée par les pèlerins.

MM. Tulasne n'ont pas permis que leur nom fût inscrit dans l'inscription dédicatoire. Ils y sont désignés sous le titre de deux frères venus de Touraine. En souvenir de leur vocation de botanistes, ils ont fait peindre sur les vitraux une gracieuse décoration composée avec les plus belles fleurs recueillies par eux sur les montagnes voisines.

Commencée en 1861, la chapelle du Précieux-Sang de Notre-Dame du Laus a été terminée et consacrée en 1862.

IV

Nous avons nommé plus haut Antoinette Couderchet, la servante de MM. Tulasne. Elle mérite, dans cette étude, plus qu'une simple mention, ayant été leur collaboratrice dans une œuvre éminemment touchante.

Cette femme avait été récompensée d'un prix Monthyon

en 1859, pour un dévoûment exceptionnel à une grande infortune.

Entrée au service des Tulasne, ses nouveaux maîtres ne tardèrent pas à pénétrer, dans la vie d'Antoinette, un secret qui ne fut vraisemblablement pas étranger à l'estime singulière qu'ils avaient conçue pour elle.

Dans un élan de générosité, Antoinette avait formé le projet de rendre au village où elle était née le culte public et la présence permanente du prêtre, dont il était privé depuis les mauvais jours de la Révolution. Des ressources sur lesquelles elle avait droit de compter, lui ayant fait défaut, c'était une somme de 500 francs qu'elle prélevait chaque année sur le produit de son travail pour réaliser sa pensée. Le pays de la pieuse fille était Montboissier, un pauvre village d'Auvergne de deux cents et quelques âmes, situé dans cette vallée de la Dore, qui avoisine le Forez (arrondissement d'Ambert, canton de Cunlhat). Déchu de ses anciens droits depuis 1793, Montboissier était privé de curé : chaque dimanche un vicaire venait de Brousse, la paroisse voisine, pour desservir sa chétive église. En 1862, les désirs d'Antoinette avaient été comblés ; Montboissier, grâce à ses démarches, érigé en succursale, avait été pourvu d'un prêtre permanent.

Il y avait deux ans de cette installation, quand tout à coup, en 1864, un dimanche de septembre, au moment de se rendre aux vêpres, le curé de Montboissier vit venir à lui deux étrangers munis d'un simple sac de voyage. Quoique, par une forte chaleur, ils eussent fait à pied une longue route de quinze kilomètres, sans tarder ils entrèrent dans l'église. L'office terminé, ils se firent connaître : c'étaient les deux frères. Cédant aux instances d'Antoinette, ils avaient voulu voir Montboissier.

Ils y trouvèrent les ruines d'un château, reste d'un ancien fief féodal qui avait donné son nom à une famille illustrée par un grand homme, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Parlant de cet abbé et de ses frères, Mabillon s'exprime en ces termes : *Hi fuerunt de viris nobilibus de Montebuxerio, quod est castrum in Arvernia.*

Pierre le Vénérable naquit en 1092, et mourut le 25 décembre 1156. Sa mère, sainte Rhingarde, après avoir vécu à Montboissier et s'y être sanctifiée, mourut dans un monastère à Marcigny en Brionnais. Cet ensemble de souvenirs historiques fit impression sur MM. Tulasne.

Quelques années plus tard, ils reviennent ; ils font placer dans l'église du village deux portraits, l'un de Pierre le Vénérable, l'autre de sa mère, deux belles peintures venues de Paris, écrit le curé ; en outre un chemin de croix gravé sur pierre. Ceci était l'ouvrage du docteur Charles, devenu un véritable artiste en dessinant et en gravant pour son frère.

Le jour de l'inauguration de ces œuvres d'art, ce fut grande fête à Montboissier : un vicaire général de Clermont présida la cérémonie. Les habitants firent connaissance avec sainte Rhingarde, dont assurément ils n'avaient ouï parler de leur vie.

Mais ce n'étaient là que les débuts de l'œuvre considérable que les deux frères allaient entreprendre. En l'année 1874, MM. Tulasne inspirent au curé de Montboisier la pensée d'établir dans sa paroisse une vaste école, d'abord dans un local provisoire. Bientôt arrivent des sœurs institutrices de Bourges : 110 élèves se présentent. Sept ou huit mois plus tard, un terrain est acheté. MM. Tulasne avaient apporté le plan d'un bel édifice qui représente une double croix. Il a 33 mètres de longueur sur 33 de largeur, nombre mystique choisi en commémoration des années de Notre-Seigneur. Outre les locaux scolaires pour les enfants des deux sexes, il comprend un ouvroir, une pharmacie, enfin une chapelle.

La construction dura deux années, de 1876 à 1878. Charles présida aux terrassements. On le voyait dès l'aube mêlé aux gens du pays qui, pleins d'entrain, venaient offrir gratuitement leur travail.

Les murs sortent de terre, la pierre d'angle de la chapelle de sainte Rhingarde est bénite le jour de la fête du Sacré Cœur. L'édifice achevé, Charles encore se fait peintre pour décorer les murs de la chapelle ; aucun autre ouvrier n'y a

mis la main. De remarquables vitraux attirent l'attention, ils sortent de l'atelier de Claudius Lavergne, l'ami du P. Lacordaire, l'artiste chrétien qui a laissé dans un si grand nombre d'églises, à Paris et en province, des témoignages de son beau talent.

Ces verrières représentent dans les fenêtres latérales du sanctuaire la Vierge Immaculée, patronne des religieuses institutrices de Bourges, saint Joseph, patron de l'Eglise universelle. Au-dessus du portail d'entrée, dans deux baies accolées, Pierre le Vénérable et sainte Rhingarde sa mère, les deux gloires de Montboissier. Un oculus porte les armes de la famille.

Après la pose de ces vitraux, le 8 août 1878, Edmond Tulasne écrivait à Claudius Lavergne :

« Votre œuvre, cher Monsieur, recueille des éloges unanimes. Jusqu'ici nous n'avons entendu formuler qu'une critique. On trouve que sainte Rhingarde est peut-être trop jeune et trop belle pour une femme de cinquante-trois ans, s'il est vrai qu'elle eût atteint cet âge, alors qu'elle prit le voile à Marcigny. Nous répondons que les saints sont toujours jeunes, ou, tout au moins, qu'ils vieillissent plus lentement que les autres mortels. Nous aimons d'ailleurs à voir dans votre œuvre l'idéal de sainte Rhingarde, son visage déjà transfiguré. Les autres vitraux ne plaisent pas moins. Notre défunt ami, M. Cattois, s'il revenait à la vie, voudrait aussi les louer.

« Nous vous remercions ainsi que votre fils Noël de la grande part que vous avez prise à la décoration du sanctuaire, érigé sous le vocable de la sainte mère de Pierre de Montboissier et à l'intention d'un ami que vous regrettez avec nous. »

Cet ami, c'est le docteur Cattois, nommé dans la lettre que l'on vient de lire, un homme aimable et excellent, qui vivait dans le cercle intime des relations de MM. Tulasne. Lettré et connaisseur en œuvres d'art, M. Cattois avait suivi avec sympathie le réveil en faveur des monuments du moyen âge, inauguré par Montalembert, Vitet, Didron, les RR. PP. Martin et Cahier, Viollet-le-Duc, etc. Outre divers

essais sur ce sujet, disséminés dans les périodiques, on a de lui le texte d'un splendide ouvrage publié sous ce titre : *de l'Architecture civile et Domestique du moyen âge* (2 vol. in-4°, Paris, 1855). Les dessins de M. Verdier, pour lesquels le livre a été écrit, donnent un grand prix à ces deux volumes.

M. Cattois avait légué une partie de sa fortune à MM. Tulasne. Ils employèrent ces fonds pour la construction de l'école-hospice de Montboissier, dans la pensée d'unir à cette œuvre pie la mémoire de leur ami.

Le 28 juin 1879, la messe fut célébrée pour la première fois dans la chapelle de sainte Rhingarde. Telle est l'œuvre à laquelle leur fille de service a poussé les frères Tulasne. Ils ont tiré de l'oubli le berceau du vénérable Pierre de Montboissier : et quoi de plus propre à honorer la mémoire d'un bénédictin de Cluny, que ces deux choses : une école et un sanctuaire ?

V

Les dernières années approchent. L'existence des deux frères se concentre à Hyères. Depuis 1875 et même auparavant, il n'est plus question de leur présence à Paris. Il y avait vingt ans qu'Edmond Tulasne n'avait mis les pieds à l'Institut quand la mort arriva.

L'affaiblissement de la santé d'Edmond, celle de sa vue surtout, déterminèrent cette résolution. Regrettable pour la science, cette retraite prématurée le fut aussi pour l'influence heureuse que Tulasne exerçait auprès de ses collègues de l'Académie des sciences. Sans le chercher, sans s'imposer, il avait acquis dans la compagnie un véritable ascendant, tant chacun y appréciait la dignité de son caractère et la droiture de son jugement. Je trouve des témoignages de cette considération universelle dans des lettres échangées avec ses collègues à propos des élections académiques. Au moment du règlement de sa pension de retraite, elle s'exprime par des marques réitérées d'estime

et de regret. De même encore, plus tard, à propos d'une maladie grave qui, vers 1872, mit les jours du savant naturaliste en danger.

Simple et modeste, d'une politesse parfaite, Tulasne plaisait à tout le monde. La controverse, même la simple discussion animée, n'étaient point son fait. Ses convictions religieuses et philosophiques étaient connues. Jamais il n'en fit état hors de propos.

Le zèle pour les œuvres de charité devint de plus en plus actif. En 1875, une chapelle est installée à la Villette, — c'est le nom de la maison de campagne des deux frères, à Hyères — où plus que jamais MM. Tulasne exercent l'hospitalité. Les amis y viennent nombreux, et avec eux combien d'infortunes et de santés délabrées !

En l'année 1880 commença, à Hyères, la campagne contre les écoles congréganistes. Cette ville fut en France une des premières où, sous le prétexte d'uniformiser l'esprit national, était inauguré le système de la laïcisation. Les religieuses de la congrégation de Saint-Thomas-de-Villeneuve, qui dirigeaient l'école communale des jeunes filles et une salle d'asile, durent quitter ces deux établissements.

Or, là encore, nous retrouvons les Tulasne qui font l'acquisition d'un terrain, rue Saint-Antoine, sur lequel ils construisent l'édifice élégant et gracieux qui abrite aujourd'hui les écoles libres d'Hyères.

Malgré leur réserve et la simplicité de leur vie, ils s'étaient acquis dans le pays une véritable notoriété comme hommes de bien. La renommée scientifique d'Edmond était divulguée. Par ce double caractère de savants et de bienfaiteurs de la contrée, MM. Tulasne exerçaient un prestige jusque sur les plus indifférents.

Au cours de leurs rapports si intimes avec les servantes de Marie, ils conçurent la pensée d'établir à Toulon, dans le voisinage d'Hyères, une maison de cette congrégation. Ce fut leur dernière fondation, la dernière manifestation du zèle le plus généreux et le plus chrétien.

VI

Nous sommes en juillet 1884, à Hyères. Depuis longtemps le docteur souffrait des atteintes d'une affection de cœur. Dissimulant son mal le plus possible par crainte d'alarmer trop tôt son frère et ses amis, il continuait son train de vie ordinaire, vaquait à ses occupations agricoles, plus assidu que jamais au soin de ses pauvres. A peu près chaque matin il montait dans la vieille ville, s'enfonçant dans les rues tortueuses à la recherche de ses pensionnaires. Au retour, pour se reposer, il entrait dans une maison amie ou le plus souvent à l'école qu'il avait fondée. Cependant son état empirait. Le jour de l'Assomption, il alla le matin communier à l'hermitage de Notre-Dame de Consolation, au-dessus de la Villette. Plus tard il se rendit à Hyères pour assister à la grand'messe. Le dimanche suivant, pour la dernière fois, il présida sa chère conférence de Saint-Vincent de Paul, recommandant ses pauvres avec instance, prenant congé de tout le monde, ne dissimulant point qu'il sentait sa fin prochaine. Ses confrères émus l'accompagnèrent sur le chemin de la Villette. Il arriva brisé de fatigue, et, depuis ce jour-là, il ne la quitta plus.

Peu de temps après, une attaque d'apoplexie le terrassa. Il mourait le 28 août, au matin, entouré de toutes les affections spirituelles que sa vie charitable lui avait suscitées.

Edmond Tulasne survécut seize mois à son frère. Calme, quoique brisé par la douleur, sans une plainte, ni un murmure, il applique toutes les forces de son âme à se conformer à la volonté du Souverain Maître. Il attend, car son heure est proche.

Pendant ces derniers mois, la préoccupation constante d'Edmond Tulasne était d'assurer la stabilité de leurs fondations. Ce lui fut une contrariété que de n'avoir pas pu, de son vivant, disposer de sa propriété de la Villette. Il aurait voulu y établir une maison de retraite pour les vieux mission-

naires. Par son testament, il assure dans la mesure du possible le sort des écoles d'Hyères et de Montboissier. Après quelques legs à des parents et amis, il constitue une rente viagère à Antoinette Couderchet. Il donne 5.000 francs à l'église d'Azay-le-Rideau, où il a reçu le baptême, pour aider aux réparations de cette église. Quelques pièces de terre, provenant de l'héritage paternel, sont attribuées à l'asile Saint-Joseph à Langeais. Cet hospice abrite 25 vieillards infirmes. Il a été créé en 1860, par M[lle] F. B., cousine de MM. Tulasne; ces messieurs ont contribué à cette fondation dès l'origine, en affectant 300 francs de rente par année au loyer de la maison. 5.000 francs sont donnés à Notre-Dame du Laus, 3.000 à l'œuvre du Vœu national de Montmartre, une somme égale à la Propagation de la Foi et aux écoles d'Orient (1). Il y avait déjà bien des années qu'Edmond avait fait don de sa bibliothèque à l'Institut catholique de Paris.

Au mois de septembre, un incident grave mit en danger les jours d'Edmond. Il se releva encore, mais les forces plus compromises que jamais. Le 22 décembre, il tomba comme son frère, cette fois frappé à mort. La mort le rendait à la vie fraternelle qu'il avait menée si complètement et d'une manière si féconde.

La ville d'Hyères a fait aux deux frères d'imposantes funérailles : tous les habitants, sans distinction de partis ni d'opinions, accoururent, leur accordant des marques unanimes de regrets. C'était véritablement un deuil public.

Si pour Charles, en souvenir de son caractère sympathique de médecin des pauvres et protecteur de l'enfance abandonnée, le cortège avait revêtu une allure plus populaire; si pour Edmond l'impression dominante, vu son caractère de savant et de membre de l'Institut, était plus

(1) L'œuvre admirable des Ecoles d'Orient fut fondée en 1856, par le cardinal Lavigerie. M. Cauchy fut un des premiers souscripteurs, ce fut lui qui obtint l'adhésion de Tulasne. Dans le procès-verbal de la première assemblée, on lit son nom auprès de ceux de MM. le maréchal Bosquet, contre-amiral Mathieu, de Montalembert, de Falloux, de Broglie, Wallon, de Saulcy, de Wailly, Séguier, etc.

grave, plus solennelle ; pour tous les deux, les esprits s'unissaient dans un sentiment de respect et de reconnaissance. Ces deux frères, venus de Touraine, avaient apporté en Provence des exemples presque introuvables de vertu et de science. MM. Tulasne disparus, on sentit à Hyères que quelque chose y manquait; leur départ laissait une place vide et des regrets qui dureront longtemps.

Edouard Dufresne.



REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Dès 1888, le Dr Edwin Hatch avait annoncé au monde savant qu'il préparait une concordance des Septante, ainsi que des autres versions grecques de l'Ancien Testament, et il en avait exposé le plan dans une notice préliminaire. La mort l'a arrêté, lorsqu'il était à peine au milieu de son travail; quelques feuilles seulement étaient imprimées. Un de ses collaborateurs, M. Henry Redpath, a pris la suite de son entreprise et aujourd'hui il nous présente le premier fascicule de cette œuvre importante (1).

Le but est d'établir une concordance complète de la version alexandrine de l'Ancien Testament, tant des livres proto-canoniques que des deutéro-canoniques, et des autres versions grecques qui entrèrent dans les Hexaples d'Origène. Cette *Concordance* est basée, pour la version des Septante sur les manuscrits *Alexandrinus*, *Vaticanus*, *Sinaïticus* et sur l'édition Sixtine de 1587, telle qu'elle a été réimprimée en 1875 par la Clarendon Press. Toutes les fois qu'il existe une variante entre ces quatre textes, elle est indiquée, et ceci est précieux, car ainsi ce ne sera pas une simple

(1) *A Concordance to the Septuagint and the other greek versions of the Old Testament* (including the apocryphal books) by the late Edwin Hatch and Henry Redpath, assisted by other scholars. Part I. Α-ΒΩΡΙΘ. Petit in-folio de II-332 pages. Oxford, at the Clarendon Press. 25 fr. L'ouvrage sera composé de six fascicules; on peut souscrire pour 4 livres 4 shil. (105 fr.), payables d'avance, jusqu'à la publication du 5e fascicule.



concordance, qui nous sera mise entre les mains, mais encore une collection des variantes, qui se rencontrent dans les principaux textes des Septante. Ce que l'on pourrait regretter, c'est que les noms propres d'hommes ou de lieux aient été omis; et, en effet, outre qu'on peut avoir besoin de savoir où ils se trouvent, ils offrent très souvent matière à des comparaisons très intéressantes, qui seraient rendues très faciles, si on trouvait ces noms mentionnés avec leurs diverses orthographes et le terme hébreu traduit.

Au-dessous de chaque mot grec sont placés tous les termes hébreux, et ils sont quelquefois nombreux, qui ont été traduits par ce mot; au moyen de chiffres, on retrouve dans chaque phrase citée quel est le terme hébreu que représente le grec. Ce relevé sera d'une très grande utilité pour les comparaisons à établir entre les traductions des divers livres hébreux, et surtout il permettra de fixer les altérations de sens qu'a éprouvées le grec au contact de l'hébreu; pour l'étude du grec biblique il sera donc indispensable. Il serait bien à désirer que nos concordances de la Vulgate suivissent cet exemple, c'est-à-dire qu'au-dessus de chaque mot latin l'on trouvât les termes hébreux qui sont traduits.

Il serait donc difficile d'exagérer l'importance et la valeur du travail qui nous est offert aujourd'hui; on peut, sans craindre de se tromper, affirmer qu'il ouvrira des voies nouvelles à l'étude du texte grec de la Bible, et qu'il fournira des matériaux précieux pour la fixation des textes douteux. L'exécution matérielle mérite d'ailleurs les plus grands éloges et fait honneur aux presses de l'Université d'Oxford, qui n'en sont pas d'ailleurs à leur coup d'essai.

II. Les concordances de la Vulgate sont déjà assez nombreuses, et l'on ne peut s'en étonner, quand on sait tous les services qu'elles rendent au travailleur; aux orateurs en particulier elles sont indispensables. Le but d'une concordance est de permettre au chercheur de trouver immédiatement un texte dont il se rappelle un mot ou deux seulement, ou bien de savoir à quel livre de la Bible appartient un passage. Mais quand le mot dont on a gardé le

souvenir se trouve répété quatre ou cinq mille fois dans les saintes Ecritures, comme c'est le cas pour les mots *dominus*, *domus*, *facere* et d'autres encore, on avouera qu'une concordance, établie d'après le seul ordre alphabétique, n'est pas suffisante, et que les recherches peuvent encore être très longues, si l'on ne sait pas exactement le livre de la Bible où le terme désiré est employé.

C'est pour abréger ces recherches dans la mesure du possible que M. l'abbé Michel Bechis a composé sa *Concordance* (1). Elle est basée sur l'ordre alphabétique d'abord, puis, et c'est ce qui en constitue l'originalité, sur l'ordre grammatical. Pour chaque nom l'auteur cite les textes où il est employé, d'abord au nominatif, puis au génitif, au datif, à l'accusatif, tant singuliers que pluriels. Pour les verbes il cite séparément, et dans leur ordre, le mot à ses temps divers, à ses modes et chacun à toutes les personnes du singulier et du pluriel. Par ce système les recherches sont considérablement abrégées. Quand même le terme a été très souvent employé dans la Bible, il ne se trouve jamais un très grand nombre de fois au même temps et à la même personne. On a pour ainsi dire pour chaque mot une double concordance. L'auteur nous permettra une légère critique; il aurait dû séparer les noms propres, quand ils représentent des personnages ou des lieux différents.

C'est une heureuse idée qu'a mise en œuvre M. Bechis, et les travailleurs lui seront reconnaissants de leur avoir mis entre les mains ce précieux instrument. Nous croyons que cette *Concordance* est appelée à remplacer dans un bref délai toutes les autres, basées sur le seul ordre alphabétique.

III. Les jeunes hébraïsants connaissent tous par une expérience durement achetée, les difficultés multiples qu'il y a de préciser en hébreu le sens du verbe personnel. Dans

(1) *Repertorium biblicum seu totius Sacræ Scripturæ Concordantiæ* juxta Vulgatæ editionis exemplar Sixti V, P. M. jussu recognitum et Clementis VIII auctoritate editum, præter alphabeticum ordinem in grammaticalem redactæ a Sac. Michaele Bechis. 2 vol in-4° de VII-1143, 1150 pages. Taurini, ex officina B. Canonica et Fil., 1888. 36 fr.

cette langue, en effet, le verbe ne possédant que deux temps qu'on devrait plutôt considérer comme deux modes, doit exprimer, avec des changements aussi peu nombreux, les nuances diverses de l'action, et, par extension, les variations de date. Au moyen de combinaisons assez nombreuses, il y arrive, mais, si nous voulons saisir ce mécanisme de la langue, il faut nous dégager de nos manières habituelles de penser et ne pas juger le temps hébreu d'après nos propres verbes. Pour bien comprendre ce qu'est le temps en hébreu et l'usage qui en est fait, il faut d'abord en déterminer le caractère fondamental.

En hébreu, le verbe ne marque pas l'époque à laquelle une action est faite, mais le caractère de l'action, suivant qu'elle commence, qu'elle continue ou qu'elle est achevée. C'est donc une erreur de donner aux temps hébreux les noms de passé et de futur ; il vaudra mieux les appeler *parfait* et *imparfait*, et encore ne faudra-t-il pas oublier que ces termes déterminent le caractère et non la date de l'action. On doit remarquer cependant que d'une certaine façon l'époque de l'action est fixée par ces temps : l'action complète est passée, et l'action qui commence ou se continue est, à certains points de vue, future.

C'est d'après ces principes que M. Driver, *Regius professor* d'hébreu à Oxford, a construit sa théorie sur l'usage des temps en hébreu (1). Il passe en revue toutes les significations que peuvent exprimer le parfait et l'imparfait, seuls, avec le vaw consécutif, avec le vaw faible, les modifications de l'imparfait, cohortatif, jussif, volontatif, le participe. En appendice il traite quelques questions secondaires, entre autres celle du principe de l'apposition en hébreu.

Nous ne pouvons entrer ici dans aucun détail sur cet important travail, mais nous engageons tous ceux qu'intéresse cette question aussi difficile que capitale d'ailleurs,

(1) *A treatise on the use of the tenses in Hebrew and some other syntactical questions* by S. R. Driver. — Third edition, revised and improved. In-12 de XVI-306 pages. — Oxford, at the Clarendon Press, 1892, 9 f. 60.

à l'étudier avec soin ; ils y trouveront la solution des problèmes qui les ont souvent arrêtés, et se convaincront une fois de plus de la souplesse étonnante de la langue hébraïque.

IV. Il est peu de personnages qui aient joué un rôle d'une portée aussi considérable soit pour leurs propres nationaux, soit pour l'humanité tout entière, que les vieux prophètes hébreux ; il en est peu aussi dont le caractère ait été plus méconnu et la mission plus défigurée. Pour les uns, ce sont des devins, même de vulgaires sorciers, des gens dont la fonction principale était de prédire l'avenir. Pour d'autres ce sont des révolutionnaires, de fougueux socialistes, des tribuns, des enragés, des furieux, des hypocrites, des traîtres. M. Renan, en particulier, s'est distingué par la variété des épithètes dont il les a qualifiés.

Il était nécessaire qu'un savant écrivain vînt rétablir les faits et affirmer la vérité en face de la critique rationaliste qui, si l'on n'y prend garde, fera circuler dans le grand pubic les idées les plus erronées sur les prophètes et leur mission. En réalité, le prophète, le nâbî, comme on l'appelait autrefois, c'est l'homme possédé de Dieu, celui qui parle sous la motion de l'Esprit, qui révèle aux hommes la divine volonté, en un mot, ainsi que l'indique la signification passive de son nom hébreu, c'est l'organe de Dieu. Les prophètes avaient pour mission de maintenir dans Israël la notion du Dieu un, d'annoncer et de préparer la venue du Messie, du Rédempteur promis à nos premiers parents ; c'est vers ce but que convergent toutes leurs actions, que tendent toutes leurs paroles. Israël était le peuple choisi de Dieu pour conserver le dépôt des promesses faites à l'humanité ; Jéhovah était son législateur, son roi, et les prophètes furent ses représentants délégués auprès de lui. Toutes les fois qu'Israël ou ses rois inclinaient vers les dieux étrangers, les prophètes élevaient la voix pour rappeler l'alliance faite avec Jéhova, pour menacer des plus terribles châtiments les prévaricateurs, mais aussi pour retracer le tableau du bonheur futur. Leur intervention était donc par

nature toute religieuse; mais, comme en ces temps la religion était intimement mêlée à tous les actes de la vie, qu'on n'avait pas encore imaginé la fiction de l'Etat neutre ou athée, par la suite des événements le prophète était appelé à donner son avis; on le lui demandait même souvent. « Le prophète se meut dans une sphère toute spirituelle ; il aime surtout l'exhortation, la prière, l'instruction ; mais il n'abdique jamais son rôle politique, quand la religion de Jéhovah est menacée. C'est ainsi qu'on le voit, au cours de l'histoire, lutter avec les rois, renverser les trônes et devenir le ministre terrible des vengeances de Jéhovah, quand il s'agissait de maintenir ou de sauver le monothéisme et la foi dans l'avènement futur du règne de Dieu » (1).

C'est pour développer ces idées et en montrer l'application dans l'histoire d'Israël, que Mgr Meignan, archevêque de Tours, a écrit son beau livre : *les Prophètes d'Israël — Quatre Siècles de lutte contre l'idolâtrie* (2). Aujourd'hui, c'est la longue lutte des prophètes contre l'idolâtrie, qu'il fait passer sous nos yeux ; dans un prochain volume il nous parlera des prophètes, hérauts du Messie. Cette lutte du prophétisme contre l'idolâtrie, il aurait pu en commencer l'histoire au mont Sinaï et la poursuivre à travers le temps des Juges et des premiers rois, mais il en avait déjà parlé, tout au moins incidemment, dans ses précédents volumes ; celui qu'il nous offre s'ouvre donc à la mort de Salomon.

Déjà pendant le règne de ce grand roi, l'idolâtrie avait dressé ses autels en Israël, et Salomon lui-même avait porté ses adorations aux dieux de ses femmes étrangères. Les prophètes, craignant de voir Roboam suivre les tristes exemples de son père, avaient suscité un concurrent à ce prince pour le ramener dans la voie de la justice et de la vérité. On sait quelle fut l'obstination de Roboam et son refus d'accorder les justes demandes de son peuple ; le

(1) Meignan : *les Prophètes d'Israël*, p. 9.

(2) *Les Prophètes d'Israël — Quatre Siècles de lutte contre l'idolâtrie* par Mgr Meignan, archevêque de Tours, in-8 de xii, 756 pages ; deux cartes et un plan de Jérusalem, Paris, V. Lecoffre, 1892, 7 f. 50.

schisme des dix tribus fut consommé, mais l'espoir des prophètes fut déçu. Loin de promouvoir le culte licite de Jéhovah, Jéroboam, par politique ou par jalousie contre Jérusalem, enfreignant la défense qui avait été portée de faire des images de la Divinité, éleva deux veaux d'or, l'un à Béthel et l'autre à Dan, et ordonna aux Israélites de les adorer comme les symboles de Jéhovah. Ce culte, en réalité, s'adressait au vrai Dieu, c'est du moins l'opinion que soutient Mgr Meignan, mais il ne pouvait plaire au Seigneur, car il renversait toute l'économie de son alliance avec Israël, et en outre ouvrait la voie à l'adoration des fausses divinités.

Les successeurs de Jéroboam allèrent plus loin dans leurs prévarications, ils courbèrent le genou devant les dieux des peuples voisins. Baal, le dieu syrien, et Astarté, avec leur cortège de prêtres, d'hiérodules et de prostituées attirèrent les Israélites; dans les temples qui leur furent élevés se pressaient les rois, les grands et le peuple. Les autels de Jéhovah étaient renversés, les prophètes massacrés, les Israélites fidèles persécutés. Les prophètes cependant, devant le débordement de l'idolâtrie ne faillirent point à leur tâche. Ils menacent les rois de la colère divine, ils annoncent au peuple les châtiments qui vont fondre sur lui. Même, à certaines heures, sous l'action puissante d'Elie, le prophète thaumaturge, Baal, confondu à la face de tout Israël, semble vaincu ; quatre cents de ses prophètes sont mis à mort, Jéhovah est proclamé le vrai Dieu; mais ce triomphe de Jéhovah et de ses prophètes est de courte durée, Achab et son peuple ne tardent pas, sous l'influence de Jézabel et peut-être aussi par esprit d'opposition à Jérusalem, à retourner au temple des dieux syriens. Il semble qu'Israël à ce moment était hésitant; il allait d'un dieu à l'autre, boitant, comme disait Elie, entre Jéhovah et Baal, voulant les servir tous deux. Amos, le berger de Teqoah, avait été témoin de cette inquiétude de l'Israélite de son temps : « Voici des jours qui viennent, dit le Seigneur Jéhovah, où j'enverrai la faim sur la terre, non la faim du pain ni la soif de l'eau, mais celle d'entendre les paroles du Seigneur. Et ils erre-

ront d'une mer à l'autre, du nord jusqu'au levant ; ils courront, cherchant la parole du Seigneur, mais ils ne la trouveront pas » (1). Mais Jéhovah est un Dieu jaloux, il ne veut pas de ces hommages partagés, et ses prophètes furent chargés d'annoncer à Israël que le jour de Jéhovah approchait, que déjà on pouvait entendre le bruit des hordes assyriennes en marche. Samarie, prise après un long siège, où elle eut à subir toutes les horreurs de la famine, fut ruinée de fond en comble ; les tribus du Nord furent transportées en Assyrie et dispersées au point qu'il a été impossible plus tard d'en retrouver les traces.

Jérusalem fut moins coupable qu'Ephraïm ; mais pour la préserver de l'idolâtrie elle avait le temple de Jéhovah et les rois de la maison de David, qui, pour la plupart, restèrent fidèles au culte du vrai Dieu. Les divinités syriennes eurent cependant leurs temples et leurs fidèles dans le royaume de Juda ; on les adorait et on se livrait aux pratiques licencieuses sur les hauts-lieux. On y sacrifiait d'ailleurs aussi à Jéhovah, et nous voyons, soit dans le royaume du nord, soit dans celui du sud, le peuple courir aux bamoth pour y rendre son culte au vrai Dieu. Elie lui-même a offert un sacrifice sur le Carmel et il n'est pas dit, avant Ezéchias, qu'on ait renversé ces autels particuliers pour obéir à la loi du sanctuaire unique, portée par la législation mosaïque. Les rationalistes en ont conclu que cette loi n'existait pas, et qu'elle fut portée pour la première fois par Josias, lors de la découverte de la Loi dans le temple. Mgr Meignan fait remarquer que l'inobservation d'une loi ne prouve pas sa non-existence. En fait, la loi du sanctuaire unique n'était pas aussi rigoureuse qu'on le prétend ; elle a admis à diverses reprises, sous la pression des circonstances, des exceptions. Les sanctuaires particuliers étaient tolérés dans le royaume du Nord ; la Bible les mentionne à diverses reprises sans jamais les blâmer. Dans le royaume de Juda lui-même Jéhovah était adoré sur les hauts-lieux, et ce ne fut que lorsque des pratiques idolâtriques se furent

(1) AMOS, VIII, 11.

mêlées à ce culte que les rois les firent renverser et obligèrent les lévites à abandonner les sanctuaires privés.

S'il y eut dans le royaume de Juda des rois qui furent fidèles à Jéhovah, il y en eut aussi qui fléchirent le genou devant les dieux syriens et qui par leur exemple encouragèrent tous les désordres. La richesse s'accroissait en Israël et avec elle se développait un luxe effréné. Le riche insolent écrasait le pauvre : la justice était vendue ou violée. Les orgies dans lesquelles se plongeaient les grands, les dénis de justice, les vols, les fraudes, tout cela émouvait les prophètes ; leur voix s'élevait indignée, vengeresse, pour flétrir ces femmes débauchées, ces riches sans entrailles, qui vivaient du sang du pauvre : « Malheur à ceux qui joignent maison à maison, qui ajoutent champ à champ jusqu'à ce qu'il ne reste plus de place dans le pays et qu'ils y soient seuls... Malheur à ceux qui sont vaillants à boire, aux hommes bons à mélanger le vin, à ceux qui acquittent l'impie pour une récompense et enlèvent aux justes la justice qui leur est due... Les filles de Sion sont orgueilleuses ; elles marchent la tête haute en jouant des prunelles, allant à petits pas, faisant cliqueter les anneaux de leurs pieds ». Jamais le droit et la justice n'eurent des défenseurs plus éloquents et plus convaincus que les prophètes.

Malgré cette prospérité du royaume de Juda les prophètes voyaient qu'une catastrophe était proche. L'horizon s'assombrissait. Par sa position entre les deux peuples qui se disputaient l'hégémonie de l'Asie antérieure, les Egyptiens et les Assyriens, la Palestine se trouvait être le champ de bataille des deux belligérants et l'enjeu de la victoire. Il était bien difficile de savoir pour lesquels il fallait prendre parti ; aussi la conduite des rois de Juda fut-elle vacillante et indécise. Tantôt ils combattaient l'Egypte, tantôt ils l'appelaient à leur secours ; ils se prosternaient aux genoux de l'Assyrien ou le bravaient follement. On ne peut certainement porter sur des événements aussi éloignés un jugement fortement motivé, mais il semble bien que les rois furent peu judicieux dans le choix de leurs alliances. S'ils avaient écouté les prophètes, ils auraient épargné à leur peuple des

désastres irréparables. Ce n'est pas que ceux-ci aient toujours conseillé la même conduite ; sous Ezéchias, Isaïe pressait le roi de résister aux exigences des Assyriens. Mais lorsque les Babyloniens devinrent les plus puissants, c'est la neutralité que conseilla Jérémie, ou même la soumission à Babylone, l'acceptation du fait accompli. On lui a vivement reproché ses discours qui énervaient le courage des guerriers; on l'a même accusé d'avoir appelé l'étranger, d'avoir voulu remuer les basses convoitises du peuple contre les grands, d'avoir prêché la révolution. C'est bien mal comprendre les paroles, les invectives du prophète et surtout méconnaître le but qu'il voulait atteindre. Le peuple d'Israël n'était pas appelé à dominer le monde par la puissance des armes ou à étendre son influence au loin par les arts de la civilisation. Sa mission était de garder intacte la croyance au Dieu unique et au Messie rédempteur. Souvent il a failli à sa mission, aussi il sera puni; et c'est l'Assyrien ou le Babylonien qui est le ministre des vengeances de Jéhovah. Il n'y avait donc pas à lever des troupes, à combattre, mais à faire pénitence, à courber la tête, à revenir au Seigneur.

Tout espoir cependant n'était pas perdu, car les châtiments qu'annonçaient les prophètes étaient réparateurs, ils devaient purifier Jérusalem et son peuple, détacher celui-ci de toute espérance terrestre pour l'attacher à Jéhovah seul, qui était son plus ferme appui, son roc. Aux menaces, en effet, les prophètes faisaient succéder les plus brillantes promesses de bonheur. De la race d'Isaï sortira un rejeton, sur qui reposera l'esprit de Jéhovah, qui ne jugera pas sur l'apparence et ne condamnera pas par ouï-dire. Mais il jugera les pauvres avec justice et il soutiendra avec équité les faibles de la terre... Alors le loup habitera avec la brebis, le veau, le lionceau et le mouton vivront ensemble et un petit enfant les conduira... Il n'y aura plus de mal, plus de souillure sur la montagne sainte, car la terre sera remplie de la connaissance du Seigneur, comme les eaux qui couvrent le fond de la mer.

Mais Jérusalem ne vit pas ces beaux jours; ses dernières années furent agitées de convulsions violentes. Courbée

sous le joug babylonien elle fut dépouillée de ses trésors, ses rois furent renversés, envoyés en captivité, enfin, mise à sac, elle perdit ses plus nobles enfants, qui périrent dans le désastre ou furent transportés à Babylone. Là, ils vécurent, épurés par le malheur et attendant sans défaillance le jour du retour dans la patrie.

Voilà résumées aussi brièvement et aussi nettement que possible les idées que Mgr Meignan a exposées et développées dans son beau livre, qui nous paraît bien être le meilleur qu'il nous ait donné jusqu'ici. Nous ne pouvons insister sur toutes les qualités qui le distinguent, faire ressortir combien il est complet. Le vénérable savant n'a laissé dans l'ombre aucun aspect des questions qu'il a rencontrées. Il explique avec soin tous les détails de la vie juive, les mœurs, les coutumes; il résout toutes les difficultés qu'a soulevées la critique rationaliste, il éclaire son récit par des citations des prophètes admirablement traduites. Bref, les faits et les événements replacés dans leur cadre historique et social s'éclairent de vives lueurs et de cet exposé se dégagent nettement la physionomie et l'action des prophètes pendant les quatre siècles de l'histoire judaïque, qui ont précédé l'exil de Babylone.

Tant de questions ont été soulevées et résolues par Mgr Meignan qu'on ne s'étonnera pas si nous nous permettons de dire que nous ne serions pas toujours de l'avis du savant archevêque. Nous jugeons inutile de signaler ces points de dissentiment; il en est de trop peu d'importance; quant aux autres, les discuter nous entraînerait trop loin.

Ce volume ne sera pas d'ailleurs le dernier. Mgr Meignan n'a pas encore dit son *Nunc dimittis*. Outre le travail sur les prophéties messianiques, qui doit clore l'œuvre qu'il poursuit depuis longtemps : *le Christ et l'Ancien Testament*, il nous promet encore un dictionnaire intitulé *Realia de la Bible*, où l'on trouvera l'explication détaillée des usages, des objets, des faits principaux mentionnés dans les saints Livres. Nous souhaitons vivement que Dieu permette au vénérable septuagénaire de mener à bien toutes les œuvres qu'il projette.

V. M. van Hoonacker, professeur à l'Université de Louvain, consacre depuis quelques années tous ses efforts à porter la lumière dans la chronologie du temps de la Restauration juive après la captivité de Babylone. Il propose plusieurs hypothèses, qui sont assez séduisantes et qui permettent de résoudre convenablement les difficultés que présente l'arrangement traditionnel des livres d'Esdras et de Néhémie.

Sur la foi de ces deux livres, qui n'en formaient probablement d'abord qu'un seul, les historiens croyaient qu'Esdras était venu avec une caravane d'émigrants juifs, de Babylone en Judée, en l'an 7 d'un roi Artaxercès, et que Néhémie arriva à Jérusalem en l'an 20 du même roi, lequel était probablement Artaxercès Ier. Esdras serait donc venu à Jérusalem treize ans avant Néhémie. Mais cet arrangement des faits soulève de nombreuses difficultés.

Avant l'arrivée de Néhémie à Jérusalem la ville n'avait pas encore été rebâtie, et c'est au milieu de difficultés sans cesse renaissantes que se faisait le relèvement des murs. Au contraire, le récit d'Esdras paraît supposer que la ville était rebâtie. De plus, si l'on accepte l'hypothèse citée plus haut, les Juifs auraient en 458, sur l'ordre d'Esdras, renvoyé les femmes étrangères, qu'ils avaient épousées ; et cependant, treize ans plus tard, au temps de Néhémie, nous trouvons une faction juive, favorable aux étrangers, et cela parce que certains Juifs étaient unis à des femmes ammonites. En outre, lorsque fut achevée la reconstruction de la ville, Néhémie voulut réorganiser la communauté juive et surtout la protéger contre les influences étrangères ; on s'engagea donc à ne plus contracter de mariages avec les femmes étrangères, et dans cette réforme il n'est pas même fait allusion aux engagements, portant sur la même question, qui avaient été pris sous Esdras si peu de temps auparavant.

Qu'on examine enfin le rôle que joue Esdras dans le livre de Néhémie. Celui-ci parle de tous ceux qui lui ont prêté leur concours, et Esdras n'est pas mentionné parmi ceux-là ; et pourtant Esdras était à Jérusalem, et même,

dans l'hypothèse traditionnelle, il devait y tenir un haut rang, puisqu'il était muni de pleins pouvoirs, accordés par Artaxercès. Si Néhémie en parle plus tard, c'est comme d'un sopher qui a reçu l'ordre de lire la loi ; à la fête de la Dédicace des murs, Esdras est à la tête d'un chœur de chantres. Dans la liste des signataires de l'alliance il ne figure pas. Dans la recension du peuple, que fait Néhémie, il n'est tenu aucun compte des émigrants qu'aurait ramenés Esdras. Est-il donc possible qu'Esdras soit venu à Jérusalem et y ait exercé l'autorité avant Néhémie? C'est ce que nie M. van Hoonacker, s'appuyant sur les arguments que nous venons de résumer (1). Voici d'après lui comment il faudrait se représenter les événements.

Il faut abandonner l'arrangement actuel des livres d'Esdras-Néhémie, et les disposer de la manière suivante : 1° *Esdras*, I-IV, 5 et IV, 24-VI. Retour des exilés sous la conduite de Zorobabel, lequel n'est autre que Sesbaççar, le prince de Juda, qui ramène les captifs à Jérusalem après l'édit de Cyrus; reconstruction du Temple. 2° *Esdras*, IV, 6-23. A la suite d'une lettre écrite à Artaxercès par les ennemis des Juifs, ce roi défend de continuer le relèvement des murs. 3° Livre de *Néhémie*. En la vingtième année de son règne (445 av. J.-C.), Artaxercès autorise Néhémie à rebâtir Jérusalem. Celui-ci accomplit cette œuvre malgré les obstacles que lui suscitent les populations voisines ennemies de Juda; il fait diverses réformes. Esdras, qui est avec lui à Jérusalem lit la loi au peuple ; l'alliance théocratique est renouvelée. Les mariages avec les étrangers sont défendus. A son second voyage à Jérusalem, Néhémie réprime les abus qui s'étaient glissés pendant son absence, entre autres les extorsions du pontife Eliasib. 4° *Esdras*, VII-X. En la septième année du règne d'Artaxercès II (398 av. J.-C.), le sopher Esdras vient à Jérusalem, comblé

(1) *Néhémie et Esdras, nouvelle hypothèse sur la chronologie de l'époque de la Restauration*, in-8, par VAN HOONACKER, Louvain, Istas, 1890. — *Néhémie en l'an 20 d'Artaxercès I, Esdras en l'an 7 d'Artaxercès II*. Réponse à un mémoire de A. Kuenen par VAN HOONACKER, in-8 de 90 pages. Gand, Engelcke, 1892.

par le roi de richesses, destinées au Temple, et muni de pleins pouvoirs ; c'est lui qui établira les juges. A son arrivée à Jérusalem, il annule les mariages avec des étrangères et fait renvoyer ces femmes avec leurs enfants. Le grand prêtre en fonction à cette époque est Johanan, le petit-fils d'Eliasib, pontife au temps de Néhémie.

Tels sont les résultats auxquels arrive M. van Hoonacker; les contradictions qu'on relevait s'expliquent maintenant facilement; les faits semblent se ranger dans leur ordre naturel. Le plus grand inconvénient de cette hypothèse est de disloquer les livres d'Esdras et de Néhémie. Ceci ne peut être une objection bien sérieuse. Ces livres sont une compilation. Qui nous empêche de croire que le premier, qui a rassemblé ces pièces, les a disposées dans un ordre fautif ou bien encore que l'ordre primitif a été dérangé ? On peut très bien supposer qu'Esdras a été en partie le compilateur, en partie l'auteur de ces deux livres. Il avait rassemblé diverses pièces racontant l'histoire de son temps, enregistrant des généalogies, des dénombrements. Les mémoires de Néhémie qui formaient un tout cohérent ont été placés à la suite des pièces diverses, sans qu'on ait pris souci de rien disposer suivant l'ordre chronologique.

VI. Le *Pasteur* d'Hermas avait été, jusqu'à présent, très peu mis à contribution, lorsqu'il s'agissait d'établir l'existance des Evangiles au IIe siècle par l'usage qu'en avaient fait les auteurs du temps. Il était même permis de s'étonner qu'Hermas ayant écrit son livre probablement vers 140-150 n'ait pas reproduit un seul passage des Evangiles, et l'on pouvait se demander s'il les avait connus. Il est vrai qu'il ne cite pas davantage l'Ancien Testament. En fait, il n'existe dans le *Pasteur* qu'une citation directe, et elle est empruntée à un apocryphe inconnu, *Eldad et Modat* (Vis. II, III). M. Taylor croit cependant qu'on y peut trouver une foule d'allusions aux Evangiles et à d'autres écrits encore; le tout est de savoir soulever le voile qui les enveloppe. Hermas connaissait bien la littérature chrétienne de son temps; il s'en sert fréquemment, et même il n'est pas difficile de voir

qu'il s'était assez assimilé l'Epître de saint Jacques pour en reproduire presque fidèlement plusieurs passages dans son *Pasteur*. Le symbolisme de ses visions est clairement emprunté à l'Apocalypse. Et pourtant, nous l'avons déjà dit, jamais il ne cite un passage directement et dans son entier; s'il le donne, c'est sous une autre forme. Il le désarticule ou il le mélange avec un autre, ou il le présente sous forme allégorique. Il joue sur le sens d'une sentence ou bien il en varie l'expression; il se sert des mêmes termes, mais il les insère dans une phrase de signification différente ou bien encore il emploie des synonymes.

Ce n'est donc pas un travail facile que de retrouver dans le *Pasteur* les traces des Evangiles; pour le mener à bien il faudra une connaissance approfondie de ce livre, un sentiment très exact des procédés de son auteur et surtout un esprit fin, délié et même un peu subtil, et encore ceux qui n'acceptent que les rapprochements clairs et nets seront rarement satisfaits. M. Taylor n'a pas reculé devant cette tâche ardue; elle convenait d'ailleurs à la tournure de son esprit, et ce n'est pas la première fois qu'il déploie ces qualités de finesse et de subtilité; il les avait déjà montrées dans le travail, où il avait su retrouver toute la *Doctrine des Douze Apôtres* dans le *Pasteur* d'Hermas.

Il étudie donc minutieusement, au microscope, si l'on peut ainsi parler, le *Pasteur* d'Hermas (1); il en fait l'analyse, la synthèse, il désagrège les phrases, les passages, il en brasse les éléments, les sépare, les rapproche d'autres passages, enfin il les reconstruit, et par ces procédés assez compliqués il y retrouve des allusions aux quatre Evangiles, aux événements principaux de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et il montre qu'à chaque page de son livre Hermas s'est souvenu de l'Evangile selon saint Jean et en a reproduit la phraséologie. Nous ne pouvons suivre M. Taylor dans toute la suite de ses opérations et de ses

(1) *The Witness of Hermas to the four Gospels* by C. Taylor; petit in-4° de VIII-148 pages; Londres, Clay and Sons. Cambridge University Press, 1892.

raisonnements; il nous suffira pour donner une idée très réduite de sa méthode d'indiquer un des rapprochements les plus certains et les plus topiques qu'il a établis.

Dans la *Vision* III[e], 11-13, Hermas voit une vieille femme dans une chaire, c'était la Synagogue, assise sur la chaire de Moïse; plus tard il la revoit, mais devenue jeune et belle. Car celui qui a reçu une bonne nouvelle oublie ses anciennes tristesses et il est renouvelé par la joie qu'il a reçue. Cette femme était assise sur un escabeau ayant quatre pieds, comme le monde est formé de quatre éléments. C'est l'Eglise chrétienne qui a reçu la bonne nouvelle (l'Evangile) et qui s'appuie sur un siège dont la position est très forte, sur l'Evangile, formé de quatre parties. Et la preuve qu'il est bien question ici des Evangiles, c'est que saint Irénée, qui a certainement connu le *Pasteur*, pour démontrer qu'il a dû y avoir quatre Evangiles et qu'il n'a pu y en avoir plus de quatre, fait valoir le même argument, à savoir qu'il y a quatre éléments constitutifs de l'univers. Nous avons présenté seulement le résultat de la recherche instituée par M. Taylor; mais il a fortifié ce rapprochement par de nombreuses similitudes, qui rendent son hypothèse assez plausible. Cependant, et cette observation s'applique surtout aux rapprochements établis entre les phrases des Evangiles et celles du *Pasteur*, l'esprit n'est pas pleinement convaincu; il est plutôt séduit, ébloui, mais à la réflexion il ne peut s'empêcher de penser qu'en tout cela il y a bien de l'artificiel. Néanmoins, quel que soit le jugement qui sera porté sur chacun des rapprochements, on concédera à M. Taylor que son étude prouve nettement qu'Hermas a connu l'existence de nos quatre Evangiles; c'était le point important à démontrer.

(A suivre.) E. JACQUIER.



MÉLANGES

I

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD (1)

Naguère, les sages plaçaient leur idéal dans la constitution anglaise. Il semble désormais que notre objectif social se soit reculé au delà de l'Atlantique. Une grande république démocratique, riche, prospère et paisible, où la liberté fleurit même pour le bien, n'est-ce pas l'idéal si laborieusement poursuivi à travers les tourmentes et les révolutions par notre vieux monde déraillé de la voie traditionnelle sur laquelle il roulait depuis tant de siècles ?

Mais cet enthousiasme pour des mœurs et des institutions entrevues de si loin est dangereux, s'il n'est réglé et contenu par une exacte appréciation des circonstances et des milieux historiques. Nous savons ce qu'a coûté, il y a un siècle, l'engoûment de l'antiquité à une génération qui ne la connaissait qu'à travers Rollin. Je ne pense pas qu'on veuille recommencer aujourd'hui l'expérience pour « la liberté comme en Amérique ».

Le livre de M. Moireau me semble donc venir très opportunément. A en juger par les deux volumes qu'il nous a déjà livrés, c'est un travail consciencieux, où les esprits

(1) *Histoire des Etats-Unis de l'Amérique du Nord depuis la découverte du nouveau continent jusqu'à nos jours*, par Auguste Moireau, tomes I et II. Hachette, 1892.

sérieux trouveront condensés, avec beaucoup de critique, les éléments dispersés dans des ouvrages déjà connus, mais trop multiples et volumineux. Les références bibliographiques citées par l'auteur, témoignent d'un labeur considérable et permettent au lecteur curieux d'étudier par le détail des questions qui, dans le livre, ne sont nécessairement qu'effleurées.

La méthode est exacte et précise ; on y reconnaît le normalien. Les événements, classés et divisés nettement, sont exposés avec une impartialité qui va jusqu'à l'impersonnalité. Ce parti-pris, il en faut convenir, n'est pas sans nuire un peu à l'intérêt. On aimerait à rencontrer plus souvent, comme des points de repère, des idées générales, des *vues* sous lesquelles on pût reconstituer, sans trop d'efforts, la philosophie des événements. On aimerait surtout à trouver au seuil de ces volumes compacts une préface d'où l'on découvrît, comme d'un lieu élevé, les lignes maîtresses et le plan général de l'œuvre. Le récit historique en serait à la fois éclairé et allégé. Faute de ces précautions, un lecteur français a vraiment besoin de courage pour soulever tout seul le poids de cette grave histoire.

L'effort, d'ailleurs, en vaut la peine. Et pour quiconque sera capable de réfléchir par lui-même et de tirer directement des faits leur moralité et leur enseignement, il n'y aura pas d'étude plus intéressante que celle de la naissance à l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Dans le premier volume, « *la Période coloniale* », après les généralités — très complètement traitées — sur la géographie et l'ethnographie du nouveau continent, M. Moireau consacre tout un livre à l'exposé de la découverte et des premières tentatives de colonisation par les Espagnols, les Français, les Hollandais et les Anglais.

Il est permis de regretter que, détourné, sans doute, de cet objet par le but même de son livre, qui est l'histoire des Etats-Unis et non pas de toute l'Amérique, il ait reproduit sans discussion l'opinion courante sur les cruautés, le fanatisme et l'incapacité des colons espagnols. Il me semble que la vraie lumière de l'histoire n'a pas lui encore

pour les conquistadores. Et l'assimilation si prompte et si générale des populations indiennes avec les vainqueurs dans les colonies espagnoles me paraît protester de façon irréfragable contre les accusations dont le libéralisme anglais n'a pas cessé d'accabler une œuvre qui lui portait ombrage. Quels que soient, en tout cas, les faits qui se sont passés dans le tumulte de la conquête, il ne faut pas oublier la situation actuelle des Indiens des prairies, refoulés par le cant, décimés par l'alcool des philanthropes Anglo-Saxons. Depuis longtemps leurs frères de l'Amérique du Sud sont fondus avec les vainqueurs et vivent avec eux dans un état de complète égalité.

A propos du Canada, M. Moireau n'a pas complètement senti l'importance de l'idée chrétienne dans la fondation et le développement de cette colonie unique. Une phrase d'indignation banale à propos de la révocation de l'Edit de Nantes trahit le préjugé universitaire.

D'ailleurs, sur les affaires d'Amérique, M. Moireau partage, qu'il en ait ou non conscience, les sentiments américains ; et, d'instinct, il est avec ceux qui combattront demain, pour l'indépendance, Washington, par exemple, alors même que ceux-ci ont en face d'eux des Français. La chose importante est d'assurer d'avance la prééminence des Etats-Unis sur leurs voisins et leurs rivaux.

La fondation et le développement des treize colonies, au XVII[e] siècle, leur situation au XVIII[e], remplissent deux livres. On y voit le régime politique des colonies présenter de l'une à l'autre des variétés infinies, depuis le type tout féodal du gouvernement des propriétaires (Maryland), jusqu'à la république démocratique et égalitaire des puritains (Massassuchets). Les mœurs et les idées ne sont pas plus homogènes. Suivant les préjugés ou les traditions qu'il a apportés d'Angleterre, ou les intérêts et la situation qu'il a trouvés en Amérique, chacun est à son gré aristocrate ou démocrate, ami de la Cour ou partisan de l'autonomie, anglican ou méthodiste. Les puritains de la Nouvelle-Angleterre ont introduit chez eux le plus rigoureux fanatisme, tandis que les fondateurs de Providence ont fait de la liberté

de conscience le principe essentiel de leur société. Deux traits seulement s'élèvent au-dessus de ces variétés d'opinion et de conduite, qui impriment déjà la marque originale au caractère américain : le souci des intérêts positifs, l'*utilitarisme*, qui perce partout, jusque dans les tentatives curieuses du *Revival* religieux ; et le goût de l'indépendance, du *self government*.

A la fin de cette période, toutes les colonies ont leurs assemblées législatives, et c'est la prétention du Parlement de Londres de les taxer et de les imposer, sans qu'elles soient en état, faute de représentation dans son sein, de contrôler les taxes et de les consentir librement, qui, blessant au vif ce double sentiment des Américains, provoque de toutes parts, dans les colonies, des réclamations ardentes d'abord, puis une résistance absolue et définitive. On ne saurait trop s'arrêter à cette considération que la révolution d'Amérique n'est pas le résultat d'une conspiration politique, mais d'un malentendu économique. Les idées abstraites de liberté selon le contrat social n'ont pas encore pénétré dans ces esprits seulement préoccupés de leurs affaires présentes, et qui concilient si aisément le souci de leur propre indépendance avec la pratique de l'esclavage. Ce sont les gentilshommes français, les Lafayette, les Rochambeau, qui porteront aux insurgés, avec leur vaillante épée, les sophismes et les utopies de la vieille Europe. Mais les têtes sont plus solides de l'autre côté de l'Océan, et le vin des nouvelles doctrines ne les tournera pas comme il a fait des nôtres.

Rien n'est plus étranger aux citoyens des colonies révoltées que l'idée de former une patrie commune. Longtemps après que les hostilités sont ouvertes, les assemblées et les congrès discutent les points de l'accord à conclure avec la métropole, comme si l'accord était encore possible. En 1775, le congrès même qui plaça Washington à la tête des troupes insurgées, ne songe point à s'intituler national : c'est un congrès *continental*, ce qui ne préjuge point la question d'organisation future. Et pendant toute la durée de la guerre, alors que le congrès, remplissant des attributions qui ne

lui ont pas été formellement attribuées, bat monnaie avec des assignats, équipe des soldats, nomme des officiers, conclut des alliances, les assemblées particulières des colonies, des *Etats* suivant le titre nouveau qu'elles se décernent, lui contestent continuellement ce pouvoir dont les circonstances elles-mêmes l'ont investi pour l'accomplissement de l'œuvre commune. Il lui faut trois années entières pour leur faire ratifier quelques articles de fédération, bien incomplets et bien insuffisants, puisqu'on n'y prévoit ni la constitution d'un pouvoir exécutif, ni une sanction effective des décisions prises par le congrès. Il fallut vraiment à Washington une constance et une énergie héroïque pour continuer si longtemps la campagne au nom d'un gouvernement qui n'avait encore qu'une ombre d'existence.

Lorsque l'Angleterre eut enfin reconnu l'indépendance des Etats, ceux-ci étaient encore, au point de vue de leur organisation nationale, presque en l'état où la guerre les avait surpris. Jaloux de leur autonomie et de leurs intérêts propres, défiants de leurs voisins en lesquels ils pressentaient des rivaux, défiants surtout de tout ce qui rappelait cette autorité extérieure, ce monopole gouvernemental dont ils s'étaient si hardiment déchargés, chacun tirait à soi la couverture et ne voulait rien abandonner de ce qu'il regardait comme la sauvegarde de ses libertés. Grâce à ces tendances, l'anarchie se développait avec la paix, et les fondateurs de l'indépendance venaient à douter de leur œuvre. Pourtant les Etats avaient contracté envers les nations de l'Europe qui les avaient soutenus dans leur émancipation, une dette collective et solidaire. Qui pouvait l'acquitter, lever des impôts pour y faire face, transiger pour la réduire, sinon un gouvernement qui parlât au nom de tous ? Cette nécessité détermina les Etats à déléguer une convention à Philadelphie, comptant bien que leurs représentants s'y borneraient à liquider la situation antérieure, sans engager l'avenir. Les délégués firent mieux : ils promulguèrent une constitution, et fondèrent ainsi définitivement la République des Etats-Unis.

Mais cette constitution porte elle-même l'empreinte saisissante du génie de ses rédacteurs. Ce n'est point un travail méthodique, fait d'une pièce, suivant un type rationnel; ce n'est point, en un mot, « la meilleure des constitutions », cette constitution unique dont nous devions connaître en France, quelques années plus tard, tant d'exemplaires gâtés par le même vice constitutif, de ne pas être applicables à une société imparfaite et concrète comme celles qui peuplent la terre. — Non, la constitution américaine n'est pas l'œuvre d'une assemblée de philosophes; c'est l'œuvre d'une réunion de gens d'affaires qui discutent pied à pied leurs intérêts et ne se font l'un à l'autre que le minimum de concessions. La constitution américaine s'est formée d'une série de *compromis :* les Etats du sud qui comptaient beaucoup d'esclaves réclamaient qu'on en tînt compte pour calculer la proportion de la représentation; les Etats du nord qui n'en comptaient déjà plus qu'un nombre insignifiant, s'opposaient à cette prétention. On se mit d'accord en décidant que la représentation serait proportionnelle au nombre des habitants libres et des trois cinquièmes des autres habitants. Et ainsi du reste, chaque Etat compensant ses gains et ses sacrifices, comme un marchand qui traite avec un autre. De cette étrange discussion il devait résulter un pacte singulier, bizarre et irrégulier, mais convenable au peuple pour lequel il était fait, et plus propre qu'aucun autre, en pareilles circonstances, à lui assurer le libre et pacifique usage de ses droits.

Avec leur caractère pratique, les Américains ne tardèrent pas à se rapprocher de l'Angleterre. C'était de ce côté qu'étaient leurs relations commerciales les plus faciles et les plus étendues. Mais ils abandonnaient ainsi dans la France une alliée généreuse et qui n'avait jamais mis à prix ses services. Par cette ingratitude, ils risquaient de se perdre en un stérile isolement.

La guerre avec le Directoire ayant éclaté en 1798, ce fut en Amérique le signal de luttes aiguës entre fédéralistes et républicains, partisans de l'autonomie des Etats et partisans du pouvoir central. La guerre civile faillit s'allumer.

C'était toujours le vieux levain qui fermentait et qui devait plus tard, en se soulevant, déchaîner cette funeste guerre de sécession, dont M. Moireau nous retracera l'histoire dans son prochain volume.

Positif et indépendant, l'Américain s'est fait, avec ces deux qualités, un tempérament robuste entre tous les peuples; non point sans défauts cependant : égoïsme et particularisme, on vient d'entrevoir les deux maladies auxquelles il est enclin et dont les accès l'ont saisi parfois avec une violence que, seule, la vigueur de sa complexion peut expliquer et excuser.

Pierre du Magny.

II

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA PAIX RELIGIEUSE (1)

Tous ceux que préoccupe, à bon droit, le guerre faite à la religion en France depuis quelques années, et qui s'efforcent d'apporter remède à une situation grosse de douloureuses conséquences, voudront lire et étudier le livre de M. Paul Copin-Albancelli.

L'auteur a fait, pendant six ans, partie de la franc-maçonnerie; c'est dire qu'il connaît la matière qu'il traite. Esprit lucide, âme loyale et généreuse, il a constaté que depuis quinze ans « la franc-maçonnerie travaille par tous les moyens à établir le despotisme de son athéisme. Ayant comme électeur sa part dans la souveraineté du peuple français, il a par suite sa part de responsabilité dans tout ce qui se fait en France. C'est au nom de cette responsabilité

(1) *La Franc-Maçonnerie et la Paix religieuse.* Paul Copin-Albancelli, librairie académique Didier-Perrin et Cie, quai des Grands-Augustins, Paris, 1892.



qu'il s'est révolté contre la tyrannie maçonnique. » Ce qu'il a vu, ce qu'il a appris, il faut que le public le sache et ce serait un grand malheur pour le pays, qu'il l'ignorât plus longtemps.

On a déjà écrit beaucoup sur la franc-maçonnerie; je ne crois pas cependant qu'on ait jamais intenté devant l'opinion publique un vrai procès politique comme celui que poursuit M. Copin-Albancelli et qu'on ait jamais prononcé contre elle un réquisitoire plus véhément, plus fort et plus victorieux.

« Derrière le parti républicain, dit l'auteur, il y a un être qui se cache, une organisation qui fonctionne, une société qui agit, sans qu'on ait pu jusqu'ici lui demander compte des manœuvres auxquelles elle se livre, parce qu'elle a le privilège d'être une société secrète. C'est cette société qui a juré la destruction du catholicisme. C'est elle qui, poussant le parti radical, donne le change au pays, et se refusant à paraître aux yeux du public, compromet le principe républicain, sur lequel elle laisse retomber la responsabilité de la guerre religieuse dont elle est seule l'inspiratrice. »

Si le pays veut cette guerre, pourquoi la franc-maçonnerie se cache-t-elle en la faisant ? S'il ne la veut pas, pourquoi la franc-maçonnerie, continuant les hostilités malgré lui, jouit-elle d'une situation privilégiée qui lui permet d'éviter sa critique et d'échapper à son jugement ?

M. Copin-Albancelli dénonce les agissements de la franc-maçonnerie. Il montre la franc-maçonnerie « pouvoir étranger aux pouvoirs créés par la constitution et reconnus par le pays, pesant sur les membres du parlement et les ministres pour les inciter à la guerre religieuse ».

Le projet de loi Pochon-Cocula, qui interdisait l'accès des fonctions publiques aux élèves des écoles libres, a été élaboré par la franc-maçonnerie. La loge de Moulins a la première pensée de cet acte de guerre religieuse, véritable attentat à la liberté de conscience. Le grand conseil de l'ordre approuve et dicte leur vote aux sénateurs et députés maçons.

Le projet échoue piteusement. La franc-maçonnerie ne se tient pas pour battue. Reconnaissant que les lois existantes

interdisent au gouvernement d'exclure les catholiques des emplois rétribués par l'Etat, elle a l'audace d'inviter officiellement les ministres à agir autant que possible comme si ces lois n'existaient pas (Convent de 1891).

Il y a quelques mois les députés Barodet, Forcioli et Pochon signent un projet de loi contre les congrégations : (toutes les congrégations existantes sont supprimées et leurs biens feront retour à la nation) ; ces députés, quelques jours avant, avaient reçu une délégation qui leur apportait les *desiderata* de 300 loges.

Au lendemain de l'interpellation Dide et Hubbard sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, sur l'initiative du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France, tous les députés francs-maçons sont convoqués rue Cadet. Trente députés répondent à cette injonction. Ceux d'entre eux qui n'ont pas voté la séparation de l'Eglise et de l'Etat reçoivent un blâme. Ce blâme en irrita quelques-uns qui firent publier une note dans certains journaux pour déclarer que la franc-maçonnerie n'avait pas à juger leurs votes, et qu'elle ferait mieux de s'occuper d'œuvres de bienfaisance. Le « Mot d'Ordre » répond que la franc-maçonnerie française (dont il est l'organe attitré) est *profondément républicaine et anticléricale et qu'elle ne tend nullement à devenir une simple société de secours mutuel.*

Le « Radical », autre organe maçonnique, renchérit et déclare *que les frères, qui se contenteraient de discussions académiques sur des sujets de philosophie transcendante pouvaient démissionner, et qu'ils n'empêcheraient pas la franc-maçonnerie de garder la direction du mouvement radical.*

M. Copin-Albancelli conclut vigoureusement : « 1° qu'il existe en France, à côté des pouvoirs constitués, un pouvoir occulte, non reconnu par la nation, agissant en dehors de tout mandat, et faussant par conséquent la Constitution »;

2° « Qu'un certain nombre de nos députés se considèrent comme relevant d'autre chose que de leurs électeurs, et s'inclinent devant ce pouvoir occulte, inconnu à la nation »;

3° « Que nous venons de surprendre ce pouvoir occulte

en flagrant délit d'excitation à la guerre religieuse, par des ordres du jour, par la pression exercée sur les mandataires du peuple, par des essais d'organisation de ligues anticléricales ».

C'est donc à lui que remonte la responsabilité de la guerre religieuse.

Tout l'esprit de la franc-maçonnerie moderne est dans la lettre de Voltaire à Damilaville, qui se termine par le cri : *Ecrasons, écrasez l'Infâme.... Rendons l'Infâme ridicule et ses fauteurs aussi : il n'est bon que pour mon tailleur et mon laquais....* La lecture de cette lettre est toujours frénétiquement applaudie dans les loges.

On a dit : on en veut au cléricalisme, non au catholicisme. Le F.·. Courdaveaux repousse cette distinction qu'il trouve subtile, purement officielle et faite pour les besoins de la tribune. *En loge*, dit-il, *disons-le hautement*, *pour la vérité, le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un : on ne peut être à la fois catholique et républicain.*

« Notre but doit être, disait-on dans une importante réunion maçonnique, de *déchristianiser la France*, mais surtout *en étranglant* le catholicisme peu à peu, chaque année, par des lois nouvelles contre le clergé, d'arriver enfin *à la fermeture des églises.* »

Les anciens statuts du Grand-Orient formulaient la déclaration suivante : « La franc-maçonnerie n'exclut personne pour ses croyances... elle respecte la foi religieuse et les opinions politiques de chacun. »

Le convent de 1885 a supprimé ce paragraphe qui constituait un engagement auquel la franc-maçonnerie manquait tous les jours.

M. Copin-Albancelli se demande pourquoi une association qui exerce une influence si prépondérante (les faits l'établissent), qui jette une moitié de la France sur l'autre, soufflant la guerre des consciences, qui convoque les députés, leur dicte une ligne de conduite, demeurerait une société secrète : elle n'a pas à redouter un pouvoir despotique — elle fait œuvre publique comportant une responsabilité. « En restant secrète elle se rend coupable d'une

usurpation. En nous ôtant, à nous qui constituons le tribunal de l'opinion publique, la possibilité de contrôler ses actes, elle vole au peuple une partie des droits politiques qui lui appartiennent, et commet un véritable attentat contre la souveraineté de la nation. »

Pour expliquer la puissance dominatrice de la franc-maçonnerie, l'auteur examine la nature des éléments qui la composent, et les milieux sociaux qui lui fournissent ces éléments.

La franc-maçonnerie se décompose ainsi : une *majorité* recrutée parmi les employés de commerce, les scribes, les boutiquiers, les marchands de vins, tailleurs, bouchers, cafetiers, etc., êtres foncièrement ignorants, et une *minorité* de médecins sans clients, d'avocats sans causes, d'étudiants qui préfèrent la politique à l'étude, de professeurs qui cherchent des titres à l'avancement : tous veulent une situation dans l'Etat. Ces derniers, grands parleurs, *hypnotisent* les petits commerçants de la majorité, les lancent à travers l'opinion, et, le courant une fois créé dans le peuple, ils lancent leur barque et arrivent au port désiré, la députation. Alors leur zèle décroît : mais ils ont les mains liées. La franc-maçonnerie, qui les a poussés au pouvoir, ne leur permet pas de s'assagir.

Et cependant la franc-maçonnerie, dans ses constitutions, n'était qu'une institution essentiellement philosophique, philanthropique et progressive, laissant libres la foi religieuse et les opinions politiques. L'auteur le juge ainsi : son idée ne nous paraît pas juste, car, avec un pareil programme, pourquoi la franc-maçonnerie a-t-elle toujours été une société secrète ? Mais nous analysons. Il nous suffit que l'auteur se révolte en voyant la franc-maçonnerie mentir au texte de ses constitutions. La franc-maçonnerie est devenue persécutrice et athée. C'est un progrès dans le mauvais sens, qui était en germe dans la libre-pensée dont elle revendiquait le monopole : la libre-pensée victorieuse n'a plus qu'à offrir à ses adhérents le pouvoir, le pouvoir a fait naître les ambitieux, et les ambitieux ont mis à jour les politiciens.

Et dans ce sens la franc-maçonnerie a marché à pas de géant. — Le chiffre exact des francs-maçons est de 24.000 ; ils ont à la Chambre plus de *cent cinquante députés*. Il y a en France à peu près un député pour 16.000 électeurs. — Vingt-quatre mille maçons ayant cent cinquante députés, il s'en suit qu'il y a un député par 160 francs-maçons. Quarante mille prêtres catholiques, sans compter les religieux n'auront, eux, qu'un seul député. Et la franc-maçonnerie de crier contre l'influence électorale du clergé. Vingt-quatre mille maçons répartis dans les 176 circonscriptions électorales donnent une moyenne de 42 maçons par circonscription. Or dans 150 de ces circonscriptions le député, au lieu d'être pris parmi les 16.458 électeurs qui ne sont pas francs-maçons, est pris parmi les 42 qui le sont.

Les francs-maçons possèdent le tiers de la représentation nationale ; le Sénat est une simple loge ; les francs-maçons y sont plus nombreux qu'à la Chambre ; le Conseil des ministres est presque tout entier franc-maçon.

C'est donc excellemment que M. Copin-Albancelli appelle la franc-maçonnerie *la Société anonyme des éligibles français*.

Alors que chaque député qui n'est pas franc-maçon a, pour son vote, toute liberté, et qu'il est condamné à l'isolement, 150 députés reçoivent un mot d'ordre et votent en masse.

Qu'arrivera-t-il si la représentation nationale avait une majorité de francs-maçons (et de la manière suivant laquelle la secte procède, qui peut garantir que la chose n'arrivera pas) ? C'en sera fait de la liberté, de la religion, de la patrie : le gouvernement sera composé de polichinelles dont le Grand-Orient fera mouvoir les pieds et les mains.

Les principes francs-maçons doivent fatalement produire un pareil résultat.

Il suit de l'examen des faits que la francs-maçonnerie, grâce à ses menées, est arrivée à jouir d'une situation absolument exceptionnelle dans le pays; grâce à elle nous sommes en plein régime de privilèges.

Les privilégiés doivent mériter leurs privilèges.

La franc-maçonnerie a-t-elle mérité les siens ?

Non, répond hardiment M. Copin-Albancelli.

Les francs-maçons sont-ils l'élite intellectuelle de la nation ? Non. « Ce sont de parfaits imbéciles, qui s'en vont, le soir, dans des locaux peints en rouge ou en vert, qu'ils décorent du nom de temple, se livrer à des discussions politiques entremêlées de mômeries tellement ridicules que la plupart d'entre eux en plaisantent, tant ils ont peur d'en rougir. » Le grand mal de la franc-maçonnerie c'est son ignorance. L'énorme majorité d'entre eux se compose d'individualités d'une nullité complète. La base des doctrines maçonniques, leur point de départ c'est le matérialisme ; côte à côte marche le spiritualisme. — La maçonnerie voudrait tout matérialiser : elle persécute le catholicisme parce que le catholicisme élève en haut les esprits qu'elle travaille à ravaler. Elle détruirait bien le catholicisme qu'elle n'empêcherait pas les âmes inquiètes et tourmentées de chercher au delà de l'horizon terrestre la solution du mystérieux problème de la vie et de sa raison d'être. — Quelle étroitesse d'esprit et de conception cette manière de voir dénote ! — M. Copin-Albancelli, avec une souveraine indépendance, non pas au point de vue catholique, mais au point de vue national, envisage la question religieuse. Il montre le rôle social du catholicisme, avec une ampleur, un tact, une chaleur, une force et un bonheur d'expression qui lui ont fait tracer, dans sa loyauté de penseur, de véritables pages d'apologétique.

La franc-maçonnerie étant, sous le rapport intellectuel, si au-dessous de sa situation politique, s'applique-t-elle à diminuer l'ignorance de la plupart de ses membres ? Non. Les francs-maçons *éclairés* se tiennent éloignés des loges qu'ils considèrent comme dévoyées dans la politique. — Les *politiciens* préfèrent travailler à la préparation de la candidature qu'ils ont toujours en vue. Pour la *masse*, on l'hypnotise par des formules ou des grimaces du dernier ridicule. Il y a beaucoup *d'initiation* dans la franc-maçonnerie, mais peu *d'élévation*. Beaucoup d'initiés se retirent déçus, cessent de payer leurs cotisations, et sont de suite rayés.

La franc-maçonnerie travaille-t-elle pour le peuple ? Non. Elle est dans le pays une minorité infime. Elle ne représente donc pas la masse, le nombre, le peuple. Elle se cache du peuple. En principe elle repousse l'ouvrier : en fait elle l'exclut en lui imposant des droits d'entrée qu'il est dans l'impossibilité de payer. Jamais on n'a pu obtenir que ces droits soient abaissés en faveur de l'ouvrier : le peuple, dit-on, est ignorant et son ignorance le rend incapable de partager les travaux des loges. La vérité est que le robuste bon sens de l'ouvrier ferait prompte justice des simagrées qu'il lui serait donné de voir. La franc-maçonnerie est avant tout une association essentiellement bourgeoise. Les politiciens de la secte vont chercher des imbéciles aux échelons inférieurs de la bourgeoisie. Ces imbéciles écoutent, admirent, se taisent et payent. La franc-maçonnerie a combattu avec le peuple sur le même champ de bataille quand la Révolution donna l'assaut aux privilèges : maintenant la franc-maçonnerie veut les privilèges pour elle seule : elle ne tardera pas à se voir attaquée par le peuple lui-même.

La franc-maçonnerie est-elle une société de bienfaisance ? Non encore. Elle ne veut pas élever le peuple jusqu'à elle, elle ne descendra pas davantage jusqu'à lui. Les francs-maçons n'aident que les francs-maçons. Le chiffre des recettes de la caisse d'assistance monte en France, pour toutes les loges réunies, seulement à 20 ou 25.000 francs. Ce chiffre est éloquent : il indique que chaque franc-maçon fait au plus, par an, pour les pauvres, l'*énorme sacrifice d'un franc et quelques sous*. Le Grand-Orient a fondé un orphelinat dans lequel un certain nombre de fils de francs-maçons sont élevés. Ceci dit, le chapitre des bienfaisances maçonniques est épuisé. La franc-maçonnerie demande la suppression des congrégations charitables. Mais qu'elle indique d'abord par quoi elle les remplacera. Elle légifère à l'avance sur ce que deviendront les biens de ces congrégations : elle ne dit pas un mot des enfants, des vieillards, des malades, des infirmes que ces biens soulageaient.

La Franc-Maçonnerie a-t-elle du moins un idéal social

supérieur ? Non, toujours. M. Copin-Albancelli, sans se demander s'il peut y avoir un idéal social supérieur à celui du catholicisme qui s'adapte à toutes les exigences, à tous les progrès de la civilisation, admettrait que la franc-maçonnerie ait droit de marcher à la tête, si vraiment elle devait conduire l'humanité à une perfection plus haute. Ne regardant que la terre, il indique quel est le devoir social. « C'est, dit-il, de travailler à l'amélioration intellectuelle, morale, physique, de l'ouvrier, la portion souffrante de l'humanité. » Il reconnaît qu'un sentiment profond de tendresse et de pitié pour ce qui souffre et pleure ici-bas a toujours possédé le catholicisme. Très occupés, il y a quelques années, de la question de la forme gouvernementale, les catholiques ont fini par comprendre que l'effort moral commandé par la religion devait trouver à s'exercer sous un gouvernement quelconque. Léon XIII par ses encycliques a accusé et accentué ce mouvement de conversion. Les catholiques vont donc, car ils savent obéir, travailler à l'amélioration de la classe ouvrière.

Sur ce terrain si neutre, les francs-maçons vont-ils leur tendre la main ? veulent-ils la paix, conséquence d'un accord en vue du bien ? Non. Quand le Pape lançait son Encyclique, le Grand-Orient envoyait la sienne, demandant instamment aux Loges de donner « à la lutte de la franc-maçonnerie, c'est-à-dire de la République contre le cléricalisme, l'impulsion et l'ampleur qu'exigent les événements. (Bulletin maçonnique, décembre 1891.) »

L'ouvrier souffre : les revendications du 1er mai, grosses de menaces, ne sont que les convulsions extérieures et visibles de sa souffrance. Est-ce le moment de jeter une moitié de la France sur l'autre, en attisant la guerre religieuse, de perdre le temps et de gaspiller les forces de la patrie ?

Le dévoûment est la pierre angulaire de la morale chrétienne. La charité envers les pauvres est pour le chrétien le corollaire direct de l'amour qu'il doit à Dieu. Le matérialisme engendre chez le pauvre la violence, il accroît l'égoïsme chez le riche, et il rend par suite explicable la

violence du pauvre. Entre la foi catholique qui commande le dévouement et le matérialisme qui le tue pour la plupart des esprits (???) il n'est pas de milieu.

De ces prémisses, M. Copin-Albancelli conclut : « Les francs-maçons sont-ils amis des pauvres, oui ou non ? Si *oui*, ils ont pour devoir, ne pouvant rien mettre à la place, de laisser vivre, bien plus, de respecter une religion qui prêche l'amour des pauvres et qui exerce cet amour sur la plus large échelle. En attaquant cette religion par l'injure, le mépris, les lois d'exception votées, et celles, plus redoutables encore, qu'elle propose, la franc-maçonnerie agit en ennemie des pauvres, elle ne sert pas le progrès, elle le trahit. Pourquoi dès lors ses privilèges ?

M. Copin-Albancelli prétend que le catholicisme et la franc-maçonnerie peuvent coexister, ainsi que le catholicisme et le protestantisme ont coexisté après les guerres sanglantes dites guerres de religion : l'un et l'autre peuvent trouver un même plan, celui de la fraternité humaine.

On a dit : les catholiques ne veulent pas la paix, la preuve, c'est qu'ils se livrent à des actes d'hostilité contre les incroyants. Il s'agit de savoir si ces actes ont un caractère défensif ou offensif. Le public, après avoir lu le livre de M. Copin-Albancelli, n'hésitera pas à déclarer que les catholiques n'ont fait que se défendre.

Remercions l'auteur du beau livre dont nous avons fait ici une sérieuse analyse. Il nous plaît souverainement de sentir, dans un camp tout opposé, un homme loyal et franc qui ne refuse pas de voir et de comprendre. Sa situation donne de son impartialité un gage plus convaincant : sa franchise exercera sur le public la plus salutaire influence.

Ch. M.



BIBLIOGRAPHIE

Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes, par le comte H. DE CHABANNES, t. Ier. — Dijon, imp. Jobard, 1892, in-4° de 944 p.

Malgré son ancienneté et l'éclat des services militaires de plusieurs de ses membres, la maison de Chabannes, qui s'honore du comte de Dammartin et du maréchal de la Palice, n'avait pas encore d'historien. Elle vient de le rencontrer dans un jeune officier d'artillerie, que la vie de garnison ne semblait pas avoir préparé à une étude aussi laborieuse et aussi prolongée, mais qui, de fait, peut le disputer aux érudits de profession. En quittant volontairement l'armée active, M. le comte Henri de Chabannes s'est enfermé dans les archives de sa famille, et a entrepris d'en extraire tout ce qui touche à ses ancêtres, dont le premier connu vivait vers l'an 895. Après l'honneur de servir son pays, je ne connais pas d'œuvre plus noble, plus tentante et plus capable d'élever l'âme que celle de recueillir les traditions de sa race — *mementote operum patrum* — et d'en retracer les services. Au rebours des généalogistes amateurs, dont la vanité plus que la vérité conduit souvent la plume, il n'a pas commencé par dresser une liste de noms, sauf à y appliquer ensuite les titres qu'il découvrirait; il a réuni d'abord les preuves de son histoire et n'écrira celle-ci qu'après avoir épuisé les textes originaux sur lesquels elle repose. Le tout ne formera pas moins de huit volumes in-4°, tirés à 70 exemplaires et non destinés au commerce. Le premier volume, remarquablement imprimé par M. Jobard, de Dijon, ne renferme que des pièces authentiques, dont le plus grand nombre est inédit et auxquelles, pour être complet, l'éditeur a joint certaines chartes ou d'autres docu-

ments déjà connus, mais intéressant tous la maison de Chabannes. Ces pièces sont distribuées par ordre chronologique sous le nom de chacun des personnages qu'elles concernent. Il suffit d'en parcourir quelques-unes pour s'assurer que leur intérêt historique dépasse souvent les limites de la famille et qu'elles ont une valeur pour le pays lui-même; valeur qui s'accroît encore par la correction du texte et le soin méticuleux apporté à leur reproduction. M. le comte de Chabannes n'a pas seulement travaillé pour les siens, il a aussi travaillé pour notre histoire générale, et les paléographes peuvent lui envier autant sa scrupuleuse et intelligente fidélité d'éditeur que la richesse de la mine dont il a exploité les précieux filons. Quand cet important ouvrage sera terminé, il prendra certainement place parmi nos meilleurs recueils tirés des archives particulières de la noblesse française.

Henri BEAUNE.

Quelques Réponses touchant les devoirs de l'obéissance envers le décret apostolique du 17 décembre 1890, sur l'ouverture de conscience, la confession, et les communions dans les communautés, par le R. P. Fr. André-Marie MEYNARD, des Frères Prêcheurs. Brochure in-12 de 89 p. Clermond-Ferrand, Bellet; Paris, Vic et Amat, rue Cassette, 11. 1892.

L'important décret relatif aux communautés religieuses a suscité de nombreux commentaires, car il touche aux questions les plus graves et les plus pratiques. Qu'il nous suffise de citer : Lehmkuhl, S. J., *Décret de la S. Cong. des Evêques et Réguliers;* R. P. Pie de Langogne, capucin, l'*Ouverture de conscience;* R. P. Adigard, S. J., *Décret apostolique, etc.;* J. Planchard, *Nouvelle Revue théol.*, t. XXIII.

Le R. P. Meynard nous donne à son tour un excellent commentaire, qui doit servir de supplément à son ouvrage bien connu : *Réponses canoniques et pratiques sur le gouvernement et les principaux devoirs des religieuses à vœux simples, deuxième édition.* Il vient le dernier, mais cela même lui donne sur les autres un avantage précieux, car il répond non pas seulement à des difficultés prévues d'avance, mais à des difficultés réelles qui se sont présentées dans l'application du décret.

La compétence du savant religieux en ces matières est pleinement établie. La doctrine et la discipline de l'Eglise lui sont parfaitement connues, et une longue expérience l'a mis au cou-

rant de tout ce qui concerne les communautés. Outre l'ouvrage que nous venons de citer, il en a composé un autre, justement estimé, et parvenu lui aussi à sa deuxième édition : *Traité de la vie intérieure, petite somme de théologie ascétique et mystique*, 2 vol. in-12.

Nul donc mieux que le R. P. Meynard n'était préparé pour l'interprétation du décret du 17 décembre 1890. Sa méthode est la plus simple et la plus naturelle : il suit pas à pas le décret et en adopte la division. Après quelques questions préliminaires, il traite successivement de la direction, des confessions et des communions ; il étudie ensuite la sanction et les mesures d'exécution, et termine par les questions relatives à l'ensemble du décret.

Cet ouvrage sera pour les communautés un guide sûr et agréable. Les questions y sont traitées rapidement, il est vrai, mais avec solidité, exactitude et sagesse. Le style est clair comme la pensée elle-même. Le point le plus délicat, la direction, est expliqué avec une grande netteté. Les supérieurs, après avoir lu ces pages, connaîtront d'une façon précise l'étendue de leurs droits. Les détails abondent, comme il est nécessaire dans un ouvrage essentiellement pratique et sur une mesure encore récente. On en désirerait davantage encore, peut-être, surtout en ce qui concerne la direction intérieure réservée habituellement au confesseur, et la direction extérieure permise aux supérieurs.

En résumé, le R. P. Meynard, continuant ses études canoniques et ascétiques, nous a donné un excellent commentaire. dont le caractère pratique sera vivement apprécié.

C. CHAMBOST.

L'Apostolat de la presse, par le P. R. H. FAYOLLAT, S. J. — Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1892. 1 vol. in-12.

Le temps n'est plus aux récriminations stériles sur la frivolité des lectures de ce siècle. C'est un fait bien et dûment constaté que le journal quotidien est l'unique lecture de milliers et même de millions de personnes. L'enfer n'a eu garde de dédaigner ce précieux véhicule de corruption ; les catholiques en ont-ils usé comme ils le pouvaient et le devaient, dans l'intérêt du bien ? Le R. P. Fayollat pousse à ce sujet un cri d'alarme, dans un ouvrage trop modestement dénommé opuscule, et qui doit son

titre à la célèbre parole d'un archevêque allemand : « Si saint Paul vivait de nos jours, il se ferait journaliste. »

L'auteur débute en démontrant la *nécessité* de propager la bonne presse. S'appuyant sur les encycliques de S. S. le pape Léon XIII, sur les mandements de NN. SS. les évêques, sur des faits connus de tous et sur son expérience personnelle, le R. P. expose les incroyables progrès de la presse athée et immorale. Sait-on, par exemple, qu'il y a dix-sept cents (1700) sociétés maçonniques, comptant plus de 225,000 adhérents et ayant pour but spécial la propagation des mauvais livres? Sait-on qu'un délégué de la franc-maçonnerie d'Amérique apporta à Lausanne une somme de plus de 5 millions pour répandre les mauvais journaux ?

Nous avons bien, il est vrai, les sociétés de Saint-Vincent de Paul, la Société bibliographique, l'œuvre de Saint-Paul, de Saint-Charles Borromée, de Saint-Michel, et surtout de Saint-François de Sales, toutes œuvres destinées à propager les bons livres. Mais combien de catholiques n'en connaissent pas même le nom ! Combien faible est leur budget ! Combien leurs ressources précaires ! Que de champ laissé libre à l'activité de la jeunesse et à l'expérience de l'âge mûr ! L'auteur nous montre ensuite le bien opéré par ce vaillant journal populaire, *la Croix*, contre lequel existent encore trop de préjugés parmi ses défenseurs naturels, et nous donne comme exemple le fameux *Presskaplan*, si bien exposé naguère par M. l'abbé Kannengiœser.

Tout le monde veut et sait lire, mais les penchants de la nature nous entraînent plutôt vers les mauvaises que vers les bonnes lectures. Voilà pourquoi il est utile d'employer des *Industries dans l'apostolat de la presse* (Chap. II). Que de catholiques, s'écrie l'auteur, achètent de mauvais journaux, *Figaro*, *Gil Blas*, *Echo de Paris*, *Progrès de Lyon*, etc., etc., uniquement pour satisfaire des penchants qu'ils n'oseraient s'avouer à eux-mêmes ! Combien, par contre, a-t-on pu jamais voir de francs-maçons, de boulevardiers lisant *la Croix*, *l'Univers* ou *le Monde* en vue de s'améliorer ? Conclusion : *N'achetons jamais de mauvais journaux ou de mauvais livres.*

Mais la défensive n'a jamais eu que des qualités très contestables, et il est assurément cent fois meilleur de prendre une vigoureuse offensive. Ne nous contentons pas de laisser de côté la mauvaise presse, propageons les bons livres. Et, pour

ce faire, « trois moyens sont plus particulièrement efficaces : la *bibliothèque*, le *bon journal*, la *propagande* personnelle. »

On peut choisir le moyen le plus efficace dans tel ou tel cas donné, mais ils se prêtent un mutuel appui, et le dernier est peut-être celui dont on retire le plus de fruits. Une objection se présente ici : Je veux bien propager les bons journaux, mais lequel choisir ? Celui-ci, fort bien pensant d'ailleurs, « publie des pièces des plus graveleuses, des comptes rendus qui donnent à la tentation les attraits les plus séduisants ». Celui-là — dont plus d'une mère permet la lecture à sa fille — insère des romans plus littéraires (!) mais aussi plus dangereux que les œuvres de tel romancier que je ne veux pas nommer. Eh bien, propagez *la Croix*, dont l'auteur écrit : « Ne serait-elle pas le caillou dont Dieu se servira pour abattre le Goliath de la Révolution ? » Répandez aussi à profusion les petites brochures, les bons almanachs, les bons livres d'étrennes ou de prix (trop souvent, il est vrai, ces qualifications impliquent l'idée de profonde médiocrité ; mais l'on peut trouver de très bons livres sous tous les rapports pour ces deux destinations).

Dans le 3e chapitre, le R. P. Fayollat résout quelques difficultés, et répond péremptoirement aux objections que notre paresse pourrait présenter. A quoi bon s'occuper de la bonne presse ? *Il n'y a rien à faire.* — Que puis-je faire à moi tout seul ? — Dans tous les cas, n'est-ce pas semer beaucoup pour récolter peu ? — Ne vaut-il pas mieux écarter du village, de l'atelier, toute lecture, tout livre, tout journal ? — Où prendre les ressources suffisantes ? — La propagation de *la Croix* a des inconvénients. Voilà pourquoi nous ne travaillons pas à la répandre. Sceptiques, chrétiens tièdes, lisez *l'Apostolat de la presse*, et pour peu que vous vouliez vous laisser convaincre, vous deviendrez de véritables apôtres.

Mauvaises feuilles ne liras
Ni brochures également.

A. L.

Précis d'Antiquités romaines, par M. C. Krieg, traduit sur la troisième édition par M. l'abbé O. Jail, in-8° p. x-475. Paris, Bouillon éditeur.

Voici un ouvrage qui se distingue par des mérites de premier

ordre. C'est un précis des antiquités romaines, où l'auteur a eu le talent de résumer dans un volume ordinaire des matériaux qui se trouvent éparpillés dans un grand nombre de travaux, d'éviter la sécheresse et l'aridité, d'intéresser le lecteur par une exposition claire et lumineuse, souvent agréable et élégante. Ce n'est pas là un mince mérite, dans une matière difficile et singulièrement compliquée.

Il n'en est pas de l'Etat romain comme des cités de la Grèce. Il s'est développé par une progression continue, grâce à l'habileté et à la patience des fils de Romulus. *Patientia et consilio vicerunt.* Très humble et très modeste à ses débuts, il a grandi peu à peu, est devenu un colosse qui a absorbé toutes les nations de l'univers, les a façonnées à son image, puis s'est affaissé dans une irrémédiable décadence. A travers ses diverses transformations, le même esprit l'anime, la même force d'impulsion accélère sa marche. Qu'il affecte la forme de la royauté, de la république ou de l'empire, l'organisation ne change pas beaucoup. Quand Auguste supprima la république, il en conserva les institutions, le sénat, les assemblées du peuple, les magistratures. Il cumula dans sa personne un certain nombre de charges, l'imperium, le tribunat, la censure, le sacerdoce; la révolution se fit sans secousse et par la force des choses.

C'est l'idée qui ressort de toutes les questions traitées dans cet ouvrage et qui en fait l'unité. Il y avait deux manières de les envisager. On pouvait d'abord prendre chaque rouage de ce mécanisme si complexe, l'analyser, le soumettre à un examen minutieux. On pouvait aussi considérer la cité en elle-même, et montrer par quelle suite d'évolutions successives elle arrive à l'empire du monde. L'auteur a suivi les deux méthodes. Il décompose l'Etat romain, en étudie les éléments constitutifs, et en même temps il en fait l'histoire. Il a adopté deux grandes divisions. Les antiquités publiques traitent : 1° de la constitution de l'Etat ; 2° de l'administration ; 3° de l'organisation de la justice; 4° de la guerre ; 5° du culte (religion et culte des dieux). Les antiquités privées comprennent : la famille, la manière de vivre, l'habillement, les relations sociales, les divertissements, la chronologie et la métrologie. Cette division est très naturelle. Il s'agit en effet d'embrasser la vie nationale dans son ensemble, et d'en retracer une image très vivante.

Nous avons dit que l'auteur appliquait le procédé historique. En étudiant la constitution, il remonte à l'origine de Rome,

passe ensuite à la période de la république, et nous conduit à l'empire ; à ce point de vue, le chapitre de l'armée est fort intéressant. L'armée, sous les rois, avait une organisation très simple. 3.000 fantassins ou *pedites*, puis 300 cavaliers (*celeres equites*) avec le roi en tête, aidé de trois tribuns des soldats (*tribuni militum*). Puis, sous Camille, l'organisation se complète. L'armée est partagée en trois corps réguliers, *hastati*, *principes*, *triarii*. Enfin, sous Marius et César, elle arrive à sa forme définitive.

La religion des Romains est très curieuse à étudier. On peut y distinguer deux périodes; la période primitive, où la religion est très simple, et n'a pas été contaminée par les grossières représentations de l'anthropomorphisme. On n'y trouve pas de légendes sur les dieux, leurs exploits, leurs migrations, leur parenté, aucune mythologie en un mot. Puis vient une période de développement. Les cultes étrangers sont admis et se mêlent au culte primitif: à partir des guerres puniques, les divinités grecques font invasion, la religion s'hellénise.

Nous ne voulons pas nous étendre sur le fond de l'ouvrage. Il est difficile d'être plus complet, plus précis, plus bref. Et tout cela se fait lire, tout cela est lumineux et clairement exposé.

M. Krieg s'est proposé de venir au secours de la jeunesse studieuse. La connaissance des usages de l'antiquité est indispensable pour l'intelligence des auteurs. Prenons par exemple les discours de Cicéron. Il est question des *legis actiones*, des *formulæ actionum*. Comment les élèves se tireront-ils d'un texte, s'ils n'ont des notions parfaitement nettes sur ces diverses sortes de procédures? L'auteur a eu soin de s'appuyer constamment sur Varron, César, Cicéron, Tite-Live, etc., et c'est ce qui donne à la lecture un intérêt très vif, sans compter les avantages qui en résultent pour l'interprétation des textes.

L'érudition est variée, très sûre, et de bon aloi. Que l'auteur toutefois nous permette de relever deux ou trois inexactitudes. *Arma* vient de la racine *ar*. Nous sommes en ce point d'accord avec lui. Mais *ar* ne signifie pas *protéger*, il signifie *adapter*. Les armes s'adaptent au corps. *Augurium* ne vient pas de *aves gerere*. Dans la seconde partie, il faut voir un vieux verbe, *gurere*, *gusere* avec le sens d'éprouver, qui se trouve dans *gustus*. Dans l'article des Vestales, il est dit qu'elles devaient rester 30 ans en fonction. Cela est vrai. Mais est-il sûr que ces 30 ans fussent partagés en trois périodes : une de 10 ans pour apprendre

le culte, une autre de 10 ans aussi pour l'exercer, une troisième pour former les novices? Cette division a été contestée.

Félicitons en terminant le jeune traducteur, qui s'est imposé une si rude tâche et qui l'a accomplie avec un vrai succès.

Ph. Gonnet.

Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude, par Dom Benoit. Montreuil-sur-Mer, tome IIe, 1892. Grand in-8, 1009 pages.

Mon distingué confrère, M. Allain, a rendu compte du 1er volume de cet ouvrage (*Univ. cath.* Nov. 1890, p. 445) : le second qui vient de paraître termine l'œuvre considérable de Dom Benoît. Il comprend deux périodes historiques bien distinctes: celle qui s'étend du XIIIe au XVIIIe siècle, « renferme la lente décadence de la grande abbaye, mais saint Claude signale sa puissance par une multitude de miracles qui le rendent célèbre dans toute l'Europe. » L'autre époque comprend la fin du XVIIIe et le XIXe siècles : l'abbaye présente l'affligeant spectacle de la sécularisation, la principauté ecclésiastique est violemment détruite, « mais sous ces destructions commencent d'admirables restaurations dont le siège épiscopal est la principale cause ».

Les deux événements importants pour l'abbaye de Saint-Oyend (appelée plus tard Saint-Claude) au moyen âge, sont l'exemption et la réforme. On sait que ce monastère était situé dans le diocèse de Lyon et soumis à l'archevêque de cette ville. Là, comme ailleurs, les abbés firent de bonne heure des efforts énergiques pour s'affranchir de cette tutelle. Le 18 mars 1405, l'un d'eux, Guillaume de la Baume, obtint du pape Benoît XIII, une bulle exemptant le couvent de toute juridiction autre que celle de l'Eglise romaine. Cette bulle fut confirmée par une autre de Jean XXIII (20 sept. 1413). Il va sans dire que les archevêques de Lyon ne se laissèrent pas dépouiller sans protestation de leur droit immémorial. A la suite d'un procès, Jean XXIII consentit (17 sept. 1414) à révoquer sa bulle d'exemption ; plus tard le concile de Bâle, appelé à juger de l'affaire, rendit une nouvelle sentence en faveur du métropolitain (13 déc. 1436). Les abbés de Saint-Oyend ne se tiennent pas pour battus : ils obtiennent de Nicolas V que le doyen d'Avignon (1) et les officiaux de

(1) Nous n'avons pas trouvé trace de cette bulle (1er juin 1448) dans dom Benoît.

Vienne et d'Avignon soient chargés de réviser le procès: l'issue leur en est favorable ; dès lors la cause est jugée et la bulle de Nicolas V (17 avr. 1453) accordant l'exemption définitive, sera confirmée par Calixte III (27 oct. 1455), Pie II (22 sept. 1459) et d'autres papes (1).

Mais à cette époque un travail plus urgent s'imposait à Saint-Oyend : la réforme. Demandée par l'abbé et plusieurs religieux, repoussée par beaucoup d'autres : elle donna lieu à de longs procès qui aboutirent à une sorte de concordat qu'on respecta plus ou moins de part et d'autre.

Il est un spectacle intéressant de cette période et dont le livre de dom Benoît permet de suivre toutes les phases : c'est la constitution lente mais successive de la terre de Saint-Claude, de la principauté monastique. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de la vie municipale et des institutions dans lesquelles elle se mouvait, trouveront là des documents nombreux et précieux s'étendant du XIVe siècle à la Révolution. L'espace nous manque pour en donner une analyse, non plus que de l'histoire de Saint-Claude pendant les temps modernes.

En somme cet ouvrage a dû coûter à l'auteur bien des travaux et de vastes recherches ; il a mis largement à contribution les archives du Jura. Nous trouvons cependant qu'il aurait dû s'interdire, la plupart du temps, les retours sur l'histoire générale : il voulait sans doute rattacher son sujet local aux événements extérieurs, mais il faut être sobre en la matière. Chaque chapitre s'ouvre par des considérations préliminaires et se termine par des conclusions qui allongent le texte sans grand profit. Signalons également une méprise: de ce qu'une bulle n'est pas datée il ne s'en suit pas, comme le croit l'auteur (page 61, note 5) qu'elle soit de la dernière année du pape régnant, celle dont nous parlons est de 1157-1159 ; page 103, note 2, lire 1459, non 1439. Nous nous permettrons d'indiquer quelques erreurs légères du 1er volume : page 534, date XV kal. et non X kal.; la seconde bulle d'Innocent IV n'est pas de 1244 mais 1254 (page 534); la date de l'élection de l'abbé Etienne Ier est fixée par une bulle du 8 nov. 1295 (Regestes de Boniface VIII par Digard-Faucon-Thomas, tome I, n° 664); enfin la même figure est répétée aux

(1) Nous signalerons à dom Benoît les originaux de ces bulles qui existent aux archives du Rhône, fonds du chapitre métropolitain, armoire Cham, vol. XXII, et à la bibliothèque de Lyon, fonds Coste, n° 1555.



nos 21 et 36. Nous félicitons vivement l'auteur des 13 phototypies et des nombreuses figures (114) qu'il a insérées dans son ouvrage, elles forment le commentaire vivant des documents historiques et géographiques, et ne servent pas médiocrement à leur donner de l'intérêt.

J.-B. MARTIN.

Œuvres pastorales de S. E. le cardinal Joachim Pecci, archevêque-évêque de Pérouse, aujourd'hui Léon XIII, glorieusement régnant, traduites de l'italien avec l'autorisation de Sa Sainteté, et précédées d'une introduction, par Augustin LURY, chanoine honoraire; Lille, Desclée, 2 vol. in-8, le 1er de CXXII–392 pages (1re édition en 1888, 2e en 1892), le 2e de 310 pages (1892).

Victor Hugo a dit que

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Ces deux volumes montrent que sous le cardinal Pecci, archevêque-évêque de Pérouse, perçait déjà le grand pape qui est Léon XIII. Les œuvres pastorales contiennent en germe les encycliques.

On se rappelle l'enthousiasme qui accueillit, en France, les deux lettres du cardinal Pecci sur l'*Eglise et la civilisation*, traduites dans notre langue, au lendemain de son élection au souverain pontificat. Jamais plus beau thème n'avait été approfondi de la sorte, traité avec cette largeur de vues et cette magnificence de doctrine.

Aussi le désir fut-il vif, chez les esprits soucieux des questions qui préoccupent la société moderne, de connaître l'œuvre entier du pasteur de Pérouse. Les mandements qu'il avait écrits, les discours qu'il avait prononcés, ne devaient pas demeurer la chose de ce diocèse; le monde chrétien avait le droit de participer au bienfait de leurs enseignements.

Le regretté Mgr Boccali et Monsignor Stefano Ciccolini déférèrent au vœu des catholiques : ils recueillirent et publièrent les œuvres épiscopales de Léon XIII (*Scelta di atti episcopali del cardinale G. Pecci, arcivesco di Perugia,* Roma, 1879, in-8). Mais leur livre a fait peu de bruit chez nous, parce que l'étude de la langue italienne, si facile pourtant et si belle, est malheureusement beaucoup trop négligée en France.

Grâce à M. le chanoine Lury, cet obstacle est supprimé. Il a traduit les *Atti episcopali*, et il a enrichi sa traduction de docu-

ments précieux, qui avaient échappé aux éditeurs italiens. Le premier volume, qui remonte aux inoubliables fêtes du jubilé du Saint Père (1888), vient de réapparaître, et un second volume, qui termine l'ouvrage, n'a pas tardé à le suivre.

Nous n'aurons pas l'outrecuidance de louer les *Œuvres pastorales* du cardinal Pecci. *Nullum tanto nomini par elogium.*

Disons seulement que le lecteur trouvera dans ces deux volumes la solution d'un bon nombre des graves problèmes qui se posent de nos jours. On en jugera par la table des matières suivante : *homélie sur la civilisation*, t. I, p. 1-14 ; — *sanctification du dimanche*, p. 15-39 ; — *blasphème*, p. 40-53 ; — *pouvoir temporel du Saint-Siège*, p. 54-74 ; — *écoles protestantes*, p. 73-80 ; — *divinité de Jésus-Christ* (contre Renan), p. 81-90 ; — *erreurs courantes contre la religion et la vie chrétienne*, p. 91-141 ; — *conduite du clergé dans les temps présents*, p. 142-51 ; — *prérogatives divines de l'Eglise catholique et erreurs modernes sur ce point*, p. 154-94 ; — *la lutte chrétienne*, p. 195-207 ; — *règles de conduite pour vivre en vrai catholique*, p. 208-17 ; — *le concile du Vatican*, p. 218-33 ; — *prérogatives du souverain Pontife*, p. 234-41 ; — *consécration du diocèse de Pérouse au sacré Cœur*, p. 242-52 ; — *la foi*, p. 253-61 ; — *consécration du diocèse de Pérouse à la très sainte et immaculée Vierge Marie*, p. 262-75 ; — *Eglise catholique et* XIXe *siècle*, p. 276-316 ; — *Eglise et civilisation*, p. 317-85 ; — protestations, instructions et lettres contre les divers empiètements du gouvernement piémontais, *mariage civil*, *exéquatur royal*, *conscription militaire pour les clercs*, *suppression des ordres religieux*, etc., et *3e section des actes du concile des évêques de l'Ombrie*, tenu à Spolète, t. II, p. 1-248 ; — *écoles du soir pour les apprentis*, p. 259-64 ; — *l'impureté*, p. 265-73 ; — *causes de l'affaiblissement de la foi*, p. 274-92 ; — *opportunité du tiers-ordre de saint François*, p. 293-9 ; — *tendances naturelles du siècle contre la religion*, p. 300-6.

« Le cardinal Pecci, dit le traducteur (t. I, p. CXXII), se montre, dans ses instructions pastorales, dans ses lettres de protestation, non seulement un grand évêque, mais un écrivain de premier ordre.... Ma traduction elle-même, malgré ses imperfections, permettra facilement de s'en convaincre ». M. le chanoine Lury est trop modeste. Sa traduction est excellente. On voit qu'il connaît à merveille la langue italienne et on sent qu'il l'aime. Ce qui fait sa supériorité sur le *servum pecus* des traducteurs,

c'est que non seulement il la lit, mais — je le sais — il la parle. Et il faut parler une langue pour la connaître et la traduire bien.

Une longue introduction ouvre le premier volume. Elle retrace les grandes lignes de l'épiscopat du cardinal Pecci. La richesse des renseignements et le charme du style qui la distinguent en font une entrée et comme un portique dignes de ce beau monument.

Félix VERNET.

Grand Atlas de Géographie physique et politique, par Emile LEVASSEUR. Paris, Delagrave, 1892. Prix : **65** fr.

Au siècle dernier la France tenait le premier rang pour la cartographie; en ce siècle l'Allemagne prit le pas sur elle, mais depuis quelques années nous faisons effort pour reprendre notre place primitive, ou tout au moins pour la disputer à nos rivaux. Le *Grand Atlas de Géographie physique et politique* que vient de publier M. Levasseur sera pour nous d'un bon appoint dans cette lutte pour la supériorité cartographique.

Ce grand atlas fait partie de l'ensemble des publications géographiques que M. Delagrave a entreprises, et dont M. E. Levasseur est l'auteur ou le directeur. Le dessin et la gravure des cartes ont été commencés il y a plus de quinze ans, et elles ont été tenues au courant des découvertes et des modifications politiques survenues dans les différents pays. Ce long travail d'établissement touche à son terme, grâce au concours du colonel Niox, qui a bien voulu mettre quelques-unes des cartes de son propre atlas à la disposition de l'auteur et de l'éditeur.

La première édition comprend 60 feuilles renfermant 160 cartes et environ 330 cartons. C'est un Atlas général de géographie physique et politique, composé de cartes d'ensemble et de cartes de détail. Toutes ont été dressées avec un soin scrupuleux de l'exactitude.

Sur les cartes de détail, les côtes ont été dessinées d'après les cartes du dépôt de la marine française et de l'amirauté anglaise; l'hydrographie et l'orographie l'ont été d'après les cartes d'état-major à petite échelle pour les pays qui en possèdent, et à l'aide des cartes les plus autorisées et les plus récentes pour les autres pays, et par la comparaison des renseignements qu'elles fournissent.

L'éditeur n'a pas reculé devant les sacrifices nécessaires pour

assurer la bonne exécution du travail de l'auteur. La composition et la répartition des cartes ont été réglées en vue de fournir sur chaque région de la Terre des détails suffisants pour la connaissance précise de la géographie et pour l'étude de la politique, des opérations militaires, des voyages, des descriptions pittoresques et des travaux scientifiques. En faisant place à tous les noms utiles, l'auteur s'est en même temps gardé de surcharger les planches de mots qui, en nuisant à la clarté, auraient rendu l'usage de l'Atlas moins commode ; il est bon qu'un Atlas, qui doit être consulté fréquemment, ne fatigue pas la vue.

L'abondance des détails ayant été proportionnée à l'importance des lieux, les cartes ont dû être dressées à des échelles diverses. Ces échelles ont été déterminées, après mûr examen, de manière à établir entre les parties de l'œuvre des rapports de grandeur simples. C'est ainsi que les cartes générales de l'Europe sont à l'échelle de 1 millimètre pour 14 kilomètres, que la carte géologique des principaux Etats d'Europe est à une échelle double, et que les cartes particulières de chacun des Etats d'Europe sont à une échelle quadruple. L'uniformité d'échelle pour les Etats d'Europe donne au premier coup d'œil une idée nette de l'étendue relative des pays. Trois exceptions ont été faites à cette règle. La Russie, à cause de sa grande superficie, a dû être représentée à l'échelle de 1 millimètre pour 10 kilomètres, laquelle est aussi l'échelle la plus usitée dans l'Atlas pour les cartes de détail des régions hors d'Europe. Les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse sont, à cause de leur importance, relativement à leur petite superficie, représentés à l'échelle de 1 millimètre pour 1 kilomètre.

L'Europe occidentale, l'Europe centrale et le nord de l'Italie étant les parties de la terre les plus importantes par la densité de leur population, par leur richesse et par l'intérêt qu'elles ont pour des Français, une carte spéciale en quatre feuilles à l'échelle de 1 millimètre pour 2 kilomètres a été consacrée à cette région qui embrasse la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse, le sud de l'Angleterre, le nord de l'Espagne, l'Italie jusqu'à Rome, l'Allemagne et l'Autriche jusqu'à Berlin, Breslau et Vienne. Deux autres feuilles forment une carte des Iles Britanniques à cette même échelle. Enfin la carte de la géographie physique (hypsométrie, orographie et hydrographie) de l'Europe centrale et les quatre cartes de l'orographie de la France sont aussi à cette échelle de 1/2.000.000°.

Plusieurs cartes du Grand Atlas sont exclusivement affectées à la géographie physique ; dans cette catégorie doit être classée la carte des régions polaires. La géologie étant le fondement de la connaissance du relief du sol, deux sont consacrées à la géologie de l'Europe et une à celle de la France. Cinq autres planches sont destinées à faire connaître la géographie physique de la France. Deux autres celle de l'Europe.

Deux cartes exclusivement physiques sont affectées à la géographie de l'Amérique dont le relief du sol est plus exactement connu ou plus important que celui des trois autres parties du monde. La plupart de ces cartes physiques sont dessinées en manière d'esquisse orographique et hydrographique, avec teintes hypsométriques, afin de donner une image à la fois exacte, simple et claire des crêtes de montagnes et des cours d'eau.

Les autres cartes ont le double caractère physique et politique. Les nombreux cartons qui accompagagnent chaque planche sont des plans de ville ou des parties de territoire qu'il était nécessaire de faire connaître plus en détail.

Les cartes sont d'ailleurs très bien exécutées ; le dessin est d'un trait fin et élégant, les couleurs très franches et bien harmonisées, l'écriture nette et très lisible ; en somme chacune de ces cartes est d'un aspect agréable à l'œil. Les renseignements géographiques nous ont paru très exacts et au courant des dernières découvertes. Comme il était juste, c'est la France qui est la plus largement traitée ; elle a pour elle et ses colonies douze planches sur les soixante que contient l'Atlas. Elle est envisagée sous tous ses aspects, et les renseignements sont en abondance ; et, pourtant, nous avons regretté de ne trouver qu'une planche à l'échelle de 1:3.500.000e pour la carte d'ensemble de la France. Il est vrai que nous l'avons au 1:2.000.000 dans les planches de l'Europe centrale, mais, à notre avis, cela n'est pas encore suffisant pour nous présenter notre pays tout à la fois dans son ensemble et dans ses détails principaux.

Malgré cette légère réserve, nous reconnaissons que cet Atlas de géographie physique et politique, méthodiquement composé et gradué suivant l'importance des matières, représente une somme considérable de travail et d'efforts, qui lui vaudra certainement la faveur des hommes d'étude et les suffrages du public.

E. Jacquier.

Compendium musicale ad usum clericorum, par HERMANN LE BEL. In-4° de IV, 378 pages. Paris, Bloud et Barral. Prix : **10** fr.

Le but de l'auteur est nettement indiqué par le titre qu'il a donné à son livre; c'est un résumé de ce que doit savoir un ecclésiastique pour l'organisation et la direction des maîtrises et des chœurs religieux. Ce n'est pas un travail original; et son mérite consiste surtout dans ce fait d'avoir réuni dans un seul volume des notions sommaires sur diverses branches de la musique, qui, d'ordinaire, sont l'objet de traités spéciaux. On y trouve les principes élémentaires du plain-chant et de son accompagnement, du solfège, du chant et des chœurs, une méthode d'harmonium et d'orgue, un traité d'harmonie et de composition, d'accompagnement à vue, enfin des données historiques sur la musique.

Les préceptes sont présentés d'une façon claire et nette, tendant tous à la pratique; ils sont d'ailleurs accompagnés de nombreux exemples, qui les confirment ou les éclairent. Nous les avons trouvés exacts dans l'ensemble. Voici cependant quelques observations qui nous ont été communiquées par un des maîtres de musique les plus distingués de nos séminaires ecclésiastiques :

Dans la psalmodie, l'auteur omet de faire remarquer que le début des intonations de psaumes implique une certaine liaison dans certains modes et n'en souffre pas dans les autres. Cette observation est importante pour l'ensemble du chœur dans les psaumes dont l'intonation est reprise intégralement à chaque verset.

Quant à son accompagnement du plain-chant, il est arbitraire et n'est point basé logiquement sur la constitution intime des échelles modales. En vertu de son système, l'auteur se voit forcé (page 27, tableau B) de conserver le si ♭ de l'accompagnement non homogène dans les 1er et 6e modes; et pourtant cette note altérée n'entre pas du tout dans la nature de l'échelle. — De plus, il établit un système de modulations perpétuelles de mode à mode qui nuit à l'unité et à la personnalité modale : on ne devrait supposer ces modulations que lorsqu'elles sont manifestement imposées par la forme de la mélodie, puisque, sans elles, on peut parfaitement établir la variété qui seule les motive. — En outre, par une conséquence forcée de son système, l'auteur ne fait pas mention du principe sauveur de l'accompagnement du plain-chant, qui consiste avant tout dans le retour aussi fréquent que possible des accords de 5/3 de la finale et de la *vraie* domi-

nante du mode. — Enfin il aurait dû ne permettre que l'accompagnement qu'il appelle *homogène*, et non l'autre qui est irrationnel en plain-chant.

Notons aussi qu'il aurait fallu faire une distinction, importante au point de vue de l'accompagnement, entre les morceaux de plain-chant qui appartiennent absolument au système grégorien, et ceux qui ont été composés dans les derniers siècles sous l'influence plus ou moins avouée de la tonalité moderne : l'harmonie des uns n'est pas celle des autres, quoiqu'elle doive toujours rester exclusivement consonante.

Malgré ces quelques réserves, l'ouvrage nous paraît devoir atteindre son but, qui est de donner aux ecclésiastiques des notions élémentaires sur la musique considérée dans ses principes et ses applications.

E. Jacquier.

The History of Sicily, from the earliest times, by Edward A. Freeman. — Vol. III. — *The Athenian and Carthaginian invasions*, with maps; in-8 de xxxv-750 pages. Oxford, at the Clarendon Press, 1892. 30 fr.

La longue analyse que nous avons donnée des deux premiers volumes de cette *Histoire de la Sicile* (1) nous permettra de présenter succinctement ce troisième volume. L'auteur y a déployé les mêmes qualités de science précise et abondante ; il y présente les faits dans le plus complet détail, et sait encore les éclaircir et les expliquer par les événements antérieurs ou par leurs conséquences ; en un mot les replacer dans leur cadre naturel.

Ce troisième volume est consacré tout entier aux invasions athénienne et carthaginoise en Sicile (433-405 av. J.-C.). Quatre cent trente-sept pages sont accordées à la première, et l'on ne peut s'étonner du développement que l'auteur a donné à son récit, quand on se rappelle qu'il a ici pour guide et pour source principale le grand historien grec, Thucydide. Cette période de trente ans est, de toute l'histoire de la Sicile, et peut-être même de l'histoire de la Grèce, la mieux connue. Pour son récit M. Freeman ne s'en est pas rapporté uniquement à l'historien grec, il a écouté aussi l'historien sicilien, Philistos. Nous devons reconnaître d'ailleurs qu'il s'efforce d'être impartial et juste envers les combattants ; Thucydide ne l'a pas influencé, et s'il penche

(1) *Université catholique*, avril 1892, p. 599.

d'un côté, c'est plutôt vers les Syracusains qu'iraient ses sympathies. Dans la guerre entre Carthage et la Sicile il en est de même; ce sont les Siciliens qui ont le beau rôle. Il est peut-être même quelquefois injuste envers les Carthaginois; il a trop écouté les historiens grecs.

Et maintenant espérons que la mort soudaine de l'auteur n'arrêtera pas la publication de son beau travail, si, comme on nous l'affirme, il est déjà achevé. Il lui manquera, hélas! le dernier coup d'œil du maître, ce coup d'œil dont on dit que rien ne le vaut.

E. JACQUIER.

Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola, à l'usage des ecclésiastiques. Méditations et considérations pour une retraite de dix jours, par le P. Antoine MAFFEI, de la compagnie de Jésus, traduit de l'italien, par le P. L. Michel, de la même compagnie. 1 vol. in-32 de VI-597 pages. Tournai, Paris et Lyon, société de Saint-Jean-l'Evangéliste.

Le livre immortel des Exercices a été l'objet de bien des commentaires et de bien des accommodations. Les âmes qui se livrent à la méditation ne se sont pas contentées de l'édition classique telle qu'elle était sortie de la plume de saint Ignace. Elles ont voulu trouver et elles recherchent encore les traités spirituels où les idées du saint sont présentées sous une forme nouvelle et avec des développements inattendus. En étudiant les mêmes vérités sous plusieurs faces, elles les connaissent mieux et se les assimilent plus complètement. C'est pourquoi, même à celles qui ont lu Saint-Jure, Judde, Nouet, Nepveu et de Place, l'auteur anonyme de *Manrèse*, nous nous permettrons de signaler le livre du P. Maffei.

Ecrit au siècle dernier, en italien, cet ouvrage méritait d'être traduit en français et proposé aux méditations du clergé. Il est rempli du suc de la doctrine spirituelle, pratique, disposé avec méthode, et traduit dans une langue claire et lumineuse. Il renferme non seulement des sujets d'oraison très développés sur les grandes vérités et sur la vie de Jésus-Christ, mais encore des considérations très remarquables sur les diverses obligations des ecclésiastiques. Enfin, ce qui achève de le recommander, c'est son impression soignée, digne en tout des presses de la société de Saint-Jean-l'Evangéliste. Nous recommandons vivement ce petit volume à tous les ecclésiastiques qui vont en retraite, et

spécialement à ceux qui désirent un bon commentaire des Exercices.

La Confession, par le R. P. Félix, *S. J.* Septième retraite de Notre-Dame de Paris. 1 vol. in-12 de 330 pages. Paris, Téqui.

Ceux qui ont lu les retraites du P. Félix savent jusqu'à quel point il s'est montré observateur perspicace, moraliste sagace et théologien savant. Pour nous, nous avouerons que nous préférons ces retraites aux conférences sur le progrès, qui dans leur temps firent tant de bruit, et qui sont un peu oubliées aujourd'hui. Nous nous étonnons que l'on ait attendu si longtemps pour publier ces retraites, dont plusieurs sont de purs chefs-d'œuvre. Le volume que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs, traite du sujet si important, si pratique et si actuel de la confession. Le savant prédicateur examine les raisons peu plausibles qui empêchent tant de chrétiens de se confesser, et les motifs très raisonnables qui devraient les conduire au tribunal de la pénitence. Ces deux points sont traités à la manière ordinaire du P. Félix. C'est dire que l'on rencontre dans cet ouvrage la fécondité des idées et la clarté de l'exposition. Les divisions sont très remarquables. Les plans, très soignés, sont faciles à suivre, de telle sorte que l'attention ne s'égare jamais sur cette voie si droite, si logique et qui mène toujours à un but bien défini. Si nous lisons, par exemple, l'instruction qui parle du repentir, nous trouvons que ce repentir accomplit trois prodiges : un prodige de grandeur et dignité, puisqu'il réhabilite le pécheur et l'élève à la dignité d'enfant de Dieu ; un prodige de fécondité, puisqu'il rend la vie à l'âme et lui permet d'accomplir des œuvres vraiment méritoires pour la vie éternelle ; un prodige de joie et de félicité, puisqu'il donne à l'âme la paix et le bonheur même au milieu des larmes. Et tout le reste est ainsi. Nous souhaitons donc à ce livre beaucoup de lecteurs, et cela, non pas seulement parmi les pasteurs des âmes et les ouvriers évangéliques, auxquels il apprendra bien des choses intéressantes, mais encore parmi les chrétiens qui ne pratiquent pas, et que ce livre suffirait à convertir.

A. Lepitre.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon



SAINTE CATHERINE DE SIENNE

INTIME

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

Une des erreurs du monde consiste à voir dans les saints

(1) *Histoire de sainte Catherine de Sienne et de sa famille religieuse*, par la Très Révérende mère A.-T. Drane, prieure générale des dominicaines d'Angleterre, traduite de l'anglais par M. l'abbé Cardon, du diocèse d'Autun, avec préface du T. R. P. Ollivier, des Frères Prêcheurs; Paris, P. Lethielleux, 1892, 2 vol. in-8, de xvi-528 et 492 pages, avec quinze gravures.

Cet ouvrage est un des chefs-d'œuvre de l'hagiographie contemporaine. Très bien documenté, heureusement conçu, il est écrit *con amore :* on sent que l'auteur y a jeté son âme entière. Et son âme, on le devine à lire ces deux volumes, est sœur de celle de Catherine de Sienne. « Le talent de la Révérende mère Drane, dit justement le P. Ollivier (t. I, p. 111), est tout viril, comme il convenait au sujet, mais avec une délicatesse et une variété qui sentent bien l'esprit et le cœur de la femme ».

A nos yeux, le principal mérite de ce livre est de nous faire connaître le vrai caractère de Catherine. Trop souvent, dans la vie des saints, remarque la mère Drane, « nous apprenons à admirer la sainteté et l'héroïsme, mais l'homme, mais la femme couronnés de cette auréole nous échappent, ou à peu près ». Et elle ajoute à bon droit : « Notre respect, loin d'en être amoindri, augmente pour eux, à mesure que leurs traits, le son de leur voix, leurs expressions, leurs gestes, leurs paroles, leurs faiblesses même, s'ils en eurent, nous deviennent plus familiers » (t. I, p. 237, 238). Grâce à elle, *sainte Catherine de Sienne intime* nous est révélée.

Il serait facile de signaler quelques légères taches dans ce millier

« des êtres complètement étrangers à l'humanité » (1), des figures de cire toutes coulées dans un moule unique. Chacun d'eux a sa physionomie propre, de même que chaque fleur a sa nuance et chaque étoile son rayonnement particuliers. Leur âme « n'est pas cette mer Morte que ne soulève aucun souffle, et où rien de vivant ne se meut sous la pesante épaisseur des eaux » (2). Elle ressemble à la nôtre; les choses du dehors ont leur contre-coup en elle. Ils partagent nos amertumes et nos joies, ils connaissent nos aspirations : leur cœur a les mêmes battements que notre cœur. En un mot, le saint « est beaucoup plus qu'un homme, mais d'abord il est homme » (3).

La sœur de saint François de Borgia, religieuse à Madrid, disait de sainte Thérèse : « Dieu soit loué de nous avoir fait connaître une sainte que nous pouvons imiter! Sa conduite n'a rien d'extraordinaire; elle mange, elle dort, elle parle et rit comme les autres, sans affectation, sans façon, sans cérémonie » (4). Les anciens hagiographes ne songeaient guère à dévoiler ce que nous appellerons le côté humain de la vie des illustres serviteurs de Dieu : chez eux, ils ne mangent, ni ne dorment, ni ne parlent, ni ne rient comme l'un de nous. Mieux inspirée, l'hagiographie con-

de pages. Contentons-nous d'observer qu'elles renferment des hors-d'œuvre, par exemple le chapitre 4e de la 4e partie, t. II, p. 266-80, *L'Angleterre et le schisme*, qui ne tient que par un fil imperceptible à la vie de la sainte, — et que l'auteur regarde comme acquis des faits douteux; ainsi elle affirme que Catherine naquit le 25 mars (t. I, p. 14), que Giovanna Pazzi appartenait à la noble famille Pazzi de Florence (t. I, p. 193); elle écrit que le grand-père maternel de Catherine, « fut, paraît-il, un poète de quelque renom » (t. I, p. 12), etc. En réalité, rien n'est moins sûr.

La traduction de l'*Histoire de sainte Catherine* est claire, coulante, d'une lecture aisée. Des noms propres sont maltraités, et les renvois aux sources manquent de précision.

(1) Ernest Hello, *Physionomie de saints*, Paris, 1875, p. VIII.

(2) Baunard, *Histoire de la vénérable mère M.-S. Barat*, 5e éd., t. I, 1883, p. 18.

(3) Charles Gay, *De la vie et des vertus chrétiennes*, 3e éd., t. III, 1875, p. 132. L'auteur n'y parle pas du saint, mais du chrétien.

(4) Citée ap. Baunard, *op. cit.*, p. xx.

temporaine aime ces menus détails, qui nous aident à pénétrer dans le vif de leur existence. Par là nous sentons que nous sommes de leur famille, et, qui sait? « les petits rossignols apprennent à chanter avec les grands », et nous, peut-être, ayant conscience de la parenté qui nous unit aux saints, nous apprenons plus vite d'eux à prier et à « chanter les louanges divines » (1).

Parmi les saintes qui sont l'orgueil et la couronne de l'Eglise, Catherine de Sienne occupe une place d'honneur. Il y a trois personnages en elle : l'extatique, l'ange de la paix, et l'humble vierge siennoise, bonne, affectueuse, simple, douée d'un charme naturel irrésistible.

Les extases de Catherine sont célèbres. On ne connaît pas moins son rôle de pacificatrice, qui fait de la fille de Jacopo Benincasa la Jeanne d'Arc de l'Italie.

Le troisième personnage, au contraire, flotte dans une pénombre, où les admirateurs de la sainte ont quelque peine à l'apercevoir. Nous voudrions le dégager de la demi-obscurité qui l'entoure, et le transporter en plein jour.

Notre tâche sera facilitée par la récente *Histoire de sainte Catherine de Sienne*, due à la plume de la Très Révérende mère A.-T. Drane, prieure générale des dominicaines d'Angleterre. Ce bel ouvrage abonde en informations sur la famille de Catherine, sur ses amis, ses goûts, ses habitudes. Il nous permettra d'esquisser la physionomie morale de la sainte, le côté humain et intime de sa vie (2).

(1) Saint François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, 2e part., ch. XVI, Paris, Imprimerie royale, 1641, p. 122.

(2) Nous nous servirons encore des *Acta sanctorum* des Bollandistes, qui ont fait place à Catherine de Sienne dans leur 3e vol. du mois d'avril, Paris, 1866, p. 861-986 (la vie de la sainte, par son confesseur, le bienheureux Raimondo da Capua, occupe les pages 862-969), et de la *Storia di S. Caterina da Siena e del papato del suo tempo*, par le P. Alfonso Capecelatro (aujourd'hui cardinal et bibliothécaire de la Sainte Eglise Romaine), 3e éd., Florence, 1863, in-12, de 500 pages. Tous les faits que nous alléguerons sans renvoi aux sources se trouvent dans l'ouvrage de la mère Drane. — Pour la bibliographie de sainte Catherine, cff. Ul. Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, 1877-86, col. 408-9, 2499-500; Drane, t. I, p. V-XVI; Francesco Grottanelli, ap. Capecelatro, p. 430-69. Citons



*
* *

Le voyageur qui arrive à Sienne, « la rouge ville » (1), se dirige naturellement vers le *duomo*, « la plus admirable fleur gothique » (2) de l'Italie entière. Au nord du dôme, isolée sur un roc tapissé de verdure, se dresse l'église San-Domenico : pour s'y rendre, il traverse un vallon qu'arrose la pittoresque fontaine Branda, vantée par Dante (3). Si, prenant à droite, il s'engage dans une ruelle, la *strada dell' Occa*, il se trouve bientôt devant une maison, où se lisent, au dessus de la porte, ces mots, écrits en lettres d'or : *Sponsae Christi Katherinae domus*, maison de Catherine, épouse du Christ (4). C'est là que, en 1347, et peut-être le 25 mars (5), notre sainte naquit, l'avant-dernière de vingt-cinq enfants, avec une sœur jumelle (6), de Jacopo

encore, comme absent du catalogue de Grottanelli, le curieux sermon de fra Roberto Caraccioli da Lecce dans son *Opus de laudibus sanctorum*, magnifique incunable imprimé à Venise, en 1489. Ce volume ne porte pas d'indications de folios; le sermon sur sainte Catherine est l'avant-dernier du recueil.

(1) Paul Bourget, *Sensations d'Italie*, 1891, p. 37.

(2) H. Taine, *Voyage en Italie*, 5e éd., t. II, 1884, p. 50. M. Taine dit : « la plus admirable fleur gothique » tout court, ce qui est excessif, surtout si l'on ajoute avec lui que le dôme de Sienne « est à nos cathédrales ce que les poèmes de Dante et de Pétrarque sont aux chansons de nos trouvères ».

(3) *Inferno*, cant. XXX, v. 78.

(4) Le voyageur aura d'autant moins de peine à la trouver qu'une bande d'enfants s'imposeront à lui pour le conduire, moyennant une *buona mano* modique, à la *hasa di santa Haterina*, comme ils prononcent, en aspirant très fort, la lettre *h*, et comme prononçait notamment la *ragazzina* qui fit visiter la maison de la sainte à celui qui écrit ces lignes.

(5) C'est la date adoptée par la tradition dominicaine.

(6) Nous ne comprenons pas l'origine de la confusion dans laquelle est tombée, sur ce point, la mère Drane (t. I, p. 14). Elle dit que Catherine était « la plus jeune de tous » les enfants, et elle explique de la sorte cette affirmation (note 2) : « C'est du moins ce que dit le P. Raymond (Raimondo da Capua); mais l'arbre généalogique de la famille porte le nom de *Nanna*, *ultima nata*, qui mourut le 18 avril 1363. Il est probable cependant que cette mention est inexacte et que Nanna n'est autre que la sœur jumelle de Catherine, Giovanna, qui mourut en naissant ». Or Raimondo dit que Catherine eut

Benincasa et de Lapa di Muzio Piagenti. Son père était foulon, et la maison s'appelle encore la *fullonica* (maison du foulon). La *via Benincasa*, autrefois *via de' Tintori*, sur laquelle s'ouvre une chapelle adjointe à la maison de Catherine, est toujours habitée par des foulons et des teinturiers.

Jacopo Benincasa était un homme de bien. Il aimait tendrement Catherine. De prime abord, il fut surpris de voir sa fille fuir le monde et n'avoir de pensées et d'affections que pour le Christ. Il songea à la marier. Catherine déclina ces offres, résolue qu'elle était à se consacrer à Dieu. Sa décision fut mal accueillie à la *fullonica*. On se fit un point d'honneur de triompher de ses résistances. Jacopo comprit toutefois que la conduite de Catherine ne tenait ni du caprice ni de l'obstination, mais que l'appel divin avait retenti à son cœur d'enfant. Il lui permit de suivre l'attrait mystérieux qui la sollicitait. « Que personne, ordonna-t-il, ne gêne en rien la liberté de ma fille; en vérité, l'alliance qu'elle a choisie est plus honorable pour nous que celle que nous aurions désirée. Nous n'avons pas à nous plaindre, puisqu'elle a refusé d'épouser un homme mortel pour s'unir au Christ Jésus ». Ce que Lacordaire a dit des premiers ouvrages des saints s'appliquait aux premiers désirs de perfection de Catherine de Sienne : ils « ont une virginité qui touche le cœur de Dieu; et Celui qui protège le brin d'herbe contre la tempête veille sur le berceau des grandes choses » (1).

Le trait suivant est encore à la louange de Jacopo Benincasa. Catherine lui demanda l'autorisation de prélever la part des pauvres dans les biens que Dieu avait départis à la famille. Jacopo n'eut garde de refuser. Sans être riche, il vivait à l'aise; mais son cœur valait plus que sa

une sœur jumelle, Giovanna — que Giovanna mourut peu après son baptême, — que Lapa nourrit de son lait Catherine, — et qu'elle eut encore une enfant, également appelée Giovanna, qui fit revivre, en quelque sorte, la sœur jumelle de Catherine, *quæ defunctam Catharinæ sociam suscitavit :* ap. Bollandistes, *vol. cit.*, p. 869, col. 2.

(1) Lacordaire, *Œuvres;* t. I, *Vie de saint Dominique*, 6e éd., 1861, p. 182.



fortune. « Je veux, dit-il, que nul n'empêche ma chère fille de faire l'aumône. Donnerait-elle aux pauvres tout ce qui est dans la maison, j'en serais content ».

Ce bon père mourut le 22 août 1368.

Lapa, la mère de Catherine, nous est mieux connue que son époux. Aimante, vive, quelque peu irascible, primesautière, avec des soubresauts d'humeur variables comme le vent, passant tour à tour des excès de la tendresse aux excès de l'inquiétude et du désespoir, esprit positif, qui n'a cure des hautes spéculations mais qui s'entend à merveille aux choses du ménage, chrétienne robuste, elle n'est pas la moins curieuse des figures qui gravitent autour de notre sainte.

Catherine, la seule de sa nombreuse famille qu'elle ait allaitée elle-même, est sa préférée (1). Son affection, d'ailleurs, est féconde en orages.

Un jour, elle envoie la petite Catherine, alors âgée de plus de sept et de moins de dix ans (2), à l'église paroissiale de Sant' Antonio. Catherine s'attarde à l'église. Lapa, impatientée, l'accueille à son retour par ce dicton familier au peuple : « Maudites soient les langues qui ont assuré que ma fille ne reviendrait pas! Elle est enfin venue. » L'enfant demeure dans un silence plein de tristesse; puis elle dit avec beaucoup de respect : « Madame ma mère, *domina mater*, quand je manquerai à vos ordres, frappez-moi de verges, si vous le voulez, afin que je sois plus exacte une autre fois. Mais, je vous en prie, ne maudissez personne à cause de mes fautes. Vous ne le devez pas, et c'est pour moi une grande peine de vous entendre ». Lapa raconte le fait à son mari, et, ensemble, ils bénissent Dieu d'avoir mis tant de sagesse sur les lèvres de leur enfant.

(1) Lapa elle-même en fit maintes fois l'aveu à fra Raimondo da Capua : « *Sicque factum est, ut ipsa mihi sæpe retulit, quod super omnes filios et filias hanc dilexit* », ap. Bollandistes, *loc. cit.*

(2) « *Post ejus septennium et ante decennium* », dit fra Raimondo, ap. Bollandistes, *vol. cit.*, p. 872, col. 2, ce que la mère Drane traduit d'une manière incomplète, en disant : « L'enfant n'avait pas encore dix ans... » (t. I, p. 21). De plus, elle renvoie fautivement

Vient l'époque des projets de mariage pour Catherine. Elle a une magnifique chevelure blonde. Lapa, désireuse d'éveiller en elle le goût de la toilette, obtient qu'elle fasse teindre ses beaux cheveux, car la mode l'exige, la mode tyrannique au XIVe siècle comme au XIXe. Cet acte de vanité qui, certes, est excusable dans une jeune fille, cause à Catherine d'amers remords. Toute sa vie elle se le reprochera, et jamais « sans pleurer et se lamenter » (1).

Pour se punir de ce qu'elle regarde comme une faute grave (2), et pour marquer son intention ferme de ne servir que Dieu, armée d'une paire de ciseaux, elle coupe sa chevelure et cache, sous une coiffe, sa tête rasée. A Sienne, les jeunes filles vont tête nue : Lapa demande à Catherine les motifs pour lesquels elle déroge à la coutume. Celle-ci, ne voulant point mentir, balbutie une réponse confuse. Sa mère n'y tient pas : brusquement elle arrache la coiffe. La tête de son enfant lui apparaît dépouillée de sa chevelure. Aussitôt elle pousse un cri de colère ; les frères et les sœurs de Catherine accourent : ils s'irritent contre elle, l'assurent qu'elle se mariera, malgré qu'elle en ait, et que, au besoin, leurs mauvais traitements auront raison de son opiniâtreté. Plus tard, quand Jacopo Benincasa ordonnera de laisser Catherine suivre la voie où Dieu l'appelle, Lapa versera d'abondantes larmes : il lui sera dur d'abandonner les rêves mondains caressés avec amour.

Les rigoureuses pénitences auxquelles se livre Catherine consternent la pauvre mère, impuissante à les modérer. A la vue du sang qui jaillit sous les coups des chaînettes de fer de la discipline dont la sainte châtie son corps, elle

(note), pour ce fait, au 3e chap. de la 1re partie de la *Légende ;* il faut renvoyer au chap. 2e.

(1) « *Pluries namque generaliter fuit mihi confessa, et, quando ad hunc (sic :* lege *hoc) punctum veniebat, semper cum singultibus et fletu se durissime accusabat* », ap. Bollandistes, *vol. cit.*, p. 873, 1re col.

(2) « Les plus grands saints sont les plus sévères pour eux-mêmes, les plus disposés à considérer leurs peccadilles comme des crimes, leurs bonnes œuvres comme des péchés véniels ». Victor Cherbuliez, *L'Art et la nature*, 1892, p. 280.



est prise, une fois, d'un accès d'indignation si bruyante que les voisins, effrayés, viennent, en hâte, s'informer de ce qui arrive.

Catherine soigne Cecca, une lépreuse, qui paye ses bienfaits par des injures. Lapa conjure son enfant de ne plus s'occuper de Cecca. « Si tu continues, lui dit-elle avec aigreur, tu seras toi-même atteinte de la lèpre. Or, je ne le souffrirai pas : je te commande de cesser. »

Avisée qu'une veille femme se meurt et que les plus hardis, rebutés par le cancer horrible qui la ronge, se refusent à la panser, Catherine se dévoue à son service. La malheureuse malade profère contre la jeune fille une calomnie infâme. Lapa en est avertie ; elle ne se possède pas de colère. Elle interpelle Catherine : « Combien de fois ne t'ai-je pas dit qu'il ne fallait plus servir cette misérable vieille ! Te voilà récompensée maintenant de ta peine. Eh bien ! sache-le, si, à partir d'aujourd'hui, tu remets le pied chez elle, ne me considère plus comme ta mère, car, je te le déclare, je ne te reconnaîtrai plus pour ma fille ». Catherine la calme par ses douces paroles. « Bonne mère, lui répond-elle, vous savez bien que, si je délaisse la pauvre vieille, elle est exposée à mourir faute de soins : puis-je donc être l'occasion de sa mort ? » Lapa ne résiste point à ces ardeurs de charité. Elle bénit sa fille, et lui permet de retourner auprès de la malade.

Ce qui étonne plus encore Lapa, ce sont les extases dans lesquelles son enfant est ravie. Comme elle n'a aucune notion de ces phénomènes, elle s'effraye de voir les membres de l'extatique se raidir, et elle s'efforce de les plier. Un jour, elle y met assez de violence pour lui briser presque le cou.

Du reste, l'excellente mère admire la sainteté de Catherine, et croit à son pouvoir auprès de Dieu. Aussi, gravement malade, épouvantée par la pensée de la mort, ne voulant pas entendre parler de mourir, supplie-t-elle sa fille de lui obtenir du Ciel la guérison. Et la guérison est obtenue.

L'amour de Lapa pour Catherine devient, avec les an-

nées, plus vif, plus tendre. La mère ne peut vivre loin de son enfant. Elle l'accompagne lors de son premier voyage à Pise. Anxieuse, elle compte les heures qui doivent s'écouler avant son retour d'Avignon ; elle souffre des continuelles difficultés qui prolongent l'absence, et, à la fin, elle écrit à sa fille une lettre désolée : « Je mourrai, dit-elle, si tu ne reviens vite ». Trop impatiente de la revoir pour l'attendre à Sienne, elle court à Livourne, et la presse dans ses bras à la descente du vaisseau.

Dès que la première nouvelle de la maladie qui mènera Catherine à la tombe lui parvient, Lapa rejoint sa fille à Rome. Elle ne la quitte plus, elle l'environne de sa tendresse, elle lui prodigue ses soins affectueux. A plusieurs reprises, Catherine demande la bénédiction de sa mère. Celle-ci, à son tour, implore et reçoit la bénédiction de sa sainte enfant. Surtout elle la conjure de lui obtenir la grâce de ne point offenser Dieu dans l'excès de douleur qui brise son âme.

Cinq ans plus tard, la ville de Sienne organise des fêtes solennelles en l'honneur de Catherine. Les *mantellate* — tel est le nom populaire donné aux sœurs du tiers-ordre de saint Dominique, à cause du manteau noir qui constitue, avec le voile et la tunique blanche, leurs insignes — y prennent part. Dans leurs rangs marche, non sans peine, une femme courbée sous le poids de plus de quatre-vingts ans (1). C'est Lapa Benincasa. On se presse autour d'elle : « Oh ! que vous êtes heureuse, lui dit-on, de contempler de vos yeux le triomphe de votre fille ! *O te beatam, quæ ipsis oculis adhuc tam gloriosum de filia cernere meruisti triumphum !* »

Sur les frères et les sœurs de Catherine de Sienne nous ne nous étendrons guère. La sainte chérit, entre tous les membres de sa famille, sa douce belle-sœur, Lisa Colombini, et sa sœur, l'angélique Bonaventura, morte, hélas ! à la fleur de l'âge.

(1) La mère Drane dit : « quatre-vingts ans » (t. II, p. 391); l'auteur de la vie de Stefano Maconi dit : « *octogenaria major* », ap. Bollandistes, *vol. cit.* p. 977, col. 2.



Exquise était la délicatesse de Bonaventura. Mariée avec Nicolò Tegliacci, citoyen de Sienne, elle était obligée de recevoir les amis de son époux, dont les conversations étaient mondaines, et trop souvent légères. Le déplaisir qu'elle en ressentit altéra ses traits. Nicolò ne tarda pas à s'en apercevoir : il lui demanda la cause de sa tristesse, et lui arracha cet aveu : « Jamais, chez mon père, je n'entendais les paroles qu'il me faut entendre maintenant tous les jours. J'en mourrai, soyez-en sûr, si cela continue ». Nicolò, saisi d'une respectueuse admiration, obtint de ses convives une parfaite réserve en présence de sa femme.

*
* *

L'Ecriture dit que Dieu donna à Salomon un cœur large comme le rivage de l'Océan (1). Le cœur des saints est vaste à l'égal de l'univers. Toutes les pures affections, toutes les sympathies généreuses y trouvent place. Saint François de Sales n'hésitait pas à se proclamer « le plus affectif » (2) des hommes, et elle est de lui cette parole, suave à l'instar d'un verset de l'Evangile : « Oh! qu'il fait bon aimer en terre comme l'on aime au ciel, et apprendre à s'entre-chérir, en ce monde, comme nous ferons éternellement en l'autre ! » (3).

Catherine de Sienne ne s'exprime pas en moins bons termes sur l'amitié : « Si vous prenez un verre, écrit-elle, et si, l'emplissant à une fontaine, vous buvez dans ce verre, sans l'ôter de la fontaine, vous boirez tant que vous voudrez, et le verre sera toujours plein. Il en est ainsi des amitiés : tant qu'on ne les retire point de leur source, elles ne tarissent pas, et leur source n'est autre que Dieu » (4).

(1) « *Dedit quoque Deus sapientiam Salomoni, et prudentiam multam nimis, et latitudinem cordis, quasi arenam, quæ est in littore maris* », III Reg., IV, 29.

(2) Saint François de Sales, *Œuvres choisies*, t. V, Paris, 1890, p. 6.

(3) *Vie dévote*, 3e part., ch. XIX, Paris, 1641, p. 250.

(4) *Il dialogo*, cap. LXIV. Nous traduisons sans nous attacher

Mieux que personne, elle avait le droit de parler de l'amitié, car « c'est un de ses traits caractéristiques d'avoir aimé et d'avoir été aimée au delà de ce qui est ordinairement accordé aux mortels » (1).

Une foule de disciples se groupèrent autour d'elle. Si grande était leur vénération pour Catherine qu'on les surnomma les encatherinés, *caterinati*. Vivre loin d'elle leur était pénible. « Je pleure, disait l'un d'eux, après sa mort, parce que la joie de mon cœur m'a été enlevée ». Ils lui décernaient les plus tendres noms. Notre très douce mère, *nostra dolcissima mamma :* cette expression était constamment sur leurs lèvres. « Je crois et je confesse, écrivait l'un d'eux, que notre très douce mère est vraiment mère, et, chaque jour, j'espère le croire et le confesser davantage » (2).

Mêlons-nous à la famille spirituelle de Catherine, et lions connaissance avec quelques-uns des enfants les plus chers de la sainte.

Très jeune encore, Catherine avait voué une sorte de culte à l'ordre des Frères Prêcheurs. Dans sa candeur enthousiaste, elle rêvait de se vêtir en homme, et d'aller, au loin, se consacrer à Dieu et aux âmes, sous la blanche livrée de saint Dominique (3). Le projet n'était pas réali-

au mot à mot. Voici les termes de sainte Catherine dans le texte latin du *Dialogue :* « *Sicut accidit vasculo quod impletur in fonte, si foras extrahitur, et ita foris ex eo bibitur, indubitanter evacuatur. Si vero bibitur in fonte, non evacuatur, immo quotidie plenum est : sic amor proximi spiritualis et temporalis debet in me bibi sine respectu propriæ commoditatis;* » *Dialogi D. Catharinæ Senensis per D. Raymundum a Vineis Capuanum theologum ex italico sermone in latinum conversi*, Ingolstadii, 1583, fol. 83 verso. — Tous les saints ont pratiqué excellemment l'amitié : dans *Les Mœurs chrétiennes au moyen âge*, traduction Danielo, t. II, Paris, 1841, p. 523-50, Digby établit, avec des détails charmants, que « l'amitié était le partage des doux », les doux de la béatitude évangélique.

(1) Drane, t. I, p. 126.

(2) « *O cara, o dolce, o veramente mamma*, ô chère, ô douce, ô vraiment mère », dit le poète Anastagio di Monte Altino, cité ap. Capecelatro, p. 479.

(3) Dans son *Port-Royal*, 3e édit., t. IV, 1867, p. 327, Sainte-Beuve cite une lettre de M. Hamon sur la mort d'un enfant, où nous

sable; faute de mieux, elle entra dans le tiers-ordre dominicain. Les sœurs du tiers-ordre lui furent étroitement unies.

Alessia Saraceni, en particulier, entoura la sainte d'un affectueux dévouement, que celle-ci lui rendit avec usure. Parce qu'elle lui était fort attachée, Catherine combattit ses imperfections, et notamment une imperfection bien féminine, sa tendance au bavardage. « Faites-vous un tabernacle de votre cellule, afin de n'être pas toujours à courir et à bavarder. Veillez sur votre langue ».

Avec une autre *mantellata*, Cecca di Gori, Alessia servit de secrétaire à Catherine. Souvent les lettres qu'elles écrivent en son nom renferment quelques lignes enjouées de la part d'Alessia la grassouillette *(grassotta)* et de Cecca la folle *(pazza)*. Un jour, Alessia ajoute, au bas d'une lettre adressée au P. Bartolomeo Domenico, de Sienne, un des premiers amis de la sainte : « Alessia la négligente voudrait bien se mettre dans cette lettre pour aller vous rendre visite ».

Parmi les autres tertiaires, mentionnons Giovanna Pazzi, peut-être de la noble famille florentine de ce nom. Ici le jeu de mot était était facile; comme Cecca, elle était appelée familièrement la folle, Giovanna *pazza*.

La bonne humeur, on l'entrevoit, règne dans l'entourage de Catherine. Une douce gaieté n'est-elle pas la ravissante parure de l'austère vertu?

Saluons une figure sympathique, point banale, qu'il est impossible de contempler sans un demi-attendrissement. Lettré, poète, prompt à la tristesse et presque à la désespérance, impressionnable, vraie sensitive, avec je ne sais quoi d'inquiet, de frêle et de délicat, Neri di Landoccio Pagliaresi mérite de ne point passer inaperçu.

Du coup, il s'attache à Catherine pour ne plus la quitter. La sainte rassérène cette pauvre âme assombrie par le découragement. « Dieu n'est-il pas plus disposé à nous

lisons : « Il disait, un peu avant sa maladie, qui n'a duré qu'un jour : « Je prierai tant Dieu, que je serai fille, afin d'être reli« gieuse. »

pardonner, lui écrit-elle, que nous à l'offenser? N'est-il pas notre médecin, et ne sommes-nous pas ses enfants infirmes? Ne s'est-il pas chargé de nos péchés, et le désespoir n'est-il pas la moins excusable de nos fautes? Oui, mon cher fils, il en est ainsi. Courage donc! » Ce n'est pas assez. Elle lui écrit encore : « Je m'engage à répondre pour vous devant Dieu des fautes que vous pouvez avoir commises ». Chacune de ses paroles apporte au *grazioso rimatore* un rayon d'espérance, vite évanoui. Elle a besoin de veiller sur lui avec une sollicitude de mère qui ne se repose pas.

On devine la désolation de Neri à la mort de la sainte. Il l'épancha dans les vers suivants :

O sposa eletta a lo beato scanno,
O nome che a nomar il cor mi scoppi,
O mio ristoro d'ogni grave danno;
Dimmi, che farò io poi chè si doppi
E diversi dolori il tuo partire
Nel tribulato cor tanto rintoppi?
Chi mi consolerà più ne gli affanni?
Chi mi dirà omai : tu non vai bene?
Chi mi lusingherà che non mi danni? (1)

Est-ce douleur de perdre celle qui était le bon ange de sa vie? Est-ce renfort de ses angoisses de conscience? Toujours est-il que Neri traverse une crise d'aliénation mentale. Heureusement la crise ne dure pas. Il se remet à la prière et à la poésie. Comme on doit s'y attendre, il vit du souvenir de Catherine. Il compose en son honneur un grand nombre de chants, qu'il écrit de sa main et distribue à ses amis; il pousse le bienheureux Raimondo da Capua

(1) « O épouse élue au trône des bienheureux, — ô nom que je ne puis prononcer sans que mon cœur éclate, — ô mon soulagement dans toute grave perte, — dis-moi, que ferai-je, puisque si redoublées — et diverses douleurs ton départ — rencontre dans mon cœur troublé? — Qui me consolera encore dans mes chagrins? — Qui me dira désormais : tu ne vas pas bien? — Qui me flattera de l'espoir de ne pas me damner? » — Ces vers, et d'autres encore, se trouvent ap. Capecelatro, *op. cit.*, p. 481-3.



à écrire cette admirable *Légende* de la sainte, qui est un des joyaux de la littérature hagiographique, et commence à la traduire du latin dans la langue italienne. La mort interrompt son travail.

Neri di Landoccio amena à Catherine plusieurs de ses amis, qui se rangèrent au nombre des disciples de la sainte.

Un des premiers fut Gabriele Piccolomini, de l'illustre famille Piccolomini, de Sienne. « L'esprit guerrier de sa race revivait tout entier en Gabriele, et son ardeur chevaleresque brûlait de tirer, comme les croisés d'autrefois, sa vaillante épée contre les infidèles. Son cœur, sur ce point, battait à l'unisson du cœur de Catherine, en qui vibrait une note sympathique pour tous les enthousiasmes généreux, et qui, si elle eût vécu au temps des Godefroy et des Tancrède, n'eut pas hésité à armer tous ses fils spirituels, pour les envoyer à la conquête du tombeau de Jésus-Christ. Lorsqu'elle écrit à Gabriele, elle emploie, de préférence, des figures et des comparaisons toutes guerrières : les mots d'armes, de champs de bataille, de courage et de gloire se trouvent, à chaque instant, sous sa plume » (1).

Francesco Malevolti appartenait aussi à une noble famille. Il avait l'humeur emportée, beaucoup d'orgueil, un sentiment farouche d'indépendance, des habitudes mondaines, et la passion des beaux vers. La poésie fut le lien qui l'attacha au brave Neri di Landoccio. Celui-ci, raconte Malevolti lui-même, « aimait mon âme encore plus que mon corps, et souvent il me pressait de l'accompagner chez Catherine. Je riais d'abord de cette invitation. A la fin, l'étroite amitié qui nous unissait me fit craindre de le peiner, et je lui dis que je consentais à son désir. Pourtant, au fond, j'étais résolu, si la *mantellata* me parlait de religion, et surtout de confession, à lui répondre de telle sorte qu'elle n'oserait plus m'en dire un mot. Mais, quand nous nous trouvâmes en sa présence, je fut saisi de tremblement au point de croire que j'allais m'évanouir ». Il se confessa, et, ensuite, vécut en chrétien exemplaire.

(1) Drane, t. I, p. 202-3.

Ce trait nous révèle l'ascendant de Catherine. « Personne ne l'approcha, dit le pape Pie II dans la bulle de canonisation de la sainte, sans devenir plus sage et meilleur » (1).

Deux amis de Francesco Malevolti, Neri Urgughieri et Nicolò Ughelli, complotèrent un jour de se présenter à elle, afin de prouver qu'il y avait moyen de se soustraire à son influence. A son abord, la belle hardiesse dont ils se targuaient leur fit défaut ; ils n'osèrent prononcer une seule parole. La sainte leur reprocha doucement les propos injurieux qu'ils avaient tenus sur son compte. « Madame, balbutièrent-ils en guise de réponse, vous n'avez qu'à nous dire ce que nous devons faire ; vous serez obéie ». Catherine les envoya au P. Tommaso della Fonte, qui entendit leur confession générale.

Après Neri, le poète, Piccolomini, le guerrier, Malevolti, le noble siennois emporté par la fougue de la jeunesse, et ses deux amis, voici Andrea Vanni, peintre et homme politique. L'homme politique est médiocre ; le peintre n'est pas dépourvu de talent. Son portrait de la sainte, que l'on vénère encore à San-Domenico de Sienne, demeure, malgré les injures du temps et les retouches qu'il a subies, une œuvre précieuse (2). C'est lui que la sainte engageait, par ces lignes charmantes, à célébrer la fête de Noël, près de la crèche : « Là, vous trouverez Marie, la pauvre voyageuse, adorant son divin Fils. Elle n'a pas de langes convenables pour l'envelopper, pas de feu pour le réchauffer, lui, le Feu divin. Seuls, les animaux se penchent sur son petit corps, et le réchauffent de leur haleine ».

Quant à Ser Cristofano di Gano, c'est l'homme le plus prosaïque du monde. « Il s'imagina, par une fatalité aussi heureuse qu'inexplicable, d'écrire ses mémoires. Jamais

(1) « *Nemo ad eam accessit qui non doctior meliorque abierit* », ap. Bollandistes, *vol. cit.*, p. 983, col. 2.

(2) Cf. G.-B. Cavalcaselle e J.-A. Crowe, *Storia della pittura in Italia*, t. III, 1885, p. 249. — Il y aurait une étude intéressante à faire sur *Catherine de Sienne et les arts ;* cff. A.-F. Rio, *De l'art chrétien*, nouv. éd., t. I, 1861, p. 120-5, qui parle des œuvres consacrées à la sainte par l'art siennois, et Capecelatro, *op. cit.*, p. 293-5, qui traite de son influence sur l'école mystique.



peut-être mémoires plus vides d'intérêt ne jouirent d'une célébrité moins méritée, et les passages où il est question de notre sainte en rachètent seuls l'ennui mortel » (1). Décidé à prendre femme, Christofano consulta Catherine. Trois partis lui agréaient fort. La sainte lui donna le conseil demandé, et le brave notaire — telle était la profession de Cristofano — s'empressa... de ne pas en tenir compte et de faire lui-même son choix (2).

Les amis de Catherine se recrutent un peu partout. Nul n'est exclu. Au retour d'un voyage à Lucques, elle reçoit des lettres de donna Mellina Balbini, la femme d'un des nobles citoyens de cette ville, et de plusieurs dames inconsolables de son départ. Mais il lui parvient également un souvenir d'un simple tanneur, Giovanni Perotti, et de sa femme : c'est un de ces *Bambini*, ou Enfants-Jésus, qui sont, aujourd'hui encore, une spécialité de Lucques.

De même, à Florence, elle instruit dans la vie chrétienne Ristoro Canigiani, érudit et légiste distingué, et donna Agnete, la femme d'un tailleur.

Que de noms il y aurait encore à citer : les Pères Tommaso della Fonte, Tommaso Caffarini et Bartolomeo Domenico, de Sienne, tous trois Frères Prêcheurs, puis le pieux ermite Fra Sancti, les ermites de Lacetto, et, à leur tête, Giovanni Tantucci, et William Flete, le « bachelier anglais », et don Giovanni delle Celle, de Vallombreuse, le « Socrate de l'Italie » (3), et Barduccio

(1) Drane, t. I, p. 207.

(2) Quand Andrea Vanni couvrit de peintures, dans le dôme, la chapelle de saint Jacques, sir Cristofano lui demanda d'y introduire le portrait de Catherine : cf. ses mémoires ap. *Archivio storico italiano*, 1842, t. IV, part. 1a, p. 39.

(3) Quelques femmes exaltées parlant de traverser la mer, sinon pour combattre du moins pour convertir les infidèles, ne trouvèrent rien de mieux que de s'autoriser du nom de Catherine. Don Giovanni delle Celle écrivit finement à l'une d'elles : « Demandez à Catherine par quel chemin elle est arrivée à une telle perfection. Elle vous dira que c'est par la voie de la prière *et du silence*. Faites d'abord cela, et, quand vous serez arrivée à une sainteté comme la sienne, je vous donnerai sans hésiter la permission de passer la mer ».

Canigiani, et les religieux de Monte Oliveto, et tant d'autres !

Au moins convient-il de ne pas oublier Raimondo da Capua, le confesseur et l'historien de la sainte, devenu, plus tard, général de l'ordre de saint Dominique, et mis par l'Eglise au nombre des bienheureux.

Il était à la fois pour Catherine un père et un fils, son « cher père » et « son fils négligent », comme elle l'appelle dans une de ses lettres. Catherine n'épargnait rien pour l'élever jusqu'aux plus sublimes vertus. Surtout elle avait le désir de rendre son âme forte en face du sacrifice, et vibrante au souffle des généreuses inspirations. Le fait qui suit nous en fournit une preuve significative.

Le pape Urbain VI avait envoyé Raimondo en ambassade auprès du roi de France, Charles V, pour le détacher du parti de l'antipape Robert de Genève (Clément VII). Arrivé à Vintimiglia, Raimondo apprit qne les schismatiques gardaient la frontière, et comptaient se saisir de lui, comme ils s'étaient saisis d'un de ses compagnons. Aussitôt notre homme de rebrousser chemin, et de manifester par lettre à Catherine sa joie d'avoir échappé au péril. La réponse de la sainte dut rabattre sa naïve satisfaction. « Dieu, lui disait-elle, a voulu montrer que vous n'êtes qu'un enfant à la mamelle, et non pas un homme qui se nourrit de pain; car, si vous aviez eu des dents pour manger ce pain, il vous l'aurait donné, comme il l'a donné à votre compagnon. Mais vous n'avez pas été jugé digne de combattre sur le champ de bataille. Vous avez été mis de côté comme un enfant ; vous vous êtes enfui par votre propre volonté, et maintenant vous vous réjouissez que Dieu ait épargné votre faiblesse. Oh ! mon pauvre père, quel bonheur c'eût été, pour votre âme et pour la mienne, si, avec votre sang, vous aviez consolidé, ne fût-ce qu'une seule pierre de la sainte Eglise »! Raimondo voulut s'excuser, en alléguant les obstacles dressés sur la route. « Si vous ne pouviez poursuivre votre route en marchant, répliqua la sainte, il fallait ramper sur les mains et sur les genoux ; si vous ne pouviez voyager en religieux, il fallait voyager en

pèlerin ; si vous n'aviez pas d'argent, il fallait mendier ».

Il nous reste à parler d'un des derniers venus dans la famille spirituelle de Catherine de Sienne. Stefano Maconi était en hostilités ouvertes contre les Rinaldini et les Tolomei. On lui dit que la sainte réussirait à rétablir la concorde, s'il lui en confiait le soin. Stefano trouva l'idée ridicule. « A quoi bon, répondit-il, m'adresser à une femme qui n'a ni autorité ni rang, et qui s'est acquis une réputation de sainteté en récitant son chapelet dans les coins des églises » ? Il finit pourtant par se rendre chez elle. Lui-même a raconté l'entrevue : « Elle m'accueillit, dit-il, avec la timidité d'une jeune fille, mais avec l'affection d'une sœur qui reçoit son frère au retour d'un long voyage ». Les causes que Catherine prenait en main ne tardaient pas à avoir une issue favorable ; aussi la paix fut-elle promptement rétablie.

Stefano devint un fidèle disciple de Catherine. « Elle m'aimait, dit-il encore, avec la tendresse d'une mère, beaucoup plus que je ne le méritais, et assez pour inspirer à certains de ses enfants une sorte d'envie. » Ce qu'il n'ajoute pas, c'est qu'il fut digne de cette prédilection.

Après la mort de la sainte, il se plaisait à retrouver en toutes choses son souvenir. Ainsi — on nous pardonnera ces détails familiers, mais ravissants par leur familiarité même — les haricots étaient sa nourriture préférée, parce que, un jour de Pâques, où Catherine l'avait convié à sa table, il n'avait eu que des haricots à manger. En mémoire de ce repas, Stefano Maconi, devenu général de l'ordre des Chartreux, voulut que, le jour de Pâques, ses religieux mangeassent des haricots, et cette coutume se conserva longues années dans plusieurs monastères de l'ordre (1).

Tel est le cercle des amis de Catherine (2). Rien n'est

(1) La vie de Maconi a été écrite par Bartolomeo Scala, sous ce titre : *De vita et moribus beati Stephani Maconi Senensis, carthusiani, Ticinensis carthusiæ olim cœnobiarchæ*, libri V, Senis, 1626, in-4°. Les Bollandistes en publient un fragment, *vol. cit.*, p. 976-9.

(2) Disons pourtant qu'il y eut un apostat dans la famille spirituelle de Catherine : voir les tristes détails que donne la mère Drane,

varié comme leurs caractères et leurs conditions : en revanche, ils se ressemblent par leur respectueux et inaltérable attachement à celle que Sienne appelait « la mère des âmes », un soin jaloux et unanime à profiter de ses leçons et à reproduire en eux-mêmes quelques linéaments de sa vertu achevée.

*
* *

L'affection de Catherine de Sienne n'était pas exclusive. Sans doute, elle était départie avec une prodigalité de millionnaire à sa double famille naturelle et religieuse ; mais elle se déversait encore sur tous les membres de la grande famille humaine.

La sainte chérissait les enfants. « Si c'était convenable, disait-elle, je ne me lasserais jamais de les caresser ».

Sa maxime était que « notre amour pour Dieu doit se traduire par des actes de charité envers le prochain. Dieu lui-même n'étant pas à notre portée, continuait-elle, il veut que nous rendions au prochain les services que nous ne pouvons lui rendre directement » (1). Or, s'il habite dans la personne de tous les chrétiens, les pauvres sont de tous les chrétiens « ceux dans lesquels il est le plus » (2). Sainte Catherine se dévoua donc aux pauvres et aux infirmes.

Elle qui était détachée des biens du monde jusqu'à en être héroïque, tenait pourtant à son manteau noir de tertiaire, comme à un inestimable trésor. « Je veux, disait-elle, qu'il existe encore quand je ne serai plus. Jamais je ne m'en séparerai ». La charité l'en sépara. Comme elle sortait avec ses compagnes, un pauvre vint lui demander l'aumône. « Je vous assure, mon frère, répondit-elle à ses importunes instances, que je n'ai pas d'argent. — Mais vous pourriez me donner ce manteau. — C'est vrai », dit

t. II, p. 107-10. Rien n'est douloureux comme ce mot qui échappe au malheureux dans une lettre : « Je ne ressens même plus la faim ni le désir du bien ».

(1) *Dialogi D. Catharinæ*, c. VII, fol. 9 verso.

(2) Bossuet, *Méditations sur l'Evangile*, La dernière semaine du Sauveur, 94e jour.

Catherine, et elle le lui donna. Les personnes de sa suite eurent grand'peine à racheter ce vêtement, que le mendiant leur fit payer très cher. Comme elles s'étonnaient que la sainte se fût décidée à quitter le manteau de son ordre : « Ah ! leur dit Catherine, j'aimerais mieux n'avoir pas de manteau que d'être sans charité ».

On se rappelle que Jacopo Benincasa avait permis à sa fille de prendre sur les revenus de la maison la part des pauvres. Ayant reçu une pièce de vin d'une qualité supérieure, il défendit d'y puiser, en dehors des cas extraordinaires. Catherine conclut, de ce que c'était un vin de choix, que nul autre ne méritait mieux d'être distribué aux pauvres ; elle le leur partagea jusqu'à la dernière goutte.

Nous avons parlé de Cecca, la lépreuse. Catherine pansait les plaies de cette femme, « avec autant de soin et de respect que si elle eût été sa mère » (1).

Les indigences morales, plus lamentables que les misères physiques, la touchaient de compassion.

Catherine aimait à redire que le tourment intime causé à Jésus par son désir de sauver les âmes avait surpassé ses autres douleurs : ce tourment elle en porta elle-même la meurtrissure toute sa vie. Elle demandait à Dieu de la placer à l'entrée de l'enfer, afin d'empêcher les coupables d'y tomber.

Par elle s'opérèrent d'innombrables conversions. « Ses paroles — nous citons un de ses disciples — ses paroles, comme des larrons, arrachent les âmes au monde pour les attirer à notre mère la sainte Eglise ».

La pensée du martyre l'enflammait. S'entretenant avec le P. Bartolomeo Domenico, elle s'écriait, maintes fois, à la vue de sa blanche tunique de Frère Prêcheur : « Qu'elle serait donc belle si, pour l'amour de Jésus, elle était teinte de sang ! »

Une tourbe de sicaires, furieux de ses tentatives pour maintenir Florence fidèle au Saint-Siège, avaient résolu sa mort. Jamais elle ne se consola de leur avoir échappé et

(1) Drane, t. I, p. 103.

d'avoir perdu, de la sorte, l'occasion de joindre « à la rose blanche de la virginité la rose rouge du martyre ».

« Mourir, découvrir son cou, poser sa tête sur un bloc, en s'agenouillant devant Dieu, puis la sentir tomber en témoignage de la vérité et de la justice, voilà la plus grande destinée ici-bas » (1), et voilà ce qu'ont rêvé tous les saints. A défaut du martyre sanglant, Dieu leur accorde d'ordinaire la grâce de la souffrance quotidienne, faite d'extrêmes douleurs transitoires et de menues douleurs continuelles ; c'est le martyre à petit feu, dont le monde ne daigne guère s'apercevoir, mais qui, pour n'être pas remarqué, n'en est pas moins sublime et angoissant. Peu de saints ont souffert comme Catherine de Sienne ; peu de saints ont mieux aimé souffrir.

Comme, un jour, elle était couverte de plaies : « Ce sont là, dit-elle, mes roses et mes fleurs ». Ces fleurs ne le cédèrent ni en éclat ni en parfum à « la rose rouge du martyre ».

Arrivait-il à quelqu'un de la plaindre, elle s'entretenait de ses souffrances en plaisantant. On a dit qu' « un saint triste est un triste saint » (2) ; en dépit des peines qui l'assaillirent et des amertumes qu'elle dut dévorer sans trêve, Catherine ne connut jamais la tristesse.

Encore toute petite, on se plaisait à la surnommer Euphrosyne, nom qui, en grec, signifie *joie*, car, dit son historien, « il suffisait d'une de ses paroles pour bannir la tristesse du cœur » (3). Ses disciples sont unanimes à lui rendre ce témoignage.

Ella è sempremai lieta e ridente,

dit l'un d'eux (4) : « elle est toujours joyeuse et riante ».

(1) Lacordaire, *Lettres à des jeunes gens*, 10e édition, 1884, p. 298.

(2) Le mot est de saint François de Sales. — Voir, dans le précieux *Traité de l'allégresse de l'âme chrétienne*, du P. Ambroise de Lombez, le chap. 6e, où l'auteur développe cette idée que tous les saints furent joyeux.

(3) « *Omnes excludebantur tristitiæ de cordibus conversantium cum ea* », dit fra Raimondo, ap. Bollandistes, *vol. cit.*, p. 869, col. 2.

(4) C'est Anastagio di Monte Altino, cité ap. Capecelatro, p. 479.



Le P. Bartolomeo Domenico raconte ainsi la première visite qu'il fit à la sainte : « Elle était jeune encore, le visage toujours serein et joyeux. J'étais jeune moi-même; mais, loin d'éprouver en sa présence l'embarras que j'aurais ressenti dans la compagnie d'autres femmes de son âge, tout sentiment humain s'épurait dans mon cœur, à mesure que je conversais avec elle ». Quand elle fut morte, un de ses plus dévoués admirateurs, Tommaso Petra, secrétaire du pape, la vit portée au ciel par les anges : « Elle me regarda, écrit-il, avec ce même gracieux sourire qui refléta toujours la joie de son âme ».

La sympathie communicative, qui perçait à travers l'aimable gaieté de la sainte, s'étendait aux merveilles de la nature.

Les fleurs la ravissaient. Elle aimait, entre toutes, les roses, les lis et les violettes. Elle en tressait des guirlandes ou les disposait en forme de croix.

Comme tous les simples de cœur, comme François d'Assise, elle cherchait et voyait Dieu à chacune des lignes du grand livre de la création. « Il me souvient, écrit son très cher disciple Stefano Maconi, que, à la vue des prairies émaillées de fleurs, elle nous disait : « Toutes ces choses « nous parlent de Dieu. Ces fleurs rouges ne nous rappel« lent-elles pas les plaies sanglantes de notre Jésus » (1)?

(1) Catherine parle souvent de la Passion; la dévotion au Précieux Sang lui tenait à cœur. « Nous pouvons a juste titre, dit le P. Faber (*Le Précieux Sang*, 5e édition, Paris, 1871, p. 355), appeler cette grande sainte la prophétesse du Précieux Sang ». Son oraison jaculatoire préférée était : « O feu! ô sang »! et ces mots : « Sang! Sang »! furent les derniers qui sortirent de ses lèvres.

La dévotion au Précieux Sang peut être considérée comme une forme de la dévotion au Saint Sacrement et de la dévotion au Sacré Cœur. Catherine eut un amour si grand pour l'Eucharistie que son historien consacre tout un long chapitre à nous en entretenir (t. II, p. 47-69). Quant à la dévotion au Sacré Cœur, on se demande plus d'une fois, à lire ses écrits, si ce n'est pas elle que Dieu va choisir pour en être l'apôtre. « Un jour même, Notre-Seigneur lui en avait parlé dans des termes qui égalent en précision ceux dont il se servit avec la bienheureuse Marguerite-Marie », écrit Mgr Bougaud, *Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie*, 7e éd., 1886, p. 200.

Catherine avait aussi une tendre dévotion à la sainte Vierge.

Un nid de fauvettes l'enthousiasmait : « Ces petites créa-« tures sont l'œuvre de la pensée de Dieu. Il créa les « insectes et les fleurs avec autant de soin que les anges. » Lorsque nous l'entendions parler ainsi, nous laissions tout pour l'écouter, oubliant même de manger, et ne songeant plus à nos épreuves et à nos souffrances ».

A chaque instant, dans ses lettres, les fleurs lui fournissent des comparaisons charmantes.

En souvenir de son goût pour elles, quand l'usage s'établit, à Venise, grâce au P. Tommaso Caffarini, un de ses disciples, de célébrer l'anniversaire de la mort de Catherine, son image était exposée parmi une profusion de fleurs, tressées en croix, en couronnes, en bouquets, en guirlandes. « Et c'est bien ainsi qu'il fallait l'honorer, dit Caffarini, car la croix de Jésus fut le lieu de repos fleuri de son amour ; elle recueillit une moisson d'âmes pour les offrir à Dieu comme un suave bouquet de fleurs parfumées ; ses paroles et ses actes étaient autant de fleurs exquises ; elle-même s'épanouit au paradis éternel dans la saison par excellence des fleurs sur la terre ».

Le spectacle de la pleine mer compte parmi ceux qui l'impressionnèrent fortement. A partir du jour où il lui fut donné d'en repaître ses regards, on l'entendit murmurer, soit qu'elle priât, soit qu'elle fût ravie en extase, ces paroles qui s'adressaient à Dieu : « *O mare piacevole, o mare pacifico :* ô mer enchanteresse, ô mer pacifique ! »

Ajouterons-nous que la sainte était avide de solitude ? Avant d'inaugurer ses immortelles conférences de Notre-

Anastagio di Monte Altino dit, dans ses jolis vers en l'honneur de la sainte, ap. Capecelatro, p. 479 :

E quando il nome dolce di Maria
Esce di quella bocca graziosa,
Tutta unita con lei si se vedia.

« Et quand le doux nom de Marie — sort de cette bouche gracieuse, — on voit qu'elle est toute unie à elle ».

Citons, parmi les autres dévotions de sainte Catherine de Sienne, la dévotion à saint Dominique, à sainte Marie-Madeleine, et à saint Paul, qu'elle appelle familièrement « *Paoloccio mio*, mon petit Paul ».



Dame, Lacordaire éprouvait le besoin de se « cacher cinq à six ans », et de prouver qu'il n'était pas « un animal de bruit » (1). Bon nombre de personnages illustres ont subi le charme délicat du silence et du recueillement, peut-être en vertu de cette loi que « rien ne peut être agrandi sans s'être recueilli » (2), et parce que la Providence les avait marqués au front pour de grandes choses. Chez Catherine de Sienne, l'attrait fut précoce.

Nous reproduisons une page de son *Histoire*, qui pourrait prendre rang parmi les plus délicieux récits de la *Légende dorée* de Jacopo di Voragine : « Son grand désir à cette époque de sa vie — Catherine avait six ou sept ans — était de se retirer au désert pour y vivre comme les anciens solitaires, et, remplie de ce rêve enfantin, elle quitta un matin la maison paternelle, emportant par précaution un petit pain, et se dirigea vers l'habitation de sa sœur, près de la porte Sant'Ansano. Franchissant cette porte, elle se trouva, pour la première fois de sa vie, hors de l'enceinte de la ville, et, en voyant les maisons de plus en plus rares, elle se crut bien près de la solitude qu'elle avait rêvée. Elle continua sa route et atteignit bientôt une espèce de grotte formée par un rocher. Toute joyeuse, elle y entra et se mit à prier avec tant de ferveur que Dieu daigna récompenser sa bonne volonté, bien qu'il ne l'appelât pas à ce genre de vie. Catherine se sentit tout à coup soulevée de terre aussi haut que le permettait l'excavation du rocher, et demeura ainsi en prière jusqu'à l'heure de none. C'était l'heure même où Notre-Seigneur fut déposé de la croix. La sainte enfant redescendit doucement sur le sol ; au même instant, une inspiration secrète lui fit comprendre que le divin Maître ne voulait pas qu'elle le servît de la sorte, et elle se prit à réfléchir au moyen de retourner chez elle. Au sortir de la grotte, se trouvant toute seule loin de la ville, elle s'effraya à la pensée de la longue route qu'elle avait à

(1) *Correspondance du R. P. Lacordaire et de Madame Swetchine*, 4e éd., 1865, p. 7.

(2) Gratry, *Mois de Marie de l'Immaculée Conception*, 2e éd., 1860, p. 265.

faire et de l'inquiétude que son absence devait inspirer à son père et à sa mère. Catherine recourut à la prière, et, ainsi qu'elle le raconta plus tard à sa belle-sœur Lisa, Dieu vint au secours de sa faiblesse. Il fit descendre sur elle un léger nuage qui la souleva de terre et la déposa aux portes mêmes de la ville, d'où elle regagna en toute hâte la maison paternelle. Elle y trouva ses parents parfaitement tranquilles à son sujet, car ils la croyaient restée chez sa sœur Bonaventura ».

Catherine renonça à la vie érémitique sans perdre ses goûts tranquilles de retraite. A la voir mêlée au monde, en rapports continus avec le pape, les rois et les grands, messagère infatigable de la paix, on croirait que ce rôle lui sourit et qu'elle se trouve dans l'élément qui s'adapte le mieux à la trempe de son âme. En réalité, le soin des affaires temporelles lui pèse. Quand elle doit quitter sa cellule, elle sent la douleur l'envahir et son cœur se briser. Elle ne se donne pas au monde, elle se prête à lui. Au milieu de ses ambassades, elle soupire après la solitude, et son ambition unique est de la regagner au plus tôt, et là, fermant

la porte
Aux tumultes du monde, à sa vaine rumeur (1),

de vivre dans l'oubli.

*
* *

Toujours le même contraste dans la vie de Catherine de Sienne : cette jeune fille « occupe, à vingt ans, la pensée des hommes les plus graves et les plus renommés; à vingt-cinq ans, elle est l'âme de l'Italie, pour ainsi dire ; à vingt-huit, elle inspire les papes et les rois, s'impose à Rome et à l'Europe » (2), et la grandeur de ses actions va de pair avec une simplicité enfantine, qui ne se dément pas une minute.

(1) Corneille, *L'Imitation de Jésus-Christ traduite en vers français*, liv. I, chap. 20.
(2) P. Ollivier, ap. Drane, t. I, p. 1.

Une fois chez elle, vous la prendriez pour la plus obscure des Siennoises. Jamais elle ne demeure oisive. Les travaux les moins relevés ne la rebutent pas. Elle manie l'aiguille, elle raccommode son manteau ou confectionne du linge d'église, « et ses mains, honorées des sacrés stigmates, ne dédaignent pas de faire la lessive, de préparer les repas, de pétrir le pain, ni de soigner les malades » (1).

Ce n'est pas qu'elle soit incapable de se livrer aux nobles labeurs de l'intelligence ; son esprit est, au contraire, très délié, très ouvert.

Elle possède, en bonne enfant de Sienne qu'elle est, un vif sentiment des beautés de l'art. Sa voix est douce, et volontiers elle chante en se récréant.

La lecture est une de ses occupations les plus chères. Elle n'avait pas appris à lire. Mais, arrivée à l'âge de vingt ans, elle ne put résister au désir de réciter le bréviaire. Aussi pria-t-elle une de ses sœurs de lui procurer un alphabet et de le lui apprendre. Son instruction fut rapide et assez étendue, car nous la voyons citer avec à-propos l'Ancien et le Nouveau Testament, les Pères de l'Eglise, et des traits de la vie des saints.

Il n'était pas rare que Catherine dictât des lettres à deux ou trois secrétaires en même temps et sur différents sujets. « Quand elle dictait ainsi, dit un de ses secrétaires habituels, Francesco Malevolti, jamais il n'était besoin de revenir sur ses paroles pour corriger, compléter ou retrancher la moindre chose ».

Elle-même ne savait pas écrire. Un jour de l'automne de 1377, à ce que raconte un de ses disciples, Caffarini, elle découvrit par hasard un vase rempli de cinabre, dont un copiste s'était servi pour enluminer les lettres initiales d'un livre, suivant l'usage d'alors. Quoiqu'elle ignorât l'écriture et les principes de la versification, la sainte, poussée par une inspiration divine, écrivit en caractères nets et distincts les vers suivants :

(1) Drane, t. I, p. 242.

O Spirito santo, vieni nel mio cuore.
Per la tua potenza trailo a te, Dio,
E concedimi carità con timore.
Custodimi, Cristo, da ogni mal pensiere,
Riscaldami e rinfiammami del tuo dolcissimo amore,
Sicchè ogni pena mi paia leggiere.
Santo il mio Padre, dolce il mio Signore,
Or aiutami in ogni mio mestiere,
Cristo amore, Cristo amore (1).

Dès ce moment, elle écrivit beaucoup de lettres de sa main.

Nous ne songeons pas à faire ressortir les qualités littéraires des œuvres de sainte Catherine : ceci demanderait une étude spéciale, aussi longue au moins que ce long essai. Qu'il nous suffise de dire que les académies savantes ont mis son *Dialogue* et ses *Lettres* au nombre des *testi di lingua* (2), et que, au jugement du cardinal Capecelatro, fin lettré et disert écrivain, la fille de l'humble foulon est une des gloires de la littérature italienne, pendant ce treizième siècle qui est son âge d'or (3).

Ses lettres se distinguent par « un jugement solide et sûr, une clarté limpide, une franchise énergique et droite, l'absence de toute affectation, quelque chose de fin, de spirituel, d'enjoué même, qu'on retrouve toujours dans

(1) Nous suivons le texte donné par Capecelatro, p. 281-2, de préférence à celui que publie la mère Drane (t. II, p. 103), et qui est moins correct. Voici la traduction littérale de ces vers : « O Esprit-Saint, viens dans mon cœur. — Par ta puissance, tire-le à toi, ô Dieu, — et accorde-moi charité avec amour. — Garde-moi, Christ, de toute mauvaise pensée, — réchauffe-moi et enflamme-moi de ton très doux amour, — en sorte que toute peine me paraisse légère. — Mon Père saint, mon doux Seigneur, — aide-moi donc dans tous mes besoins, — Christ amour, Christ amour ».

(2) Les *testi di lingua* sont les ouvrages classiques de la littérature italienne. Cf., pour sainte Catherine, Gamba, *Serie dei testi di lingua italiana*, Venise, 1828, p. 248-9.

(3) « *Non si potrà... contendere a santa Caterina il vanto di essere tra i buoni scrittori di quel secolo, dai quali attinsero lo bello stile quanti poscia in Italia ebbero nome di forbitezza o di eleganza nello scrivere* ». Capecelatro, *op. cit.*, p. 277-8.



les esprits d'élite. A ne considérer que ses talents naturels, Catherine fut une femme d'un véritable génie » (1).

Elle possédait, entre autres dons, celui de se conformer « aux circonstances, aux conditions, aux situations personnelles les plus diverses... Elle n'écrit pas à un moine comme à un homme du monde, à une noble dame comme à une de ses sœurs. Son style varie avec ses correspondants, et elle sait à merveille rappeler, avec à-propos et amabilité, quelque trait historique, quelque qualité personnelle à l'honneur de celui à qui elle s'adresse. En écrivant au roi de France, elle n'oublie pas que ses sujets l'ont surnommé le Sage ; à un autre prince elle rappelle qu'il est le fils de saint Louis ; à un chevalier, à un noble guerrier, elle sait parler de lances, d'éperons, même de chevaux de bataille ; elle entretient un savant de ses miroirs et des astres » (2).

Son langage ressemblait à son style : même vigueur, même tour de phrase personnel et expressif, et, à l'occasion, même enjouement, avec un ferme bon sens qui captive.

« Commençons tous les jours, répétait-elle souvent, comme si c'était la première fois ».

Ses admirateurs lui prodiguaient les marques extérieures de respect. Raimondo, son confesseur, lui demanda si elle n'en éprouvait point de l'orgueil, ce qui lui valut cette admirable réponse : « Je m'étonne qu'une créature, sachant qu'elle n'est qu'une créature, puisse ressentir de la vaine gloire ».

L'Eucharistie était la vie de Catherine. Ses communions fréquentes suscitèrent des murmures. Dans le but de l'en désaccoutumer, un évêque lui cita la parole faussement attribuée à saint Augustin : « Pour ce qui est de la commu-

(1) Drane, t. I, p. 247-8. — Le traducteur du *Dialogue*, M. E. Cartier, dit de cet ouvrage qu'il « rappelle saint Jean et saint Thomas d'Aquin, les deux maîtres que Notre-Seigneur avait spécialement donnés à sainte Catherine. On dirait l'Evangile du disciple bien-aimé paraphrasé par l'Ange de l'école », *Dialogue de sainte Catherine de Sienne*, t. I, 1855, p. XXVII-VIII.

(2) Drane, t. I, p. 248.

nion quotidienne, je ne veux ni la louer ni la blâmer ». Catherine répliqua en souriant : « Si saint Augustin ne me blâme pas, pourquoi, Monseigneur, me blâmeriez-vous (1) » ?

Deux religieux de grand renom, le P. Gabriele da Volterra, des Frères Mineurs, et le P. Giovanni Tantucci, des Ermites de saint Augustin, s'indignaient de la popularité de Catherine, et disaient : « Cette femme ignorante s'en va séduisant les gens avec ses fausses expositions des saints Livres. Mais nous y mettrons ordre. » Après en avoir causé ensemble, ils prirent jour pour aller, de concert, lui fermer la bouche et la confondre, en lui posant des questions ardues. « Semblables à des lions rugissants, et tout pleins de leur sujet, raconte Francesco Malevolti, qui assista à l'entrevue, ils se mirent à accabler la douce et timide vierge des questions théologiques les plus difficiles, comptant bien la trouver sans défense... Le visage enflammé d'un zèle divin, Catherine se tourna vers eux, et tout en gardant le respect qui leur était dû, elle leur adressa cette véhémente apostrophe : « Oh ! qu'elle soit confondue, qu'elle soit confondue cette science orgueilleuse, qui vous fait tant de mal à vous, et si peu de bien aux autres ! Que dit sur ce sujet tel saint à tel endroit, et tel docteur dans tel passage » ? Elle continua ainsi, leur citant de nombreux textes, et conclut en disant : « Comment pouvez-vous comprendre cette doctrine, vous qui ne cherchez que l'écorce de la vérité, afin de plaire aux hommes, et de vous attirer leurs louanges ? Jusqu'ici c'est là uniquement qu'ont tendu vos efforts ; mais, pour l'amour de Jésus crucifié, mes Pères, qu'il n'en soit plus ainsi ! » Chose étrange ! à sa voix, ces deux fortes colonnes tombèrent, ces deux loups se changèrent en agneaux, un changement radical s'opéra

(1) Saint François de Sales cite cette « gracieuse » réponse de sainte Catherine dans son *Introduction à la vie dévote*, 2e part., ch. xx, Paris, 1641, p. 139-40. — Le prétendu texte de saint Augustin est, en réalité, de Gennade, de Marseille, qui s'exprime ainsi : « *Quotidie Eucharistiæ communionem percipere nec laudo nec vitupero* », dans son traité, *De dogmatibus ecclesiasticis*, art. 23.



dans leurs esprits et dans leurs cœurs. Maître Gabriele avait vécu jusque-là avec tant de luxe dans son couvent qu'il avait pris trois cellules pour en faire une plus spacieuse, et l'avait meublée avec une splendeur qui eût paru exagérée chez un cardinal. On y voyait un lit moelleux avec un baldaquin et des rideaux de soie, des objets précieux, des livres rares, le tout d'une valeur d'au moins deux cents ducats. Et voilà que, touché par l'esprit de Dieu, qui parlait par la bouche de sa servante, ce religieux se sentit pénétré d'une telle crainte que, saisissant les clefs suspendues à sa ceinture, il s'écria en présence de nous tous : « Y a-t-il ici quelqu'un qui, pour l'amour de Dieu, veuille bien aller enlever tout ce qui se trouve dans ma cellule »? Nicolò Mimi et Tommaso Guelfaccio s'avancèrent aussitôt et, prenant les clefs, lui demandèrent : « Que voulez-vous que nous fassions ? — Allez à ma cellule, leur répondit-il; distribuez, pour l'amour de Dieu, tout ce que vous y trouverez et ne me laissez que mon bréviaire ». Ils obéirent et s'acquittèrent en conscience de leur mission. Ils distribuèrent les livres aux frères qui étudiaient dans le couvent; pour le reste ils le donnèrent aux pauvres ». Tantucci imita son exemple, et l'un et l'autre devinrent des religieux modèles, d'une humilité et d'une ferveur extrêmes.

Un fait analogue se produisit à Pise. Giovanni Gittalebraccia, illustre médecin de cette ville, et un homme de loi éminent, Pietro Albizi, se proposèrent de convaincre la sainte d'ignorance. « Sœur Catherine, lui dit Giovanni, nous avons entendu faire grand éloge de votre vertu et de votre science des saintes Ecritures, et nous sommes venus dans l'espoir de retirer de votre bouche quelque précieux enseignement. Je voudrais donc savoir comment vous interprétez le passage de la Genèse, où il est dit que Dieu parla quand il créa le monde. Comment a-t-il pu parler ? A-t-il donc une bouche ou une langue ? » Il continua à lui poser un certain nombre de questions du même genre, puis s'arrêta et attendit sa réponse. Catherine l'avait écouté, modeste et silencieuse. « Je m'étonne, répondit-elle, que des docteurs comme vous, chargés d'instruire les autres, veniez

chercher des leçons auprès d'une pauvre petite femme comme moi, dont vous devriez, au contraire, éclairer l'ignorance. Cependant, puisque vous m'interrogez, je dirai ce que Dieu m'inspirera. Ce serait un mince avantage pour moi de savoir comment Dieu, qui est un pur esprit et qui n'a pas de corps, a parlé en créant le monde ; mais ce qui nous importe, à vous et à moi, c'est de savoir que Jésus-Christ, le Verbe éternel de Dieu, se fit chair et a souffert pour nous racheter. Il est nécessaire que je croie en lui, que je pense à lui, que mon cœur soit plein d'amour pour lui qui est mort pour mon amour ». Elle continua à parler de la sorte pendant quelque temps : Gittalebraccia et Albizi, émus, lui demandèrent pardon de l'avoir mise à l'épreuve, et, dès ce jour, s'affirmèrent parmi les plus zélés défenseurs de la vierge de Sienne.

*
* *

Arrêtons-nous. Un auteur du XIIe siècle, racontant la vie de sainte Agnès, s'interrompt tout à coup, et s'écrie : « Respirons le doux parfum de cette vie, qui s'est répandu par tout le monde. *Respiremus in odorem respersæ dulcedinis* » (1). Nous dirons de même, en terminant ces quelques pages, bien pâles, bien ternes, bien décolorées, indignes du magnifique sujet auquel elles touchent, mais, pourtant, non dépourvues de suaves et pénétrantes senteurs, puisqu'elles sont imprégnées des paroles de la sainte, embaumées du parfum de sa douce vie. *Respiremus in odorem respersæ dulcedinis*.

Félix VERNET.

(1) Léon Gautier, préface de l'édition illustrée de *Sainte Elisabeth de Hongrie*, par Montalembert, Tours, 1878, p. XXI.



LA PHILOSOPHIE DU CLERGÉ
AU XIXe SIÈCLE

M. FRAYSSINOUS
ET
L'APOLOGÉTIQUE SPIRITUALISTE

I

Le succès des travaux de l'abbé Frayssinous et les positions administratives qu'il a occupées lui ont assuré le premier rang entre les représentants du clergé de son temps.

Il naquit en 1765 dans l'ancien Rouergue, fit ses études à Laon et fut ordonné prêtre en 1789. En 1803, il inaugura dans l'église Saint-Sulpice de Paris des *Conférences* qui sont toute son œuvre philosophique. C'est en 1825 seulement que les *Conférences* furent publiées et résumées comme nous les avons sous le titre de *Défense du Christianisme*.

A la même époque, M. Frayssinous fut nommé grand maître de l'Université, et il succéda à l'abbé Sicard, l'instituteur des sourds-muets, à l'Académie française. Puis, le gouvernement de Charles X créa pour lui le ministère des affaires ecclésiastiques, qu'il occupa jusqu'en 1828. Les événements de 1830 ramenèrent M. Frayssinous dans sa

paroisse natale, où il mourut le 12 décembre 1841, dans les sentiments de foi et d'espérance qu'il avait si éloquemment prêchés aux hommes du siècle.

L'œuvre de l'abbé Emery montre les sympathies et les tendances philosophiques du clergé. Avec autant de savoir, M. Frayssinous devait entrer dans les voies difficiles de l'application. L'un complète l'autre. Seulement M. Emery eut plus d'influence sur le clergé; tandis que son émule s'adresse plutôt à la jeunesse du siècle et à des auditeurs charmés autant par son éloquence que par l'élévation de sa pensée. Le premier a été le grand instituteur de la jeunesse cléricale, le second a été l'apôtre de la jeunesse des écoles publiques désireuse de se rapprocher de la Foi.

Sous l'Empire et la Restauration tout était à refaire au point de vue chrétien : « Aujourd'hui, disait M. Frayssinous, l'esprit est corrompu comme le cœur; le dérèglement est dans les pensées comme dans les mœurs. Plus savants dans le mal, nous avons appris à le justifier; plus raisonneurs et moins raisonnables, c'est par un système réfléchi que nous suivons les penchants de la nature corrompue, que l'oubli de la Divinité, que la licence des discours et des actions sont mis au rang des choses légitimes. Aujourd'hui, avant de combattre le vice, nous sommes réduits à la déplorable nécessité de prouver que la vertu n'est pas une chimère : avant de prêcher la doctrine chrétienne, nous sommes forcés d'en faire l'apologie et de plaider la cause de la religion devant ses enfants, comme le faisaient autrefois les Origène et les Tertullien devant les Juifs et les païens, ses ennemis » (1). Tel est le tableau navrant de l'opinion morale et religieuse de la société en 1803. L'excès du mal avait peu converti les esprits et ils avaient besoin de la religion pour voir de meilleurs jours. L'ancien régime, avec ses privilèges et ses inégalités choquantes, devait disparaître, mais l'esprit de l'Evangile devait du moins renaître pour pénétrer la société nouvelle, ses institutions, ses codes, ses lois, ses écoles, l'enseignement public.

(1) *Discours d'ouverture.*

M. Frayssinous représente dans ce mouvement la méthode la mieux appropriée aux besoins présents, la méthode apologétique.

Du haut de la chaire, le prêtre parle ordinairement le langage du docteur qui dispose en maître incontesté de la foi et de la vérité. Mais ce rôle si convenable dans les siècles croyants réussit mal dans les temps d'incrédulité. Il faut que le prêtre se mette à la portée des esprits hésitants et qu'il subisse, pour ainsi dire, les exigences de leurs préjugés : c'est ce que l'on appelle l'apologie.

On ne voit pas que les philosophes chrétiens du dix-septième siècle, à l'exception de Pascal et de Leibniz, aient eu l'idée d'un conflit possible entre la foi et la raison, entre la nature et le surnaturel révélé. Après cette période de dogmatisme si favorable à la sérénité des convictions, il fallait que Rousseau et Voltaire vinssent pour donner au problème une gravité inouïe.

M. Frayssinous et ses contemporains virent d'une manière générale cette difficulté, et ils tentèrent de la résoudre à l'avantage commun de la religion et de la philosophie. Le conférencier de Saint-Sulpice « s'imposa la loi, dit M. de Margerie, d'ajourner la question du christianisme jusqu'au moment où les vérités naturelles, qui sont sa base philosophique, seraient rétablies, et ce fut à ce rétablissement qu'il se consacra tout d'abord » (1).

Tel fut le premier caractère d'une œuvre qui, par là, appartient véritablement à la philosophie et répond aux besoins des temps nouveaux. M. Frayssinous ne faisait que revenir à la méthode chère aux docteurs du moyen âge et aux premiers apologistes saint Justin et saint Augustin. La thèse générale de M. Frayssinous est que le spiritualisme « doit conduire l'esprit qui le suivra jusqu'au bout à un point où la raison rencontre le christianisme et lui demande des lumières qui ne sont plus de l'homme pour la satisfaire sur les questions qu'elle se pose sans les pouvoir

(1) Cf. M. de Margerie : *Philosophie contemporaine*, p. 337. Ed. 1870. Didier.

résoudre ». Il résulta du développement de cette thèse que la foi aux vérités *naturelles* de l'ordre religieux et moral conquit une grande prépondérance dans la plupart des esprits élevés, prépondérance qui fut comme le premier sol sur lequel semèrent les autres apologistes.

II

Mais pour comprendre l'étendue de l'œuvre de M. Frayssinous, il est urgent de se rappeler quel était l'état des esprits par rapport à la religion.

Un homme, d'une incomparable verdeur d'esprit, d'un enthousiasme jeune et sympathique, d'une éloquence naturelle et poétique, venait de donner un chef-d'œuvre destiné à faire beaucoup de bien en faveur du christianisme. Chateaubriand est le véritable initiateur de ce siècle. Libéral après le despotisme révolutionnaire, poète après les pages fanées d'une littérature déclamatoire, religieux et humain après une génération de terroristes et de persécuteurs sanguinaires, aristocrate et grand seigneur autant qu'ami de la gloire populaire, amoureux des pures légendes et des naïves traditions après vingt ans de scepticisme froid et indécent, fier comme le vrai génie, indépendant comme le vrai libéralisme, toute la jeunesse d'un siècle enivré d'orgueil, avide de nouveauté et de gloire s'animait en son âme. Pendant plusieurs années Chateaubriand fut une idole, l'idole adorée de la beauté littéraire, de l'art religieux, de la libre renaissance après des jours affreux où tous les fronts se courbaient dans les adorations des plus vils cultes ! Cet écrivain donna au jeune siècle la seule nourriture que pussent supporter ses premières années si pénibles encore, si douloureuses jusqu'à la Restauration.

Mais, aux yeux des admirateurs du *Génie du christianisme*, si la religion n'est déja plus une *théosophie*, elle n'est cependant pas encore une théologie, selon la réflexion de Joubert lui-même. « La religion, écrit encore le même

penseur, est la poésie du cœur : elle a des enchantements utiles à nos mœurs; elle nous donne et le bonheur et la vertu. » — Avouons-le, cela n'est pas encore le vrai christianisme, c'est tout uniment un christianisme de lettrés et de désintéressés. « Avec Dieu, affirme encore Joubert, il ne faut être ni savant, ni philosophe, mais enfant, esclave, écolier et *tout au plus poète* » (1).

Telle est la situation faite au catholicisme par M. de Chateaubriand et les brillants écrivains du *Mercure*.

L'opinion publique et celle des savants, de Standahl, de Dupuis, de Volney, de Daunou, de Cabanis, de Laromiguière, en était tout au plus à la *tolérance*.

Les libéraux, comme MM. de Fontanes, Portalis, M[me] de Staël, Biran, Joubert, en étaient à l'admiration, à la sympathie avouée.

Il faut donc convenir que si l'action du clergé n'avait pas été plus puissante, le catholicisme, après le Concordat, aurait vécu, comme l'Eglise établie d'Angleterre, sans fidèles aux convictions profondes et réfléchies, sans apôtres énergiques, sans créations bienfaisantes, sans prosélytisme dans l'éducation, en un mot, sans régénérer le siècle.

Le *Génie du christianisme* n'était qu'une œuvre préparatoire propre tout au plus à « apprivoiser les âmes ».

M. de Chateaubriand avait fait une introduction artistique et littéraire au christianisme. M. Frayssinous devait entreprendre une « démonstration d'érudit et de métaphysicien ».

Il prouve que la raison saine et libre de préjugés s'accorde avec les grands instincts de l'âme religieuse, que ses meilleures aspirations n'ont leur plénitude de satisfaction que dans la foi. Les dogmes de l'existence de Dieu, de la Providence, de l'âme, du libre arbitre, du devoir, de la vie future, constituent, selon lui, un ensemble de vérités méconnues par le philosophisme, mais qui est, en réalité, la synthèse de toute la philosophie humaine.

En outre, avançant dans sa démonstration, il place

(1) *Pensées*.

cette philosophie à la base du christianisme, de ses dogmes, de ses mystères, de sa morale. Plus systématique en quelque sorte qu'aucun apologiste antérieur, il admet qu'avant d'introduire la foi dans une intelligence hésitante, il faut y placer le spiritualisme, ses principes rationnels, ses fondements essentiels. Jamais la *somme* des dogmes religieux et philosophiques, résumés il est vrai en quelques pages, n'avait été vue de plus haut et d'un regard plus compréhensif.

Considérez le plan de la *Défense du christianisme :* il est parfait. Sans doute telle ou telle partie pourra, devra même être modifiée ou recevoir plus d'extension, mais l'essentiel s'y trouve : le procédé démonstratif y est indiqué et mis en pratique, les principes généraux sont posés.

A ce sujet, faisons un rapprochement : quand l'éclectisme fut une philosophie « parvenue », il eut mille peines pour s'organiser sur les bases spiritualistes. M. Cousin débuta, non sans avoir longtemps hésité, par sa fameuse théorie des quatre systèmes prédominants et successifs : idéalisme, sensualisme, panthéisme et mysticisme ; c'était un essai de classification plus historique que dogmatique. Vinrent ensuite MM. Jouffroy et Adolphe Garnier : eux enfin organisèrent la philosophie « officielle ». Division, subdivision, classification des méthodes, des idées, des facultés, des inclinations, des systèmes, des théories, tel fut leur souci. Nos *Manuels* actuels de philosophie procèdent en réalité de l'initiative de ces deux puissants analystes. Or, je veux faire simplement ce rapprochement : M. Frayssinous paraît avoir voulu tenter, tout en gardant les formes littéraires et les belles allures académiques, la même coordination pour la méthode, les principes et les idées propres à fonder l'apologie philosophique. Le choix et l'enchaînement étudié des preuves accusent cette remarquable préoccupation du théologien qui comprend l'importance des systèmes.

Considérée dans son ensemble, l'œuvre de M. Frayssinous est grandiose : la haute éloquence, le calme d'un dogmatisme qui se rend compte, une puissance de réflexion et

d'analyse qui se dégage des subtilités fatigantes, le savoir étendu, les vues transcendantes et métaphysiques, l'éclat d'un style correct, plein, pur, ample dans ses périodes, assez vif pour ne pas rappeler le sermon tout en conservant la dignité et l'onction, telles sont les qualités incontestables de la *Défense du christianisme.*

Ce livre vivra. Des générations d'hommes du monde le reliront, des penseurs consciencieux y chercheront longtemps encore une réponse aux objections contre les dogmes de la théodicée et de la morale. Ils voudront même y trouver le témoignage de l'accord constant de la philosophie humaine avec la philosophie chrétienne sur le terrain commun du spiritualisme.

Quelle merveille qu'une renaissance religieuse! Qui aurait pu soupçonner, trente ans avant la première édition de la *Défense*, que le christianisme revivrait, que de son tronc apparemment frappé d'une irrémédiable vieillesse surgiraient de vigoureux rameaux, que des fleurs, que des fruits de toute beauté en reverdiraient? C'est pourtant le spectacle qui a été donné à la France avec un éclat tout particulier.

III

Etudions dans le détail les principaux arguments de M. Frayssinous, sa méthode, l'esprit de sa philosophie.

Dans le *Discours d'ouverture* de la *Défense du christianisme*, l'orateur expose le motif de ses conférences et insiste sur leur esprit. Un tableau rapide des événements religieux et politiques depuis Louis XIV lui fournit l'occasion de constater, devant « une assemblée si différente de celles qu'on voit ordinairement se former dans nos temples », la situation nouvelle. Au point de vue religieux, pense-t-il, ce qui pouvait suffire il y a cent ans n'est plus suffisant aujourd'hui. Maintenant on regarde la religion comme une chose surannée, et « l'on s'étonne qu'on veuille

la défendre sérieusement » ; ses ennemis sont aussi subtils, aussi dangereux que les sophistes de la gentilité. Dès lors pourquoi s'étonner du langage et du ton de la polémique hostile ? Il ne peut plus être question de réformer la religion, mais de la détruire : « Messieurs, c'est au milieu de nos commotions religieuses et politiques qu'a été placé en quelque sorte le berceau de beaucoup d'entre vous. Oui, nourries, élevées au sein de la confusion et du désordre, transportées ensuite, dans l'âge des passions, au milieu de la corruption de nos cités et de la licence des camps, des générations entières n'ont pu recevoir qu'une éducation imparfaite ; pour elles, la religion de leurs pères est à peu près comme une science inconnue. »

M. Frayssinous s'adresse à la jeunesse savante ; il suivra donc une méthode savante pour la ramener à la foi : « Notre marche sera droite et franche, dit-il ; dans chaque question remonter aux principes des choses, en tirer les conséquences, exposer les objections et les résoudre, telle sera notre manière de procéder. La religion ne craint pas le grand jour ; elle aime à se montrer à découvert ; elle invite à l'examen, elle le commande même ; si elle se sent outragée par l'orgueil des blasphémateurs, elle ne se sent pas honorée par les hommages d'une stupide crédulité ! » — « Il s'agit de vous attacher à la religion par les liens de la conviction la plus réfléchie et la plus profonde. » Puis M. Frayssinous précisait le caractère philosophique de son entreprise : il se bornera à considérer uniquement la religion dans ses principes fondamentaux, dans les preuves qui en établissent la vérité, dans les reproches généraux que lui font ses ennemis.

Pour témoigner ses sentiments favorables à la philosophie humaine, le conférencier fait la profession de foi suivante : « Il est une philosophie sage et modérée, qui seule en mérite le nom ; éclairée mais point orgueilleuse, qui étudie les facultés et les opérations de l'entendement humain sans enseigner l'absurde et vil matérialisme, les merveilles et les lois de la nature sans blasphémer contre son auteur, la politique et ses ressorts sans ébranler les

fondements de la société, la morale et ses préceptes sans nier la distinction du bien et du mal; cette philosophie est digne d'être cultivée par tous les esprits. »

La religion ne peut avoir de préférence que pour la bonne philosophie, et M. Frayssinous s'exprime à ce sujet en termes magnifiques : « Qu'on se livre avec ardeur à l'étude des lettres humaines, qu'on cultive les arts, qu'on cherche à pénétrer dans les secrets des plus hautes sciences, tout cela est louable sans doute : ce qui occupe l'homme utilement, ce qui perfectionne la société ou même l'embellit sans la corrompre, ce qui sert à la prospérité publique, tout cela, la religion, loin de le condamner, le consacre et le sanctifie... Nul ne peut se passer d'être un homme de bien, de connaître ses devoirs et de les remplir; et sans être un esprit à préjugés, on peut très bien penser que l'étude la plus digne de l'homme, c'est l'homme lui-même. »

Je ne pense pas qu'on puisse parler mieux de la raison humaine que ne l'a fait l'abbé Frayssinous dans les lignes suivantes : « Nous sommes fiers de notre raison, de cette intelligence qui est l'apanage et le plus beau privilège de notre nature; mais quel plus noble usage pouvons-nous en faire, que de l'employer à connaître, à sentir profondément ces grandes vérités morales et religieuses, qui mettent au vice un frein si puissant, remplissent l'âme des sentiments les plus généreux, offrent au malheur de si solides consolations, et ne tendent ainsi à nous rendre meilleurs que pour nous rendre plus heureux? »

M. Frayssinous pense donc que la vraie philosophie est digne de toute estime. S'il s'en constitue ouvertement le défenseur au même titre qu'il est l'apologiste de la religion, c'est que la philosophie a pour représentants les plus grands génies : « Chez les anciens, Socrate, Platon, Cicéron, Marc-Aurèle furent philosophes. » Chez les modernes, il cite tous les penseurs spiritualistes : « Banco et Pascal, Descartes et Newton, Locke et Malebranche, Bossuet et Leibniz. »

On admettra volontiers qu'en compagnie de ces représentants du savoir humain l'influence du conférencier de Saint-

Sulpice dut être profonde sur ses auditeurs. Il se présentait à leur imagination avec un véritable prestige, le prestige du restaurateur convaincu de la religion. Philosophe, il voulait l'être, et il l'était dans toute l'acception du terme ; favorable au libre examen de la saine critique, on ne pouvait en douter, puisqu'il donnait lui-même l'exemple. Il respectait les personnes et n'attaquait que les préjugés de ceux qui ne respectaient guère les ministres de la religion. Il comprenait les grands besoins de la nouvelle génération, et il se sentait préparé pour les satisfaire.

IV

Dès maintenant il importe d'avoir sous les yeux le plan général de la *Défense du christianisme*.

L'auteur pose d'abord qu'en principe l'homme est fait pour la vérité, mais que néanmoins il est sujet à de grands égarements. Il explique ce qu'il faut entendre par les vérités premières, leurs caractères, la nature de l'entendement humain, et quelles sont les causes de nos erreurs. Ces premiers chapitres ont une grande originalité et rappellent les pages si limpides de la *Recherche de la vérité*, du P. Malebranche. Puis viennent les preuves de l'existence de Dieu et la réfutation de l'athéisme, la démonstration de la spiritualité de l'âme, de son immortalité, de la loi naturelle, du libre arbitre, de la religion en général et de ses principales preuves. Le reste des conférences a un caractère exclusivement apologétique, tout en gardant la forme et la méthode philosophiques.

Le chapitre *De la vérité* débute ainsi : « Si nous voulons un moment nous replier sur nous-mêmes, pour bien démêler les goûts et les penchants les plus intimes de notre nature, nous découvrirons aisément, Messieurs, que nous sommes faits pour la vérité; et, malgré nous, nous serons conduits à regarder comme une extravagance ce pyrrhonisme universel qui ne connaît ni vrai ni faux, et affecte de

ne voir partout qu'incertitude. Oui, je sens que, par le fond même de mon être, je suis entraîné vers la vérité, comme vers le centre de mes désirs et de mes affections. »

Voici une thèse bien originale, surtout à l'époque où elle était posée. M. Frayssinous affirme qu'il est aussi impossible à l'homme de se dépouiller de l'amour du vrai que de l'amour de soi-même. N'est-ce pas là, en quelque sorte, prendre la contre-partie du philosophisme, qui aboutissait au scepticisme sur les grandes questions de l'origine et de la destinée humaines? Combien peu parmi les contemporains auraient proclamé avec cette fierté intrépide du croyant la prédestination de la nature humaine! Il semble qu'au contraire l'engouement du paradoxe avait alors absorbé toute l'attention des penseurs, et qu'ils vivaient dans une triste inconscience de leur aveuglement philosophique. Seuls Condorcet et Voltaire, dans une petite édition de Pascal (1), se sont mis en face des problèmes de la vérité et de la certitude religieuse. Mais maintenant leurs arguments font sourire, tant ils sont faux et accusent des préoccupations peu honorables.

Tout mouvement violent produit un choc en retour. Ce qui est vrai en mécanique l'est également dans les questions de l'ordre moral. Le dix-huitième siècle s'était fait une spéculation littéraire de douter et de railler la vérité. Rousseau et Voltaire penchaient sans doute vers un certain optimisme, c'était celui des causes finales interprétées à la façon de Bernardin de Saint-Pierre; c'était encore la bonté de la loi naturelle, la thèse des passions humaines originellement bonnes. Mais les mêmes philosophes se hâtaient de tirer une conclusion inattendue et pratiquement opposée à leur optimisme spéculatif. La religion, les institutions sociales et politiques, toutes les puissances établies étaient jugées *contre nature*. De sorte que, s'ils posaient en principe que la nature humaine est intrinsèquement bonne, ils posaient également le principe général

(1) La bibliothèque dite *Nationale* a réédité cette édition de Pascal, remier abus qu'on ait fait des *Pensées* du grand solitaire chrétien.



qu'il faut user d'un large scepticisme avec ce qu'elle a produit dans la suite de ses développements. Ce genre de pessimisme moral, politique, religieux et social, si hautement affiché quelques années avant la révolution et mis en pratique par elle, vient de cette inconséquence du philosophisme.

Le siècle suivant s'ouvre, et c'est au nom de la foi qu'il répare les ruines. Il met au premier rang de nos intérêts la confiance en nous-mêmes, en nos facultés, en la vérité de nos aspirations religieuses, morales et philosophiques; l'horizon de l'avenir, longtemps obscurci par les nuages du doute et de l'incrédulité, s'illumine des rayons de l'espérance et de la foi. Maine de Biran, Chateaubriand, Joubert, Mme de Staël, Royer-Collard, sont bien en ce sens des penseurs optimistes et dogmatiques.

Il était naturel que la philosophie du clergé exprimât ce retour, et M. Frayssinous en est l'éloquent interprète. Il est bien près de dire que tout est pour le mieux, *métaphysiquement* parlant; il admet que l'erreur peut égarer, mais c'est l'erreur du dehors, l'erreur originelle, l'erreur née de l'ignorance, de l'orgueil, de la passion. Et quant à la vraie philosophie, il est convaincu qu'elle n'a qu'à poursuivre sa voie, elle est incontestablement dans la vérité : « Depuis que l'homme a commencé de philosopher, c'est-à-dire de se rendre compte de lui-même à lui-même, il s'est élevé des esprits d'une pénétration et d'une sagacité rares, qui se sont occupés de donner une théorie complète de l'âme, de ses facultés, de l'origine de nos idées, et des principes les plus secrets du raisonnement; ils sont en quelque sorte descendus dans les abîmes de l'intelligence, pour la surprendre dans ses opérations les plus intimes, pour arriver jusqu'à la racine même de nos connaissances. »

La thèse de la finalité de l'esprit humain est encore parfaitement décrite dans les lignes suivantes : « L'homme apporte, en naissant, des goûts, des penchants, des facultés qui sont analogues à sa nature intelligente, comme il en apporte qui sont analogues à sa nature corporelle; il a dans lui-même une tendance au vrai, une aptitude à le connaître,

à le saisir : dispositions qui se manifestent, se développent, se perfectionnent par des voies qui seront toujours, du moins en grande partie, imperceptibles aux plus habiles observateurs. Oui, l'esprit est fait pour voir la vérité, comme l'œil est fait pour voir la lumière; telle est sa nature. »

M. Frayssinous admet donc la finalité de l'esprit humain par rapport à la vérité et à la certitude. Telle est bien aussi la grande thèse du spiritualisme chrétien.

L'esprit de l'homme qui recherche et invente; la foi qui croit le mystère qu'elle éprouve sans pouvoir d'elle-même le concevoir pleinement; la pensée de l'infini, le soupçon des choses éternelles, le pressentiment de l'immuable, et, en même temps, le conflit de la certitude et du doute, de l'évidence et de la probabilité, l'insuffisance de la raison et son insatiable inquiétude, sont autant de problèmes qui requièrent toutes les puissances de nos facultés de comprendre et de croire.

Dans la pratique du christianisme, croire et comprendre sont, — autant que le comporte l'état de la nature humaine, — deux aspirations qui s'accordent; tandis qu'en dehors de lui il y a lutte et conflit. Pascal crut dans la même mesure que sa raison put comprendre; au contraire, Théodore Jouffroy usa largement de la faculté de compréhension sans avoir les joies intimes de la foi qui apaise et surtout qui console de l'insuffisance de la première faculté.

En conséquence de cette manière de comprendre la nature humaine, l'abbé Frayssinous devait avoir des idées particulières sur l'entendement humain : « L'âme est riche, puissante de son propre fonds; elle recèle dans son sein un trésor de sentiments, de notions, de vérités cachées, qui se manifestent en leur temps, deviennent le principe de son goût ou de son aversion pour certaines choses, éclairent et règlent ses jugements. Je ne dirai pas qu'ils sont *innés*, en ce sens que l'enfant qui vient de naître en ait actuellement la perception : mais je dis qu'ils se trouvent dans l'âme humaine, qu'ils n'attendent que l'occasion de se produire, semblables à l'étincelle cachée dans les veines du caillou, qui

n'attend qu'un léger choc pour en jaillir; ou bien encore, semblables à ces objets que renferme un lieu obscur, et qui sont pour nous comme s'ils n'étaient pas, jusqu'à ce que la lumière vienne nous les rendre sensibles. »

Nous estimons qu'aucun philosophe contemporain du conférencier de Saint-Sulpice n'a eu une idée si claire de ce qu'il faut entendre par l'entendement. Feuilletez Biran, Royer-Collard, Cousin : quelles hésitations sur ce chapitre! quelle insuffisance sensible! que de pages inutiles! L'abbé Frayssinous se borne tout uniment à exprimer la théorie spiritualiste, mais avec quelle clarté! On ne peut exposer en un espace si court des vues plus profondes sur une question qui reste, à vrai dire, le lieu commun de toutes les spéculations métaphysiques.

Voici comment l'abbé Frayssinous s'exprime sur l'invention et la faculté de découvrir la vérité : « On ne goûte une vérité quelconque, que parce qu'on la trouve conforme à des sentiments qu'on avait déjà; l'esprit n'invente pas plus la vérité que Christophe Colomb n'a inventé l'Amérique; il la découvre : il est en harmonie avec elle, comme l'œil est en rapport avec la lumière; quand la vérité se présente, il la voit et s'en empare comme de son bien. L'intelligence contient en elle-même le principe de tout ce qu'elle acquiert par l'expérience. »

Voici une autre analyse du sentiment intérieur : « Oui, messieurs, quand on veut se dégager des illusions des systèmes élevés quelquefois bien inutilement à grands frais, on trouve que tout porte sur le sentiment intime de *moi* et de ce qui se passe en *moi;* après avoir épuisé toutes les réflexions et tous les raisonnements, la raison ultérieure de croire à une proposition quelconque, est le sentiment intérieur de la vérité... En ce sens, il est manifeste que le principe de ma croyance est dans moi et non hors de moi : tout ce qui vient du dehors doit être senti, apprécié par moi » (1).

N'oublions pas qu'à l'époque où écrivait l'abbé Frayssinous, les esprits étaient portés au *psychologisme,* selon l'ex-

(1) *De la Vérité.*

pression de Lamennais. Le psychologisme est la tendance que développa le romantisme, à replier l'âme sur elle-même, à ne l'écouter qu'intérieurement penser. Les études sur la conscience morale et l'intuition spéculative y gagnèrent beaucoup. Les livres de Théodore Jouffroy, de Biran et des éclectiques ont une très grande valeur à ce point de vue.

Mais le psychologisme a engendré vite le rationalisme religieux, puis, comme conséquence naturelle, le scepticisme critique. Voici comment :

S'il suffit de s'en rapporter aux révélations intimes du moi, si toute la philosophie ou à peu près se résume dans la psychologie, en un mot, si l'âme est le reflet de toute vérité, il ne reste qu'à l'écouter. Ainsi s'est ouverte la voie du rationalisme, qui ne compte que sur les affirmations de l'individu pour résoudre tous les problèmes de l'origine et de la destinée.

M. Frayssinous possède les qualités du psychologue comme pas un de ses contemporains, et s'il n'en a pas tiré quelque étude supérieure, c'est que d'autres préoccupations le distrayaient.

Peut-on être plus vrai et plus substantiel qu'il a été, dans les lignes suivantes, sur la conscience réfléchie : « Tel est ce *moi humain*, qui a la conscience de lui-même, de ses sentiments, de ses aspirations, de ses idées, de ses opérations; qui a des principes fixes de raisonnement, avec lesquels il va à la découverte de vérités encore cachées pour lui; qui se modifie de mille manières différentes, mais qui, demeurant toujours au milieu du flux et du reflux perpétuel de ces modifications rapides et passagères, se rappelle le passé et le compare avec le présent : miroir immobile, dans lequel viennent se peindre successivement les représentations mobiles des objets; mais miroir animé, qui voit les objets qu'il produit, les écarte, les rappelle, les juge, et se voit en même temps lui-même; merveille toujours ancienne et toujours nouvelle, qu'on ne remarque pas parce qu'elle est de tous les moments. Oui, pour peu qu'on veuille réfléchir sur les opérations de son esprit, sur ses facultés,

on s'écrie, comme au sujet des plus hauts mystères du christianisme : O inexplicable, ô mystérieuse profondeur! O altitude! »

Notre conviction est que le chapitre de la *Vérité* est un chef-d'œuvre et qu'il rappelle les grands maîtres. La recherche de la vérité suppose tant de difficultés, qu'il importait de l'éclaircir, et ces pages sont à leur place en tête de la *Défense du christianisme.*

Remarquons que l'abbé Frayssinous ne songe pas au fameux problème de la certitude, qui tourmentera bientôt le génie de la Mennais. La certitude, selon la pensée du conférencier, est un problème résolu d'avance pour quiconque admet, comme les spiritualistes du dix-septième siècle, que la vérité et l'entendement humain sont faits l'un pour l'autre et qu'il y a une parfaite harmonie entre eux. Descartes et Leibniz ont philosophé en conséquence de cette conviction intime et naturelle.

Quand l'éclectisme rationaliste donna l'idée et l'exemple du schisme possible entre la croyance et la réflexion, la Mennais et l'abbé Bautain protestèrent, et ils furent ainsi les auteurs d'une nouvelle évolution philosophique dans le clergé.

L'un créa le système peu orthodoxe du sens commun et du traditionnalisme; l'autre considéra comme juste le scepticisme fidéiste des mystiques du moyen âge et de Huet. Avec les abbés la Mennais et Bautain, la philosophie militante du clergé est évidemment dans l'hésitation, puisqu'ils cherchent, sur un terrain nouveau et peu sûr, le dogmatisme si désiré et si cher à la conscience humaine. Mais avec M. Frayssinous c'est l'épanouissement même de ce dogmatique religieux et philosophique, seule attitude qu'il convient au christianisme de garder avec un siècle incrédule et désabusé bientôt du scepticisme.

V

Après avoir établi le fondement de la vérité en général, fondement à la fois objectif et subjectif; après avoir exposé les motifs qui nous imposent de croire en la raison dans le domaine de ses propres investigations, M. Frayssinous expose le tableau de nos erreurs. Il ramène à huit leurs causes principales : « Ce sont la faiblesse de la raison, l'ignorance, le demi-savoir, la science elle-même, la fausse application des principes de la vérité, la préoccupation, l'esprit de curiosité, les passions. »

Ce chapitre a une double originalité : il continue une tradition essentiellement chrétienne; il est l'exacte expression de tout ce que l'on peut dire sur cette délicate question.

Expliquons-nous : il y a deux écueils à éviter quand on parle de la raison humaine et de ses puissances. On sera porté à l'exalter avec toutes les écoles rationalistes, au point même de lui donner l'idée du progrès infini et d'un idéal sans limite. Le rationalisme n'admet pas de mesure quand il parle de lui-même. Il est condamné, par la nécessité aveugle de son système, à se draper dans une suffisance et un orgueil que la réalité réprouve tous les jours ; il doit ou convenir de son inconséquence ou bien admettre que *la raison peut ou pourra tout finalement.*

L'autre écueil est celui du scepticisme, soit sophistique, soit religieux.

Celui-ci admet que la raison ne peut rien, ou si peu de chose, qu'elle ferait mieux de convenir immédiatement de son impuissance en s'en rapportant aux solutions de la foi.

Le scepticisme critique des sophistes procède d'une inconséquence plus flagrante, puisque, en dernière analyse, il n'a dû se déterminer au doute universel *qu'après un examen rationnel et réfléchi.* Le scepticisme religieux a une

grande excuse, puisqu'il s'appuie sur le fait sensible de la faiblesse de la sagesse humaine; le scepticisme des critiques et des sophistes n'en a aucune, logiquement parlant; il est même une attitude contre nature, puisque la nature veut se reposer sur la certitude et compter sur quelque vérité indiscutable.

M. Frayssinous a donné l'expression des réserves qu'il convient de faire quand on parle de la science humaine et de la puissance de la raison. *Proclivis natura*, la nature tend à déchoir, dit *l'Imitation;* mais, enseigne l'Eglise, la nature n'est ni absolument déchue, ni tout à fait mauvaise, même après la chute originelle.

L'apologie chrétienne trouvera toujours mauvaise grâce auprès des incrédules, si elle accentue outre mesure le dogme de l'insuffisance de notre raison. En ce siècle surtout on croit beaucoup en la nature humaine et en sa puissance. Voyez donc quels progrès matériels ont été réalisés; comptez, si vous le pouvez, les inventions de l'expérience; essayez, si vous l'osez, de faire l'inventaire et la synthèse des connaissances humaines. Aucun cerveau, aucun génie ne pourra apparemment la faire, tant le savoir humain s'est élargi au delà de toutes les sphères anciennes et appréciables. Et vous voudriez mettre en doute la puissance de la nature et de la raison? On ne vous croira jamais. Les physiciens et les chimistes vous diront : mais vous n'êtes donc jamais entré dans nos laboratoires? Les savants, les inventeurs, les expérimentateurs, les physiologistes, les anthropologistes, les géologues et cent autres spécialistes, vous en diront autant, et tout ce monde savant, tourmenté de dégager un phénomène ou de préciser une loi nouvelle de la nature, sera pleinement dans le droit. Le génie humain est immense, et on aura toujours mauvaise grâce à médire de lui.

Mais il n'est pas moins vrai qu'il y a d'autres ordres de vérité où l'insuffisance de la raison est évidente. L'ordre moral, religieux et surnaturel ne tombe ni sous le vernier du microscope, ni sous les lois de l'analyse et de la synthèse chimiques, ni sous celles des méthodes expérimen-

tales. Pascal l'a fort bien remarqué : c'est un *autre* ordre.

Or, la philosophie chrétienne admet en thèse *générale* et *absolue* que dans l'ordre moral, religieux et surnaturel la raison peut errer, que le libre arbitre peut être en défaut, en un mot, qu'il y a des erreurs et des péchés auxquels l'homme est sujet. Les solitaires de Port-Royal dans leur *Logique*, Bossuet dans la sienne, le P. Malebranche dans la *Recherche de la vérité*, sont très explicites sur cette question, et le grand mérite de l'abbé Frayssinous est d'avoir résumé leurs meilleures observations.

Nous autres, penseurs chrétiens, nous sourions en voyant quelle peine certains philosophes séparatistes et incrédules se donnent pour exalter la thèse du progrès infini par la raison humaine. Comment? N'est-ce pas dans vos rangs que sont les sceptiques, les dégoûtés de la vie, les désespérés, les pessimistes, ceux qui trouvent que tout ici-bas est pour le pire? Et, d'un autre côté, est-ce que les moralistes indépendants comme Marc-Aurèle, Montaigne, la Rochefoucauld, la Bruyère, Vauvenargues, Gœthe, Léopardi, ne proclament pas l'insuffisance de nos puissances de comprendre, l'insuffisance de la science pour apaiser le doute, les conflits affligeants de l'idéal et de la réalité, de la vie bornée en tout sens et de nos aspirations inquiètes, haletantes, irrésistiblement attirées vers un souverain bien insaisissable! Cela suffit, notre thèse est prouvée par ces témoignages.

Pour que les hommes du siècle, absorbés par les mille intérêts d'une vie sans idéal et sans réflexion, se réveillent un jour de leur assoupissement et de leur indifférence religieuse, il faut de grandes situations, des événements accablants, j'ose ajouter de grands malheurs.

Au XVII[e] siècle, quand la chaire édifiait le monde par son incomparable éloquence, Bossuet et ses émules développèrent dans les *Oraisons funèbres* la philosophie de l'insuffisance et de l'impuissance humaines, avec un à-propos que d'illustres circonstances favorisaient.

Après la Révolution et les années trop sombres qui

furent sa conséquence, les pages troublées de *René*, les poèmes de Byron, de Léopardi, de Gœthe, de Musset, de Vigny, ont laissé éclater en cris immortels, mais inutiles, la *désespérance* d'une génération qui avait trop humainement vécu.

Seul la Mennais parut un moment destiné à jeter un rayon de lumière sur le monde désorienté. Mais l'*Essai sur l'indifférence* n'a si tristement échoué dans la personne de son auteur que pour avoir dépassé les limites de la thèse catholique : la nature humaine et ses puissances natives, *qui peuvent beaucoup*, ne suffisent pas pour résoudre *tous* les problèmes de l'ordre religieux et moral.

La philosophie du clergé n'a donc pour représentants autorisés, dans ce célèbre débat, que M. Frayssinous et le cardinal de la Luzerne, comme nous le verrons plus loin.

VI

La preuve de l'existence de Dieu « tirée de la foi du genre humain » est un argument que les docteurs chrétiens ont connu et fait prévaloir depuis longtemps. Ainsi, saint Justin, saint Augustin, Salvien, Lactance, sont les premiers qui aient retourné contre le paganisme lui-même les idées de Cicéron, des stoïciens, de Plutarque, sur *le fait que tous les peuples ont des dieux.*

Dans les âges postérieurs, Grotius et les lettrés philosophes de la renaissance ont repris le même argument en faveur du christianisme. Mais bientôt les protestants, devenus libres penseurs, ont interprété d'une manière nouvelle les faits qui servaient de base à cette théorie. C'est des études critiques sur le paganisme, sur les dieux, sur les religions, sur les mystères anciens, qu'est née l'idée moderne de la *Religion naturelle.* Spinoza raisonna ainsi le premier : C'est un fait que toutes les générations humaines ont cru en Dieu et qu'elles ont fondé des cultes religieux ; donc il y a une faculté humaine et spontanée de croire en la Divinité ;

donc cette faculté est le principe unique et originel de toutes les religions prétendues révélées. Ni le mystère ni la révélation ne viennent du dehors, mais ils jaillissent directement de l'âme ; il n'y a qu'un genre de miracle qui explique les manifestations et les croyances religieuses, c'est le *miracle subjectif ou psychologique.* Lessing, Reimarus, Kant, Feuerbach, l'école de Tubingue, Strauss, en un mot tous les protestants dits libéraux ou plutôt libres penseurs, sont les apôtres de ce pur rationalisme.

L'abbé Frayssinous ne paraît pas avoir soupçonné ce genre de négation dont Benjamin Constant fut le premier interprète chez nous (1). Le conférencier de Saint-Sulpice ne se préoccupe que des fameux athées dont il nomme les livres, Delasalle, Naigeon, Lalande, qui vivaient encore au moment où il faisait la contre-critique de leur système : « Si vous leur parlez de l'universalité de cette croyance religieuse, ils tâcheront de vous découvrir dans un coin du monde quelque peuplade bien stupide, dans laquelle on ne voit, s'il est possible, aucune trace de cette doctrine ; si vous présentez cette croyance unanime de tout le genre humain comme la voix de la nature, de la raison et de la vérité, ils n'y verront que l'effet de l'ignorance et de la crédulité ; et, plutôt que de penser ici comme le peuple, ils aimeraient mieux ne voir dans le sens commun qu'un préjugé populaire. » — « Oui, s'écrie l'abbé Frayssinous, c'est la voix du genre humain qu'il y a un Dieu ; cette croyance vient de la nature et de la plus pure raison ; rien de plus frivole que ce que l'athée imagine pour l'expliquer » (2).

On se rappelle la tactique chère aux philosophes du XVIII[e] siècle et leur argumentation étrange. Qui ne trouve pas encore, dans le fond de sa bibliothèque, quelque livre broché, livre de *Lettres* et de *Voyages édifiants*, qui raconte « fidèlement » les mœurs des Chinois, des Persans, des Iroquois, des Turcs, des Incas ? Le jeune Montesquieu,

(1) *De la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements.* 5 volumes : 1824 à 1830.

(2) *L'Existence de Dieu prouvée par la foi au genre humain.*

Voltaire endurci dans ses préjugés, le lettré Marmontel, Bernardin de Saint-Pierre, le correct Barthélemy, pour ne parler que des plus illustres, ont surabondamment pratiqué ce genre de critique sociale et philosophique. Quelque voyage en Suisse, en Hollande ou en Angleterre autorisait un « philosophe » à écrire une série de lettres ou de volumes sur les peuples de l'Asie ou de l'Amérique, peuples qui, c'est bien entendu, étaient jugés beaucoup moins superstitieux que nous, parce qu'ils étaient de « naïfs athées ».

L'abbé Frayssinous proteste contre ce genre d'argument dont « le triomphe ignominieux » n'est fondé que sur des « relations hasardées et formellement démenties par des relations subséquentes ». D'après lui, et en cela il suit encore les traditions spiritualistes, « la croyance en Dieu vient de la pure raison et de la nature ». — « Pourquoi, s'écrie-t-il, ce concert unanime de louanges envers la Divinité ? Comment se fait-il que partout l'homme soit aussi naturellement religieux qu'il est naturellement raisonnable ? Un effet constant, universel, demande une cause constante, universelle. Non, je n'ai pas besoin de discuter les motifs qui ont entraîné le genre humain dans cette croyance : que ce soit le sentiment, ou la raison, ou le spectacle de la nature, ou toutes ces choses ensemble fortifiées par l'éducation, il importe peu de le savoir. Ne faut-il pas que ces motifs tiennent par leurs racines au fond même de notre être, qu'ils aient un fondement secret dans la pure vérité, qu'ils soient inséparables de notre nature, pour avoir ainsi subjugué tous les hommes? Il ne s'agit point ici d'une opinion spéculative, indifférente, abandonnée aux disputes des oisifs ; mais d'une doctrine commune à tous, liée à la conduite de l'homme, à laquelle il ne peut refuser le plus vif intérêt. Il s'agit d'une doctrine sans cesse rappelée dans les ouvrages de tous les écrivains, toujours discutée, plus d'une fois combattue et toujours triomphante. La source doit en être nécessairement ou dans des passions, ou des préjugés communs à tous, ou dans une raison commune à tous. Or, que par les préjugés et les passions

on explique les erreurs qui ont défiguré le fond de la doctrine, on le conçoit ; mais le fond même de la croyance est inexplicable autrement que par la raison. » — « Le polythéisme s'explique aisément par la faiblesse et la corruption de l'homme. Mais l'idée primitive, et qui perce à travers la superstition comme un rayon pur à travers le nuage, d'où vient-elle ? Le mélange impur qui l'avilit et le dégrade vient de la perversité du cœur humain : le fond même ne peut venir que de la raison et de la nature. »

Une question restait à résoudre : quelle est l'origine de l'idée de Dieu ? Est-ce une idée innée ? Est-ce un concept acquis, comme venait de l'enseigner Condillac ? L'abbé Frayssinous se place au-dessus des écoles et ne se prononce pas d'une manière absolue. Mais il semble, par ce qui suit, qu'il se rattache au spiritualisme cartésien : « Sans doute, tel est l'ordre présent des choses, que l'esprit ne se forme, ne se développe que par l'éducation, l'exercice, l'expérience, mais qui, faute de culture, demeure frappé d'une éternelle stérilité? Que l'idée de Dieu soit innée ou ne le soit pas, c'est une question assez oiseuse, étrangère à mon sujet : toujours est-il qu'elle est si conforme à notre raison, à notre nature, qu'on la trouve partout où l'on trouve des hommes, et qu'on doit la classer parmi ses sentiments primitifs, universels, invariables, qui caractérisent l'espèce humaine ; en sorte que l'homme ne peut renier Dieu sans renier en même temps sa propre nature. » — « Qu'un athée vienne me prêcher sa doctrine, le bon sens frémit; si j'écoute ses arguments, sa ténébreuse métaphysique pourra bien obscurcir mes idées ; mais en le quittant je regarde le ciel, je descends au fond de mon cœur, j'y retrouve le Dieu que l'impie avait voulu me ravir. »

Ce chapitre sur l'idée et l'existence de Dieu prouvées par la foi du genre humain se termine par une page d'une vibrante éloquence qui permet de faire un rapprochement : c'est l'aisance héritée de Fénelon et la facilité métaphysique que possédera plus tard le P. Gratry. Les soucis du prêtre, de l'apôtre, du docteur, tous les sentiments du chrétien

convaincu qui veut, par la foi en Dieu, consoler, édifier, enseigner les hommes, sont exprimés dans ce brillant tableau : « Les systèmes des athées passeront et la foi d'un Dieu, arbitre suprême de toutes choses, ne cessera de se perpétuer parmi les hommes. Et que deviendrions-nous sans cette doctrine, non seulement utile, mais nécessaire?

« Nécessaire à la morale : les préceptes n'ont d'empire solide sur le cœur de l'homme qu'autant qu'on y voit la volonté d'un Dieu, législateur suprême.

« Nécessaire à la société : si vous détruisez les sentiments religieux, vous faites tomber devant les passions la plus forte barrière qu'on puisse leur opposer; vous les armez contre tout ce qui est bien, et vous mettez dans le cœur une anarchie qui passe dans la famille et la société.

« Nécessaire au malheureux : trop souvent abandonné sur la terre, il n'a de refuge que dans la Providence, en laquelle il espère.

« Nécessaire aux heureux du monde : cette doctrine les rend plus compatissants, plus généreux, et les tient plus en garde contre les abus de la prospérité.

« Nécessaire au besoin de notre cœur : Dieu, l'être infini, peut seul le remplir. Lui en ôter le sentiment, c'est le laisser dans un vide immense; c'est l'abandonner en proie aux plus vagues inquiétudes; c'est le rendre faible, crédule, facile à se livrer à toutes les impostures. Voilà comme l'athéisme, qui ne croit rien, conduit à la superstition, qui croit tout.

« Nécessaire aux lettres et aux arts : tout ce que l'esprit humain a produit de plus touchant et de plus sublime, tout ce qu'il y a de grand et de beau tient si naturellement aux sentiments religieux que, dans le langage universellement reçu, on dit : cela est divin. Quel grand poète, quel grand orateur fut jamais athée? Et s'il l'était dans son cœur, il lui était impossible de l'être dans ses discours. L'athéisme est le tombeau du talent comme celui de la vertu. Où trouver ce qui élève, ce qui enflamme, ce qui ravit et transporte? Où le puiser mieux que dans la Divinité, modèle de toute perfection? C'est dans le ciel qu'il faut

aller chercher les grands sentiments et les grandes pensées. »

M. Frayssinous prouve encore l'existence de Dieu par l'ordre et la beauté de la nature. Dans le but de rajeunir l'argument des causes finales, il part de cette majeure : il y a des notions d'ordre et de beauté dans les esprits même les plus vulgaires ; ici, remarque-t-il excellemment, « le sentiment prévient la raison. Partout où nous voyons accord et correspondance, assortiment et liaison des parties diverses qui tendent à un but commun, convenance et proportion des moyens avec la fin qu'on se propose, nous trouvons de l'ordre et de la beauté ; ainsi l'ordre se trouve dans le concert et l'ensemble des parties pour composer un seul tout. »

A la lumière de cette notion, il est facile à l'intelligence humaine de sentir l'ordre et la beauté dans ce monde ; or, conclut le philosophe, l'harmonie, la coordination sensible des phénomènes, la régularité et l'ordonnance des lois naturelles ne peuvent s'expliquer que par l'action d'une cause intelligente, qui est Dieu : « Nous ne pouvons juger des choses que d'après notre manière de concevoir, d'après ces idées premières qui constituent, en quelque sorte, notre entendement, et qui sont la base nécessaire de nos raisonnements. Or, l'esprit humain est fait de manière qu'il a toujours raisonné sur ce principe que l'ordre dans un effet suppose de l'intelligence dans sa cause. »

C'est bien dans les questions de théodicée que le spiritualisme trouve son application naturelle. La philosophie de l'esprit touche, par toutes les notions transcendantes, au concept de l'infini. L'abbé Frayssinous le sent, et il s'applique mieux qu'aucun penseur de son temps à en tirer les plus sûres conclusions. Qu'on relise, sans parti pris, les *Conférences*, on se convaincra que leur auteur aborde avec un talent réellement supérieur les éternels problèmes de la métaphysique. Rien de systématique dans son langage et sa pensée : c'est le pur spiritualisme qui coule comme de sa source abondante et naturelle.

Même sûreté de jugement dans les chapitres qui concer-

nent l'âme, sa nature, sa spiritualité. Retenons en passant ces deux phrases d'une si profonde psychologie : « Si l'on me demandait de dire nettement ce que j'entends par cet esprit dont l'homme est animé, je répondrais, sans balancer, que j'entends une substance intelligente, dégagée de toute nature, tout être réel qui n'est pas corps : voilà ce qu'on appelle esprit. » — « Je ne vois la lumière du soleil, je n'entends le son d'une trompette, je ne sens le parfum d'une rose qu'autant que je m'aperçois que je vois, que j'entends, que je sens. Si je n'ai pas la conscience d'une sensation, je n'ai pas plus de sensation que la cire sur laquelle on imprime un cachet (1). »

VII

Le plus original des chapitres des *Conférences* est peut-être celui où l'auteur développe sa pensée sur la *loi naturelle.* Quelques remarques historiques permettront de comprendre l'importance de cette question.

Il faut remonter jusqu'à Suarez et à saint François de Sales pour trouver dans la philosophie du clergé une explication juste, complète, désintéressée et neuve de ce que l'on est convenu d'appeler la *loi naturelle.* A l'époque où vivaient ces docteurs chrétiens, le conflit entre la science révélée et la science humaine avait été soulevé par la réforme et les lettrés de la Renaissance. Or, les importants débats qui en naquirent furent vidés à l'avantage commun de la théologie et de la philosophie. L'une et l'autre admirent la loi naturelle sans préjudice de la *loi révélée* et des dogmes surnaturels (2).

Les tendances de la science ecclésiastique au dix-septième siècle furent beaucoup moins favorables à la thèse de la loi

(1) *Spiritualité de l'âme.*

(2) Saint François de Sales : *Traité de l'amour de Dieu :* le 1er livre. Suarez : *De legibus*, l. II.

naturelle, ou plutôt les théologiens, occupés de fameuses controverses, la laissèrent de côté. D'ailleurs, ils puisaient leur inspiration et cherchaient communément la solution des questions débattues dans la tradition patrologique. C'est ainsi que chez Bossuet, aussi bien que chez ses émules, manque, au moins en certaines questions, ce que j'appellerai le *sens psychologique*. Ils n'ont expérimenté et analysé l'âme et ses facultés naturelles qu'au point de vue métaphysique. Les fameuses polémiques sur le mysticisme et le quiétisme, résolues, de part et d'autre, sur le seul terrain de l'autorité et de la tradition, sont la preuve de ce que j'avance. Les théologiens philosophes de cette période, Bossuet, Arnauld, Nicole, Lami, Thomassin, Fénelon, Malebranche, sont incomparablement supérieurs quand ils spéculent sur l'idée de Dieu, ses attributs, sur les concepts de l'infini et de la perfection. Les intuitions rationnelles de leur philosophie sont impérissables, tant elles expriment bien la vérité; mais il est également vrai qu'ils ont peu pratiqué la méthode et les observations psychologiques.

Nous arrivons au dix-huitième siècle. Bergier, dans son excellent traité de la *Vraie Religion*, a dû toucher à la question de la *loi naturelle* (1). Il l'admet en principe; mais combien sa polémique est diffuse et embarrassée de citations, dont le but est de répondre aux objections futiles des « philosophes » et dont le moindre défaut est d'obscurcir une question très claire !

Au moment où enseignait l'abbé Frayssinous, les encyclopédistes, tous disciples de Locke, parlaient constamment de la loi naturelle, c'est-à-dire d'une loi antérieure aux coutumes et aux institutions qui constituaient le régime qu'ils attaquaient.

Or, philosophiquement parlant et en se plaçant sur leur propre terrain, ce naturalisme est une pure inconséquence des philosophes et une des ruses de la guerre qu'ils faisaient à la Religion !

(1) Traité de la *Vraie Religion*, I, p. 120. II, 339 et suiv. III, p. 128, etc.

En effet, comment la philosophie de Condillac et de Locke pouvait-elle admettre l'existence et l'autorité d'une loi *naturelle*, elle qui faisait découler toute science de soi-même et toute vérité de l'éducation des sens, de la perception extérieure et surtout de l'expérience et de la mémoire acquises ? Dans quel coin de la *table noire*, image de l'âme telle que la conçoivent les sensualistes, serait placée une loi non écrite, *non scripta*, selon le mot de Cicéron, mais comme innée à l'âme elle-même, *prout innata ?* La *Déclaration des Droits de l'homme*, votée par l'assemblée des représentants de la nation, est le grand acte philosophique de cette génération; mais qu'on le remarque bien, il a été inspiré par le déisme de Rousseau, lequel reste conséquent avec lui-même sur le terrain du naturalisme.

Mais voici qui est plus surprenant : au moment même où l'abbé Frayssinous résumait la doctrine chrétienne et spiritualiste sur la loi naturelle, M. de Bonald fondait toute sa philosophie sur la fameuse théorie du langage. D'après ses ingénieuses et subtiles démonstrations, le langage contiendrait toute la vérité philosophique et religieuse. Il en serait sinon l'expression totale, du moins l'origine historique. Ainsi, avec M. de Bonald, plus de psychologie, plus de loi naturelle, plus de facultés spontanées, plus d'idées virtuelles déposées dans l'âme humaine. Toute la science et toute la sagesse viennent du don *surnaturel* fait au premier homme par lequel il peut s'exprimer, parler, dire ce qu'il a reçu de Dieu. M. de Bonald se rencontrait avec les philosophes sensualistes en ce qu'il était, au même titre qu'eux, empiriste ; en ce qu'il négligeait d'étudier l'âme intérieure pour en chercher la connaissance dans l'histoire et les antiques traditions.

L'abbé Frayssinous eut l'originalité de ne pas céder à l'entraînement du siècle, qui est autant l'empirisme que le sensualisme. « L'homme est un être naturellement raisonnable, moral, religieux : vous le trouverez plutôt dépouillé de toute intelligence que dépourvu de toute notion de justice et de vertu. Si haut que vous remontiez dans l'antiquité, vous verrez toujours les hommes en possession de

croire à quelques maximes de religion et de morale. » — « Or, ajoute le théologien, ces règles universelles, invariables, dont le sentiment se trouve partout, ces notions communes de bien et de mal qui gouvernent l'espèce humaine, et sont comme la législation secrète du monde moral, voilà ce qu'on appelle *loi naturelle;* dénomination très légitime. Elle est naturelle, parce qu'elle est fondée sur la nature des choses, sur des rapports primitifs entre l'homme et ses semblables; naturelle, parce que les principes en sont tellement conformes à notre nature raisonnable, qu'il suffit de les exposer pour en faire sentir la vérité; naturelle, parce qu'on en trouve des vestiges partout où se trouve la nature humaine, ce qui a fait dire qu'elle est gravée dans le cœur; naturelle enfin, parce qu'il fallait la distinguer de toute autre loi donnée à l'homme depuis la création, et qu'on appelle positive. Aussi la dénomination de *loi naturelle* est-elle autorisée par les livres saints, et notamment par saint Paul, par tous les docteurs de l'Eglise, par tous les moralistes de toutes les nations et de tous les siècles, par le langage universellement reçu de tous les hommes; en sorte que proscrire le mot de *loi naturelle*, ce serait se mettre en révolte contre le genre humain (1). »

En se plaçant sur le terrain de la psychologie, et indépendamment de toute réserve dogmatique, la loi naturelle aussi bien que la religion naturelle, sont deux thèses vraies en partie et fausses en partie.

Les rationalistes les admettent comme le résultat de leurs observations, et ainsi ils exagèrent, au profit de leur système, la valeur de deux facultés. Parce que la science constate que l'homme est naturellement religieux et naturellement moral, cela ne veut pas dire que cette religiosité et cette moralité suffisent pour combler les inquiétudes qui lui viennent du côté de ses aspirations supérieures. Au contraire, il faut en cela, comme toujours, remonter de l'effet à la cause. L'effet est évident : l'homme est par nature religieux et moral; la cause est aussi sensible : l'aptitude religieuse vient de la

(1) *La Loi naturelle*, II.

Divinité, qui ainsi attire l'homme à elle-même. « Comment ne pas voir, s'écrie M. Frayssinous, que de ces notions de la divinité et de nos devoirs, découlent des devoirs religieux envers elle? Qui ne sentira que la raison, en nous découvrant ce que Dieu est par rapport à nous, nous montre par là même ce que nous devons être par rapport à lui? » (1). Telle est la meilleure réponse à faire aux docteurs de la morale *indépendante* qui s'appuient sur l'autorité de la loi naturelle pour retrancher la loi divine.

M. Frayssinous ne crut pas devoir suivre l'impiété dans ce dernier retranchement. Les pages qu'il a laissées sur cette question sont excellentes si on les considère comme une exposition de la doctrine spiritualiste, mais elles sont peut-être insuffisantes pour répondre aux objections que feront bientôt l'éclectisme séparatiste et M. Jules Simon.

L'auteur de la *Défense du christianisme* couronnait la partie exclusivement philosophique de son œuvre par cette conclusion : « Les principes religieux sont le fondement de la société humaine, parce que seuls ils présentent à l'homme des motifs suffisants pour rendre la morale obligatoire et inspirer son respect. L'autorité de la morale ne vient pas seulement de la beauté de ses préceptes; elle vient surtout de la persuasion intime qu'elle est obligatoire et de la force des motifs qui engagent à les pratiquer. »

Telle est l'exacte vérité que l'expérience des siècles n'a fait que justifier. La religion, comme l'enseigne Frayssinous dans la seconde partie de sa *Défense*, couronne toute la pensée humaine. L'unité de nos facultés intellectuelles, morales, esthétiques, ne s'effectue que sous l'inspiration de Dieu : « Dieu seul, dit saint François de Sales, est celui qui par son infinie science, voit, sonde et pénètre tous les tours et contours de nos esprits, il entend nos pensées de loin, il trouve tous nos sentiers, faufilants et détours : sa science en est admirable, elle prévaut au-dessus de notre capacité » (2).

(1) *Du culte en général.*
(2) *L'amour de Dieu :* l. VI, ch. 1.

En effet, à un moment donné, quand la conscience du savant ou l'humble réflexion du croyant ont pesé ce que valent les choses humaines; quand elles en ont cherché la destinée et la fin dernière, elles sentent qu'une autre direction de leur pensée est possible; elles appellent d'elles-mêmes le *surnaturel*, qui est simplement la foi, la prière, l'adoration, l'espérance. La philosophie humaine ne se complète que par la philosophie divine.

Non, Dieu de bonté, il n'y a pas d'hiatus ni de chaos dans la création ! Les philosophes qui prétendent faire cette injure à l'ordonnateur suprême des choses, les sceptiques, les froids rationalistes, les pessimistes, ne vont pas jusqu'au terme de leur aspiration. Ils ne veulent pas franchir l'autre ordre définitif de la pensée; ils s'attardent, comme des enfants ingénus et irréfléchis, aux jeux trop souvent puérils de la sagesse humaine, et ainsi, phénomène aussi mystérieux que le suicide, ils manquent une destinée faite évidemment pour les choses de l'éternité !

VIII

Nous avons esquissé à grands traits les idées et l'œuvre philosophique de M. Frayssinous : « De quoi vous avons-nous entretenus constamment ? de ces vérités premières qu'il serait honteux d'ignorer, et qu'il est plus honteux encore de combattre. Nous avons comme oublié que nous faisons entendre notre voix dans une assemblée chrétienne. Plus tard, quand le moment sera venu, nous la montrerons à cet auditoire, cette Croix qui a subjugué les sages comme le peuple, et nous la verrons entourée de tous les trophées de sa gloire, des victoires qu'elle a remportées depuis dix-huit siècles » (1).

Telle est en résumé l'apologie philosophique du grand évêque. Il appelle d'abord la philosophie au secours de la

(1) *Du culte en général.*

religion méconnue; il compte que la sagesse des penseurs sera le plus solide fondement de la science divine et qu'elle servira de base inébranlable pour recevoir l'enseignement révélé. Puis, les preuves plus directes du christianisme, sa démonstration théologique, le témoignage historique de sa divinité, le miracle possible et historiquement certain, l'authenticité des Livres saints, le catholicisme considéré dans son divin fondateur Jésus-Christ, dans l'excellence de ses mystères faits autant pour le cœur que pour la raison, la pureté de son culte et la perfection de sa morale, dans la vérité incontestable des bienfaits qu'il ne cesse de répandre depuis son apparition, tout l'ensemble harmonieux des thèses traditionnelles sont traités par l'abbé Frayssinous avec un talent supérieur qui fait qu'elles n'ont guère perdu de leur mérite.

M. Frayssinous s'est proposé un but dont l'histoire du progrès de la pensée religieuse doit constater l'importance. L'auteur de la *Défense* a travaillé à accorder, sur les bases du spiritualisme, la foi chrétienne et la raison moderne. Sa pensée large, sa méthode claire, la pénétration de son esprit ont assuré un certain succès à cette entreprise que les encyclopédistes, Voltaire, Condorcet, Volney, croyaient à jamais irréalisable.

L'œuvre finale du temps est de condamner tous les partis-pris, toutes les révolutions trop hardies dans le domaine intellectuel comme dans le domaine des événements politiques.

M. Frayssinous s'est placé aussi haut dans l'œuvre restauratrice de la philosophie spiritualiste et chrétienne, que les « philosophes » étaient descendus bas dans la destruction de cette même philosophie. Les uns avaient chassé la vérité religieuse avec les armes peu honorables de l'ironie, de la raillerie indécente, quelquefois même du blasphème; le théologien a rappelé le cortège des dogmes par la paix, l'éloquence, la science impartiale, la conviction inébranlable et communicative d'être dans le vrai. Tout parallèle fait entre lui et les antagonistes de la foi serait en sa faveur.

M. Frayssinous, il est vrai, manque peut-être d'originalité dans ses conclusions, communes à tous les philosophes chrétiens. J'oserai dire qu'il s'est trop défendu des entraînements de l'esprit d'invention. Son œuvre est tant soit peu terne sous ce rapport. Mais où il domine tous ses contemporains, même Chateaubriand et Maine de Biran, c'est pour avoir été un initiateur en apologie philosophique, c'est pour avoir vulgarisé du haut de la chaire quantité de vérités absolument dénaturées par les incrédules en philosophie comme en religion. Le succès du conférencier n'a eu d'égal, dans le passé, que l'enseignement des fameux docteurs du moyen âge. Il a créé la *conférence* philosophique, que les générations précédentes n'avaient pas connue ; il l'a fait prévaloir sur l'*argumentabor* des anciens professeurs en Sorbonne ; il en a tiré plus de profit et de gloire que bientôt Cousin, Guizot et Villemain ; il a introduit en France un genre d'enseignement qui se pratique maintenant dans toutes les écoles du monde ; enfin, il a élargi immensément le domaine des questions admises dans la chaire sacrée. Que Lacordaire vienne, et désormais aucune entrave scolastique et routinière ne sera mise à l'éloquence chrétienne !

Sous un autre rapport, M. Frayssinous a renoué une tradition aussi vieille que l'Eglise. Saint Augustin, saint Justin, les premiers philosophes chrétiens, plus tard saint Thomas et ses contemporains, n'ont-ils pas eu l'ambition de faire entrer *toute la philosophie humaine au service de la foi ?* Sans préjuger de la distinction certaine des domaines de chacune de ces sciences, les défenseurs militants du christianisme ont toujours rêvé une alliance entre les deux principales puissances morales et intellectuelles. Ç'a été le mérite de M. Frayssinous d'y travailler plus que personne de son temps. Il a introduit dans la science ecclésiastique un genre nouveau imposé par la nécessité des temps : le *Catéchisme philosophique*, où sont précisément traitées les questions mixtes et propres à la théologie et à la philosophie. On lui a reproché d'avoir trop résumé ses Conférences et d'avoir ainsi sacrifié de grandes beautés oratoires. Quant

à moi, je l'en félicite. A sa place, j'aurais donné à la *Défense* l'étendue d'un *Manuel*. Quelques années plus tard, les professeurs de la philosophie officielle, abandonnant aussi le genre *leçon* et les libres allures de la conférence, donneront eux-mêmes l'exemple de ces résumés précis, où les doctrines sont substantiellement exprimées. Comme je viens de l'écrire, M. Frayssinous aurait pu intituler son livre *Manuel d'apologie chrétienne* ou Catéchisme philosophique, titre que donneront plus tard à leurs livres un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques.

Abbé Ch. Denis.

LAMENNAIS APRÈS SA CHUTE

Il vient de paraître, sur Lamennais, une étude d'histoire politique et religieuse, où mon nom se trouve mêlé, dans des termes d'ailleurs bienveillants, mais qui appellent, je crois, une réplique de ma part, ne serait-ce que pour justifier à leurs propres yeux la sympathie dont les catholiques ont honoré mes études sur le sujet qui attire à son tour M. Spuller.

Voici combien le dernier biographe de Lamennais apprécie, dans sa préface, l'œuvre de son devancier :

« Je n'ignore pas, dit-il, qu'il a paru, depuis une dizaine d'années, pour le monde plus spécialement adonné à l'étude de l'histoire contemporaine de l'Eglise, toute une série de portraits des différents personnages qui ont approché Lamennais et formé son école, à commencer par celui du maître : je veux parler des livres de M. l'abbé Ricard, ancien professeur de théologie à la faculté catholique d'Aix, qui se lisent avec un vif intérêt et dont j'ai moi-même beaucoup profité. Ces petits (1) ouvrages, écrits avec une généreuse chaleur et une sympathie non dissimulée pour les hommes de l'école menaisienne, sont forcément incom-

(1) Le qualificatif est peut-être immérité. Ces *petits* ouvrages constituent, en réalité, quatre assez forts volumes auxquels il convient d'ajouter le dernier volume paru sur l'abbé Combalot, qui, lui aussi, a appartenu à l'École de la Chesnaie. Au total, l'ensemble de l'œuvre dépasse d'au moins quatre fois celui du volume de M. Spul-

plets, au moins en ce qui touche le fondateur de l'école. A partir du jour où Lamennais se trouve hors de l'Eglise, il ne compte plus aux yeux de l'abbé Ricard; il est condamné, réprouvé; il ne peut plus rien faire ni de vrai, ni de beau, ni de bien. Ce n'est pas la faute de l'abbé Ricard, s'il est forcé de se montrer aussi sévère; c'est la faute de Lamennais, qui, après avoir été l'une des plus grandes lumières de l'Eglise, s'est fait, par son orgueilleuse révolte, condamner et rejeter dans le mépris et le néant de l'apostasie. Ainsi doit raisonner un prêtre soumis docilement aux décisions du Saint-Siège. »

Fas est et ab hoste doceri !...

Sans donc m'arrêter à relever ce que ces lignes renferment d'inexact pour le fond et pour l'expression, je ne ferai aucune difficulté d'avouer que, trop préoccupé de ménager les véritables intérêts d'une gloire demeurée chère aux catholiques qui lui doivent l'initiation de la réaction doctrinale contre les errements gallicans et jansénistes, j'ai effectivement passé un peu sommairement sur ce qui a suivi la chute du Tertullien moderne. Mais, puisqu'on nous le reproche, donnons satisfaction à la critique. On va voir, hélas ! si l'admirateur sincère des services rendus à notre cause par l'abbé de Lamennais avait raison de vouloir laisser un peu dans l'ombre ce qui a suivi sa chute lamentable. Pour cela, il va me suffire de suivre M. Spuller. Sans même songer à le réfuter, ses seuls aveux vont montrer la profondeur de l'abîme où l'esprit d'orgueil peut précipiter un beau génie.

I

En terminant son livre des *Affaires de Rome*, qui mit le sceau définitif à sa rébellion, et pour accentuer son apostasie

ler. Mais, nous aurions mauvaise grâce à insister. Ce n'est pas à l'aune que se mesurent les contradicteurs dans le monde des lettres, et il ne nous en coûte aucunement de constater que le *Lamennais* de l'ancien ministre des affaires étrangères forme un in-12 compacte de xx-361 pages.



de la mission qu'il avait reçue d'en haut, il prenait prétexte de ses utopies socialistes pour abandonner la défense de la vérité, comme si la vérité et la paix étaient choses séparables.

« Je désire, dit-il, qu'on regarde ce court écrit comme destiné à clore la série de ceux que j'ai publiés depuis vingt-cinq ans. J'ai désormais des devoirs plus simples et plus clairs (?). Le reste de ma vie sera, je l'espère, consacré à les remplir selon la mesure de mes forces. Il n'est demandé à personne rien de plus. Qu'on ne s'y trompe pas, le monde a changé : il est las des querelles dogmatiques. Le génie de la dispute qui a ébranlé tant de vérités n'en affermit jamais une seule. Maintenant on commence à comprendre que la violence ne persuade personne, que la contrainte détourne de la foi, que la vérité et la charité sont deux sœurs divines à qui, en les envoyant sur la terre, le Père céleste a dit : Allez et ne vous séparez jamais. Voulez-vous que les hommes vous écoutent, parlez-leur un langage d'union, annoncez-leur des doctrines de paix, rappelez-leur la loi éternelle dont l'amour est le sommaire. Dites-leur qu'ils seront chrétiens quand ils sauront aimer, heureux et libres quand ils seront chrétiens. »

C'est pour faire ces chrétiens-là qu'il abandonna tous ses anciens amis, le doux Gerbet, l'éloquent Montalembert, l'ardent apologiste qu'était Lacordaire, l'apostolique Combalot, le docte Rohrbacher, et autres gloires de la Chesnaie, pour rechercher de nouveaux amis, et quels amis !...

Ce furent Béranger, le chantre de Lisette et du Dieu des bonnes gens; l'utopiste Jean Raynaud, négateur radical du surnaturel ; Raspail, qui s'enrichissait avec ses prédications humanitaires; Proudhon, qui le prit tout de suite avec l'abbé défroqué sur le ton de la camaraderie et lui infligeait cette sanglante raillerie :

— Tu n'as rien ajouté à ton modèle (Jean-Jacques Rousseau); ta philosophie se tait où les difficultés commencent, prêtre jadis par le cœur, prêtre aujourd'hui par la raison, prêtre toujours.

Il fit plus. Au risque de laisser planer sur ses mœurs un

soupçon, que des informations précises me permettent de démentir (1), le malheureux prêtre apostat consentit à se lier à la société d'une femme, dont les allures hommasses et l'affectation garçonnière durent sans doute répugner à la délicatesse de sa nature foncièrement honnête.

George Sand a noté quelque part ses premières impressions à la vue du malheureux égaré, que lui amenait un peu légèrement le futur abbé Listz.

« M. Lamennais, écrit-elle, petit, maigre, souffreteux, n'avait qu'un faible souffle de vie dans la poitrine, mais quel rayon dans sa tête ! Son nez était trop proéminent pour sa taille et pour sa figure étroite. Sans ce nez disproportionné, son visage eût été beau. L'œil clair lançait des flammes; le front droit et sillonné de grands plis verticaux, indices d'ardeur dans la volonté, la bouche souriante et le masque mobile sous une apparence de contradiction austère, c'était une tête fortement caractérisée pour la vie de renoncement, de contemplation et de prédication.

« En ces premiers jours où je le vis, il arrivait à Paris et, malgré tant de vicissitudes passées, malgré plus d'un demi-siècle de douleurs, il redébutait dans le monde politique avec toutes les illusions d'un enfant sur l'avenir de la France. Après une vie d'étude, de polémique et de discussion, il allait quitter définitivement la Bretagne pour mourir sur la brèche dans le tumulte des événements, et il

(1) Lorsque j'écrivais mon volume sur *Lamennais*, je désirai éclaircir cette accusation terrible qui court encore le monde et me fis présenter aux deux survivants de la Chesnaie, qui pouvaient le mieux me renseigner sur ce point délicat, le comte Aurélien de Courson et M. Damase Hinard. Ce dernier était déjà atteint de cette paralysie qui le tenait immobile dans son fauteuil de moribond. Il m'écouta attentivement, sans faire aucun signe d'impatience. Tout à coup, je le vois encore, ce paralytique retrouve une énergie momentanée pour se soulever à demi et tendre les mains vers le ciel, en s'écriant : « Je jure que tout ce qu'on a dit de ce genre sur mon bien-aimé maître est une calomnie ! » M. Hinard n'a jamais cessé jusqu'au bout de visiter et de suivre Lamennais, sans partager ses nouvelles idées. Ce témoignage a donc une importance qui n'échappera à personne.

commençait sa campagne de glorieuse misère par l'acceptation du titre de défenseur des accusés d'avril. »

En effet, pour *redébuter*, l'enfant aux naïves illusions que flagelle ironiquement l'auteur de *Lélia* venait de recevoir une invitation à s'ingérer dans le procès que le gouvernement de Louis-Philippe intentait devant la cour des pairs aux accusés de Paris, de Lyon, etc. Or, parmi les accusés de la catégorie de Lyon qui attiraient le plus les sympathies de la nouvelle recrue du socialisme, figurait un prêtre, Jean-Augustin Noir, qui fut enchanté de confier sa défense au confrère revenu des erreurs et des liens de la discipline sacerdotale. Il mourut au cours du procès, et, d'ailleurs, un arrêt venait d'interdire aux accusés de se faire défendre par des personnes étrangères au barreau.

Lamennais publia du moins le plaidoyer qu'il aurait prononcé en faveur de Noir. C'est une brochure intitulée *Du Procès d'avril et de la République.*

Il y disait, avec la candeur des illusions enfantines remarquées par George Sand :

« Que veulent-ils donc, ces républicains poursuivis par tant de haines? Que veulent-ils, si ce n'est le règne de l'équité, seul lien solide d'union, de la fraternité qui, par un libre échange de services, sous l'égale protection de la loi, assure à tous la paix, la sécurité personnelle, et ce qui ne doit jamais manquer à aucun, le pain quotidien, l'aliment du corps et celui de l'esprit non moins nécessaire à l'homme? Ils ne cherchent point l'ombre; leur gloire comme leur force est de n'avoir rien à dissimuler. Pleins d'une immense foi au progrès social, leur pensée de chaque jour, de chaque heure, est de concourir à le hâter. Ils ont vu les maux innombrables qui pèsent sur la race humaine, et ils se sont dit : Travaillons sans relâche à les diminuer. Soulager les souffrances du pauvre, secourir le faible que le puissant opprime, se dévouer à ses frères et, s'il le faut, mourir pour eux. Qu'y a-t-il de plus grand et de meilleur sur la terre? Venez donc, vous tous qui ne croupissez point au sein d'un abject égoïsme, vous qui vivez, vous qui aimez, venez et unissons-nous pour accomplir l'œuvre

d'amour. Le temps propice est arrivé, la moisson blanchit et déjà l'Orient resplendit des feux qui achèveront de la mûrir. Espérance et joie, ineffable joie à ceux qui ont faim ou soif de la justice, car ils seront bientôt rassasiés! »

Cet écrit, avec la préface des *Troisièmes Mélanges* qui suivit de près, servirent de prologue à une publication, sur laquelle les nouveaux amis du nouveau tribun comptaient beaucoup et sur laquelle aussi le trop confiant déserteur du catholicisme compta un peu pour se créer les ressources matérielles qui lui échappaient.

Le *Livre du peuple* parut en 1837. Lamennais y enseignait toujours le christianisme, mais dégagé des formes extérieures, parce que, disait-il, « celles-ci vieillissent et passent; œuvres de l'homme, elles meurent comme lui. Le temps use l'enveloppe du principe divin, mais il n'use point le principe divin. » Comme si les formes de la religion, les sacrements, le culte, ne ressortissaient pas du principe divin et comme si l'Eglise ne se réclamait pas de ce principe par son fondateur.

Le *Livre*, imprimé avec luxe pour pouvoir être vendu plus cher, et plus tard dans un format plus accessible aux petites bourses, n'eut pas le succès escompté et prédit par la bruyante réclame des amis de l'auteur. Lerminier le qualifia de « livre de colère et de mansuétude, de sédition et d'ascétisme, matérialiste et mystique, se détruisant lui-même, sans unité, sans effet possible, sans danger ».

En vain, George Sand se fit le chevalier du livre et du but manqué. Lamennais n'en tira aucun profit matériel (1), et tous, amis et ennemis, remarquèrent la défaillance intellec-

(1) Il demeura aux prises avec cette pauvreté, qui lui faisait écrire à M. Mercier : « Depuis cinquante-cinq ans que je suis en ce monde, mon pauvre ami, ma vie n'a pas été assez douce pour que je tienne beaucoup à ce qu'elle se prolonge. Je l'accepte telle que Dieu me l'a faite, c'est tout ce que je puis. Il est vrai que je travaille sans relâche. Je vais peu dans le monde, et je ne me promène jamais. Pauvre comme je suis, quelle distraction serait à ma portée ? D'ailleurs, il faut un aliment à mon activité interne ; il y a en moi une puissance qui me pousse ; j'ai une tâche à remplir. »



tuelle et littéraire, accusée par ce labeur essoufflé d'un grand esprit jeté hors de sa voie.

Et cependant, le Lamennais des beaux jours d'autrefois reparaissait par lueurs dans le cours du livre, comme à ce charmant morceau, où il exhorte le jeune époux à se montrer digne de la compagne de sa vie nouvelle :

« N'ayez point à rougir devant la colombe fidèle et pudique, et ne dégradez point le sacré caractère imprimé sur votre front par le doigt de Dieu. Entre l'homme et la femme, l'époux et l'épouse, les droits sont égaux, les aptitudes et les fonctions diverses. La femme n'est point la servante de l'homme, encore moins son esclave. A mesure que le sens moral se développe chez un peuple, elle croît en dignité et en liberté, en cette sorte de liberté qui n'est point l'exemption du devoir et de la règle, mais l'affranchissement de toute dépendance servile.

« Femme, en donnant la force à votre mari, Dieu l'a chargé des plus rudes travaux ; en vous donnant la grâce, la tendresse et la douceur, il vous a départi ce qui en allège le poids et fait du labeur même une intarissable source de joies pures. Lorsque votre main essuie son visage mouillé de sueur, toutes les fatigues ne sont-elles pas à l'instant oubliées ? Lorsque son âme est triste et sa pensée soucieuse, une de vos paroles, un de vos regards ne ramène-t-il pas le calme en son cœur et le sourire sur ses lèvres ? Quand les flots, tourmentés par les vents d'hiver, écument et grondent, le pauvre oiseau de mer et sa compagne, réfugiés au creux d'un rocher, se pressent l'un contre l'autre, et s'abritent et se réchauffent mutuellement. Il y a bien des tempêtes dans la vie ; prenez exemple sur l'oiseau de mer, et vous ne craindrez ni les vents glacés, ni les vagues qu'ils soulèvent. »

II

C'est à la campagne, au château de Frescu, près de Sézanne, que l'exilé de la Chesnaie s'en alla écrire ce *Livre du Peuple*. Un commensal du prêtre égaré, Napoléon

Peyrat, lui-même pasteur protestant, a décrit la vie qu'il y menait et la méthode de travail du publiciste révolutionnaire :

« Il se levait, dit M. Peyrat, après le soleil, écrivait jusqu'au déjeuner, et c'était là son meilleur travail, et puis reprenait son labeur jusqu'à cinq heures, où nous dînions. Il mangeait solidement; il aimait les viandes fortes, les vins chaleureux, les épices brûlantes. Tous les jours, après le déjeuner, il faisait un tour dans le parc. Avec sa toque noire et sa longue robe brune chamarrée de rouge, on eût pris ce petit vieillard décharné pour un magicien, un descendant de Merlin, l'enchanteur breton, ou l'époux de quelque fée armoricaine. Toute sorte d'habit lui allait mal; la taille manquait à la dignité du costume, comme à la majesté de la gloire. Il était encore à cinquante-cinq ans d'une extrême vivacité ; il allait dans sa marche comme dans sa logique, tête baissée devant lui, c'était comme une course au clocher. Le soir, après le dîner, nous nous promenions tête-à-tête dans les bois ; les fourrés que nous parcourions lui rendaient le souvenir de ses landes bretonnes et des bords de l'Océan. Ce souvenir donnait à sa pensée un reflet de poésie et quelquefois des ailes lyriques. Un soir, je ne l'oublierai jamais, je le priai de m'expliquer les origines du pouvoir que Rousseau plaçait dans le peuple et qu'il faisait avec raison remonter jusqu'à Dieu. Il commença par de grandes circonvolutions et s'éleva graduellement, en rétrécissant les cercles de sa spirale : il remonta jusqu'au souverain être. Il me semblait voir un oiseau de grande envergure qui d'abord a quelque peine à s'enlever du sol. Mais, à mesure qu'il montait, il prenait de la vigueur et de l'agilité ; il s'élevait de raisonnement en raisonnement, comme de région en région. Son aile grandissait avec l'étendue. Quelles magnifiques évolutions il décrivait dans le ciel ! Avec quelle grâce il planait, comme en se jouant, dans l'infini ! Tout à coup, d'un vigoureux coup d'aile, le cygne s'élançait au-dessus des nuages, l'aigle disparaissait dans le soleil ; on ne le voyait plus, on l'entendait encore : ce n'était plus un langage, c'était un chant, un chant fati-

dique. Et ma pensée roulait éperdue dans les espaces, suspendue aux puissantes serres ou aux ailes harmonieuses de ce Platon de l'Armorique. . . . .

« Chaque soir, au retour de la promenade, à la clarté de la lampe, il nous lisait son travail du jour. De petits carrés de papier contenaient ces fragments, j'allais dire les strophes de ces préceptes lyriques. Combien ces ébauches, dans leur rudesse native, étaient plus vives, plus pittoresques, plus éloquentes ! « O peuple, disait-il, tu n'as pas le droit de « tremper ton doigt dans la mer et de verser sur ta langue « une seule goutte du sel dont Dieu remplit les gouffres de « l'Océan. » Depuis, en polissant ce premier jet, il l'a affaibli : car il était artiste, un artiste merveilleux, souverainement amoureux de la forme, et qui se délectait à ciseler la phrase qui devait contenir sa pensée, comme un vase de marbre ou d'airain. La simplicité mâle et pittoresque du style pittoresque lui semblait un plus difficile chef-d'œuvre que les plus magnifiques périodes oratoires de la chaire ou de la tribune. »

Pourquoi donc Lamennais, entouré d'auditeurs aussi enthousiastes, se déplaît-il dans ce séjour ? Il ne l'avouait pas, mais qui a suivi le grand homme dans son ancienne solitude de la Chesnaie ou de Malestroit, le devine. Il cherchait encore autour de lui, peut-être sans s'en rendre compte, au lieu de ces visages nouveaux, la douce et rêveuse physionomie de Gerbet, l'admiration filiale de Montalembert, la naïve contemplation de Maurice de Guérin, et, ne les trouvant plus, il se rabat sur le paysage pour excuser sa tristesse :

— Cette partie de la Brie, voisine de la Champagne crayeuse, dit-il, élevée et humide tout ensemble, triste, nue, est bien, à mon gré, l'un des pays les plus désagréables à habiter. Celui-ci, au contraire, me plaît assez.

Il parlait ainsi de la Bourgogne, où la baronne Champy l'avait attiré. Il écrit à M. de Vitrolles :

« Me voici donc en Bourgogne, mon bon ami ; j'ai vu jusqu'à ce jour que je n'y étais venu que pour garder le coin du feu et voir tomber la pluie ; mais depuis hier soir le

temps s'est remis au beau, et tout fait espérer que ce changement sera durable. Le pays ne manque pas d'agrément : ce sont des coteaux, des bois, des prés, et pas un cep de vigne. Nous sommes habituellement sept ou huit personnes, qui toutes se conviennent et ne se gênent en aucune façon ; chacun fait ce qu'il veut : liberté entière. J'ai renoncé, pendant mon séjour ici, à toute pensée de travail ; je ne songe qu'à me promener, à dormir et à prendre des forces : n'approuvez-vous pas ce projet-là ? Rappelez-vous un peu le mot de Montaigne : « Avez-vous su prendre du repos ? « Vous avez plus fait que si vous aviez pris des royaumes « et des villes. »

Mais, son attrait nouveau, cette « activité interne » dont il parlait et qui, dans la langue chrétienne, a nom le remords, ce remords contre lequel il avait besoin de s'étourdir, le ramenaient à Paris. C'est là que le vit M. de Loménie.

« Si votre étoile vous conduisait jamais dans un de ces hôtels tirés au cordeau qui forment la rue de Rivoli, écrivait ce dernier, et qu'il vous fût donné de vous trouver en face d'un petit homme perdu dans une vaste robe de chambre à carreaux bleus ; si vous voyiez ce personnage au corps frêle, au visage pâle et amaigri, empreint d'un cachet de souffrance et de résignation ; si vous le voyiez, troublé presque à votre aspect, levant de temps en temps sur vous un œil timide et voilé, parlant d'une voix si débile qu'elle arrive à peine à votre oreille, s'affaissant parfois sur lui-même comme plongé dans une méditation profonde, regardant en dedans, chaussant et déchaussant son soulier par manière de contenance ou puisant coups sur coups et à poignée dans une large tabatière, vous auriez quelque peine à reconnaître sous cette enveloppe chétive un des plus grands agitateurs de notre époque, un prêtre qui remue les masses sans autre levier que sa plume, sans autre point d'appui que son âme ardente, et dont les pages semées par le monde soulèvent autant d'orages que jadis les bulles fulminantes de Grégoire VII, les thèses factieuses de Luther ou de nos jours les harangues échevelées d'O'Connell. »

Il y fut relancé par George Sand, Listz et Charles Didier, avec qui il lia partie, au grand dépit de Béranger, qui, persistant, comme il disait, à voir en lui « le plus illustre prêtre de l'Europe », faisait tout au monde pour le retirer de cette compagnie. Mais Lamennais était dévoré du besoin de communiquer sa pensée au public. Les entraîneurs, qui le savaient, fondèrent tout exprès pour lui un journal, *le Monde*, où il publia sa *Politique à l'usage des peuples*, une série où, à côté de vieilles thèses demeurées chères à son souvenir, comme l'abolition du monopole universitaire, il en soutint d'autres plus contestables, que les socialistes contemporains essaient de raviver, comme la liberté des coalitions et la lutte contre le capital.

Le *Monde* ne réussit pas. L'attention du public était ailleurs et, selon le mot célèbre, « la France s'ennuyait ». On était en 1840, en pleine réaction contre Thiers et en plein triomphe de la politique philippiste de « la paix à tout prix ».

Pour saisir l'opinion et l'occuper, rien ne serait meilleur qu'un procès retentissant. Le gouvernement fut assez maladroit pour en offrir l'occasion à Lamennais, qui ne demandait que cela.

Son neveu, Ange Blaize, venait d'être arrêté et jeté en prison comme membre d'un comité électoral.

— On l'accuse du délit d'association réformiste, écrivit Lamennais à M. de Vitrolles. Quant au fait, il est vrai, c'est-à-dire qu'il s'est occupé activement, comme moi et comme tant d'autres, de la réforme électorale. Ne suis-je pas membre d'un comité, de deux même, publiquement constitués pour ce but et dans lesquels figurent MM. Laffitte, Dupont (de l'Eure), Arago, Martin (de Strasbourg) et plus de soixante personnes dont les noms ont été imprimés ? On ne nous dit rien à nous, mais on espère avoir meilleur marché de jeunes gens qu'on croit sans défense. Nous verrons cela. Quant à moi, je suis las de cette infâme tyrannie, et, dût-elle me jeter à mon tour dans les cachots, parmi les voleurs, je ne me tairai pas, je le jure !...

L'occasion était trouvée, le ministère venait de la lui ap-

porter maladroitement sur un plateau, en public ; Lamennais la prit en trépignant de joie.

Le 30 octobre 1840 paraissait chez Pagnerre, sous le titre : *Le Pays et le Gouvernement*, une brochure batailleuse, provocante, révolutionnaire, avec cette épigraphe à la Tacite : « Il n'y eut plus dans la ville que deux sortes de gens : ceux qui souffraient la servitude et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, cherchaient à la faire souffrir... Les peuples voisins ne trouvèrent de résistance nulle part. »

Le public avide de scandale se jeta dessus cette proie, et l'édition fut enlevée. Comme l'auteur s'y attendait, la presse salariée, le *Journal des Débats* en tête, réclama des poursuites. Le 10 novembre, la chambre des mises en accusation renvoyait Lamennais et Pagnerre devant la cour d'assises. Auteur et éditeur étaient accusés :

1° D'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi ;

2° D'attaques contre le respect dû aux lois ;

3° De provocations à la haine entre les diverses classes de la société ;

4° D'apologie de faits qualifiés crimes et délits par la loi.

Les prévenus se laissèrent d'abord condamner par défaut chacun en deux ans de prison et cinq mille francs d'amende.

Aussitôt l'agitation fut extrême. Les étudiants et les ouvriers de Paris vinrent en députations féliciter l'accusé, et, de Londres, au nom des ouvriers qui l'entouraient, Mazzini lui écrivait :

— Vous avez senti que la vie de Dieu, intelligence et amour, n'était plus là ; que, pour trouver l'inspiration des choses futures et le dévouement pour les accomplir, il fallait descendre aux entrailles de la société, au sein de ce peuple d'où le Christ est sorti et pour lequel il est mort, et vous êtes venu au milieu de nous. Restez-y toujours. Dieu et le peuple ne vous trahiront pas. Le peuple vous donnera son amour en échange de la sainte parole que vous lui prêchez. Et Dieu répandra sur votre vie et sur votre mort la béné-

diction des grandes espérances et de ce calme prophétique qu'ignorent les méchants qui vous persécutent.

Cette langue, mêlée de mysticisme et de rébellion, était bien dans la note du Lamennais sorti des rangs ; elle le ravit d'aise.

— J'ai vu l'Italie, répondit-il au grand révolutionnaire ultramontain, et je n'ai pu la voir sans l'aimer, sans croire qu'un grand avenir lui était réservé, et que, dans la transformation prochaine, elle aurait de hautes fonctions à remplir. Qu'elle s'y prépare par un travail actif et profond sur elle-même ; que, dans une pensée d'unité parfaite, elle se dégage de ses mille entraves, notamment de celle qui tient l'esprit pour mieux lier le corps, des préjugés de lieu et des funestes jalousies nationales ; n'êtes-vous pas frères ? Qu'elle secoue la torpeur de son inertie ; que, prenant confiance en elle-même, elle s'exerce aux saints dévouements, à la pratique laborieuse du devoir ; qu'elle se fasse des mœurs pures et fortes. Alors, maîtresse d'elle-même et invincible désormais, elle cessera de lever la tête pour chercher hors d'elle à l'horizon le point d'où le salut doit lui venir. Son salut, ce sera sa foi même, et la résolution inébranlable de chacun de ses enfants de mourir, s'il le faut, pour elle. Gloire aux confesseurs, aux martyrs !

Arrivé à ce diapason, Lamennais devait brûler d'envie de comparaître devant les juges, chargés de le transformer en martyr. L'affaire revint devant le jury de la Seine le 27 décembre 1840.

L'avocat général servit à souhait les besoins de la cause. Impossible d'imaginer un réquisitoire plus maladroit. Le *National* n'eut garde de laisser tomber cette lourde maladresse.

« L'éloquence de M. Pontarrieu, dit-il, est de celles qui révoltent les hommes de sens et de goût. Il est bien facile de faire pendant trois heures de la personnalité violente contre un prévenu ; M. Pontarrieu y gagnera de l'avancement peut-être ; mais il ne songe pas que tout esprit libre, vivant même en dehors de nos luttes politiques, s'indigne à la pensée qu'un jeune homme de l'étoffe de M. Pontarrieu

peut se permettre impunément d'insulter l'homme qui s'appelle Lamennais. Et nous aussi, nous admettons l'égalité devant la loi ; nous comprenons même que le pouvoir ait fait tous ses efforts pour faire condamner le livre de l'illustre écrivain. Ce que nous ne comprenons pas, c'est l'insolence de la médiocrité envers le génie. »

Lamennais se leva et lut la déclaration suivante :

« Il existe dans notre société des souffrances nombreuses et profondes. Qui en doute ? C'est un fait avoué universellement, et universellement aussi les esprits s'occupent de chercher un remède à ce mal effrayant qui travaille plus ou moins toutes les nations européennes. La grande révolution, dont la France en 89 a donné le signal, est loin d'avoir encore produit tous ses fruits, et c'est même à peine si l'on commence à bien comprendre que le principal doit être et sera certainement l'amélioration du sort du peuple. Que l'on se divise de bonne foi sur les moyens de réaliser cette amélioration nécessaire, on ne saurait s'en étonner ; je n'ai point à examiner ici les systèmes divers qu'a fait naître une question qui se représentera désormais sans cesse jusqu'à ce qu'elle ait été définitivement résolue ; je pense, quant à moi, qu'ils ont tous, même le plus faux, un droit égal à l'examen, lorsqu'ils sont proposés sincèrement, et que, renaissant toujours, ils ne disparaîtront, tant qu'on n'y opposera que des réfutations judiciaires, que devant le jugement souverain de la raison publique. »

Ce déplacement de la cause, qui substituait la question sociale à la question politique seule en jeu, ne manquait pas d'habileté. Mais quelle différence d'attitude avec le procès de 1828, où la France entière acclamait l'accusé, et le procès de l'école libre, où Montalembert grandissait encore son illustre maître !

Le jury condamna Lamennais à un an de prison et deux mille francs d'amende. Pagnerre fut acquitté.

Quelques journaux ministériels, ayant insinué qu'on pourrait bien gracier le condamné, lui fournirent le moyen facile de se draper dans le stoïcisme d'un refus dédaigneux. L'une de ces feuilles malhabiles, ayant dit que l'on avait re-

marqué l'abattement de l'accusé à l'audience, s'attira cette réplique :

— On a pu remarquer sur ma figure des traces de la fatigue que j'ai dû éprouver d'une séance de douze heures; mais c'est là tout. Lorsqu'on est frappé pour avoir eu le sentiment profond des dangers et l'abaissement de son pays blessé dans son honneur, menacé dans son existence ; pour avoir compati du fond de l'âme aux souffrances de ceux que la société délaisse dans leur détresse et avoir réclamé la justice à laquelle ils ont droit, on n'est pas triste, monsieur, on est fier !

Pour achever de le griser, tous les comités radicaux de Paris se relayèrent chez le condamné et l'enivrèrent de leur encens.

III

A Sainte-Pélagie, au plus haut de la prison, sous les toits, dans une assez grande pièce basse, sorte de cachot aérien, Lamennais a passé l'année 1841 tout entière, la soixante et unième de son âge.

« J'ai une chambre assez vaste, écrivait-il à M. Marion, puisque j'y peux faire neuf pas par la diagonale. Elle est éclairée par des impostes de 10 pouces de hauteur, qui lui donnent, à cause de leur élévation et des barreaux de fer qui la ferment au dehors, une agréable apparence de cave. Ils laissent cependant passer quelques rayons de soleil en cette saison où il est bas. J'ai deux expositions, l'une à l'est, l'autre au sud, et comme je suis juché sous le toit, en grimpant sur une chaise, je découvre un horizon fort étendu ; debout sur le carrelage, je touche le plafond, non pas avec la main, mais avec le poignet. Un petit poêle que j'ai fait poser me donne assez de chaleur. Il y a une cour étroite où je pourrais aller avec les autres à certaines heures, mais je n'y vais point, et je n'irai jamais ; j'aime mieux rester dans mon donjon, et pour plus d'une cause. On accorde assez facilement la permission de venir m'y voir. Quant aux lettres, celles que l'on m'adresse par la poste

sont d'abord portées à la police ; sur quoi j'ai déclaré que, ne voulant pas donner la main à une aussi infâme pratique, je n'en recevrais aucune, quelle qu'elle fût... Vers neuf heures, je fais mon café ; quatre heures après, je mange un petit morceau de pain et de beurre ; à six heures, on m'envoie d'un restaurant voisin les deux plats de mon dîner. La journée se passe sans ennui, car on ne s'ennuie pas quand on a des livres... Mais, pourrai-je travailler ? Je n'en sais rien encore. »

Il y avait un travail tout indiqué pour lui, celui-là même dont la grâce de Dieu mettait le moyen à sa disposition dans cette retraite qui pouvait être si salutaire : descendre dans son âme et revoir sa vie ! Au lieu de cela, il cherche à s'étourdir par un travail impersonnel. Puis, comme ce labeur, dont nous parlerons bientôt, l'exposait à des réflexions qu'il redoutait, il revint à son moyen ordinaire de distraction contre l'importunité du remords, le socialisme tapageur que les étudiants du Quartier Latin venaient lui rappeler, en agitant leurs bérets et en poussant leurs hourrahs classiques sous les fenêtres de sa prison.

On lui reprochait de n'avoir point encore défini « le Peuple ». Il voulut répondre à ce reproche, en écrivant *Du Passé et de l'Avenir du Peuple*, une brochure, écrite de ce ton mystique qui exaspérait Proudhon et annonçant, d'un accent prophétique, que l'on marchait « vers une ère nouvelle, où l'œil de l'homme verra ce qu'il n'a point encore vu, où son oreille entendra ce qu'elle n'a point entendu, organisation merveilleuse où les difficultés qu'a présentées sous tous les siècles l'antagonisme des intérêts se résoudront dans un immense et irrésistible mouvement d'universelle fraternité ! »

Un autre opuscule, *De l'esclavage moderne*, lui fournit le motif des mêmes déclamations, avec une conclusion qui tenait à ses croyances plus enracinées qu'il ne le soupçonnait lui-même :

— Prolétaires, hommes du peuple, y disait-il en conclusion, croyez donc, si vous voulez vivre, et votre foi vous sauvera !

Sur quoi, M. Spuller ne peut s'empêcher de dire, non sans quelque visible dépit : « Toute la politique, tout le socialisme de Lamennais se résument dans un sermon. » La constatation n'est pas pour nous déplaire.

A côté de ces brochures politico-mystiques, le prisonnier de Sainte-Pélagie songeait au grand ouvrage qui devait, pensaient ses amis, lui assurer une place hors ligne parmi les princes de la philosophie indépendante.

Cette indépendance — on voit ce qu'il faut entendre par ce mot — il la revendiqua tristement dans cette lettre de 1841 au *Semeur* où, à travers les affirmations et les insistances sur la prétendue paix dont il jouit, les âmes habituées à discerner les esprits perçoivent aisément le trouble qui se dissimule.

« Jusqu'à l'époque, dit-il, où Rome exigea de moi un acte qui, à tort ou à raison, blessait ma conscience, je m'étais appliqué avec le soin le plus attentif et la sincérité la plus parfaite à me renfermer dans les limites de la plus stricte orthodoxie, ne me permettant pas, en dehors de ces doctrines enseignées, aucun examen dont ces doctrines mêmes ne fussent le dernier critérium. Mais quand je me vis contraint de renoncer à ce dernier critérium ou à ce que ma conscience me représentait comme un devoir sacré, je dus, pour sortir de l'anxiété où me jetait cette opposition douloureuse, sonder les bases de l'autorité qui avait été ma règle jusque-là. Je le fis avec une bonne foi dont on ne m'ôtera pas le sentiment qui fait ma paix ; je le fis par écrit, et mon unique réponse aux attaques passionnées dont je n'ai cessé d'être l'objet depuis quatre ans, sera de publier les réflexions écrites pour moi seul originairement qui, avec celles qu'on peut lire déjà dans l'*Esquisse d'une philosophie*, ont déterminé mes convictions présentes. Que si des personnes d'une bonne foi égale à la mienne ne partagent pas ces convictions, quoi de plus simple ? Mais personne non plus n'a le droit de m'imposer les siennes... »

Sans doute pour l'encourager et le river dans cette voie de l'indépendance, George Sand imagina le personnage de son *Spiridion*, où l'abbé Hébronius, scandalisé des faiblesses

inhérentes à l'élément humain de la constitution divine de l'Eglise, au lieu d'y voir une preuve éloquente de la divinité de cette Eglise, y trouve un prétexte pour s'affranchir de ses lois.

« Trop éloigné de ces âmes vulgaires, osait y dire le chaste auteur de *Mathilde*, par la grandeur de sa nature pour pouvoir comprendre leurs faiblesses, il se prit pour elles d'un immense dédain, s'en détourna avec dégoût et dressa vers le ciel sa tête désormais solitaire. Mais comme l'aigle blessé qui monte au soleil avec le venin du reptile dans l'aile, il ne put, dans la hauteur de son isolement, se débarrasser des révoltantes images qui avaient surpris ses yeux. Il ne put bientôt plus séparer, malgré sa puissance d'abstraction, le catholicisme des catholiques. L'idée de la corruption et de la bassesse vint se mêler à toutes ses méditations philosophiques et s'attacher comme une lèpre honteuse à la religion. Cela l'amena, sans qu'il s'en aperçût, à considérer le catholicisme sous ses côtés les plus faibles, comme il l'avait jadis considéré sous les plus forts, et à en rechercher, malgré lui, les possibilités mauvaises. Avec le génie investigateur et la puissance d'analogie dont il était doué, il ne fut pas longtemps à la trouver. La liberté d'examen, qu'il avait autrefois dédaignée, rentra victorieusement dans son esprit. Obligé de lutter individuellement contre la doctrine infaillible, il cessa de nier l'autorité de la raison individuelle. Bientôt même il en fit un usage plus audacieux que tous ceux qui l'avaient proclamée. Il remonta de conséquence en conséquence à la révélation elle-même, et força de redescendre sur la terre cette religion qui voulait cacher sa tête dans les cieux. »

Sous des termes absolument inacceptables pour quiconque a la plus légère notion de la théologie, George Sand révélait un travail incontestablement vrai.

Il manquait à Lamennais de fortes études élémentaires et il avait pris d'un coup la théologie par ses sommets, sans s'inquiéter assez des prolégomènes. Les esprits judicieux le firent remarquer, même pour le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* et dans les articles les plus vigou-

reux de l'*Avenir*. Cette lacune va éclater dans l'ouvrage, dont il est temps de parler.

IV

L'*Esquisse d'une philosophie* fut, en réalité, le travail de toute la vie de son auteur. Il l'avait commencé à la Chesnaie, où il en lisait des fragments à ses disciples, en particulier à Lacordaire, qui leur trouva un relent d'hétérodoxie dont il se montra justement effarouché. Mais alors, l'ouvrage était intitulé *Esquisse d'une philosophie catholique*. Après son apostasie, il supprima l'épithète et introduisit dans l'exposé de ses systèmes une note encore plus accentuée d'hostilité à la saine dogmatique. Mais, ce travail avançait lentement et il fallait vivre.

« Je me suis décidé à finir ma *Philosophie*, écrit-il à M. Marion. Ce seraient trois volumes que je ne puis achever en moins de deux ou trois ans. Vu la nature de l'ouvrage, à la portée de peu d'esprits, je serai très heureux qu'un libraire consente à se charger d'une édition tirée à deux mille exemplaires. Le plus qu'il peut me donner est six francs par exemplaire, total douze mille francs. Je n'aurai donc pas gagné ma vie pendant ces deux ou trois années. Qu'une maladie survienne, que mes forces épuisées me contraignent au repos, je ne vois pour moi de ressources que l'hôpital. »

Le livre, commencé sous l'inspiration de la foi, quoique mal instruite, en s'achevant sous la dictée du rationalisme, devait offrir plus d'un contraste. Jules Simon le releva un peu vertement. « M. de Lamennais, écrivait-il dans la *Revue des Deux Mondes*, est un esprit d'élite, à qui rien de ce qui constitue essentiellement la philosophie n'est étranger, et qui, dans une situation moins équivoque, aurait pu se placer au premier rang dans la science. Mais qui ne voit, au premier coup d'œil, en lisant l'*Esquisse*, qu'elle a été conçue dans un point de vue catholique auquel il a fallu bon gré mal gré substituer ensuite la raison? Les amis de l'au-

teur vantent à tout propos la magnifique unité de sa vie, et nous sommes prêt à y souscrire s'il ne s'agit que de la constante sincérité de ses opinions; néanmoins, quand on démontrerait que les mêmes principes qui faisaient autrefois de M. de Lamennais un ultramontain et un absolutiste en font aujourd'hui un républicain et un incrédule, il ne sera jamais facile de faire admettre l'unité d'un système de philosophie qui va de saint Anselme à Jean-Jacques Rousseau et qui s'appuie sur le dogme de la Trinité pour arriver à la théorie du progrès indéfini. »

Là où il est vraiment inspiré, c'est quand il retrouve dans ses croyances d'autrefois, les accents et le sentiment qui demeuraient, quoi qu'il en dît, au fond de son âme. Nous voulons parler des vues sur l'esthétique chrétienne, où il se montre spiritualiste, religieux et croyant (1).

« De même, dit-il, que le beau réel est Dieu manifesté dans la nature qui lui sert de sanctuaire et de temple, de même le beau dans les arts a son origine dans le temple humain, c'est-à-dire dans la demeure que l'homme a élevée à Dieu. Le temple est l'expression de la divinité. En même temps qu'il représente Dieu, le temple représente aussi l'homme et l'idée que l'homme se fait de Dieu. »

Montalembert a exprimé, aussi bien et mieux que son ancien maître le symbolisme et l'esthétique de l'art chrétien dans le temple; mais là où Lamennais fut incomparable, c'est dans ce qu'il a écrit sur le plain-chant et sur l'orgue.

En vain le malheureux renégat affectait-il de ne plus se ressouvenir de son sacerdoce et de ses joies d'âme chré-

(1) M. Ferraz, dans son beau livre sur les philosophes du XIXe siècle, l'a fort justement fait remarquer : « La théorie de Lamennais, dans cet ouvrage où il traite de l'art, n'est pas irréprochable pour les vues d'ensemble. Mais, elle se distingue par la grâce des détails. Lamennais y fait, du temple chrétien, une description magnifique où le sentiment religieux qui l'avait jadis animé semble respirer encore. Il nous le montre enveloppant dans son ample sein toutes les formes de l'existence, depuis la plante jusqu'à l'homme, et donnant successivement naissance à tous les arts, à la sculpture, à la peinture, à la musique, à la danse, à la poésie, à l'éloquence elle-même qui parle du ciel, par la voix du prêtre, aux multitudes agenouillées. »

tienne. Quelques-uns, plus naïfs, comme Eloi Jourdain (1) qui en gémissait, disaient : « Hélas ! il n'a plus à lutter aujourd'hui ! La paix s'est faite en son âme. Il s'applaudit et se glorifie de cette tranquillité qui lui était inconnue autrefois, et il la regarde comme le signe heureux d'un état d'âme régulier et conforme aux desseins de Dieu sur lui. »

Quoi qu'en veuille conclure M. Spuller, Lamennais se vantait, quand il se disait heureux et en repos.

Quand on publiera la correspondance encore inédite de Montalembert avec son ancien maître, on en aura la preuve surabondante. Une foule de traits racontés par Lamartine et insérés déjà dans notre livre sur *Lamennais* en témoignent aussi éloquemment, pour quiconque a l'habitude d'écouter la voix mystérieuse des âmes, même orgueilleuses, égarées et obstinées. Mgr de Mazenod, qui aima jusqu'au bout avec une si touchante tendresse le chef d'école qu'il avait, seul dans l'épiscopat français à cette époque, accompagné de ses témoignages et de ses recommandations à Rome lors du trop fameux voyage des pèlerins de l'avenir en 1831, a consigné dans son *Journal* un trait nouveau.

Se trouvant à dîner chez une dame respectable qui l'avait toujours traité comme un fils, Lamennais s'entendit rappeler le beau temps où il était encore le digne enfant de la sainte Eglise. Puis, sa maternelle amie lui dit qu'il n'avait point perdu la foi, mais qu'il devait prier pour rentrer dans la voie droite. Lamennais ne répondait rien, mais les larmes ruisselaient sur ses joues. « Je n'ai donc pas tort, écrit ensuite Mgr de Mazenod, lorsque je soutiens que, malgré tous ses blasphèmes, il n'a pas pu déraciner la foi de son âme. »

M. de Pontmartin a parfaitement dépeint cet état d'âme, sur lequel les ennemis de l'Eglise tentent vainement de nous donner le change, on devine dans quel but de propagande acharnée à disputer à Notre-Seigneur Jésus-Christ les âmes qu'ils espèrent lui arracher par l'exemple d'un prêtre endurci dans son impénitence. « Bilieux, ombra-

(1) Plus connu sous son nom de lettres, Charles Sainte-Foi.



geux et irascible, écrit Armand de Pontmartin qui l'avait bien connu alors, l'abbé Féli devient, à chacun de ses pas sur l'abîme, plus taciturne et plus sinistre. En vain, semblable aux poltrons, pour se rassurer, écrit-il que ses nouvelles convictions lui donnent plus de paix et de bonheur qu'il n'en goûta jamais en aucun temps de sa vie. — Il s'inflige à lui-même, à tout instant, les plus inflexibles démentis. Son visage jaune et ridé porte le deuil de ses croyances et refuse de se parer de ses mensonges. Sa conscience le met à l'index comme le Saint-Siège : le sceau de la réprobation s'incruste peu à peu sur ce large front qu'illuminaient autrefois les clartés célestes de l'apologétique chrétienne. Ce n'est plus un homme, c'est un anathème qui marche ; son attitude méfiante, son air farouche, serrent le cœur ; il repousse les témoignages d'admiration et de sympathie : il semble constamment redouter une allusion à ce qu'il a été, à ce qu'il n'est plus ; les louanges lui font l'effet d'un reproche, parce qu'il se demande avec angoisse si elles s'adressent au Lamennais de l'*Essai sur l'indifférence* ou au Lamennais des *Affaires de Rome*. Il ne veut qu'on lui parle, ni de son passé qui le condamne, ni de son présent qui l'importune, ni de son avenir qui l'épouvante. Il cherche dans les combinaisons mécaniques d'une partie d'échecs un moyen de ne rien dire, de ne rien entendre, de ne pas penser, de tout oublier. Son abord est si glacial et si lugubre, qu'il décourage l'amitié et qu'on finit par l'éviter au lieu de le plaindre. Les rares compagnons de ses belles années, qui ne consentent pas à le délaisser absolument, ne savent plus si, pour persister à le revoir de loin en loin, ils ont à surmonter la répugnance que soulève le renégat ou l'effroi qu'inspire le désespoir... »

Pour essayer de donner le change, il affectait de descendre, de rouler dans l'abîme de la négation, ou (pour employer une expression dont nous avons démontré longuement dans notre livre l'atroce vérité, contrairement à l'affirmation de M. Spuller voulant nous faire croire que Lamennais n'a pas changé) de passer du radicalisme de l'affirmation au radicalisme de la négation.

On l'entendit proférer un jour ce démenti à ses anciennes démonstrations :

— Il y a des miracles, quand on y croit; ils disparaissent, quand on n'y croit plus.

Il en vint à nier la chute originelle, les sacrements, l'ordre surnaturel tout entier, qu'il accusa d'être la source de toute erreur et de toute obscurité.

— Enfin, s'écriait Lerminier sans dissimuler son épouvante, tout a disparu, et dans cette âme il n'y a plus que des ruines, il n'y a plus qu'un vide immense.

Lerminier se trompait, comme se trompe M. Spuller. La charité et peut-être l'espérance aussi avaient disparu et fait place à la haine et au désespoir. Mais la foi restait, cette foi dont il a été dit, en parlant des anges réprouvés, *credunt et contremiscunt !* (1)

Sous l'impression de ce double sentiment, il s'oublia au point de publier le livre que M. Spuller lui-même s'est vu obligé de stigmatiser. « Il manqua à ce qu'il se devait à lui-même, en publiant un livre bizarre, obscur, d'une facture pénible, d'une lecture fastidieuse, qui ne pouvait que troubler les esprits sans servir sa cause : c'est le lourd, étrange et presque incompréhensible pamphlet qui s'appelle *Amschaspands et Darvands.* Les admirateurs de l'écrivain furent déroutés et ses ennemis triomphèrent. Ce fut à qui dirait qu'il était désormais sans génie, comme il était sans foi. Sous le voile transparent d'une lutte des bons génies (Amschaspands) contre les mauvais (Darvands), à la faveur d'une fiction qui n'est même pas poétique, ce livre offre une satire violente, souvent injuste, toujours exagérée, des hommes et des choses du règne de Louis-Philippe. Il

(1) Le petit-fils de M. Laurentie vient de publier dans les *Souvenirs inédits* de son grand-père, une foule d'anecdotes qui démontrent avec surabondance le désarroi absolu où en était arrivé l'esprit toujours un peu ondoyant et aventureux de Lamennais. Ce livre, du plus haut intérêt pour l'histoire politique et religieuse de notre temps (Paris, Bloud et Barral), vient fort à propos, comme l'a justement remarqué M. Eugène Veuillot dans l'*Univers*, pour fournir une réplique indirecte, mais irréfutable, aux conclusions de M. Spuller.

y eut un véritable cri d'indignation contre certains portraits des principaux personnages d'alors, et particulièrement contre celui de M. Guizot. Il est en effet difficile de pousser plus loin et avec plus de vigueur les traits de la haine la plus noire. L'énergie de ces peintures d'une horrible et grimaçante laideur n'en fait que ressortir davantage l'atroce injustice... »

Une Voix de prison, où Lamennais, à côté de déclamations antisociales, recueille quelques-uns des jolis petits poèmes dont il égayait et charmait autrefois ses enfants et ses disciples à la Chesnaie, précéda *les Evangiles*, un livre étrange où, à côté de traductions finement ciselées, s'étalent des réflexions qui défigurent l'adorable physionomie du bon Maître.

Un des amis de l'auteur, à qui Lamennais avait envoyé ce livre en lui disant : « Vous ne serez pas obligé de le lire », M. Marion, demeuré croyant et inconsolable de l'apostasie du grand homme, lui écrivit de Saint-Malo :

— Je ne reconnais plus dans le Christ, tel que votre livre le représente, le Jésus-Christ auteur de notre religion : c'est un nouvel être, une transformation complète.

L'abbé Jean-Marie, le frère désolé du renégat, lut aussi cette œuvre malsaine et la caractérisa à sa façon vive et tranchée :

— Concevez-vous, écrit-il au même M. Marion, qu'un homme qui ne se croit pas fou vienne, au bout de dix-huit cents ans, donner à la divine parole une interprétation à laquelle oncques ne songea *un seul* chrétien depuis l'origine du christianisme? En vérité, ce pauvre Féli extravague ; il n'y a pas d'autre mot. O mon Dieu, quelle pitié !

V

Pie IX venait de monter sur le siège de Pierre, y apportant toutes les aspirations qui devaient, ce semble, plaire à Lamennais. Et, de fait, au début, il fut plutôt sympathique.

— Nous verrons, écrivit-il au baron de Vitrolles, jusqu'où le nouveau pape poussera cette vertu qui sera mise chez lui à plus d'une épreuve. Il aura fort à faire entre l'Autriche et les autres puissances, entre les puissances et ses sujets, dont l'irritation croît chaque jour. Il me semble impossible qu'il ne fasse pas quelques concessions. Mais comme forcément elles seront insignifiantes, elles n'apaiseront point le mécontentement, et, trois mois après, la guerre recommencera. Il faut que le vieux monde s'en aille, et il s'en va de fait.

Le grand pape avait le cœur trop grand pour ne pas tenter un effort auprès du malheureux égaré, aigri par des contradictions souvent violentes. Il lui fit écrire par le P. Ventura, un ancien ami du prodigue :

« J'ai aussi une ambassade à vous faire : c'est de la part de l'ange que le ciel nous a envoyé, de Pie IX que j'ai vu ce matin. Il m'a chargé de vous dire « qu'il vous bénit et « vous attend pour vous embrasser ». C'est le pasteur qui cherche sa brebis, c'est le père qui va à la recherche de son enfant. Aussi je ne désespère pas de vous voir revenir à l'ancien drapeau, pour travailler ensemble, comme nous l'avons déjà fait, à la gloire de la religion et au bonheur de la pauvre humanité. »

Le moine théatin ajoutait à sa lettre le portrait du nouveau pape.

Lamennais, qui jugeait alors sévèrement les amis massés autour de lui depuis sa défection, dut avoir un moment d'émotion, au son des voix miséricordieuses que la grâce du ciel mettait sur sa route dernière. Mais le mauvais esprit l'emporta et il répondit au P. Ventura :

« Je n'ai jamais douté un seul instant de vos sentiments à mon égard; vous ne pouvez douter non plus de ceux que je vous ai voués depuis si longtemps et qui ne s'éteindront qu'avec moi. Mais, toujours unis par le cœur, nous avons cessé de l'être complètement par les convictions de l'esprit. Celles que vous savez être les miennes — et que vous ne pouvez partager, je le comprends, — sont mon être même, ma foi, ma conscience, et j'y trouve plus de bonheur que

je n'en goûtai jamais en aucun temps de ma vie. Elles me consolent des maux présents par l'espérance, certaine à mes yeux, de l'avenir, digne de lui, de sa puissance et de sa bonté, que Dieu prépare au monde. Il s'agite et se transforme sous sa main. Nous assistons à une grande mort et à une grande naissance : seulement, nous voyons la tombe et le berceau est encore voilé.

« Je prie de tout mon cœur Celui qui dispose souverainement des choses humaines de bénir les desseins qu'il inspire lui-même au pontife vénérable dont les peuples, en ce moment, encouragent les efforts par leurs acclamations unanimes. La mission que la Providence a confiée à son zèle est immense. Il ne marchera point en arrière; il marchera jusqu'au bout avec fermeté dans la route glorieuse ouverte devant lui. Veuillez mettre à ses pieds mes vœux et mes respects. »

On sent à travers ces lignes l'impatience de l'homme qui, convié à songer aux besoins de son âme et de son éternité, s'efforce de ramener sur la vie présente, si dure cependant pour lui quoi qu'il en dise, des préoccupations toutes terrestres, plus faciles à envisager de face que les vérités d'outre-tombe.

1848 d'ailleurs vint bientôt lui offrir cette ressource de la distraction pour y échapper.

— Si nous faisions un journal! s'écria-t-il aussitôt.

Et, rêvant du rôle de Sieyès, il songea à devenir le législateur du peuple français. Le journal pour cela fut intitulé *le Peuple constituant*. Malgré le prestige du nom, malgré le talent du rédacteur, malgré tout, *le Peuple constituant* n'eut ni l'éclat ni le succès de *l'Avenir*.

Stern l'a observé avec quelque vérité. « L'illustre vieillard, dit-il dans son *Histoire de la Révolution de 1848*, sorti brusquement de sa retraite, au bruit du tocsin, apportait dans la lutte quotidienne du journalisme, où l'avaient jeté la fougue de son caractère et l'ardeur du sang breton, des habitudes de style d'une majesté toute philosophique. Sa diction superbe et son accent sacerdotal ne transmettaient point à ses lecteurs la fièvre révolutionnaire dont

son âme était tourmentée. S'il pensait souvent comme Danton, il parlait toujours comme Bossuet. Quand la passion le voulait faire journaliste, la forte discipline de son esprit le contraignait à rester père de l'Eglise; le peuple, qui ne connaît pas les contradictions du génie, demeurait insensible à une éloquence dont le caractère était opposé à l'inspiration, et qui n'empruntait rien ni au temps ni à la circonstance. »

Il ne réussit pas mieux comme député que comme journaliste. La grâce de Dieu se manifeste par l'épreuve, féconde et favorable aux réflexions sérieuses. Mais Dieu, pour la lui ménager, n'eut qu'à laisser l'homme à la pente de ses défauts. M. Spuller l'a loyalement reconnu, dans une page que nous lui empruntons volontiers, parce qu'elle est vraie :

« Il entra dans l'Assemblée constituante, le 4 mai 1848, comme représentant du peuple élu par le département de la Seine, comme le fut son vieil ami Béranger. Il prit place sur les gradins de l'extrême gauche, au-dessous et non loin de son ancien disciple, l'abbé Lacordaire, devenu moine et restaurateur en France de l'ordre de Saint-Dominique, que l'on apercevait au sommet de la montagne, avec sa tête rasée, son froc blanc et son manteau noir. Lamennais, vêtu de sa longue redingote noire, dernier vestige de la soutane du prêtre, frappait tous ceux qui le contemplaient par la maigreur ascétique de son visage, la profondeur de son regard, l'air de tristesse et de souffrance répandu sur toute sa personne.

« Quelques jours après l'ouverture des travaux de l'Assemblée, Béranger donna sa démission et se retira. Lamennais aurait bien fait de l'imiter. Sa place n'était pas dans les assemblées politiques, où il ne pouvait rendre aucun service. La faiblesse de ses moyens physiques ne lui permettait pas d'aborder la tribune, et il ne devait pas tarder à se convaincre que, dans les commissions, il ne serait pas plus écouté. Quelques efforts que l'on fasse, souvent il arrive, dans la vie parlementaire, que, même avec des talents, du zèle et une application soutenue, l'on ne réussit à s'y faire remarquer et à y conquérir de l'autorité qu'au bout de

longues années. Lamennais était une des gloires du parti : il n'avait point à débuter. Mais les assemblées sont ainsi faites que rien ne compte à leurs yeux de ce qui se fait en dehors d'elles. Quand on procéda à l'élection pu comité de Constitution, Lamennais fut élu des premiers, comme par acclamation. Le comité constitué, Lamennais y porta un projet et demanda à le faire connaître sommairement : c'est à peine s'il fut écouté. Voyant ses idées et le plan qu'il avait tracé accueillis avec tiédeur, il les retira et n'en parla plus : c'est à peine s'il revint, dans le comité, prendre part à la discussion des autres projets. Si théoricien, et même des plus absolus, que fût Lamennais, aucun rôle ne convenait moins, dans la vie publique, que celui de législateur, à cet esprit étranger aux thèses et aux discussions de droit public comme aux applications journalières et pratiques de la politique courante. Son projet de constitution était tout ce qu'il y avait de plus disparate, de moins mûri, de plus dangereux pour la République. Lamennais croyait, avec une naïveté d'enfant, que la République n'avait été établie et proclamée que pour appliquer ses idées les plus anciennes et les plus chères, la liberté d'enseignement et d'association, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'abolition du budget des cultes. Aux idées radicales et socialistes il faisait une large concession, en demandant l'impôt propressif. Enfin, qui pourrait s'étonner que le théoricien absolu de la souveraineté collective, fondée sur la souveraineté de la raison individuelle, réclamât l'élection du président de la République par le peuple tout entier, avec le droit pour l'Exécutif de nommer et de révoquer les ministres, en dehors de l'Assemblée ? Dans cette Constitution, il y avait donc plus d'erreurs et de périls que dans aucune autre, et il n'y a point à regretter que son auteur ne se soit pas trouvé en situation de la faire prévaloir. »

Il se donna le tort de résister impérieusement aux représentations que lui firent ses amis les plus fidèles et s'obstina à rester, au lieu de reconnaître, comme Béranger et comme Lacordaire, qu'il n'y avait pour lui rien à faire dans une assemblée réfractaire à toutes ses idées.

Lorsque les insurrections et les barricades commencèrent, il se rangea du côté des insurgés (1). Le rétablissement du cautionnement pour les journaux ne tarda pas à le rejeter dans le silence des vaincus. Il y entra, après un adieu retentissant, qui fut vendu à quatre cent mille exemplaires. Ce devait être son dernier succès de publiciste.

« Le *Peuple constituant*, y disait-il, a commencé avec la République, il finit avec la République ; car ce que nous voyons, ce n'est pas, certes, la République, ce n'est même rien qui ait un nom. Paris en état de siège, livré au pouvoir militaire livré, lui-même à une faction qui en fait un instrument ; les cachots et les forts de Louis-Philippe, encombrés de 14,000 prisonniers, à la suite d'une affreuse boucherie organisée par des conspirateurs dynastiques devenus, le lendemain, tout-puissants ; des transportations sans jugement, des proscriptions telles que 93 n'en fournit pas d'exemple ; des lois attentatoires au droit de réunion, détruit de fait ; l'esclavage et la ruine de la presse par l'application monstrueuse de la législation monarchique remise en vigueur ; la garde nationale désarmée en partie ; le peuple décimé et refoulé dans sa misère, plus profonde qu'elle ne fut jamais ; non, encore une fois, non certes, ce n'est pas la République, mais, autour de sa tombe sanglante, les saturnales de la réaction.

« Les hommes qui se sont faits ses ministres, ses serviteurs dévoués, ne tarderont pas à recueillir la récompense qu'elle leur destine et qu'ils n'ont que trop méritée. Chassés avec mépris, courbés sous la honte, maudits dans l'avenir, ils s'en iront rejoindre les traîtres de tous les siècles dans le charnier où pourrissent les âmes cadavéreuses, les consciences mortes.

« Quant à nous, soldats de la presse, dévoués à la défense

(1) Son neveu, Ange Blaize, ayant combattu contre les insurgés et s'étant même fait grièvement blesser, jamais Lamennais ne voulut le revoir, pas même à ses derniers moments, malgré la tendre affection qu'il lui portait dès sa plus tendre enfance, et dont il ne cessa de prodiguer les marques à sa famille (Spuller, *Lamennais*, p. 334).

des libertés de la patrie, on nous traite comme le peuple, on nous désarme. Depuis quelque temps, notre feuille, enlevée des mains des porteurs, était déchirée, brûlée sur la voie publique. Un de nos vendeurs a même été emprisonné à Rouen, et le journal saisi sans autre formalité. L'intention était claire : on voulait à tout prix nous réduire au silence. On y a réussi par le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler. Nous ne sommes pas assez riches. Silence au pauvre ! »

VI

Pour me reposer du livre qui a provoqué ces lignes, je viens de relire le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, cette passion de notre jeunesse, qui, lorsqu'elle s'offrit pour la première fois à l'admiration haletante du public français, révéla un incomparable vengeur de la vérité et investit en un seul jour, suivant la remarque de Lacordaire, M. de Lamennais de la puissance de Bossuet.

Le volume, en réveillant mes plus chers souvenirs, emplissait mon âme d'une joie intime, quand tout à coup un alinéa que je n'avais jamais remarqué autrefois vint frapper douloureusement mon attention. On dirait que l'auteur y a prophétisé de lui-même :

« Il n'est que trop vrai, dit-il, qu'on peut, à force de persévérance et de travail, parvenir à corrompre assez la raison pour se rendre presque impossible le retour à la religion au lit de mort. Le doute, d'abord volontaire, s'enracine dans l'âme, y croît, s'y affermit et n'en peut plus être arraché qu'après de longs efforts. Il n'est point alors de plus grand prodige de la puissance divine que les conversions soudaines ; et il ne faut rien moins, pour les opérer, qu'une suspension des lois de la nature morale. Ne pas croire quand on voudrait croire, quand on en sent l'avantage et le besoin, est la punition de n'avoir pas cru, par une résistance criminelle de la volonté, lorsque la raison nous entraînait de tout son poids vers la vérité manifeste. L'en-

tendement perverti se refusant à toute conviction, il ne reste pour unique doctrine que le scepticisme absolu » (1).

Hélas ! hélas ! il écrivait son histoire en traçant ces lignes destinées, dans sa pensée, à inspirer un juste effroi aux âmes honnêtes mais légères qui s'amusent comme d'un jouet avec la lumière, pour en éparpiller les rayons.

Comme dernier labeur, il s'acharna à rendre, dans une langue concise et énergique, l'intraduisible vigueur du Dante.

Le Dante l'attirait ; il croyait même trouver en ce génie si profondément croyant et si admirablement instruit aux plus pures sources de la théologie scholastique, que son traducteur ignorait, un précurseur. Il décrit avec complaisance le profil dantesque, comme s'il ciselait le sien propre.

« Ainsi vécut, écrit-il, dans la souffrance et la pauvreté et mourut dans l'exil celui dont le nom ne devait jamais mourir. Sa destinée rappelle la destinée d'Homère, du Tasse, de Camoëns, de Milton. Ce n'est pas gratuitement que le génie est accordé à l'homme, et à voir ce qu'il faut le payer, qui se sentirait l'âme assez forte pour accepter ce don formidable, et ne dirait pas comme le Christ : *Transeat a me !* On parle de gloire ; mais lequel d'entre ces hommes a su qu'il jouirait de cette gloire, qu'elle projetterait ses rayons sur la fosse où il descendait plein d'angoisses ? Le vulgaire cherche à cette angoisse une je ne sais quelle secrète compensation dans les stériles joies de l'orgueil satisfait. Il ignore que plus s'élèvent ces grandes âmes, plus elles doutent d'elles-mêmes, plus elles se sentent loin du splendide exemplaire qu'elles contemplent et qu'elles ne reproduiront jamais. Elles sont, elles aussi, des victimes saintes de l'humanité dont le progrès, à divers degrés, est attaché à leur sacrifice. Une voix interne, puissante, irrésistible, leur crie : « Va ! » et elles vont ; « Monte au Cal« vaire » et elles montent. »

(1) *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, tome Ier, 2e partie, chapitre II.



C'est en traduisant l'épisode de Capaneo que se passa l'incident peut-être le plus effrayant des dernières années de la vie du malheureux prêtre dévoyé. Il en était à ce vers célèbre :

E me saetti di tutta sua forza
Non ne potrebbe aver vendetta allegra (1) !

A ce dernier vers, m'a raconté le secrétaire d'alors, devenu un de nos plus brillants académiciens, Lamennais bondit de sa chaise, et sa physionomie s'éclaira d'un feu sinistre. Le jeune secrétaire fut épouvanté : « Qu'avez-vous donc ? » fit-il. Puis, réfléchissant à la pensée exprimée par cette *vendetta allegra*, il ajoute : « Serait-ce parce que vous vous reconnaissez là ? » Lamennais le regarda fixement, l'œil étincelant, et laissa échapper un « oui ! » dont son interlocuteur ne parle jamais sans frisson.

C'est dans ces sentiments qu'il écrivit ses dernières volontés :

« Je veux être enterré au milieu des pauvres et comme le sont les pauvres. On ne mettra rien sur ma fosse, pas même une simple pierre.

« Mon corps sera porté directement au cimetière, sans être présenté à aucune église.

« On n'enverra pas de lettres de faire part.

« Je défends très expressément que l'on appose les scellés chez moi.

« Paris, ce 16 janvier 1854.

« F. LAMENNAIS.

« Je déclare qu'il est de ma volonté expresse que mon ami M. Barbet reste seul uniquement chargé de la surveillance, de l'administration de toute ma maison et de mes intérêts, y compris les visites. »

Y compris les visites !... Il prenait ses précautions contre

(1) Quand il épuiserait ses forces à me percer de ses flèches, il ne pourra jamais avoir de moi la joie de s'être vengé.

la visite du prêtre, cette visite dont il avait essayé de ricaner en écrivant en 1845 à M. de Vitrolles :

« J'ai vu ces jours derniers M. de Chateaubriand et je l'ai trouvé changé, fatigué. Je ne fis qu'entrer et sortir sans m'asseoir, parce qu'il était lui-même debout avec un gros curé à face pleine et large qui s'occupait, je crois, en ce moment, des soins de son état, près de l'auteur du *Génie du christianisme* que sa femme tient à mettre en règle. Ces choses-là me font toujours un singulier effet à moi, homme ou diable tout d'une pièce, et qui n'entends rien aux politiques si persévérantes, à cette diplomatie de la tombe, comme vous voudrez. »

Je ne recommencerai pas le récit de la fin lamentable du Tertullien obstiné. M. Spuller a reproduit à peu près tout le détail que mes lecteurs connaissaient.

Un détail lui a échappé, comme il m'avait échappé à moi-même, dans le récit qui termine mon livre sur le fondateur de l'école menaisienne. Je ne l'ai eu que l'année dernière, en recevant de M. de Guitaut une longue lettre où il était mêlé à d'autres souvenirs pleins d'intérêt sur les hommes et les choses de cette grande école :

« Je me rappelle très bien que, quelque temps après la mort de M. de Lamennais, l'abbé Combalot avait entendu raconter à Mme Blaize, sa nièce, qu'au moment où la vie était à peu près éteinte chez lui, où il était sans parole et sans mouvement, elle s'était penchée vers lui et lui avait entendu murmurer distinctement ces mots : *Mon Dieu, ayez pitié de moi !...* »

Il n'en faut pas davantage à la miséricorde de Dieu pour sauver une âme à sa dernière minute. C'est donc par une parole d'espérance qu'il nous est encore permis de clore ces pages.

Ant. Ricard,

Prélat de la maison de Sa Sainteté.

UN PRÊTRE ARTISTE

L'ABBÉ GUÉTAL[1]

III

M. Marcel Reymond signale trois périodes dans la vie artistique de l'abbé Guétal : « Dans ses premières années, dit-il, il semble s'inspirer plus particulièrement de Calame et de Ravanat. Plus tard, vers 1875, il a le bonheur de recevoir les conseils d'un grand artiste, de J. Achard, et à partir de ce moment ses œuvres se ressentent profondément de l'influence de ce maître. Si dans la vie de Guétal, empreinte d'une très profonde unité, on voulait essayer de déterminer diverses manières, on pourrait noter une manière nouvelle résultant des voyages qu'il fait à Paris, à partir de 1882 ; manière qui peut se caractériser par une plus grande perfection de technique et en même temps par une prédilection de plus en plus marquée pour les motifs empruntés à la haute montagne » (2). Pour mettre de l'ordre dans cette notice, je ne saurais mieux faire que d'adopter la division de M. Marcel Reymond, laquelle, tout en correspondant exactement à la succession des influences reçues du dehors, reflète fort bien aussi la succession des progrès

(1) Voir le numéro d'août.
(2) *Catalogue de l'Exposition Guétal*, p. V-VI.

réalisés par l'artiste. Elle a même l'avantage, au moins pour les deux premières périodes, de coïncider à peu près avec les modifications survenues dans l'existence de l'abbé Guétal, au point de vue de la liberté du travail. En admettant, comme nous l'avons fait, que la carrière artistique de l'abbé Guétal ne commence réellement qu'en 1865, nous distinguerons dans cette carrière trois périodes : dans la première, de 1865 à 1875, sans maître, sinon sans conseil, il cherche sa voie, au milieu de difficultés de toute sorte; dans la seconde, de 1875 à 1882, avec une existence plus libre, il trouve sa voie, mais, soumis à l'influence d'Achard, il ne réussit pas encore à dégager toute sa personnalité; enfin, de 1882 à 1892, son horizon s'élargit de plus en plus, il arrive à l'originalité, au succès et à la maîtrise.

Dans la première période, il convient de faire une place à part aux cinq premières années; intéressante chez tous les artistes dignes de ce nom, l'histoire des premiers débuts l'est particulièrement chez ceux qui furent privés de maître. D'ailleurs, une question se pose nécessairement à propos de la formation artistique de Guétal : comment, avec une nature si bien organisée pour l'art, a-t-il mis tant d'années à se former et à se faire un nom hors de sa province ? Cela tient-il uniquement à l'absence d'un maître dans son éducation ? L'enseignement des maîtres est-il donc si essentiel que, cet enseignement manquant, l'artiste le mieux doué et le plus actif soit condamné à des tâtonnements sans fin, tout au moins à un apprentissage qui absorbe la meilleure part de sa vie ? Pour répondre à cette question sans diminuer le mérite de Guétal ni l'importance de l'enseignement direct, il faut évidemment connaître les conditions précises de sa formation première.

La première cause qu'on doive assigner à la lenteur de ses progrès, c'est sans contredit le manque d'une direction une et forte. Si le travail personnel, la vue des modèles et la lecture des livres spéciaux peuvent à la longue permettre à un vigoureux talent de se faire jour, il est bien évident que cette formation solitaire ne peut avoir ni la sûreté ni la rapidité d'une formation dirigée. Un maître ne réussit pas





à communiquer à son élève le secret de son art, mais il le fait toujours bénéficier de son expérience personnelle; il aplanit et abrège la voie. L'abbé Guétal n'eut pas la bonne fortune de trouver à ses débuts une direction de ce genre. Il sentait vivement cette lacune, et, faute de maître, recourait aux livres et aux conseils.

Il est assez rare de rencontrer un grand artiste dominé par le souci de la théorie. En général, les artistes sont plus préoccupés de leur idéal que des doctrines; hommes d'impression, ils jouissent beaucoup de leurs visions sans trop s'inquiéter du pourquoi ni du comment. L'abbé Guétal est de ceux qui, par caractère et par nécessité, ont fait exception à la règle. Le mathématicien a toujours vécu chez lui sous le peintre; il ne se contentait pas de sentir, il aimait à raisonner ses impressions, ni de peindre, il voulait le faire avec une méthode calculée en vue de l'idéal à atteindre. Dans son isolement, il fallait bien s'adresser aux livres. Si dans les dernières années de sa vie, il lisait peu, il n'en fut pas de même aux premiers temps de sa formation. Dans sa chaire de surveillant, il lui arrivait bien de faire quelques croquis pour utiliser son temps, mais surtout il lisait. Or, parmi les livres qu'il a le plus étudiés, il faut mettre au premier rang les *Menus Propos* de Topffer. Dès l'abord, il fut séduit par cet aimable écrivain, d'un esprit si net et d'un bon sens si incisif, qui, tout en semblant ne causer qu'avec humour, de prime saut et à bâtons rompus, avait formulé une très sérieuse esthétique, laquelle, au surplus, paraissait faite pour lui. Ce solitaire, qui ne pouvait avoir de maître, se sentait fort réconforté en lisant chez Topffer cette déclaration de principes : « Le maître des maîtres, le seul infaillible, le seul excellent, c'est la nature, ou plutôt c'est l'unique maître » (1). En un temps où idéalistes et réalistes s'anathématisaient au nom de principes abstraits, Guétal, qui avait peur des deux qualificatifs, devait particulièrement goûter une théorie qui, rejetant toute étiquette, conciliait heureusement les droits de

(1) *Menus Propos d'un peintre genevois*, liv. II, ch. XIII.

la nature et ceux de l'idéal (1). Ce livre devint donc son manuel.

Non seulement il le lisait, mais il s'en imprégnait, en faisait sa chose et sa substance. Dès qu'on parlait peinture avec lui, du moins à cette première période de sa vie, la conversation glissait vite au commentaire de Topffer. Que d'interlocuteurs n'ont appris que par lui la théorie de l'esthéticien genevois! Si l'on veut savoir jusqu'à quel point il s'était assimilé son livre familier, qu'on lise la page suivante, empruntée à une lettre à M. Ginon du 6 mars 1870, où il jugeait avec une grande fermeté les peintures décoratives exécutées au Musée-Bibliothèque de Grenoble, par D. Rahoult et Blanc-Fontaine : « Certainement il faut passer par la nature, puisque l'art véritable ne peut exister en dehors de ses formes; pour exprimer le beau, il faut accepter ses lois. Mais l'intelligence de l'artiste doit *transformer*, *symboliser* le beau naturel. Ceci posé, de deux hommes qui possèdent à un égal degré la forme pour rendre leur pensée, tu sens de suite que celui-là sera supérieur dont les tendances seront plus élevées. On sentira l'élévation de sa pensée, et quelque chose de grand enveloppera son œuvre sans que ce résultat puisse être attribué à tel ou tel détail. En promenant son pinceau sur la toile, l'artiste qui reproduit des formes connues, qui groupe des ombres et des lumières dont il a par avance étudié l'effet, tient son regard fixé sur un horizon mystérieux où resplendit son idéal, et à son insu en rapporte un rayon dont il illumine et anime son œuvre. » Quand, vers les derniers jours de sa vie, un critique étranger fera à la peinture de Guétal le reproche assez inattendu de n'être pas *symboliste*, c'est au nom de Topffer qu'il répondra : « Nous savons tous que le but de l'art n'est pas le rendu, que la nature n'est que le moyen en nous donnant la forme, mais comme le disait Topffer, que le peintre en imitant transforme. En fait de

(1) Voir dans l'intéressant ouvrage de M. l'abbé Relave, *la Vie et les œuvres de Topffer*, le chapitre x : *Topffer esthéticien.*

symbolisme, je n'en connais pas d'autres et je m'y tiens » (1).

C'est donc à Topffer que Guétal a emprunté le fonds de ses idées artistiques, résumées dans cette maxime : *le peintre en imitant transforme.* Mais il lui doit autre chose encore. Les *Menus Propos* l'avaient trop passionné pour qu'il ne fût pas tenté de connaître les autres ouvrages du maître genevois. Celui qu'après les *Menus Propos* il a le plus pratiqué, c'est les *Voyages en zigzag;* il y prit sa manière de dessiner, et il serait aisé de reconnaître dans les illustrations de Topffer « les compositions favorites de Guétal » (2). Enfin, par Topffer, il a connu l'art suisse, spécialement son plus illustre représentant, qui venait de mourir, en 1864, en pleine gloire, Calame. Guétal collectionna, en gravures et photographies, toutes les reproductions qu'il put rencontrer des œuvres de ce maître. Il s'appropria sa manière de composer au point qu'Achard pourra dire encore dans dix ans : « Guétal fait du Calame. »

Je crois bien que l'abbé Guétal, dans sa solitude du Rondeau, obligé de demander aux livres les leçons de l'atelier, ne pouvait en somme choisir un meilleur guide que Topffer, ni, pour la peinture des Alpes dauphinoises, de meilleurs modèles que ceux du peintre des Alpes suisses. Mais cette formation par l'imitation à distance, sur la simple vue des dessins, devait forcément se prolonger outre mesure, retardant pour longtemps l'épanouissement de la personnalité. Et puis, le grand principe de Topffer, s'il est théoriquement inattaquable, est-il d'une pratique si aisée ? L'idéal du paysagiste est bien de reproduire fidèlement la nature en lui faisant exprimer sa conception personnelle de la beauté, de mettre sur une toile vraie l'empreinte de

(1) XAVIER ROUX, *l'Abbé Guétal*, p. 46, lettre du 12 déc. 1891.

(2) Cette expression et les idées contenues dans ce paragraphe sont de M. Marcel Reymond que j'avais consulté, comme le juge le plus compétent, relativement à l'influence de Calame sur Guétal. Son obligeante réponse se termine par ce mot qui justifie la longueur du développement accordé ici aux lectures de Guétal : « Vous n'insisterez jamais assez sur ce point », c'est-à-dire sur l'influence de Topffer et de l'art suisse dans la formation de Guétal. (Lettre du 23 sept. 1892.)



son âme, ou encore, suivant la formule de Topffer, *en imitant de transformer*. Mais l'antinomie du réel et de l'idéal n'est pas supprimée par là; jusqu'à quel point peut-on imiter la nature sans tomber dans le réalisme, ou la transformer sans tomber dans l'idéalisme? La mesure est si peu déterminée et si peu déterminable que nous avons vu D. Rahoult et Ravanat, qui n'étaient réalistes ni l'un ni l'autre, en complet désaccord sur l'appréciation des études de Guétal, au point de vue de la fidélité permise à l'imitation. L'abbé Guétal sera ballotté entre ces deux termes : imiter et transformer; « tout d'abord il a attaché trop d'importance au mot *transformer*, et c'est seulement dans les dernières années que le mot *imiter* a pris la première place dans son art » (1). C'est l'œuvre de Topffer qui nous donne la clef de l'œuvre de Guétal et par là même l'explication partielle de la lenteur de ses progrès.

L'abbé Guétal aimait aussi les conseils; il en était même avide et les recherchait avec la modestie du débutant qui se défie de lui-même et la candeur de l'autodidacte qui demande à l'approbation des maîtres l'équivalent des leçons qu'il n'a pu recevoir. Les paysagistes n'abondaient pas à Grenoble, mais ils n'y manquaient pas non plus. Eugène Faure savait, à l'occasion, mettre dans une étude de paysage une grâce charmante; Blanc-Fontaine, avec son *Souvenir de la Grave*, scène lugubre de grand style encadrée dans un superbe paysage, avait obtenu une mention honorable à l'Exposition universelle de 1855; Ravanat rendait avec un sentiment délicat les sites les plus pittoresques de Proveysieux, et faisait de son village un petit centre artistique (2). Autant de maîtres dont les conseils étaient utiles. C'était Ravanat, d'ailleurs le seul peintre de talent exclusivement voué au paysage, qui séduisait le plus l'abbé Guétal; il s'appliqua à l'imiter, sans pouvoir s'en faire un maître. Mais tout en l'imitant, il continuait à provoquer les conseils des autres, non seulement des paysagistes, mais encore des

(1) M. M. Reymond, lettre du 23 sept. 1892.
(2) Cf. Marcel Reymond, *Etude sur le Musée de Grenoble*, p. 224-227.

peintres de genre ou d'histoire, comme D. Rahoult et des professeurs de dessin, comme M. Jouve. Et ce n'était pas chez lui fausse modestie, besoin d'encouragement, raffinement d'amour-propre quêtant l'éloge sous le conseil; sincère en toutes choses, il l'était jusqu'à la naïveté dans sa soumission aux critiques des hommes d'art. Tout conseil venant d'un maître devenait une leçon à mettre en pratique, et il s'y employait de son mieux. N'était-ce pas le moyen de dérober à tel artiste admiré le secret de son art, tout au moins de s'enrichir d'une qualité nouvelle? M. Hareux voit très justement dans cette tendance de Guétal à s'assimiler le faire d'autrui une des causes qui ont ralenti sa marche : « N'étant jamais content de lui-même, dit-il, il trouvait toujours chez autrui une qualité qu'il aurait voulu acquérir et qu'il essayait de s'approprier, ne s'apercevant pas que cette soi-disant qualité était un défaut dont il avait ensuite beaucoup de peine à se défaire » (1). Est-il téméraire de prétendre qu'il y avait trop de conseillers autour de Guétal, à cette période critique de sa formation, pour suppléer le maître qui manquait toujours? Son bon sens empêcha bien en définitive cette abondance de dégénérer en anarchie; mais le tiraillement en sens contraire arrêtait fatalement sa marche en avant.

L'abbé Guétal ne tarda guère à trouver un autre obstacle au progrès — et ce fut le plus grand de tous — dans la servitude de ses fonctions. Pour être l'élève de la nature, le seul maître infaillible, comme disait Topffer, il lui aurait fallu travailler beaucoup dehors avant de composer dans l'atelier, faire beaucoup d'études avant de tenter le tableau. Il ne se faisait pas la moindre illusion à cet égard : « Je ne sais encore quelle sera ma voie, écrivait-il au début de cette période, je cherche, je tâtonne. Il me semble souvent que je ferais bien de ne voir aucune peinture, de vivre complètement en dehors de tout ce qui pourrait me conseiller; d'étudier et interpréter la nature à ma guise; mais l'inconvénient, c'est le dessin : je n'ai ni

(1) *Revue des Alpes*, 23 avril 1892, p. 8.

la force ni le temps d'étudier devant la nature, et je suis convaincu que j'avancerais si vite, si je le faisais ! » (1). Au printemps de 1868, il a pu, aux heures libres, installer son chevalet pendant une dizaine de jours, à quelques pas du séminaire, en face des rochers de Comboire; il décrit à son ami le tableau ébauché, et termine par cette exclamation d'un regret si intense : « Ah ! si je pouvais peindre sur nature ! » (2). Il ne le pouvait pas, autant du moins qu'il l'aurait voulu et qu'il aurait fallu, et le sentiment de cette impossibilité amenait des découragements, toujours passagers, il est vrai, mais qui le faisaient beaucoup souffrir. « Lorsque j'ai commencé à barbouiller, écrivait-il encore, je l'ai fait avec toute la naïveté d'une âme convaincue, qui va droit à son but sans trop se préoccuper du chemin. Je sentais, et c'est tout ce que je m'efforçais de mettre dans mes toiles; on m'a dit peut-être un peu trop qu'il y en restait quelque chose. Aujourd'hui, je ne puis plus peindre avec ce même dédain du modelé et du dessin; mes études m'ont fait faire un pas de ce côté, et quand je me mets à une toile, j'en suis préoccupé. Qu'arrive-t-il ? Je perds de vue l'ensemble, le sentiment, la couleur, tout ; je me fatigue et rien de plus » (3). Confidence singulièrement intéressante, qui explique bien pourquoi le paysagiste doit travailler le plus possible sur nature, et n'essayer la composition d'atelier qu'après s'être rendu maître des moyens d'expression. Est-il étonnant que l'ardent artiste, emprisonné dans ses fonctions journalières, rêvât une existence capable de lui laisser la liberté de l'essor vers son idéal ? Il terminait précisément la même lettre par cette aspiration vers l'indépendance : « Si je veux lutter sérieusement, il me faut la nature. Mais lutter sérieusement, est-ce que je le puis ? Oui, je serais artiste peut-être, mais à la condition d'avoir une existence d'artiste et de pouvoir me servir des éléments qu'elle met à la dis-

(1) Lettre à M. Ginon, 28? (1865-66).
(2) Lettre à M. Ginon, 18 mai 1868.
(3) Lettre à M. Ginon, 24 décembre 1868.

position de ceux qui l'adoptent. » Du reste, il ne faudrait pas se méprendre sur le sens de ces paroles. L'abbé Guétal ne songeait certainement pas à une existence incompatible avec ses devoirs de prêtre, à une sorte d'émancipation de l'artiste; il aurait regardé ce seul soupçon comme une injure. Ce qu'il souhaitait, c'était, dans l'intérieur même du séminaire, une combinaison quelconque qui eût élargi sa chaîne, une situation qui lui eût permis de donner à l'art, dans sa vie, la place qu'il avait prise dans ses préoccupations. Ce n'était même, à cette époque, qu'une aspiration vague, sans but précis et sans espoir; il lui faudra attendre quatre ou cinq ans encore pour que le désir devienne la réalité. Mais enfin, le besoin d'une vie plus libre existait, et comme il n'y avait pas apparence qu'il pût jamais être satisfait, il constituait, aux heures de découragement, une véritable torture.

Comment les fonctions de surveillant, si favorables aux tout premiers débuts de Guétal, finirent-elles par lui peser comme une chaîne? Sans doute, elles lui laissaient encore plus de loisirs que n'eût fait la direction d'une classe; mais, comme il le dit dans ses lettres, le besoin de temps libre croissait dans la même proportion que ses progrès. Et puis, il ne pouvait plus guère se contenter des motifs que lui offrait le voisinage immédiat du séminaire; il fallait à son pinceau des paysages plus variés et plus pittoresques. Or, des journées morcelées par le devoir professionnel ne lui permettaient même pas de franchir le Drac. Il y avait bien les jours de congé; ces jours-là, il courait au Désert de Jean-Jacques ou à Sassenage. Mais, si l'étude n'était pas terminée en une séance, la séance suivante était trop éloignée pour qu'il pût retrouver aisément son effet.

Si du moins il eût pu employer complètement à l'étude de la nature le temps que lui laissait la surveillance! Hélas! comme si tous les obstacles se fussent accumulés à plaisir sur sa route, il fallut que cette liberté du travail personnel, si parcimonieusement mesurée à son gré par le règlement, trouvât une nouvelle restriction dane les soucis de la vie matérielle. Ah! la gêne, cette misérable prose de la vie,

quel tort elle a fait aux rêves poétiques de l'artiste ! Mais surtout, quels sacrifices elle lui a imposés! C'est à cette époque de sa vie que le besoin sévit sur lui dans toute son intensité, faisant des années d'aurore artistique les années noires de l'artiste. Quand on a été le confident de cet homme si vaillant dans l'épreuve, le cœur se serre encore, après vingt-cinq ans, au souvenir de ces âpres luttes qui auraient infailliblement brisé un caractère de plus faible trempe. L'abbé Guétal sacrifia bravement au devoir tout ce qu'il put sacrifier de son art : il réserva aux leçons particulières une bonne part de son temps libre, et jusqu'à ces vacances, le rêve de toute une année de travail contrarié ! C'est ainsi que nous le trouvons comme précepteur, pendant les vacances de 1866, à Claix, et pendant celles de 1868, à Lincel, dans les Basses-Alpes.

Ces sacrifices ne pouvaient suffire encore; il devait s'ingénier pour faire produire le pinceau. Nouvelle difficulté : comment composer avant d'avoir suffisamment étudié, et vendre avant d'être connu ? C'est à cette préoccupation que se rattachent certaines tentatives de cette période, peu importantes en elles-mêmes, mais qui contribuent à expliquer la lenteur des progrès de Guétal. Pendant l'été de 1867, au lieu d'aller travailler en pleins champs, il s'enferme pour reproduire le *Mont Cervin* de Lortet. C'était l'œuvre d'un maître, et il est curieux de voir Guétal préluder, à son insu et par une simple copie, à la peinture de la grande montagne. Pourtant, nous devons à la vérité de dire que ce n'était pas pour sassimiler un genre qu'il se livrait à ce travail. Il partageait à l'égard du genre de Lortet, si goûté ailleurs et notamment à Lyon, les préventions du milieu grenoblois (1); sous l'influence d'Achard, on y critiquait volontiers tout ce qui n'était pas dans la manière de ce maître, c'est-à-dire tout ce qui ne semblait pas serrer la nature d'assez près. On verra Guétal revenir plus tard, mais incidemment, au genre du maître lyonnais (2);

(1) Lettre à M. Ginon, 4 juillet 1867.
(2) Cf. H. Ferrand, *Exposition Guétal*, p. 8.

pour lors. il n'était guère préoccupé que de faire une copie vendable. Elle se vendit, et en annonçant cette bonne nouvelle à son ami, Guétal ne manqua pas de lui avouer que son « équipée » avait subi de rudes critiques : « Les peintres m'en ont dit toute espèce de mal, à cause du genre » (1). Du reste, on ne peut plus citer, je crois, dans toute la carrière de l'abbé Guétal, un seul exemple de paysage copié pour la vente; il avait à un trop haut degré le sentiment de la dignité de l'art pour l'abaisser aux mesquines proportions du métier.

Dans le courant de 1868, il fournit à la revue *le Dauphiné*, du mois de mars au mois d'août, une série de onze lithographies, travail qui avait au moins l'avantage d'assouplir sa main à la précision du dessin; ces lithographies ont pu figurer à l'exposition Guétal à titre de document.

La plus curieuse tentative de cette époque est celle qu'il fit de la peinture religieuse. Quelques-uns de ses amis, parmi les ecclésiastiques du moins, voyant son talent aux prises avec des difficultés dont la fin n'était pas aisée à prévoir, lui conseillaient de peindre des tableaux d'église; répondant à un besoin réel, cette peinture ne pouvait manquer d'être fructueuse. Et puis, n'était-ce pas le moyen de répondre aux timorés qui lui reprochaient de s'engager dans une voie trop profane? Si la vocation artistique, disait-on, était absolument irrésistible chez l'abbé Guétal, pourquoi ne consacrait-il pas son art à la glorification directe de la religion? La peinture religieuse n'était-elle pas un devoir pour un prêtre né peintre? Et là-dessus, sans trop se soucier des différences de temps, on évoquait les grands souvenirs du XVe siècle. Ces critiques étaient bien isolées et bien timides, mais l'écho en parvenait jusqu'à Guétal, et c'était une grande amertume pour son cœur de prêtre. Conseils et critiques finirent par le décider; il essaya le genre religieux. On le vit exécuter un *Saint Jean l'évangéliste* pour une église du Trièves, sur le modèle d'un personnage de la *Transfiguration* de Raphaël; le dessin,

(1) Lettre à M. Ginon, 9 nov. 1867.

comme on le devine, laissait à désirer, mais le coloris était brillant. Ce travail lui coûta dix heures et lui valut cinquante francs (1)!

Une proposition importante lui fut faite, en janvier 1868, par un homme aussi généreux que bienveillant à l'artiste. M. Cotton, curé de Notre-Dame de Grenoble, aujourd'hui évêque de Valence, lui demanda, à des conditions bien séduisantes à une détresse comme celle de Guétal, un *Chemin de croix*. La correspondance de l'abbé Guétal prouve jusqu'à l'évidence que, si le prêtre était heureux d'entrevoir une voie plus en rapport avec sa vocation, l'artiste savait se défier de lui-même et qu'il était bien décidé à ne pas compromettre l'art pour l'intérêt. Il écrit à M. Ginon : « Tu me trouves bien audacieux d'accepter ce travail; mais, vois-tu, le besoin me donnera des forces, et ce revenu assuré me rendra persévérant. Je ne l'ai pas accepté sans hésitation, et je fais la première station à l'essai » (2). Deux jours après, c'est le prêtre qui parle : « Ce travail me lancera probablement dans une autre voie plus utile, peut-être plus lucrative, dans tous les cas plus conforme aux pensées qui me doivent toujours posséder. On est tenté de dire son *Veni sancte* en commençant, ce qui arrive moins lorsqu'on peint un paysage. » Là-dessus, il se met en quête de gravures, et demande à son ami de lui expédier un mannequin pour la pose de ses personnages! Il trouva que le sujet choisi pour la xiv[e] station était le plus commode pour un essai, et il y travailla avec un enthousiasme décroissant d'un jour à l'autre, mais enfin avec persévérance. L'essai ne répondit pas à tant d'effort, et il s'en tint là. Il comprit que les exigences de l'art contemporain ne permettent pas de revenir aux procédés des primitifs, que la grande peinture religieuse ne peut pas se passer d'académie et qu'un prêtre dès lors n'y saurait prétendre. En réexpédiant à son ami le mannequin, qui avait si mal posé, il lui écrivait : « Je m'en tiendrai au paysage; pour le reste il faut des études que ma

(1) Lettre à M. Ginon, 1867 ou 1868.
(2) 25 janvier 1868.

position ne me permettra jamais de faire. Il vaut mieux se restreindre; ce qui sera produit sera plus fort » (1). Ce n'était pourtant pas un adieu définitif à la peinture religieuse ; nous l'y verrons revenir à l'occasion, mais simplement pour répondre à des sollicitations auxquelles il ne pourra ou ne saura se refuser.

Ces essais plus ou moins stériles ne furent que des accidents dans la vie artistique de l'abbé Guétal; ils purent ralentir ses progrès dans l'art véritable, et les ralentirent en effet, mais voilà tout; le paysage resta toujours sa préoccupation dominante. Si l'exposition de ses œuvres n'a pu réunir pour l'époque qui nous occupe que sept paysages proprement dits, il ne faut pas en conclure que cette époque ait été aussi inféconde. Ce petit nombre s'explique assez par la difficulté de retrouver des œuvres dispersées depuis tant d'années et bien dépréciées par les œuvres suivantes. En réalité, l'abbé Guétal travaillait au paysage autant que le lui permettait une existence gênée de tant de façons ; et s'il composa alors assez peu de tableaux, — bien plus cependant qu'il n'en a figuré à l'Exposition, — en revanche, il fit un nombre considérable de petites études. On admirait déjà sa prodigieuse facilité à croquer un site en quelques heures; mais à qui l'en félicitait il savait répondre : « La facilité est un don douteux, l'âge me guérira » (2).

Aux vacances de 1867, après la copie du *Mont Cervin*, il put passer une semaine ou deux dans le Briançonnais. C'était la première fois qu'il abordait personnellement la haute montagne, et comme le grand paysage alpestre doit être le terme glorieux de sa carrière, il est intéressant de noter le résultat de cette première rencontre. L'austère poésie des grands sommets l'impressionna profondément, mais il n'osa pas encore attaquer l'Alpe de front; elle resta dans ses études un motif secondaire, servant de cadre décoratif à des vues de Briançon ou de Château-Queyras.

(1) 3 décembre 1868.
(2) Lettre à M. Ginon, 24 déc. 1868.

Deux de ces études devinrent des tableaux : *Briançon*, qui fut envoyé à l'Exposition de Lyon, en décembre 1867 (1), et *Château-Queyras* (2). Si le tableau de Briançon, remarquable déjà par l'unité de composition, ne révèle pas encore l'incomparable poète des grandes Alpes que sera Guétal, c'est insuffisance d'études préparatoires; il imite la manière de Ravanat, ne s'étant pas fait encore sa langue à lui. Mais sa correspondance nous apprend ce que son pinceau ne sait dire. A la vue de la montagne, il a ressenti cette commotion intérieure qui est la première révélation de l'artiste à lui-même, et lui arrache son *Anch'io son pittore :* « Je suis né pour peindre les montagnes » (3). Eclair fugitif, qui reparaîtra par intermittences au regard de l'artiste, jusqu'à ce que, après de longues années, il se fixe, en lui montrant sa voie dans une lumière de plein jour.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, il fut obligé d'aliéner ses vacances de 1868; il les passa à Lincel, au pied du Léberon. Il va sans dire que toiles, palette et boîte à couleurs occupaient la première place dans sa malle de voyage. Mais quel usage en faire avec cinq heures de classe par jour? Le programme fut tracé de façon à ce que le peintre fût libre depuis quatre heures du soir jusqu'à la nuit. Malgré les fatigues d'un enseignement si prolongé, il se retrouvait allègre et dispos à l'heure impatiemment attendue. Aux premiers jours, cette nature des Basses-Alpes, si sèche avec son sol moissonné et ses arbres clairsemés, lui causa une certaine déception; mais son œil d'artiste découvrit bien vite le parti à tirer d'une nature qui n'était prosaïque qu'au premier coup d'œil. Il y trouva « une ample moisson de premiers plans », et surtout des arbres « poussant bien

(1) Le tableau figure au livret du Salon de Lyon, sous le titre : *Souvenir des montagnes de Briançon.* — Deux autres tableaux firent partie de cet envoi : *Une Gorge prise près d'Engins pendant l'automne*, et un *Lac dans les montagnes du Dauphiné* (fusain).

(2) Lettre à M. Ginon, avril 1868.

(3) Lettre à M. Ginon, 11 déc. 1867.

et magnifiques de forme » (1). Les chênes, en particulier, étaient superbes et lui faisaient presque prendre en pitié ceux qu'il avait admirés à Sérezin, autour de l'habitation de son ami. Il les étudia et les peignit avec amour. « Je vais ce soir, écrit-il, terminer ma dix-huitième pochade; lorsqu'il faisait jour jusqu'à 7 heures, je pouvais la terminer; maintenant, il me faut aller deux fois » (2). En définitive, le nombre des études, pendant ces vacances si occupées d'ailleurs, monta à trente-cinq; « quelques-unes, écrit-il encore, me donnent des motifs de tableaux d'un genre tout différent de celui que je paraissais avoir adopté » (3). Dans une lettre précédente, il s'applaudissait du « progrès très réel » qu'il devait à ces études (4). J'ai insisté sur l'emploi de ces vacances, non seulement parce que la correspondance de l'abbé Guétal, particulièrement détaillée ici, montre à l'œuvre son étonnante activité, mais encore parce qu'il y fit une étude spéciale de l'arbre. M. Marcel Reymond remarque justement que « Guétal sut être au même degré le peintre de ces deux êtres si dissemblables, l'arbre et le rocher » (5); eh bien, c'est peut-être à Lincel qu'il a fait, pour la peinture de l'arbre, le premier progrès important.

Nous manquons de renseignements sur l'année 1869; je sais qu'il tâcha dans les journées d'hiver de convertir en tableaux quelques-unes de ses études de Lincel; toutefois, mes souvenirs sont trop peu précis pour en parler (6).

Tels furent les premiers débuts de Guétal, débuts singulièrement laborieux et difficiles, dont le résultat n'annonçait pas encore un grand artiste, mais dont l'effort signalait une vocation impérieuse, servie par une énergique volonté. Qu'auraient produit ces cinq années, si l'artiste, au lieu d'être condamné à chercher la théorie dans les livres, les

(1) Lettre à M. Ginon, août 1868.
(2) Lettre à M. Ginon, 15 sept. 1868.
(3) Lettre à M. Ginon, 3 déc. 1868.
(4) Lettre à M. Ginon, 24 oct. 1868.
(5) *Catalogue de l'Exposition Guétal*, p. VI.
(6) Il a dû travailler pendant les vacances de 1869 dans les vallons de la Varaise, car il exposa en 1870, à Grenoble, *Un ciel d'orage sur les bords de la Varaise.*

modèles dans les gravures ou les photographies, les leçons de peinture dans des conseils divergents, avait rencontré la direction d'un vrai maître, ou même s'il avait pu se livrer en toute liberté à l'étude de la nature? Sans doute, c'est une de ces questions où l'imagination peut se donner carrière; mais à voir ce que Guétal a fait dans l'isolement et dans la gêne, on ne peut, sans un regret profond, songer aux progrès que, dirigé ou complètement libre, il eût réalisés dans le même espace de temps. Peut-être, dans cette hypothèse, la date de 1870, au lieu d'être une simple étape dans l'histoire de ses débuts, en eût-elle marqué la fin. Mais si l'art y eût gagné, le mérite eût été diminué, et cette considération qui faisait taire les regrets de Guétal, doit aussi faire taire les nôtres.

IV

Avec l'année 1870, il se produit dans l'existence de l'abbé Guétal un changement de situation qui constitue, pour sa formation artistique, une véritable crise. Au beau milieu de l'année scolaire, vers la fin de mars, la chaire de physique et chimie devint subitement vacante, et sur le refus de celui de ses collègues qui était naturellement désigné pour l'occuper, on songea à l'abbé Guétal. L'aptitude exceptionnelle qu'il avait montrée pour les mathématiques et les sciences physiques, jointe à sa facilité de travail et à sa puissance d'assimilation, justifiait assez sa candidature; mais n'allait-on pas compromettre à tout jamais sa vocation de peintre? L'abbé Guétal essayerait-il, entre l'art et la science, d'un ménage préjudiciable à l'un et à l'autre, ou ne serait-il pas contraint plutôt de sacrifier l'art à son devoir nouveau? Quelques-uns de ses amis du séminaire pensaient que l'occasion était bonne pour lui de sortir d'une situation où sa volonté courait le risque de s'énerver, et qu'après s'être familiarisé avec son enseignement il trouverait sans peine de beaux loisirs pour l'art

dans le moins asservissant peut-être des professorats. Il n'y avait pas là, en fait, d'existence artistique, l'idéal rêvé, mais n'était-ce pas un acheminement vers cet idéal ? L'abbé Guétal, las d'une chaîne, ne répugnait pas à en essayer une autre; il se laissa persuader, et accepta même avec plaisir la chaire de physique. Dans une lettre à son ami, il se déclare « heureux », et trouve qu'il ne peut lui arriver « rien de mieux » (1).

Je crois bien qu'il se faisait illusion, et nous avec lui, et que, si la situation nouvelle se fût prolongée, le professeur aurait fini par tuer l'artiste. L'abbé Guétal n'était pas homme à accepter un devoir d'état pour en faire l'accessoire de sa vie; il se donna consciencieusement à l'enseignement des sciences, où, d'ailleurs, son aptitude native eut un brillant réveil. Dès la première classe, ses élèves, qui attendaient avec une maligne curiosité cette expérience si nouvelle d'un artiste métamorphosé en professeur de sciences, furent émerveillés de le voir manier la craie avec la même dextérité que le pinceau et de l'entendre parler sciences comme il aurait parlé paysage. Ennemi de la routine, il s'attachait à rajeunir les méthodes dans le sens du concret et du simple. Il aurait voulu, par exemple, que toute classe de physique et de chimie pût être accompagnée de la démonstration expérimentale; malheureusement, à cette époque, l'installation des collections du Rondeau obligeait le professeur à restreindre le nombre des expériences; du moins en faisait-il le plus possible, au grand profit des élèves charmés. Nul doute qu'avec le temps il eût pu devenir un professeur de premier ordre. En tout cas, aux examens de baccalauréat, on ne s'aperçut pas qu'au Rondeau un professeur expérimenté eût été remplacé par un professeur improvisé.

On conçoit qu'avec ce travail tout nouveau, la peinture ait dû être abandonnée; il put bien envoyer six tableaux à l'exposition qui eut lieu à Grenoble, dans l'été de 1870, mais ces tableaux étaient prêts pour la plupart dès le mois

(1) Lettre à M. Ginon, 31 mars 1870.

de mars; tout au plus donna-t-il à un ou deux le dernier coup de pinceau après cette date. Survinrent ces terribles vacances de 1870, prolongées jusqu'en novembre par le casernement au Rondeau des mobiles de l'Isère. Hélas! ce n'est pas l'art qui en profita; les angoisses patriotiques et la désorganisation de la maison paternelle par l'appel de ses frères sous les drapeaux (1) ne lui laissèrent pas la liberté d'esprit nécessaire à l'étude.

Pendant l'hiver de 1870-71, il ne put pas davantage reprendre le pinceau, obligé toujours de consacrer son temps à la préparation de matières non encore enseignées. Ce n'est pas qu'il ne ressentît vivement la nostalgie de la peinture. On le voyait parfois, après les classes, promener dans la campagne du séminaire une mélancolie dont la cause était trop connue, enivrer son âme d'artiste de ce spectacle de la nature interdit à son pinceau, et rapporter chez lui des visions qui commençaient à troubler singulièrement sa pensée. La mélancolie n'allait-elle pas tourner au dégoût du devoir professionnel? On se le demandait, quand la maladie arriva, comme à point nommé, pour brusquer une solution. Il essaya d'abord de lutter, se traînant au devoir avec toute l'énergie de son âme robuste; mais la maladie fut la plus forte, et il fallut lui interdire la classe. Quelques jours avant les vacances, il quitta le Rondeau, au milieu de ses amis en larmes qui croyaient lui dire un adieu définitif; il était autorisé à entrer dans l'enseignement particulier, autant pour refaire ses finances que sa santé.

Sans doute la nostalgie artistique avait sa part dans la maladie de Guétal; à peine rendu à la liberté, c'est l'artiste qui se réveille d'abord dans le malade, c'est la perspective de l'art affranchi qui contribue le plus à la guérison : « Ce bon soleil de Vienne et l'air du Rhône me rendent la santé. A bientôt les courses à travers bois et les bonnes

(1) Le second de ses frères, qu'il avait pu exonérer en 1868, au prix d'un très lourd sacrifice, pour conserver à son père un ouvrier indispensable, mourut en 1873 des suites de la campagne.

études ! A bientôt les pinceaux ! » (1). Tout à la joie de ce qu'il croit un affranchissement, il ne s'inquiète pas trop de l'inconnu qui s'ouvre devant lui ; il mettra sa confiance en Dieu et sa consolation dans les souvenirs de l'amitié : « Ainsi le veut la Providence, qui nous livre à nous-mêmes, sans doute pour mieux récompenser nos efforts. Eh bien, vogue la galère ! et j'espère qu'à moi, dont le bras n'est pas puissant, Dieu ne fera pas une mer trop agitée. Comme votre souvenir me sera une excellente consolation, quand je serai loin ! Vous ne m'aurez point oublié, et je sens qu'aux trois quarts je vivrai de votre vie » (2).

D'ailleurs, la Providence fut bonne pour lui ; elle abrégea le temps de l'incertitude, et lui procura, dans une noble et chrétienne famille, un préceptorat où le prêtre était sûr de rencontrer, avec le respect dû à son caractère, les délicates attentions de l'hospitalité. Vers la fin des vacances, il entrait chez M. de Beauretour, receveur particulier à la Tour-du-Pin, qui devait, quelques mois plus tard, aller prendre sa retraite à Nice. A la Tour-du-Pin comme à Lincel, c'est l'artiste qui repose le professeur ; dès que la récréation a sonné, écrit-il, « je file vite pour me perdre seul au milieu des charmants vallons qui avoisinent la Tour, et là, je retrouve un peu mon pauvre moi avec tous ses souvenirs ; je fais connaissance avec une nouvelle nature, je salue de nouveaux amis ; quand je partirai, je connais déjà tel arbre ou tel petit coteau que je regretterai » (3). Ce n'est que vers la fin de l'hiver qu'il put s'installer à Nice, avec la famille de Beauretour ; Nice ! le pays où son imagination l'avait devancé, « le pays des fruits d'or et des roses vermeilles », le pays de la mer qu'il ne connaissait pas encore, mais surtout le pays de la lumière, où il se promettait d'incomparables fêtes pour son pinceau ! Le spectacle attendu fut sans déception pour les yeux ; lisez cette description où le touriste laisse si bien la parole au

(1) 8 août 1871.
(2) Ib.
(3) 25 nov. 1871.

paysagiste : « Il est certain, mon ami, que la poésie n'exagère pas: j'avoue que c'est merveilleux. Non pas la ville, entendons-nous, elle est comme toutes les autres. Pourtant, lorsqu'on la regarde du sommet des coteaux, et qu'elle apparaît noyée dans la lumière ardente du soleil couchant, détachant ses silhouettes variées sur les flots bleus de la mer, je t'assure qu'elle donne un spectacle qui n'est pas vulgaire. Mais, à côté de cela, il y a la nature, les coteaux rocheux, les vallons remplis d'oliviers, de lauriers, d'orangers et de fleurs ; c'est le pays des fleurs. C'est ombreux et vert; de la terrasse de notre maison la vue s'étend au loin, portée jusqu'à la mer par un berceau de verdure qui conduit le regard » (1).

La déception fut pour le pinceau; au lieu de ces paysages ensoleillés où l'artiste, destiné à être le peintre de la lumière, pouvait faire de si utiles études, il n'eut à peindre que la décoration de la chapelle de M. de Beauretour. A la date du 8 juin, deux panneaux sur quatre étaient achevés, et le troisième fort avancé : *la Vierge en adoration devant l'Enfant Jésus*, dans une belle campagne; *l'Eucharistie*, ou saint Jean reposant à la cène sur le cœur de Jésus, dans un encadrement de vigne et d'épis de blé; *l'Eglise*, ou Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre, sur un rocher battu par les vagues d'une mer orageuse. Quant au quatrième panneau, son choix n'était pas fixé entre *la Mort de saint Joseph* et le *Couronnement de la Vierge*. Du reste, il travaillait à cette décoration avec plaisir, parce que c'était son tribut à l'hospitalité et son tribut de prêtre. Les félicitations ne lui manquaient pas; le père Lavigne, dans son admiration, voulait lui confier la décoration de Notre-Dame de Nice, et le peintre Meissonier, qui devait être plus tard un de ses plus dévoués protecteurs, lui accordait « ses suffrages », ne soupçonnant pas sans doute quel paysagiste se cachait dans ce décorateur d'occasion. Mais ces appréciations ne pouvaient le consoler des paysages perdus, et il constatait avec tristesse que le résultat, pour l'artiste, serait « d'avoir

(1) 29 mai 1872.

séjourné quatre mois dans un pays rêvé sans l'avoir vu davantage que s'il était demeuré à Grenoble » (1).

Comme il l'avait prévu, sa nouvelle existence ne pouvait le détacher du Rondeau. Par caractère, il était trop indépendant pour ne pas trouver la chaîne du préceptorat, fût-elle allégée par la cordialité des rapports, plus lourde encore que la chaîne de la vie commune; par le cœur, il était trop enraciné en terre dauphinoise, surtout dans ce Rondeau, la terre natale de son talent, pour pouvoir s'acclimater même au pays des fleurs et de la lumière. Sa pensée était toujours avec nous; il partageait nos joies et nos peines, et, suivant son expression, « vivait aux trois quarts de notre vie ». Dès les premiers jours de son préceptorat, il songe à rentrer au Rondeau, mais quand il aura mis un ordre complet à ses affaires (2). D'un mois à l'autre, cette pensée, vague d'abord, se précise, se fortifie, et finit par se changer en une résolution brusque qui ne peut plus attendre la date primitivement marquée. Il refuse les offres les plus séduisantes, parce qu'il faudrait s'engager pour plusieurs années. Ce qu'il lui faut, c'est le retour immédiat au Rondeau, dès les vacances prochaines : « Je partirai le pied léger, et je vous arriverai avec tant de joie que je la répandrai autour de moi » (3). Toutefois, même dans l'impatience du retour, il n'oubliait pas l'expérience du passé. Cette expérience lui avait appris deux choses : que la peinture devait être l'œuvre de sa vie, et qu'elle ne pouvait s'accommoder d'un partage avec une fonction trop disparate. La conclusion était qu'il lui fallait, tôt ou tard, la classe de dessin. Justement, cette classe était à la veille de perdre son titulaire, M. Jouve, un laïque qui avait rendu au Rondeau les plus loyaux services, mais qui venait de prendre en politique, par illusion d'ardeur généreuse, une attitude jugée incompatible avec sa situation de professeur au séminaire. Pour rien au

(1) 8 juin 1872.
(2) 25 nov. 1871.
(3) 29 mai 1872.

monde, l'abbé Guétal n'aurait voulu contribuer au congé d'un ancien conseiller et d'un ami; il insistait sur ce point de la façon la plus explicite et la plus délicate; mais puisque l'administration du Rondeau était résolue à se séparer de M. Jouve, il réclamait sa succession. C'est ce qui eut lieu, et l'abbé Guétal rentra, en octobre 1872, comme professeur de dessin. Malheureusement, on lui confiait par surcroît une classe de chant et même un cours de mathématiques aux élèves de français. Tout considéré, cependant, la situation nouvelle était bien plus favorable à l'art que les situations antérieures, et il avait accepté avec reconnaissance cette combinaison que lui offrait le nouveau supérieur, M. Payre (1). Dans la joie du retour, il écrivait : « Il me semble que je me suis installé dans le repos, que le fleuve renfermé entre ses digues va suivre jusqu'au terme un cours régulier; pardonne-moi l'image, mais elle rend l'impression que j'éprouve » (2).

Cette fois, il ne se trompait point; il avait bien trouvé le repos, le seul du moins qui lui fût possible, le repos de l'esprit avec la certitude de pouvoir désormais déployer librement son énergie dans une terre promise. Ce sentiment est si profond chez lui qu'il communique à sa joie un caractère tout nouveau; au lieu de l'exubérance lyrique qui en eût marqué l'expression quelques années auparavant, elle se manifeste avec le calme et la sérénité du bonheur conquis au prix de l'effort; on sent dans ce calme la lassitude du passé, et dans cette sérénité l'apaisement d'un orage. Après les années d'une activité qui fut trop souvent une agitation stérile contre les difficultés de l'art et de la vie, il vient encore de traverser une crise de deux ans; et la crise s'est terminée précisément par la conquête de cette indépendance relative dont la privation avait fait le tourment de l'artiste. Qu'importe maintenant le temps perdu pour le paysage, puisque la perte est si largement compensée par les avantages de l'épreuve subie? Son caractère ne s'est-il

(1) Il avait succédé, l'année précédente, à M. Debut.
(2) Lettre à M. Ginon, 28 oct. 1872.

pas mûri au contact des dures réalités, et après avoir si bien senti que le Rondeau est indispensable au bonheur de sa vie, son imagination pourrait-elle se laisser séduire au mirage de ses rêves?(1). Le prêtre aussi avait lieu de se réjouir. Jusque-là, il y avait en apparence une sorte d'antinomie entre le culte de l'art et l'exercice du devoir d'état; quelque consciencieux qu'il fût sur ce point essentiel, l'administration pouvait être tentée par moments de trouver que l'art faisait tort au devoir. Désormais, avec la fonction de professeur de dessin, l'art fera partie intégrante de ses devoirs d'état; sa conscience est tranquillisée vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis de ses supérieurs. Conçoit-on la satisfaction intime que devait ressentir le prêtre à voir enfin légitimer par un titre officiel une vocation artistique qui n'avait été encore que tolérée et qui pouvait sembler, bien à tort, le placer à côté de la vocation sacerdotale? S'il y avait eu par hasard, dans les hautes régions de l'administration, quelques défiances à l'endroit de ce prêtre si délibérément artiste, elles tombaient avec la position qui lui était faite; c'est ainsi que Mgr Paulinier saluait publiquement son retour, en s'applaudissant d'avoir reconquis pour son séminaire un « artiste chrétien ».

Il restait bien un nuage dans son ciel; c'étaient les occupations accessoires, comme le cours de mathématiques qui allait prendre à l'art des heures si utiles. Mais il tenait l'essentiel, l'accessoire pourrait bien disparaître un jour. Il disparut effectivement plus tôt qu'il n'aurait pu l'espérer. L'année suivante, M. Ginon, son ami de la première heure et son confident des années d'épreuve, était chargé de la direction du Rondeau. Mieux que personne, le nouveau supérieur comprenait que Guétal appartenait à l'art, qu'à ce titre il lui fallait une indépendance plus large encore, et qu'au surplus la gloire pressentie de l'artiste servirait plus le Rondeau que l'appoint du professeur de mathématiques.

(1) L'abbé Guétal résista toujours dès lors aux propositions qui lui furent faites, à diverses reprises, de quitter le Rondeau pour des situations plus indépendantes.

Il restreignit le devoir professionnel de l'abbé Guétal au strict nécessaire, c'est-à-dire à l'enseignement du dessin; après l'honneur d'avoir deviné l'artiste, il avait celui de lui assurer la complète indépendance de l'art, ce rêve si longtemps caressé comme la condition indispensable du progrès (1).

Avec quelle ardeur Guétal avait ressaisi les pinceaux! A peine de retour de Nice, on le trouve peignant aux environs de Crémieu et à Allevard, et les tableaux qu'il en rapporte ne laissent pas deviner que le paysage ait subi pour lui une interruption de deux ans. Il put prendre part à l'Exposition de Lyon par un tableau qui lui valut de précieux éloges (2). Toutefois, l'année 1873 ne fut point encore marquée par un progrès décisif. D'ailleurs, il fut absorbé au printemps par la décoration de la chapelle du Bon-Pasteur. Ce n'était pas une infidélité au paysage; il avait à représenter sur les parois de l'abside le panorama du *Pèlerinage de la Salette*. Ce travail, où l'artiste était si bien d'accord avec le prêtre, fut exécuté avec une pieuse application et peut passer pour une de ses meilleures productions de cette année (3). En 1874, on lui demanda de décorer aussi la chapelle du Sacré-Cœur, à la cathédrale de Grenoble. Mais cette fois, il s'agissait de peindre des personnages, et l'on se rappelle qu'il avait, en 1868, reculé devant la peinture religieuse pour insuffisance de préparation. Jugea-t-il que l'expérience faite à Nice lui permettait d'accepter sans témérité un travail semblable? Je crois plutôt que ce fut bien à regret qu'il s'en chargea, ne se croyant pas le droit de refuser une demande qui venait de haut et qu'il pouvait jusqu'à un certain point

(1) Il est de notre devoir d'ajouter que Guétal trouva toujours auprès des économes, M. E. Demenjon et M. Rey, avec leur cordiale affection, le concours le plus dévoué pour son installation d'artiste; grâce à eux, il put avoir successivement trois ateliers, de mieux en mieux aménagés.

(2) *Vue des environs de Sassenage*. — Il n'exposa plus à Lyon qu'à de rares intervalles, en 1874, 1877 et 1881.

(3) Sa ville natale encouragea généreusement ses débuts. En 1873, le maire de Vienne lui acheta, au nom de la Ville, son tableau de *Chrysanthèmes* et lui confia, pour les vacances de la même année, un travail décoratif à la Mairie.

considérer comme la rançon de la situation officielle faite à l'artiste. Quoi qu'il en soit, il n'arriva, au prix des plus grands efforts, qu'à faire une œuvre simplement satisfaisante (1). C'est tout ce qu'on pouvait exiger d'un paysagiste de profession.

Le plus grand inconvénient de la peinture décorative était, pour l'abbé Guétal, de faire chômer l'étude sur nature et de retarder d'autant le vrai progrès. Pourtant, on crut l'entrevoir dans un petit tableau de 1874, *le Casque de Néron*. La composition était bien entendue ; la digue du Drac, qui formait le premier plan, conduisait le regard, par une dégradation de teintes assez habile déjà, jusqu'à cette montagne, d'une forme étrange comme son nom, fermement dessinée dans ses rochers à pic et ses contours boisés, étreinte à son sommet par un lourd nuage sombre. L'impression eût été celle de la tristesse des choses sous les colères du ciel, sans une échappée de lumière qui, faisant verdoyer les vallons de Proveysieux, montrait le gai sourire de la nature à travers ses menaces. Il y avait dans ce contraste un sentiment délicat et bien rendu ; mais l'inspiration semblait courte encore et trop dominée par le souvenir de Ravanat. Enfin, dans le courant de 1875, il exposa son *Lac Robert*. Quand on parle de ce tableau, il faut le comparer à ceux qui l'ont précédé, et non pas à ceux qui l'ont suivi ; il est de ceux qui ont eu le plus à souffrir, à l'Exposition, du voisinage des dernières œuvres. La critique est aisée, en opposant Guétal à lui-même à dix ans de distance ; il est bien certain que ses progrès définitifs dans la grande peinture de montagne ont fait ressortir avec éclat les tâtonnements et les imperfections de cette œuvre de début. Mais quand elle parut pour la première fois à la vitrine Bajat, cette page sembla belle et pleine de promesses nouvelles. Ce lac encaissé dans un paysage désolé, à 1,800 mètres d'altitude, dans l'encadrement sauvage de la muraille de Chamrousse et des flancs déchiquetés du Grand-Vent,

(1) Cette décoration comprend trois sujets : *le Christ consolateur*, d'après Ary Scheffer; *le Christ et saint Thomas; le Christ et sainte Thérèse.*

apparaissait dans la toile tout enveloppé de poésie, grâce à une lumière diffuse assez claire pour faire saillir les capricieuses dentelures de la montagne, assez discrète pour laisser un voile aux crudités. Sans doute, on pouvait remarquer des maladresses et même des gaucheries dans le détail de l'exécution ; mais le sentiment y était, un sentiment profond et personnel. C'était la montagne peinte pour elle-même ; l'artiste se révélait comme capable de cet effort et capable aussi de traduire la majestueuse beauté de la nature jusqu'au sein de la désolation. Qu'il s'adonnât à l'étude spéciale de la montagne et il deviendrait aisément le poète de l'Alpe. Le public le comprit, et sa foi à l'avenir de Guétal date de ce tableau. Du reste, le *Lac Robert* eut la bonne fortune d'attirer les regards d'un homme qui semblait à l'affût du talent pour l'encourager ; M. Eugène Chaper se hâta de l'acheter, et, en outre du prix généreux dont il était payé, Guétal avait la satisfaction de donner à son tableau une place particulièrement enviée.

Cette fois, il crut bien que la fortune allait arriver avec le succès. En tout cas, la lutte n'avait pas été inutile ni l'effort stérile ; après dix ans d'un travail acharné, malgré tant d'entraves, l'œuvre qu'il venait de produire était considérée comme un sérieux progrès, présage de bien d'autres. Il entrait dans la seconde phase de son développement artistique.

(A suivre.) A. Devaux.



REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Au IIe siècle, l'hérétique Marcion rejeta, comme sans valeur dogmatique, et, probablement aussi, comme inauthentiques, les épîtres pastorales et l'épître aux Hébreux; il acceptait toutes les autres, et il ne semble pas même qu'il leur ait fait subir des modifications importantes. Les leçons particulières que lui attribuent Epiphane et Tertullien peuvent bien n'être que des variantes de manuscrits. Or, comme Marcion prétendait ramener le texte du Nouveau Testament à sa pureté primitive, il devient un témoin important de l'intégrité et de l'authenticité de dix des épîtres pauliniennes.

Depuis cette époque jusqu'à il y a soixante ans à peine, la tradition unanime de l'Eglise catholique et même des Eglises séparées avait attribué à saint Paul quatorze ou tout au moins treize lettres, si l'on tient compte de l'incertitude qui régna pendant les premiers siècles sur l'authenticité de l'épître aux Hébreux. En 1835, Christian Baur exprima des doutes sur les épîtres pastorales, et, finalement, dans son *Paulus, der Apostel Jesu Christi*, il rejeta toutes les épîtres, à l'exception de celles qu'on a appelées les quatre grandes épîtres : l'épître aux Galates, celle aux Romains et les deux aux Corinthiens. Ses principes de critique se réduisaient en définitive à juger telle ou telle lettre d'après le portrait idéal qu'il avait tracé de l'Apôtre. Plusieurs critiques acceptèrent les conclusions de Baur ; il y en eut cependant qui regardèrent comme pauliniennes la première



aux Thessaloniciens, celle aux Éphésiens; quelques-uns même ne contestaient que les pastorales et l'épître aux Hébreux.

Cependant l'authenticité des quatre grandes épîtres restait un dogme accepté par l'école critique. Les attaques de Bruno Bauer (1852) passèrent à peu près inaperçues. Mais, depuis quelques années, le principe de contradiction interne, que contient la théorie de Baur, produit ses effets, et, actuellement, par une réaction qu'on pouvait prévoir, deux au moins des quatre grandes épîtres, celles aux Galates et aux Romains, sont vivement battues en brèche. Un critique hollandais, le Dr Loman, a ouvert le feu, et bientôt d'autres écrivains, MM. Vœlter, Steck, van Manen, pour ne citer que les plus connus, ont imité son exemple. Les répliques n'ont pas manqué et la lutte est encore aujourd'hui très vive. Nous ne pouvons citer tous les articles de revue où la question a été discutée, encore moins signaler les ouvrages où, lorsqu'il était nécessaire, on réfutait ces théories; nous ne voulons pas même exposer en détail les objections qui ont été soulevées contre l'authenticité des épîtres, mais simplement en donner une idée, et rapporter les principales réponses qui ont été faites. Deux ouvrages récents méritent surtout d'être signalés, celui du Dr Gloël, professeur à Erlangen, où se trouvent discutées et réfutées magistralement les théories de Steck, et celui du Dr Victor Schmidt, qui répond à Loman, et par occasion à Steck. C'est par le second que nous commencerons, puisqu'il s'occupe de Loman, le premier en date.

C'est de l'épître aux Galates que s'occupe M. Schmidt (1). Après une introduction où est résumé l'état de la polémique, il expose, dans une première partie, les attaques contre l'authenticité de l'épître aux Galates, et dans une seconde, il examine les arguments, les discute et établit la vérité. Il consacre d'abord quelques pages aux théories de MM. Pierson et Naber sur les épîtres de saint Paul. L'en-

(1) *Der Galaterbrief im Feuer der neuesten Kritik* besonders des prof. Loman, sowie des prof. R. Steck-Ein Versuch von Dr Viktor Schmidt, in-8 de xv, 460 p. Aug. Neumann, Leipzig, 1892. — 7 fr. 5

semble du système est tellement fantaisiste, qu'il est bien inutile de l'exposer en détail et de le discuter sérieusement.

A en croire ces savants hollandais (1), il se serait élevé, vers le milieu du premier siècle, un parti juif dégagé de toute étroitesse légale. Une bonne partie des épîtres pauliniennes serait due à la plume d'un des apôtres de ce mouvement libéral. Plus tard, au IIe siècle, un *Paulus* quelconque, que l'on qualifie de *Paulus episcopus*, se serait approprié ces écrits, et les aurait christianisés, moyennant quelques interpolations plus ou moins adroites. C'est à lui que seraient dues dans les épîtres ces disgressions qui nous déconcertent, et ces parties faibles qui nous étonnent au milieu de morceaux si riches d'idées et si profonds. Avant de procéder à un examen quelconque de ces théories, nous demanderons aux auteurs de vouloir bien trouver une trace de ce judaïsme réformé, et de dresser l'état civil de leur *Paulus episcopus*.

Venons-en au Dr Loman, à qui M. Schmidt consacre presque tout son ouvrage. C'est dans la revue hollandaise de théologie, *Theologisch Tijdschrift*, que ce professeur d'Amsterdam a publié ses *Quæstiones Paulinæ* (2). Dans les prolégomènes, il expose comment il a été amené à l'examen des épîtres de saint Paul. Si l'on met en présence les récits évangéliques et les écrits pauliniens, si ensuite on les compare dans le détail, on est obligé, dit-il, de conclure qu'ils n'ont pu naître à la même époque; les différences de toute nature sont entre eux trop considérables. Le Paul des épîtres est une énigme historique, si nous le supposons écrivant quelques années seulement après la vie et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pour l'expliquer il faudrait supposer un miracle physique ou psychologique. Le christianisme des épîtres n'est pas celui des synoptiques; le riche développement de la théologie pau-

(1) A. PIERSON et S. NABER : *Verisimilia*. Laceram conditionem Novi Testamenti exemplis illustraverunt et ab origine repetierunt. In-8, VI, 295 p. Van Kampen, Amsterdam, 1886. 3 fl. 50.

(2) *Theologisch Tijdschrift*, 1882. Pages 141, 302, 452, 593 ; 1883, p. 14, 241 ; 1886, p. 42.

linienne laisse bien loin en arrière la théologie simple et populaire des Evangiles. Il faut donc admettre entre ceux-ci et les épîtres un plus long intervalle de temps qu'on ne le fait ordinairement, et puisque les Evangiles synoptiques, dans leur ensemble, datent tout au plus de la fin du Ier siècle, les épîtres devront être reportées dans la seconde moitié du siècle suivant. C'est là ce que veut démontrer M. Loman.

Le Paul historique, continue-t-il, nous est à peu près inconnu ; nous ne connaissons que celui de la légende. Ce fut probablement un Juif, vivant au milieu du Ier siècle, qui, dans ses voyages à travers la Diaspora syrienne, répandit l'idée messianique; plus tard, vers le commencement du IIe siècle, ce messianisme juif se transforma en l'idée universaliste du Messie, fils de Dieu, apportant le salut à tout le genre humain. Les épîtres pauliniennes ont été écrites vers le milieu du IIe siècle pour répandre ces doctrines. M. Loman va donc établir qu'elles n'ont pas été connues avant cette époque. C'est l'argument *ex silentio* qui servira de preuve à la théorie. Ou les premiers écrivains chrétiens n'ont pas connu les épîtres de saint Paul, ou s'ils les ont utilisées, leur témoignage ne prouve rien contre la naissance tardive de ces lettres. Et M. Loman, avec une érudition et une science patiente que nous ne voulons pas méconnaître, passe en revue tous ceux qui, de près ou de loin, ont pu avoir connaissance des épîtres. Il interroge tour à tour Clément Romain, Marcion, saint Justin martyr, l'Evangile de saint Luc, celui de saint Matthieu, l'Apocalypse, l'Assomption de Moïse, les Clémentines, le canon de Muratori, les Ebionites, les Nazaréens, Clément d'Alexandrie, le Testament des douze Patriarches, les Elkésaïtes, les Sévériens, Fabien et les Encratites. De cette vaste enquête il conclut que le Paul de l'histoire n'est pas celui des quatre grandes épîtres.

Avec une patience qu'il faut louer, M. Schmidt expose par le menu toute l'argumentation de M. Loman, compare ses vues avec celles d'autres critiques et prouve que l'hypothèse n'a pas été vérifiée. Nous ne pouvons le suivre dans le détail ; il suffira de nous arrêter à la discussion qu'il

établit sur la valeur des témoignages de Clément Romain, de Justin, de Marcion et du canon de Muratori. Ces exemples donneront au lecteur une idée suffisante de la solidité des arguments dont se sert M. Loman pour ruiner l'authenticité des épîtres pauliniennes.

Dans sa lettre aux fidèles de Corinthe, Clément Romain rappelle à ceux-ci qu'ils ont reçu de l'apôtre Paul une lettre où il les exhortait à la concorde, XLVII, I. Pour écarter ce témoignage absolument décisif, M. Loman conteste la date et surtout l'authenticité de cette lettre, sous prétexte que son contenu dogmatique lui assigne une époque de naissance plus récente. Le premier indice que nous ayons de son existence ne remonte qu'à la fin du second siècle. Clément Romain est-il, en outre, certainement un personnage historique? C'est, on le voit, toujours l'argument *ex silentio* qui est invoqué. M. Loman sait bien cependant que cet argument n'a qu'une valeur très faible, surtout pour un temps dont il ne nous est resté que peu d'écrits chrétiens, et qui probablement n'en avait pas produit beaucoup. Pour répondre au savant hollandais, il faudrait établir l'authenticité de l'épître de Clément aux Corinthiens. A quoi bon, puisque la très grande majorité des critiques l'admet? Quant au doute émis sur l'existence de Clément, c'est exagérer les quelques difficultés que présentent les documents historiques sur certains événements de sa vie.

Mais, dit M. Loman, comment Justin martyr n'a-t-il jamais nommé saint Paul dans ses œuvres? On a répondu que saint Justin n'était pas sympathique à saint Paul. En réalité, il nomme très rarement les auteurs des écrits dont il se sert. Sa controverse avec Marcion, les coïncidences textuelles entre les citations que saint Paul et lui extraient des Septante, enfin et surtout les conformités d'expressions et de doctrine qu'on relève dans les écrits de saint Justin avec les lettres de saint Paul prouvent à l'évidence qu'il les connaissait.

Quant au témoignage que Tertullien et saint Epiphane nous fournissent sur l'acceptation par Marcion de dix épîtres pauliniennes, il le rejette, parce que cet hérétique n'a pu

tout à la fois être opposé à l'Ancien Testament et accepter les épîtres de saint Paul.

Le canon de Muratori est un peu plus embarrassant. Ecrit vers 170, il catalogue treize épîtres en désignant les destinataires et en indiquant le contenu. A cette époque, nous dit M. Loman, les épîtres pauliniennes venaient d'être écrites, et c'est pour leur donner de l'autorité que l'auteur du canon les a introduites dans sa liste. On est désarmé en face de tels arguments. Autant vaut dire sans ambages que les témoignages historiques n'ont que la valeur ou la signification que l'on veut bien leur attribuer.

Nous ne dirons rien des contradictions que le professeur d'Amsterdam relève entre l'épître aux Galates et les Actes des apôtres, des coïncidences de texte entre celle-ci et les épîtres aux Romains et aux Corinthiens, car nous allons les retrouver dans le travail du D[r] Steck, dont il sera question tout à l'heure.

Nous n'avons pas discuté un à un les arguments de M. Loman; il aurait fallu pour cela écrire un volume, comme l'a fait M. Schmidt; mais nous devons faire remarquer qu'il a posé comme base de son système une impossibilité qui n'existe que dans son esprit. Les lettres de saint Paul sont, dit-il, inexplicables si elles ont été écrites quelques années seulement après la mort de Jésus-Christ. Ce n'est pas en vingt ans qu'a pu s'opérer le développement théologique qui va des synoptiques aux épîtres. Il y aurait là un miracle psychologique. C'est bien, en effet, ce que nous pensons. Et d'abord, la conversion de saint Paul fut un miracle; de plus, ses lettres ont été écrites sous l'inspiration de Dieu. Lui-même, en bien des passages, avertit ses lecteurs que les enseignements qu'il leur transmet lui ont été révélés; il affirme solennellement qu'il a été directement instruit par Jésus-Christ. Si M. Loman cependant ne veut pas s'incliner devant cette première explication, qui cependant s'impose et a été admise même par des rationalistes, il pourrait trouver dans la vie de saint Paul, telle qu'elle nous est connue par les Actes des

apôtres, des indications suffisantes sur les sources de sa pensée et les origines de sa théologie.

Saint Paul était d'abord profondément versé dans la connaissance de l'Ancien Testament. Les Livres saints avaient été l'étude constante et assidue de sa jeunesse; il en possédait de mémoire probablement la lettre tout entière, mais aux pieds de Gamaliel il avait appris à en chercher le sens caché. Il s'était exercé à cette herméneutique subtile et raffinée qui plaisait tant aux docteurs de la loi; il savait traiter une question d'après les procédés de la dialectique rabbinique, suivre exactement les sept *middot* ou règles d'argumentation. Ses lettres en font foi. Si nous connaissions mieux les spéculations théologiques de ces écoles juives, il est probable que nous y retrouverions plus d'une doctrine qui fut transformée par l'Apôtre. Sans entrer dans le détail, nous pouvons bien dire que c'est dans l'Ancien Testament que saint Paul a puisé ses enseignements sur Dieu, sur la révélation, sur la justice, la sainteté, sur la prédestination, dont la doctrine, ébauchée par les prophètes, fut formulée dans les écoles pharisiennes. N'est-ce pas à celles-ci qu'il dut ses idées sur le païen, sur le pécheur, sur les anges, les démons, sur l'homme, sur le péché originel? La division qu'il fait de l'être humain en σάρξ, ψυχή, πνεῦμα provenait sans doute de la théologie rabbinique.

Mais toutes ces notions s'éclairaient en lui d'un jour nouveau sous l'inspiration de Jésus-Christ. Il connaît le Seigneur; il a appris ses enseignements, soit dans les recueils déjà constitués des récits évangéliques, soit par la tradition orale. C'est Jésus-Christ surtout qu'il prêche, et si, dans ses épîtres, nous ne retrouvons pas les récits évangéliques dans leur simplicité primitive, c'est qu'il les avait déjà répétés souvent à ses lecteurs, que ceux-ci en étaient pénétrés, que même ils les savaient par cœur. Il était nécessaire que dans ses lettres il s'attachât à résoudre les questions qui lui étaient posées ou à donner des ordres ou des conseils sur la conduite à tenir, qu'il répondît par des enseignements appropriés à l'état intellectuel de ses lecteurs, car, nous ne devons pas l'oublier, toutes ses épîtres

ont un but précis, répondent à une situation déterminée.

Bref, si l'on veut rechercher les sources de la pensée de Paul, on les trouvera dans l'Ancien Testament, dans les spéculations pharisiennes, dans les récits évangéliques, mais l'on n'en aura découvert que la moindre partie, ou, si l'on veut, on n'aura mis au jour que les matériaux de sa doctrine, si, même en exaltant le génie éminemment original de l'apôtre, on ne sait pas voir et reconnaître l'Esprit divin qui éclaire, vivifie et même transforme ce fonds primitif.

II. C'est aussi à l'épître aux Galates que s'attaque principalement le Dr Steck (1), mais son point de départ est différent ; il a voulu réagir contre les théories de l'école de Tubingue. Baur et ceux qui l'ont suivi n'acceptaient pour étayer leurs hypothèses sur le christianisme primitif que l'Apocalypse et les quatre grandes épîtres. C'était ces dernières qui leur fournissaient les traits distinctifs de la physionomie intellectuelle de saint Paul et de ses conceptions théologiques. Sous prétexte que les Actes des apôtres ne présentent pas un Paul identique à celui de ces épîtres, ils refusaient aux premiers toute valeur historique. Steck renverse la proportion. Il nie que ce soit dans les grandes épîtres qu'il faille chercher la physionomie historique de saint Paul ; c'est plutôt la seconde partie des Actes qui nous en fournira les traits.

Or, toujours d'après M. Steck, si nous nous en rapportons à ces mémoires d'un témoin oculaire, saint Paul fut l'apôtre des païens, à qui il enseignait que la loi n'était pas nécessaire au salut, mais nulle part il n'est parlé de luttes violentes entre lui et les Judéo-chrétiens sur la question des observances légales. Paul était certainement plus libéral que Pierre, mais il n'y eut jamais entre eux d'opposition

(1) *Der Galaterbrief* nach seiner Echtheit untersucht, nebst kritischen Bemerkungen zu den paulinischen Hauptbriefen von R. Steck, in-8 de 386 p. Reimer, Berlin, 1888.

radicale. Ce fut après la mort des premiers apôtres que s'envenima la lutte entre les communautés pauliniennes et les judéo-chrétiennes. Les grandes épîtres auraient été écrites par des disciples de saint Paul pour exposer et défendre les idées de celui-ci. L'Apôtre les aurait enseignées par la pratique, et ce sont ses disciples qui en auraient donné la théorie. Chacune des grandes épîtres marque un stade particulier de la discussion, mais l'épître aux Galates, la dernière en date, car elle fut écrite vers l'an 120-140, aurait porté le dernier coup aux Judaïsants.

Et maintenant, sur quoi s'appuie cette construction historique ? Sur divers arguments qui, pour la plupart, sont de peu de valeur, et ont déjà été réfutés plusieurs fois; citons-en quelques-uns seulement. Il y aurait de profondes différences entre les récits des Actes et ceux de l'épître aux Galates, laquelle d'ailleurs renferme des impossibilités. Le paulinisme de l'épître aux Galates forme la transition entre celui de l'épître aux Romains et celui de Marcion. Le ton y est plus véhément que dans les autres lettres, l'indépendance de l'apôtre est affirmée d'une manière absolue et la séparation complète entre la loi et le christianisme y est nettement proclamée. La langue de l'épître aux Galates trahit une origine plus récente que celle des épîtres aux Romains et aux Corinthiens, auxquelles elle emprunte des mots et même des phrases entières. Elle est dépendante aussi des écrits apocryphes, de l'Assomption de Moïse, du quatrième livre d'Esdras, de Philon et de Sénèque.

Les critiques n'ont pas manqué à ce travail, et, en Allemagne même, M. Steck a trouvé peu d'adhérents à ses hypothèses. Plusieurs savants les ont réfutées, et en particulier le Dr Gloël les a examinées en détail dans un opuscule où il répond nettement à toutes les objections (1). Après avoir établi la position de Steck et fidèlement exposé les preuves que celui-ci apporte, il discute pas à pas tous

(1) *Die jüngste Kritik des Galaterbriefes* auf ihre Berechtigung geprüft von Dr Johannes Gloel, in-8 de 96 p. A. Deichert, Erlangen, 1890.

ses arguments. C'est surtout sur les questions de dépendance qu'il insiste, et l'on peut affirmer qu'il a clairement montré que ces prétendus rapports entre l'épître aux Galates et d'autres écrits n'existent pas ou s'expliquent très facilement.

Doit-on en effet s'étonner de retrouver dans les diverses épîtres de saint Paul des termes semblables, des passages analogues ou même identiques? Exposant à diverses reprises les mêmes idées, il était naturel qu'il se servît des mêmes expressions et des mêmes phrases. Et en effet dans l'épître aux Galates et aux Romains la question est la même, à peu de chose près. Dans la lettre aux Romains l'argumentation est plus développée, le système est présenté dans son ensemble; dans celle aux Galates, qui pourrait passer pour une ébauche, le ton est plus véhément, la polémique tient plus de place, mais au fond c'est dans les deux épîtres de la valeur de la Loi pour le salut qu'il s'agit. Il est inutile d'insister.

Quant aux divergences historiques entre les Actes des Apôtres et l'épître aux Galates, on les a déjà bien souvent discutées et expliquées. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que saint Paul écrivait dans un but déterminé, qu'il voulait démontrer une thèse; il n'a donc pas fait proprement œuvre d'historien, mais il a choisi parmi les faits ceux qui venaient à l'appui de son argumentation et laissé dans l'ombre ceux qui lui étaient inutiles.

Mais qui donc pourra croire que cette épître aux Galates, d'une cohésion logique si puissante, a été l'œuvre d'un inconnu quelconque, qui pour l'écrire a utilisé des matériaux épars? A coup sûr, il n'y manque, pas plus que dans les autres lettres de l'Apôtre, ni les phrases inachevées, ni les syllogismes incomplets, ni les omissions de mots, ni les parenthèses à long terme, ni les raisonnements d'une subtilité rabbinique. Mais quelle unité interne se dégage de l'ensemble! Comme la pensée maîtresse marche largement depuis son origine jusqu'à son plein développement! Cette lettre est une des plus difficiles à expliquer dans le détail, mais par contre elle est celle dont le plan est le plus visible.

C'est son Evangile que l'Apôtre veut défendre contre ses ennemis, les Judaïsants; il en établit donc les origines, les principes et les conséquences.

Pour les réponses aux autres arguments de M. Steck, nous renvoyons au travail du Dr Gloël.

III. Passons à un autre adversaire de l'authenticité des épîtres pauliniennes. M. Daniel Vœlter veut examiner la composition des quatre grandes épîtres; pour le moment, il livre le résultat de ses investigations sur les épîtres aux Romains et aux Galates (1). Dans la seconde, il trouve des interpolations et des rapports de dépendance avec l'épître aux Romains et celles aux Corinthiens; les récits historiques ont été arrangés pour la démonstration d'une thèse. Inutile de nous arrêter, puisque tout cela nous a été déjà dit; les détails varient un peu, mais le fond reste le même.

Pour l'épître aux Romains que nous avons, il lui reproche d'être trop longue; ce n'est pas une lettre mais un véritable traité théologique. Il a dû y avoir un écrit primitif beaucoup plus court, auquel diverses mains ont fait des additions, car la doctrine n'est pas identique dans toute l'épître. Voici ce que croit avoir découvert M. Vœlter. La lettre originale était composée des chapitres I, 1, 5-17; V, VI, — (excepté V, 13, 14, 20 et VI, 14, 15) — XII, XIII, XV, 14-32; XVI, 21-23. Saint Paul y enseigne la messianité et la filiation divine de Jésus-Christ et le salut pour les hommes par la croyance à la résurrection du Seigneur. Pour établir que Jésus-Christ est Fils de Dieu par nature, et qu'il existait avant sa vie terrestre, un premier interpolateur a ajouté ch. I, 18, III, 20; VIII, 13-32. Un second, voulant définir les rapports entre la Loi et le christianisme, a inséré ch. III, 21; IV, 25; V, 13 14, 20; VI, 14, 15; VII, 1-6; IX, X. Enfin un dernier, pour combler les lacunes que produisaient ces additions successives, a intercalé ch. VII, 7-25; VIII, 2.

(1) *Die Komposition der paulinischen Hauptbriefe*. I. Der Rœmer und Galaterbrief von Daniel Vœlter, in-8 de 174 p. Heckenhauer, Tübingen, 1890.



Devra-t-on discuter en détail cette dissection de l'épître aux Romains ? Il nous semble que non; une exposition raisonnée où se montreront clairement l'enchaînement des pensées et la logique serrée des arguments fera suffisamment justice de cette théorie.

Le branle étant donné, d'autres critiques sont venus qui ont voulu, eux aussi, porter le scapel dans l'épître aux Romains. M. van Manen croit qu'il y a eu une épître primitive : I-VIII; XV, 14 33, auxquelles on a fait diverses additions : IX-XI, puis XII-XV, 13, enfin XVI (1).

Somme toute, pour aboutir à ces résultats ou à d'autres semblables, il ne faut que beaucoup de patience et un peu d'ingéniosité. Un anonyme, qui prend le nom de Mac Realsham, l'a bien montré (2). Pour ridiculiser ces tentatives chirurgicales, il présente une analyse critique de l'épître aux Romains. Son criterium est l'usage que divers auteurs auraient fait du nom de Dieu et de Jésus-Christ. Deux parleraient seulement de Dieu, mais l'un se rapproche davantage du judaïsme ; les deux autres emploieraient, le premier, le nom de Jésus-Christ, le second, celui de Christ Jésus. Il dissèque la lettre en se servant de ce principe, et il découvre que le premier auteur fait du christianisme un judaïsme spiritualisé, une religion purement morale. Le second représente le salut comme un don de Dieu, qui nous est accordé par la foi en celui-ci. Pour le troisième, la justification nous est imputée par la foi en Jésus-Christ, mort pour nous sur la croix. Enfin le quatrième enseigne la nécessité de l'union entre le chrétien et le Christ, union par laquelle la vie du chrétien devient une vie par le Saint-Esprit. Et à chaque auteur M. Mac Realsham attribue les passages où sont enseignées ces doctrines. Le résultat ne paraît guère plus fantaisiste que ceux obtenus par des critiques qui prétendent être sérieux.

(1) *Paulus*. II. De brief aan de Romeinen, van C. van MANEN, in-8°, II-308 p. Brill, Leiden, 1891.

(2) *Romans dissected*, a critical analysis of the Epistle to the Romans, by Mac REALSHAM, in-12, de III-95 p. T. Clark, Edinburgh 1891.

Il en est qui s'étonneront de l'acharnement avec lequel on poursuit les épîtres pauliniennes, des efforts que l'on fait pour en ébranler l'authenticité. Quelques critiques sont certainement désintéressés dans leurs recherches, mais il en est plus d'un qui sont amenés à ces attaques par leurs hypothèses sur les origines du christianisme. Pour eux, Jésus-Christ, tel que se le représente la tradition chrétienne, est une figure symbolique. C'est un personnage réel, mais sa physionomie définitive a été formée par la conscience chrétienne qui, par couches successives, lui a attribué tous les caractères du Messie, et a formulé ces croyances en récits, recueillis dans les Evangiles vers la fin du Ier siècle ou au commencement du second. Mais dans leurs hypothèses ces historiens audacieux rencontrent les épîtres pauliniennes, très exactement datées, toutes écrites de vingt à trente ans après la mort de Jésus-Christ, sinon par un témoin oculaire, du moins par un homme qui a vu et entendu des témoins oculaires. Toute la vie de cet homme est un témoignage de la personnalité historique de Jésus-Christ. Il ne faut plus parler de croyances sorties du cœur des fidèles et réalisées dans les récits évangéliques. Non, saint Paul nous parle de Jésus-Christ, comme, dans l'ensemble, en parlent les synoptiques. Comme eux, il sait que Jésus-Christ était fils de David, qu'il était né d'une femme et né sous la Loi, que son ministère se borna aux Juifs, qu'il vécut dans la pauvreté, qu'il était doux et bon, qu'il fut trahi par un de ses disciples, abreuvé d'outrages par ses ennemis, qu'il fut mis à mort au temps de Pâques, qu'il est ressuscité et qu'il a apparu à plusieurs de ses apôtres et de ses disciples. Il rappelle en détail l'institution de l'Eucharistie, il cite des paroles du Seigneur, il en appelle à l'autorité de Jésus-Christ pour appuyer ses ordres. Ce témoignage de l'Apôtre est écrasant, car il établit aussi nettement que possible la réalité historique de Jésus-Christ tel que nous le représentent les Evangiles. Il faut donc à tout prix rejeter les lettres pauliniennes, ainsi que celles de Clément Romain et de saint Ignace, vers le milieu du IIe siècle, au moment où la tradition chrétienne aurait

achevé son œuvre constructive. Et alors ces critiques s'épuisent en efforts toujours vains, quelquefois ridicules, pour disséquer les épîtres de saint Paul, pour y chercher des doctrines contradictoires, y signaler des emprunts à des écrits de date récente, afin d'arriver à en nier l'authenticité. Et l'on en vient à nier presque l'évidence; ce n'est plus de la critique sérieuse, c'est l'arbitraire érigé en principe.

E. JACQUIER.



BIBLIOGRAPHIE

Honnête avant tout (1), par M. J. RIBET, chanoine honoraire, professeur de théologie et de droit canon

Le titre du livre que j'ai sous les yeux sort de l'âme de son auteur comme un cri, comme une respiration.

Ce titre d'ailleurs : *Honnête avant tout!* vaut à lui seul un livre et pourrait se passer de commentaire. Mais le commentaire suit spontané, frémissant, tumultueux, on dirait une source abondante et comprimée trouvant subitement une issue : l'eau s'échappe comme elle peut, elle bouillonne en tout sens; franchissant, renversant les obstacles, les emportant au besoin, elle jaillit avec d'étranges intermittences en gerbes, en cascades, en torrents... Telle est la verve de notre auteur. Il a trop de choses à dire, il a contenu trop longtemps ses ardeurs et ses indignations, il n'en peut plus, et il parle.

Lorsqu'un homme en est là, on ne va pas lui demander un discours dont on puisse admirer ou citer la belle ordonnance; on ne lui reproche pas non plus d'être inégal ou saccadé; on est ému parce qu'il est très convaincu et que sa conviction le rend très éloquent. Ici, d'ailleurs, on voit bien que M. l'abbé Ribet,

(1) Delhomme et Briguet, éditeurs.

l'auteur du livre, pourrait, s'il le voulait, nous donner une composition selon les règles ; il a écrit naguère, et dans un autre style, des livres sur la *Mystique*, sur *l'Ascétisme*, sur la *Somme de saint Thomas*, sur les *règles de la prédication*, etc. (1) ; mais on voit de même qu'il n'en n'a pas le temps et qu'il n'en n'a cure. Déduire, prouver, charmer, enseigner : rien de tout cela pour le moment : il s'agit de crier. Crier gare ! crier au loup, crier l'horreur d'une situation mauvaise, crier le mot de passe et de salut : honnête avant tout !

A ceux qui viendront lui dire : vos titres, vos sous-titres étonnent, il en est d'un modernisme un peu provocant, vos chapitres ont des allures étranges..., il répondra : c'est ma manière de crier plus fort, de manifester plus haut mon dégoût. Ces classifications imprévues, ces mots, ces heurts bizarres, ce sont les haut-le-cœur que me causent les hypocrisies, les mensonges, les trahisons, les bassesses. Si je suis, par ce fait, un irrégulier, je suis en cela même un honnête homme, et c'est tout ce qu'il me faut... J'ai soulagé ma conscience, j'ai déchargé mon âme. Je l'ai délivrée, dirait l'Ecriture, le reste ne m'est rien.

Il serait difficile d'argumenter avec un homme qui parle ainsi ; prenons plutôt son livre et tâchons d'en extraire la moelle.

Voici comment M. l'abbé Ribet entre en matière, — je taille dans l'avant-propos :

«... Si la foi religieuse manque à notre temps l'honnêteté lui manque davantage encore... Ils sont nombreux ceux qui se croient chrétiens et qui ne le sont qu'à demi ; mais ils ne se comptent plus ceux qui se disent honnêtes et ne le sont pas...

« Evidemment chacun a sa manière d'entendre l'honnêteté, et pourtant il n'y a qu'une honnêteté, la vraie, la même pour tous.

«... C'est là qu'il en faut venir pour rallier, pour rapprocher, pour unir. Tout ce que l'on tentera hors de là sera peine perdue.

« Cette honnêteté sincère, essentielle, identique, il importe donc de la mettre en lumière, de préciser sa notion et ses exigences, de la voir en acte aux différents degrés de l'échelle

(2) La Mystique divine *distinguée des contrefaçons diaboliques*. 3 vol. in-8.

L'Ascétique chrétienne. 1 vol. in-12.

La Clef de la somme théologique *de saint Thomas d'Aquin*. 1 vol. in-12.

La Parole sainte *ou le guide oratoire dans le ministère de la prédication*. 1 vol. in-8.

sociale pour connaître la part qui lui est faite et les outrages qu'elle subit...

«... A la base de tout, comme préambule uniforme et indispensable de tout, l'honnêteté, la probité, la bonne foi... »

Et M. l'abbé Ribet ajoute avec une énergie qui n'est pas sans courage, je dirai même avec une hardiesse dont il prévoyait bien que les esprits étroits s'effaroucheraient :

« Honnête avant même d'être religieux et chrétien;

« Honnête avant d'être pieux et dévot;

« Honnête avant d'être prêtre ou évêque;

« Honnête avant d'être juge, éducateur, médecin, soldat, commerçant, ouvrier, riche, pauvre ou n'importe quoi;

« Honnête avant d'être monarchiste, républicain, autoritaire ou libéral;

« Honnête avant tout et par dessus toute croyance, toute opinion, tout état, toute pratique, tout idéal, toute ambition...

« Honnête avant tout et par dessus tout ! »

Ainsi le vénérable abbé Borderies (1) disait-il, en scandant les mots pour mieux faire sentir la gradation, au jeune abbé Lacordaire, qui certes ne l'oublia jamais : « Mon cher ami, soyez honnête homme,... bon chrétien... et bon prêtre. »

La différence est ici que notre auteur ne donne pas un conseil à un ami particulièrement disposé à l'entendre et à le comprendre, mais à une foule fort peu semblable à Lacordaire; la différence encore est que l'abbé Borderies se sentait sûr de son auditoire, tandis que M. Ribet ne s'abuse pas, il sait qu'il est la voix de Celui qui crie sans être écouté et « dans le désert » : *Rendez droits les sentiers du Seigneur.*

« Etes-vous honnêtes ? — dit-il, non sans mélancolie. — Qui que vous soyez, d'où que vous veniez, vous êtes des nôtres, et nous sommes avec vous : nous marcherons ensemble la main dans la main. Et si la diversité des intérêts et des aspirations venait à nous diviser, nous resterions encore unis sur ce terrain de l'estime réciproque et de l'honneur.

« Mais êtes-vous de ceux qui foulent aux pieds la probité, qui font passer la fortune, l'ambition, la haine avant l'honneur ?

« Auriez-vous été jusqu'ici dans nos rangs, arrière désormais ! Nous ne voulons plus de vous : l'honnêteté avant tout ! »

Et il ajoute :

(1) Mort évêque de Versailles.

« Croyants, c'est principalement à vous que cet appel s'adresse, c'est vous surtout que nous convions à notre loyal rendez-vous.

« La foi sincère suppose l'honnêteté, et elle doit avoir pour premier effet de rendre plus honnête. Le monde se désintéresse de votre religion, mais il compte sur votre probité, il l'attend, il l'exige...

« Sans honnêteté vous n'auriez de la religion que le masque ; et, quelle que soit la bonne foi, l'honnêteté sans la religion est préférable à la religion sans l'honnetêté. »

Il n'y a, certes, qu'à admirer ce courageux langage, et à y répondre. Toute société, toute institution, tout monde qui s'y conformerait serait sauvé ; car si la vraie religion doit avoir pour premier effet de produire l'honnêteté, toute honnêteté profonde conduit à la vraie religion.

L'auteur paraît moins heureux dans les développements ultérieurs de son sujet, moins heureux, dis-je, que dans ces appels véhéments, sortis tout enflammés de son cœur et de sa poitrine.

S'il met le mal en saillie, et le signale avec vigueur, il n'a ni la même force, ni la même précision quand il s'agit d'indiquer les remèdes. Il en est de la médecine morale comme de l'autre, on diagnostique plus aisément qu'on ne guérit.

Et puis, comme on peut légitimement tout mettre dans un tel sujet, M. l'abbé Ribet y fait entrer trop de choses, trop de questions qu'il peut à peine effleurer, trop d'actualités difficiles à manier. Il entasse Pélion sur Ossa avec une précipitation fébrile : les catéchismes électoraux, les lycées de filles, les avocats politiciens, etc., etc... tout y passe. Il défend les uns en s'y mettant tout entier ; il court sus aux autres sans crainte de déborder son cadre, ou même de condamner en bloc ce qui n'est pas toujours en soi malhonnête et damnable. C'est la source trop contenue dont nous avons parlé, c'est ce torrent qui jaillit, bouillonne et entraîne.

J'irai plus loin. Peut être n'est-il pas tout à fait logique, quand le titre d'un livre est *Honnête avant tout*, de se mettre en quelque sorte à la remorque de certains hommes et de certains livres. On peut crier, au nom de l'honnêteté, contre le Juif et ses pratiques traditionnelles ; on a bien le droit de se défendre de lui, et de défendre contre lui les siens ; mais quand on est chrétien, au moins faut-il le faire absolument en chrétien. Or, il n'y a pas à contester, le Juif aussi est le prochain. Il l'est, pour nous,

comme l'homme de Samarie était le prochain pour le juif; et Jésus-Christ est ici formel : le prêtre, le lévite, les *antisamaristes* qui passent sans charité près de ce prochain méprisé, sont condamnés et flétris. Et, cependant, comment comparer même l'insensibilité du lévite et du prêtre, au souffle de haine et de vengeance dont sont animés les écrits auxquels notre auteur ne craint pas de référer? Comment assimiler les étranges appels à la spoliation, aux représailles sanglantes, et en tous cas violentes, qui remplissent les livres malsains dont il s'agit à la dédaigneuse abstention des fils de Lévi sur le chemin de Jérusalem, pour cruelle qu'elle pût être? Et comment alors accepter une solidarité quelconque avec ces œuvres aussi anti-évangéliques qu'antisémitiques?

Je n'en veux pas dire davantage, la question est, je le sais, complexe autant que brûlante, mais cela du moins j'avais besoin de le dire. Et, retournant ici le titre de M. Ribet, j'ajouterais volontiers : *Chrétien avant tout!* en complétant d'ailleurs ma pensée par ces mots : *afin d'être absolument honnête.*

Quoi qu'il en soit, l'indignation est toujours si sincère et si désintéressée chez M. l'abbé Ribet, elle est « si honnête » qu'on ne saurait lui imputer à crime ses entraînements : ce sont les scories qui se mêlent à la lave incandescente, à la franche et lumineuse coulée du volcan. Laissons-les se perdre sur les flancs de la montagne et gardons la flamme, gardons ce qui importe surtout dans le livre qui nous occupe, son appel presque désespéré à l'honnêteté. O mon Dieu ! où donc l'honnêteté ne manque-t-elle pas un peu parmi nous ? Et qui oserait dire que dans les régions politiques elle ne manque pas beaucoup ?

« Soyez ce que vous voudrez, républicain, monarchiste, impérialiste, libéral autoritaire, conservateur, réformiste ; mais soyez honnête. Rien n'impose le respect et les égards dans les dissidences, comme l'honnêteté réciproque...

« Que chacun garde la loyauté et la probité dans ses fonctions, dans sa sphère et son état ; que de chacun on puisse dire : il a les mains propres, il n'a pas deux faces et deux paroles.

« Honnête avant tout!... Ceux-là doivent se le redire et le pratiquer qui se font une loi et un honneur d'être fidèles à Dieu. »

A quoi le prêtre ajoute, et c'est son dernier mot : « O prêtres du Seigneur, soyons saints; Dieu nous y convie et nous l'avons promis à Jésus-Christ en devenant, par l'onction et par nos fonc-

tions, d'autres lui-même : *Sacerdos alter Christus*.... Mais (si le courage nous manque pour aller au bout des immolations qu'impose la sainteté) du moins (et par-dessus tout) soyons honnêtes !

« Unissons-nous dans cette profession de foi qui réconforte les faibles, ranime les bons, condamne et déconcerte les méchants :

« HONNÊTE AVANT TOUT ! »

M. DE MARCEY.

Bossuet (œuvres oratoires), édition critique complète, par l'abbé J. LEBARQ, docteur ès-lettres, t. IV, in-8° de XVI-629 pages. Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

Avec le 4e volume des œuvres oratoires de Bossuet, nous arrivons à la grande période de son éloquence. Elle a atteint sa pleine maturité, le génie de l'orateur est dans toute sa vigueur. Le carême du Louvre partage la vie de l'illustre prélat en deux époques principales : l'une, qui offre de nombreuses traces de jeunesse, mais compte aussi des œuvres de premier ordre, et se manifeste par des progrès continus ; l'autre, qui voit naître les chefs-d'œuvre à peu près sans interruption et se couronne par l'oraison funèbre du prince de Condé.

Ce volume se distingue des précédents par un intérêt très vif et un charme tout particulier. L'éditeur semble avoir redoublé de soin et de conscience dans l'exécution. Le carême du Louvre, l'avent du Louvre, quelques panégyriques et autres discours, en tout 45 sermons ou ébauches, en forment le contenu. Le carême du Louvre fut prêché devant Louis XIV, à une époque où la gloire souriait au jeune roi, mais où l'ardeur des passions et l'enivrement des plaisirs lui faisait oublier ses devoirs les plus sacrés. L'orateur y fait des allusions discrètes, mais très hardies, et il parle avec une liberté vraiment évangélique. Dans l'éloge qui était d'usage, il mêle les leçons sévères, et ses compliments sont des modèles de tact et de sainte hardiesse. Nous avons quelques lacunes à regretter. La première semaine n'a qu'un discours, celui du premier dimanche sur la prédication évangélique. De la deuxième semaine il reste deux discours. La troisième ne nous est connue que par une fort belle péroraison sur la charité fraternelle. Avec la quatrième semaine, la série est complète, et nous possédons tous les discours prononcés par le grand orateur.

Sans s'astreindre à rattacher ses sujets à une idée générale, comme on le fait de nos jours, il suivait un ordre et avait un plan dont il est aisé de saisir les grandes lignes. Il y développait d'abord quelques-uns de nos devoirs envers Dieu. Le premier, sur la parole de Dieu, rappelait l'obligation la plus importante de la piété chrétienne, celle d'écouter les discours sacrés. Deux autres discours, que nous n'avons plus, attaquaient les impiétés et les superstitions. Puis venaient les devoirs envers le prochain, la charité fraternelle, la fuite de la médisance et de la flatterie. Il invectivait ensuite contre les vices des grands, et traçait à Louis XIV le programme du roi très chrétien dans son discours sur les devoirs de la royauté.

Cette partie des œuvres oratoires, comme le fait observer justement M. Lebarq, révèle un des côtés du génie de Bossuet, qui n'est peut-être pas très connu et qui n'est pas des moins intéressants. On l'a accusé d'être insensible aux misères du pauvre et d'ignorer le langage de la compassion. Cette accusation, qui remonte à Sismondi, a été recueillie même par J. de Maistre et par beaucoup d'autres. Rien n'est plus injuste que ce reproche, et ce carême du Louvre en est la réfutation la plus éclatante. Dans plusieurs sermons, et en particulier dans celui du mauvais riche, il parle en faveur des pauvres comme le ferait un saint Vincent de Paul, dans les termes les plus émus et les plus touchants. Il se fait leur avocat auprès des grands, et montre à ces derniers qu'en fermant leurs oreilles aux plaintes, leurs entrailles à la compassion et leurs mains aux secours, ils deviennent ainsi des voleurs sans dérober, des meurtriers sans verser du sang.

M. Lebarq a poursuivi avec la même constance et la même perspicacité son œuvre d'épuration. Il sépare les rédactions différentes d'un même passage, et insère dans le texte la plus autorisée, la seule définitive, reléguant les autres dans les notes. Signalons à ce sujet le discours sur la Providence et sur l'ambition. Par une étude patiente et laborieuse des manuscrits, il rétablit dans les détails la véritable leçon. Les améliorations sur ce dernier point sont innombrables ; car Bossuet essayait de nombreuses variantes avant d'arriver à l'expression qui répondait le mieux à son idée. Les manuscrits sont chargés de ratures. Ici M. Lebarq a choisi l'expression la plus heureuse, celle qui était bien dans la pensée de Bossuet, et son édition est en progrès sur des éditions fort estimables d'ailleurs, celles de Lachat,

de Gandar, de Rebelliau et de Gazier. Il ne nous reste plus qu'à féliciter cet intrépide travailleur et à désirer que son œuvre s'achève au plus tôt, et vienne donner satisfaction à tous les vrais amis de la gloire de Bossuet. Ph. GONNET.

Le Droit papal, par Mgr X. BARBIER DE MONTAULT, Paris. Welter, 1891, et Vivès, 1892, 2 vol. in-8, de 560 et 600 p.

Les ouvrages de Mgr Barbier de Montault ont ceci de particulier, à savoir qu'ils s'enchaînent, formant une sorte de bibliothèque méthodique sur l'archéologie et la liturgie. Celui dont nous nous occupons (1) s'ouvre par un chapitre sur les actes pontificaux soit privés tels que *billet*, *lettre*, *oracle de vive voix*, soit publics au nombre de douze : *allocution*, *constitution*, *chirographe*, *concordat*, *décret*, *édit*, *encyclique*, *indulgence*, *indult*, *lettre apostolique*, *motu proprio*, *rescrit*, soit enfin solennels, *bref* et *bulle*. Il est plaisant de voir la confusion qu'établissent habituellement les journaux et parfois aussi le dictionnaire de l'Académie entre ces divers actes pontificaux.

Une importante dissertation est consacrée à la question de l'*acquittement des messes*; comment peut être violé le contrat qui se passe entre le prêtre et le fidèle lorsque le premier reçoit du second des messes manuelles ou fondées ? « Il a fallu un siècle entier pour vider à fond cette grosse question ; elle a commencé en 1625 et ne s'est terminée qu'en 1719. Mgr Chaillot a eu la bonne fortune de mettre la main, à la bibliothèque de la Minerve, sur le dossier de cette affaire » ; l'auteur le publie en grande partie. Urbain VIII, en 1625, commença par défendre aux évêques « de procéder eux-mêmes aux réductions et modérations de messes : le Saint-Siège seul devait être compétent dans la matière » ; de plus, « sont révoqués tous les privilèges accordés à l'effet de pouvoir satisfaire à plusieurs obligations par une seule messe, mais où l'on réciterait autant d'oraisons diverses qu'il y a d'obligations ». En 1678, parut un décret en 18 articles parmi lesquels nous relevons : « On ne pourra sans irrévérence célébrer la messe en moins de dix-neuf minutes. La faute n'admet point de légèreté en la matière. Les contrevenants seront punis par des censures et des amendes. Une clepsydre sera placée sur chaque autel pour mesurer la durée de la messe. »

(1) Il forme les tomes 4 et 5 des *Œuvres complètes*.



« Les armoiries ecclésiastiques sont appelées à jouer un rôle véritable dans l'art, aussi bien que dans l'usage habituel, et en conséquence il est nécessaire que tous, artistes ou autres, aient, à cet égard, des notions précises et exactes. » Ils pourront assurément les puiser dans le chapitre consacré à cet objet par l'auteur; on y trouvera les armoiries propres au pape, aux cardinaux, archevêques, évêques, abbés, prélats, ordres religieux et basiliques.

Mais la partie la plus importante de l'ouvrage est un traité complet sur l'*autel privilégié*. L'auteur précise d'abord les origines historiques de cette indulgence. Bien qu'on ait des exemples du VIe et du IXe siècle, « ce n'est qu'au XVIe que commence et se régularise cette dévotion telle qu'elle s'est maintenue, tout en se développant, jusqu'à nos jours ». Parmi les anciens autels célèbres à ce point de vue, « il en est trois, à Rome, qui depuis des siècles sont en possession constante d'un renom universel, ceux des églises Saint-Grégoire, Saint-Laurent et Saint-Sébastien. » L'auteur, après des notions pratiques sur les formules de supplique et de concession, aborde la nature du privilège lui-même et entre à ce sujet dans une foule de détails; nous sommes convaincu que ce mémoire de 250 pages est un des traités les plus complets qui existent sur cette matière. Enfin un dernier chapitre traite des basiliques mineures : 42 églises de France jouissent actuellement de ce titre et leurs privilèges sont parfaitement établis.

Le deuxième volume s'ouvre par une étude sur la basilique de Marino; l'auteur y cite et y commente quelques documents relatifs à la concession des pontificaux et l'érection de l'église en basilique mineure. Passons à un chapitre important sur la bénédiction papale; on la donne et on la reçoit souvent sans savoir au juste en quoi elle consiste. C'est ainsi que beaucoup l'appellent bénédiction *urbi et orbi*, mais bien à tort, car l'indulgence qui y est attachée n'est gagnée que par les seuls assistants; la preuve c'est que le pape, dans le bref de délégation envoyé aux évêques, spécifie que la bénédiction atteint exclusivement les personnes présentes et c'est même la raison pour laquelle il autorise à la donner en son nom aux absents.

En ce qui concerne les bénédictions rituelles, l'auteur constate que le rituel romain de Paul V n'en admet qu'un nombre très restreint et que la congrégation des rites en a fait entrer beaucoup d'autres dans un appendice. « Nos rituels français étaient pleins

de bénédictions spéciales, peu anciennes en général, mais devenues populaires par l'usage. Elles avaient un vice d'origine, n'ayant pour les authentiquer que l'approbation épiscopale, insuffisante en cette occurrence; on fit alors, pour les conserver ce par quoi on aurait dû commencer : elles furent soumises à la revision et sanction de la Congrégation des Rites. » Nous pensons, avec l'auteur, qu'on devrait publier dans un *Bénédictionnal* un recueil de toutes ces bénédictions; on en trouvera, dans l'ouvrage que nous analysons, une liste complète, au nombre de 112, dressée avec patience et érudition.

On ne saurait croire « les erreurs grossières dans lesquelles tombent la plupart des écrivains catholiques, quand ils sont amenés par leur sujet à traiter de matières ecclésiastiques » dans les livres, revues et journaux; c'est rendre service que de les signaler avec l'auteur. Ils parlent par exemple du *manteau* des évêques, au lieu de *chasuble;* du chapitre de l'*évêché*, lire de la *cathédrale;* ils célèbrent le *patron* principal d'une église; or, *patron* ne se rapporte qu'aux lieux, paroisses, villes, pays, c'est *titulaire* qu'il faudrait dire; ils s'adressent à *Monseigneur* le cardinal; ils devraient dire *Monsieur;* c'est rabaisser les membres du sacré Collège que de leur donner le même titre honorifique qu'aux prélats; de même, on disait autrefois *Monseigneur* aux princes du sang et *Monsieur* au prince héritier.

Nous passons sur le chapitre consacré aux insignes canoniaux, contenant d'abondants et curieux renseignements; sur celui intitulé « Paroisses de Rome » qui offre la liste des cinquante-quatre paroisses de cette ville, disposée selon l'ordre hiérarchique, avec l'énumération de leurs titres honorifiques et de leur desservance. Plus loin, l'auteur a recueilli une collection de documents sur le sanctuaire de Notre-Dame de la Salette et en particulier sur les faveurs spirituelles accordées à cette église par Pie IX. L'espace nous manque pour analyser la longue étude intitulée *Visite pastorale*. Le cardinal Orsini, archevêque de Bénévent, qui devint plus tard Benoît XIV, avait fait imprimer une *méthode* pour la visite que l'évêque fait chaque année des lieux, des choses et des personnes de son diocèse. L'auteur en publie le texte en l'accompagnant de commentaires précieux et abondants; on ne saurait croire l'érudition déployée à cette occasion; nous sommes persuadé que cette méthode est d'une utilité très pratique pour les évêques chargés de la visite pastorale, les co-visiteurs qui aident l'ordinaire dans cette partie de son ministère, les professeurs de

séminaire chargés d'enseignes aux jeunes gens ce qu'ils auront à faire plus tard, et enfin les curés et les recteurs des églises qui, par état, sont soumis à la visite.

Nous nous contentons d'une analyse pour ces deux volumes du nouvel ouvrage de Mgr Barbier; car il n'y a plus rien à dire qu'on ne sache de la science consommée avec laquelle sont exécutés tous les travaux de l'illustre auteur.

J.-B. MARTIN.

Albert du Boys, *notice biographique*, par l'abbé P. DADOLLE, professeur aux Facultés catholiques de Lyon; 1 vol. in-12, 232 pages; Lyon, Vitte, 1892.

Si Albert du Boys n'a pas joué un rôle de premier ordre dans l'histoire politique, religieuse ou littéraire de notre siècle, on peut dire qu'il s'y est fait par son caractère, par son talent, par son action, une des premières places après les acteurs principaux. Son nom est mêlé aux plus grands noms de la France royaliste et catholique, et ce n'est pas celui d'un simple spectateur ; il a mis souvent la main, toujours le cœur, « aux grandes initiatives qui, sous des noms divers, entretinrent chez nous, surtout pendant un quart de siècle, de si généreuses ardeurs de dévouement à toute noble cause ». La gloire de ses illustres amis a rayonné sur lui sans l'éclipser ; sa personnalité fut même assez forte pour agir sur eux à son tour, soit par la chaleur communicative de son enthousiasme, soit par la lumière sereine de ses conseils, quand ce n'était pas par l'apport d'une collaboration directe. Ame forte et douce, chrétien dans le sens élevé comme dans le sens pratique du mot, ayant voué son talent d'historien érudit et scrupuleux à sa province, au droit et à l'Eglise, trois amours vivaces de son grand cœur, il méritait bien, lui aussi, d'avoir son histoire ; c'est « l'un des plus jeunes parmi les fils adoptifs » du noble vieillard qui lui a rendu ce pieux devoir.

Ce n'est pas dans cette revue, ni sous la plume d'un ami, que l'ouvrage de M. l'abbé Dadolle peut recevoir l'éloge auquel il a droit ; mais il nous sera bien permis de constater que le sous-titre qui l'annonce comme une simple notice biographique est un sous-titre modeste. Par le sens critique qui proportionne le récit à l'importance des faits et mesure l'appréciation à la valeur vraie de l'homme et de l'œuvre, comme par l'esprit

synthétique qui met en un saisissant relief les traits caractéristiques d'une vie si belle en son unité, et les liens multiples qui la rattachent à l'histoire même de notre siècle, l'auteur a fait vraiment œuvre d'historien. Il a eu l'heureuse pensée de terminer son travail par la *Bibliographie des œuvres d'A. du Boys*, laquelle ne comprend pas moins de trente et un numéros, par ordre chronologique, depuis les tirages à part d'articles de revue jusqu'aux livres proprement dits. Encore la liste n'est-elle pas absolument complète, il faut y ajouter notamment, d'après Ad. Rochas (*Biogr. du Dauphiné*) : *Fuite et arrestation du conspirateur Didier* (Lyon, Perrin, s. d.) ; *Plaidoyer pour M. A. Sala dans l'affaire du Carlo Alberto* (Marseille, 1833) ; *le Monastère de la Chaise-Dieu* (extrait de l'*Université catholique*, 1845).

A. D.

Die Hauptprobleme der indogermanischen Lautlehre seit Schleicher, par Fritz Bechtel. 1 vol. in-8 de VII-414 p. Gœttingue, Vandenhoeck et Ruprecht. 11 fr. 25.

Schleicher a exercé une influence considérable sur les études linguistiques dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Son système était si régulier, si conforme à une exacte symétrie, si bien disposé dans toutes ses parties, qu'il avait conquis d'emblée les suffrages d'une foule de savants. Ceux-ci s'appuyaient sur ce raisonnement — très contestable d'ailleurs — que les explications les plus simples sont aussi les plus scientifiques. Au surplus, il avait pour lui les sympathies de tous les darwinistes, heureux de voir appliquer à la grammaire comparée leurs doctrines évolutionnistes. Partir de l'a bref, de l'i et de l'u, pour en tirer toutes les voyelles et les dipthongues connues, enseigner que le langage primitif avait un petit nombre de sons qui s'étaient développés et scindés en des sons nouveaux, n'était-ce pas procéder, en une certaine mesure, comme ces naturalistes qui font venir tous les animaux de la monère primitive? Schleicher, au surplus, prétendait faire de la linguistique une branche des sciences naturelles, employait une terminologie empruntée en partie à ces sciences, et c'en était assez pour séduire une foule d'esprits qui ne résistent pas à l'attrait de la nouveauté. Seuls, les hommes graves et prudents se disaient qu'au fond Schleicher était un grammairien, et non pas un naturaliste.

La réaction contre ses doctrines ne se fit pas attendre. Au lieu

d'admirer à l'aveugle le célèbre Compendium de Schleicher, des grammairiens l'examinèrent dans ses détails pour en reconnaître les points faibles. Grâce à des recherches poursuivies avec un zèle infatigable et une méthode rigoureuse, grâce aussi à leur connaissance des langues germaniques, slaves et baltiques, où ils trouvèrent de précieuses indications, ces savants ont changé l'aspect de la phonétique indo-européenne. L'édifice construit par Schleicher avec tant d'art — disons-le aussi, avec trop de hâte — est maintenant ébranlé de toutes parts et sur le point de tomber en ruine. Il restera toujours à l'éminent grammairien le mérite d'en avoir conçu le plan général : nous voulons dire d'avoir le premier songé à reconstituer la langue indo-européenne primitive. Mais désormais nous serons délivrés de toutes ces hypothèses hasardées qui égaraient sur de fausses pistes, de ces formules rédigées à la hâte qui groupaient souvent des phénomènes d'une nature très différente.

C'est l'histoire de ces recherches, de ces efforts et des résultats obtenus, que M. Fritz Bechtel a entrepris de nous raconter. Il a traité son sujet avec une abondance d'informations, une sagacité de critique et une volonté d'être impartial que nous ne saurions trop louer. Il signale avec soin les points acquis à la science en laissant à part ceux qui sont encore contestés. Il raconte comment on a prouvé — au prix de quels efforts! — l'existence primordiale des trois brèves a, e, o, et des trois langues correspondantes, et la non-existence du guna. Il nous dit encore ce qu'il faut penser, d'après des maîtres compétents, de la réduction et de l'allongement des voyelles, et des diphtongues dont le premier élément est une voyelle longue. Enfin il traite de la question si importante des gutturales, et de l primitif : sur ce point, il renverse la vieille théorie de Schleicher, et établit à la place la règle de Fortunatov. D'ailleurs il n'est jamais prêt à admettre une assertion sur la parole de son auteur, et il combat, au besoin, les doctrines les mieux accréditées et les opinions les plus propres à séduire l'esprit.

C'est ce qui explique comment, avec son désir de rendre justice à tous, il n'a pas pour MM. Brugmann et de Saussure, la même admiration que tant de contemporains, que nous en particulier. Il diffère de ces deux savants sur un certain nombre de points importants, et naturellement ne peut porter leurs découvertes au compte des résultats acquis. D'ailleurs, s'il n'a pas mis en avant le nom de l'éminent professeur de l'université de

Genève, il y a tel passage de son livre où il exprime toute son admiration pour l'esprit génial de ce savant.

A tous les points de vues le livre de M. Bechtel est donc le bienvenu. Il résume le mouvement scientifique des vingt-cinq dernières années dans le domaine de la grammaire comparée : par là, il épargne des recherches toujours plus ou moins ardues, et il coordonne des données dont il n'était pas toujours facile de voir les rapports. Tous profiteront en lisant cette étude faite avec tant de soin. Un scrupule excessif a fait supprimer à l'auteur des chapitres où il croyait avoir émis des hypothèses trop hasardées. Il est à souhaiter qu'il remanie ces chapitres et qu'il les rétablisse dans une prochaine édition. Notre reconnaissance lui est acquise d'ores et déjà : elle sera parfaite quand son œuvre aura reçu ce complément indispensable et vivement désiré.

Albert Lepitre.

La Vie et l'Hérédité, par P. Vallet, prêtre de Saint-Sulpice, un vol. in-12, Paris, Retaux, 1891. Prix : 3 fr.

« Se moquer de la philosophie, a dit Pascal, c'est encore philosopher ». Sentence très appropriée à l'état d'esprit contemporain : la métaphysique, — l'au-delà du sensible — est reléguée dans la catégorie de l'inconnaissable ou du chimérique, et cependant le progrès incessant des sciences relève à chaque pas les vestiges de la reine des sciences. Qu'elles le reconnaissent ou non, elles explorent en détail l'immense royaume de la philosophie, et, tout en raillant parfois leur suzeraine, elles confessent encore son autorité, parce qu'être savant c'est toujours être un peu philosophe.

C'est ce qu'a fort bien montré M. Vallet dans la question scientifique par excellence de la *Vie*. Le problème est, comme on sait, très complexe, soit parce que la vie est difficile à pénétrer dans son essence, soit parce que sa transmission soulève aujourd'hui de brûlants débats sur l'*Hérédité*.

Tout le monde admet la fameuse formule devenue axiome : *la vie est dans le mouvement ;* mais c'est le terme même de mouvement qui fait équivoque ou sophisme. Pour certaine science, tout mouvement est de la mécanique, et par là on explique le monde.

M. Vallet commence donc par prouver qu'on n'a pas tout dit sur la matière, même inorganisée, quand on a formulé les lois

du mouvement. C'est la thèse, si importante, de l'activité propre et immanente de la matière organique que l'auteur défend — au nom de la Science contemporaine, — se plaçant sur le terrain exclusivement scientifique, contre tous les systèmes imaginés pour expliquer cette chose inexplicable : la matière inactive.

Plus inconcevable encore est la vie — de la plante, de l'animal ou de l'homme — sans principe vital. Aussi, dans l'étude successive qu'il fait des trois *règnes* de la vie, s'appliquant à délimiter leurs fonctions et leurs facultés génériques, M. Vallet établit fortement la distinction radicale entre la vie et la matière inorganique, — de même aussi l'irréductibilité de la vie animale à la vie végétative, enfin de la vie intellectuelle et morale à la sensibilité.

Signalons dans cette première partie du livre de M. Vallet la théorie de la vie, l'étude sur les passions (vie animale), la thèse sur la volonté (vie morale).

Peut-être pourrait-on contester à l'auteur le droit de critiquer les partisans de l'*immanence*, qui par ce mot semblent entendre à très peu près le même principe interne d'activité que l'auteur tient à nommer *spontanéité*. Mais ce ne sont là que des nuances de lexique.

Nuances aussi — mais de combien mauvais goût ! — ces digressions de la poésie, de la science, du barreau, ou de la névrose pour expliquer, excuser, légitimer des actes odieux dont elles déclarent la *nécessité héréditaire*. C'est donc une thèse sur la liberté que cette seconde partie du livre, sur l'*Hérédité ;* et c'est une thèse défendue avec toute la valeur d'un philosophe qui a su se faire savant.

Définissant d'abord l'hérédité physiologique, il en montre les conséquences psychologiques, si importantes, mais si exagérées de nos jours. Oui, l'hérédité est une loi, loi essentiellement organique, qui atteint, à la vérité, toutes les aptitudes de l'être vivant, mais qui devient d'autant moins rigoureuse qu'on s'élève davantage dans l'ordre des facultés mentales. Cette loi, d'ailleurs, l'auteur le démontre avec grand luxe de faits à l'appui, est d'une étrange complexité. Elle est, en effet, concurrente avec la *loi des milieux* et la loi de l'*éducation* qui la modifient dans d'énormes proportions. De plus, l'hérédité par elle-même est sujette à mille variations : c'est l'hérédité simple, de sujet à sujet, ou *mixte*, des deux parents à l'enfant ; c'est l'hérédité croisée, de

père à fille et de mère à fils, ou au contraire non croisée ; c'est l'hérédité immédiate, au premier degré, ou bien l'hérédité médiate ou atavisme qui fait naître, par exemple, de deux parents noirs un enfant blanc dont l'aïeul était lui-même blanc... Bref, il faut aboutir à cette conclusion, d'apparence paradoxale, et si certaine néanmoins qu'elle est acceptée par M. Ribot, champion autorisé de l'héréditarisme : « L'hérédité, tout en étant la loi, est toujours l'exception. »

Toutefois, M. Vallet ne s'en tient pas là ; sachant qu'il appartient à la philosophie de donner la raison dernière des phénomènes, il étudie le fondement de l'hérédité dans l'unité substantielle du composé humain. Et dans deux chapitres très suggestifs, constatant que l'hérédité est une loi de régression autant que de progrès, il conclut qu'en somme la science et le bon sens s'accordent pour condamner l'évolutionnisme fataliste à tous ses degrés.

Quelques savants ne l'avaient point cru d'abord : *nihil sub sole novi*, ajoute finement l'auteur en terminant.

Si cependant, il y a un excellent livre de plus, très actuel et vraiment nouveau. M. B.

Dr WILHELM-MOLLER. **Lerbuch der Kirchengeschichte**, zweiter Band, *Das Mittelalter (Manuel d'histoire de l'Eglise*, 2e volume. *Le moyen âge)*, Friburg im Breisgau, librairie académique de J.-C.-B. Mohr, 1891, 1 vol. in-8, en 2 fascicules de 1-240 et XII-241 560 pages.

Le livre que nous présentons à nos lecteurs fait partie d'une collection de manuels théologiques publiée par l'éditeur Mohr. MM. Harnack, Holtzmann, Kattenbusch, Krauss, Möller, Nitzsch, de la Saussaye et Weiss se sont partagé les diverses matières du programme. Ces écrivains sont tous protestants, et leur œuvre a des tendances confessionnelles très accentuées.

A ce point de vue, M. Miller ressemble à ses collaborateurs. Ainsi, pour nous borner à cet exemple, volontiers il désigne le pape sous le nom d' « évêque de Rome » (p. 34, note 3 ; p. 77, p. 154, etc.). Et ce n'est point là une appellation qui ne tire pas à conséquence. En réalité il n'attribue aux pontifes romains d'autre rôle que celui de chefs d'une des principales églises du monde. Le fait de la primauté des successeurs de saint Pierre lui échappe. A l'occasion, il reconnaît la grandeur de tel ou tel d'entre eux (voir ce qu'il dit de « l'imposante personnalité »

de saint Grégoire le Grand (p. 77) ; mais la papauté est méconnue et très diminuée dans son ensemble.

Prenant ce manuel pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un ouvrage d'inspiration nettement protestante, et les réserves qui s'en suivent une fois indiquées, nous avouons sans peine qu'il mérite nos éloges. Il est complet et bien informé. Complet, il ne néglige aucune des questions qu'on n'a pas le droit de ne pas savoir, il les traite avec une ampleur suffisante, il offre l'avantage de ne pas se confiner dans l'étude de la vie extérieure de l'Eglise, il approfondit les riches détails de sa vie intime, dogmes, enseignement, écrivains, culte, discipline, etc. Bien informé, il utilise les derniers travaux qui complètent ou modifient les conclusions de la science historique. Par exemple, il tient compte et tire un heureux parti des publications du P. Denifle sur les universités du moyen âge (p. 415-8). Et, s'il aborde le récit des luttes intérieures qui troublèrent presque à ses origines, l'ordre de saint François, il se sert des curieux articles du P. Ehrle dans l'*Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte* (p. 408-13, 446-51).

C'est dire que, manié avec prudence, le *lerbuch* de M. Moller est appelé à rendre des services.

Félix VERNET.

Paix! Par Mme Madeleine Albini CROSTA, traduit par l'abbé DIDIER, un vol. in-8. Paris. P. DELARUE, éditeur.

Voici un livre dont le titre paraît s'adresser aux gens désabusés. En effet, dans ce fatigant voyage qu'on appelle la vie, il faut avoir passé bien des détours, franchi bien des pas difficiles, pour savoir que la paix est le trésor le plus désirable, le seul désirable peut-être, à emporter avec soi le long de cette dure route. — Pour les jeunes, ce mot de paix n'a pas de sens : parlez de bonheur, parlez de lutte, parlez de victoire; mais de paix! La paix c'est l'ironie, c'est l'ennui, c'est presque la mort. Hélas! que grande est l'erreur! et comment en détromper ? Aux yeux de l'homme expérimenté qui connait la vie, la paix est au contraire le secret de l'action, le secret du travail fécond, le secret de l'empire sur soi-même, sur les autres, et par suite celui du succès.

Que de choses sont vraies qui semblent paradoxales, dont on peut donner pour exemple en ce même genre la parole de l'Evan-

gile : « Bienheureux ceux qui sont doux, car ils possèderont... quoi ? la terre. » La terre, entendez-vous bien, précisément ce que les violents ambitionnent, ce qu'ils remplissent de leur bruit et de leur fumée pour s'en assurer la domination ; nullement, elle leur échappe, elle va aux doux qui n'ont pas paru s'en soucier ; qui la dédaignent. De même, celui qui cherche la paix trouvera la force d'activité et souvent le bonheur (un certain bonheur du moins) par surcroît.

Or ce que je commente là en théorie, d'une manière trop longue et trop abstraite, je m'en accuse, va nous être rendu d'une façon applicable et pratique par ce petit ou plutôt par ce gros livre.

Mais, rassurez-vous sur le qualificatif, il n'est gros que pour le plaisir des yeux et pour la clarté de la lecture, luxe d'édition ; sans que la bourse ait rien à y perdre, on a évité le désagrément des pages bourrées, des lignes fines et serrées devant lesquelles l'esprit tant soit peu enclin à la paresse, éprouve une fatigue à première vue qui l'empêche, bien souvent, d'aller plus loin.

Laissons là le mérite de la forme pour arriver à celui du fond qui est plus grand. Ce livre s'adresse aux femmes : mais, en vérité, toute nature humaine peut y prendre, car chacune n'a-t-elle pas besoin d'apprendre le secret de la force d'âme, de la paix intime pour l'heure des souffrances, des difficultés, des découragements de la vie ? Or l'auteur les résume en deux mots : abnégation et charité ; l'abnégation qui tâche d'oublier ses propres peines, la charité qui lui en donne les moyens en l'appliquant à celles des autres. Mais c'est dans cet ordre d'idées qu'il serait fâcheux de rester dans le général, et ce livre particularise autant qu'il est possible de le faire. Il prend la femme dans toutes les positions qu'elle occupe dans le monde : épouse, mère, non mariée, même séparée de son mari, et plus veuve que s'il était mort. Et ce livre est plein de bons conseils pour tous, conseils délicats, discrets, difficiles, mais donnés avec une conviction et une tendresse qui font pardonner leur amertume par le sentiment qu'ils émanent d'une véritable amie. C'est là qu'est la note dominante : le cœur, un cœur débordant de charité chrétienne, d'amour pour le prochain souffrant, à travers l'éloignement, à travers l'inconnu des choses.

Or, le cœur est un bon conseiller, il inspire bien le jugement, il fait tomber sur les vérités utiles, sur les remèdes qui peuvent

guérir le malade. Peut-être, pour nous autres Français, y a-t-il dans leur expression un peu trop d'exubérance, trop de phraséologie italienne. Nous aimons la sobriété, et nous nous étonnons d'être pressés sur le cœur de cette amie que nous n'avons jamais vue.

Cela tient à la différence de la langue, à l'ardeur et à l'abondance italiennes transplantées dans notre milieu clair et froid. Au fond, le peu d'attrait que nous avons pour ce genre de langage vient d'une seule chose, d'une idée de derrière la tête, dirait-on en image, de la peur que nous avons d'être trompés, de voir la forme démentie par les faits. Certes ici ce n'est pas le cas ; réjouissons-nous de trouver réuni notre amour de la sincérité avec la chaleur d'une âme italienne. Ecoutons ces conseils qui sont vrais, qui sont bons, et nous donneront le secret de conserver dans toutes les situations de la vie une *paix* qui n'est pas loin du bonheur. M. M.

Instructions en forme de retraite, à l'usage des âmes consacrées à Dieu et des personnes pieuses, par Mgr Charles-L. Gay, évêque d'Anthédon. 1 vol. in-12 de x-595 pp. Deuxième édition, revue et corrigée, Paris, 1891. J. Leday.

Instructions pour les personnes du monde, dédiées aux agrégées de Notre-Dame-du-Cénacle et aux associations des Enfants de Marie, par le même. 2 vol. in-12 de xii-366 et 394 pp. 1892. Même librairie.

« Tulit medullam cedri » : telle est l'épigraphe que nous avons lue au frontispice des œuvres d'un maître de la vie spirituelle. Si la mode de ces frontispices n'était pas passée aujourd'hui, et s'il était question d'en donner un aux œuvres complètes de l'éminent évêque d'Anthédon, nous proposerions d'y placer la même épigraphe. Nul ne l'aurait mieux méritée que Mgr Gay, car il n'a été égalé par aucun écrivain ascétique contemporain. A une époque où les traités spirituels sont si souvent d'une déplorable faiblesse, parce que leurs auteurs ne se sont pas assez nourris de fortes études théologiques, il nous a donné des œuvres solides et durables, qui resteront l'honneur de notre temps. Il n'est pas seulement un moraliste sage et éloquent, dont l'enseignement ne cesse jamais d'être pratique. Il est avant tout et par-dessus tout un théologien profond et impeccable. Comme Bossuet, qu'il est sans doute loin d'égaler, mais

avec lequel il se rencontre plus d'une fois, il s'est efforcé de donner à la morale et à la vie spirituelle la base inébranlable du dogme catholique. Avant de conseiller un devoir, il enseigne une vérité. Quand l'âme est établie dans la plénitude de la lumière que projettent les vérités de la foi, il lui montre alors les préceptes et les conseils de la morale chrétienne, et les lui fait accepter facilement. Ses livres sont pénétrés partout de l'idée du surnaturel : partout il y est question de la grâce habituelle, qui rend l'homme si grand, malgré les déchéances de sa nature. Quand nous savons bien ce que nous valons, nous sommes prêts à consentir tous les sacrifices et à gravir les sommets les plus ardus.

Nous devons constater que certains esprits ne partagent pas notre admiration pour ces ouvrages. C'est que les œuvres de Mgr Gay ne sont pas d'une lecture courante, et que parfois elles demandent à être étudiées comme des traités de théologie. Pour s'assimiler une nourriture aussi solide, il faut toujours quelque effort. Mais, quand le lecteur ne se laisse pas rebuter par les difficultés des commencements, comme il est bien payé de sa peine! Comme il est heureux de vivre dans un monde nouveau, supérieur, où il oublie les misères de cette vie et les vanités de la sagesse purement humaine !

Ce que nous venons de dire, nous l'appliquerons d'abord à une première série d'Instructions, à l'usage des âmes consacrées à Dieu. Elles enseignent bien des choses que nous n'avons ni le temps ni le désir de résumer ici. Mais l'idée qui domine dans le livre tout entier c'est que Jésus-Christ est le don de Dieu par excellence : « Connaître ce don de Dieu, dit Mgr Gay, c'est toute science ; le recevoir, c'est toute grâce ; le conserver, c'est toute sagesse; le cultiver, c'est toute vertu ; le posséder parfaitement, c'est toute perfection, toute sainteté, tout bonheur. » Tous les besoins de la nature humaine, ajoute-t-il, trouvent en Jésus-Christ leur satisfaction pleine et surabondante, et Jésus-Christ est le seul en qui ils la puissent trouver. Et il développe ces idées dans des chapitres substantiels, où il montre Jésus maître, époux et modèle, et, d'autre part, l'âme disciple, épouse et imitatrice. Il finit par se rencontrer ainsi avec l'auteur de l'*Imitation*. Mais, ce qu'enseignait du fond de son cloître un moine inconnu du moyen âge, nous sommes heureux de le voir enseigné par un prélat de notre temps avec des développements tout nouveaux.

La seconde série d'Instructions, celle qui est destinée aux

personnes du monde, diffère de la précédente par le ton général de l'exposition. Le pieux et savant évêque s'est mis à la portée de cet auditoire nouveau, et, avec des âmes d'ordinaire moins instruites que les religieuses, il s'est fait plus petit et plus accessible. Son ouvrage n'en reste pas moins solide et substantiel, tout rempli de doctrine, tout nourri de l'Ecriture et des Pères. Le premier volume est consacré au développement du chapitre XII de l'épître que saint Paul adressait aux Romains. Il rappelle les belles homélies de saint Jean Chrysostome sur la doctrine du grand apôtre. Le second comprend des sujets variés, parmi lesquels nous avons goûté tout particulièrement la Foi, la Prière, la Nature et loi du sacrifice.

Tous profiteront à la lecture de ces ouvrages, où la science la plus profonde s'unit à la piété la plus vive. En terminant le dernier volume, Mgr Gay se recommandait aux prières de ses lecteurs, comme s'il pressentait la mort qui devait le frapper quelques jours après.

Tous lui accorderont un souvenir devant Dieu en reconnaissance du bien qu'il leur aura fait, et ils prieront pour que ce bon et fidèle serviteur reçoive bientôt la récompense de si admirables travaux. A. LEPITRE.

Saintes Ecritures (Etude sur la canonicité des), par M. le chanoine MAGNIER, ancien professeur d'Ecriture sainte, au grand Séminaire de Soissons. IV. *Ancien Testament*, in-12 de 392 pages. Paris, Lethielleux.

L'auteur nous explique dans sa préface l'occasion qui a fait naître son livre, et le motif qui en a inspiré la publication. Il venait de lire l'Introduction aux Livres saints du P. Cornély, et il se préparait à livrer au public ses impressions après cette lecture et a populariser les idées du savant jésuite. A ce moment il eut connaissance d'un autre ouvrage sur le même sujet, *Histoire du canon de l'Ancien Testament*, de l'abbé Loisy, professeur à l'institut catholique de Paris. Dans cet ouvrage, qui se recommande par une science très profonde et l'attrait d'une exposition claire et élégante, M. Loisy fait d'assez larges concessions aux rationalistes modernes. Il leur concède que le canon des Ecritures a été formé très tard, que la collection en a été commencée tout au plus sous Esdras, que les différentes parties de l'Ecriture ne sont pas d'une autorité égale, que l'inspiration

varie selon l'objet des livres saints, que, très intense et dans toute son énergie quand elle s'applique au dogme, elle s'affaiblit et diminue d'intensité quand il s'agit de vérités d'un autre ordre.

C'est contre cette théorie qu'est dirigée l'œuvre de M. le chanoine Magnier. Il prend le texte du concile de Trente et l'interprète dans le sens obvie et naturel. Tous les livres saints sont divinement inspirés, un seul Dieu est l'auteur de l'ancien et du nouveau Testament. Ils doivent être tous reçus avec un pareil sentiment de respect et de piété. Ils sont égaux en dignité et en autorité, puisqu'ils sont sacrés et canoniques, tout entiers et dans toutes leurs parties, et que tous ils serviront au saint Concile à confirmer les dogmes et à restaurer les mœurs dans l'Eglise.

C'est là thèse de M. Magnier. Il la soutient avec beaucoup de vigueur et d'érudition. Son livre est divisé en trois parties : 1° l'inspiration comme fondement de la canonicité; 2° démonstration de la canonicité des livres de l'ancien Testament dans la synagogue juive; 3° démonstration historique de la canonicité de ces mêmes livres dans l'Eglise chrétienne depuis les apôtres jusqu'au concile de Trente.

Ainsi qu'on le voit par cet exposé, le champ est vaste. C'est une histoire complète de la question dès ses premières origines. Ajoutons qu'elle est traitée avec profondeur, qu'il y a une grande richesse de citations bien choisies, bien ordonnées, bien discutées, et qu'il est difficile, après une lecture sérieuse et attentive, de ne pas accepter les conclusions qui en ressortent. L'inspiration est le fondement de la canonicité, elle est pour ainsi dire le nœud de la question. L'auteur y insiste, et avec raison. Il expose d'abord la véritable origine des théories modernes, puis il démontre sa propre théorie par ce fait, reconnu de tous les catholiques, que Dieu est l'auteur de l'Ecriture, et par un examen détaillé des décrets des conciles de Trente et du Vatican. Ce fondement établi, il aborde la question de la canonicité des livres saints qui fait l'objet propre de son étude, et il recueille dans les écritures et dans les traditions de la synagogue tous les documents qui peuvent étayer sa démonstration. Elle est généralement solide et concluante. Il nous semble toutefois que, dans une partie, elle pourrait être plus rigoureuse, et qu'elle ne satisfait pas complètement les esprits un peu difficiles; tous les textes apportés pour prouver que la canonicité du Pentateuque était reconnue au temps des juges et des rois se rapportent

au livre de la loi, aux préceptes et aux ordonnances promulguées par Moïse. L'auteur l'étend à tout le Pentateuque. Cette extension est-elle légitime ? Nous ne voulons pas insister davantage.

Enfin l'auteur nous montre la perpétuité de la doctrine de la canonicité depuis les premiers siècles jusqu'au concile de Trente. C'est une collection très intéressante de passages tirés des conciles, des décrets des papes, des Pères et des différents auteurs ecclésiastiques. Il termine par cette réflexion, qui est le corollaire de sa longue exposition et qui s'impose au lecteur. « Nous savons maintenant que la tradition apostolique sur le nombre des livres divins et sur l'étendue de leurs parties a été perpétuellement conservée dans l'Eglise, d'abord par le Saint-Siège avec une clarté qui brille sans interruption, ensuite par les témoins les plus autorisés de la révélation ; que les obscurcissements de la tradition scripturale se sont produits très tard dans la vie de l'Eglise, ont été partiels, très limités dans la durée comme dans l'espace » (1).

Cette conclusion si sage et si ferme donne le véritable caractère du livre. Ennemi de ces concessions faciles qui sont trop chèrement achetées par l'approbation de nos adversaires, il aime à suivre les chemins battus, et reste dans les limites de l'orthodoxie la plus étroite. La doctrine est toujours sûre, l'exposition est large, la science vaste et de bon aloi. Nous conseillons cet ouvrage à tous les prêtres qui veulent étudier la grande question de la canonicité des livres saints, et s'ils y ajoutent la lecture du livre de M. Loisy, qui est composé dans un esprit différent, ils auront un arsenal d'armes très variées et puissantes contre l'exégèse rationaliste.

Ph. GONNET.

(1) P. 372.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon



LES CONFESSIONS
DE SAINT AUGUSTIN

Suite (1)

VI. — L'amitié d'après saint Augustin, et spécialement d'après les *Confessions*.

Saint Augustin, dans le récit si émouvant du *Tolle, lege*, qui le fixa à tout jamais dans la foi, parle, nous l'avons vu, de son cher Alypius, seul témoin de l'agitation extraordinaire qui précéda sa conversion. Alypius le suivit dans le jardin de la maison qu'ils habitaient, et où cette scène unique se passa. Il eut sa part du *Tolle, lege :* « Soutenez celui qui est est encore faible dans la foi » (2), voilà ce qu'il lut à son tour dans le livre sacré. Ces paroles et l'exemple d'Augustin déterminèrent pour lui aussi une conversion de l'esprit qui se fixa fermement et pour toujours dans la doctrine catholique. Les deux amis purent s'embrasser dans la foi ; le même jour, à la même heure, ils se déclarèrent l'un et l'autre disciples du Christ, de cœur, de conviction, de volonté. Tel fut le fruit heureux de leur amitié ancienne déjà. Alypius avait soutenu Augustin, car dans les troubles

(1) Voir les numéros précédents.
(2) Rom., xiv, 1.

comme ceux par lesquels il passa, la présence d'un ami est un secours, un bienfait. Augustin entraîna Alypius qui ne demandait qu'à se laisser entraîner. Le moment est donc venu pour nous de parler de l'amitié d'après saint Augustin; c'est la transition naturelle à ce nouveau sujet. Aussi bien, il est souvent indiqué dans les *Confessions*, pour ainsi dire à chaque page. Saint Augustin a, en effet, connu et pratiqué l'amitié avant et après sa conversion ; il en a parlé avec un grand charme. Doué d'une sensibilité exquise, il a toujours cherché et trouvé un cœur digne et capable de le comprendre. Seulement, Augustin manichéen n'a pas aimé ses amis de la même manière qu'Augustin chrétien : la foi élargit son cœur. Suivons-le encore ici, dans cette ascension vers des régions supérieures, que chacun désire, entrevoit, ou même atteint un jour, mais ou un si petit nombre réussissent à se maintenir.

I

A la fin du livre Ier des *Confessions*, énumérant les titres, les premiers titres de Dieu à sa reconnaissance, il écrit entre autres choses : « Ma mémoire était excellente, mon langage se perfectionnait, j'étais sensible à l'amitié, je fuyais la douleur, la bassesse, l'ignorance » (1). « *Amicitia mulcebar* » *:* c'est le trait à retenir ici; la nature sensible, délicate, affectueuse d'Augustin y apparaît déjà. Il devait plus tard boire à la coupe enchanteresse, connaître toutes les ivresses d'un cœur qui a de la peine à se contenir; et cependant, c'est avec transport qu'il remerciait Dieu de tous les biens, de celui-là comme de chacun des autres, dont il l'avait comblé dès son enfance : « *illi exulto bonis omnibus quibus etiam pueram* (2) ».

Les premières relations d'Augustin, en dehors du cercle de sa famille, nous montrent un enfant espiègle,

(1) Lib. I,cap. xx.
(2) *Ibid.*

quelque peu mutin, mais aimable, heureux de partager avec des compagnons de jeu. Il ne se fait pas faute de commettre des larcins au cellier et à la table de ses parents, non pour satisfaire un égoïsme brutal, fréquent dans l'enfance, mais pour faire des largesses (1). Il pense à lui évidemment, il cherche son avantage, il voit le jeu qui suivra le petit festin; eût-il pu faire autrement? Le « quant à soi » haïssable chez l'homme, est un des charmes de l'enfant, qui veut tout pour lui; mais chez Augustin enfant, ce n'est pas l'égoïsme sauvage qui pèse sur chacune de ses démarches : il a un égoïsme qui partage, qui donne même.

Cette inclination à s'épancher était innocente, spontanée, irrésistible. De même que sur la plante grandissante se multiplient les fleurs et les parfums, elle ne fit que se développer dans le premier âge, jusqu'au jour où les passions naissantes vinrent mettre le trouble dans son cœur et partant dans ses relations d'amitié. Adolescent, sa plus douce jouissance fut d'aimer et d'être aimé; il ne s'en tint pas aux pures affections de l'âme, qui s'arrêtent aux chastes limites de l'amitié, dit-il (2). Il abusa donc de cette sensibilité facile que Dieu lui avait donnée comme un bien et une force; c'est par l'amitié mal comprise ou mal dirigée, qu'il commença à faire un mauvais usage des créatures. A la vérité, adolescent, jeune homme, il eut plutôt des compagnons que des amis, des relations entre étudiants d'une vie très libre que des amitiés (3). Au lieu de s'encourager au bien, on s'excitait au mal par des pratiques coupables. Saint Augustin les a stigmatisées : « *O nimis inimica amicitia!* O amitié trop ennemie! », s'écrie-t-il (4). Ce n'est pas de l'amitié. Nous verrons, en effet, comment l'abus et l'excès contribuèrent plus tard à conduire la nature loyale d'Augustin aux vrais principes de l'amitié. En attendant, il court aux spectacles, où il donne un libre cours à sa sensibilité. Son cœur est ouvert à la pitié; il partage les

(1) Lib. I, cap. xix.
(2) Lib. II, cap. ii, n° 2.
(3) Lib. II, cap. iii, n° 17.
(4) Lib. X, cap. ix, n° 7.

peines et les joies de la scène; il compatit au malheur : effet de l'amour naturel que nous avons les uns pour les autres : « *Et hoc de illa vena amicitiae est* » (1). Il cherche les émotions douloureuses; ou du moins il se plaît à entendre au théâtre le récit de malheurs pleins de charme; il aime que le récit de semblables fictions effleure son cœur, qui un instant en frémit d'émotion (2). Cette exaltation de la sensibilité ne fit qu'attiser le feu de l'amitié dans Augustin, feu dévorant, inextinguible.

« En ces premières années de mon enseignement dans ma ville natale, » écrit-il, « je m'étais fait un ami que la parité d'études et d'âge m'avait rendu bien cher; il fleurissait comme moi sa fleur d'adolescence. Enfants, nous avions grandi ensemble, nous avions été à l'école, nous avions joué ensemble. Mais il ne m'était pas alors aussi cher que depuis, quoique notre amitié n'ait jamais été vraie; car l'amitié n'est pas vraie si vous ne la liez vous-même, [ô mon Dieu], entre ceux qui s'attachent à vous par la charité, dont le Saint-Esprit, votre don, comble nos cœurs. » Et pourtant elle m'était bien douce, cette liaison entretenue au foyer des mêmes sentiments. Je l'avais détourné de la vraie foi, dont son enfance n'avait pas été profondément imbue, pour l'amener à ces fables de superstition et de mort qui coûtaient tant de larmes à ma mère. Il s'égarait d'esprit avec moi, cet homme dont mon âme ne pouvait plus se passer, *et non poterat anima mea sine illo*. Mais vous voilà !.. toujours penché sur la trace de vos fugitifs, Dieu des vengeances et source des miséricordes, qui nous ramenez à vous par des voies admirables... vous voilà ! et vous retirez cet homme de la vie, à peine avions-nous fourni une année d'amitié qui m'était douce au-delà de tout ce que mes jours d'alors ont connu de douceurs. »

Saint Augustin raconte la maladie qui emporta son ami, et il continue : « La douleur de sa perte, voilà mon cœur de ténèbres. Tout ce que je voyais n'était plus que la mort. Et la

(1) Lib. III, cap. II, n° 3.
(2) Lib. III, cap. II.

patrie m'était un supplice, et la maison paternelle une désolation singulière. Tous les témoignages de mon commerce avec lui, sans lui, étaient pour moi un cruel martyre. Mes yeux le demandaient partout, et il m'était refusé. Et tout m'était odieux, parce que tout était vide de lui, et que rien ne pouvait plus me dire : Il vient, le voici ! comme pendant sa vie, quand il était absent. J'étais devenu un problème à moi-même, et j'interrogeais mon âme « pourquoi elle était triste et me troublait ainsi », et elle n'imaginait rien à me répondre. Et si je lui disais : Espère en Dieu, elle me désobéissait avec justice, parce qu'il était meilleur et plus vrai, cet homme, deuil de mon cœur, que le fantôme en qui je voulais espérer. Le seul pleurer m'était doux, seul charme à qui mon âme avait donné la survivance de mon ami » (1).

Augustin est donc enchaîné à ce cœur de chair. Il hait la mort qui le lui a ravi ; il s'imagine que, puisqu'elle a pu faire une telle prouesse, elle va en un moment moissonner tous les hommes (2); sentimemt d'ailleurs profondément humain, car à toute grande douleur l'anéantissement universel.

Le charme des bois, les jeux et les chants, les parfums les plus exquis, les splendides banquets, les plaisirs de la table et les charmes de la volupté, la lecture et la poésie, rien ne peut lui plaire. Tout lui est en horreur, jusqu'à la lumière du jour, et tout ce qui n'est pas ce qu'il a aimé lui est insupportable et odieux. Il quitte sa patrie dans l'espoir que ses yeux chercheront moins son ami dans une ville où il n'était pas accoutumé à le voir (3).

Enfin « je m'étonnais », dit Augustin, « de voir vivre les autres mortels, parce qu'il est mort celui que j'avais aimé comme s'il n'eût jamais dû mourir, et je m'étonnais encore davantage, lui mort, de vivre, moi qui étais un autre lui-même. Il parle bien de son ami le poète qui l'appelle : « moitié de son âme » (4). Oui, j'ai senti que son âme et la mienne

(1) Lib. IV, cap. IV. Trad. Moreau.
(2) Lib. IV, cap. VI.
(3) Lib. IV, cap. VII.
(4) Hor., *Carm.*, Lib. I., Od. 3.

n'avaient été qu'une âme en deux corps; c'est pourquoi la vie m'était en horreur, je ne voulais plus vivre, réduit à la moitié de moi-même. Et peut-être ne craignais-je ainsi de mourir que de peur d'ensevelir tout entier celui que j'avais tant aimé » (1).

Oreste et Pylade voulaient mourir l'un pour l'autre, ou du moins tous les deux à la fois, parce que vivre l'un sans l'autre leur paraissait pire que la mort (2). Augustin va plus loin. J'en fais la remarque, non pour l'admirer, mais pour montrer l'excès de cette folie d'amitié. « Folie », c'est aussi bien le mot dont il s'est servi (3). Il faut noter en passant, la cause d'une telle folie d'après Augustin lui-même. D'où venait une amitié si violente ? C'est qu'il considérait son ami, comme s'il n'eût pas dû mourir; la cause de son malheur après la mort de cet ami, c'est qu'il était pris dans les liens des choses mortelles (4). Il donnait à cet ami l'amour qui n'est dû qu'à Dieu : erreur et excès.

Le temps cependant soulagea la blessure (5). Aussi bien, les jours en se succédant avec une rapidité vertigineuse, bien que régulière et monotone, apportaient à Augustin d'autres images, d'autres souvenirs, qui peu à peu réveillèrent dans son âme les joies anciennes et en firent naître de nouvelles. Le commerce d'amis de la veille tempéra l'amertume de sa douleur, qui cependant resta profonde, à ce point qu'au moment où il écrivait ses *Confessions* il en sentait encore l'aiguillon. Il les rechercha. Ce fut un bien. Quel tableau délicieux de la société de ces jeunes amis. « Ces liaisons s'emparaient de mon âme par des charmes encore plus puissants, » dit saint Augustin : « échanges de doux propos, d'enjouement, de bienveillants témoignages; agréables lectures ensemble, badinages honnêtes, affectueuses civilités; rares dissentiments, sans aigreur, comme

(1) Lib. IV, cap. vi
(2) Lib. IV, cap. vi.
(3) Lib. IV, cap. vii.
(4) Lib. IV, cap. vi.
(5) Lib. IV, cap. v.

on en a avec soi-même, léger assaisonnement de contradiction pour relever l'unanimité trop constante ; instruction réciproque, impatients regrets des amis absents, joyeux accueil à leur bienvenue ; enfin tous ces témoignages que les cœurs aimants expriment des lèvres, de la langue, des yeux, par mille mouvements pleins de caresses, et qui sont comme autant de foyers où les esprits se fondent et se réduisent à l'unité » (1).

Est-ce une idylle ? non. C'est le tableau fidèle, l'expression sincère de douces relations nouées entre jeunes gens instruits, d'une éducation soignée et de bonne compagnie. Passer agréablement le temps était le but de ces délicats, qui trouvaient en eux-mêmes le secret de jouir les uns des autres dans une sorte de culte aristocratique des sentiments les plus fins, les plus élevés, reposant sur un beau théorique dans lequel ils allaient se fondre. « Je disais à mes amis », écrit saint Augustin : « Qu'aimons-nous qui ne soit beau ? Qu'est-ce donc que le bien ? et qu'est-ce que la beauté Quel est cet attrait qui nous attache aux objets de notre affection ? S'ils étaient sans charme et sans beauté, ils ne feraient aucune impression sur nous » (2).

Dans ce groupe de jeunes gens, Augustin eut des intimes. Avec eux, plus encore qu'avec les autres, il parlait des doutes que le manichéisme laissait dans son esprit et des questions qui agitaient son âme. Ce sont sans doute ces amis plus intimes en compagnie desquels il alla engager une discussion avec Faustus (3). La voix d'un haut intérêt vint donc jeter sa note grave dans ce concert. Si je ne me trompe, Augustin par son talent, l'élévation de ses pensées et le charme de sa personne, en devînt bientôt comme l'âme. N'est-ce pas, en effet, un fait digne d'attention, que cette colonie africaine qui s'établit à Milan, une fois qu'Augustin y eut été nommé professeur de rhétorique ? Il attire à lui des disciples qui s'élèvent à la hauteur d'amis, comme il dit quelque part. Ces amis anciens et

(1) Lib. IV. cap. VIII. Trad. Moreau.
(2) Lib. IV, Cap. XIII.
(3) Lib. V, cap. VI, n° 11.

les nouveaux, nous les voyons à ses côtés, quand il va prononcer le panégyrique de l'empereur. Mille inquiétudes l'agitent et la fièvre de ses pensées le dévore. Ils l'accompagnent pour le soutenir de leurs applaudissements : et c'est à eux qu'il communique l'impression que fait sur lui un mendiant ivre qui dans la rue se divertit et se livre à une joie folle : cette joie lui fait envie (1).

Parmi ces amis intimes, il faut nommer Alypius et Nébridius. Alypius était plus jeune qu'Augustin, qui cependant lui était très attaché, car il ne voyait pas simplement en lui un disciple. Notons ici le motif de cette inclination particulière qui devait durer autant que la vie. Alypius, dit Augustin, « m'aimait beaucoup parce que je lui paraissais savant et bon. Et moi, je l'aimais à cause du grand caractère de vertu qu'il développait déjà dans un âge encore tendre » (2). Voilà un lien d'amitié solide et honorable. En voici un autre. « Et Nébridius aussi, » ajoute Augustin, « qui avait abandonné son pays, voisin de Carthage, et Carthage même, son séjour ordinaire, et le vaste domaine de son père, et sa maison, et sa mère qui ne songeait pas à le suivre, — il avait tout quitté pour venir à Milan vivre avec moi dans la poursuite passionnée de la vérité et de la sagesse. Il soupirait comme moi, il flottait comme moi, ardent à la recherche de la vie bienheureuse, profond et pénétrant examinateur des plus difficiles problèmes » (3).

La sagesse, la vérité, la vie bienheureuse : tels sont les divins objets vers lesquels ces amis se portent par un effort commun et enthousiaste, sans toutefois pouvoir les atteindre. Un même désir et un même malheur les unissent. Ils se trouvent heureux ensemble; ils ne pensent qu'à prolonger le bienfait de leur amitié. C'est pour obéir à ce besoin qu'Alypius détourne Augustin du mariage (4). Bientôt ils furent dix éprouvant les mêmes be-

(1) Lib. VI, cap. VI.
(2) Lib. VI, cap. VII.
(3) Lib. VI, cap. X.
(4) Lib. VI, cap. XII.

soins, ayant les mêmes goûts, partageant la même passion pour la sagesse. Qui ne connaît et n'admire le généreux projet qu'ils formèrent de mettre tout en commun et de vivre ensemble sous le même toit? Beau rêve, en vérité, que la sincérité de leur amitié leur permit de former (1) et excuse. Ce projet n'eut pas de suite. Du moins, l'amitié resta fidèle à Augustin. Alypius et Nébridius ne l'abandonnèrent pas. Alypius, nous l'avons vu, se trouva à ses côtés au plus fort de la lutte. Verecundus mit à sa disposition la villa de Cassiciacum; elle fut son doux refuge pendant les six mois qui précédèrent le baptême (2). Le chaud rayon de l'amitié embellit et anima ce séjour enchanteur. A la faveur du calme pénétrant et doux de l'automne en Italie, on se livra comme à l'envi à l'étude de la philosophie; et d'enthousiasme, malgré une inquiétante fatigue de poitrine, Augustin improvisa les discours les plus entraînants peut-être de sa longue carrière d'écrivain et d'orateur (3).

Telles sont, rapidement esquissées, les amitiés d'Augustin avant sa conversion, d'Augustin enfant, adolescent et jeune homme. Au point de départ, à l'entrée dans la vie, l'enfant s'est montré à nous doué d'une sensibilité débordante déjà : elle ne demande qu'à s'épancher. L'adolescent la détourne de son cours et en empoisonne la source; son âme devient adultère : énergique expression qui lui appartient (4); son cœur se donne à la créature, qui le possède entièrement et l'absorbe. Son amitié n'est plus que la folie d'un amour violent, exclusif et aveugle. Mais peu à peu la réflexion, les malheurs, le désir d'autre chose, introduisent dans les amitiés du jeune homme un sérieux qui tend à les idéaliser : l'amour de la sagesse, la recherche de la vérité, un dévouement réciproque. Si bien qu'à la veille de sa conversion, Augustin nous apparaît comme un homme heureux que des amis

(1) Lib. VI, cap. XIV.
(2) Novembre 385 — avril 386.
(3) *De immortalitate animae, Contra Academicos libri tres, De ordine libri duo, Soliloquiorum libri duo.*
(4) Lib. II, cap. VI. n° 14; Lib. IV, cap. VIII, n° 13.

sincères entourent, admirent, acclament. Ces jeunes gens distingués, l'élite de Tagaste et de Carthage, gravitent dans l'orbite du grand Africain. Il n'eût pas souffert qu'on l'appelât heureux : nous savons pourquoi. Mais du moins, il n'eût pas hésité à voir l'amitié véritable dans ces liens si étroits avec des cœurs capables de le comprendre, de partager ses peines et ses joies et qui lui avaient fait du bien. Plus tard, mieux instruit, il en jugea tout autrement ; il se refusa à y voir la véritable et digne amitié, l'amitié sans mélange. Il n'était pas de ceux qui, soit raideur, soit étroitesse d'esprit, ramènent toute lumière à un type convenu. Chrétien, il conçut un autre idéal, une autre règle d'appréciation, un type de l'ami différent, plus élevé, le type de l'ami véritable. Voici la curieuse lettre que quelques années plus tard il adressa à Martinianus, un ami des premiers jours : « Je m'arrache, ou plutôt je me dérobe à mes occupations pour vous écrire, à vous mon ancien ami, qui ne l'étiez pas cependant, tant que vous ne m'aimiez pas dans le Christ. Vous savez comment a défini l'amitié celui qu'on a appelé (1) le plus éloquent des Romains : « L'amitié dit-il (et il a raison), l'amitié est une douce et affectueuse conformité de sentiments sur les choses divines et humaines » (2). Mais vous, mon bien cher ami, vous vous entendiez autrefois avec moi sur les choses humaines, quand je cherchais à en jouir comme le vulgaire ; dans cette poursuite des biens humains, dont je me repens, je vous trouvais au premier rang de ceux qui favorisaient mes desseins ; vous et mes autres amis, enfliez avec le vent de vos louanges les voiles de mes passions. Nul rayon des choses divines ne m'éclairait alors, et notre amitié demeurait défectueuse dans ses côtés les plus importants. C'était une douce et affectueuse conformité de sentiments, mais uniquement sur les choses humaines.

« Et depuis que je cessai de désirer les biens humains, notre persistante amitié me souhaitait la santé et les félici-

(1) Lucain, VII.
(2) Ciceron, *Loel.*, 20.

tés temporelles, comme le monde a coutume de le faire. C'est ainsi que notre union se continuait pour les choses de ce monde. Quelle est ma joie maintenant, et comment l'exprimer ? J'ai à présent pour ami véritable celui que j'ai eu longtemps pour ami d'une certaine manière. Il se joint à nos sentiments l'accord sur les choses divines ; ce n'est pas uniquement dans la vie présente que vous êtes désormais avec moi, c'est par l'espérance de la vie éternelle. Vues de la hauteur des pensées de Dieu, les choses humaines ne sauraient plus être entre nous le sujet d'opinions différentes ; nous ne les prendrons que pour ce qu'elles valent ; nous ne les condamnerons pas toutefois avec ce certain mépris qui serait injurieux pour le Créateur du ciel et de la terre. Ainsi il arrive que des amis, d'accord sur les choses divines, ne peuvent plus être en désaccord sérieux sur le fond des choses humaines. Il est impossible que l'on juge bien de celles-ci, quand on méprise celles là, et qu'on aime l'homme comme il faut l'aimer, lorsqu'on est sans amour pour celui qui a fait l'homme. Je ne vous dirai pas que vous n'étiez mon ami qu'à moitié, et que maintenant vous l'êtes tout à fait ; mais autant que la raison me le montre, vous n'étiez pas même mon ami à moitié, quand vous ne m'aimiez pas véritablement, même en ce qui touche les choses humaines, car vous n'étiez pas avec moi dans les conditions qui font qu'on en juge bien : vous n'étiez pas dans ces conditions nécessaires, à l'époque où moi-même je vivais loin de Dieu, ni depuis que j'ai commencé à goûter ces vérités pour lesquelles vous ne témoigniez que de l'éloignement.

« Ne vous fâchez pas, et ne trouvez pas absurde si je vous dis qu'au temps où je m'attachais avec tant d'ardeur aux vanités de ce monde, vous n'étiez pas encore mon ami, quoique vous parussiez beaucoup m'aimer ; alors je ne m'aimais pas moi-même, j'étais plutôt mon ennemi ; car j'aimais l'iniquité, et c'est avec vérité qu'il est écrit dans les Livres Saints : « Celui qui aime l'iniquité, n'aime pas son âme » (1). Quand je haïssais mon âme comment aurais-je

(1) Ps. x, 6.

pu avoir un véritable ami, puisque vous me souhaitiez les choses sous l'empire desquelles je restais mon propre ennemi? Après que la grâce de notre Sauveur m'a lui, non selon mes mérites, mais selon sa miséricorde, vous en êtes demeuré éloigné ; et comment alors auriez-vous pu être mon ami, puisque vous ignoriez extérieurement par où je pouvais être heureux, et que vous ne m'aimiez pas dans Celui en qui je m'aimais moi-même ?

« Grâces soient donc rendues à Dieu qui a daigné enfin faire de vous mon ami. C'est maintenant qu'il y a entre vous et moi une douce et affectueuse conformité de sentiments en Notre-Seigneur Jésus-Christ sur les choses divines et humaines, et ce sera le fondement de notre véritable paix. Jésus-Christ a renfermé en deux préceptes tous les divins enseignements, lorsqu'il a dit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et de toute votre âme et de tout votre esprit; et vous aimerez votre prochain comme vous-même. Dans ces deux commandements sont compris toute la loi et tous les prophètes » (1). Le premier commandement représente le doux et affectueux accord sur les choses divines, le second représente le parfait accord sur les choses humaines. Si vous vous attachez fortement à ces deux commandements, notre amitié sera véritable et éternelle ; elle ne nous unira pas seulement l'un à l'autre, mais encore elle nous unira à Dieu.

« Pour arriver à cette fin, je vous exhorte à recevoir sans retard les sacrements des fidèles; cela convient à votre âge, et, je le crois aussi, à la gravité de vos mœurs. Je me souviens qu'au moment où nous allions nous quitter, vous me citâtes ce vers de Térence, où je trouvai un utile enseignement, quoiqu'il fût tiré d'une comédie :

« A partir de ce jour, il faut une autre vie, il faut d'autres mœurs » (2).

« Si alors vous me disiez cela sincèrement, comme

(1) Matt., XXII, 37-40.

(2) « Nunc hic dies vitam aliam affert, alios mores postulat. » Térence, *Andri.*, Ac. I, sc. II.

je ne dois pas en douter, vivez aujourd'hui de manière à vous rendre digne de recevoir par le baptême le pardon de vos fautes passées. Car il n'y a personne que le Christ à qui le genre humain puisse dire :

« Sous un chef tel que vous, s'il subsiste des traces de notre crime,
« Elles seront effacées, et la terre ne connaîtra plus l'effroi » (1).

« Virgile avoue avoir emprunté ceci de Cumes, c'est-à-dire des chants sybillins; peut-être cette prophétesse avait-elle appris quelque chose de l'unique Sauveur du monde, et elle avait été forcée de l'avouer.

« Voilà, mon cher seigneur et bien-aimé frère, le peu que j'ai trouvé à vous écrire en échappant un moment au poids de mes travaux, et peut-être ce peu vous semblera-t-il quelque chose : je désire que vous me répondiez et que vous m'appreniez si vous avez donné ou si vous pensez donner votre nom pour être inscrit au nombre de ceux qui demandent le baptême. Que le Seigneur notre Dieu, en qui vous croyez, vous conserve en ce monde et dans l'autre, mon honorable Seigneur et bien-aimé frère dans le Christ » (2).

Cette lettre est vraiment intéressante. Au premier abord, il semble qu'Augustin distingue comme deux sortes d'amitiés : dans la première, ce serait l'accord sur les choses humaines qui ferait l'union; dans la seconde, ce serait l'accord sur les choses divines. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit vite qu'il ne dit pas tout à fait cela; pour lui, il n'y a qu'une amitié, c'est celle où les amis s'accordent sur les choses divines, car alors ils s'accordent aussi sur les choses humaines. La religion, de laquelle découle le concept général des choses, est donc l'âme, la condition nécessaire, la base de l'amitié véritable. En dehors d'elle, une « douce et affectueuse conformité de sentiments »

(1) « Te duce si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetua solvent formidine terras. »
Virg., *Eclog.*, 4.

(2) *Epist.*, CCLVIII. Trad. Poujoulat.

sur les choses humaines peut se rencontrer, et se rencontre en effet. Mais ce n'est pas là l'amitié. Nous saisissons ici sur le vif l'âme d'Augustin; nous assistons au travail qui s'est fait dans son esprit; nous suivons sa pensée dans sa marche et les modifications qu'elle a subies, les formes qu'elle a prises. Tout est profit pour nous; car ainsi, d'une part, nous comprenons pourquoi Augustin chrétien eut des amitiés plus sereines, plus calmes, plus raisonnables qu'Augustin manichéen. L'amour qu'il avait pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, auteur du salut, lui apprit l'usage qu'il devait faire des créatures, et il ne sortit pas de la ligne que cet amour souverain lui traça. Il n'eut rien à regretter du commerce qu'il entretint avec ses nouveaux amis, comme sa volumineuse correspondance le montre.

D'autre part, nous entendons mieux le langage qu'il tient à ses amis et ses principes, ce que l'on pourrait appeler son enseignement didactique sur l'amitié. Par exemple, prenons la lettre CLV, destinée à Macédonius et écrite en 412, c'est-à-dire vingt-six ans après sa conversion. Le début va nous en paraître saisissant; Augustin a éprouvé la vérité de tout ce qu'il dit; il a vécu chaque idée qu'il énonce. « Quoique je ne reconnaisse pas en moi, » dit-il à Macédonius, « la sagesse que vous m'attribuez, j'ai pourtant des grâces à rendre à votre affection; j'ai du plaisir à penser que les fruits de mes études plaisent à un homme tel que vous; j'en éprouve bien davantage à voir votre cœur s'attacher à l'amour de l'éternité et de la vérité, à l'amour de de ce céleste et divin empire dont le Christ est le souverain; ce n'est que là qu'on vivra toujours heureux, si on a bien et pieusement vécu en ce monde; je vois que vous vous en approchez, et je vous aime à cause de votre ardent désir de parvenir à la félicité éternelle. De là découle la véritable amitié; elle ne tire pas son prix des avantages temporels; c'est un amour tout gratuit, car personne ne peut être véritablement l'ami d'un homme, s'il ne l'a été premièrement de la vérité » (1).

(1) Trad. Poujoulat.

Tel élan de l'âme d'Augustin dans ses *Confessions* a maintenant pour nous une expression bien nette, bien caractérisée, relevée par un sens profond. Il s'adresse à Dieu et il s'écrie : « Heureux celui qui vous aime, qui aime son ami en vous ! Car on ne perd aucun être cher quand on l'aime en celui qu'on ne saurait perdre » (1). Et un peu plus loin : « Si ce sont les âmes qui te plaisent, aime-les en Dieu : car elles aussi sont sujettes au changement; en lui seul elles sont fixes et immuables, sans lui elles passeraient et retomberaient dans le néant. Aime-les donc en Dieu, entraîne avec toi vers lui celles que tu pourras gagner, et dis-leur : Aimons-le, aimons-le : *Hunc amemus, hunc amemus !* » (2).

Gardons-nous de voir dans ces passages et mille autres d'un tour si vif et si religieux l'expression exaltée de sentiments auxquels la conversion aurait donné un faux air mystique. La raison d'Augustin y parle autant que le cœur. Il s'en dégage, en effet, une théorie, une doctrine sur l'amitié, ou du moins les grandes lignes d'une doctrine, dont les éléments se précisent dans plusieurs de ses nombreux écrits.

II

Les idées d'Augustin sur l'amitié sont contenues dans la réponse à ces trois questions : Qu'est-ce que l'amitié? Quelles sont les conditions de l'amitié ? Quels sont les devoirs de l'amitié ?

1° Qu'est-ce que l'amitié ?

Saint Augustin nous a laissé un ouvrage intitulé : *De diversis quaestionibus octoginta tribus, Quatre-vingt-trois questions diverses*. Il assembla dans cet ouvrage les notes de presque toute sa vie sur un grand nombre de sujets. La question XXXI a pour titre : *Sentiment de Cicéron sur la division et la définition des vertus*. C'est une simple note

(1) Lib. IV, cap. IX.
(2) Lib. IV, cap. XII, n° 18.

en trois points. A la fin, saint Augustin écrit : « Il y a plusieurs choses qui nous attirent et par leur dignité et par leur utilité. Telles sont la gloire, le rang, la grandeur, l'amitié. La gloire est une grande renommée accompagnée de louanges. Le rang, c'est une autorité honnête, entourée de culte, d'honneur et de respect. La grandeur, c'est la puissance, la majesté ou la possession de grandes richesses. *L'amitié, c'est la volonté qu'on a de faire du bien à quelqu'un, à cause de l'affection qu'on a pour lui, avec la réciprocité d'autre part.* Comme il est ici question des causes civiles, nous parlons des fruits de l'amitié comme de l'amitié, pour montrer qu'on peut les rechercher, et pour ne pas nous exposer aux reproches que pourraient nous faire ceux qui pensent que nous parlons de toute espèce d'amitié. En effet, les uns pensent qu'il faut rechercher l'amitié pour ses avantages, d'autres qu'on doit la rechercher pour elle-même, et d'autres enfin veulent l'un et l'autre » (1).

Ce n'est pas seulement en cet endroit que saint Augustin a essayé de caractériser l'amitié, d'en déterminer la nature. Il adressa et dédia au pape Boniface ses quatre livres *Contra duas epistolas Pelagianorum;* voici dans quels termes :

« Je vous avais déjà connu par la renommée qui publie vos vertus. Des personnes nombreuses et dignes de foi m'avaient appris combien vous êtes rempli de la grâce de Dieu, ô bienheureux et vénérable Pontife, Boniface ! Mais après que notre frère Alypius eût joui de votre présence, après que reçu par vous avec bonté et une grande bienveillance, il eut avec vous des entretiens animés par la charité, et que, vivant sous votre toit, quoique pendant un temps bien court, s'attachant à votre personne par une sincère affection, il sut trouver pour lui et pour moi une place dans votre cœur, j'appris d'autant plus à connaître Votre Sainteté, que je fus plus assuré de votre amitié. En effet, vous qui ne vous élevez pas dans vos pensées, bien que vous occupiez un siège si élevé, vous ne dédaignez pas

(1) Trad. Barreau.

d'être l'ami des petits et de rendre l'amour qu'on vous a voué. Car l'amitié n'est pas autre chose que l'amour, puisqu'elle en tire son nom, et elle n'est fidèle que dans le Christ, en qui seul elle peut être éternelle et heureuse. »

Ainsi, d'après saint Augustin, trois éléments composent l'amitié, entrent dans la notion de l'amitié : 1° la volonté de faire du bien à quelqu'un à cause de l'affection qu'on a pour lui; 2° la réciprocité de l'affection; 3° la stabilité de cette affection. L'amitié tend à être durable, éternelle; elle tend à procurer le bonheur des amis. Saint Augustin est revenu d'autres fois sur ces notions constitutives de l'amitié. Ici, il dit que « l'amitié repose sur une affection mutuelle » (1); ailleurs, que c'est une juste loi que celle de l'amitié qui prescrit à des amis de ne pas s'aimer moins, mais aussi de ne pas s'aimer plus que soi-même (2). Dans un éloquent sermon il s'écrie : « Vous ne devez pas avoir un ami, vous ne devez pas l'aimer, parce que vous en attendez quelque chose. Si vous l'aimez pour qu'il vous procure ou de l'argent ou quelque avantage temporel, ce n'est pas lui que vous aimez, mais ce qu'il vous donne. On doit aimer gratuitement son ami pour lui-même, et non pour autre chose (3). » Saint Augustin voit là une règle. Si on aime l'ami pour lui et non pour soi, que ce soit pour lui faire du bien, pour son bonheur.

Mais d'où vient ce sentiment désintéressé? Qu'est-ce qui détermine l'amitié entre deux hommes? Tout à l'heure saint Augustin nous disait dans sa lettre à Martinianus que l'amitié est un accord bienveillant, une confraternité de sentiments sur les choses divines et humaines. Maintenant il va plus loin : il cherche à donner la raison de cette conformité de sentiments; pour lui, elle est dans la ressemblance. « Un corps est d'autant plus beau », dit-il, « qu'il est composé de parties plus semblables entre elles. Or, l'amitié non seulement des âmes consiste dans les mœurs

(1) *De fide rerum quae non videntur*, cap. II, n° 4.
(2) *Solil.* lib., I, cap. III, n° 8.
(3) *Serm.* CCCLXXXV, 5e série, chap. II.

semblables des unes avec les autres; mais encore dans chaque âme les actes et les vertus semblables, sans lesquelles il ne peut exister de constance, indiquent la vie bienheureuse » (1). On ne conçoit pas, en effet, que deux hommes ayant des mœurs, des pensées, des désirs opposés et contradictoires puissent s'unir d'amitié. C'est la ressemblance qui rapproche. Mais il n'est pas nécessaire que la ressemblance soit absolue. En vain, du reste, la chercherait-on. Par mille dispositions de son être moral, chaque homme ne ressemble à nul autre. C'est justement ce qui permet à l'ami d'abstraire les qualités, les vertus, la part d'idéal qu'il a reconnue dans son ami, et de se composer de lui une image d'une beauté supérieure et pleine de charme. De là, l'attrait qui les rapproche, non pour un moment, en vue d'un intérêt passager, mais pour la vie, en vue des biens éternels qui ne passent pas et à l'acquisition desquels ils s'encouragent avec un dévouement désintéressé. Voilà la notion de l'amitié. Elle unit deux âmes que la ressemblance a rapprochées, qui s'aiment réciproquement, avec désintéressement, pour se faire du bien en vue de la possession du vrai bonheur.

2° Quelles sont maintenant les conditions de l'amitié? ou, si l'on veut, où est la véritable amitié?

Saint Augustin commence par répondre que l'amitié n'est pas possible parmi les méchants. Ils n'aiment pas Dieu; ils s'éloignent du vrai bonheur; ils sont hors de la vérité. Ils ne peuvent que s'associer pour le mal. Sans doute, les hommes parviennent à s'entendre pour acquérir ou défendre des biens terrestres. Ils s'aident, se rendent service; ayant une parfaite conformité de sentiments sur les choses humaines, ils se procurent les biens terrestres dans les mêmes vues et avec les mêmes moyens concertés. Mais saint Augustin nous a

(1) « Tanto est pulchrius corpus, quanto similioribus inter se partibus suis constat. Jam porro animarum, non solum aliarum cum aliis amicitia similibus moribus confit, sed etiam in unaquaque anima similes actiones atque virtutes, sine quibus constantia esse non potest, beatam vitam indicant. » *De Genesi ad litteram*, cap. XVIII, n° 59.



déjà dit que ce n'est pas là la véritable amitié. Bien plus il voyait dans cette recherche intéressée des biens périssables un obstacle à la véritable amitié. Il allait même plus loin : pour lui, cette fausse amitié était nuisible. S'adressant à son peuple, il disait : « Si un sénateur, je ne dis pas même un sénateur, si l'intendant d'un grand du monde consentait à descendre chez vous, et s'il vous disait : Il y a dans votre maison quelque chose qui me déplaît, lors même que cette chose vous plairait, vous la feriez disparaître cependant, pour ne point offenser un homme dont vous rechercheriez l'amitié. Et de quoi vous sert l'amitié d'un homme? Peut-être, non seulement ne trouveriez-vous dans cette amitié aucun secours, mais même vous serait-elle un péril. Car il y en a beaucoup qui ne couraient aucun danger avant de s'unir à de plus grands qu'eux. Ils ont souhaité l'amitié des grands et se sont exposés à des périls considérables » (1).

L'amitié dont l'intérêt est le motif repose en effet sur une base fragile : elle passe avec l'intérêt lui-même. Elle ne tend donc pas à être durable : ce n'est pas l'amitié.

Autre disposition qui exclut l'amitié. Nous avons déjà entendu saint Augustin nous le dire : « On ne peut être véritablement l'ami d'un homme sans l'être avant tout de la vérité » (2).

Or, pour saint Augustin la vérité est dans la religion. Nous ne pouvons donc pas nous étonner que pour lui l'entente, l'accord sur la religion soit l'indice de la véritable amitié. C'est ce qu'il dit dans ses trois livres contre les Académiciens, composés au lendemain de sa conversion. « Je vois, » écrit-il, « mon ami le plus intime (Alypius) parfaitement d'accord avec moi, non seulement sur tout ce qui est probable dans la vie humaine, mais sur la religion elle-même, ce qui est l'indice le plus certain d'une véritable amitié » (3). Puis s'élevant il déclare qu'il n'y a de véritable amitié que

(1) Disc. sur le Ps. CXXXI, n° 6.
(2) Ep. CLV.
(3) Lib. III, cap. VI.

celle que Dieu cimente entre ceux qui lui sont unis par les liens de la charité » (1); il assure que l'amitié n'est fidèle que dans le Christ (2). Prêchant à Hippone, il s'écrie avec éloquence : « Aimons, aimons d'un amour pur et gratuit, car c'est Dieu que nous aimons, et quel objet plus digne de notre amour? Aimons-le pour lui-même, aimons-nous en lui, mais cependant pour lui. Celui-là aime véritablement son ami qui aime Dieu en lui, ou parce que Dieu est en lui, ou du moins afin qu'il soit en lui. Voilà le véritable amour; si nous aimons pour un autre motif, ce n'est plus de l'amour » (3). Les amis ne peuvent arriver à être toujours ensemble. Que de causes les éloignent les uns des autres! Et alors que deviendra l'amitié? Pour Augustin, Dieu est si bien le lien qui unit les amis que, même dans ce cas, ils ne se séparent pas; ils se retrouvent en lui. Voici ce qu'il écrit à Nébridius : « Quoique vous me connaissiez, pourtant vous ignorez peut être combien je voudrais jouir de votre présence; Dieu m'accordera quelque jour cette grande joie. J'ai lu votre lettre d'un sens si vrai où vous vous plaignez de votre solitude, d'une sorte d'abandon de vos amis, de ces amis avec qui la vie a tant de douceur. Que puis-je vous dire sur ce point que vous n'ayez déjà fait vous-même? Entretenez-vous avec votre âme et tenez-la élevée vers Dieu autant que vous le pourrez. C'est là que *vous nous trouverez* bien mieux que dans ces images corporelles auxquelles le souvenir est réduit; vous nous trouverez dans cette même pensée qui vous fait comprendre que le même lieu ne nous réunit point » (4).

Ce sont là de belles, de touchantes paroles, des paroles sincères.

Dieu fait davantage encore. L'espace n'est pas seul à séparer les amis : la mort élève entre eux une barrière qui paraît infranchissable. Augustin ne le croit pas. Nous l'avons déjà entendu déclarer qu'on ne perd point un

(1) *Conf.*, lib. IV, cap. IV.
(2) *Contr. duas epist. Pelagia.*, cap. I.
(3) Serm. CCCXXXVI, 3e série, chap. II.
(4) Epist. IX.

ami quand on l'aime dans celui qu'on ne peut perdre. Dieu devient alors le lien qui unit, le lien par lequel les cœurs restent attachés malgré le tombeau.

Au résumé, l'amour de Dieu est la condition nécessaire de l'amitié. Là où cet amour n'existe pas, il n'y a pas d'amitié véritable. L'amour de Dieu n'est pas sa raison totale, mais il en est la raison dernière.

3° Quels sont les devoirs de l'amitié ?

Le premier devoir est la fidélité. Tant que le charme existe, on conçoit qu'un tel devoir ne doive pas être rappelé : car alors ce n'est pas le devoir, mais l'attrait qui rapproche. Mais vient un moment où l'accoutumance engendre quelque lassitude. Alors le devoir doit retenir près de l'ami. Car il a le droit de compter sur nous pour acquérir les biens de l'âme ou de l'esprit. Voici en effet quelle ligne de conduite saint Augustin trace ici, conduite avant, conduite après la liaison contractée. Je la trouve dans ses *83 Questions diverses*, *Question* LXXI :

« Si quelqu'un, » dit-il, « fait des avances pour lier amitié avec vous, il ne faut pas les rejeter. Ce n'est pas à dire qu'il faut l'admettre sans épreuve, mais il faut désirer qu'il en soit digne et le traiter en conséquence. On peut regarder comme un ami intime, celui qui reçoit la confidence de toutes nos pensées. Si quelqu'un par égard à notre dignité et à notre position temporelle, n'ose aspirer à notre amitié, il faut descendre jusqu'à lui et lui offrir, comme si on était son égal ou son inférieur, ce qu'il n'ose demander. Il arrive, quoique assez rarement, mais il arrive quelquefois, que celui que nous voudrions traiter comme ami se montre plutôt à nous sous un aspect défavorable, et que ses défauts, que nous connaissons mieux que ses bonnes qualités, nous frappent tout d'abord et nous portent à le délaisser. C'est pourquoi Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui veut que nous soyons ses imitateurs, nous avertit de supporter certaines infirmités... Il arrive souvent que ce sont les bonnes qualités qui nous frappent tout d'abord; mais alors il faut se défier d'une disposition trop bienveillante, pour qu'après avoir exagéré les perfections,

vous n'en veniez pas, en reconnaissant des défauts réels qui vous surprennent en cet ami, à vous refroidir à son égard et à le détester, ce qui serait un crime. »

Second devoir de l'amitié : *Alter alterius onera portate*, l'ami doit porter le fardeau de son ami.

C'est sans doute le précepte général de la charité envers le prochain. Mais si l'amour de Dieu donne au sentiment de l'amitié toute sa force, le lien qui nous unit à l'ami est plus étroit que celui qui nous rapproche du prochain; le devoir de l'aider à porter le fardeau est donc plus étroit aussi. Aider l'ami reste la vraie marque de l'amitié. Saint Augustin se sert pour exprimer sa pensée d'une comparaison qui la fait bien comprendre. Dans cette même *Question* LXXI, je lis :

« Des historiens versés dans la connaissance de la nature (1), ont rapporté que les cerfs ayant à passer un détroit, pour aller dans une île chercher les pâturages, prennent leurs dispositions de manière à se décharger l'un sur l'autre du fardeau de leurs têtes, ou plutôt de leurs bois, et se mettent à la suite l'un de l'autre, celui qui vient après posant sa tête qu'il allonge sur celui qui le précède. Mais comme le chef de la bande ne peut trouver le même appui pour sa tête, on dit qu'ils se succèdent alternativement dans cette fonction; et quand le premier est fatigué sous le poids de son fardeau, il va prendre place à la suite des autres et se trouve remplacé par celui qui venait après lui. C'est ainsi que portant les fardeaux les uns des autres, ils traversent le détroit et arrivent à la terre ferme. Salomon faisait sans doute allusion à la nature ingénieuse de ces animaux lorsqu'il disait : « Que vos entretiens soient comme les amitiés du cerf et vos grâces comme celles du faon » (2). Car rien ne prouve l'amitié comme le dévouement à porter le fardeau d'un ami. »

Troisième devoir, la confiance.

C'est qu'en effet l'ami nous repoussera le jour où nous demanderons à porter son fardeau, si nous lui avons donné

(1) Pline, liv. VIII, chap. XXXII.

(2) *Prov.* V, 19.

quelque sujet de méfiance. Cette méfiance tendra à détruire l'amitié, tandis que la confiance tendra à la cimenter. Et comme l'amitié est de sa nature un sentiment qui veut durer, il faut l'alimenter par la confiance. « Quel état, en effet, que celui où l'affection serait incertaine, et la volonté suspecte ! La bienveillance ne sera plus une chose sacrée, dont on puisse se croire responsable, du moment qu'on ne la verra pas chez les autres et que par conséquent on n'y croira pas. Or, cette défiance n'est pas dans la nature ; il est odieux de ne pas croire à l'affection de nos amis, et de ne pas la payer de retour, parce que nous ne reconnaissons pas notre dette » (1). Un engagement, une dette existent donc de notre part envers l'ami : il compte sur notre amitié. La confiance la reconnaît et la paie. Elle est un devoir.

Quatrième devoir. Les amis s'aiment pour leur bien réciproque, ou plutôt en vue du bien supérieur. Or, il y a un obstacle à ce bien supérieur : ce sont les défauts ; on ne parle pas ici des vices qui briseraient plutôt l'amitié. Le défaut se rencontre dans tout homme, et il retarde tout homme dans sa marche vers le bien parfait. Donc avoir un ami, ce n'est pas s'engager à être aveugle, à ne pas voir ses défauts. Au contraire, l'amitié rend plus vigilant et plus courageux pour dire la vérité. L'ami qui craint de faire des reproches est souvent moins utile que l'ennemi qui nous reprend. Voici avec quel tact, quelle discrétion saint Augustin s'acquittait de ce devoir. J'ai déjà cité le début de la lettre à Macedonius (2). Macedonius était à la tête d'une grosse fortune, qu'il employait au bien de l'Etat, en œuvres utiles pour le prochain. Il avait des vertus et méritait l'estime. Mais quelque chose lui manquait aux yeux d'Augustin : il oubliait les intérêts religieux de ceux auxquels il faisait tant de bien. Augustin lui écrit donc ; je détache de sa lettre ce beau passage où il a donné le tour le plus heureux à l'amitié qu'il ressent pour Macedonius.

« Si donc, » dit-il, « toute cette sagesse par laquelle vous

(1) *De fide rerum quae non videntur*, cap. II, n° 4.
(2) *Epist.* CLV.

veillez aux intérêts humains, toute cette force par laquelle vous tenez tête à l'iniquité, toute cette tempérance par laquelle vous vous maintenez pur au milieu de la corruption, toute cette justice par laquelle vous rendez à chacun ce qui lui appartient, si ces qualités et ces nobles efforts ont pour but unique la santé et le repos de ceux à qui vous voulez faire du bien ; si votre seule ambition c'est qu'ils aient des fils comme des plantes bien soutenues, des filles ornées comme des temples, des celliers qui regorgent, des brebis fécondes, des vaches grasses et que les murs de leur enclos ne présentent aucune ruine, et qu'on n'entende pas dans les rues les cris et la dispute, vos vertus ne seront point des vertus véritables, comme le bonheur de ce peuple là ne sera pas un vrai bonheur. Cette réserve de mon langage que vous avez bien voulu louer dans votre lettre ne doit pas m'empêcher de dire ici la vérité. Si, je le répète, votre administration avec les qualités qui l'accompagnent et que je viens de rappeler ne se proposait d'autre fin que de préserver les hommes de toute peine selon la chair, et que vous regardassiez comme une œuvre étrangère à vos devoirs de connaître à quoi ils rapportent ce repos que vous vous efforcez de leur procurer, c'est-à-dire, pour parler clairement, si vous ne vous occupiez pas de savoir quel culte ils rendent au Dieu véritable, où est tout le fruit d'une vie tranquille, ce grand travail ne vous servirait de rien pour la vie véritablement heureuse.

« J'ai l'air de parler avec assez de hardiesse, et j'oublie le langage accoutumé de nos intercessions. Mais si la réserve n'est autre chose qu'une certaine crainte de déplaire, moi je n'ai pas honte ici de craindre. Car j'aurais peur de manquer d'abord à Dieu, ensuite à votre amitié, si je prenais moins de liberté quand il s'agit de vous adresser des exhortations que je crois salutaires. Oui, assurément, que je sois réservé lorsque j'intercède auprès de vous pour les autres ; mais lorsque c'est pour vous, il faut que je sois d'autant plus libre que je vous suis plus attaché, car l'amitié se mesure à la fidélité » (1).

(1) *Epist.* CLV.

Saint Augustin, en tenant ce langage qui respire la liberté la plus tendre, répond à l'objection qui vient à l'esprit. L'amitié est un sentiment délicat à la fois et très libre ; ce qui l'entretient surtout, c'est cette liberté dont on jouit entre amis. Du reste, elle a pour but de mettre de l'agrément dans la vie. Pourquoi parler de devoir ? Le devoir par sa règle fixe, par ses obligations étroites ne détruit-il pas le charme ? Ne tend-il pas à faire disparaître l'affection ? Le devoir n'étouffe-t-il pas le sentiment ?

Nous venons de voir que non par la lettre à Macédonius, écrite en 412. Saint Augustin avait alors 60 ans, et le cœur toujours jeune. Le cœur lui resta jeune jusqu'à la fin. Arrivé au terme de sa longue carrière, il avait vu ses premiers amis se coucher dans la tombe les uns après les autres. Où étaient Hébrédius, Alypius, Verecundus, et cette longue suite d'amis fidèles avec lesquels il n'avait cessé d'entretenir le plus doux commerce? Tous couchés dans la tombe, ou plutôt vivants dans le sein de Dieu. Cependant les ruines se sont amoncelées dans l'empire ; les malheurs qui fondent tous les jours sur le monde sont de ceux qui accablent les cœurs les plus vaillants. Les nouveaux amis qu'Augustin compte partout résisteront-ils à une telle épreuve? Que font-ils? Augustin, à la veille d'aller s'unir, au delà de la tombe, à Dieu, lien des vrais amis, salue ses amis morts et ses amis vivants. Le langage du vieillard est grave, il a toute la plénitude des ans. Mais comme il est empreint de tendresse ! « A moins que », dit-il, « nous ne nous laissions surprendre par une ignorance qui touche à la folie, pourtant bien commune dans cette misérable vie, et qui consiste à prendre un ennemi pour un ami, et un ami pour un ennemi, quoi donc, dans cette société humaine si remplie d'erreurs et de chagrins, pourra nous consoler en dehors d'une foi sincère et de la réciproque affection des véritables et fidèles amis? Mais plus ils sont nombreux, plus nombreux sont les lieux où nous les possédons, plus aussi nos craintes s'étendent et se multiplient à la pensée qu'ils peuvent avoir à subir quelqu'un de ces maux, qui s'amoncellent ici-bas en

si grand nombre. Nous ne craignons pas seulement pour eux la faim, la guerre, la maladie, la captivité, ou même dans la captivité, des maux tels qu'ils dépassent toute imagination. Mais une crainte plus pénible nous assiège, c'est que la perfidie, la malignité, la dépravation peuvent succéder à l'amitié. Que cela arrive, et nous y sommes d'autant plus exposés que nos amis sont plus nombreux et en divers endroits; que nous venions à l'apprendre, quels cruels déchirements éprouvera notre cœur! Pour le dire, il faut l'avoir éprouvé. Mieux vaudrait pour nous apprendre la mort de nos amis, malgré la douleur que nous en éprouverions encore. Car, comment pourrions-nous n'être pas affligés de la mort de ceux qui, durant leur vie nous faisaient goûter les charmes de l'amitié? Que celui qui dans ce cas voudrait nous rendre insensibles, interdise aussi, s'il le peut, les entretiens de l'amitié, qu'il empêche ou qu'il ronge les liaisons que forme l'affection, qu'il brise avec une impitoyable stupidité, tous les liens que créent les relations de la société : ou bien qu'il nous dise que nous devons en user sans y goûter la moindre douceur. Si une telle entreprise n'est pas réalisable, comment pourrait-il se faire que celui dont la vie nous procura de douces jouissances ne nous causât aucune amertume? De là le deuil, sorte de blessure ou de plaie qui attaque un cœur tendre, et qui se guérit par d'affectueuses consolations. Et de ce que cette plaie se guérit plus facilement et plus promptement dans un cœur mieux trempé, ce n'est pas une raison pour en nier la réalité. Ainsi quoique la mort de nos amis les plus chers, surtout ceux dont les bons offices sont le plus nécessaires, nous cause une douleur tantôt moins cruelle, tantôt plus cruelle, cependant nous préférons voir mourir ceux que nous aimons, plutôt que de les voir devenir infidèles ou vicieux, c'est-à-dire morts dans leur âme même; c'est là une source abondante de maux dont la terre est remplie; d'où cette parole de l'Ecriture : « La vie de l'homme sur la terre n'est-elle pas une tentation continuelle (1)? » d'où

(1) Job., VII, 1.

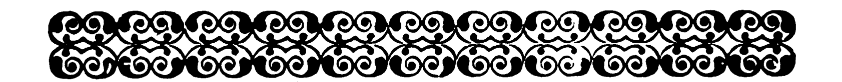
encore ce mot du Seigneur lui-même : « Malheur au monde à cause de ces scandales » (1) ; et cet autre : « La charité s'est refroidie, parce que l'iniquité a abondé » (2) ! Aussi nous félicitons les fidèles amis qui sont morts ; et leur trépas, qui nous contriste, nous apporte encore une consolation plus solide, parce qu'ils n'ont pas connu les maux qui ici-bas abattent ou corrompent les hommes les meilleurs, ou du moins les exposent à ce double danger » (3).

Tel est le dernier devoir de l'amitié : craindre pour l'ami les maux qui peuvent l'accabler, le féliciter de son bonheur présent tout autre et plus haut que les satisfactions terrestres, s'attrister et se réjouir avec lui et à cause de lui par rapport au bonheur à venir, être avec lui pour la vie et jusque dans la mort.

C. Douais.

(*A suivre.*)

(1) Matth., XVIII, 7.
(2) Matth., XXIV, 12.
(3) *De civit. Dei*, lib. XIX, cap. VIII.



M[GR] DE MIOLLIS

ÉVÊQUE DE DIGNE

(1805-1838)

« En 1815, M. Charles-François-Bienvenu Myriel était évêque de D..... C'était un vieillard d'environ soixante-quinze ans; il occupait le siège de D.... depuis 1806. »

Tous ceux qui ont lu *les Misérables* auront retrouvé dans leur mémoire cette phrase, qui ouvre en effet le trop célèbre roman socialiste de Victor Hugo.

Pour la fabulation de sa thèse, le romancier n'a eu qu'à recueillir, en ce qui concerne Mgr Myriel, des récits restés vivants dans ses souvenirs d'enfance. Il les a transfigurés, je n'ose dire encore travestis, comme il a absolument dénaturé le type de son héros épiscopal.

Les récits sont restés heureusement dans d'autres mémoires. Le bon peuple des Alpes les répète encore, le soir, à la veillée, sous le chaume. Au coin du feu des presbytères alpestres, des curés de campagne aiment à en régaler leurs visiteurs, mimant tous, au moins de tradition, l'accent et la bonhomie du pasteur des âmes qui vit encore dans la reconnaissance et la vénération de ses anciennes ouailles.

Mais, les contemporains se font rares, qui peuvent raconter leurs anecdotes pour les avoir vues. Il devient urgent de les recueillir, de peur qu'elles ne périssent ou ne soient



tournées en charges ridicules ou fadasses, comme dans le récit de Victor Hugo.

C'est un type unique peut-être, dans l'épiscopat de ce siècle, que celui de Mgr de Miollis. Le sourire y confine aux larmes, et je n'oublierai jamais, pour ma part, les éclats joyeux, subitement coupés par une émotion irrésistible, qui marquaient notre attention de jeunes séminaristes, quand, au séminaire de Marseille, M. l'abbé Jeancard, alors professeur d'histoire ecclésiastique provençale, le même qui devait devenir plus tard l'auxiliaire de Mgr de Mazenod et du cardinal Guibert, nous narrait, avec sa verve désopilante et son accent inimitable, les histoires de l'évêque de Digne.

Par malheur, la causerie a des licences dont ne jouit pas absolument la plume. J'en dirai pourtant assez pour égayer le ton forcément un peu austère de la revue, et j'espère arriver à prouver que, en donnant à la Provence un tel évêque, l'hôte divin de Béthanie continuait à notre terre les prédilections dont il l'honora, en lui envoyant à l'origine ses amis les plus chers pour l'évangéliser.

I

C'est en plein dix-huitième siècle, le 19 juin 1753, que naquit, à Aix, Charles-François-Melchior-Bienvenu de Miollis.

Son père, lieutenant-général criminel à la sénéchaussée d'Aix, allait y devenir procureur général du pays et mériter ses lettres d'anoblissement, qui lui furent octroyées en 1769. Sa mère, née Boyer de Fonscolombe, appartenait, elle aussi, à la Provence, où la famille occupait une belle situation. Ils avaient eu seize enfants, dont sept moururent en bas âge. Parmi les autres, il y aura un conseiller à la cour des comptes, un adjudant général, un évêque, un préfet, un général de division et quatre filles, toutes quatre mariées très honorablement.

La famille de Miollis était une famille modèle. Le père récitait tous les soirs la prière devant tous les siens réunis, et c'était merveille de voir le petit Bienvenu joindre ses mains avec une ferveur et un recueillement angélique, tandis que son père, vrai patriarche, prononçait lentement et gravement les paroles saintes. « Le futur évêque, dit M. Charles de Ribbe, eut l'enfance d'un saint Louis de Gonzague, et cependant il s'accusait plus tard de ce qu'il appelait ses fautes et ses erreurs. On s'étonnait alors, on l'interrogeait, il finissait par s'expliquer. Un jour, sa mère l'avait laissé seul dans le salon, et il en avait profité, pour faire quoi?.... Il avait pris un beau mouchoir en batiste, et il y avait découpé une calotte, oui, une calotte de prêtre. Un autre méfait beaucoup plus grave lui était resté sur la conscience : enfant, il avait pris des raisins sur le champ d'autrui. Cette faute-là, il la jugeait inexcusable » (1).

Le pieux enfant fit ses études au séminaire d'Aix, et après avoir franchi avec une rare édification les degrés de la cléricature, il dut, nous ne savons pas à l'occasion de quelle circonstance, aller demander l'ordination à l'évêque de Carpentras, Mgr Joseph de Berri, qui le fit prêtre, dans sa chapelle domestique, le 20 septembre 1777.

Aix se ressentait encore du gouvernement pastoral d'un grand évêque, justement considéré, selon l'expression de l'historien Bouche, comme « l'ami du peuple, de la religion et de l'humanité ». Né à Pernes, dans le Vaucluse, Mgr Antoine de Brancas avait été agent général du clergé de France, puis évêque de la Rochelle, avant de devenir, en 1729, archevêque d'Aix, où il mourut en 1770, après quarante ans d'épiscopat, durant lesquels il enrichit la ville métropolitaine d'une foule de beaux établissements, bâtit et dota le petit séminaire, agrandit et dota plus amplement le grand séminaire, un des plus beaux de France, et signala son passage par des œuvres qui ont résisté aux tourmentes de la Terreur.

(1) Il s'accusait encore, et cela en pleine retraite ecclésiastique, de ce qu'il appelait « le plus grand péché de sa vie ». — Un jour, disait-il, j'ai volé un melon à mon père, « je l'ai mangé *tout seul!* »

L'abbé Miollis le prit pour modèle, il n'en parlait jamais qu'avec attendrissement, surtout après qu'il eut apprécié de plus près la sagesse de l'une des plus apostoliques fondations du vénéré prélat.

C'était pendant qu'il exerçait son ministère dans la chapelle des Ursulines, à Aix. Auparavant, il fut vicaire à Brignoles, où vint le chercher une de ces nominations prématurées, comme l'ancien régime en procurait souvent aux ecclésiastiques bien nés ou patronnés puissamment. Un haut patronage lui procura le bénéfice canonial de capiscol, à la collégiale de Barjols. Mais, cette nomination donna lieu à un procès, que le jeune chanoine perdit et qui coûta à son père un millier d'écus. L'abbé prit joyeusement la chose, et dit à M. de Miollis :

— Eh bien, mon père, n'en parlons plus.

— Mon cher abbé, répondit le père qui ne prenait pas si tranquillement son échec, c'est un parti fort commode, lorsqu'on peut le prendre à aussi bon marché que vous.

Le capiscol évincé avait repris du ministère à Aix, quand on lui proposa de se charger de l'œuvre des catéchismes de la campagne.

Cette œuvre, que Mgr de Cicé devait rétablir avec éclat au retour du culte catholique en France, avait été fondée, en 1726, à Repentance, sur le territoire d'Aix, par un saint prêtre nommé Bègue, et un zélé laïque, M. Esprit Cuiret. Ce fut d'abord en plein air ou dans des granges, et bientôt, grâce aux soins généreux de Mgr de Brancas, dans de petites chapelles construites à cet effet, que les catéchistes volontaires, placés sous la haute direction du supérieur du séminaire métropolitain, exercèrent leur humble mais fécond apostolat. Le supérieur du grand séminaire s'étant trouvé empêché, on songea à charger de cette direction le bon abbé de Miollis.

La campagne aixoise a gardé le souvenir de cette évangélisation. On y raconte encore avec quelle émotion reconnaissante les vieillards, catéchisés dans leur enfance par le jeune apôtre devenu évêque, accouraient sur sa route, pour

lui rappeler les traits de zèle demeurés gravés dans leur mémoire, après tant d'années et de malheurs.

Un jour, le bon supérieur rencontre, dans un champ, tandis qu'il s'en allait, le dimanche, faire le catéchisme accoutumé au village voisin, un petit berger qui gardait ses moutons.

— Au moins, petit, fait l'abbé, ton maître t'a envoyé à la messe, ce matin !

— Eh non, répond l'enfant visiblement attristé, et maintenant, je ne puis plus laisser là mes moutons, pour aller l'entendre.

— Oh ! réplique le prêtre, qu'à cela ne tienne, va-t-en vite entendre la messe, je garderai les moutons à ta place, jusqu'à ton retour.

Quand le maître du troupeau aperçut son petit valet à la messe, il courut à lui s'informer de ce qu'il avait fait de ses bêtes.

— Un curé me les garde ! répondit l'enfant.

— Un curé!... Ce ne peut être qu'un voleur déguisé. Et le maître, avec quelques autres paysans, de courir après le troupeau volé. On devine l'émotion de ces braves gens, quand ils trouvèrent l'abbé de Miollis en train de s'acquitter consciencieusement de sa nouvelle tâche.

On raconte bien d'autres traits analogues, celui-ci entre autres :

Il était évêque, quand, sur les montagnes des Alpes, il rencontre, en tournée pastorale, un autre petit gardien de troupeau, qui pleurait à pierre fendre, parce que les petits pourceaux, quittant leur mère, s'étaient enfuis, il ne savait où.

— Ne pleure pas, dit l'évêque, donne-moi vite ton couteau.

L'enfant obéit, mais, voyant le prélat qui se dirige vers la truie, le couteau ouvert.

— Ah ! je vous en prie, monsieur le Curé, ne me tuez pas la mère. Alors, mon malheur serait complet.

— N'aie pas peur, tu vas voir, et une autre fois tu feras ainsi.

Puis, d'un coup de l'instrument il pique fort dans l'oreille de la bête, qui crie à tue-tête, tant et si bien que les petits, entendant leur mère, accourent des fourrés voisins, à la grande admiration de leur gardien, qui ne sut pas mieux exprimer sa reconnaissance à son sauveur, qu'en s'écriant :

— *Tè, moussu lou curat, sias miou pourquié que moun païré* (1) !

Pendant le carême, le zélé catéchiste de campagne s'en allait, plusieurs fois par semaine, instruire et confesser les mendiants, réunis dans l'hospice de la Charité. Sur cet humble théâtre, le pieux missionnaire des pauvres se rencontrait avec l'abbé de Roux de Bonneval, alors chanoine de la Métropole, et qui, devenu évêque de Senez au début de la Révolution, s'honora de donner des lettres de vicaire général (2) à son ancien et très aimé compagnon d'apostolat.

« M. l'abbé Miollis possédait déjà le don précieux de toucher les cœurs. Il ne parlait jamais aux enfants ni aux mendiants, qu'ils ne versassent presque tous des larmes de conponction et de repentir. Les succès du saint prêtre dans ces modestes travaux et son amour pour les fonctions obscures étaient si connus, que, dans les quatre paroisses de la ville, c'était sur lui principalement qu'on se reposait du soin de la retraite par laquelle on disposait les enfants des pauvres à la première communion (3). »

II

Aussi, lorsque éclata la tourmente révolutionnaire, l'amour de ses chers catéchisés fit un rempart autour du charitable apôtre des pauvres. Rien ne semblait devoir

(1) Tiens, Monsieur le Curé, vous êtes meilleur porcher que mon père.

(2) Elles sont datées du 11 juillet 1789.

(3) Bondil, *Discours sur la vie et les vertus de Mgr de Miollis*, p. 32. Nous ferons d'utiles emprunts à cette excellente brochure, ainsi qu'aux notes précieuses qu'a bien voulu nous envoyer M. le chanoine Reymond, ancien supérieur du petit séminaire de Digne.

entraver son ministère, quand la constitution civile du clergé l'oblige à choisir entre l'exil ou la prévarication. Le vicaire général de Senez, comme l'évêque son ami, opta sans hésiter pour l'exil, et tous deux partirent pour l'Italie, où l'abbé de Miollis trouva un aide chez les pères hiéronymites du couvent de Saint-Onuphre, et où, comme l'a dit son panégyriste, « sa foi s'accrut encore par l'étude qu'il fit des monuments de Rome chrétienne ».

Le grand croyant, que fut l'abbé de Miollis et de qui l'on a beaucoup trop dit qu'il ne fut ni savant ni instruit, comme toutes les belles âmes, ne devait trouver, au centre de l'unité catholique, que des aliments à sa piété. Il s'y livra même, dit son arrière-petit-neveu chez qui sont conservés ces précieux cahiers, à un travail considérable sur Rome païenne et Rome chrétienne, et ses notes coordonnées ne forment pas moins de onze volumes in-8 manuscrits. Il ne parlait plus tard, ajoute M. Charles de Ribbe, de ces grands souvenirs, comme de toutes choses, que pour s'humilier.

— Dieu a voulu, disait-il, qu'étant à Rome, j'offrisse le saint sacrifice de la messe à l'autel où l'on a placé un magnifique reliquaire du bras droit de saint François-Xavier... Si j'en eusse été digne, des flammes de l'amour divin eussent pu sortir des ossements de l'apôtre des Indes et s'attacher à moi pour consumer mon cœur.

Nature angélique, conservée dans l'innocence baptismale par une candeur ombrageuse, il eut, paraît-il, pendant son séjour à Rome, de vraies luttes à soutenir pour se garer des occasions qu'une perfidie sectaire plaça plus d'une fois sur le chemin des prêtres français émigrés.

Le même Mgr de Cicé, retrouvant à Aix son pieux compagnon d'émigration, voulut d'abord le garder auprès de lui, et, comptant sur sa profonde humilité, ne lui assigna tout d'abord qu'une modeste situation de vicaire à Saint-Sauveur.

C'était bien peu pour l'ancien grand-vicaire de Senez. Mais, les positions les plus humbles eurent toujours les préférences du futur prélat, qui, devenu évêque, aimait à redire :

— Si le chef de l'Eglise m'écrivait : « Descendez de votre siège et allez diriger la plus petite paroisse de votre diocèse », je partirais aussitôt.

Cette admirable disposition de cœur le portait à se scandaliser facilement, quand il rencontrait des ecclésiastiques désireux d'occuper un poste plus digne de leur besoin d'activité :

— Eh ! cher abbé, répondait-il à l'un de ces derniers, votre ange gardien n'a que vous pour paroisse, et il trouve que c'est déjà bien assez comme cela !

Devenu vicaire à Aix, il reprit avec une joie touchante les fonctions du ministère paroissial pour lequel il eut toujours un si vif attrait, et s'appliqua à rétablir sa chère œuvre des catéchismes de la campagne, dont il fut le supérieur jusqu'à ce que Mgr de Cicé, rendant justice au zèle et à la prudence du bon prêtre, le nomma curé de Brignoles, le 13 juillet 1804.

Dès lors, l'abbé de Miollis se montra tel qu'il devait être toujours, pénétré de la grandeur de son ministère, jaloux d'en maintenir les prérogatives sacrées, mais, en ce qui le concernait, si sincèrement humble que, loin de se montrer blessé des observations, parfois même un peu dures, que lui adressaient des inférieurs, il les remerciait avec une touchante candeur, comme ce jour dont parle M. Bondil, où son valet de chambre, étant arrivé trop tard à l'heure où on venait le prendre pour se rendre à l'office public, fut un peu grondé par son maître, en présence de quelques enfants de chœur. Un prêtre d'une franchise et d'une simplicité bien connues, l'ayant appris, en fut scandalisé et courut le lui dire, en accompagnant sa monition de reproches assez durs. L'humble pasteur l'écouta jusqu'au bout sans l'interrompre, sans se plaindre, sans faire entendre un mot pour sa justification. Puis, il le remercia sincèrement ; et il profita si bien de la correction, que le valet de chambre eut toujours, depuis, à se féliciter d'avoir été réprimandé un peu vivement cette fois.

Une autre fois, le supérieur de son séminaire, à Digne, l'excellent M. Proal, se présente à l'Évêché dans la matinée

et on lui dit que Monseigneur est encore au lit. Surpris de cette nouvelle, qui contrastait avec les habitudes matinales du prélat, le bon supérieur s'informe : « Est-il donc malade ? — Non. — Ah ! par exemple, mais, il faut que je le voie quand même. » Il monte à la chambre de l'humble pasteur, qu'il trouve effectivement couché, et à qui il ne peut s'empêcher de faire un petit bout de remontrance. Mais, cette fois, l'admonesté interrompit la réprimande.

— Si je suis coupable, dit-il, prenez-vous-en à ma culotte ; je n'en ai qu'une et on la raccommode !

Après avoir reçu doucement une correction, le digne pasteur ne l'oubliait pas. Longtemps après il se la rappelait, et il en parlait même avec plaisir et avec un sentiment de reconnaissance. Ainsi, il racontait qu'étant curé de Brignoles il avait prêché un jour un peu longuement sur certaines matières délicates à traiter.

« Or, après le sermon, ajoutait-il, mon vicaire, qui avait plus d'esprit que moi, s'approcha et me dit : — Monsieur le curé, vous vous êtes trop étendu là-dessus, ce sont des choses dont il ne faut pas tant parler. Et moi, je réfléchis un moment, je vis qu'il disait vrai, et je lui répondis : — Mon cher vicaire, vous avez raison. »

III

On raconte qu'un jour, peu après la mort du cardinal de Belloy, Napoléon, s'entretenant familièrement avec le général François de Miollis (1), celui-là même qui devait

(1) Le comte Sextius-Alexandre-François de Miollis, lieutenant-général, né à Aix-en-Provence le 18 septembre 1759, est mort le 18 juin 1828. Sa succession, estimée à 1,848,000 francs, s'est réduite, déduction faite des pertes, des non-valeurs, des frais d'inventaire, de mutation, de gestion, d'actes, d'arrangements, etc., à 1,412,000 francs environ. Il pouvait revenir à Mgr l'évêque, héritier pour un septième, environ 202,000 francs. Mais, le 28 novembre 1829, il céda à son neveu de Miollis, capitaine du corps de l'état-major, de 190,000 à

concourir à l'arrestation de Pie VII, au grand désespoir de son frère Bienvenu (1), lui demandait des détails sur sa famille. Après l'énumération des autres, le général aurait ajouté :

— Puis, j'ai un autre frère, mais celui-là est un calotin...

— Tiens, dit l'empereur, mais nous allons en faire un évêque, et pourquoi pas un archevêque de Paris ?

— Oh ! interrompit vivement le militaire, pour le coup, non pas, sire. Si Votre Majesté veut en faire un évêque, je n'y contredirai pas, mais, je vous en prie, n'en faites pas autre chose qu'un évêque de montagne.

Cet « évêque de montagne » sera un jour l'évêque unique de la Provence entière, et il la remplira du parfum de sa sainteté, vénéré du peuple pour son ardente charité, et adoré de ses prêtres, qui se montraient fiers de tous les actes de leur évêque, voire même de ses naïvetés.

La nomination de l'abbé de Miollis est datée du camp impérial près Boulogne, le 18 fructidor an XIII (28 août 1805). Les bulles d'institution sont datées du 10 des calendes de janvier (23 décembre 1805).

Le bon prêtre accepta l'épiscopat avec la même simplicité qu'il fût allé dans la plus pauvre paroisse de son diocèse. Il reçut aussi simplement les honneurs qui venaient à lui.

— Ceux qui m'honorent, disait-il, font bien : ils révèrent en moi l'évêque, le ministre de Jésus-Christ ; ils font leur devoir ; et moi, je serais inexcusable, si, en pareille rencontre, je ne savais faire le mien.

Sacré à Paris, le 13 avril 1806, dans l'église des Missions étrangères, par le cardinal J.-B. Caprara, assisté de deux anciens évêques, J.-B. Chabot et Claude André, il fut installé à Digne le 1er juin de la même année.

200,000 francs, croyant en cela entrer dans les vues du défunt, et ne se réservant qu'une pension viagère de 3,000 francs. *(Note de M. Bondil.)*

(1) C'est de celui-là que le bon prélat, qui avait l'habitude de prier tout haut à la messe, disait, au *Memento* des vivants : « *Pour mon frère le générral... il en a bien besoin !* »

La bonhomie paternelle du nouvel évêque ravit les habitants de la ville épiscopale, d'autant que le bruit ne tarda pas à se répandre à Digne, et dans tout le diocèse, que le Seigneur se plaisait à confirmer le renom de haute vertu du saint prélat par de véritables prodiges (1).

La piété du saint prélat ravissait tous les cœurs. Sa messe devint bientôt célèbre dans le diocèse et dans toute la province. Il y paraissait embrasé d'amour et fervent comme un séraphin. L'expression de son visage trahissait le feu caché dans sa poitrine, d'où s'exhalaient des soupirs mal contenus, et parfois des exclamations de naïve ferveur: « mon Dieu ! mon Père ! ô bon Jésus ! » Quelquefois, après la consécration, il s'arrêtait, regardant amoureusement l'hostie, le calice, et on l'entendit plus d'une fois dire, comme se parlant à lui-même : « Il est là !... » La rubrique pouvait s'en trouver offensée, mais l'assistance pleurait d'émotion devant la vivacité de cette foi.

Aussi, comme il aimait les pauvres, sous les haillons de qui cette foi distinguait cette autre présence réelle du Maître !

« Chaque mois, racontent ses obligés, nous recevions, par ses soins, le pain qui nous manquait ; et il ne se contentait pas que la distribution s'en fît réglément, il voulait

(1) M. le chanoine Reymond nous a écrit au sujet de ces prodiges, dont la Provence parle encore : « Une enfant de trois ans, condamnée par tous les médecins, fut portée à la procession de l'Ascension à l'insu des parents, et placée dans le corridor d'une maison voisine de l'évêché. Mgr Miollis arrive, fend la foule, sans qu'on l'eût réclamé, trace le signe de la croix sur le front de l'enfant malade, disant : « Sois guérie ! » et l'enfant, subitement guérie, se met à manger un gros morceau de pain dur que lui remit le domestique. Cette enfant est une sœur ; elle vit encore. »

On conserve un peu partout, en Provence, des morceaux de la soutane de Mgr Miollis. Un ancien curé-doyen du diocèse de Digne nous a raconté qu'en appliquant cette relique sur sa mère mourante, il obtint une guérison instantanée. On raconte un fait analogue de M. de X..., qui, après l'inhumation du prélat dans son ancienne cathédrale, voyant son fils à l'article de la mort, sortit de chez lui désespéré et vint s'agenouiller devant la porte de l'église, conjurant le bon évêque de lui rendre son enfant, qui fut de même guéri instantanément.

encore, avec la tendresse d'un père, s'assurer si le pain qu'on nous donnait était bon ; et souvent, lui-même, il n'en avait pas d'autre sur sa table. »

« Il se dépouilla de tout pour nous nourrir, écrit un autre. Ce fut le prix de son patrimoine qui nous sauva du désespoir et peut-être de la mort. »

« Tous les ans, ajoute un groupe d'autres assistés, il nous donnait des vêtements honnêtes; et il avait l'attention de ne les distribuer qu'à l'approche de l'hiver, afin que sa charité nous fût doublement utile, en nous défendant contre la rigueur de la saison. Et, comme pour nous consoler et nous prouver le cas qu'il faisait des pauvres, il avait fini par se vêtir de la même étoffe que nous : il n'y avait de différence que dans la couleur. »

Un pauvre enfant prodigue se présente à lui, couvert de haillons, et, dans l'entourage épiscopal, quelqu'un crut devoir reprocher au malheureux son inconduite:

— Commencez, fit aussitôt le bon prélat, commencez par vêtir ces membres de Jésus-Christ; la confession viendra ensuite.

Pour arriver à subvenir aux besoins de l'indigence, il se refusait à lui-même jusqu'au nécessaire. Ainsi, dit M. l'abbé Bondil, « il écartait de sa présence tout ce qui aurait pu sentir tant soit peu la sensualité ; ses vêtements ordinaires n'étaient pas seulement communs et grossiers ; souvent ils étaient usés, élimés et même rapiécés. Le matin, il ne prenait qu'un breuvage insipide où il ne voulait mêler aucune douceur ; et ce n'était que par une ruse innocente que quelquefois on trompait sa mortification, sans qu'il en perdît lui-même le mérite. A part le cas où il fallait céder à des convenances impérieuses, on ne servait sur sa table ni volaille ni gibier. Pendant le carême, il s'interdisait l'usage du poisson, et il défendait que les œufs et le laitage entrassent en aucune manière dans ses aliments. Les rudes hivers de ce pays, il les passait presque sans feu ; mais, quand on allait le voir, il s'empressait de prendre de minces éclats de bois préparés tout exprès ; il les accommodait autour d'un tison presque éteint ; puis, avec un peu d'effort, il ravivait



le feu de son foyer, et l'entretenait tout juste jusqu'au moment où l'on sortait de chez lui.

IV

Quand il entreprit la visite de son diocèse, on vit éclater sur son parcours les plus émouvants spectacles. D'ordinaire, il arrivait à dos d'âne (1). Le pacifique animal s'avançait gravement, recouvert d'un tapis où de bonnes filles, aussi candides que l'évêque, avaient brodé une large inscription, où on lisait : *L'Evêque de Digne!* Avec tout autre, la mention du tapis eût prêté à rire; avec Mgr de Miollis, c'était un motif de vénération de plus, et, pour un peu, l'humble monture elle-même se serait vue l'objet d'une sorte de culte pieux.

Pendant plus de vingt ans, le diocèse de Digne, à lui seul, renferma autant de pays que sept diocèses anciens. A lui seul, dès lors, Mgr de Miollis eut à porter le fardeau que se partageaient avant lui six évêques et un archevêque (2). A part les quatre premières années, il eut à soutenir ce poids accablant.

« Avec quelle édification on voyait ce saint prélat, après une marche des plus fatigantes, arriver dans la modeste

(1) A l'occasion d'une réunion d'évêques qui devait y avoir lieu, Mgr de Miollis arrive un jour, à l'Archevêché d'Avignon, dans une méchante guimbarde attelée de deux mules. « Est-ce donc là votre carrosse? lui dit quelqu'un en riant. — Non, répondit-il, mon carrosse, c'est mon grand séminaire, que je soutiens tout seul et qui ne me traîne pas, mais que je traîne comme je puis. »

(2) Depuis le concordat de 1801 jusqu'au rétablissement de l'évêché de Gap en 1823, l'évêché de Digne, outre son ancienne circonscription, a compris l'archevêché d'Embrun, les évêchés de Gap, de Sisteron et de Senez en entier, l'évêché de Glandèves en grande partie, l'évêché de Riez également en notable partie, enfin plusieurs paroisses des anciens diocèses d'Aix et d'Apt. — En outre, depuis la mort de Mgr de Cicé, en 1810, jusqu'à l'arrivée de Mgr de Bausset en 1819, l'évêque de Digne eut à suppléer presque tout le temps à la vacance du siège métropolitain.

église du village, se prosterner devant le Sauveur et l'adorer; s'oublier lui-même, et lui recommander le bon peuple qu'il venait visiter ! Avec quel silence, avec quelle avidité et quelle joie étaient reçues ses paroles ! Comme on se plaisait à voir que sa sollicitude s'étendait à tout, que personne n'échappait à sa tendresse, qu'il s'adressait aux hommes en place et aux simples particuliers, aux habitants du village et à ceux des champs, aux laboureurs et aux bergers, aux vieillards et à ceux qui étaient dans la vigueur de l'âge, aux hommes et aux femmes, aux parents et à leurs enfants, aux adolescents et aux jeunes vierges, aux riches, s'il y en avait, et aux pauvres, aux heureux et aux malheureux; exhortant les uns, consolant les autres, leur rappelant à tous leurs devoirs, relevant leur courage... Comme on aimait l'entendre, quand il parlait aux enfants ! »

On se souvient, raconte M. de Ribbe, de ces visites pastorales, de cette ardeur apostolique que ne déconcertaient ni la pluie, ni la neige, bravant les mauvais chemins, les ascensions périlleuses et les torrents. Il se servait d'une vieille carriole, connue de tout le département, et quand la carriole ne pouvait servir, il employait un âne non moins connu.

La monture précédait l'évêque suivant à pied, entouré du curé, des notables et des paysans sortis en foule de leurs chaumières. Les hommes n'avaient pas de fausse honte, ils s'agenouillaient; les femmes lui présentaient les enfants, sur le front desquels il traçait le signe de la croix. Il était heureux de ces réceptions, et de ces bénédictions qu'il prodiguait. Elles lui faisaient oublier la fatigue et les dangers.

Un jour, l'ouragan le surprit entre des précipices :

— Monseigneur, nous sommes perdus !... s'écrie son compagnon de route.

Il entonna pour toute réponse le cantique des trois Hébreux :

Benedicite, omnis imber et ros, Domino; benedicite, fulgura et nubes, Domino.

Il prêchait toujours dans ses courses pastorales. Pendant

son épiscopat, il se fit missionnaire à Embrun, Saint-Bonnet, Riez, Digne (1), Sisteron, Oraison, Manosque (2). On accourait pour l'entendre, bien qu'il ne fût nullement orateur, que son style n'eût rien d'académique et qu'un grasseyement nuisît à sa diction (3). Nous ne voudrions pas exagérer l'effet qu'il produisait ; et cependant il est certain qu'il exerçait un ascendant à peine croyable (4). Son grand

(1) En chape, mitre et crosse, il monta en chaire pour ouvrir la mission de 1826. Il se compara à Jérémie couvert de chaînes, etc., et termina en s'écriant : « Jérémie mourut martyr de son zèle; comme lui, j'offre ma vie pour vous !... Oh ! quel bonheur pour moi de mourir à la fin de la mission, en obtenant votre conversion ! » Tout le monde pleurait, et, dès ce moment, le succès fut assuré. (*Notes de M. Reymond.*)

(2) Au commencement d'une mission, il vous représentait le docile Joseph que le vieux Jacob faisait partir de la vallée d'Hébron et envoyait vers ses autres enfants. Arrivé à Sichem, l'innocent jeune homme y cherchait en vain ses frères, parce qu'ils étaient allés à Dothaïn, voir leurs troupeaux. Alors, un habitant du lieu, le voyant errer, lui demandait ce qu'il cherchait ; et le jeune homme ingénu lui répondait : « Je cherche mes frères. » Dès ce préambule, tout le monde était en suspens, Joseph, Hébron, Sichem, Dothaïn, tous ces noms antiques de la Bible avaient éveillé l'attention et préparé favorablement les cœurs. Alors il ajoutait : « Aujourd'hui le Père céleste « m'envoie, comme autrefois le père des Israélites envoya son fils. « Il m'a dit : Va vers tes frères, va voir ce qu'ils font, et si le troupeau « est en bon état. Et moi je suis parti aussitôt. Si donc quelqu'un « me demande où je vais, ce que je veux, je lui répondrai : Je cher- « che mes frères, *fratres meos quæro*. C'est vous en effet que je viens « chercher. Je ne veux ni vos biens, ni vos blés, ni vos troupeaux ; « c'est vous seuls, mes frères, ce sont vos âmes que je cherche. » Ce rapprochement inattendu frappait d'autant plus que le saint vieillard, qui se comparait à Joseph, en avait la candeur et l'innocence. On croyait voir, on croyait entendre Joseph. (Bondil, *op. cit.*, p. 59.)

(3) Lorsque je l'entendis pour la première fois, il prêchait dans la ville qu'illustra le grand Marcellin. Trop accoutumé que j'étais alors à la voix séduisante des poètes, je me trouvais peu disposé à goûter un langage simple et sans fard ; et je conviens que cette parole, qui ne chatouillait pas mes oreilles, ne m'attira pas. Cependant, faisant plus d'attention au fond qu'à la forme, je sentis naître en moi un secret intérêt ; puis je fus touché de ce zèle ; puis j'aimai cette charité paternelle ; puis enfin, suspendu et attendri comme les autres, je ne pouvais m'empêcher de dire comme eux : « O le saint homme ! » (*Ibid.*, p. 58.)

(4) On ne pouvait se lasser de voir, d'entendre l'homme de Dieu. Les uns disaient : « Où trouver plus de bonté ? » d'autres : « Nous

esprit de foi pénétrait jusqu'au fond des consciences. Les braves gens de la campagne se sentaient remués dans leur inertie; ils se pressaient autour de lui et il les confessait Dieu sait avec quelle joie.

On voyait en sa personne l'image du Sauveur Jésus, « l'unique et tout-puissant médiateur, comme il le disait, entre son Père céleste et les hommes les plus coupables, le pacificateur entre le ciel et la terre si souvent souillée de crimes, l'unique bon pasteur des âmes ».

On savait dans toutes les Alpes une de ses exhortations pour la Confirmation. Il commençait invariablement par cet appel :

— Mes enfants, ouvrez la porte de votre cœur, ouvrez-la bien.

Puis, quand le divin Esprit était descendu à sa voix :

— Fermez-la maintenant, fermez-la bien, afin que le Saint-Esprit n'en sorte plus.

C'était, conclut justement M. Charles de Ribbe, d'une simplicité toute primitive ; c'était néanmoins toujours beau et toujours nouveau, tant le cœur fait l'éloquence.

Le pittoresque de sa parole est resté gravé dans toutes les mémoires, et on vous racontera volontiers, dans les presbytères alpins, les anecdotes de la *Saussette*, du *vêtement*, de la *petite mornifle*, du *verbe sempiternel*, du *je l'ai vu*, et autres traits encore plus piquants, que nous ne savons comment faire passer sous notre plume, tant ils sont empreints d'une naïveté, charmante à la narration parlée, trop périlleuse à la narration écrite. Nous en dirons autant de l'*Avete*, du *Garçons et garçonnes*, dont les seuls titres feront sourire les lecteurs au courant, mais que nous devions au moins citer, ne fût-ce que pour montrer que les faits qu'ils étiquettent ne nous sont pas inconnus.

Du reste, rien ne le désarçonnait. Il prêchait, au collège royal de Digne, à de petits confirmands, en paroles de feu.

— Mes enfants, dites-lui, dites au Saint-Esprit : Je me meurs ! je me meurs...

sommes plus heureux que nos pères ; ils n'avaient jamais vu leur évêque dans ce pays. » (*Ibid.*, p. 24.)

Le principal, qui sommeillait peut-être un brin, entend ce cri, pense que Monseigneur se trouve mal et vole à son secours. L'évêque l'arrête et achève :

— .... du désir de vous recevoir !

L'âge ne changeait rien à son cœur ni même à ses dehors inoubliables. Les années ne lui enlevèrent rien de sa vivante expression, et l'embellirent encore d'une incomparable majesté. Des traits réguliers, nobles et fins, un visage tranquille aux lignes correctes, un beau front, des yeux, un teint où paraissait se refléter sa candeur ; et avec cela, ce qui n'est ni ordinaire ni nécessaire dans la jeunesse et devient l'auréole de la vieillesse, un air de sérénité et de simplicité, la dignité d'un pontife du Très-Haut, la retenue d'un sage, la bonté d'un père....

V

Avec cela inexorable quand il s'agissait de maintenir haut et ferme la dignité du caractère épiscopal. Ici encore les anecdotes abondent. Nous n'en citerons que quelques-unes.

Un jour, raconte M. Bondil, le bruit se répand que l'évêque de Digne va partir pour le concile (le concile national de 1811). Il arrive en effet au milieu de nous, dans le séminaire (1). Je le vois encore, ce modeste évêque, n'espérant rien de ses propres forces, mais espérant tout de Dieu, se recommandant avec instance à nos prières et surtout à celles des trois vénérables prêtres (2) qui nous di-

(1) Au prix de sacrifices sans nombre, le zélé évêque était parvenu à rappeler ses séminaristes d'Embrun et à bâtir le séminaire de Digne, qui lui coûta des sommes énormes pour l'époque. Les ursulines de Digne, les religieuses de la Présentation de Manosque, et beaucoup d'autres fondations qui lui ont survécu, témoignent de l'incomparable générosité du bon prélat, non moins que de son intelligente et féconde activité dans la création des œuvres d'enseignement et d'éducation.

(2) C'étaient M. Courbon, ancien supérieur, avant la Révolution, du

rigeaient, et qui déjà, comme lui, avaient confessé la foi. Notre digne supérieur, en lui promettant ses prières et les nôtres, lui témoigna avec une confiance respectueuse tout ce qu'on avait droit d'attendre d'un évêque, et d'un évêque aussi orthodoxe que lui : il se ne se trompait pas.

Le 9 juin 1811, quatre-vingt-quinze cardinaux, archevêques et évêques de France et d'Italie se trouvèrent réunis auprès du César, qui prétendait leur dicter leurs votes conciliaires.

Dès le premier jour, Mgr de Miollis laissa voir combien difficilement on viendrait à bout de ses délicatesses de conscience. Le ministre des cultes, Bigot de Préameneu, ne se contint pas de lui dire :

— Comment ! plusieurs évêques et archevêques, distingués par leur mérite et leurs lumières, m'ont donné leur adhésion, et vous...

— Je vous entends, monsieur le ministre, répondit Mgr de Miollis, et c'est précisément parce que la Providence m'a départi moins de facultés qu'à d'autres, que je me crois d'autant plus obligé d'en faire le meilleur usage possible.

Bientôt, l'assaut lui fut livré par l'empereur lui-même.

La simplicité évangélique de Mgr de Miollis faisait espérer à l'ambitieux dictateur qu'il lui serait facile de lui faire illusion sur ses dangereux projets ; il l'entretint longuement et s'efforça de colorer de motifs spécieux sa révolte contre le chef de l'Eglise.

— Sire, dit le prélat qui l'avait écouté fort attentivement, je suis dans l'habitude de ne prendre aucune décision importante sans avoir consulté le Saint-Esprit ; je vous demande un peu de temps.

séminaire de Riez ; M. Augier, remarquable par son esprit d'oraison et son détachement universel des choses de ce monde, et M. Arbaud, qui devait mourir, en 1836, évêque de Gap, de qui M. Bondil écrit : « Des connaissances solides et variées, l'habitude du travail, l'amour de la retraite et de la prière, l'exercice de l'administration pendant plus de onze ans à Digne, un zèle prudent, une foi pure, etc., ont fait de M. Arbaud un des meilleurs évêques de notre temps. »



— Eh bien ! faites, dit Napoléon, et vous me direz demain ce que vous aurez résolu.

Le lendemain, l'Empereur aborda de nouveau Mgr de Miollis :

— Eh bien ! Monsieur l'Evêque, que vous a dit le Saint-Esprit ?

— Sire, pas un mot de ce que Votre Majesté a bien voulu me dire hier.

Il demeura tel sous la Restauration, et, nul peut-être n'accompagna de plus de témoignages le départ des pères jésuites, exilés de ce petit séminaire de Forcalquier, dont ils avaient fait un établissement modèle.

Peu après les fatales ordonnances de juin, deux inspecteurs, envoyés de Paris, vinrent visiter ce petit séminaire. A leur passage à Digne, ils s'empressèrent de se présenter chez Monseigneur. Ils auraient vivement désiré de n'avoir que des choses flatteuses à lui dire au sujet de l'établissement qu'ils venaient d'inspecter.

— Mais, ajoutèrent-ils, notre mission étant de faire observer les ordonnances, nous ne saurions, sans trahir notre devoir, dissimuler une contravention dont nous avons été les témoins.

— Qu'est-ce donc, Messieurs, je vous prie ?

— Vous savez, Monseigneur, qu'aux termes de l'article IV de l'ordonnance du 16 juin 1828, contre-signée Feutrier, après l'âge de quatorze ans, tous les élèves admis depuis deux ans dans les écoles dites petits séminaires, sont tenus de porter un habit ecclésiastique. Or, c'est un point auquel on se conforme très peu dans la maison de Forcalquier; nous espérons, Monseigneur, que vous voudrez bien prendre des mesures pour faire cesser cet abus.

— J'y consens volontiers, Messieurs ; mais à une condition, s'il vous plaît.

— Laquelle, Monseigneur ?

— C'est que vous me secondiez dans l'exécution.

— Oh ! pour cela, Monseigneur, vous pouvez compter sur notre concours; veuillez bien nous faire connaître toute votre pensée.

—La voici: je vous demande une seule chose, Messieurs, quand vous serez de retour dans la capitale, vous autres qui avez du crédit, ayez la bonté d'aller chez Son Excellence le ministre, et déterminez-le à m'envoyer quelques pièces de drap noir; je vous promets qu'aussitôt que je les aurai reçues, je ferai prendre le costume ecclésiastique à tous les élèves de Forcalquier. Mais, ne trouvez pas mauvais que la réforme soit ajournée jusque-là. Je nourris déjà une partie de ces jeunes gens : faut-il encore que je les habille?

Les mêmes inspecteurs se plaignaient aussi de ce que les professeurs ecclésiastiques d'un certain collège changeaient trop souvent :

— Que voulez-vous qu'ils fassent? répondit Mgr de Miollis. On ne leur donne que deux cents francs d'honoraires. De bonne foi, Messieurs, resteriez-vous dans une pareille place, vous autres, à ce prix?

Ces messieurs, peu disposés à répondre affirmativement et comprenant qu'il n'y avait rien à gagner avec un homme qui le prenait sur ce ton, le saluèrent bien vite et se retirèrent. Ils descendirent l'escalier en riant, et on les entendit qui se disaient l'un à l'autre :

— Décidément, il n'y a pas moyen d'entamer cet évêque-là.

Sous Charles X encore, le département des Basses-Alpes était administré par un préfet qui trouvait que l'évêque s'exagérait les égards dus à sa dignité. Ainsi, il lui déclara une année, au 1er janvier, que c'était la dernière fois qu'il lui ferait la visite officielle le premier, et que l'année suivante ce serait à l'évêque à la prévenir. Bien entendu, Mgr de Miollis n'en fit rien. Un jour, deux jours, trois se passent, et la population commence à murmurer contre le préfet, qui n'a pas fait sa visite du jour de l'an au saint évêque de Digne. Monseigneur était très populaire, le brave magistrat le savait, il se décida enfin, le 4 janvier, à venir chez l'évêque, qui le reçoit avec de grandes démonstrations, l'entretient longuement de toute sorte d'affaires, tout cela dans un vaste salon, sans feu, par sept ou huit degrés de froid.

— Monseigneur, finit pour dire le préfet, il fait bien froid ici.

— Ah ! vous trouvez qu'il fait froid, monsieur le Préfet; si vous étiez venu le jour de l'an, il y avait du feu !

Le même préfet, qui n'avait pas la dévotion longue, trouvait que l'office pontifical du 4 novembre, jour de la Saint-Charles, fête du roi, durait déjà bien assez, sans être obligé d'assister à ce qu'il appelait « la toilette de l'évêque », qui n'en finissait plus. Il déclara donc qu'il n'arriverait à la cathédrale que lorsque Monseigneur, revêtu de tous ses ornements, commencerait la messe. L'évêque le sut et lui fit dire qu'il ne sortirait, lui, de la sacristie, pour se rendre à son trône, que lorsque toutes les autorités seraient à leur place. Le préfet fit la sourde oreille, et Mgr de Miollis, en arrivant à la cathédrale, ne le trouva pas à son poste. Sans s'émouvoir, le prélat s'installe dans la sacristie, envoie un exprès à la préfecture pour avertir qu'il attendra le premier magistrat du département pour commencer la messe, et se met à réciter Tierce.

Cette récitation, toujours fort longue, finie, et pendant laquelle nul n'aurait osé l'interrompre, Monseigneur demande si le préfet est enfin arrivé. On lui répond que celui ci a fait déclarer par l'exprès qu'il ne viendrait qu'après la messe commencée.

— Monsieur le grand-vicaire, déclare alors Mgr de Miollis, allez le trouver et dites-lui que, s'il ne vient pas tout de suite, j'irai dire ma messe à l'Évêché et j'écrirai au roi la raison pour laquelle il n'y a pas eu d'office à la cathédrale pour la Saint-Charles.

Le vicaire-général obéit, et le préfet, mis au pied du mur, s'exécute. On vient donc annoncer à l'évêque la venue du magistrat récalcitrant, au moment où le pieux prélat achevait de réciter Sexte.

— Ah ! fait-il avec sa bonhomie, eh bien ! à son tour, j'ai assez attendu, moi !

Et il commence la récitation de None, tant et si bien que, lorsqu'il sortit de la sacristie pour aller revêtir au trône ses habits pontificaux, le préfet attendait depuis un grand quart

d'heure. Il dut en outre avaler « la toilette épiscopale », que Monseigneur ne se hâtait guère de terminer. Ce que voyant, le fonctionnaire furieux exhalait sa colère autour de lui. Il fut alors bel et bien apostrophé à haute voix :

— Monsieur le Préfet, on ne parle pas dans l'église. Vous vous êtes fait tirer la manche pour arriver, vous auriez bien mieux fait de ne pas venir du tout que de parler comme vous faites !

VI

Nous n'en finirions pas, si nous voulions être à peu près complet. Tant d'autres traits se pressent sous la plume, qu'il faut taire, se bornant à mentionner le joli trait de l'examen au séminaire, pendant lequel M. Bondil, très instruit et très exigeant, poussait trop vivement, au gré de l'évêque, l'argument à un pauvre séminariste, qui suait sang et eau pour lui répondre. Monseigneur, qui souffrait de l'embarras du cher abbé, n'y tient plus à la fin, et, s'adressant à l'examinateur :

— Vous qui savez tout, dites-moi ce que c'est que la métempsycose ?

M. Bondil, qui aimait filialement son évêque, sourit et haussa légèrement les épaules, sans répondre.

— Eh ! reprit le bon évêque, eh ! je vous ai bloqué... Apprenez, monsieur le savantas, à être plus indulgent.

Un jour vint, cependant, où l'âge et les infirmités contraignirent le bon pasteur à songer au repos. Il réunit son clergé en retraite pastorale, et, d'un ton de voix aussi humble qu'ému, il lui fit ses adieux :

— J'étais, dit-il, ici le successeur des apôtres, j'aurais donc dû les imiter. Hélas! ai-je été un Pierre, un Jean ? Ai-je été un Bartholomée, un Thaddée, un Jacques?... Non, et voilà pourquoi il faut que je m'en aille.

Puis, il ajoutait :

— Fasse le ciel que je vive encore assez longtemps pour m'humilier et pour dire : *mea culpa*, *mea culpa*.

Pénétré de cette pensée de la responsabilité, il disait à un de ses intimes :

— Je vous veux trop de bien pour vous souhaiter trois heures seulement d'épiscopat. C'est un fardeau accablant que celui qui est imposé à un évêque, il était trop lourd pour moi.

Il partit pour Aix, emportant ses effets et ses meubles personnels(1), lesquels tenaient à l'aise dans deux modestes charrettes. C'était trop d'une pour le modeste prélat, et, sans même vérifier le contenu, il en fit retourner une à Digne, pour meubler une pièce de son cher couvent des ursulines. C'est à la supérieure de cette maison qu'il envoyait, peu de temps après, cent écus qu'il avait emportés en quittant son diocèse. Ces cent écus lui pesaient sur la conscience, et il ne s'estimait pas en règle vis-à-vis d'elle, en gardant cette modeste économie de trente années d'épiscopat.

Il était arrivé à Aix, le 8 novembre 1838, pour demeurer chez sa sœur, Mme de Ribbe, rue Mazarine, 8, où il commença de mener une vie de cénobite. Bientôt, d'ailleurs, il en fut réduit à ne plus pouvoir célébrer.

— Je suis un évêque mort, disait-il, Dieu m'a jugé indigne du sacerdoce ; que sa volonté soit faite !

M. Thaneron, doyen de la faculté de théologie, venait dire la messe et le communier dans sa chambre, le diman-

(1) Lorsqu'il dressa, en vue de ses successeurs, la liste des réparations et des objets nécessaires à l'Évêché, le préfet de Digne se crut obligé d'indiquer en note qu'il craignait que Monseigneur n'eût un peu trop suivi ses goûts *trop simples* et qu'il n'en résultât des réclamations dans la suite. Mgr de Miollis jugea la plupart des objets achetés à cette occasion, trop précieux ou inutiles. Il les fit serrer dans des armoires, où on allait les reconnaître, lors du récolement annuel.

N'omettons pas de noter la réponse non moins légendaire à l'architecte chargé d'étudier le plan d'agrandissement de la cathédrale. Le prélat n'avait jamais rien compris au nouveau système métrique. Il demandait donc que la cathédrale fût agrandie de *quelques centimètres*. L'architecte se récria, disant que ce serait dérisoire. — Eh bien ! alors, ajouta le bon évêque, agrandissez-la de *quelques kilomètres*.

che. Pour lui, ne pouvant plus aller à l'église, il y envoyait chaque jour celui qui lui avait voué son attachement et ses soins.

— Oh ! que vous êtes heureux de pouvoir aller auprès du bon Jésus, lui disait-il, à la source de toutes les bénédictions ! Puisez-ÿ abondamment pour vous et pour celui qui fut votre évêque, car pour moi, ajoutait-il, avec une naïve humilité, Dieu m'a déposé de l'épiscopat, et, comme je ne suis pas devenu meilleur, il m'a privé de l'exercice du sacerdoce, et, parce que je ne me suis pas suffisamment amendé, il m'exclut maintenant des assemblées des fidèles.

L'archevêque, les dignitaires du clergé l'entouraient de témoignages de respect, qui le faisaient souffrir.

— Comment va Votre Grandeur ? lui disait-on un jour.

— En pourriture ! répondit-il humblement. Et on cessa de l'interroger sur sa santé.

Sa correspondance à cette époque tire des larmes involontaires des yeux du lecteur.

« Dans le recoin de la pièce qui doit être mon logement jusqu'à la mort, écrivait-il, au mois d'août 1842, à M. Meirieu, qui devait être évêque de Digne après Mgr Sibour, je ne sais que me dire à moi-même : Pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas réservé un cachot jusqu'à mon décès ?

« En jetant un coup d'œil sur toute ma vie passée, je me dis à moi-même : Hélas ! Dieu me traite trop favorablement. Ne serait-il pas toujours juste, s'il m'atterrait sous le poids de ses châtiments ?

« Je descends tous les jours vers le terme de ma caducité, répétait-il une autre fois. Mais comment se fait-il que je ne deviens pas meilleur, beaucoup plus homme de prières et d'oraison, tous les jours plus humble de cœur, plus détaché des choses de ce monde ?... D'où vient que je n'ai pas été plus pénitent, plus rempli de haine contre mon propre corps, plus dédaigneux des soins temporels et des commodités de la vie ?

« *Ego vir videns paupertatem meam*. Je suis un chrétien qui, à la fin d'une longue vie, me vois réduit à une extrême pauvreté spirituelle, et même, en quelque sorte, à une



grande faim spirituelle, et je pense bien peu à l'assouvir ou presque point. Hélas! hélas! hélas! je perdrais presque courage. »

Toutes les lettres formant sa correspondance spirituelle se terminent ainsi ou à peu près. Elles ne sont qu'une plaintive et touchante accusation « de ses faiblesses, de ses inconstances ». Il se transporte par la pensée à Digne, au milieu de ses « sœurs séraphiques », de Sainte-Ursule, de ses fils dans le sacerdoce. Il les prie de recevoir leur nouvel évêque, Mgr Sibour, « comme un ange du ciel qui fera oublier tous ses manquements ». Il sollicite « leurs cris vers le ciel en sa faveur », un souvenir « pour le pauvre détenu ». Il les porte, lui, tous et toujours, « dans son vieux cœur ».

— Dans mon vieux âge, écrit-il à M. Jordany, alors supérieur du grand séminaire, plus tard évêque de Fréjus, je me suis vu presque en danger de mourir de faim de vos lettres (1).

VII

Le vénérable vieillard voyait son successeur et tous les évêques de passage en Provence, venir se jeter à ses pieds et solliciter sa bénédiction. Il s'en humiliait encore davantage. Il ne pensait plus qu'à bien mourir.

(1) Les lettres à M. Jordany sont ravissantes de tendresse, exprimée avec une simplicité délicieuse : « Mon digne M. Jordany, lui écrit-il en 1840, j'ai voulu vous donner lieu de m'adresser quelques lignes. Je vous ai affectionné dès le jour que vous avez été présenté et que je vous ai reçu au séminaire. Je vous avoue que j'eus une grande joie lorsque, le samedi de la Trinité, demandant de vos nouvelles à M. Combon, il fut vous chercher pour vous présenter à moi, revêtu de l'habit ecclésiastique, et surtout quand je m'aperçus que vous aviez été tonsuré dans la matinée ; et depuis je vous ai affectionné et aimé. Je ne vous parle pas des diverses promotions dont j'ai cru devoir vous favoriser. J'en bénis Dieu ainsi que de vous savoir toujours supérieur de mon ci-devant séminaire... Vous ne passez pas un jour dans votre séminaire que vous ne nous fassiez de nouveaux trésors dans le ciel. Comme je cours à grands pas vers mon décès, je compte que vos prières pour moi sont toujours plus ferventes ».

La mort vint pour lui le 7 juin 1843, et le trouva dans la plénitude de ses facultés physiques et morales.

Le doyen de la faculté de théologie, qui ne l'avait plus quitté durant sa longue et pénible agonie, après qu'il eut reçu avec des transports d'amour le viatique sacré, voyant la mort venir, lui dit :

— Monseigneur, *Deus meus et omnia !*

— Oui, *Omnia*, *omnia*, *omnia*, répéta trois fois le mourant.

Puis, il balbutia l'*in manus tuas Domine....* et s'en alla finir la prière au sein de l'éternité !...

« Que mes funérailles, avait-il dit sur son testament, soient sans appareil; qu'il n'y ait ni tentures, ni écussons, ni armoiries. Je veux que mon corps soit porté à la cathédrale de Digne et déposé par terre entre six cierges à droite autant à gauche, qu'une simple pierre sépulcrale couvre le lieu de ma sépulture, et qu'il n'y ait d'autre épitaphe que ces mots : *Orate pro eo.* Je compte qu'il ne sera pas question de moi dans la chaire de vérité.

« Hélas ! hélas ! hélas ! je compte aussi sur les suffrages des bonnes âmes, afin que Dieu me fasse part de ses infinies miséricordes. »

Pour la première fois, dit très bien M. de Ribbe, on ne lui obéit pas, parce qu'on ne le put pas. Il y eut autour de ses restes exposés à la vénération des fidèles une manifestation populaire telle qu'on n'en avait jamais vu à Aix et surtout à Digne.

Les paroisses s'échelonnaient sur la route, en autant de processions, même au milieu de la nuit. Les habitants des Alpes descendus de leurs montagnes firent de son convoi une grande solennité chrétienne, comme la translation des reliques d'un saint. Les murs de Digne (1) furent couverts

(1) Les signes de deuil s'effacèrent au milieu d'ovations presque sans exemple. « Partout où devait passer le convoi, dit M. Bondil, on voyait les maisons tendues jusqu'aux plus hauts étages, ornées de guirlandes et de fleurs.... Dans un endroit, une colombe descendit et déposa une couronne d'immortelles sur le corbillard ». Des autels s'élevaient de distance en distance ; l'image de Mgr de Miollis y était exposée à la vénération publique.



de draperies, d'inscriptions, des arcs triomphaux s'élevèrent sur les places publiques. Les tentures du char funèbre et deux cyprès furent mis en morceaux que la foule se distribua. Les moindres vêtements de Mgr de Miollis furent l'objet de demandes sans nombre.

Une seule de ses dispositions testamentaires put être religieusement observée.

Aujourd'hui, derrière le maître autel de la cathédrale de Digne, et sur une pierre tumulaire, on lit ces mots : *Orate pro eo*. Le nom n'y est pas : il est dans le cœur du peuple, et, ce qui vaut mieux encore, dans le cœur de Dieu.

Ant. RICARD,

Prélat de la maison de Sa Sainteté.



UN AUMONIER DE LA FLOTTE

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIII

LE PÈRE FOURNIER

« George Fournier naquit à Caen, en 1595. Il se fit jésuite malgré son père, qui n'oublia rien pour l'en détourner. Son application extrême aux mathématiques l'ayant empêché d'acquérir les autres connaissances nécessaires pour bien remplir les premiers emplois de sa compagnie, il fut envoyé sur le vaisseau de l'armée navale de France pour y donner les secours spirituels. Ce fut là qu'il se rendit capable de composer une *Hydrographie*, ouvrage très utile à ceux qui pratiquent la mer. Cet ouvrage est intitulé : *Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation.* Il a été imprimé à Paris en 1643, in-folio. Il (George Fournier) a fait aussi un commentaire sur les six premiers livres d'Euclide ; des commentaires géographiques et une description des côtes maritimes de la terre, sous ce titre : *Geographica orbis notitia per littora maris et ripas fluviorum*, à Paris, en 1640, in-4°. Il mourut à la Flèche, le 13 avril 1652, âgé de 57 ans. M. Huet en parle avec éloge dans *les Origines de Caen.* »

Voilà tout ce que nous apprend sur le P. Fournier le dictionnaire historique de Moreri, et nulle part ailleurs

nous n'avons trouvé le moindre détail sur sa vie ou son caractère. En revanche, nous avons sous les yeux son *Hydrographie*, non l'édition de 1643 mais celle de 1667, « revue, corrigée et augmentée par l'auteur avant son décès ». Cette *Hydrographie*, énorme in-folio de plus de 700 pages, d'un texte extrêmement fin et serré, est bien plutôt une véritable *Encyclopédie maritime*, car elle traite en grand détail de tous les sujets qui, à l'époque où vivait son auteur, touchaient par quelques points à l'art, à la science ou à la pratique de la navigation. Elle est pleine de renseignements aussi curieux qu'instructifs sur l'existence et les mœurs des marins de la première moitié du XVIIe siècle, sur les coutumes, ordonnances et règlements auxquels ils obéissaient, sur les méthodes qu'ils employaient pour conduire leurs bâtiments, enfin sur ces bâtiments eux-mêmes. Elle est pleine également de leçons d'une morale très élevée, dont la lecture peut être aussi profitable aux marins de notre génération qu'à leurs devanciers. C'est en la prenant pour guide que nous avons essayé de nous rendre compte, et du caractère de son auteur, et de la manière dont un aumônier de la marine exerçait son ministère sous le règne de Louis XIII. Aussi commencerons-nous par énumérer sommairement les matières qu'elle contient : après l'avoir fait, il nous sera beaucoup plus facile d'entrer dans le vif de notre sujet.

*
* *

L'ouvrage est divisé en 20 livres, et chacun de ceux-ci en un nombre plus ou moins grand de chapitres.

Les 2 premiers livres traitent de l'architecture navale, car, remarque l'auteur, « il est très difficile de bien conduire un vaisseau si on n'en connaît la nature, les perfections et imperfections ». Les amateurs d'archéologie navale peuvent trouver là d'abondants et précieux détails sur la construction, les dimensions, les emménagements, l'armement, la mâture, le gréement d'un vaisseau au XVIIe siècle.

Du reste, sous le titre *architecture navale*, le P. Fournier comprend aussi tout ce qui concerne la création et l'entretien d'un port de commerce ou de guerre, et en outre la disposition, l'approvisionnement, l'organisation et le fonctionnement d'un arsenal maritime complet. On voit combien, sous sa plume, un sujet d'étude se développe et atteint bientôt les plus vastes proportions.

Dans le troisième livre sont exposés « l'ordre qu'il faut tenir pour équiper un vaisseau de vivres, d'armes et d'hommes, et le devoir en particulier de tous ceux de l'équipage ». Aujourd'hui encore, il serait difficile de mieux exprimer, que ne l'a fait ici le P. Fournier, ce que doit être le « chef d'une escadre » ou le « général d'une flotte ». Que le lecteur en juge :

« Je dis donc que, pour s'acquitter bien de sa charge et ne pas susciter de jalousies, il serait à propos qu'il (le général d'une flotte) eût des qualités de beaucoup plus éminentes que ceux qui sont sous lui, et ne montât à cette éminente charge qu'après avoir été capitaine de navire, et passé par toutes les fonctions inférieures; que, par une longue expérience au fait de la guerre et de la navigation, il se fût formé un très bon et solide jugement pour se démêler avec honneur de tous les hasards et périls qu'il rencontrera dans sa charge, et eût acquis parmi les gens de mer la réputation de grand capitaine, c'est-à-dire d'homme bien prudent et vaillant, la prudence lui devant servir d'œil pour voir toutes choses et bien désigner une affaire et découvrir les difficultés d'une entreprise, et sa valeur étant comme la main qui exécutera le tout. Il doit avoir les connaissances universelles nécessaires pour entendre ceux qui discourent des affaires suivant les circonstances; et, bien que sa profession ne soit pas d'être ingénieur, de bâtir des vaisseaux, d'être bon matelot ou canonnier, toutefois connaître ceux qui sont les plus éminents en ces exercices, s'en servir judicieusement et avoir près de soi bon nombre d'hommes excellents, chacun en particulier, en diverses parties du fait de la mer, desquels il puisse en peu de paroles apprendre ce qu'il désire » (p. 85).

Les qualités du bon capitaine de navire ne sont pas définies avec moins d'exactitude et de clarté. « Les conditions qui semblent lui être propres », lisons-nous au début du chapitre, « peuvent se réduire à quatre, savoir à la piété, à l'honneur, à la science navale et à la douceur ». N'était-ce pas mettre le doigt sur certaines plaies vives, à une époque où, même dans notre marine de guerre, à côté de capitaines excellents, on en comptait tant d'autres blasphémateurs et débauchés, ou prévaricateurs, ou dépourvus de toute expérience, ou encore durs jusqu'à la cruauté envers leurs pauvres matelots?

Très remarquable aussi l'abondance et la netteté des détails — fort intéressants à lire, même de nos jours — sur la construction et le service des canons, leurs épreuves, celles de la poudre, etc., etc.

Puis viennent quelques judicieux aperçus, qui parfois ne laissent pas d'être amusants, concernant la soumission dont les simples matelots sont tenus de faire preuve. « Si le capitaine », écrit le P. Fournier, « veut battre un matelot, celui-ci doit s'enfuir jusqu'à la proue *et esquiver modestement la colère de son chef* » (p. 129). Et, après avoir fait l'éloge des vertus que l'on rencontre généralement chez nos gens de mer, il ajoute : « On leur objecte toutefois de grands vices, savoir qu'il semble qu'ils laissent leur âme et leur conscience sur terre... »

Ayant ensuite montré comment on a fait, à toutes les époques, « usage et bon emploi des vaisseaux », l'auteur résume l'histoire des guerres navales depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1642, énumère les pouvoirs et droits de l'amiral de France, donne enfin connaissance des ordonnances et règlements qui régissent la marine.

On arrive ainsi au huitième livre, où sont exposés les « principes de l'art de naviguer et de la bonne conduite d'un navire », puis au neuvième, consacré tout entier à l'étude du phénomène des marées. Ce phénomène, l'auteur cherche à l'expliquer et, s'il ne le fait pas d'une manière complètement satisfaisante — c'est à peine si on y parvient de nos jours — ses longues dissertations sur ce sujet,

avec beaucoup d'erreurs, contiennent une bonne part de vérité.

Les quatre livres suivants traitent « des instruments dont on se sert à la mer, de la boussole et des *vertus admirables* de l'aimant », enfin des diverses manières de déterminer la longitude et la latitude. Remarque intéressante : dès le commencement du XVII[e] siècle, les marins instruits connaissaient les méthodes à l'aide desquelles ils auraient pu obtenir la longitude par l'observation des astres, s'ils avaient possédé de bons chronomètres. Nous en découvrons la preuve dans ce que dit le P. Fournier au chapitre intitulé « Neuvième méthode, qui est par les horloges et autres machines », chapitre où nous lisons ceci :

« Les uns se servent d'horloges à roues, les plus justes qu'ils peuvent trouver. Avant que de se mettre en chemin ils voient quelle heure il est précisément au lieu d'où ils partent et, montant leur horloge , mettent l'index sur l'heure qu'il est. Etant arrivés où ils veulent savoir la différence de longitude qui est entre le lieu d'où ils sont partis et celui où ils sont arrivés, ils attendent jusqu'à ce que l'index de l'horloge tombe sur quelque point, et, en même temps, connaissent avec l'astrolabe ou autre instrument quelle heure il est en ce lieu-là. Si les heures s'accordent, ils jugent qu'il sont encore sous le même méridien. S'il s'y trouve de la différence de quelque nombre d'heures ou minutes, ces heures ou minutes réduites en degrés donnent la différence de longitude.... Seulement, il faudrait avoir égard à remédier aux horloges, ce qui se pourrait plus facilement exécuter que de s'amuser à des spéculations stériles » (p. 472). Plus d'un siècle, pourtant, devait s'écouler avant que l'on parvînt à *remédier aux horloges* de telle sorte que les marins pussent se fier à leurs indications.

Quant à la latitude, nous trouvons au 13[e] livre de l'*Hydrographie* la preuve manifeste que déjà les navigateurs instruits savaient l'obtenir par l'observation, soit de la hauteur méridienne d'un astre, soit de celle d'une étoile voisine du Pôle.

Les deux livres suivants traitent de la construction et de l'usage des cartes marines, ainsi que de la navigation au moyen de l'estime du chemin parcouru.

Puis vient un véritable cours de mécanique appliquée aux « forces mouvantes dont on se sert sur mer ». La théorie de l'aviron, celles du gouvernail, du cabestan, des voiles, de la poulie, de l'ancre et de son câble, enfin des considérations fort justes sur « la charge qu'un navire peut porter » et sur son arrimage, tout cela s'y rencontre.

Les « entretiens de mer », qui n'occupent pas moins de 55 pages, offrent un mélange de renseignements utiles ou instructifs, de réflexions souvent profondes, d'anecdotes piquantes ou de légendes curieuses, se rapportant à tous les sujets qui peuvent intéresser les marins.

Le dernier livre de l'ouvrage du savant jésuite est intitulé : « De la dévotion des gens de mer. » Nous aurons l'occasion d'y revenir plus particulièrement.

*
* *

De cette courte analyse de l'*Hydrographie* encyclopédique du P. Fournier, nous avons déjà le droit de conclure que ce religieux fut non seulement un écrivain versé dans toutes les sciences qui de son temps touchaient à la marine, mais encore un érudit connaissant à fond l'histoire du passé et les procédés dont usaient les anciens pour les travaux de leurs ports, pour la construction, l'équipement, la conduite et le bon emploi de leurs navires, en paix comme en guerre. Mais serrons maintenant notre sujet de plus près. Vers quelle époque et sur quels bâtiments le P. Fournier fit-il ses premières navigations ? La lecture de l'*Hydrographie* ne nous révèle à cet égard qu'un fait certain : c'est que son auteur avait été embarqué sur la flotte glorieusement commandée, en 1638, par l'archevêque d'Escoubleau de Sourdis et, même, qu'il avait peut-être rempli les fonctions d'aumônier du vaisseau amiral. Nous li-

sons, en effet, page 278 : « Le jour de l'Assomption, notre armée étant presque toute ramassée devant Fontarabie, la sacrée Vierge fut saluée en prières publiques des titres de *Stella maris* et *Regina Francorum*. M. de Bordeaux célébra la sainte Messe dans son navire amiral, la mer étant extraordinairement calme. *J'eus aussi le bonheur de la dire au même lieu, après avoir entendu en confession ses principaux officiers et domestiques.* »

Toutefois, on voit bien aussi que le P. Fournier n'en était pas alors à ses débuts sur mer, et de quelques passages de son *Hydrographie* on peut inférer qu'il avait déjà fait plus d'un voyage avec les flottes marchandes expédiées de temps à autre dans nos colonies, par exemple quand il écrit : « En plusieurs flottes bien réglées, comme en celles du Canada et des Indes, tant orientales qu'occidentales, èsquelles il y a quelqu'un des nôtres (c'est-à-dire de notre congrégation), on ne manque jamais de faire chaque jour le catéchisme et de lire quelque temps la vie des saints et de dire la messe si le temps le permet. Outre les vêpres et prédication qui se fait les jours de fêtes et dimanches, que plusieurs se confessent et communient. Souvent même il s'y trouve musique de voix et d'instruments..... » (p. 696). Tous ces détails minutieux ne semblent-ils pas indiquer que l'auteur parle ici de ce qu'il a vu et pratiqué lui-même ?

Enfin un « avis » placé en tête du huitième livre (p. 319) prouve nettement qu'avant d'être aumônier sur les vaisseaux du roi, le P. Fournier avait été chargé de faire un cours d'hydrographie à nos marins, probablement dans quelqu'un de nos grands ports de commerce. Il écrit en effet : « Tâchant autrefois de rendre intelligible au vulgaire des gens de mer les principes de la sphère, desquels presque tout leur art dépend, j'ai expérimenté qu'ils ne les ont jamais mieux conçus que lorsqu'en peu de mots je les leur proposais par manières d'interrogations et réponses courtes et succinctes, et leur montrais de l'œil et faisais toucher du doigt, sur les globes et sphères, ce que je leur disais de bouche. » D'ailleurs il n'était pas rare, à cette époque, que l'on confiât le soin de l'instruction des gens de mer à des

religieux ou à des prêtres séculiers, dont la solide instruction s'alliait aux qualités morales si précieuses chez les hommes voués à l'enseignement.

Ces courtes indications, jointes à celles données par le dictionnaire de Moreri, constituent tout ce que nous savons de l'existence du P. Fournier. Mais, en poussant plus loin nos recherches dans les pages de l'*Hydrographie*, il nous sera peut-être possible d'entrevoir aussi quelques traits du caractère de ce savant prêtre.

Est-il bien vrai d'abord, comme l'a écrit Moreri, que « l'application extrême de G. Fournier aux mathématiques l'empêcha d'acquérir les autres connaissances nécessaires pour bien remplir les premiers emplois de sa compagnie »? Si grande que soit notre incompétence en pareille matière, nous doutons que ce soit là l'exacte vérité, car, notamment au livre ayant pour titre *De la dévotion des gens de mer*, l'*Hydrographie* contient de longues et savantes dissertations théologiques montrant au moins que son auteur avait étudié et ne cessait d'étudier tout ce qui pouvait éclairer sa conscience dans l'exercice de son ministère sacré. Mais passons, et montrons tout de suite combien était vive et profonde la foi du P. Fournier, dans l'aide que peut donner la Providence à ceux qui l'invoquent d'un cœur fervent :

« Je sais un havre », écrit-il (p. 36), « duquel 12 vaisseaux étant sortis le même jour pour aller à la pêche, pas un ne prit rien, excepté un qui avait été béni et consacré ce même jour, qui fit fort bonne pêche ». Mais c'est surtout quand il parle d'un capitaine de navire et de ses devoirs que le P. Fournier insiste sur les obligations d'ordre spirituel qui incombent à cet officier. « Un prudent capitaine », lisons-nous (p. 90), « se fournira de bonne heure d'un prêtre pour l'exercice de notre religion, assister et consoler les malades..... Etant prêt à partir, il ira arborer son étendard après l'avoir fait bénir..... et, s'il est obligé de combattre, il fera faire les prières et réconciliations accoutumées ». N'était-elle pas souverainement sage, touchante et bienfaisante cette coutume de nos pères de se réconcilier avant de marcher à l'ennemi, non seulement avec Dieu, mais

avec des compagnons d'armes justement ou injustement froissés ?

Du reste, nulle part plus qu'à bord d'un navire la religion n'est indispensable pour venir en aide à ceux qui commandent et, partant, ont charge d'âmes; car, « quelque prudence qu'on apporte, quelqu'ordre et règlement que l'on mette en un embarquement, il s'y trouvera toujours une infinité de choses très importunes si, par le respect de la religion, on n'est retenu » (p. 683).

Mais si le P. Fournier veut que, sur mer, les chefs donnent sans cesse à leurs subordonnés l'exemple d'un pieux zèle, en revanche les hypocrites de la dévotion ne lui inspirent qu'aversion et mépris. « Il faut bien prendre garde », écrit ce loyal et digne prêtre (p. 683), « que cette religion soit sincère et intérieure, et non pas seulement un voile et prétexte, duquel on se serve par police, et parfois pour couvrir et pallier de méchants desseins, que Dieu ne bénit jamais ». Déjà nous avions lu (p. 678) : « Plusieurs, et sur mer et sur terre, sont tenus pour dévots et vertueux, et ne le sont pourtant nullement. C'est une erreur, voire une hérésie, de dire qu'un pauvre homme dans le travail de sa vocation, un pauvre soldat sous les armes et un matelot sous les voiles, qui pratique le trafic et les armes sur mer, ne puissent être parfaits. La vraie vertu est une vertu d'œuvres et non de paroles; pour l'ordinaire les matelots savent mieux travailler que discourir, et se sauver par la pratique des solides vertus que de parler de la même vertu. » Quelle hauteur de pensée, quelle philosophie saine et vraiment démocratique, dans cette exaltation des humbles à une époque où l'âme de tous les Français, à en croire nos prétendus libéraux, végétait encore dans les ténèbres !

C'est qu'aussi le P. Fournier — on en trouve d'abondantes preuves dans presque tous les livres de son *Hydrographie* — avait une prédilection marquée pour ces pauvres matelots, dont il était chargé d'éclairer la conscience. C'étaient ses ouailles préférées. S'il réprimandait sévèrement leurs mauvaises actions, il ne ménageait pas l'éloge à leurs vertus. Surtout, il ne cessait de recommander la dou-

ceur, la charité et la modération aux officiers qui avaient sur eux toute autorité, et même, en certaines circonstances, jusqu'au droit de vie et de mort. Lisez par exemple, à la page 684 de son *Hydrographie*, le « sommaire de ce que doit pratiquer un capitaine qui désire que Dieu soit honoré, et que la paix et concorde règne dans son vaisseau. » « Ce capitaine », écrit-il, « doit ménager tellement sa dignité qu'il ne paraisse farouche, hautain, arrogant, mais doux, affable et communicatif..... Qu'il fasse assister les malades de tout ce qu'ils ont besoin pour le spirituel et temporel, leur envoyant quelque chose de dessus sa table et les visitant lui-même, et aux sains qu'il fasse de fois à autre quelques libéralités, selon la nécessité et bienséance....... Il ne gourmandera jamais ses gens qu'il n'ait auparavant gourmandé sa colère », car « celui qui emploie de grandes rigueurs pour châtier de menues fautes n'aura plus d'âme pour réprimer les grandes ».

Combien cette sollicitude si clairvoyante de notre aumônier pour les humbles devient forte et touchante quand il s'agit des mousses — des *pages*, comme on les appelait alors — trop souvent courbés sous la férule d'un bas-officier brutal et grossier! On doit avoir d'eux, écrit-il, « un soin particulier, prenant garde, d'un côté de ne les laisser oisifs et de l'autre, ayant égard à leur jeunesse, ne les surcharger de travail et ... ne dire comme un *gros rustaud* qui, naguère se plaignant de ces pauvres enfants, disait que toute la discipline se perdait, vu que de son temps tous les pages allaient régulièrement tant de fois chaque semaine au cabestan pour y être châtiés, où à présent on n'envoyait que ceux qui avaient mal fait. *Un tel zèle est indiscret* », ajoute naïvement le P. Fournier, « jamais il n'est permis de châtier les innocents avec les coupables. »

Cette charité chrétienne, cette humanité, ce respect du droit et de la justice, le P. Fournier aurait voulu qu'ils fussent observés partout et toujours, même sur les champs de bataille. Ainsi nous lisons (p. 680) : « La fin de toute guerre est la paix et tranquillité publique, et la réparation du tort fait injustement : il n'est jamais permis de prendre

une autre fin ou prétexte... Il a toujours été cruel et inhumain de tuer les femmes, les enfants et les personnes consacrées à Dieu. » Rapprochez ce passage des théories récemment et bruyamment émises par quelques militaires et publicistes allemands, puis, je le constate à regret, par toute une école d'écrivains français, qui trouvent absolument naturel que l'on détruise sans pitié, par surprise ou autrement, avec tous leurs habitants ou leurs passagers, sur terre les villes sans défense, sur mer les paquebots inoffensifs; dont quelques-uns en sont venus à légitimer et préconiser le massacre des prisonniers, l'extermination en masse des vieillards, des femmes et des enfants, non pas accidentelle comme conséquence déplorable d'un bombardement ou d'un assaut, mais voulue, organisée, disciplinée, érigée pour tout dire en système de guerre! En vérité, où est alors le *progrès* dont ces singuliers novateurs se montrent par ailleurs les fervents adeptes : devant nous ou derrière nous, dans l'avenir ou dans le passé?

Nous n'en finirions pas si nous nous laissions entraîner par notre sujet. Cependant, il faut bien que nous prouvions encore au lecteur que le P. Fournier, si compatissant pour les faibles, ne craignait pas de se montrer au besoin un censeur sévère pour les forts. De son temps, on le sait, une probité stricte n'était pas plus la vertu dominante des hommes de guerre que celle des administrateurs. De là, sur les navires du roi comme dans ses arsenaux, nombre de prévarications déplorables. « Ces désordres arrivent si souvent », écrit notre aumônier (p. 66), qu'à présent on est contraint de traiter avec chaque capitaine pour équiper son vaisseau;... en quoi on ne remédie pas au mal, mais on se délivre seulement des plaintes importunes qu'un capitaine fait contre un garde-magasin, *et le capitaine vole ce que ferait le garde-magasin.* » L'accusation est nette et le mot est cru. Au XVIIe siècle, la France vivait sous un régime qualifié par nos historiens d'arbitraire et de barbare. Aujourd'hui, on ne cesse de vanter la liberté de la presse et tant d'autres libertés, dont nous jouissons ou dont nous sommes censés jouir. Que diraient pourtant nos radicaux

et nos francs-maçons si un aumônier de la flotte ou un simple curé de village se permettait de telles licences de plume à l'égard des fonctionnaires de la République, même en les supposant justifiées par l'exactitude des faits? Avec quelle touchante unanimité ils réclameraient la mise en jugement de cet audacieux censeur!

En voilà plus qu'il n'en faut pour prouver que le P. Fournier fut, non seulement un remarquable écrivain et un véritable savant, mais encore un prêtre très attaché aux devoirs de son sacerdoce, aussi ferme que charitable, aussi sincèrement pieux que grandement éclairé. Oui, éclairé, quoiqu'il crût au merveilleux, au surnaturel, comme le fait tout homme qui possède la foi, mais en refusant de voir jamais dans ce surnaturel autre chose que la main de Dieu. « Dieu est tout-puissant, donc il peut à sa volonté changer l'ordre naturel des choses. » Quoi de plus logique que ce raisonnement, où se résume toute la croyance du P. Fournier au merveilleux? Cela ne ressemble en rien à la superstition de tel libre penseur de nos jours, qui nie l'existence de Dieu, mais qui croit à la mauvaise influence du nombre treize ou tremble pour sa vie s'il entre dans un appartement éclairé par trois bougies!

* * *

Ayant fait part à nos lecteurs de tout ce qu'il nous a été permis d'entrevoir des nobles qualités morales qui distinguaient sans aucun doute le P. Fournier, nous allons essayer de montrer, toujours d'après ses écrits, dans quelles conditions et de quelle manière il dut exercer son ministère d'aumônier de la marine.

La plupart des *vaisseaux ronds* qui, au temps où il vivait, composaient une armée navale, avaient à peine les dimensions des petits trois-mâts, des bricks ou des goëlettes qui font aujourd'hui la pêche à Terre-Neuve. Prenons pour exemple la flotte commandée, en 1638, par l'archevêque de

Bordeaux. Des 44 vaisseaux ronds qu'on y comptait, 42 étaient des navires de 150 à 600 tonneaux; seuls faisaient exception le *Royal* de 1,000 tonneaux, monté par l'archevêque, et la célèbre *Couronne* de 1,200 tonneaux, objet de l'admiration du P. Fournier et de tous les marins de son époque. Et pourtant, pas un de ces 44 navires qui n'eût son aumônier, car, écrit l'auteur de l'*Hydrographie*, « dans les flottes de France c'est l'intention du roi qu'il y ait en chaque vaisseau un aumônier; nous le voyons toujours pratiquer en nos armées navales » (p. 107). A bord de la *Couronne* et sans doute aussi à bord du *Royal*, il y avait même deux aumôniers. Aujourd'hui c'est à peine si l'on daigne en conserver quelques-uns pour les embarquer sur nos seuls bâtiments amiraux, en attendant peut-être qu'on les supprime tout à fait. La place ne manque pas, cependant, à bord des cuirassés de 12,000 tonneaux, 10 fois la capacité de la *Couronne!* et des grands croiseurs rapides. Ce contraste n'est pas en faveur de l'esprit soi-disant libéral et généreux de notre siècle : les lecteurs de *l'Université catholique* n'en éprouveront sans doute aucun étonnement.

Mais, en vérité, comment était logé l'aumônier du XVIIe siècle sur une barque de 200 ou 300 tonneaux? Avait-il même une cabine pour lui seul? Le P. Fournier ne nous le dit pas. S'il jouissait toutefois de ce privilège, la dite cabine devait être bien juste assez grande pour qu'on pût y placer une étroite couchette, sans rien autre chose. L'aumônier, qui prenait rang immédiatement après le lieutenant (second officier du navire), était admis, nous le pensons, à la table du capitaine. Mais une pareille table semblerait sans doute bien frugale, même à nos aspirants d'aujourd'hui : elle n'était, en effet, que le premier *plat* de l'équipage, *plat* servi comme tous les autres par le *maître* coq, alors l'unique cuisinier du navire, qui avait seulement soin d'y « mettre toujours le plus honnête et, de plus, quelque chose d'extraordinaire ».

Sur des barques de 200 ou 300 tonneaux, que la moindre mer secouait comme des bouchons, où 150 hommes vivaient entassés, pressés, horriblement gênés, il n'était pas facile,

on le comprend, de célébrer la messe chaque dimanche, avec toute la bienséance voulue. Un brusque mouvement du navire ne pouvait-il pas même renverser le calice, l'arracher des mains du prêtre ? Aussi certains « théologiens ont-ils tenu qu'on ne pouvait dire la messe sur mer ». Tel n'est point l'avis du P. Fournier, qui veut seulement qu'on ne la dise « que de temps fort assuré ». — « L'an 1638 », ajoute-t-il, « le jour de l'Assomption, Monseigneur l'archevêque de Bordeaux la célébra dans son navire amiral, et moi, avec plus de quatre ou cinq aumôniers, la célébrâmes pareillement sur la devanture de la dunette, où il y avait un autel magnifiquement paré et une grande voile tendue dessus, sans que jamais il y eut occasion de la moindre appréhension » (p. 108).

Mais s'il était fréquemment impossible de célébrer la messe à bord des navires, en revanche rien n'empêchait de réciter chaque jour, en commun, les prières du matin et du soir. « Pour cet effet, la cloche ayant sonné, l'aumônier se met en haut, au-devant de la dunette, proche le mât d'artimon, la face tournée vers la proue du vaisseau, et tout l'équipage étant monté sur le pont, quand tous sont agenouillés la face vers lui, il entonne à plain chant le *Veni Creator* que tout l'équipage poursuit en pareil ton, l'aumônier entonnant toujours le commencement de chaque verset. On dit par après, en même ton, les litanies de la sainte Vierge, ou de tous les saints, ou de l'Ange gardien, ou autres, que l'on distribue selon les divers jours de la semaine. Finalement on conclut par ce verset *Domine salvum fac regem* que tous répètent trois fois avec le *Gloria* » (p. 107). Aujourd'hui, on récite encore les prières à bord de nos navires de guerre, mais avec combien moins de solennité et de convenances, avec combien moins de ferveur !

Le P. Fournier nous apprend aussi comment s'accomplissaient les funérailles d'une personne de l'équipage, décédée en mer. Quand on avait enseveli le corps « le plus chrétiennement possible, soit dans un linceul, soit dans sa couverture,...... la croix étant portée par un garçon et le

flambeau par un autre, en la présence de tous ceux de l'équipage, l'aumônier faisait réciter dévotement les prières et offices des morts, lesquelles finies, après lui avoir jeté l'eau bénite, on attachait aux pieds du défunt une grosse pierre ou bien un boulet de canon, ou quoi que ce fut de pesant pour le faire couler à fond, puis on le jetait ainsi sous le vent... Au lieu de cloche, on tirait par honneur un coup de canon ou plusieurs selon la qualité du défunt » (p. 116). C'est presque exactement de la même manière que s'accomplit de nos jours cette triste cérémonie, tant, malgré tout, les vieilles coutumes se perpétuent parmi nos marins.

De même, le poste et les devoirs de l'aumônier pendant le combat n'ont pas varié depuis deux siècles et demi. « Il doit être, avec le chirurgien, au pied du grand mât (dans l'entrepont ou dans la cale), et ne partir de ce lieu, afin que là il puisse confesser et communier les blessés qui y viennent pour se faire panser. Si toutefois quelqu'un est si fort blessé sur le tillac qu'on ne puisse le transporter, il faut qu'il y aille pour l'assister, *allant aux coups pour l'exercice de sa charge* » (p. 108). Voilà certes un devoir devant lequel nos aumôniers n'ont jamais reculé, ni sur terre ni sur mer, celui *d'aller aux coups*, autrement dit de s'exposer au feu ou au fer de l'ennemi pour consoler et secourir les mourants.

Mais, à cette époque de foi encore très vive, les fonctions sacerdotales de l'aumônier d'un navire ne se bornaient pas aux devoirs que nous venons d'exposer et à quelques autres d'un caractère tout aussi général. L'aumônier doit encore faire connaître aux hommes de l'équipage, écrit le P. Fournier, « qu'il est là pour les assister tous en ce qui concerne leur âme ; qu'il n'y a cas au monde qu'il ne puisse absoudre ; que, s'il y a quelqu'un qui ne soit suffisamment instruit des choses que tout chrétien doit savoir, il l'instruira très volontiers en particulier (p. 109)..... Il fait le catéchisme souvent, lit (aux matelots) la vie des saints, entend les confessions et assiste les malades » (p. 675). L'aumônier en un mot, était vraiment, à cette époque, le directeur et le consolateur des âmes sur son navire, car il y avait

bien peu de marins qui, dans telle ou telle circonstance, n'eussent pas recours à son ministère. Sur mer, en effet, les périls étaient beaucoup plus fréquents et beaucoup plus graves qu'ils ne le sont aujourd'hui, et « que de vœux, que de prières, que de réconciliations se font avant un combat, durant les tempêtes, les famines ou épidémies ! »

Mais, ces périls, le P. Fournier et ses dignes collègues les recherchaient, les aimaient. Ils aimaient aussi ceux qui y étaient journellement exposés et tenaient en haute estime la profession maritime qui était un peu la leur. En effet, « ç'a été sur la mer que Notre-Seigneur a traité souvent avec ses disciples et leur a enseigné les secrets et mystères du Ciel... Ce fut des gens de mer qu'il prit pour instruire et montrer aux hommes de la terre le chemin du Ciel » (p 677). Et, dans la suite des temps, n'était-ce point encore « par le moyen de la navigation que la foi chrétienne a été étendue et amplifiée » (p. 150) ?

Arrêtons-nous, non que le sujet soit épuisé, mais parce que l'étude de l'*Hydrographie* du P. Fournier fournirait sans peine la matière d'un gros livre, et que nous ne voulons pas abuser de l'hospitalité si généreusement donnée dans *l'Université catholique* à nos modestes travaux. Constatons néanmoins que, sous la monarchie des Bourbons, ce savant jésuite ne fut pas le seul religieux qui rendit d'éminents services à notre flotte, par ses connaissances techniques et ses aptitudes à l'instruction des marins. A l'époque la plus glorieuse du règne de Louis XIV, quand la flotte française comptait tant de chefs illustres par leur savoir comme par leurs triomphes, le P. Hoste écrivit un livre de tactique navale, qui, pendant longtemps, fit autorité parmi nos officiers de vaisseau. Plus tard encore le P. Laval acquit une telle réputation de mathématicien et d'astronome que le comte de Maurepas, ministre de la marine sous le règne de Louis XV, le chargea de l'instruction des gardes de la marine, c'est-à-dire des futurs capitaines et amiraux de la flotte royale.

Aujourd'hui, dans notre société réglementée, spécialisée, étiquetée... et *laïcisée*, il n'y aurait plus de place pour de

tels hommes. On s'efforce de renfermer le prêtre dans son église, de restreindre strictement son action à la célébration des cérémonies du culte. Au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, on voudrait lui interdire d'enseigner, d'exercer dans sa plénitude ses droits de citoyen, d'offrir les secours de la religion aux infortunés qui agonisent dans les hôpitaux, comme aux braves gens que menace le naufrage ou qui tombent sous le feu de l'ennemi. Déjà, sur nos bâtiments de guerre, l'aumônier n'est plus admis qu'à titre exceptionnel ; ce n'est pas la faute de certains hommes politiques si on ne l'en a point complètement exclu. Toutefois, que l'on veuille bien y songer : l'idée d'un Dieu secourable est si profondément ancrée dans le cœur de nos marins que les plus subtils sophismes ne pourront l'en arracher ; quand le navire sera en péril, quand la mort se présentera menaçante, presque inévitable, certaine peut-être, une prière fervente sortira de toutes les poitrines. Prenez garde que cette prière ne se termine par une malédiction à l'adresse de ceux qui auront privé tant de vaillants cœurs de la suprême absolution donnée par un ministre du Tout-Puissant !

Un dernier mot. En relisant le manuscrit de cette étude, nous venons de constater que les extraits de l'*Hydrographie* y tiennent plus de place que tout le reste; ce n'est pas notre plume, c'est la plume du P. Fournier lui-même qui essaie de montrer ce qu'était un aumônier de la flotte française sous le règne de Louis XIII. Néanmoins, une pensée toute simple nous décide à n'apporter aucune modification à notre texte : la sincère conviction que les lecteurs de *l'Université catholique* n'y perdront rien, bien au contraire.

Ch. Chabaud-Arnault.



LA POÉSIE CHINOISE

La Chine n'est point, sans doute, la terre classique de la poésie. Elle n'a donné au monde ni Homère, ni Sophocle, ni Pindare. Le poème épique lui fait complètement défaut, le drame même ne s'est point élevé chez elle au niveau de la tragédie grecque ou même indoue. Mais si l'on ne peut méconnaître ce qui lui manque, il serait non moins erroné de lui dénier tout droit à la possession d'une poésie vraiment digne de ce nom.

L'esprit chinois n'est guère porté vers ces grandes et larges conceptions qui donnent naissance aux poèmes étendus, au drame, à l'épopée. C'est bien tard, il y a deux siècles seulement, qu'il a donné naissance à des œuvres considérables qui rentrent bien dans la classe des poèmes épiques, mais qui sont plus justement qualifiés de romans historiques, vu surtout qu'ils sont écrits dans la forme prosaïque. L'analyse, l'observation des détails lui est plus familière ; aussi les poètes chinois ont-ils principalement cultivé les genres lyrique, didactique et descriptif.

D'ailleurs le peuple chinois n'a jamais eu le caractère guerrier ni le culte des conquérants. Les travaux, les arts de la paix ont toujours eu ses préférences, et les héros dont il a conservé le souvenir, qu'il entoure d'une vénération profonde, et dont il redit les grandes actions, ne sont point des guerriers aux exploits merveilleux, couronnés des lauriers de nombreuses victoires, mais des rois ou des ministres qui se sont illustrés en gouvernant avec une sagesse

et un dévouement qui ont su leur gagner l'amour de leurs sujets et donner à ceux-ci des temps de paix, d'harmonie et de bonheur.

Leurs exploits n'ont point consisté à vaincre en maints combats, à frapper un grand nombre d'ennemis, à rapporter dans leurs palais des trophées sanglants, mais à développer la civilisation, à enseigner à leurs peuples l'agriculture, l'industrie, les arts, la littérature, ou tout au moins à avoir contribué notablement à leurs progrès.

La poésie a joué dans l'empire chinois un rôle d'une haute importance et tout exceptionnel ; son histoire a pénétré celle de la nation même. Bon nombre de ses souverains l'ont cultivée avec amour et non sans succès, et bien des fois des pièces de vers qu'ils recevaient de leurs ministres, de lettrés en faveur ou disgraciés, ont déterminé leurs résolutions et décidé du sort des Etats et des hommes. Citons un seul exemple.

A la fin du premier siècle de notre ère, l'empereur *Ho-li*, de la dynastie *han*, avait formé le projet de transporter sa capitale. Un poète et écrivain renommé, du nom de Pan-kou, jugeant ce transfert nuisible aux intérêts de l'Etat, entreprit de faire changer la décision impériale. Il adressa à son auguste maître un poème où il exposait les titres de Lo-Yang à rester le chef-lieu de l'empire, la beauté de ses monuments, les souvenirs qui s'y rattachaient. Cette description poétique produisit tant d'effet sur la cour et sur l'empereur lui-même, que tout projet de changement de résidence fut abandonné.

Ce petit chef-d'œuvre donna même naissance à tout un genre de poésie ; on composa par la suite ce que l'on appela *l'éloge de la ville de X*, et au siècle dernier encore, l'empereur Kienlong consacrait ses loisirs à chanter, en mandchou comme en chinois, les beautés du berceau de ses ancêtres, de Mukden, chef-lieu de la Mandchourie. La poésie, même celle du genre le plus relevé, a toujours joui en Chine d'une popularité dont on chercherait en vain un exemple dans nos pays. Car si les chefs-d'œuvre des Racine, des Gœthe, des Lamartine, des Hugo même restent

le patrimoine des classes supérieures, le peuple, en Chine, chante encore dans les champs ou sous le chaume les beaux vers de ses Théocrite et de ses Horace.

Les plus anciennes poésies ont même une histoire d'un genre unique et qu'il vaut la peine de rappeler ici. Aux premiers temps historiques de l'empire chinois, le souverain monarque devait faire à époques fixées la visite de ses Etats et recevoir à sa cour les princes vassaux qui venaient lui rendre compte de leur gouvernement. Tous les cinq ou sept ans il faisait une tournée d'inspection dans les Etats soumis à sa suzeraineté. Il s'agissait pour lui de s'assurer non pas seulement que les chefs gouvernaient leurs sujets avec justice et bienveillance, mais qu'ils veillaient au maintien des bonnes mœurs et de l'esprit de concorde parmi eux. Un des moyens jugés les meilleurs pour connaître exactement l'état des choses en chaque principauté, c'était de faire apporter à la cour souveraine les poésies répandues chez les grands et parmi le peuple, celles qui jouissaient de la plus grande vogue. D'après la nature de ces compositions, l'empereur jugeait des dispositions des esprits, des idées, des coutumes régnantes et appréciait l'administration des divers Etats vassaux. Il décernait en conséquence l'éloge et les récompenses ou le blâme et le châtiment.

Une grande partie du Hi-King, celle qui porte le nom de *Koue-foug* ou « Mœurs des royaumes », a été recueillie de cette manière. Il est très remarquable qu'on n'y rencontre point ces chants licencieux que les annales attribuent à certains Etats tels que celui de Wei. Ceux-ci, le monarque chinois ne les jugeait dignes que de la destruction. Quand la féodalité eut brisé son pouvoir, le recueil des chants nationaux cessa complètement et le Hi-King se ferma.

Un autre caractère de la poésie chinoise qui lui donne un intérêt tout spécial, c'est que ses aèdes ne chantent point, en général, des héros fabuleux, des événements imaginaires, de simples créations de leur esprit. Les compositions poétiques sont pour la plupart nées de faits plus ou moins importants. Une collection complète des poèmes chinois

serait un vrai reflet de la vie du peuple, un tableau de son histoire et de ses mœurs.

Ainsi la seconde et la troisième partie du Hi-King nous exposent les vertus et les exploits des premiers Tcheous, la quatrième nous fait assister aux grands sacrifices qui se célébraient pour les défunts et aux funérailles impériales, tandis que la première nous conduit au milieu du peuple, nous dévoile ses occupations, sa vie intime, comme les inscriptions de Ninive ou de Babylone font revivre devant nous les antiques habitants de ces régions désolées. D'autres chants sont adressés aux empereurs par des préfets pour les exhorter au bien, parfois pour leur faire des remontrances sur leur conduite, nous faisant ainsi connaître les principaux événements de leurs règnes et la vie administrative de leurs temps.

Certains auteurs prétendent que le Hi-King ne contenait originairement pas moins de quatre mille pièces ; ils attribuent à Kong-fou-tze leur réduction au nombre de trois cent onze, qu'il compte depuis le v[e] siècle de notre ère. On reconnaît généralement aujourd'hui que ce rôle attribué au grand philosophe est absolument imaginaire. La collection des chants antiques a pu être jadis aussi riche qu'on la suppose, mais Kong-tze n'a fait que revoir et rendre à leur pureté primitive ceux qui existaient encore de son temps.

Du reste, la muse chinoise est certainement l'aînée de toutes ses sœurs ; les premières productions qui nous en aient été conservées remontent au XXII[e] siècle avant notre ère et plus haut encore peut-être ; je ne pense pas qu'aucune autre dont on ait conservé le souvenir, puisse prétendre à une pareille antiquité.

Il semble que la forme poétique des phrases, le mètre et la prosodie, aient dû leur origine à la musique. Le Shu-King nous montre le second souverain historique du peuple chinois, le fameux empereur Hun qui régna de l'an 2255 à 2205, réglant *les huit instruments de musique* employés à son époque. Or, dans une instruction donnée au précepteur de ses fils, ce prince nous apprend que la musique faisait partie essentielle des matières de leur enseignement, et

détermine de la manière suivante les rapports qu'il conçoit entre la versification et la musique :

> La poésie est la parole mue par le cœur intelligent ;
> Le chant est la modulation des paroles ;
> Les sons musicaux correspondent à cette modulation.

Tout cela est dit en neuf mots, que nous pourrions traduire littéralement de la manière suivante :

> La poésie dit le cœur ému (le fait parler) ;
> Le chant module le parler ;
> Les notes se conforment à la modulation.

Le mot chinois *yong*, que nous rendons par « moduler, modulation », est plus littéralement encore « onduler, ondulation ». On l'a toujours traduit jusqu'ici « prolonger, prolongation » ; mais c'est tout à fait inexact et cela donne un sens boiteux. *Yong* a bien ce sens, il est vrai, mais c'est une signification détournée et secondaire. Les sens premier nous est donné par le caractère correspondant qui représente la vague des eaux ; les ondes s'étendent en montant et descendant tour à tour et d'une manière régulière. Rien de mieux choisi, sans doute, pour figurer l'effet du chant qui fait monter et descendre la voix avec une régularité parfaite. A cette époque si lointaine, la musique et la poésie étaient donc déjà inséparablement unies. On peut croire que c'est la cadence musicale qui régla celle du vers et sa prosodie.

Mais on ne sera pas peu surpris, sans doute, de trouver une définition semblable de la poésie dans la bouche d'un prince chinois qui vivait à une époque où les races helléniques étaient encore plongées dans la barbarie.

Lorsque le génie romain formulait cette sentence profonde : *pectus est quod facit disertos*, la Chine l'avait prévenu de plus de 20 siècles.

Certes le peuple qui concevait de cette façon, il y a quarante siècles, l'art le plus élevé qu'il soit donné à l'homme de cultiver, n'est point indigne qu'on s'occupe de lui, de son histoire et de son origine.

Du reste, Hun était poète lui-même, et poète improvisateur, s'il faut en croire les Annales. Un jour qu'il tenait conseil avec ses ministres et leur parlait des lois du bon gouvernement, il termina son instruction par ce distique de vers de quatre mots :

Chargé du mandat céleste,
Observe les moments, observe les plus fins détails.

Puis improvisa ces trois vers en les chantant :

Quand les membres sont joyeux à la besogne,
La tête, leur chef se tient droite (prospère);
Toutes les fonctions fleurissent.

A quoi son ministre Kao-Yao répondit par ce double trimètre :

Quand la tête suprême est intelligente,
Les membres sont tous sains et actifs.
Toutes les affaires réussissent.
Si la tête courbée s'occupe de niaiseries,
Les membres deviennent paresseux, négligents;
Les affaires tombent en ruine (1).

Voilà en 44 mots (une de nos lignes, et des plus courtes), une scène gouvernementale qui vaut à elle seule toute une page d'histoire, et que l'on serait heureux de lire dans les Annales de nos empires occidentaux. Mais ne quittons point notre terrain.

La forme toute régulière de ces courtes strophes conservées par le Shu-King nous fait voir les règles de notre métrique observées en Chine, il n'y a pas moins de 4000 ans. Aussi l'on ne s'étonnera point quand nous ajouterons que la poésie chinoise a eu des législateurs qui n'égalent point certainement les Aristote, les Horace et les Boileau, mais qui peuvent, sans contredit, venir au second rang, et dont

(1) Tous ces vers riment trois par trois et sont composés de vers de quatre pieds.

les préceptes ne seraient pas toujours déplacés dans les *Arts poétiques* qui régissent notre Parnasse.

Quelques citations justifieront, je pense, ces éloges.

Voici comment s'exprime Li Yang-Wu, auteur de notes expositives et critiques sur la poésie de son pays :

« Pour faire de bons vers, il faut que la pensée pénètre profondément, que le travail ne se fasse point sentir, mais que les diverses parties se lient naturellement, sans effort. Dans les pièces un peu longues, le sujet doit être coupé de manière que les transitions soient habiles et qu'il y ait relation entre l'entrée en matière et la fin. Il faut diviser l'idée fondamentale sans dévier et ne point épuiser complètement un sujet.

« La pièce doit être divisée généralement en parties égales ayant chacune un sens complet. Mais il est bon cependant que l'idée continue dans le commencement de la strophe suivante de manière à ce qu'elles ne se suivent pas sans enchaînement. »

« L'élocution ne doit être ni trop brève ni trop pompée, dit Yang-tze. Si la pensée est trop réservée dans les mots, l'élocution est dure et sèche; si la pensée est écrasée sous le poids des expressions et voilée par leur éclat, l'élocution est énervée. C'est ce qu'on appelle avoir une bouche d'or et une langue de bois. (Battre une cloche d'or avec un marteau de bois.)

« Les rimes doivent être pures et bien saisissables, et les vers, renfermer des idées nombreuses. Il faut savoir parler des choses les plus communes dans un style simple et noble (1) ».

On ne saurait mieux dire, et les poètes qui ont suivi ces préceptes, comme ceux qui les ont formulés, méritent assurément autre chose qu'un perpétuel dédain.

Nous n'entreprendrons point ici d'écrire une histoire,

(1) Cf. Marquis d'Hervey Saint-Denys. *L'Art poétique chez les Chinois*, pp. XCIX et C. La Chine compte encore beaucoup d'autres œuvres critiques relatives à l'art poétique, telles que celle de *Lin Hie* du VI[e] siècle, de *Tang-Kang* au XII[e], de *Wu-sze-tao* au XIV[e].

même toute sommaire, de la poésie chinoise. Céla dépasse les bornes de notre sujet et nous entraînerait trop loin, car c'est un champ à parcourir qui s'étend ni plus ni moins que l'espace de quarante siècles. Notre but, et nous nous y tiendrons nécessairement, est de donner une idée des divers genres de poésie qui ont été cultivés dans l'empire qui s'est donné à lui-même le nom d'*Empire des Fleurs*, et des règles de versification que ses aèdes ont suivies. Je devrai même m'en tenir aux notions essentielles et à quelques modèles principaux, pour ne point excéder les justes bornes assignées à cette étude.

La poésie chinoise n'est point née comme Minerve sortant toute armée de la tête de son créateur. Elle eut son commencement, son développement et sa perfection relative. Mais dès qu'elle apparaît elle n'a déjà plus rien des chants d'un peuple barbare; c'est une Muse bien réglée, au langage simple mais noble et imagé.

On a lu plus haut les vers improvisés par l'empereur Shun au sein de son conseil, et l'on y a vu des strophes égales composées de vers d'un nombre de pieds toujours le même et rimant trois à trois; c'est-à-dire que chaque strophe n'a qu'une seule et même finale pour tous ses vers.

La composition la plus ancienne après le sixain de Kao-Yao, le ministre de Shun, est un chant célèbre dans l'histoire de la Chine et qui occupe tout le chapitre I du livre III, section 3 du *Shu-King*. Voici à quelle occasion et par qui il fut composé. Le trône de la Chine était occupé par l'empereur Tai Kang dont le grand King historique rapporte qu'il était sur le trône comme un cadavre; adonné aux plaisirs, il laissait, par sa faiblesse et sa négligence, périr ses vertus royales. Le peuple se détachait de lui. Un jour il a franchi en chassant les ondes du fleuve Lo; cent jours s'étaient écoulés et l'on n'entendait point parler de son retour. Sa mère et ses cinq frères étaient allés l'attendre sur les bords de la rivière, mais en vain.

Tout à coup, on apprend qu'un des princes vassaux avait levé une armée et marchait pour s'opposer à son retour en sa capitale. Inquiets et irrités à la fois, ils composèrent le lai

suivant, mettant en vers des sentences de l'empereur Yu. Chacun fit ainsi sa strophe, exprimant la pensée qui le préoccupait le plus :

I. Ainsi l'enseignait notre auguste ancêtre :
Le peuple doit être chéri et ne peut être foulé aux pieds.
Le peuple est la base de l'empire; si la base est solide, l'état jouit [du repos.
Partout où je porte mes regards en ce monde, l'homme, la [femme la plus simple peut me surpasser.
Moi seul si je faillis trois fois, l'indignation n'éclatera-t-elle pas [en plein jour?
Elle n'apparaît pas encore et l'on doit se défendre contre elle.
Pour moi, quand je me porte vers ces peuples innombrables [pour les gouverner,
Je tremble comme le conducteur d'un quadrige aux rênes pourries.
Celui qui commande aux hommes pourrait-il mépriser ces avis?

II. Quand du dedans (du palais) on forme un lieu sauvage par les [passions,
Du dehors (du pays) on fait un désert de bêtes sauvages.
Les douceurs du vin et d'une musique enchanteresse, les salles [élevées et les murs ornés
Pour ceux qui vivent au sein de ces délices, ont toujours amené [la ruine.

III. L'illustre prince de Tao, l'empereur Yao, dominait jadis ces [contrées.
Maintenant on a dévié de ses voies, on a jeté dans la confusion [ses principes, ses lois.
Ainsi on a fait tomber sur nous la destruction, la mort.

IV. Hélas! Malheur! Où tournerons-nous nos pas, où sera notre [refuge?
Nos cœurs sont tombés dans une profonde affliction;
Tous les peuples nous attaquent; près de qui chercherons-nous [un appui?
L'anxiété est un fourneau brûlant dans nos poitrines.
Nos faces gonflées par la douleur sont rouges de honte.
Notre roi a méprisé la vertu, et le repentir même ne peut nous [faire refranchir le passé.

Nous ne pouvons malheureusement reproduire l'énergique concision de la phrase chinoise qui rend nos longs membres de phrases en quatre ou cinq mots, ni donner à

ceux-ci la forme métrique avec la rime qu'ils possèdent dans le texte. Mais nos lecteurs comprendront aisément que dans leur forme originale ces strophes constituent un morceau de poésie qui n'est nullement à mépriser. Elle se chantait vingt-deux siècles avant notre ère.

Tels furent les commencements de la poésie chinoise; nous avons vu plus haut à quelles règles de versification elle était assujettie. Ajoutons qu'à ses débuts et longtemps après, ces règles souffraient de nombreuses exceptions. Les poètes ne se croyaient pas astreints à donner à tous les vers un même nombre de pieds, ni aux strophes une quantité égale de membres. Tous les vers n'étaient pas assujettis à la rime et la même rime se reproduisait d'une manière irrégulière. Ainsi, dans la strophe II du chant des Cinq Frères, les vers 1, 2, 4 et 6 riment ensemble; 5 et 7 restent en dehors de l'homophonie.

Dans la strophe IV, le nombre des pieds est ainsi distribué : 4. 4. 4. 4. 5. 5. 4. 4.

L'époque suivante est représentée par le *Shi King* ou « Recueil canonique de poésies » qui s'étend du XVIIIe au IIIe siècle avant Jésus-Christ. Pendant ce millénaire la poésie a pris son premier essor; nous y voyons déjà représentés tous les genres que cultiveront plus tard les chantres inspirés : élégies, odes, idylles, satires, pièces descriptives, didactiques et morceaux d'un ton plus léger, chansons, énigmes, et ce que nous pourrions appeler, par une analogie imparfaite, madrigaux, sonnets, etc.

Les lois prosodiques sont les mêmes ; mais on commence à faire attention à la césure et à l'accent. La césure, quand on l'observe, se trouve après le second pied dans les vers de cinq mots et après le troisième dans ceux qui en comptent sept.

Le caractère de la poésie des Shis est le naturel et la simplicité unis à l'élévation des pensées, à la noblesse ou bien au pittoresque des termes, au caractère expressif des mots et des figures. Nous parlons ici naturellement des meilleurs. Les chants populaires se distinguent surtout par les deux premières qualités comme par la dernière. Mais

pour en juger d'une manière exacte et juste, il faut penser non point par son propre esprit, non point voir par ses propres yeux, mais par ceux du peuple pour qui ces compositions étaient faites.

Nous avons, quant à la qualité des mots, des appréciations parfois difficiles à justifier et provenant uniquement de l'usage qui en est fait. Un poète peut nous parler de char, de glaive, de passereau, mais point de voiture, de sabre ou de moineau. Nous ne pouvons cependant comparer les termes des langues étrangères aux nôtres, ni forcer les autres peuples à tout apprécier comme nous, à peine de forfaiture de bon goût.

L'âne est pour nous uniquement l'image de l'entêtement et de la stupidité ; pour les Grecs c'était le symbole de la patience, de la persévérance et du travail... L'oie ne nous rappelle que la lourdeur et l'inintelligence; le Chinois appréciait dans l'oie sauvage la marche prudente, l'ordre, la soumission à une règle. Est-ce nous qui avons raison de ne regarder que la surface et le côté défectueux des choses et d'oublier les qualités qui peuvent rendre certains animaux estimables ou utiles ?

Nous devrions, en cet endroit, indiquer les traits spéciaux qui distinguent la poétique du Shi-King, mais cela nous forcerait à des répétitions fastidieuses. Quelque mots suffiront pour les faire connaître quand nous aurons exposé les qualités générales de la poésie chinoise. Ajoutons seulement à ce qui précède quelques notes historiques qui nous conduiront au sujet principal de cette étude.

Le septième siècle avant notre ère vit commencer la décadence de la dynastie des Tcheous. Les princes vassaux, affranchis presque entièrement du joug de la suzeraineté, se firent les uns les autres une guerre acharnée. Cet état continuel de trouble et de désolation ne laissait guère de place aux travaux de la paix et de l'intelligence. Les Muses chinoises furent réduites au silence ou leurs œuvres se perdirent au milieu des ravages et de la confusion. Les Tsins, qui succédèrent à la dynastie déchue, firent aux lettres et à ceux qui les cultivaient cette guerre acharnée

que l'on sait et qui faillit faire périr tous les monuments littéraires de l'antiquité. Mais leur passage sur le trône fut de courte durée. Avec les Hans qui renversèrent les tyrans, commença une ère de restauration, qui ne subit plus que des interruptions courtes et peu nombreuses. Mais ce fut sous les Tangs et vers le huitième siècle de notre ère que la poésie chinoise atteignit son apogée. Les règles de la versification furent fixées en toute leur sévérité; l'art littéraire reçut son perfectionnement. Ce fut le grand siècle de la poésie. Depuis lors elle ne dépassa plus ce niveau, et les variations (1) qu'elle subit laissèrent intacts les principes essentiels qui restaient dès lors dans l'empire du Milieu les lois de la poésie que chacun s'efforça de suivre.

Notons toutefois que l'efflorescence du Taoïsme et du Bouddhisme donna aux œuvres de leurs adeptes le caractère propre à chacune de ces deux sectes, aux uns l'amour du merveilleux et de l'extravagance, aux autres celui des spéculations philosophiques et des mélancoliques rêveries. Les lettrés orthodoxes eux-mêmes ne laissèrent point que d'en subir l'influence.

II

Nous laisserons de côté dans cette étude tout ce qui concerne la forme extérieure des vers chinois, mesure, césure, enjambement, rime, accent, parallélisme. Le détail en paraîtrait sans doute trop technique, mais nos lecteurs s'intéresseront à l'examen des qualités littéraires proprement dites de cette poésie.

Si *le style est l'homme*, la littérature est la nation et doit nécessairement refléter les caractères du peuple qui lui a donné le jour. Le Chinois est avant tout l'homme du détail, de la précision, les grandes vues, les grandes entreprises

(1) Par exemple telle époque préféra le vers de cinq pieds, telle autre celui de sept, comme nous le dirons plus loin.

n'entrent point dans ses aspirations et ne cadrent point avec son génie. Neanmoins son esprit n'est point inaccessible aux pensées élevées et profondes, ni son cœur aux sentiments simples et généreux à la fois.

Ami de la paix et de ses arts, préférant de beaucoup les luttes intellectuelles aux combats meurtriers, amant aussi de la nature, il aime à faire briller ce qui touche son cœur, il se plaît aux impressions profondes, qu'il s'efforce de produire d'une manière directe et prompte, sans étalage, sans recherche inutile. Il affectionne au contraire cette finesse de l'expression qui présente la pensée d'une manière non point obscure mais voilée, en disant assez pour permettre de deviner l'intention, le fond des idées, trop peu, toutefois, pour épargner tout effort à l'esprit.

Le Chinois ignore cette délicatesse de l'oreille qui a horreur d'une répétition; il la traite de puérile et se plaît au contraire à voir reparaître, sous une même forme, ce qui lui a plu une fois. Il trouve du charme dans tout ce qui peint aux yeux ou à l'esprit, ce qui rend la pensée comme sensible par une forme extérieure. Passionné pour l'antiquité de sa race, en qui il voit la perfection de la nature humaine, il estime hautement celui qui en possède la connaissance, et lui sait gré de la lui rappeler par des allusions, des réminiscences, des emprunts même que nous traiterions de plagiat, si les auteurs qui y recourent pouvaient être soupçonnés de vouloir faire passer ces emprunts pour leur bien propre.

Nos lecteurs reconnaîtront peut-être difficilement, sous ces traits, les Chinois que leur peignent tous les jours les journaux et les relations de voyageurs, ils trouveront ce tableau peu fidèle; mais ils ne doivent point oublier que nous parlons des grandes époques, antérieures au matérialisme et aux influences occidentales qui ont abaissé les caractères et altéré les mœurs depuis huit siècles; en outre, qu'il s'agit ici des classes élevées et de leurs tendances théoriques, bien différentes malheureusement de leurs qualités pratiques: enfin que les Chinois dont ils entendent raconter les cruautés et les brigandages n'ont, pour la

plupart, de chinois que le nom, mais appartiennent soit aux races tartares soit aux peuplades préchinoises qui peuplent encore le midi de l'empire, auquel elles n'appartiennent que depuis la fin des grands siècles littéraires (1).

Les défauts, du reste, ne manquent pas à la littérature chinoise, et nous aurons à les signaler plus tard. Nous croyons toutefois que les citations déjà présentées dans les pages précédentes, et celles qu'on lira par la suite, convaincront tout le monde que notre appréciation n'est pas exagérée.

Mais, avant cela, nous devons faire connaître les procédés littéraires employés par les poètes de la terre de Han, pour donner à l'expression de leur pensée sa noblesse, son énergie, sa vivacité et ses charmes. La règle à laquelle ils ont toujours tenu avant toute autre, c'est l'unité du sujet. Dès les premiers vers, la pensée principale doit se manifester plus ou moins clairement ou du moins s'y trouver en germe; elle doit être conduite sans déviation jusqu'au dernier terme. Chemin faisant, l'auteur doit jeter un regard en arrière pour ne point s'en écarter et examiner ce qu'il a fait jusque-là. Toute pièce de poésie doit avoir son entrée en matière, son développement et sa conclusion. Le développement est étendu lui-même par les amplifications, les tableaux, les effusions de sentiment; la conclusion doit être rattachée au sujet par le *tchouen* ou mouvement de retour. Ainsi s'exprime Fan Kuo.

Une composition poétique peut avoir différents caractères principaux, qui forment autant de genres. Il y a d'abord le genre direct, qui développe sans déviation une idée unique annoncée par le titre ou l'exposé. Il constitue les pièces appelées *fou* ou « exposition », et n'a pas besoin d'explication.

Le genre indirect, qui vient après, consiste à présenter une pensée, un tableau, au moyen d'un autre qui n'est en

(1) Au XIIIe siècle encore, les provinces méridionales de la Chine actuelle étaient indépendantes et ne payaient au Fils du ciel qu'un tribut de présents.



réalité qu'une comparaison ou une allégorie, afin que ce que l'on en dit soit appliqué au sujet que l'auteur a en vue, et qu'il indique d'une manière plus ou moins voilée. Ainsi à l'ode I, 14, 1 du *Shi-King*, la nullité du prince de Tsao et de ses conseillers est représentée par l'image d'éphémères aux ailes brillantes, à la vie d'un jour.

Ce procédé est très fréquemment employé dans le *Shi-King;* il sert surtout à voiler des satires et des remontrances aux puissants du jour.

Un troisième procédé, analogue au second, consiste à dérober son but et y arriver par un chemin détourné, l'atteignant au moment où le lecteur y pense le moins, de manière toutefois à ne point faire taxer l'auteur de divagation. Il faut pour cela que la conclusion se rattache à l'exposition par un lien intime que celle-ci ne trahissait point, mais qui est aisément saisissable. C'est ainsi qu'une petite élégie de Pe-Kiu-Yi, poète du IXe siècle P. C., nous peint d'abord l'herbe fleurie naissant et se flétrissant pour renaître encore, puis, par une allusion à un fait historique (1), nous met sous les yeux une jeune femme pleurant l'absence de son époux.

Un autre usage, très fréquent chez les poètes chinois, surtout aux siècles antérieurs à notre ère, c'est de placer en tête d'un morceau, une métaphore, un petit tableau exposant, sous une forme sensible, l'idée principale de la pièce. La liaison entre l'une et l'autre n'est souvent pas indiquée ; c'est au lecteur à la deviner.

Celui qui veut faire l'éloge de l'amitié, par exemple, commencera par peindre deux oiseaux voletant ensemble, ou deux arbres se soutenant l'un l'autre contre l'effet du vent.

Le parallélisme des idées est souvent employé. Il se fait tantôt par similitude, tantôt par antithèse. Voici un exemple du premier :

(1) Un personnage du nom de Wan-tsun avait quitté son pays au moment où l'herbe commençait à croître ; puis on ne l'avait plus revu ; son épouse désolée répétait à chaque nouveau printemps : l'herbe pousse de nouveau et Wan-tsun ne revient pas.

Des hauts sapins, le dragon azuré monte vers la voie lactée,
De l'oleococcus onctueux, le phénix monte aux extrémités des
[nuées.

Puis, sans transition, le poète parle de l'homme de génie qui se rend célèbre par son intelligence, son savoir.

Et du second :

Le lièvre est prudent et toujours aux aguets,
Le faisan tombe étourdiment dans le filet (*Shi-King*, I. 6. 6).

Ce qui nous conduit à déplorer les misères du temps.

Les répétitions plaisent aussi en Chine, comme dans tout l'Orient, quand elles ont quelque raison d'être, nous l'avons déjà dit ; les pronoms personnels que nous employons pour les éviter ne sont point du goût oriental, et l'affectation de les éviter lui paraît puérile. Tantôt c'est un même vers, les mêmes mots qui commencent ou finissent plusieurs strophes, ou bien se reproduisent à certains endroits ; tantôt c'est le même mot qui se répète dans deux ou plusieurs vers qui se suivent ou très rapprochés. Nous avons lu ainsi, plus haut, dans la chanson du laboureur, « le soleil se lève... », « le soleil se couche... ». C'est le même objet, envisagé au même point de vue, donc son nom typique doit être répété. Toutefois le Chinois sait aussi varier les termes quand il le juge à propos, et que l'expression de la pensée y gagne. Il a pour cela un vocabulaire des plus riches, dans lequel il choisit selon que l'occasion le demande ; car, plus que tout autre,

D'un mot mis en sa place il connaît le pouvoir,

et pour cela il tient compte non seulement du terme phonique, mais du caractère graphique qui le figure, comme nous le verrons plus loin.

La langue chinoise surabonde d'expressions figurées de l'effet le plus pittoresque. Ainsi « monter un dragon », signifie « prendre femme » ; « incarner le ciel », c'est suivre de sages principes ; « des nuages flottants » représentent

les « esprits indécis », etc. Les poètes en tirent un grand parti et en usent abondamment, comme de toutes les autres ressources de la littérature universelle et de leur langue spécialement. Car celle-ci a des particularités uniques au monde, qui leur permet de placer sous les yeux de leurs lecteurs des images, des tableaux qui forment un ornement de style qu'aucune autre langue ne possède.

Ceci demandera quelques mots d'explication.

Chez tout autre peuple, le poète, pour parler à ses lecteurs, ne possède que les sons; l'écriture étant dépourvue de toute signification propre, ne peut rien ou presque rien ajouter à l'effet de la parole. En Chine, il en est tout autrement. Grâce à sa nature figurative, l'écriture usitée en ce pays concourt avec le langage parlé pour peindre aux yeux ce que le second ne dit qu'à l'oreille.

L'idée de la prolongation, de la continuité, par exemple, se rend de différentes manières; mais il est un caractère qui la représente par l'image des vagues de la mer. Seul, ou répété pour mieux frapper l'esprit, ce symbole produit un effet bien autrement profond que le seul mot *yong* ou yong-yong qu'il figure. Et si l'idée de ces vagues est spécialement appropriée au sujet que traite le poète, l'impression sera d'autant plus profonde.

Les bons poètes usent de ce moyen avec goût et de manières bien variées, ce qui donne un charme tout particulier à leurs compositions. Sommes-nous, par exemple, dans une forêt, nous voyons passer devant nous des formes variées d'arbres, en même temps que nous entendons leurs noms. Nous parle-t-il de la marche du soleil, en en posant l'image dans les vers, à des places toujours avançantes, il nous le fait voir montant sous nos yeux. Veut-il peindre deux amies sous la figure de deux hirondelles voletant de concert, il met en tête de chaque strophe deux caractères représentant une hirondelle, et en même temps que les mots correspondants désignent ces oiseaux, nous les voyons voltigeant ensemble. Et pour le Chinois cela n'a rien de bizarre, parce que sa langue permet cet emploi des mots pour désigner la dualité ou la pluralité.

L'harmonie imitative est aussi un des privilèges de la langue des Fils de Han. Ils la produisent surtout par ces termes doublés qui sont propres à son génie, et dont nous pourrions retrouver quelque chose dans des vers tels que ceux-ci :

Bergeronnette, vole, vole,
Bergeronnette, devant moi.

Ou bien :

Et les démons vaincus tombent, tombent du ciel.
Le soldat irrité frappe, frappe toujours.

Le poète de talent n'omet rien de ce qui peut donner plus d'énergie, d'éclat, de vivacité à ses vers : il choisit ses mots avec le plus grand soin, de manière à leur faire produire le plus d'effet possible.

Les poètes chinois, nous l'avons dit ailleurs, usent aussi largement d'emprunts faits aux livres sacrés, aux annales antiques, s'efforçant de les introduire dans leurs vers avec à-propos et d'une manière imprévue.

Leurs livres sont également remplis d'allusions à des faits historiques ou légendaires, à des anecdotes courantes, allusions voilées généralement, qui rendent l'intelligence des textes parfois impossible aux étrangers, sans le secours d'un savant indigène. Les croyances religieuses, la mythologie, sont mises aussi par eux à contribution ; cependant il n'y a guère que les bouddhisants et les Tao-shes qui en tirent un parti considérable, et ce ne sont pas eux qui ont le plus illustré le Parnasse de l'extrême-Orient. Des poèmes entiers ont été consacrés à des êtres célestes ou suprahumains ; mais ce ne sont pas les meilleurs. Tel est, par exemple, le poème intitulé *Lo-schen-fu*, où le poète chante *Lo-sheu*, l'esprit du fleuve *Lo*.

III

Voici, pour terminer, une courte anthologie empruntée aux principaux genres cultivés en Chine. Elle donnera, je pense, une idée suffisante du savoir-faire des Horace et des Tibulle de l'Empire des fleurs.

Nous commencerons par un fragment d'une chanson populaire vieille de 25 siècles. Elle était chantée par les travailleurs se rendant à leur besogne :

Le soleil se lève et je commence mon travail;
Le soleil se couche et je me donne au repos.
Je creuse un puits et je bois.
Je cultive mon champ et je mange.
Quel trésor l'empereur a-t-il en plus pour moi ?

Nous ne pensons pas qu'Anacréon eût désavoué la paternité de ce trait. Malheureusement nous devons reconnaître ici la justesse du proverbe *traduttore, traditore;* vrai en toute circonstance, vrai surtout quand il s'agit d'une poésie et d'une poésie chinoise. Quel qu'en soit le traducteur, je ne pense pas qu'il puisse jamais rendre l'énergique concision des expressions, le pittoresque des termes. C'est pour le chinois surtout qu'est exact ce que l'on a dit, qu'une traduction est une tenture des Gobelins vue en revers.

Nous ne nous croyons pas non plus de taille à exécuter le tour de force de rendre les vers chinois en vers français, qui seuls pourraient donner aux phrases leur élégance et leur harmonie, mais qui détruiraient toute l'énergique concision et le caractère pictural du texte (1). Que de pensées renfermées en ce peu de mots, et combien ne faudrait-il pas de phrases pour exprimer tout ce qu'ils donnent à entendre !

(1) Que l'on compare seulement le texte d'une strophe d'Horace, telle que le *Pindarum quisquis studet æmulari*, avec la traduction en prose, et l'on se rendra compte de ce que je veux dire.

Nous laissons à d'autres, plus habiles que nous, de tenter cette entreprise, et nous continuerons de rendre en prose le mieux possible ce que les aèdes chinois ont dit d'une manière infiniment meilleure. Poursuivons notre route. Voici quelques morceaux choisis du Shi-king peignant des scènes intimes.

Quoi de plus gracieux et de plus délicat, par exemple, que ces paroles d'un époux ?

1. Je sors, je vais à la porte orientale de la ville :
Là sont des jeunes filles gracieuses comme des nuages.
Bien qu'elles soient brillantes comme des nuages,
Ce n'est point sur elles que ma pensée s'arrête.
Sous cette robe blanche et ce voile brodé
Est celle en qui réside ma joie.

2. Je sors, je vais à la porte fortifiée de la ville :
Là sont des jeunes filles belles comme des buissons fleuris.
Bien qu'elles soient si belles,
Ma pensée ne se porte pas sur elles davantage.
Sous sa robe blanche et son voile carmin
Est celle avec qui je puis vivre heureux. (Shi-king, I, 7, 19).

Les poètes chinois savent aussi employer leurs pinceaux à décrire en termes brillants et mesurés les beautés féminines ; mais ce qu'ils chantent surtout, c'est l'amitié et l'amour du pays, du sol natal. Les vers suivants commencent une pièce consacrée au premier de ces sentiments :

1. Le soleil, allant à son coucher, a franchi les hautes montagnes ;
Les vallées se sont perdues dans les ombres du soir ;
La lune s'élève au milieu des pins, répandant la fraîcheur ;
Le vent qui souffle, les ruisseaux coulant bruissent d'un son pur
[à mes oreilles.

2. Le bûcheron regagne son logis, pour réparer ses forces ;
L'oiseau, choisissant sa branche, y perche en un repos immobile ;
Un ami m'avait promis de venir goûter avec moi, en ces lieux,
[les douceurs de cette nuit ;
Je prends mon luth et je vais, solitaire, l'attendre sur le sentier
[couvert d'herbes.

— Mais qu'il est pénible de devoir traîner de la sorte des vers aussi brefs qu'expressifs !

L'idylle suivante, qui peint une scène de la vie conjugale, est-elle indigne de Théocrite ? Les paroles se réfèrent à la fête du 3e mois de l'année, pendant laquelle on allait cueillir des fleurs de valériane pour écarter les influx pestilentiels.

1. Les fleuves Tsin et Wei roulent maintenant au large leurs [ondes gonflées.
Les époux et les épouses vont cueillir et portent des fleurs de [valériane.
Avez-vous vu cette scène ? dit une épouse.
Oui, dit l'époux, mais nous irons la voir ensemble.
Au delà du Wei la plaine est vaste et s'étend au loin, elle est [propre au plaisir.
Les époux s'y sont rendus ; là, jouant, badinant, ils s'offrent des [pivoines d'un blanc de neige.

2. Le Tsin et le Wei sont devenus profonds, mais leurs ondes sont [pures,
Les époux y viennent en foule pressée.
Avez-vous vu cette scène ? dit l'épouse.
Oui, répond l'époux, mais nous n'y retournerons pas ensemble.

L'attachement au sol natal est si fort, qu'il excuse les sentiments exprimés dans cette petite pièce des Shis, d'ailleurs fine et gracieuse en leur expression :

1. J'ai gravi la montagne boisée,
Je lève les yeux, je regarde au loin vers mon père.
Oh ! mon père dit en ce moment : Hélas ! mon fils est parti pour [une expédition guerrière
Jour et nuit pour lui plus de repos.
Ma pensée entière se porte vers lui,
S'il pouvait revenir et ne point tarder !

2. J'ai gravi cette montagne stérile.
Je lève les yeux, je regarde au loin vers ma mère.
Oh ! ma mère dit en ce moment : Hélas ! mon fils bien-aimé est [parti pour la guerre.
Ni jour ni nuit pour lui plus de sommeil.
Toute ma pensée se porte vers lui,
S'il pouvait revenir et ne point tomber là !

3. J'ai gravi ce col escarpé.
Je lève les yeux et porte mes regards au loin vers mon frère aîné.
Oh! mon frère dit en ce moment :
Mon frère cadet est parti pour une expédition guerrière,
Jour et nuit il doit être avec la foule des soldats,
Puisse-t-il revenir et ne point mourir là-bas!

Une princesse chinoise est donnée en mariage à un puissant souverain tartare; adorée de son époux, elle vit heureuse en son palais et meurt regrettée de tous. Mais elle est morte loin de son pays, son sort fait verser des larmes à ses compatriotes; ils viennent à son tombeau pleurer sa fin *malheureuse.*

Le soir venu, les chars furent retournés dans la direction de la fron-[tière
Mais les chevaux restaient immobiles; personne ne pouvait s'éloigner.
La lune les surprit autour du tombeau,
Tous les yeux brillaient mouillés de larmes.

Ainsi chantait l'un des plus grands poètes de l'empire chinois.

Les stances bachiques ou érotiques ne manquent pas non plus au musée littéraire de cet empire, ses plus grands poètes s'y sont parfois exercés de manière à rendre jaloux Horace, Anacréon, Marot, Olivier Basselin même; mais nous ne nous y arrêterons pas. *Paulo majora canamus.*

Ecoutons le poète Thou-fou chantant devant les ruines d'un palais qu'un prince puissant remplissait jadis de son éclat et dont il ne restait plus qu'un cheval de pierre dressé sur une tombe, comme marque de son ancienne grandeur.

1. Le ruisseau bouillonnant s'éloigne, le vent bruit à travers les pins,
Les rats gris fuient ma vue et vont se cacher sous les tuiles [vieillies.
Sait-on encore aujourd'hui quel prince éleva ce palais?
Qui a laissé derrière lui ces ruines au pied d'un pic escarpé?

2. Comme des flammes bleu-noirâtre, on y voit des esprits dans les [profondeurs obscures.

Sur la route défaite on entend des bruits comme des gémissements.
Ces dix mille voix de l'espace s'accordent en une étrange harmonie
Et l'automne qui se montre s'harmonise avec cette scène.

3. Emu d'une grande tristesse, je reste assis sur l'herbe haute,
Je compose un chant qui donne essor à ma douleur; mes larmes
[coulent à sanglots.
Hélas ! sur cette voie de la vie où chacun vient à son tour,
Qui donc pourra cheminer longtemps ?

Les limites étroites que la nature de cette étude lui assigne nécessairement ne me permettent pas de donner place dans ces pages à un poème de quelque étendue. Je ne puis cependant ne point reproduire quelques passages d'un des chants lyriques les plus vantés dans l'Empire des fleurs, et auquel les circonstances qui lui donnèrent naissance ajoutent un caractère tragique qui en rehausse de beaucoup l'effet.

Son auteur, Kiu Yuen, était ministre d'une des principautés féodales à la fin du IV[e] siècle av. J.-C.

Voyant son prince courir à sa ruine par ses fautes, disgracié même à cause des sages remontrances que l'orgueilleux roitelet ne pouvait supporter, il n'eut point le courage d'assister à la destruction de sa patrie, il se donna la mort en se précipitant dans un fleuve. Mais avant de quitter ce monde, il exhala de son âme déchirée par les angoisses, ce chant qui est certainement un des plus beaux que la muse chinoise ait inspirés. Après avoir rappelé les circonstances de sa naissance, le poète continue :

Parfaite j'avais en moi l'excellence naturelle (1),
Je la redoublai en cultivant mes facultés internes,
Ardent comme les flots qui se pressent sans atteindre le terme,
Je craignais d'être devancé par le cours des ans.
Les jours et les mois fuient et ne peuvent durer,
Les printemps, les automnes se succèdent bien réglés,
Je vois les fleurs jetées au vent, les arbres dépouillés de leurs
[feuilles (2).

(1) La nature humaine est parfaite par elle-même. Ce sont les passions écoutées qui la corrompent.

(2) Allusion aux malheurs de l'Etat de Tsou.

Je crains que ce brillant personnage (le roi) ne marche peu à peu à sa ruine.
Etre dans la vigueur de l'âge et ne point secouer cette fange!
Comment ne point se transformer sur la norme des anciens rois?
Qu'il saute sur un coursier rapide qui l'emporte filant comme l'éclair (1),
Qu'il prenne une route, la voie des sages antiques.
Je savais avec certitude ce que la parfaite droiture enfante de douleurs,
J'y cédais et ne pouvais la contenir.
J'attestais les plages éthérées pour faire foi de ma droiture
Que l'intelligence céleste réglait seule mes actes.

. . . .

Les oiseaux forts et courageux ne vont pas en troupe.
Le rond et le carré pourraient-ils s'adapter l'un à l'autre (2)?
Peut-on, suivant des voies opposées, vivre en mutuel accord?
Tout être vivant a ses sujets de joie à lui.
Moi seul j'estime, comme le principe éternel, d'aimer à cultiver la vertu.
Mon corps fût-il mis en lambeaux, je ne changerais pas.
Je n'ai pas besoin d'y contraindre mon cœur.
Je me suis jeté au-devant des dangers de la mort;
Voyez si j'en ai jamais eu regret en mon cœur.
Taillant, corrigeant sans mesure, j'ai tenu le ciseau (3) d'une main ferme,
Bien que d'autres avant l'aient expié par de cruels supplices.

Kiu-Yuen rappelle ensuite les perfides conseils qu'on lui donnait et ses fières réponses, les exemples de récompenses et de châtiments célestes que l'histoire rapporte. Il vante ensuite les principes de vertu qui donnent le succès assuré :

Saisis donc la fleur des ans avant qu'elle passe,
Profite de l'opportunité du temps,
N'attends pas que le chant de l'oiseau d'automne
Annonce aux fleurs la perte de leurs parfums (4).

(1) C'est-à-dire qu'il prenne une résolution prompte et énergique de se corriger.
(2) Ainsi le ministre sage et fidèle est isolé et ne peut s'accommoder avec les méchants.
(3) Par mes représentations, exhortations, réprimandes.
(4) Que l'on soit incapable d'agir.

Puis tout à coup il s'élève dans un char, parcourt le ciel et la terre, voit devant lui se passer des scènes des temps anciens qui lui fournissent l'occasion de leçons utiles. Nous ne pouvons citer que quelques passages pris çà et là.

Je priai le gardien du temps d'en étendre la mesure,
Je regardais avec anxiété les monts de l'occident, craignant que le
[soleil ne disparût trop tôt.
O route immense ! espace vaste et lointain,
Je veux le parcourir pour y chercher un sage.
Devant moi, le char de la lune ouvrait la marche,
Par derrière, le génie du vent précipitait mon vol,
Les phénix planaient par devant, guidant mes coursiers ;
Le Maître du tonnerre me montrait ce que je devais accomplir.
Enfin, je veux arrêter ma pensée fugitive, la soumettre au joug,
Mais mon esprit s'élève et bondit, coursier fougueux,
J'étais monté aux sommets brillants et ravissants du ciel.
Tout à coup mes regards s'abaissent sur mon antique patrie,
Frappé de stupeur, je contemple et ne puis plus avancer.
C'est fini, le royaume n'a plus un homme ; personne qui me con-
[naisse,
Comment mon cœur pourrait-il encore le chérir ?
Puisqu'il n'est plus de prince avec qui on gouverne justement,
Je rejoindrai Pong-Hien (1), j'irai en son séjour.

La Chine n'a jamais été avide des lauriers et des exploits de la guerre. Elle a cependant toujours estimé hautement le courage, et ses bardes ont fait parfois aussi entendre des accents belliqueux. Voici, entre autres exemples, un chant guerrier composé par ce même Kiu-Yuen dont nous venons d'apprécier le génie élégiaque.

LES GUERRIERS MORTS POUR LA PATRIE

Brandissant leurs lances, leurs boucliers, recouverts de leurs ar-
[mures, ils marchent au combat,
Mais les chars s'entremêlent, on lutte à l'arme courte.
Les étendards voilent le soleil, les guerriers s'amassent comme des
[nuages, dans la mêlée

(1) Pong-Hien, autre ministre célèbre qui, dans des circonstances analogues, se donna la mort de la même façon.

Les traits tombent entrecroisés, les soldats ardents à la lutte avan-
[cent toujours.
Méprisant leurs chars, ils se jettent hors des rangs.
A leur droite les coursiers tombent sous leurs coups, à leur gauche
[les glaives donnent la mort;
Des nuages de poussière volent en tourbillon, arrêtant les quadriges.
Ils raniment leur ardeur, ils font retentir le signal du combat;
Le ciel a décidé notre perte, mais nos esprits restent fiers et pleins
[de feu.
Majestueux, ils tombent, accomplissant leur destin, ils tombent
[dans le torrent des montagnes ;
Sortis de leur patrie, ils n'y rentreront plus; partis pour le combat,
[ils ne reviendront plus;
Ils resteront oubliés dans l'onde qui coule paisible sur leurs corps,
[loin de la patrie;
Mais leur ceinture tient encore leur glaive suspendu ; leur main, le
[bouclier levé :
Leurs têtes pourront tomber, leurs cœurs ne fléchiront point;
Ces braves éprouvés meurent les armes à la main.
Leur courage, leur vigueur est indomptable,
Leurs corps ont subi la mort, leurs âmes vont parmi les êtres intel-
[lectuels
Semblables à eux, ils seront les braves d'entre les esprits.

Cette pièce ne ferait certainement pas honte à Rome ou Sparte.

Après les grands siècles des Tangs (VIII[e] et IX[e]), la muse chinoise eut des moments de renaissance sous les Songs et les Mongols. Depuis l'avènement de la dynastie mandchoue, elle compta parmi ses adeptes les plus fervents ses plus illustres souverains, Kang-hi, Yong-tcheng et Kien-long. Voici un specimen du savoir-faire de ce dernier. C'est le commencement d'un *fu* ou « description » du gouvernement réglé sur le modèle des saisons (1).

Le saint seul peut tenir fermes les pôles de l'Etat :
Suivant le ciel il se règle soi-même ; suivant la loi des saisons il
[règle le gouvernement ;

(1) Tiré du livre XXXVIII du recueil intitulé *lo Shen tang tsiuen tsi*. Recueil complet du Palais du plaisir et de la vertu.

Quand le soleil s'avance dans le ciel, la lune le suit (entraînant le [temps).
Yao était attentif et craignant le mal; Shun toujours respectueux et [craintif.
Les parfums de leurs vertus m'invitent à les imiter.
Yu, l'auguste souverain, compatissant, modéré en tout, pratiquait [la vertu à ses repas, dans son bain même.
Le soleil suit sa voie dans l'espace sans y être contraint, et les riches [épis c'est lui qui les forme;
C'est lui qui est l'excitateur des champs, l'aide du blé poussant,
Favorisant tous les êtres, il donne aux vapeurs leur puissance pro- [ductrice;
Le souverain, jugeant toute chose, assure la concorde
Et établit l'harmonie entre tous les hommes enfants du ciel;
Le souverain, principe du cœur droit, laboure, sème.
Ainsi moi je sème pour eux l'abondance.
Ils cultivent, ils plantent; le blé, le lin croissent luxuriants.

Arrêtons-nous, bien que je n'aie fait qu'effleurer mon sujet et que j'aie entièrement passé sous silence les poèmes descriptifs, didactiques, philosophiques, religieux, et les stances innombrables parsemées dans les ouvrages en prose. Si je mettais le pied sur ce terrain, je serais entraîné au delà de toute borne. J'ai laissé également de côté les poètes médiocres et tous les genres que l'afféterie de la pensée ou de la forme met en dehors de la saine poésie, et n'a point laissé jouir longtemps d'une vogue imméritée.

Aux hommes de génie et de goût même je n'ai fait que de bien maigres emprunts. Je pourrai y revenir un jour si ma prose décolorée et l'absence de ce charme que donne la forme du vers n'a point fait juger défavorablement des talents qui mériteraient un meilleur interprète.

C. de Harlez.



REVUE HISTORIQUE

I. M. Camille Jullian vient de terminer la publication de l'œuvre principale de son regretté maître, Fustel de Coulanges. L'*Histoire des Institutions politiques de la France*, ou du moins la partie de cette histoire que l'illustre savant avait étudiée à fond et avait pu mettre avant sa mort à peu près au point, est tout entière, depuis quelques mois, aux mains du public. Les cinq premiers volumes de cet ouvrage capital ont été successivement présentés à nos lecteurs. Il me reste à leur faire connaître le dernier.

Il a pour titre : *Les Transformations de la Royauté pendant l'époque carolingienne* (1). Comment le pouvoir suprême s'est affaibli tout d'abord, puis totalement énervé entre les mains débiles des derniers Mérovingiens ; comment, en même temps et parallèlement, s'est élevée la famille des Pépin et comment, avec Pépin le Bref, elle a fini par se faire attribuer la couronne ; quelles furent les institutions monarchiques sous le gouvernement des Carolingiens ; comment, à son tour, cette seconde race de rois s'est vue débordée de toutes parts par ses « fidèles » et enfin submergée sous la marée montante de la féodalité ; comment, en définitive, le régime féodal s'est trouvé fondé et fermement assis au xe siècle, tels sont les problèmes étudiés par Fustel de Coulanges dans ce tome VI de son *Histoire des Institutions*.

(1) Paris, Hachette, 1892. In-8 de xiv-715 p.

Si les Mérovingiens sont tombés du trône, la cause n'en est pas, d'après lui, à un mouvement national se traduisant par des révoltes populaires, ni aux résistances concertées de l'aristocratie. En général, ils n'eurent ni une conscience assez droite ni une intelligence assez élevée ; aussi l'autorité pubiique s'est-elle, de leur temps, altérée, affaiblie, abaissée dans l'esprit des rois et des sujets. Les Mérovingiens, par l'abus qu'ils en ont fait et par des concessions d'immunité trop nombreuses, ont successivement perdu l'impôt, le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif. En même temps, grandissait hors de proportion, dès le VIIe siècle, une sorte d'aristocratie féodale recrutée parmi les grands du Palais qui parvinrent assez vite, et tout en respectant les formes extérieures de l'ordre légal, à se rendre indépendants en fait de l'autorité royale, bien plus, à devenir les tuteurs des princes. On sait les luttes sanglantes, les guerres civiles incessantes qui désolèrent en ce temps-là la France entière. A l'encontre de ses devanciers, Fustel de Coulanges se refuse absolument à y voir des luttes de classes, de partis, de races, de pays. Selon lui, ce sont des luttes entre les rois, entre les maires du Palais, entre les grands qui veulent conserver ou acquérir des terres, des richesses, des charges politiques et administratives. Le sanglant différend entre Ébroïn et saint Léger, très largement étudié par l'historien, en est un exemple entre mille.

Sous les derniers Mérovingiens, l'autorité publique était tombée aussi bas que possible. Les Carolingiens la relèveront tout d'abord et la renforceront. Mais qu'étaient-ils eux-mêmes ? Comment sont-ils arrivés au pouvoir? Leur avènement est-il le triomphe de l'Austrasie sur la Neustrie, de l'élément germanique sur l'élément gallo-romain? C'est ce que Fustel de Coulanges étudie dans sa seconde partie. Après un examen critique très minutieux des documents, il s'applique à établir que la famille des Pépin ne représente ni le sang ni l'esprit germaniques, car elle faisait partie de l'aristocratie mérovingienne et pouvait même être rattachée à l'ancienne noblesse sénatoriale. Ce qui a

fait surtout sa force et son influence, c'est qu'elle avait en elle-même ce qui conciliait le plus le respect et l'obéissance des hommes de ce temps-là. Elle avait compté parmi ses membres beaucoup d'évêques et de saints révérés ; elle était essentiellement aussi une race de grands propriétaires, centre et sauvegarde d'une immense clientèle de fidèles ; enfin c'était une dynastie de hauts fonctionnaires. Durant plusieurs générations, elle eut le monopole de la charge de maire du Palais d'Austrasie, c'est-à-dire qu'elle eut au fond tout le pouvoir politique, sous la royauté nominale des Mérovingiens qui étaient ses créatures. Ce pouvoir, elle l'exerça avec infiniment d'esprit de suite et de vigueur. Aussi n'est-ce pas par une révolution qu'elle saisit la couronne. Elle était l'héritière de l'ancien régime en même temps qu'elle était la tête du nouveau. « Au milieu du VIIIe siècle, on put douter, non si cette famille régnerait, mais si elle aurait le titre royal. Elle l'acquit enfin, mais non par un coup de force ni par une surprise. Le changement de famille régnante se fit au grand jour, longuement, en plusieurs mois et par une série d'actes distincts et successifs. » Ici Fustel de Coulanges nous fait connaître avec précision les conditions de l'intervention des papes et du peuple franc dans ces graves circonstances.

La troisième partie a pour objet une rigoureuse analyse des institutions monarchiques sous le gouvernement des Carolingiens. La seconde race fut d'abord représentée sur le trône par deux grands hommes, vaillants guerriers et habiles politiques, Pépin le Bref et Charlemagne. Ils ressaisirent vigoureusement le pouvoir et l'exercèrent avec infiniment d'énergie ; mais au fond, loin d'innover, ils restaurèrent les traditions primitives de la monarchie franque. L'acte de 753 n'a pas été un affaiblissement, mais plutôt un relèvement de la royauté; les diplômes carolingiens continuent les diplômes mérovingiens. Il y a en plus le surcroît d'autorité et le caractère religieux nettement déterminé que le sacre confère aux nouveaux rois ; il y a aussi le serment de fidélité, exigé non seulement des grands qui font partie de la truste royale, mais de tous les hommes

libres. Il semble que ce serment aurait dû fortifier l'autorité publique. Fustel de Coulanges explique fort bien comment il l'affaiblit, en faisant des sujets des « fidèles » au sens strict du mot. Il résout ensuite la question délicate de la transmission du pouvoir royal, faite en réalité par le roi au fils qu'il désigne, malgré une certaine fiction de l'élection par les grands ; puis, dans le chapitre v, bien remarquable à mon sens, il précise la portée et les conséquences de l'acte par lequel le roi des Francs devint l'empereur des Romains, après avoir eu le titre et exercé les fonctions de patrice. Les chapitres vi-xv décomposent les éléments du gouvernement sous les Carolingiens : l'administration centrale (palais, optimates, conseil du roi, *conventus* ou assemblées générales qui, en définitive, adhèrent et promettent l'obéissance mais ne décident pas); l'administration provinciale (divisions administratives et fonctionnaires); le pouvoir législatif, appartenant manifestement au roi seul, qui pourtant demande le consentement de tous en promulguant la loi, mais surtout à titre d'engagement garantissant la soumission ; la justice ; les charges financières et militaires supportées par la population ; les rapports de l'Église et de l'État (celui-ci, avec des formes respectueuses et même sous des rois profondément chrétiens, supprime au fond toute liberté ecclésiastique, confisque au profit de César les droits de Dieu, et dispose presque exclusivement des bénéfices, y compris les évêchés et les abbayes) ; enfin l'institution des *missi dominici*, dont l'action et les services furent considérables.

Le livre IV est consacré au triomphe de la féodalité. Comment la puissante organisation du gouvernement carolingien finit-elle par aboutir, et assez rapidement en somme, à la disparition de l'autorité centrale, par suite à la désagrégation de l'État et à l'anarchie ? D'abord aux premiers Carolingiens succédèrent des princes beaucoup moins intelligents et énergiques; il y eut les partages successifs de l'empire franc; il y eut les guerres civiles sanglantes qui remplissent tout le milieu du xe siècle. Mais la cause principale de l'effondrement de l'ordre de choses restauré par

les fondateurs de la seconde race fut la même qui les avait amenés au pouvoir : l'absorption des « sujets » par la pratique universelle de la recommandation et de la « fidélité » jurée non plus au souverain mais aux seigneurs particuliers. « En même temps que l'autorité publique subissait un affaiblissement graduel, la grande propriété et le patronage, progressant constamment, furent les seules institutions puissantes, et prirent la place que les pouvoirs publics avaient remplie dans les siècles précédents. Quand cette évolution fut achevée, il se trouva que *la société, au lieu d'être gouvernée par les lois politiques, le fut par les lois qui réglaient les relations particulières des hommes*. C'est ce qu'on est convenu d'appeler le système féodal. Il n'a pas été fondé d'un seul coup; il a fallu plusieurs siècles pour qu'il se constituât. Il n'a pas été le résultat d'une conquête ou d'un acte de violence; il a été l'effet naturel de la propriété foncière, des intérêts qui s'y attachaient, des habitudes qui s'y contractaient. La fidélité prévalant partout, l'État fut sans action. Il n'y eut plus ni lois générales, ni administration, ni pouvoirs publics, ni armée publique. Les titres de roi et d'empereur restèrent respectés ; mais aucune puissance ne s'y attacha. La fidélité se trouva alors la seule institution qui eût du pouvoir sur les hommes. »

Je me suis efforcé de résumer avec exactitude les faits sociauxexposés dans ce volume considérable et les principales théories qui s'y trouvent formulées. Ici, comme dans tous ses ouvrages, Fustel de Coulanges s'est montré fidèle à la méthode qu'il s'était faite. Il continue à faire abstraction des travaux de ses devanciers, à moins qu'il ne s'agisse de combattre leurs thèses; remarquons du reste que, dans cette partie de son œuvre, les polémiques sont bien plus rares et moins vives. Il s'applique à envisager les questions d'une façon purement objective, faisant profession d'écarter résolument les idées politiques et les passions de notre temps, de recourir uniquement aux textes originaux, de les recueillir *tous* sur chaque point de détail (il revient sans cesse sur cette règle), d'interpréter les mots qu'em-

ploient leurs auteurs au sens qu'ils avaient de leur temps et non au sens qu'ils ont pu avoir à d'autres époques, ou qu'ils semblent avoir pour nous aujourd'hui. Il est vrai que cette règle est aussi celle de ses contradicteurs et que leurs débats portent précisément sur son application. Son procédé est essentiellement analytique et malgré le lien très fort et souvent très apparent qui unit ses divers chapitres, chacun d'eux forme un tout bien complet. Comme il avait su se faire un style très personnel, remarquable non par l'éloquence et l'éclat, mais par la propriété parfaite de l'expression et une clarté suprême, tous ses livres, y compris celui dont je parle, se lisent très aisément, malgré ce que les idées y peuvent avoir d'ardu et de nouveau Pour mon compte, j'ai toujours goûté en les étudiant un rare plaisir intellectuel.

On sait pourtant que tout en rendant hommage à la science approfondie et à l'admirable talent de Fustel de Coulanges, nombre d'historiens de notre temps, surtout les historiens du droit et les érudits spécialistes, ont vivement combattu ses thèses et riposté aux coups vigoureux qu'il leur avait portés. Je n'ai pas qualité pour me prononcer entre lui et ses adversaires. Mais je ne crains pas d'exprimer une fois de plus l'admiration et la sympathie que j'ai toujours éprouvée pour ce noble esprit, dès l'instant où j'ai étudié sa méthode et ses œuvres.

II. Il a, comme tout le monde le sait, prodigieusement travaillé, et on peut dire qu'il est mort à la peine. Tout en poursuivant les vastes recherches que nécessitait son œuvre maîtresse, en la reprenant et en la complétant sans cesse, il enseignait à Strasbourg, puis à la Sorbonne, il prenait souvent la parole à l'Académie des sciences morales, il écrivait beaucoup dans les revues et y soutenait de vives polémiques. M. Camille Jullian a recueilli dans les *Nouvelles Recherches sur quelques points d'histoire* (1), un

(1) Paris, Hachette, 1892. Grand in-8 de IX-432 p. — Voir à la fin de la préface de M. C. Jullian (p. VI-IX) une bibliographie très bien

certain nombre de ces travaux particuliers, déjà publiés ou inédits; presque tous sont des monographies qui pour avoir prêté à discussion n'en sont pas moins fort remarquables. Sa méthode d'analyse et de dissection des textes y est appliquée avec la dernière rigueur. Quelle que soit la difficulté des questions examinées, la perfection de la forme et la qualité du style sont telles, que les lecteurs les moins préparés par leurs études personnelles peuvent y trouver un puissant intérêt. J'en parle d'après ma propre expérience. J'avoue, par exemple, que des *Recherches sur la Propriété chez les Grecs* ne sont pas pour me passionner par leur objet. Je les ai lues pourtant et je suis convaincu que ceux de mes lecteurs qui les aborderaient sur ma recommandation ne m'en voudraient pas de les leur avoir signalées, tant sont grandes la clarté de l'exposition, l'harmonie du plan, la richesse des textes mis en œuvre, l'originalité personnelle de la pensée. Fustel de Coulanges s'y occupe d'un problème qui fut pour lui une véritable obsession, celui des origines de la propriété foncière, et entend y démontrer que jamais les textes n'ont permis d'affirmer qu'à aucune époque historique les Grecs, et spécialement les Lacédémoniens et les Athéniens, aient pratiqué le système de la communauté des terres; elles ont été la propriété, au sens moderne du mot, d'abord de la famille, puis des individus. Il étudie ensuite *le Tirage au sort des Archontes athéniens*, et il paraît que le traité d'Aristote, *du Gouvernement d'Athènes*, récemment découvert, confirme tout à fait « sa merveilleuse intuition des choses de l'antiquité ». — On lira avec non moins de plaisir et de profit son travail sur *la Disparition du Druidisme*, et les mémoires de premier ordre où il étudie à part toute une série de questions déjà touchées dans son *Histoire des Institutions : les Titres romains de la monarchie franque* (il y combat fortement la théorie de M. Julien Havet sur la formule *Rex francorum, vir inluster*); six articles sur quelques points des lois bar-

faite des articles de revue de Fustel de Coulanges et de ses mémoires et communications à l'Académie des sciences morales.

bares, notamment sur le partage des terres entre barbares et Romains, une exégèse extrêmement subtile et approfondie *du Titre de la loi salique* de Migrantibus; enfin un travail d'une haute importance sur *le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise.* — Tous les esprits sérieux sauront gré à M. Jullian du labeur qu'il s'est imposé et, on peut le dire, de la piété filiale dont il a donné la preuve en recueillant et en publiant avec tant de soin ces *reliquiae* scientifiques du grand historien de la *Cité antique* (1) et des *Institutions politiques de l'ancienne France.*

Puisque le nom de Fustel de Coulanges ne reviendra pas, probablement, dans cette *Revue historique* (2), je veux signaler la belle notice où son successeur à l'Institut, M. Albert Sorel, a, magistralement et impartialement, caractérisé sa méthode et son œuvre (3). On ne me reprochera pas d'en citer ici les premières et les dernières lignes : « M. Fustel de Coulanges a étudié l'histoire, il l'a enseignée, il l'a écrite. Voilà toute sa vie. Elle a été par excellence une vie de savant. Elle appartenait tout entière à la science, elle y était toute consacrée. C'est une carrière d'une suite et d'une tenue admirables. Elle eût été parfaite si l'œuvre qu'elle devait accomplir n'eût été interrompue brusquement. Il s'était destiné dix ans de plus, et il avait réglé en conséquence l'économie de ses travaux. Il laisse inachevé le grand ouvrage qu'il avait conçu, mais ce qui en subsiste suffit pour que M. Fustel de Coulanges demeure au premier rang de nos historiens, où déjà le suffrage de

(1) *La Cité antique. Étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome.* — La première édition est de 1864; la treizième (Paris, Hachette. In-12 de 478 p.) est de 1890. « Œuvre complète et parfaite en soi, en son genre, dit M. Sorel, et qui excita, dès qu'elle parut, une admiration universelle. »

(2) Cet article était à l'impression quand M. Jullian a publié un nouveau volume de mélanges de Fustel de Coulanges dont j'aurai sans doute à parler ici : *Questions Historiques, De la manière d'écrire l'Histoire, les Origines de la Propriété, Polybe, Chio, Questions romaines, Questions contemporaines.*

(3) *Académie des sciences morales et politiques. Notice sur les travaux de M. Fustel de Coulanges.* Paris, Alph. Picard, 1890. In-8 de 44 p.

ses contemporains l'avait placé... Comment oublier, même après l'avoir seulement entrevue, cette figure pâle et nerveuse, ce front intelligent courbé par la fatigue, et que relevait incessamment l'effort de la pensée, cette réserve fière, cette simplicité imposante, ce ressort de caractère sous des apparences maladives, cette attitude à la fois méditative et inquiète, ce regard clair, avide de longues perspectives et de contemplations sereines, et en même temps cette curiosité, cette impatience de l'objection guettée, provoquée, saisie avec une sorte d'avidité fiévreuse de l'anéantir et de s'en délivrer; quelque chose d'impérieux dans la doctrine, d'âpre et de tranchant dans les controverses, une flamme intérieure qui animait, et consumait aussi, l'homme tout entier? M. Fustel s'était voué à la science, mais il ne se désintéressait de rien, ni dans la vie humaine, ni dans la vie du citoyen. Son cœur était aussi délicat que son âme était ouverte ; il était de son temps et de son pays ; il aimait la liberté, élément de sa pensée. Il aimait sa patrie, il l'aimait tout entière et à tous les âges, de cet amour filial que la familiarité de l'histoire rend à la fois plus profond, plus tendre et plus respectueux.... Il a été un directeur d'études admirable et un écrivain parfait. Il a fortifié la méthode scientifique dans l'histoire ; il a éclairé les origines de notre droit et porté la lumière sur une époque mal connue de notre passé, l'époque franque; il laisse des découvertes achevées et acquises, et d'autres qu'il a préparées et que ses élèves compléteront. Il laisse par-dessus tout l'exemple d'une vie pure et un grand nom de plus dans la science française. »

III. Un groupe d'érudits vient d'entreprendre une œuvre qui aura certainement, pour les travailleurs, une réelle utilité pratique. Ils se proposent de donner une série de manuels des institutions politiques de la France, où l'on trouvera la substance et la synthèse des innombrables ouvrages, recueils de documents, études d'ensemble, monographies, où elles ont été étudiées jusqu'ici. M. Bayet prépare un livre de ce genre, pour les périodes mérovin-

gienne et carolingienne. M. Luchaire, professeur d'histoire du moyen âge à la faculté des lettres de Paris, a déjà publié le sien, pour la période des Capétiens directs, dont il s'occupe exclusivement depuis longtemps (1). « Nous dédions, dit-il dans son avertissement, ce livre aux étudiants de la Sorbonne, parce qu'il a été fait chez eux et pour eux. Ils y trouveront : 1° un *corps de doctrine* sur les questions les plus importantes que soulève l'étude des institutions de droit public, pendant la période féodale du moyen âge français; 2° des *indications bibliographiques* sur les principaux ouvrages d'intérêt général et même d'intérêt local qui ont trait à ces institutions. » Ces quelques lignes indiquent nettement le caractère de cet ouvrage qui, remarque l'auteur, « s'adresse principalement à ceux qui ne savent pas, mais qui, nous l'espérons, ne sera pas tout à fait inutile à ceux qui savent ». On remarquera que M. Luchaire s'en tient au droit *public*, et laisse de côté par conséquent les institutions relatives au droit privé, aux mœurs et usages, à l'économie politique et sociale (2), enfin les objets d'ordre purement juridique. Le champ d'études ouvert par ce volume n'en est pas moins immense, les questions traitées y sont innombrables et très diverses; je ne puis donc tenter ici de les discuter ni même de les énumérer toutes. J'aurai accompli la mission modeste qui m'est confiée en indiquant les grandes lignes et les divisions principales de ce vaste ensemble.

L'ouvrage comprend quatre parties, se référant aux trois grandes classes de la société aux xe-xiiie siècles, et à la monarchie qui en était le lien.

Il traite en premier lieu des *Institutions ecclésiastiques*. *Clergé séculier :* d'abord le clergé inférieur (curés et chapelains), puis le clergé moyen (archidiacres, doyens ruraux

(1) *Manuel des institutions françaises. Période des Capétiens directs.* Paris, Hachette, 1892. Gr. in-8 de viii-639 p.

(2) M. Luchaire dit également dans son avertissement qu'il a écarté ce qui touche à « l'organisation intellectuelle de la France d'autrefois ». Il a cependant écrit un intéressant chapitre (p. 126-137) sur les *Institutions d'enseignement*.

et archiprêtres), enfin le clergé supérieur (archevêques et évêques, chapitres cathédraux et collégiaux). L'accès à la dignité sacerdotale et épiscopale, les fonctions spirituelles de ceux qui en étaient revêtus, leur pouvoir temporel, leurs relations sont clairement et d'ordinaire exactement exposés. — *Clergé régulier :* Abbayes et abbés, offices claustraux, congrégations monastiques; chapitres réguliers; ordres mendiants et militaires. — *Relations et fonctions sociales des deux clergés;* leurs rapports réciproques; la justice ecclésiastique; les institutions d'enseignement et de charité.

Dans la deuxième partie, M. Luchaire s'occupe des *Institutions féodales.* Soit en raison de ma préparation insuffisante relativement à cet objet spécial, soit en raison de l'enchevêtrement et de la complexité des problèmes traités, je dois confesser qu'ici j'ai moins bien compris et que les idées remportées d'une lecture attentive ont été moins nettes. Quoi qu'il en soit de cette impression personnelle, voici comment M. Luchaire a entendu ce côté de son sujet. Dans un premier livre, le *régime féodal,* il fait connaître distinctement sa doctrine sur la terre et sur la personne nobles, les obligations vassaliques, les droits et les devoirs du suzerain; ces devoirs insuffisamment accomplis, ces droits trop durement exercés ou au contraire méconnus ont pour conséquence l'anarchie et les guerres féodales. — Dans le second livre, le *régime seigneurial,* M. Luchaire nous renseigne d'abord sur la formation et l'évolution des États féodaux et leur organisation législative, judiciaire, administrative, financière, ainsi que le pouvoir ecclésiastique du haut seigneur, puis il résume l'état actuel de nos connaissances sur les institutions des petites seigneuries tenues par les châtelains, les vicomtes, les avoués et les vidames.

Viennent ensuite les *Institutions populaires* (III[e] partie). L'auteur s'applique à bien déterminer, d'une part, la condition très différente des diverses classes de la *population rurale,* la classe servile (serfs proprement dits et colliberts), et la classe libre (affranchis, serviteurs libres, hôtes et vilains); d'autre part, ce qu'il appelé a « l'exploitation sei-

gneuriale ». On trouvera dans ce chapitre un essai de classification rigoureuse des services et redevances de toute sorte dues par les paysans à leurs seigneurs. — L'état de la *population urbaine* est examiné dans le livre II de cette III[e] partie. Il y a là une centaine de pages dont l'intérêt m'a paru fort considérable. M. Luchaire étudie à part les groupes partiels (le quartier et la paroisse, la société marchande, la corporation industrielle, la confrérie) et les groupes collectifs (communautés primitives et villes, soigneusement classées en villes franches, en villes libres possédant une charte de commune ou d'organisation consulaire, et en villes neuves). Ces questions sont de celles que l'auteur connaît le mieux et pour lesquelles sa synthèse est particulièrement complète et claire. Il achève de les traiter par un court chapitre sur les groupes fédératifs.

Enfin, au-dessus des diverses classes de la société s'élève et croît incessamment la royauté. Les *Institutions monarchiques* sont exposées en cinq chapitres très abondants en données précises et bien classées : organisation politique (caractères généraux et transmission du pouvoir royal, rôle de la famille régnante, pouvoirs législatif et ecclésiastique du roi); organisation administrative (administrations centrale et locale); organisation judiciaire (chapitre très important sur la *curia regis* et les origines du parlement); organisation financière (deux périodes distinctes tranchées par le règne de Philippe le Bel et pour lesquelles M. Luchaire nous renseigne sur les revenus et les dépenses, l'administration et la monnaie); enfin organisation militaire.

L'auteur est constamment fidèle à son programme; il s'efforce de nous donner sur chaque question nettement délimitée les résultats acquis à la science; de l'autre, de fournir abondamment, à son endroit, l'indication des meilleurs travaux à consulter (généralités et monographies).

Les sujets traités dans ce gros volume sont trop divers, et trop éloignés, pour la plupart, de mes études ordinaires, pour que je puisse, avec quelque autorité, me prononcer sur les solutions de M. Luchaire. C'est affaire, pour chaque partie, aux spécialistes. Si j'en juge par ce qu'il dit de l'or-

ganisation ecclésiastique et des institutions d'enseignement, que je connais mieux, il me semble que ce *Manuel*, assurément très riche en renseignements, témoigne d'ordinaire chez son auteur d'une science véritable, d'un sens droit et d'une réelle impartialité. En plus d'un endroit il rend justice aux efforts de l'Église pour adoucir les mœurs et améliorer les institutions.

Les notes bibliographiques sont très abondantes. J'aurais voulu que M. Luchaire indiquât toujours, et non quelquefois seulement, la date et le lieu de publication des livres et mémoires auxquels il renvoie. Ces détails ont leur importance et les bibliographes diligents ne les omettent pas.

La division générale du livre est logique et claire, comme on a pu s'en convaincre en parcourant mon analyse. Tous les chapitres sont en outre nettement subdivisés et de bonnes tables permettent de se retrouver dans ce *mare magnum* de considérations, de textes et de faits. Évidemment, on n'acceptera pas ce *Manuel* comme un Symbole immuable, mais il rendra beaucoup de services, sauf, bien entendu, les vérifications de détail.

IV. M. Marcel Fournier continue activement la publication de son grand recueil de documents sur les Universités françaises (1). Le troisième volume a été donné récemment au public. En présentant à nos lecteurs les deux premiers, j'ai suffisamment fait connaître le but que s'est proposé le laborieux auteur et la méthode qu'il a adoptée. Il nous donne cette fois les nombreux textes qu'il a pu recueillir sur les universités fondées au xve siècle : Aix (n°s 1577-1587) ; Nantes (n°s 1588-1608) ; Dôle, Besançon et Poligny (2) (n°s 1609-1643) ; Caen (n°s 1644-1708) ; Poitiers (n°s 1719-1767) ; Bordeaux (n°s 1768-1783) ; Valence (n°s 1784-1849) ; Bourges (n°s 1850-1866) ; *Studium* éphémère

(1) *Les Statuts et Privilèges des Universités françaises, depuis leur fondation jusqu'en 1789.* 1re partie, *Moyen Age*, tome III. Paris, Larose et Forcel, 1892, in-4 de VIII-761 p.



d'Embrun (n° 1867). — On trouvera à la fin du volume un supplément général aux trois tomes : 25 pièces pour l'université d'Orléans (n°s 1888-1891) ; 7 pour Angers n°s 1892-1898) ; 21 pour Toulouse (n°s 1899-1919) ; 16 pour Montpellier (n°s 1920-1935) ; 14 pour Avignon (n°s 1936-1950) ; 9 pour Dôle-Poligny (1) (n°s 1951-1959) ; enfin 2 pour Bourges (n°s 1960-1961), soit au total 585 documents, publiés pour la plupart *in extenso* et dont une bonne partie était restée inédite jusqu'ici. Les trois volumes complètent la première série de la vaste collection entreprise par M. Marcel Fournier, et constituent une contribution des plus considérables à l'histoire de l'enseignement supérieur en France aux XIIIe-XVe siècles.

Assurément cette publication n'est pas *omnibus numeris absolutissima*, comme disaient les vieux critiques. Il y a encore parfois dans l'établissement du texte des négligences qui le rendent, dans certains détails, d'ailleurs peu importants, difficile à entendre ; les notes sont extrêmement rares ; la préface n'est guère autre chose qu'une polémique acerbe contre le P. Denifle ; les notices bibliographiques (2) sur les archives de chaque université et les travaux dont elles ont été l'objet, ont trop souvent une allure personnelle assez déplaisante. M. Marcel Fournier n'est jamais tendre pour ses devanciers, et il est très rare qu'il ne renvoie pas « surtout » (il tient à cet adverbe) aux chapitres publiés ou à venir de sa propre *Histoire de la science du Droit en France*. Il est pourtant assez difficile d'admettre *à priori* que ses études sur une faculté particulière soient « surtout »

(1) On sait que Louis XI, durant la courte période où il fut maître de la Franche-Comté, après la mort de Charles le Téméraire, transféra à Poligny l'université de Dôle.

(2) La brève notice relative à l'université de Bordeaux, pour laquelle, les pièces originales ayant disparu depuis longtemps, M. Fournier a dû se contenter de reproduire le précieux recueil de M. Barckhausen (*Statuts et règlements de l'ancienne Université de Bordeaux*, 1886, in-4°) est déparée par plusieurs fautes d'impression : Gaull*iem* pour Gaull*ieur ; Mune*biau, Schola Aquit*ania* pour *Masse*biau, Schola Aquit*anica* ; A. de Lantenay, *Mélanges et biographies*, pour A. de Lantenay, *Mélanges de biographie et d'histoire*.

à consulter pour se renseigner sur l'organisation et l'enseignement des groupes de facultés qui constituaient presque partout les universités.

Quoi qu'il en soit de ces critiques de détail, il faut louer M. Marcel Fournier de ses immenses recherches souvent couronnées du plus heureux succès, et le remercier d'avoir mis à la portée des hommes qui s'intéressent aux choses du haut enseignement une aussi large série de textes précieux. Ils pourront servir de base, d'une part, à des monographies plus sérieuses et plus complètes, d'autre part aux travaux d'ensemble que nous ne possédons pas encore. Ces travaux demanderont assurément beaucoup d'esprit scientifique et de critique. Espérons cependant qu'il se trouvera des historiens capables de les composer. Grâce au zèle et à la persévérance de M. Marcel Fournier, les matériaux sont, pour la plupart, amenés à pied d'œuvre. Nous attendons maintenant l'architecte qui, les disposant d'après un plan logique et harmonieux, saura s'en servir pour construire un vaste édifice qui, quoi qu'on en ait, glorifiera l'Église et la vieille France.

V. Le Dr Louis Pastor, professeur ordinaire à l'Université d'Innsbrück, a entrepris d'écrire *d'après un grand nombre de documents inédits extraits des archives du Vatican et autres*, une nouvelle *Histoire des Papes, depuis la fin du moyen âge*. Je transcris intégralement le titre de l'ouvrage, titre qui est tout un programme, exactement rempli par le savant auteur. A l'instigation de Janssen, le plus célèbre historien catholique de l'Allemagne contemporaine, un érudit luxembourgeois, M. Furcy Raynaud a entrepris de donner au public français une exacte traduction de cet important ouvrage. A chacun des tomes allemands répondent deux volumes de traduction (1). Il y a lieu, ce me semble, de féliciter M. Furcy Raynaud de son heureuse initiative, qui

(1). Paris, Plon. — Les tomes I et II (2 vol. in-8, de XLIII -376 et 476 p.) ont paru en 1888 ; les tomes III et IV (2 vol. in-8 de XXXII-368 et 455 p.) ont été donnés au public en 1892.

tournera au profit des études d'histoire ecclésiastique dans notre pays.

La valeur du livre du Dr Pastor est en effet considérable. Au jugement de notre éminent collaborateur, M. le chanoine Ulysse Chevalier, « cet ouvrage, fruit d'immenses recherches, est destiné aussi bien à effacer les travaux similaires d'André et de Christophe, en France, qu'à compléter ceux de Ranke et de Janssen, en Allemagne. Tout est ici de première main. » Pour se faire, d'autre part, une idée exacte du dessein de l'auteur, il faut observer, avec M. Godefroy Kurth, qu'il s'agit ici « non d'une histoire de l'Église, ni même d'une histoire de la Papauté, mais d'une *Histoire des Papes*, histoire pleine de faits nouveaux et passionnément attachants pour ceux qui aiment l'Église ».

Rechercher les antécédents de chacun des pontifes qui se sont succédé sur la Chaire de saint Pierre depuis Martin V, l'élu du concile de Constance, à qui fut dévolue la tâche difficile de restaurer l'autorité du Saint-Siège après le grand schisme, jusqu'à nos jours; apprécier impartialement leur caractère et leurs actes, enregistrer ceux-ci, préciser leur influence sur les destinées de l'Église universelle, tel est le grand dessein qu'a conçu le Dr Pastor. Pour l'accomplir, il s'est livré dans la plupart des bibliothèques de manuscrits et les dépôts d'archives de l'Europe, et spécialement aux archives secrètes du Vatican, à de longues et patientes investigations. Il en a rapporté une masse énorme de documents inédits, qui lui ont permis de porter la lumière sur une foule de points d'importance diverse. C'est à bon escient que je m'exprime ainsi. Le Dr Pastor me paraît, en effet, s'attacher parfois trop à quantité de particularités sans grande portée, et il emploie volontiers de longues notes à préciser la date à un jour près, d'événements minuscules (1). Dans le

(1) Ces notes innombrables, et d'ailleurs le plus souvent fort intéressantes, sont hérissées de cotes de bibliothèques et d'archives, ce dont les lecteurs de mon espèce seront les derniers à se plaindre; mais ces lecteurs eux-mêmes, qui sont loin de constituer la majorité du public auquel s'adresse l'*Histoire* de M. Pastor, ne voient pas bien la nécessité de cette mention : (*inéd.*) qui revient des milliers de fois

corps de l'ouvrage, il ne sait pas non plus se défendre assez de l'envahissement des détails, qui empiètent parfois sur les grandes lignes. N'est-ce pas un Allemand qui disait que « les arbres empêchent de voir la forêt » ? Cette impression a été la mienne plus d'une fois en lisant l'*Histoire des Papes* du Dr Pastor.

Cette critique du procédé de composition ne m'empêche pas de rendre justice au grand mérite de son œuvre. Elle est très solide, souvent très nouvelle ; enfin elle est vraiment impartiale. Évidemment, le Dr Pastor est catholique absolument et sans épithète ; mais il est de ceux qui disent avec saint Paul : *Non possumus aliquid contra veritatem sed pro veritate.* On ne le rangera jamais au nombre de ces prétendus historiens catholiques dont le P. de Smedt a dit avec indignation, qu'ils « semblaient prétendre racheter par le bon esprit le manque d'étude sérieuse et de probité scientifique ». Presque à toutes les époques de la vie de l'Église il y a eu des erreurs de conduite chez ceux qui avaient mission de la gouverner ; il y a eu souvent de grands abus, quelquefois de grands scandales. Cela prouve simplement que si l'Église est divine, les hommes qu'elle rassemble et qu'elle guide vers leur fin éternelle, bien plus ceux-là même qui la régissent ne sont pas exempts des misères de l'humanité. Ces misères elles-mêmes, qui seraient un principe de mort pour toute institution purement humaine, n'empêchent pas la société fondée par Notre-Seigneur de vivre, de s'étendre, de conquérir, de sauver les âmes. Il y a là, pour tout esprit susceptible de voir et de juger, une contre-épreuve bien remarquable de sa divinité.

C'est justement la foi sereine d'historiens comme le Dr Pastor qui leur interdit de verser dans le panégyrique. Plus d'ailleurs les documents sont étudiés de près et plus on applique rigoureusement à l'histoire ecclésiastique la

et qui devient bientôt une véritable obsession. Tant d'(*inéd.*) ne sont pas nécessaires pour nous faire comprendre toute la nouveauté des données recueillies. Les abondantes listes de documents et de livres qu'on trouve en tête de l'ouvrage suffisent amplement à nous édifier sur ce point.



méthode critique, plus on arrive à se convaincre de ce qu'il y a de profondément juste dans le mot célèbre de Joseph de Maistre : « On ne doit aux papes que la vérité, et ils n'ont besoin que de la vérité. »

D'ailleurs, quand on sait, comme le Dr Pastor, la rechercher avec passion et lui rendre tout son éclat, on a constamment la joie de mettre à néant les calomnies de ses ennemis et de réduire dans une proportion notable les exagérations dont ils sont coutumiers. Les lecteurs de son œuvre s'en apercevront souvent.

Il me reste à dire très sommairement ce qu'on trouvera dans ces quatre premiers volumes. En premier lieu, dans une introduction étendue et vraiment belle, l'auteur traite de la Renaissance littéraire en Italie et de l'attitude de l'Église à son endroit. Il distingue nettement, dans ce grand mouvement, deux tendances contraires. Il y a un véritable retour offensif du paganisme, que les papes ont d'ordinaire énergiquement combattu ; mais il y a eu aussi une vraie renaissance, où l'esprit chrétien s'est combiné, dans une large proportion, avec l'humanisme. Celle-là les papes l'ont favorisée comme il convenait. — M. Pastor a cru utile aussi, pour l'intelligence de son *Histoire*, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les vicissitudes de l'Église durant ce malheureux XIVe siècle, qui fut l'époque de « l'exil d'Avignon » et du grand schisme. Ici encore, il a traité clairement et largement son sujet ; et, chose remarquable parce qu'elle est tout à fait extraordinaire, tout allemand qu'il est, il n'a pas craint de rendre justice aux lumières et aux œuvres de ces papes d'Avignon que ses compatriotes et les Italiens ne manquent jamais de traiter fort mal. — Le livre II raconte les efforts de Martin V et d'Eugène IV pour restaurer la puissance pontificale, et lutter contre l'opposition des tenants de Constance et de Bâle. — Le doux et pieux Nicolas V, protecteur de l'humanisme chrétien et de l'art religieux, est peint en pied dans le livre III où nous voyons aussi les premiers essais de réforme catholique en Allemagne. C'est à la fin de son règne que Constantinople tomba aux mains des Ottomans, et que se posa la question de la

résistance de l'Europe à l'Islamisme débordant de toutes parts. — Le premier champion de la chrétienté menacée fut le généreux Calixte III, à qui M. Pastor consacre son IV[e] livre qui occupe la moitié du II[e] volume. Les efforts héroïques du pontife inspirent à l'historien une admiration qui sera partagée par tous ses lecteurs. — Tout le tome III est rempli par le pontificat de Pie II, dont la grande pensée fut, comme celle de son prédécesseur, la coalition des princes chrétiens contre les Turcs. On sait qu'il mourut à la peine, à Ancône, au moment de l'arrivée de la flotte croisée. Il est inutile d'ajouter que les autres événements de son règne sont exposés et discutés par M. le D[r] Pastor avec beaucoup d'érudition et de critique. — Le tome IV nous fait connaître à fond les pontificats de Paul II et de Sixte IV, pontificats agités, où les papes auraient pu résumer leur vie par ces mots de l'Apôtre : *foris pugnæ, intus timores*. Divisions des princes catholiques, agitations et guerres incessantes en Italie, réveil des passions sécessionnistes en France et en Allemagne, progrès et menaces des Turcs. Les papes n'étaient-ils pas d'ailleurs responsables, dans une certaine mesure, du fâcheux état de l'Eglise ? Trop souvent ils se laissèrent guider par les préoccupations de leur politique temporelle, et sous Sixte IV notamment, dont pourtant la haute valeur intellectuelle et les vertus privées ne sauraient être contestées par les historiens de bonne foi, le népotisme pontifical fut la source de bien des maux.

Il y aurait lieu de signaler, dans ces quatre volumes, beaucoup d'autres points de conséquence, traités avec beaucoup d'érudition et d'intérêt : sous Nicolas V, le jubilé de 1450 et la conjuration d'Etienne Porcaro ; sous Calixte III, les exploits de Scanderbeg ; sous Pie II, les affaires de Georges Podiébrad et des utraquistes de Bohême ; sous Paul II, l'Académie païenne de Pomponio Leto, les aventures de Platina, dont la connaissance est bien nécessaire à qui veut user avec critique de ses *Vitae Romanorum pontificum*, l'introduction de l'imprimerie à Rome ; sous Sixte IV, la rupture avec les Médicis, la conjuration des Pazzi, la magnifique protection accordée aux lettres et aux arts.

Tous les lecteurs de ces quatre premiers volumes de l'*Histoire des papes* souhaiteront vivement que cette grande entreprise puisse être menée à bon terme par son savant auteur, et que M. Furcy Raynaud continue régulièrement, et moins lentement s'il se peut, à mettre l'œuvre de M. Pastor à la portée du public français.

VI. C'est aussi d'Allemagne que nous vient le manuel d'*Histoire de l'Eglise* de M. F.-X. Kraus, traduit et adapté à notre usage par les PP. Godet et Verschaffel, prêtres de l'Oratoire (1). J'en ai dit un mot il y a quelque temps, mais en promettant d'y revenir quand la traduction française serait achevée. C'est chose faite depuis trois mois.

Les bons « manuels » sur les diverses branches de la science ecclésiastique sont rares partout, et pourquoi n'irai-je pas jusqu'au bout de ma pensée, en ajoutant qu'ils le sont surtout en France, du moins pour l'histoire de l'Église ? Et pourtant, quels services ne peuvent pas rendre des ouvrages de ce genre, quand le fond y est vraiment solide, l'exposition claire, la composition bien ordonnée, et mettant en évidence, avec une juste proportion et selon leur importance relative, les résultats acquis ; quand, en en faisant usage, les jeunes gens peuvent se former aux méthodes vraiment scientifiques ; quand ils leur font concevoir le désir d'approfondir les questions les plus graves ; quand enfin ils leur fournissent une bonne direction et des indications bibliographiques parfaitement sûres. Il y a vingt ans, quand fut publié le premier volume de l'*Histoire* du D[r] Kraus, un juge autorisé entre tous, le R. P. de Smedt, en faisait un complet éloge et souhaitait qu'on le traduisît en français : « A une érudition qu'on ne surprend jamais en défaut, à une critique judicieuse, ferme et loyale, qui ne recule devant aucun examen, et n'émet aucune assertion qui ne soit en rapport avec la valeur des arguments sur lesquels elle s'appuie, le D[r] Kraus joint cet esprit catholique et, si on me permet ce terme,

(1) Paris, Bloud et Barral, 1891-92. 3 vol. in-8 de XII-496, VI-587 et 583 pages.



conservateur, qui, même en histoire, doit servir de contrepoids à l'indépendance de la pensée. Une autre qualité qui frappe particulièrement dans ce manuel, c'est son admirable précision. Ce que M. Kraus a renfermé de choses dans son ouvrage est incroyable. Et cependant, cette chaîne serrée de faits est si bien disposée, elle se déroule avec une telle aisance, que le lecteur n'a aucune peine à en distinguer nettement tous les anneaux. Ajoutons enfin à tout cela le mérite de l'expression toujours claire, toujours juste et souvent très heureuse. »

Mon obscur suffrage n'augmenterait en rien le poids de cette appréciation d'un maître incontesté. Mais il y a lieu d'indiquer le plan adopté par l'auteur. C'est justement ce plan, très judicieusement établi, qui lui a permis, sans dépasser les bornes d'un ouvrage essentiellement destiné à l'enseignement, d'être suffisamment complet, et de présenter à ses lecteurs une série de synthèses fermement arrêtées et par suite très claires sur toutes les parties importantes d'un sujet considérable entre tous.

D'abord la division chronologique. Trois époques : l'*antiquité*, le christianisme chez les peuples anciens de civilisation gréco-romaine; le *moyen âge*, le christianisme chez les peuples de race germanique au moyen âge ; les *temps modernes*, le christianisme en face de la civilisation des trois derniers siècles et du nôtre. A ces trois époques répondent dix périodes : l'âge apostolique, ou le christianisme primitif (Ier siècle), l'âge des persécutions (100-312) ; la victoire du christianisme (affermissement extérieur, organisation intérieure, grandes controverses dogmatiques, 313-VIIe siècle); l'entrée des Germains dans l'Église (Ve-XIe siècles); le saint-empire romain germanique (prépondérance de l'Empire et lutte de l'Église pour sa liberté, 800-1122); l'apogée de la Papauté (1122-1305); le déclin du moyen âge (1305-1453); l'épanouissement de l'esprit moderne (rupture violente et schisme dans l'Église, déformation et réformation, 1453-1648); l'âge de la centralisation et de l'absolutisme (1648-1789); enfin, la Révolution et ses suites (1789-1890).

Voici maintenant, pour les diverses périodes, la division logique. Dans des chapitres distincts, M. Kraus étudie à part l'histoire extérieure de l'Église (son action sur le monde, ses luttes, ses victoires, ses bienfaits, ses épreuves, schismes, hérésies, etc.); l'histoire de sa hiérarchie; son histoire dogmatique, celle de la science religieuse et de la littérature théologique; l'histoire de la discipline, du culte et de la vie catholique; enfin l'histoire de l'art chrétien.

L'auteur sait faire une distinction, nécessaire en toute œuvre historique, indispensable dans un manuel, entre les faits eux-mêmes, assignant à chacun d'eux son rang, ne faisant pas trop petite la part des faits principaux, trop large celle des faits secondaires, se résignant au besoin à sacrifier et à laisser dans l'ombre des détails qui auraient pourtant un intérêt de curiosité.

Quant aux accessoires de l'ouvrage, il faut louer l'étude d'ensemble sur la méthode à employer dans l'histoire ecclésiastique et sur ses sources; les précieuses indications bibliographiques qu'on trouve au commencement de chaque chapitre et celles qui complètent si largement les trois volumes (1). A cette table des travaux à consulter s'en ajoutent trois autres, le tableau synoptique des papes, des empereurs d'Allemagne et des rois de France; le sommaire chronologique; la table des divisions de l'ouvrage. Enfin les traducteurs ont eu la bonne pensée de rédiger un index alphabétique général où l'on ne trouvera pas moins de 7.000 articles.

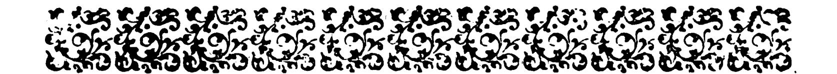
La traduction, comme je l'ai déjà fait observer, est d'une limpidité extrême, et l'élégante facilité du style est telle qu'on se croirait aisément en face d'une œuvre originale. On sait aussi que les PP. Godet et Verschaffel ont, avec

(1) Si la place ne me manquait, j'aurais, comme l'ont fait plusieurs critiques, entre autres le P. Largent, dans la *Revue des questions historiques* (1er oct. 1892) et M. Edmond Biré dans l'*Univers* (2 août 1892), à proposer quelques additions et modifications à cet *apparatus* bibliographique. — Les auteurs catholiques sont signalés par une astérisque; c'est une bonne précaution, mais il était bien difficile d'éviter ici quelques *lapsus* Et il y aura lieu, sur ce point, à revision attentive dans la prochaine édition.

l'agrément de l'auteur et sous son contrôle, élargi dans le récit la part de la France, moins développée, ce qui est fort naturel, dans l'ouvrage allemand.

Il m'est permis, je crois, en terminant, de souhaiter à l'adaptation française du livre de M. Kraus un accueil empressé de la part de nos studieux confrères et son adoption dans nos séminaires comme thème d'enseignement.

E. Allain.



MÉLANGES

I

SAINT JEAN DE LA CROIX
D'APRÈS LA DERNIÈRE ÉDITION DE SES ŒUVRES (1).

Dans les annales de l'humanité, aucune histoire n'est plus glorieuse que celle de l'Espagne au XVIe siècle. A combattre les Maures pendant sept cents ans, jusqu'au moment où il eut expulsé de la péninsule le dernier musulman, il semble que le peuple espagnol avait grandi jusqu'à des proportions surhumaines, et que, au lendemain de la victoire, il ne comptait plus que des héros. Jean de la Croix, qui vécut à cette époque, est grand parmi les plus grands. Ce n'est pas peu dire, quand la mémoire nous rappelle, parmi ses contemporains et au hasard du souvenir, Charles-Quint, Ximénès, Gonzalve de Cordoue, Don Juan d'Autriche, Ignace de Loyola, sans compter ce génois qui avait fait de l'Espagne sa patrie, Christophe Colomb, sans compter ces femmes éminentes, au caractère tout viril, Isabelle de Castille et sainte Thérèse. L'Eglise a placé le

(1) *Vie et Œuvres de l'admirable docteur mystique, le bienheureux Père saint Jean de la Croix*, traduction nouvelle faite sur l'édition de Séville de 1702, publiée par les soins des Carmélites de Paris. Préface par le T. R. P. Chocarne. Edition ornée de trois gravures sur acier. 4 vol. in-12 de XXXII, LXXXVI-520, 384, 505 et 674 pp. Seconde édition. Paris, J. Leday et Cie.

bienheureux sur ses autels à cause des vertus héroïques qu'il a pratiquées; les théologiens, désireux de connaître les secrets de la plus haute spiritualité, ont étudié ses œuvres à cause des trésors de sagesse qui y sont renfermés; enfin, l'Académie royale d'Espagne, admirant la langue forte et saine, précise et fleurie, simple et éloquente dont il s'est servi, désireuse de recommander les précieuses qualités qu'elle a constatées dans ses écrits, l'a mis au nombre de ses auteurs classiques. Au surplus, ses œuvres ont toujours compté un nombre respectable de lecteurs, non seulement dans sa patrie, où il était plus facile d'en saisir les beautés extérieures, celles qui tiennent à la langue et au style, mais encore dans beaucoup d'autres pays, où les lecteurs ne pouvaient guère admirer, sous le voile d'une traduction, que le charme de la pensée et la vigueur du génie.

De notre temps, l'admiration pour les œuvres de saint Jean de la Croix n'a pas diminué parmi nous. Les carmélites de Paris ont pensé, avec raison, qu'elles la seconderaient en France, si elles donnaient une traduction de ces œuvres, non pas d'après une édition écourtée et inexacte, comme l'avait fait le P. Maillard, mais d'après l'édition définitive de Séville (1702). En même temps, elles ont fait précéder cette édition de la vie du saint, écrite vingt-sept ans après sa mort par l'un de ses contemporains. Cette biographie est l'une des meilleures que l'on ait écrites, et la préférence qu'elle a obtenue est parfaitement justifiée. D'ailleurs, il était, sinon nécessaire, du moins très utile de placer une biographie du grand docteur mystique en tête de ses œuvres. Aucun auteur n'est moins personnel que saint Jean de la Croix, en ce sens que nul moins que lui ne parle de soi-même dans ses écrits. Les yeux constamment fixés sur la vérité, il la montre telle qu'il la voit dans la clarté de la lumière divine, et jamais il ne songe à reporter les yeux sur sa personne et sur sa vie. Mais nous, qui ne vivons pas dans des sphères aussi élevées, nous désirons connaître la physionomie du saint, et tous seront reconnaissants aux pieuses filles du Carmel d'avoir songé à nous donner sa biographie. Aussi bien, cette biographie

et les écrits de l'éminent docteur se complètent et s'éclairent réciproquement. Les œuvres de saint Jean de la Croix sont le plus admirable et le plus frappant commentaire de sa vie. Et, d'autre part, les particularités de cette vie éclairent d'une lumière nouvelle et inattendue la doctrine qui est renfermée dans ses écrits. Ainsi, les traits de cette belle figure de voyant ressortent mieux dans cette double clarté. Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos d'en tracer ici une esquisse, bien imparfaite sans doute, mais toujours propre à satisfaire les âmes pieuses. Les fervents de saint Jean de la Croix, sans aucun doute, nous sauront gré d'avoir tenté une entreprise aussi ardue qu'elle est séduisante.

Ce qui frappe avant tout dans l'enfance du bienheureux, c'est la pauvreté profonde dans laquelle la Providence l'a fait naître. La pauvreté! Notre-Seigneur l'a bien aimée, puisqu'il en a fait la campagne de toute sa vie. Et, malgré tout, la plupart des chrétiens la redoutent, et il en est qui qui vont jusqu'à la maudire. Au XVIe siècle, à cette heure où la découverte des Indes orientales et occidentales avait procuré à l'Europe un surcroît inopiné de richesses, où l'or du Nouveau Monde inondait toute la péninsule ibérique et faisait battre bien des cœurs, la pauvreté n'était pas la bienvenue. Les questions sociales qui nous passionnent et nous divisent à l'heure présente se posèrent dès cette époque, et la guerre entre celui qui possède et celui qui n'a rien commençait dès lors dans la province de Valence, où les révolutionnaires avaient pris le nom de *Germaneros*. Jean de Yépès fut étranger à cette soif de l'or qui enflammait un si grand nombre de ses contemporains. Il naquit pauvre et très pauvre. Mais il accepta de bon cœur son indigence, et ne chercha jamais à en sortir. Jamais il ne leva vers les biens de cette terre un regard de convoitise, et jamais il ne fut ému par les fallacieuses promesses du monde. Au contraire, il semblait se faire gloire d'être né pauvre comme le divin Maître, et c'est avec bonheur qu'il se mit au service des malades dans un hôpital, en gagnant ainsi son pain de chaque jour et en essayant de faire ses études. La pauvreté

ne va pas sans la mortification. Ce qui fait tant aimer et rechercher l'or, c'est qu'il procure toutes les aises de la vie; ce qui fait redouter l'indigence, c'est qu'elle est l'occasion de bien des privations. Fils d'une veuve qui n'avait pas toujours pour sa famille le pain de chaque jour, il eut naturellement beaucoup à pâtir. Mais, comme s'il eût compris les bénédictions et les béatitudes réservées à la souffrance, il semblait la rechercher, et il imaginait des moyens variés d'ajouter des peines à celles que sa condition lui faisait déjà endurer. Dans l'hôpital où le soin des malades lui fournissait l'occasion de vaincre bien des répugnances naturelles, il semblait que tout fût trop bon pour lui. Ainsi, au lieu du lit modeste que la maison des pauvres mettait à son service, il choisit pour couche un paquet de sarments, où il allait passer les quelques heures qu'il n'avait pas données à la prière et à l'étude.

Gardons-nous de plaindre Jean de la Croix. La pauvreté et la mortification furent pour lui des gardiennes vigilantes, des institutrices incomparables, de libérales bienfaitrices. Reportons notre regard vers sainte Thérèse encore enfant. Elevée dans une famille qui, à défaut de la richesse, possédait du moins l'aisance, attirée par les premiers sourires du monde et les fascinations de la vanité, Thérèse laissa quelque peu de son cœur aux créatures. Que jamais l'ombre d'une faute mortelle ait effleuré son âme, il n'est pas permis de le penser. Mais elle n'en a pas moins commis des fautes légères, et elle a été retardée dans le chemin de la perfection par des attaches dont elle a eu de la peine à se déprendre. Jean n'a jamais connu ces imperfections, et, grâce à la pauvreté et à la souffrance, semble être arrivé à la sainteté dès son bas âge.

Il ne cessa désormais de monter par les chemins ardus qui rapprochent l'âme de Dieu. Il n'avait pas songé à prendre cette devise magnifique, mais un peu ambitieuse dans son expression : « *Excelsior!* Plus haut! toujours plus haut! » Mais il la réalisait merveilleusement en se dépouillant de tout; car ce dépouillement rendait son vol vers les hauteurs plus libre, plus sûr et plus hardi. Au

milieu de ses travaux, de ses prières et de ses mortifications, il traversa sous le regard de Dieu les années de l'enfance et de l'adolescence, et il arriva à l'âge où l'on choisit nécessairement un état de vie. Pour ne pas se tromper dans un choix si important et parfois si difficile, il multiplia ses prières et ses mortifications, en conjurant Dieu de lui faire connaître son adorable volonté. Il lui fut répondu qu'il devait embrasser la vie religieuse. Sans hésiter plus longtemps, il entra chez les carmes de l'Observance, qui pratiquaient la règle rédigée par saint Albert de Jérusalem, avec les modifications et les mitigations apportées par le pape Eugène IV. Cette règle, dont les rigueurs ont encore de quoi effrayer une âme ordinaire, parut trop douce à notre saint, et il imagina mille expédients pour contenter sa soif des souffrances. Ainsi, tandis qu'il poursuivait ses études au collège des Carmes à Salamanque, il voulut habiter une cellule étroite et obscure, qui recevait du toit un rayon à peine suffisant pour permettre de lire et d'écrire. Il avait pris pour lit une poutre creusée, au chevet de laquelle il avait cloué un morceau de bois en guise d'oreiller. Il y couchait tout habillé, sans matelas, sans autre préservatifs contre le froid que les vêtements qu'il portait sur lui. Et pourtant, il n'était pas encore satisfait. Il songeait à entrer à la Chartreuse de Ségovie, pour élever une barrière plus infranchissable entre lui et le monde, lorsqu'il rencontra sainte Thérèse, qui avait commencé la réforme des carmélites, et qui cherchait un religieux zélé pour l'aider à réformer les carmes à leur tour.

Alors commence pour Jean de la Croix une vie de privations et de pauvreté qui rappelle ce qu'il y a de plus héroïque dans l'existence de saint François d'Assise. Seulement les écrivains franciscains ont répandu sur la biographie de leur patriarche les fleurs d'une poésie merveilleuse, et une plume austère a seule raconté la vie crucifiée du religieux espagnol. Les deux vies sont pleines de l'esprit de pénitence, et toutes deux sont dominées par l'image de Jésus en croix. Et pourtant elles ne se ressemblent pas plus que les riants paysages de l'Ombrie ne ressemblent

aux sévères horizons de la Vieille-Castille. Nous trouvons saint Jean de la Croix, d'abord au monastère de Durvelo, dont rien n'égalait la pauvreté, si ce n'est le vêtement et la nourriture des nouveaux religieux. La nature ne peut songer sans frémir à la tunique de jonc, toute hérissée de nodosités, que portait le saint, aux repas sommaires dont il se contentait, enfin à ce chœur où la neige pénétrait à travers les tuiles, tandis qu'il chantait l'office à minuit ou qu'il prolongeait son oraison jusqu'au matin. A Mancera et à Pastrana, où il habita ensuite, la pauvreté n'était guère moins grande, et tout était de nature à satisfaire le besoin que le religieux éprouvait de se détacher et de se crucifier. Mais les peines les plus cruelles lui vinrent sans contredit de ceux qui auraient dû le mieux l'apprécier, je veux dire de ses supérieurs et de ses frères en religion. Dieu permet parfois de ces malentendus, pour achever la purification des âmes, et empêcher les cœurs de se laisser trop prendre par les affections en elles-mêmes les plus légitimes. Jean de la Croix supporta toutes les épreuves qui lui vinrent de ce côté, avec une patience qui n'avait d'égale que sa constance. Il fit plus. Il demanda à Dieu, comme une faveur insigne, de mourir dans un endroit où il serait méprisé de tous. Sur la fin de sa vie, accablé par les austérités et la maladie, et ayant reçu la permission de se retirer dans un monastère à son choix, il choisit précisément Ubedas parce qu'il savait qu'il y avait là un prieur dont il n'était pas estimé. Tant il était mort à lui-même et tant était parfait son détachement de toutes choses !

Au milieu de toutes ses peines, notre saint était consolé par les faveurs célestes, Dieu n'ayant pas voulu attendre la mort de son serviteur pour montrer qu'il était un de ses fils bien-aimés et l'objet de toutes ses complaisances. Il le favorisa d'abord du don des miracles. Comme le prophète Elie, Jean de la Croix commandait aux éléments : un jour, par exemple, que l'orage allait surprendre ses frères en religion et détruire les récoltes du monastère, il le dissipa comme en se jouant. Dans un moment de disette, il multiplia les provisions de manière à nourrir une foule nombreuse. Bien

des fois il exerça sur les démons un pouvoir irrésistible, en les obligeant à quitter le corps des possédés. Un jour que l'un des siens s'était fracturé la jambe, il la pansa d'une manière très sommaire, et ce pansement suffit pour qu'il ne restât aucune trace de l'accident. Ce n'est pas tout. Jean ne fut pas seulement le conseiller toujours sage et toujours avisé, que sainte Thérèse appelait avec enjouement « un petit Sénèque (*Senequita*) ». Dans ses conseils il semblait doué d'un esprit prophétique, et ses craintes comme ses espérances se trouvaient ensuite justifiées par les événements. Il faut signaler aussi les faveurs dont il fut l'objet de la part de Marie, pour laquelle il fut toujours un disciple fidèle et un fils aimant. C'est elle qui une nuit lui apparut, lui ordonna de quitter la prison où il était détenu, et fit disparaître les obstacles qui empêchaient ou retardaient sa fuite. N'oublions pas non plus ces extases où le souvenir de Dieu et des choses célestes l'enlevait aux réalités de cette terre. Personne n'a oublié cette circonstance où, exposant à sainte Thérèse le mystère de la sainte Trinité, Jean de la Croix fut élevé jusqu'au plafond du pauvre parloir, tandis que, de l'autre côté de la clôture, la même force supérieure ravissait aussi la sainte au-dessus de terre. Et tout le monde connaît la réflexion que Thérèse fit à ce sujet: « Il est dangereux de parler de Dieu avec le P. Jean ; car aussitôt il entre en extase, et il y fait entrer les autres. »

Pour achever de connaître saint Jean de la Croix, il faut lire ses écrits, dont nous allons essayer de donner une idée. Le bienheureux a été à la fois poète et théologien. Ses principaux ouvrages le font connaître en même temps sous ces deux aspects. Le poète apparaît d'abord. Sous l'impression de la vérité qu'il vient de contempler et dans les transports que cause en lui l'amour divin, il chante. Puis, quand l'hymne est achevé, le théologien en reprend successivement chaque strophe, et il l'explique dans des termes exacts et précis, parlant le langage de l'école toutes les fois qu'il est nécessaire à l'expression de sa pensée. Ainsi ont été composés *la Montée du Carmel*, *la Nuit obscure*, *le Cantique spirituel* et *la Vive Flamme d'amour*. Mais il y a aussi d'autres

hymnes dont le sens est assez clair par lui-même, dont l'allégorie est transparente, et qui n'ont pas eu besoin d'être éclairés par des commentaires.

Il est difficile d'apprécier le talent poétique de saint Jean de la Croix dans la traduction française qui nous est ici donnée. Notre langue n'a ni l'ampleur, ni la sonorité de l'espagnol, elle ne peut, faute d'expressions équivalentes, reproduire les images créées par la brillante imagination des Castillans. Le rythme primitif, qui donnait à la strophe une gracieuse allure, n'a pas été non plus conservé : les éditeurs, pour rester plus fidèles à la pensée de saint Jean de la Croix, n'ont pas voulu la traduire en vers. Nous n'oserions les blâmer d'un scrupule si justifié. Toutefois, nous souhaitons qu'un poète habile et initié à tous les secrets du métier — tel que le moment présent en compte tant — essaie de reproduire en français le rythme et les images de cette poésie lyrique si merveilleuse et si enchanteresse. Nous nous rappelons n'avoir vraiment goûté que dans une traduction en vers le célèbre sonnet de sainte Thérèse, ou telle ode de Louis de Léon.

Mais, quand il s'agit de la prose du bienheureux, nous n'avons plus aucune réserve à faire. Sans doute le français, ici encore, ne peut reproduire les beautés du style de l'écrivain ; mais le contraste est moins grand entre l'original et la traduction. D'ailleurs, le lecteur oublie tout pour ne songer qu'aux enseignements de l'incomparable docteur mystique. Transporté dans un monde nouveau et inconnu, la respiration haletante, il essaie de reprendre ses esprits et de se faire aux régions sublimes auxquelles il n'est pas suffisamment habitué. Dès lors, comment se préoccuperait-il du style et des expressions du maître ? Ebloui par la vérité, comment s'apercevrait-il qu'elle a changé de parure en passant d'une langue dans une autre? Ne pouvant, dans les limites de ce court article, analyser la doctrine de saint Jean de la Croix, nous essaierons cependant d'en donner une idée.

Son premier traité, *la Montée du Carmel*, renferme, au moins en substance, cette doctrine tout entière. Le doc-

teur mystique s'efforce d'abord de prouver le *tout* de Dieu, c'est-à-dire que Dieu est la beauté, la bonté, la sagesse, la perfection infinie, et que lui seul mérite d'être aimé. Les créatures, de leur côté, ne sont rien, et ne peuvent qu'entraver l'union de l'âme avec Dieu. Qu'est-ce que cette union ? « C'est, dit le saint, la ressemblance que la volonté de l'homme contracte avec celle de Dieu, en sorte que l'âme de l'homme veut tout ce que Dieu veut, et qu'elle ne veut pas tout ce qui n'est pas conforme à la volonté de Dieu. » Pour vaincre la résistance de l'âme attachée aux créatures, Dieu a bien des moyens en réserve dans les trésors de sa grâce. Mais, pour opérer cette conversion, il lui faut, en quelque sorte, employer plus d'efforts que pour la création, « parce que les passions s'opposent plus à l'opération de Dieu que le néant, puisque le néant n'est pas capable de résister à la majesté divine. » Que si l'âme est disposée à s'abdiquer elle-même pour laisser Dieu agir librement en elle, le saint lui en indique les moyens, en lui montrant comment elle doit entrer dans la nuit des sens, de l'intelligence, de la mémoire et de la volonté. Il consacre à cette exposition la fin de *la Montée du Carmel* et tout le traité de *la Nuit obscure de l'âme*. Il ne s'agit pas ici — nos lecteurs l'ont compris — de suspendre les lumières de ces quatre facultés relativement aux fonctions ordinaires de la vie. Mais il faut les mortifier de telle sorte, que la séduction des créatures n'empêche pas l'action divine. Quand l'homme est bien mort aux créatures, il vit pleinement de la vie de Dieu. Et alors il jouit non seulement de Dieu, mais des créatures elles-mêmes, beaucoup mieux que s'il leur avait donné son cœur. Ecoutons plutôt le saint lui-même : « Se détacher des créatures, c'est trouver en elles plus de jouissances et de satisfactions que si on y attachait son cœur avec un sentiment de propriété. Une pareille sollicitude est une lourde chaîne qui tient l'esprit captif, et ne permet pas à l'âme de prendre librement son essor. Au double point de vue naturel et surnaturel, l'homme se forme, par le renoncement, une connaissance plus précise de la vérité des choses et de leur valeur

intrinsèque. Voilà pourquoi il en jouit bien davantage que l'homme engagé dans la satisfaction d'ici-bas : celui-ci les apprécie selon leur apparence trompeuse, celui-là selon la vérité ; l'un les envisage de leur meilleur côté et en considère le fond et la substance, l'autre les juge d'après ce qu'elles ont de moindre et d'inférieur, selon leur côté accessoire et accidentel. » Les deux derniers traités, *le Cantique spirituel* et *la Vive Flamme d'amour*, ne font guère que répéter la même doctrine sous une forme méthodique, mais avec des explications nouvelles et des détails inédits. Ces deux ouvrages ne sont point à la portée de toutes les âmes, et ils exigent, pour être bien compris, une connaissance plus particulière de la vie spirituelle.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'œuvre tout entière de saint Jean de la Croix, ce qui fait le mérite de l'éminent docteur, c'est que sa doctrine est toujours sûre. On ne lit pas les mystiques allemands sans une certaine appréhension, parce qu'on y rencontre parfois des assertions qui demandent à être expliquées. Quelques-uns d'entre eux, et des plus qualifiés, ont été pour ce fait justement repris par Bossuet. Mais quand il s'agit de saint Jean de la Croix, nous n'avons rien de pareil à redouter. Aussi, bien des auteurs de théologie mystique, effrayés d'avoir à parler des opérations mystérieuses de Dieu dans les âmes, ont pris pour guide notre docteur mystique ; et, dans certains moments, comprenant combien notre langue usuelle est impuissante à décrire ces opérations, ils se sont contentés de le citer mot pour mot (1). Il leur semblait que lui seul pouvait raconter, d'après sa propre expérience, ce que Dieu fait parfois pour ses fils de prédilection.

Nous recommanderons donc chaleureusement à tous la lecture des œuvres de saint Jean de la Croix. Les pasteurs des âmes y trouveront la science qui leur est indispensable pour diriger les chrétiens d'élite dans les voies de la perfection. Ces chrétiens eux-mêmes aimeront à y puiser des

(1) Par exemple, le P. André Meynard, dans son très recommandable *Traité de la vie intérieure*.

forces pour résister aux séductions du temps présent. Au moment où presque tout le monde est dévoré de la fièvre du plaisir, séduit par les pompes du siècle, agenouillé devant le veau d'or, ils entendront avec bonheur le maître qui enseigne la vanité des créatures, et ils garderont de ses enseignements une profonde conviction. Ils n'oublieront pas cette vérité qui paraît si étrange aux mondains, qu'il faut s'attacher à Dieu seul, et que, pour mieux jouir des créatures, il est nécessaire de s'en détacher. Quant à ceux qui n'ont pas le cœur complètement dépris du monde, ils trouveront d'abord peu de charme à la lecture de ces admirables traités. Mais si, après les avoir lus sans profit apparent, ils ont le courage de les reprendre, nous leur promettons qu'ils finiront par y trouver plaisir et utilité. Car de saint Jean de la Croix on peut dire ce qui avait été dit de saint Jean-Baptiste : *Ille erat lucerna ardens et lucens;* et si l'étude de ses œuvres donne à l'intelligence bien des lumières nouvelles, elle a surtout le mérite de nous communiquer ce feu de la charité dont il était embrasé.

Albert Lepitre.

II

LE GOUVERNEMENT DANS LA DÉMOCRATIE (1).

« Les rois s'en vont ! » s'écriait le comte Lainé dans les commencements de la monarchie de Juillet, et quelques années plus tard, alors que le régime nouveau semblait avoir atteint son apogée, Montalembert prédisant le mouvement qui précipitait les royautés, la France et la société

(1) *Le Gouvernement dans la démocratie*, par M. Emile de Laveleye, 2 vol. in-8. Paris, Félix Alcan, 1891.

tout entière dans des transformations sociales nouvelles, s'efforçait de mettre en garde contre les difficultés redoutables qui allaient surgir. Un courant qui paraît irrésistible entraîne les sociétés modernes vers la démocratie ; quelles sont les conséquences probables? Aboutira-t-il au despotisme ou à la liberté? Quelles sont en tout cas les institutions politiques qui, en étant dans le sens de la démocratie, conduiront à la meilleure solution possible? Voilà ce que M. Emile de Laveleye a entrepris de rechercher dans les deux forts volumes qu'il a consacrés au « Gouvernement dans la démocratie ». La mort l'a frappé au moment où il venait de publier cette œuvre considérable qu'il se plaisait à appeler son *opus magnum* et dans laquelle il avait résumé comme dans une sorte de testament philosophique et politique ses longues méditations sur le régime parlementaire et la démocratie.

Comprenons bien tout d'abord la situation : la question sociale et la question religieuse, tels sont, déclare très résolument M. de Laveleye, les problèmes qui dorénavant vont surtout occuper les esprits. L'organisation des pouvoirs ne vient qu'au second rang. « On ne s'enthousiasme plus guère ni pour la république, ni pour la monarchie. Néanmoins, comme c'est au moyen des institutions politiques qu'on touche aux droits des classes ouvrières et des Eglises, le point de savoir quelles sont celles qui conviennent aux états civilisés de notre époque mérite encore le plus sérieux examen. »

Avant de creuser à fond tous ces problèmes, M. de Laveleye rappelle un certain nombre de principes d'ordre économique ou politique. Qu'est-ce que le droit? se demande-t-il. « C'est le *droit* chemin qui conduit les sociétés et les individus qui les composent à toute la perfection dont ils sont susceptibles. » Selon lui, « les droits ne sont pas naturels, c'est-à-dire conformes à la nature, mais rationnels, c'est-à-dire conformes à l'ordre légitime que la raison découvre et dont elle commande le respect. » Quant aux lois, elles doivent avoir pour but d'imposer la justice et de faire régner le droit, elles permettent donc à l'État de rem-

plir sa mission. Les associations politiques se développent spontanément en raison de la nature même des hommes : à l'heure actuelle deux forces sont à l'œuvre pour faire ou défaire les états, la conquête et le principe des nationalités ; l'action de la première va diminuant, celle de la seconde grandissant.

Ces préliminaires posés, M. de Laveleye entre dans le vif de son sujet.

La question religieuse tient dans l'ouvrage une place considérable. Selon M. de Laveleye, la démocratie moderne aurait une source biblique et chrétienne : en tous les cas, « plus les institutions d'un peuple deviennent démocratiques, plus il est nécessaire qu'elles aient pour base un sentiment religieux sincère, profond et éclairé ». Cette conviction qui perce dans de nombreux passages réussit même à l'animer dans ses froides analyses, et il faut voir avec quel dédain il réfute les sophismes de ceux qui s'imaginent conduire les hommes avec la science et la morale sans la religion. Oui, conclut-il, « ils sont bien inspirés, les chefs du communisme révolutionnaire qui, en tête de leur manifeste de guerre contre la société, inscrivent la négation de la Divinité... Il est certain que c'est l'athéisme qui allumera la torche avec laquelle le communisme révolutionnaire voudra tout anéantir, le jour où, vaincu, il ne croira plus pouvoir réaliser ses rêves de rénovation sociale. »

Mais si la religion est indispensable à une nation, il n'est point de problème politique à la fois plus délicat et plus important que celui des rapports de l'Eglise catholique avec l'Etat. « D'un côté, ce problème a ses racines dans les premiers principes de la philosophie et de la science, et, de l'autre, il touche par ses applications aux plus minimes détails de l'administration. » Trois systèmes sont en présence : l'Etat soumis à l'Eglise, l'Eglise soumise à l'Etat, l'Etat et l'Eglise complètement séparés. Ce dernier est préconisé par M. de Laveleye qui considère comme inapplicable le régime des concordats. Cependant la question paraît « d'une gravité redoutable », en présence de l'Eglise qui condamne cette séparation et de l'Etat qui l'appréhende, non sans

raison. Il ne faut pas s'imaginer d'ailleurs que la séparation pourra mettre fin à la lutte entre les deux pouvoirs : une fois qu'elle sera accomplie, se dresseront dans les Etats catholiques « les plus redoutables problèmes ». Est-il possible de maintenir dans un pays « un régime que repousse et condamne le culte des populations ? L'Etat pour défendre son indépendance ne sera-t-il pas forcé de se maintenir en état d'hostilité permanente et agressive contre l'Eglise ? Cette lutte, comme on l'a vu après 1793, n'amènera-t-elle pas un trouble si profond que la perte des institutions libres en résultera ? Et, d'autre part, ne s'en suivra-t-il pas l'ébranlement et la destruction même des croyances religieuses et des sentiments religieux déjà si attaqués et si minés de divers côtés ? »

A défaut de la séparation entraînant à sa suite la suppression du budget des cultes, vaut-il mieux accorder au clergé un salaire ou la jouissance d'un bien-fonds ? M. de Laveleye penche vivement pour un clergé propriétaire ou usufruitier, mais ce n'est nullement pour des raisons d'équité : « un clergé privé de biens et même de traitement, sera un clergé missionnaire, âpre à reconquérir la position qu'on lui aura enlevée. » Au reste, quand il s'agit de l'Eglise, tout le libéralisme de M. de Laveleye se réduit aux principes de l'intérêt bien entendu : il est dangereux pour tout gouvernement d'entrer en lutte avec le culte pratiqué par un grand nombre de citoyens, et la vérité de cette remarque est démontrée par l'histoire.

En toute matière la difficulté consiste à respecter les droits individuels, sans sacrifier les droits de l'Etat et les garanties de son indépendance. Il est des libertés nécessaires, c'est-à-dire des libertés qui sont la condition du perfectionnement des individus et du progrès des sociétés. La liberté est le pouvoir de faire tout ce qui n'est pas contraire au droit, ou, en pratique, tout ce qui n'est pas contraire aux lois. La liberté individuelle comprend toutes les libertés, toutefois on entend par ce terme d'une façon plus spéciale le droit de l'individu d'agir à sa guise dans les limites tracées par le droit, sans avoir rien à craindre d'un

pouvoir arbitraire. Mais, chose étrange, ainsi que le remarque très justement M. de Laveleye, la France, qui a toujours fait de si prodigieux efforts pour extirper de son sol tous les despotismes, n'a jamais joui pleinement d'aucune liberté, et les droits des citoyens ont toujours été à la merci de l'arbitraire des agents du pouvoir. « La liberté de la parole et de la presse, la liberté de l'enseignement et de l'association, la liberté des cultes même, ont été soumises à des entraves sans nombre, et livrées au bon plaisir de l'administration.... Faire arrêter est un vrai gallicisme : ç'a toujours été, depuis les lettres de cachet, le dernier mot de l'autorité. Les membres de la Commune passaient leur temps à se faire arrêter les uns les autres : c'était la parodie du système toujours suivi en France. » Comment mettre un terme à ce régime exorbitant? Le seul moyen, c'est d'établir, comme les Anglais, la responsabilité complète et absolue de tout fonctionnaire.... Rien de plus juste, et nous ne pouvons que nous associer pleinement à cette idée, malgré les inconvénients que pourra peut-être avoir parfois ce système. « Tout agent du pouvoir exécutif, depuis le premier ministre jusqu'au dernier garde champêtre ou militaire, doit pouvoir être poursuivi, s'il a violé la loi, sans difficulté, sans frais, sans autorisation préalable, devant les tribunaux ordinaires, et non devant un conseil d'Etat ou une juridiction spéciale. » Pas de meilleur procédé pour garantir la liberté : les seuls droits qui soient respectés sont ceux qui peuvent se défendre.

A côté de la liberté, il faut placer une autre base de la démocratie, celle à laquelle on tient même le plus aujourd'hui, l'égalité ; et ce sentiment se comprend aisément, car les hommes qui apparaissent sur la scène sont « les petites gens, ceux qui vivent d'un travail manuel ». Or, la liberté dans l'ordre politique, dont l'ouvrier ne fait usage que de temps en temps, n'est presque rien auprès de la servitude dans l'ordre économique. De l'égalité de droit on veut passer à l'égalité de fait. Et alors naît la question sociale. « Les ouvriers, jadis résignés à leur condition médiocre, veulent l'améliorer, aujourd'hui que l'égalité a été proclamée.

Ils comparent leur sort à celui des classes qui possèdent le capital, et ils prétendent par un changement profond des bases de l'ordre social obtenir une part plus grande de ces biens que leur travail produit. » Cette hostilité des classes, souvent provoquée par les transformations du travail, met la société en péril. L'industrie moderne a établi entre le maître et l'ouvrier une distance immense : comme arme de guerre les ouvriers essayent d'employer la grève universelle, et le socialisme passe par-dessus les frontières des nations, fait oublier les haines de race, déracine l'amour et jusqu'à l'idée de la patrie.

Les tendances actuelles auront-elles pour résultat de conduire les sociétés modernes à se constituer en républiques? Les enseignements de l'histoire permettraient de douter de cette transformation prochaine. Cependant on ne peut toujours conclure du passé à l'avenir, et le progrès de la démocratie semble pousser dans cette voie. Au reste, le plus difficile à établir n'est pas la république, mais la liberté, et ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les esprits clairvoyants, comme Tocqueville, ont pensé que la société actuelle aboutirait au despotisme. Cela peut paraître paradoxal au premier abord, et cependant un instant de réflexion suffit à le faire comprendre : la forme républicaine est moins favorable à la liberté que la forme monarchique constitutionnelle. Dans nos sociétés modernes, en effet, la liberté politique consiste surtout dans le respect des minorités ; or, quand toutes les fonctions sont électives, la minorité risque bien plus d'être opprimée que quand elles ne le sont pas : le souverain dans une monarchie a un intérêt évident à empêcher la majorité triomphante d'abuser du pouvoir et à protéger la minorité qui, battue aujourd'hui, peut triompher demain. Par contre — et les révolutionnaires feraient sagement de méditer cette vérité — la république peut réprimer les insurrections avec une vigueur interdite à la monarchie. « Il n'y a qu'un gouvernement anonyme qui puisse exécuter impunément de pareilles répressions », disait avec un sens profond Louis-Philippe en parlant des journées de juin 1848. La république est-elle

favorable à l'égalité et à la paix? M. de Laveleye le croit; il pense que c'est peut-être en France la forme de gouvernement qui divise le moins, mais il s'attriste de voir les républicains se refuser à y admettre la plupart des maximes qui, seules, peuvent assurer la durée des constitutions républicaines, et prendre obstinément pour modèles les hommes de 1793 dont l'insuccès a été lamentable.

M. de Laveleye n'est point un ennemi du suffrage universel dont il sait judicieusement faire ressortir les avantages et les vices; il le considère comme une chose désirable, un but à atteindre, mais il lui imposerait l'instruction universelle pour condition et lui voudrait la propriété universalisée pour résultat, l'égalité des droits politiques et l'inégalité des conditions sociales étant le grand péril des sociétés modernes. Il s'élève avec énergie contre tous les systèmes qui suppriment aux minorités une représentation en raison de leur force numérique, et se demande si un mode de votation rendant possibles des résultats scandaleux n'est point par là même condamné à disparaître. Dans le pouvoir donné aux chambres de vérifier l'élection de leurs membres, il constate également un autre moyen odieux d'écraser les minorités. Par quelle aberration d'esprit a-t-on confié aux assemblées elles-mêmes, c'est-à-dire à la majorité, le droit d'augmenter à sa convenance le nombre de ses adhérents en réduisant celui de ses adversaires?

Le dernier livre de l'ouvrage est consacré aux enseignements tirés de l'histoire. M. de Laveleye passe en revue les différents peuples de l'Europe pour savoir comment et pourquoi les peuples ont conservé, perdu ou reconquis la liberté et la prospérité. Il constate avec regret l'influence exercée par M. Taine pour faire juger la Révolution française, et se demande comment la monarchie constitutionnelle a eu si peu de succès en France: mais il se pose la question sans chercher à la résoudre autrement que par quelques considérations banales.

Malgré quelques protestations, M. de Laveleye paraît considérer l'avenir avec tristesse et une sorte de découragement. Il est parfois manifestement inquiet lorsqu'il cher-

che à calculer les probabilités : « tout ce que nous appelons progrès, diffusion de l'instruction, extension du suffrage, réformes politiques de toute espèce, si elles ne nous font pas atteindre ce résultat, préparent des luttes sans issue et par conséquent le rétablissement du despotisme. » Ces angoisses se conçoivent aisément, si, comme lui, pour espérer une meilleure issue aux agitations de notre temps, on ne trouve à signaler que la formation de l'unité allemande et de l'unité italienne, l'émancipation des états du Danube et, en France, « la sagesse des Chambres actuelles et le tact d'un président modèle ! » Sans nous bercer de folles illusions, considérons froidement la situation et faisons un peu notre examen de conscience : cela nous donnera une note plus juste. « Nous avons détruit les privilèges de la noblesse, l'indépendance des assemblées provinciales et des communes, les droits des corps de métiers et de toutes les administrations, en un mot, nous avons jeté à terre tout ce qui pouvait faire obstacle à la volonté de la nation. C'est ainsi que nous espérions fonder la liberté. Ne se pourrait-il pas que nous n'ayons fait que niveler le terrain où s'élèvera le despotisme ? »

M. de Laveleye est un socialiste ; il appartient même à l'école la plus avancée, celle qui touche de fort près au communisme. Son socialisme, il est vrai, menace peu de faire directement irruption dans le domaine des faits ; il ne soulèvera guère les masses populaires, mais comme il peut exercer une dangereuse séduction sur les hommes politiques et les publicistes, il n'en offre pas moins un sérieux péril. Ses tendances, il faut cependant le reconnaître, sont moins accentuées dans ce dernier ouvrage que dans le livre *De la propriété et de ses formes primitives*. On doit regretter également que les préjugés de l'auteur contre le catholicisme l'aient entraîné dans une multitude d'affirmations fantaisistes ou d'accusations injustifiées. Malgré son libéralisme réel, son hostilité protestante perd rarement l'occasion de se manifester : à ses yeux, l'Eglise n'est qu'une grande institution intolérante et despotique, ennemie déclarée du progrès et dont la doctrine prépare mal les

peuples à exercer les libertés modernes. Par contre honneur aux Juifs ! « C'est d'Israël que nous vient cette soif de la justice et les revendications qu'elle inspire, l'honneur et l'angoisse de notre temps... Je suis convaincu, pour ma part, que les événements futurs montreront de plus en plus tout ce que l'humanité doit et devra à ce peuple d'Israël, que quelques égarés — les ingrats ! — veulent ramener au *ghetto.* » Hélas ! les événements ne nous l'ont déjà que trop montré. Il y a donc plus d'une grave réserve à faire à l'égard de certaines conclusions économiques de l'auteur, comme à l'égard de ses appréciations historiques ou religieuses; mais, malgré ses erreurs, le dernier ouvrage de M. de Laveleye reste une œuvre de maître que les hommes politiques et les esprits réfléchis auront grand profit à lire et à méditer.

Auguste Rivet.



BIBLIOGRAPHIE

Le Doute suprême, par E. Chesnel. Paris, V. Retaux, 82, rue Bonaparte. 1892. 1 vol. in-12 de 284 pages.

M. E. Chesnel, dans ce petit livre, s'établit en conversation avec l'un de ces hommes, si nombreux aujourd'hui, qu'un peu de science éloigne de Dieu, qu'un peu plus de science, et de meilleure qualité, y ramènerait.

Son interlocuteur s'est laissé prendre au piège de toutes les objections, vieilles pour le fond, mais rajeunies par certaine science moderne, qui mettent en échec le spiritualisme même. La raison humaine est-elle capable de certitude, et, à vouloir démontrer l'affirmative, ne commet-on pas nécessairement la pétition de principe que le kantisme a mise en évidence ? Supposé même l'autorité de la raison, celle-ci s'appliquera sans doute à l'étude de l'univers physique d'abord : que découvrira-t-elle ? sinon qu'il s'explique suffisamment par lui-même, donc qu'il a sa cause en lui et qu'il est éternel ? On parle de causes finales, c'est-à-dire d'*intentions* réalisées dans le monde physique et surtout organique; mais, à vrai dire, n'est-ce pas prendre un résultat pour un but ? La fonction suit la condition de l'organe, sans que celui-ci ait été destiné à l'accomplir. Allons encore plus loin : quand on aura prouvé que Dieu existe, comme cause première ou efficiente et comme cause finale, sera-t-on beaucoup plus renseigné sur ce qu'il est ? et c'est cependant ce qui importe. Encore, cela importe-t-il ? L'homme, après tout, n'est guère de condition meilleure que l'animal, pour qui ne se posent les problèmes ni de spiritualité ni d'immortalité, etc., etc.

Telles sont les objections qui embarrassent l'esprit de l'interlocuteur de M. Chesnel.

L'auteur suit le sceptique, ou le pousse, tout le long de huit *conversations* : c'est le titre qu'il donne aux huit chapitres de son petit livre, titre qui en indique l'allure. L'auteur converse en effet plutôt qu'il ne disserte; l'interlocuteur fictif l'interrompt de loin en loin, principalement pour lui fournir l'occasion d'accentuer certaines conclusions ou de brusquer des transitions.

Un livre de ce genre ne représente pas la science qui se fait, mais nous ne craignons pas de dire qu'il est le dernier mot de la science faite, sur toutes les questions qu'il traite. Nul doute que nos lecteurs, les prêtres surtout, connaissent d'honnêtes âmes déroutées par l'esprit scientifique dont elles sont, qu'on nous pardonne le mot, frottées, et auxquelles *le Doute suprême* sera un guide qui les ramènera d'abord à la vérité naturelle et, la grâce aidant, à la religion. P. D.

Monseigneur de Mazenod, évêque de Marseille, par Mgr Ricard. Paris, Poussielgue, rue Cassette, 15, 1892 ; un vol. in-8, de 474 pages.

Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod a été l'une des grandes figures épiscopales de l'Eglise de France, en ce siècle. Sa naissance, aussi bien que ses qualités d'intelligence et de caractère, l'appelaient à se faire un nom dans les carrières du monde. Mais c'est le sanctuaire qui profita de tous ces avantages, et particulièrement de cette distinction inhérente à la race, qui donnait un si grand air à l'épiscopat d'ancien régime ; non hélas ! que l'honneur fût toujours sans contrepoids, à cause des motifs qui poussaient trop souvent les gentilshommes dans l'Eglise.

Eugène de Mazenod naquit en 1782. Il grandit dans l'exil où le mouvement de l'émigration avait jeté ses parents, et l'austérité naturelle de ses goûts s'accentua encore par l'épreuve, qui dura dix ans. Mais, en même temps, divers indices révélaient les attraits de son âme. Rentré en France vers sa vingtième année, il demande à sa mère la permission de suivre sa vocation, dans ces termes si touchants : « Je ne crois pas que vous attachiez un grand prix à voir votre nom se perpétuer dans cette vallée de larmes : c'est une pure vanité. Je ne vois et vous ne voyez sans doute avec moi d'autre nécessité que celle d'inscrire notre nom dans le livre de vie. »

Il fit partie, comme élève, de la première génération du séminaire Saint-Sulpice, restauré par M. Emery. Une fois prêtre,

ce sont les missions plutôt que le ministère des paroisses, mais les missions à l'intérieur, qui l'attirent ; et il s'y livre, en Provence, avec un tel succès, que l'inspiration lui vient de régulariser cet apostolat par la fondation d'une société de prêtres spécialement voués à cette œuvre. De là sont nés les Oblats de Marie-Immaculée, une famille religieuse qui depuis a pris d'admirables accroissements, notamment dans l'Amérique du Nord, et qui a donné à la France le grand cardinal Guibert.

L'abbé de Mazenod succéda, en 1837, à son vieil oncle, Mgr Fortuné de Mazenod, avec qui le siège de Marseille avait été rétabli en 1823. De 1837 à 1861, Marseille eut sous les yeux le modèle de toutes les vertus pastorales. Mgr de Mazenod ne fut pas à proprement parler un évêque docteur, ni même savant ; il n'eut pas à jouer un rôle prépondérant dans les immixtions collectives de l'épiscopat ; mais on ne saurait se contenter de le définir un administrateur, au sens où ce mot ne signifie souvent que des vertus négatives. Cet évêque créa plus de vingt paroisses nouvelles dans son diocèse, fit construire autant d'églises, en fit restaurer un bien plus grand nombre, appela et installa plus de quarante communautés pour tous les besoins de la vie religieuse. Au surplus c'était un caractère. Royaliste de naissance, il garda longtemps rancune à la monarchie de Juillet, mais s'éprit trop vivement peut-être de l'Empereur, première manière il est vrai.

Voilà le personnage dont Mgr Ricard vient de publier la *Vie*.

Ce n'est pas aux lecteurs de l'*Université catholique* que nous essaierons de faire connaître l'historien de Mgr de Mazenod. Il a déjà crayonné nombre de ces figures qui appartiennent à la renaissance catholique de la première moitié de notre siècle. Sa méthode est toujours la même : Mgr Ricard raconte, avec une facilité charmante, force anecdotes ; il cite beaucoup ; nous avons eu plaisir à trouver dans la *Vie de Mgr de Mazenod* plusieurs morceaux de choix, empruntés au premier recteur de nos Facultés catholiques, Mgr L.Guiol. Citations et anecdotes se rattachent entre elles par une trame très légère ; le récit est rapide, animé ; on ne quitte le livre qu'après que le héros a rendu le dernier soupir, et l'on n'a éprouvé aucune fatigue de cette lecture faite d'une seule haleine. On a appris mille choses piquantes ou instructives : la figure du héros s'est-elle fixée dans la mémoire avec le relief qui lui convient ? Mgr Ricard n'est pas de ces historiens qui disent tout à leurs lecteurs, et qui



notamment les dispensent de l'effort à faire pour dégager le trait d'une personnalité.

Puisque *Mgr de Mazenod* fait partie d'une série de portraits contemporains, qui, nous l'espérons, n'est pas près de se clore, nous serait-il permis d'exprimer le vœu que Mgr Ricard surveillât encore un peu plus, désormais, l'emploi qu'il pourra faire de certains mots, tels que *libéralisme*, *gallicanisme*, *jansénisme* même : mots facilement obscurs et qui cachent plus d'une fois des accusations imméritées. Il n'y a aujourd'hui dans l'Eglise que des catholiques sans épithète ; rien ne sert de réveiller, même par des insinuations, des querelles heureusement éteintes.

Cette observation du reste n'implique pas, de notre part, une réserve aux éloges que mérite le nouveau livre de Mgr Ricard, l'un des meilleurs, croyons-nous, qui soient tombés de sa plume. P. D.

La Tête et le Cœur, par P. VALLET, prêtre de Saint-Sulpice. 1 vol. in-12. 2e édition. Paris, Roger et Chernoviz. 1891. Prix : 2 fr. 50.

La seconde édition de ce livre essentiellement psychologique nous apporte une étude *physiologique* beaucoup plus détaillée des deux organes en question, des additions nombreuses et un nouveau chapitre sur l'amitié d'après la philosophie de saint Thomas.

On connaît la théorie de M. Vallet : la tête est l'organe des facultés de la connaissance sensible en général, et le cœur est l'organe des passions ou facultés sensibles de l'ordre appétitif. Nous ne répondons pas que, pour cette fois, M. Vallet ait pour lui toutes les autorités de la science contemporaine, ni que certains philosophes, même des plus scolastiques, acceptent sa thèse sans aucune restriction. Mais tous reconnaîtront qu'il a su présenter la discussion toujours avec science et intérêt, et que son livre, tel qu'il est, abonde en précieux renseignements et en fines analyses. Le rôle de la tête et du cœur sur l'intelligence et la volonté ; leurs actions et réactions réciproques ; leur harmonie, tant organique que morale, tout cela est parfaitement étudié, décrit et prouvé.

Du reste l'opinion qui fait du cœur l'organe des passions a pour elle de fortes autorités et de solides arguments, dont le livre que nous signalons fait ressortir justement toute la valeur.

Appelons particulièrement l'attention sur les chapitres intitulés : *La tête et la vie végétative. — Mauvaise tête et bon cœur. — Spontanéité et réflexion. — Science et foi. — Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. — Valeur comparative de la tête et du cœur. — La connaissance et l'amour dans l'Homme-Dieu.* Le lecteur y trouvera maints aperçus nouveaux et ingénieux rapprochements. M. B.

Christophe Colomb. Vie populaire par la V^{tsse} de SIMARD DE PITRAY — Paris, chez Tolra, rue de Rennes, 112.

« Enfin une voix féminine s'élève parmi nous, pure et vibrante, venant réveiller le sexe aimable de nos cités et résumer à son profit la vie du messager de la Providence.

« Mme la Vicomtesse de Pitray, présidente du comité des femmes de France pour l'érection de la basilique nationale à Domrémy, après avoir, dans différents recueils, magnifiquement glorifié notre Jeanne d'Arc, veut aujourd'hui honorer l'homme de la découverte, l'envoyé du Verbe rédempteur. Il appartenait à la digne sœur du saint évêque aveugle, Mgr de Ségur, d'attirer l'attention des Français sur le révélateur de l'autre hémisphère, et de signaler à leur édification les merveilles de sa dramatique existence. »

Ainsi parle M. le comte Roselly de Lorgues, qui écrivit, sur l'ordre du grand pontife Pie IX, l'histoire de Christophe Colomb, « ce livre superbe qui donna l'éveil à l'humanité tout entière. » C'est de ce beau travail du « Tacite français » que Mme de Pitray nous donne aujourd'hui l'abrégé. Le livre est écrit de verve avec amour, en un style vif, rapide, entraînant, dont nous donnerons tout à l'heure un aperçu. Aucune des particularités remarquables de la vie de Colomb n'est laissée dans l'ombre, et du milieu de ces faits saisissants, poignants, merveilleux, s'élève la grande figure du héros chrétien, lequel nous apparaît comme un être surnaturel, marchant à l'appel de Dieu avec une confiance inébranlable, sûre du résultat, et que n'étonnent ni les traverses, ni les calomnies, ni la trahison, ni la perspective du martyre, comme un homme qui sait que le succès n'est qu'à ce prix. La conviction de l'auteur est que Colomb n'est pas seulement un grand génie, mais un saint, et cette conviction elle l'a fait passer dans l'âme du lecteur. Quelle foi qui compte sur le miracle, et le miracle éclate ; qui lit dans l'avenir

et marque l'heure de l'événement, et l'événement se produit à l'heure prédite ! Quelle charité qui s'attriste, à la mort, de la méchanceté des hommes et des cruautés gratuites infligées à ses pauvres Indiens !.. Lisez ce livre, vous qui aimez les situations émouvantes, les scènes grandioses, le spectacle de la vertu simplement héroïque. Vous serez dans les angoisses, vous tressaillerez de joie, vous vous indignerez, vous admirerez, tous ces sentiments se fondront à la fin dans une ineffable satisfaction de la conduite de Dieu envers l'homme et de cette pleine soumission et docilité de l'homme à la volonté de Dieu.

Il est vrai, comme le dit encore M. de Lorgues, que « ces pages n'ont nullement besoin de recommandation. Elles se suffisent, leur lecture devant les faire aimer irrésistiblement. » Il faut cependant « féliciter la plume élevée qui a su condenser en un mince volume de si grandes choses, pour faciliter davantage leur diffusion dans les pensionnats, les écoles de jeunes filles et les asiles de la piété catholique. »

Ajoutons ceci :

« Le Révélateur du globe » eut deux ambitions sublimes. Il voulait donner un nouveau monde à Jésus-Christ, et rendre au monde catholique la terre sanctifiée par la vie mortelle du Sauveur ; les richesses qu'il tirerait de cette terre qu'il allait découvrir devant servir à cette fin. Mme de Pitray poursuit également un double but : la canonisation de son héros, de son saint, et le rachat de la Palestine. M. R. de Lorgues, dit-elle, fut le « Postulateur consenti par Pie IX de la cause de Colomb. Plus ne neuf cents évêques signèrent le postulatum demandant la canonisation de celui qu'ils proclament un grand serviteur de Dieu. Léon XIII, animé d'une admirable ardeur pour cette cause merveilleuse, daignera, nous en avons la douce confiance, exaucer les vœux de l'Eglise catholique. »

« Ah ! qu'il sera beau d'entendre la voix du Vicaire de Jésus-Christ, proclamant les vertus de l'envoyé du Christ, retentir dans les deux mondes et dire le premier cette ardente invocation qui mettra au front du héros martyr le rayon de la sainteté éternelle ! A côté de cette merveille réalisée, qu'est la chimère décevante de la République universelle ? Non, non ! nous aurons plus et mieux. L'humanité unie en un seul troupeau, sous un seul pasteur, se rassemblera autour du trône de l'Agneau eucharistique. Les nations des deux continents s'uniront pour permettre aux âmes de s'embrasser à Saint-Pierre de Rome sous la

bénédiction du vicaire de Jésus-Christ, de celui-là même qui aura proclamé la sainteté de Christophe Colomb. »

Voilà comment pense et écrit ce noble cœur, et tout le volume est de cette venue.

Or cet écrit, où Mme de Pitray a mis toute son âme, s'adresse aux lecteurs chrétiens et semble leur dire : prenez et lisez, et en retour appuyez d'abord de vos vœux et de vos prières la cause du saint navigateur, et puis jetez votre aumône dans le trésor qui s'amasse pour arracher les saints lieux à la domination de l'infidèle. Car ce livre se vend au profit de cette œuvre, œuvre grandiose et sainte ; et c'est pourquoi nous souhaitons que d'innombrables lecteurs s'échauffent aux pages enflammées de ce livre de foi, et que l'auteur atteigne aux buts où elle aspire, pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de son Eglise.

Ph. Guillemin.

Corps et Ame. Essais sur la philosophie de saint Thomas, par J. Gardair. Paris, 1892. 1 vol. in-18-391. — Prix : 3,50.

Donner un aperçu de la philosophie de saint Thomas ; en faire désirer, commencer même l'étude personnelle et approfondie; établir comment on peut d'une certaine manière en retrouver l'inspiration sous la plume des philosophes modernes, telles sont les préoccupations sous l'influence desquelles l'ouvrage que nous signalons a été composé. M. Gardair estime « que le grand tort de notre époque est de vouloir s'obstiner à mal connaître la tradition lumineuse qui a fait passer les vérités philosophiques depuis l'antiquité jusqu'aux âges chrétiens, en les dégageant de plus en plus de l'ombre qui les enveloppait » ; aussi, le mot évolution étant le mot « qui tourne les têtes », affirme-t-il, « au risque de paraître suranné », que c'est en remontant au xiiie siècle, en plein moyen âge, qu'il a trouvé l'évolution expliquée dans le système de saint Thomas, « disciple de Platon par saint Augustin et d'Aristote par Albert le Grand, disciple avant tout du Christ homme-Dieu ».

Que le lecteur ne s'attende donc pas à trouver dans cet ouvrage des théories originales; la seule originalité à laquelle l'auteur prétend, si c'en est une, c'est de faciliter l'intelligence de sa doctrine favorite par l'interprétation qu'il en donne et de montrer que son ancienneté même n'est vraiment pas une raison pour l'écarter *à priori*, puisque, indépendamment de la valeur

personnelle de ses partisans, elle se trouve confirmée sur plusieurs points par quelques-uns des travaux dont s'honore la science contemporaine.

L'ouvrage se compose de cinq parties dont une est relative aux corps en général et les quatre autres à l'âme humaine; les voici dans l'ordre logique de leur développement : 1° l'activité dans les corps inorganiques; 2° les puissances de l'âme; 3° l'organisme et la pensée; 4° la connaissance; 5° le libre arbitre; le tout suivi de quelques éclaircissements et d'un court épilogue.

Dans les deux chapitres de la première partie, M. Gardair explique l'activité qui apparaît dans le monde inorganique par la célèbre théorie aristotélicienne de la matière et de la forme, et interprète ensuite l'hypothèse des atomes et de l'éther d'après l'enseignement d'Aristote et de saint Thomas, en croyant pouvoir établir que le désaccord qui existe entre la théorie aristotélicienne et la science moderne sur la nature des combinaisons chimiques n'atteint pas le fond du système de la matière et de la forme. Une citation nette et intéressante (p. 42-43), empruntée à la synthèse chimique de M. Berthelot, le démontre en effet suffisamment. Il ne peut être question de résumer ici une discussion à la fois intéressante et ardue. Contentons-nous de dire en passant que, dans sa légitime préoccupation de signaler des analogies entre la philosophie de saint Thomas et la scienee contemporaine, M. Gardair en indique parfois qui paraissent un peu forcées. (Cf. pag. 49-51.)

Le chapitre premier de la deuxième partie met en lumière une double distinction, l'une évidente et incontestée, je veux dire la distinction des diverses puissances de l'âme; l'autre plus ou moins généralement contestée par les philosophies universitaires, à savoir, la distinction de la puissance et de l'essence de l'âme. On peut en voir la preuve aux pages 65-68 avec un renvoi justificatif à un ouvrage de Claude Bernard.

Rien de particulier à signaler dans les trois chapitres consacrés aux diverses puissances de l'âme, si ce n'est une sorte de conciliation entre le mécanisme et l'animisme. N'est-ce pas à cela en effet que revient cette proposition : les puissances végétatives agissent par les forces physico-chimiques, mais avec une direction qui est propre à la vie?

Nous passons sur les rapports de l'organisme et de la pensée et la théorie de la connaissance; la doctrine que renferment

ces sept chapitres est d'ailleurs résumée avec toute la netteté et toute la précision désirables dans une sorte de conclusion.

La dernière partie est consacrée à la démonstration du libre arbitre et à la réfutation des objections. Nous avouons qu'elle ne nous satisfait pas complètement et qu'elle ne nous paraît être ni aussi forte, ni aussi intéressante, ni aussi complète que nous l'aurions désiré. Il nous semble que ce que M. Gardair appelle la preuve métaphysique et qu'il prétend être la base des autres, n'est elle-même pas une preuve, et qu'en en faisant dépendre la preuve tirée de la conscience, il infirme la valeur de cette dernière. Partir en effet de cette proposition que la volonté déterminée nécessairement par la nature à l'amour du bien universel et absolu, se détermine librement elle-même à choisir tel et tel bien particulier, c'est bien établir une thèse fondamentale et délimiter en quelque sorte le domaine de la liberté ; mais ce n'est point là une preuve, puisque, cette distinction une fois faite, il s'agit ensuite de démontrer, soit par la preuve tirée du témoignage de la conscience, soit par les autres, que la volonté se détermine bien librement d'elle-même à choisir tel ou tel bien particulier.

La réfutation des objections nous satisfait davantage, sauf que la réponse à celle qui est tirée de l'influence des motifs, objection qui nous paraît être la plus spécieuse et la plus forte, n'a pas été faite avec toute la netteté désirable. (V. p. 326-28.)

Malgré ces quelques observations, nous recommandons vivement cet ouvrage, qui joint au mérite d'être bien composé et bien écrit (1), celui de traiter de graves problèmes avec une grande élévation de pensées et une érudition consciencieuse. Nous ajouterons que c'est une bonne fortune pour ceux qui ne connaissent que très imparfaitement la philosophie thomiste de s'initier à cette philosophie avec l'aide d'un guide aussi sympathique que l'est M. Gardair, l'un des hommes qui, en France, connaissent le mieux la philosophie de saint Thomas.

L. THEVENON.

(1) Nous signalerons toutefois quelques négligences, comme « *imprime* les opinions dirigeantes » ; « le corps brut *appète* sa fin ».



Ballades russes, par Hoornaert (l'abbé Hector). Gand, Siffer. In-16, 191 pp. Prix 3 fr. (375 exempl. numér.) — **Au Ciel**, par Casier (Jean). Gand, Siffer. In-16, 48 pp. Prix : 1 fr. (Tirage à 300 exempl. numér.) — **Mon Pays**, par du Mayossey (J.-B.) In-16, 108 pp. Saint-Etienne, J. Le Hénaff, rue de la Bourse, 2.

Les quelques cinquante pièces que M. l'abbé Hoornaert dénomme modestement Ballades ont une intensité de relief et une puissance de vie que l'on rencontre rarement. Assurément, on avait eu cette impression déjà, en lisant la plupart de ces poèmes dans le *Magasin littéraire* de Gand, trop peu connu, malheureusement en France, mais elle est encore renforcée par leur réunion en un volume. La forme en est exquise : sonnets, distiques, tercets ou quatrains alternent et rendent bien la pensée de l'auteur. Pour les sujets, une moitié environ de ces Ballades nous donnent les impressions ressenties par M. Hoornaert dans un voyage en Russie, il y a quelques années; telles sont : *Soir sur le steppe*, *le Volga*, *Mougiks*. Les autres sont traduites ou inspirées des *bylines* (chansons de geste), telles : *l'Exploit de Micoula* dans sa rencontre avec Volga Sviatoslavovitch, *l'Aventure d'Ilia*, *Lamentations de la Iaroslawna*, *Bogatyrs* (héros) *au repos*, *les Bons Bourlaks*, *le Crépuscule des Bogatyrs* au nombre de sept, d'après la légende, et dont les principaux sont: *Popovitch*, *Dobryna*, et surtout le kosak *Ilia de Mourom.* D'autres pièces nous décrivent les croyances, superstitions, mœurs antiques du peuple russe : *le Domovoï* (loup-garou, *la Yaga-baba* (sorcière), *Tsarine au couvent*, *Eveil de fauve*, et surtout *les Kalikis* ou mieux kalieki-perekojié (pèlerins). Voici la première strophe :

Connaissez-vous les kalikis,
Les beaux vieillards chenus aux bienveillants visages,
Qui vont, dodelinant du chef, par les villages,
Rapsodes colportant les chansons de jadis ?
Connaissez-vous les kalikis ?

De très curieuses et suggestives eaux-fortes par Daniel de Haene ornent ce volume, qui sera assurément le bienvenu en ce moment où tout est à la Russie.

Que dire du poème *Au Ciel*, par M. Jean Casier, sinon qu'il me semble être le centre d'un de ces merveilleux tryptiques de l'école flamande, qui nous rendent tangible le bonheur des élus? L'un des panneaux pourrait être formé par *la Mort*, ce recueil

de sonnets chrétiens mentionné ici même, et il est à désirer que le poète nous donne bientôt le pendant de ce dernier recueil. *Au Ciel* paraît avoir été inspiré par ces vers de Maerlant, ce poète si cher à tout Flamand :

Wanten dichten is geen spel
Dichten moet uut herten vri
Comen ende uut claren zinne
Daer God behouden inne
Elken dichter die waerheit mint.

Ce qui signifie : Car la poésie n'est pas un jeu, elle doit avoir son origine dans un cœur libre et un sentiment pur, parce que Dieu ne conservera sa grâce qu'au poète qui aime la vérité.

Ballades russes et *Au Ciel* sortant des presses de M. Siffer, il est inutile de parler de l'élégance avec laquelle ces deux volumes sont édités.

L'auteur de *Mon Pays*, M. J.-B. du Mayossey, se dit dans son *Avis au lecteur* « un vieillard qui se croit jeune encore au milieu de ses souvenirs d'antan ». A quelques kilomètres de Saint-Chamond, dans une gorge septentrionale du Pilat, à 800 mètres d'altitude, se trouve le bourg de Doizieux, sur le Dourley, affluent du Gier. C'est là le *pays* de M. du Mayossey, et il le célèbre avec l'amour que tout Forézien a pour le sol natal. Ces poésies, différentes de ton et inégales d'inspiration, sont descriptives, morales ou intimes. Les meilleures sont assurément : *Contraste*, *le Cimetière*, et les premières strophes d'*Un Père* et du *Portrait d'une mère*, dont voici une strophe qui donnera, j'estime, une idée avantageuse de l'opuscule tout entier :

La bonté ! c'est le trait saillant de sa figure,
Elle est dans son sourire, elle est dans son regard;
C'est le rayonnement d'une âme douce et pure,
C'est le cœur de la mère épanoui sans fard.

Hugues Vaganay.

The principal Speeches of the Statesmen and Orators of the French Revolution (1789-1795), by STEPHENS (H. Morse). With Introductions, Notes, and Indices.— Oxford, Clarendon Press. 2 vol. 8° xx-541, VIII-544 pp. Prix : 26 fr. 25.

En ouvrant ces volumes édités avec le soin qu'apporte la *Clarendon Press* à tout ce qu'elle publie, on se demande pourquoi rien de pareil n'a été tenté en France, jusqu'ici du moins. Quelles que soient les causes de cette abstention, l'ouvrage de M. H. M. Stephens comble en partie cette lacune, et l'auteur peut même n'être pas considéré comme complètement étranger, ayant déjà écrit une *Histoire de la Révolution française.* Il n'a pas du reste eu la prétention de faire œuvre définitive.

Ce travail suggéré par l'insertion au programme de la Faculté d'Histoire moderne à Oxford des principaux discours de la Révolution française a été commencé par le Rév. F. Bright, et ne comprenait originairement que Vergniaud, Guadet, Robespierre et Danton. Mais comme le dit spirituellement M. Stephens, un tel recueil sans le nom de Mirabeau ressemble à la pièce de *Hamlet* privée de son héros. Il a donc été plus libéral dans son choix, et aux noms cités plus haut, a ajouté ceux de Mirabeau, Gensonné, Louvet, Cambon, Barère, Saint-Just, Baudin. Il est assurément bien permis de s'étonner de la présence de certains noms, et M. Stephens lui-même se croit obligé de justifier l'insertion des rapports de Barère.

Cette publication étant plutôt historique que littéraire, bien qu'il y ait une curieuse et savante *Introduction* sur l'éloquence en France avant et pendant la Révolution, il n'y a pas trop lieu de s'étonner de l'absence de certains discours de Sieyès, Maury ou Camille Desmoulins, discours à bon droit célèbres. L'auteur s'en est tenu exclusivement à son titre : *Orateurs et hommes d'État de la Révolution*, et n'a admis aucun *contre-révolutionnaire*. Les étudiants d'Oxford, et même ceux de nos Facultés de France, pourront trouver ces discours facilement ailleurs ; il leur serait difficile, sinon impossible, de découvrir ceux édités par M. Stephens d'après les documents et journaux de l'époque, et abondamment munis de notes puisées aux meilleures sources.

Une légère critique, toutefois. M. Stephens n'a pas, je pense, voulu nous donner un *fac-similé* de ces discours tels qu'on les trouve dans le *Moniteur* ou ailleurs. Pourquoi alors ne pas ajouter entre [ ] les mots qui manquent? Ainsi, tome I, 541,

dans le projet de décret, il faut évidemment lire : dénonciation qui lui a [été] faite. La même remarque peut être faite en quelques autres endroits.

Pour ne pas finir par une critique, disons que l'ouvrage est terminé par un triple Index absolument complet : l'un, des notes et notices biographiques, l'autre, des noms propres cités, et le dernier, des événements, avec renvoi aux pages.

M. Stephens a dédié son ouvrage à M. Aulard, l'éminent professeur de la Sorbonne, l'auteur de l'*Éloquence parlementaire sous la Révolution.* Hugues Vaganay.

Voix rustiques, poésies par M. François Fabié. Paris, A. Lemerre. 1892. Prix : 3 fr.

M. F. Fabié est déjà connu avantageusement par ses précédents volumes de poésies : *la Poésie des bêtes*, *le Clocher*, *la Bonne Terre,* et surtout par son retentissant discours en vers français, à la distribution des prix du concours général de 1891.

Son nouveau recueil, *Voix rustiques*, est écrit dans le même ton que les premiers, mais a peut-être une teinte plus personnelle. « Issu de la terre, M. Fabié est resté tout près d'elle », et il rend d'une façon saisissante *la Chanson du Vent, de l'Eau, de l'Alouette.* Il nous apprend *ce que disent les Corbeaux, les Feuilles mortes*, et de tout ceci se dégage un parfum de terroir, le Rouergue, qui donne au volume une singulière saveur, M. Fabié est professeur au lycée Charlemagne, mais il n'est nullement de ces

professeurs moroses
Qui mènent sur deux rangs. . . . .
. . . . les blondins blancs et roses (p. 58).

« Que de fois, ainsi que l'a insinué M. L. Labat, M. Fabié a dû laisser dormir Noël et Chapsal dans la nuit du pupitre, heureux d'avoir à mener aux champs les bœufs paternels !... les paysans de M. Fabié n'ont subi ni retouche ni déformation : ses faucheurs et ses moissonneurs prennent, sur les fonds de ciel où il les dresse, des attitudes sculpturales. » Cf. *le Médecin de campagne*, *les Conscrits.*

Bien que l'on sente que ces poèmes ont été *vécus*, le *lettré* ne manque pas de se révéler à certains endroits. Une strophe de *ce que disent les Corbeaux*, morceau qui n'est du reste guère à sa place en ce volume, suggère invinciblement un passage des chants de Gwenchlan publiés par M. de la Villemerqué. De

même aussi, *Exode* nous fait ressouvenir d'Alain, et la comparaison n'est pas désavantageuse pour Mistral, un peu peut-être à cause de la cadence harmonieuse du provençal.

Certains vers malencontreux nous montrent en M. Fabié un respectueux, mais non un croyant, encore bien que des morceaux comme *la Croix rustique*, *Ce que m'a dit la Cloche*, nous en consolent amplement.

Le volume se termine par une pièce intitulée *Voix éteintes*, dans laquelle le poète nous décrit les souvenirs de la vieille maison familiale, et si l'auteur fait rimer *traîtres* avec *prêtres*, si l'on y trouve cette humoristique explication du Concordat.

Pour plaire à sa femme
Bonaparte rendait à Dieu
Ton humble église et Notre-Dame. . . (p. 141).

On y rencontre aussi ces vers dans lesquels M. Fabié s'adresse à sa mère :

Oui, je t'ai causé du souci;
J'aurais dû toujours vivre ici,
Avec ton âme pour lumière
Et ta croyance pour soutien...

H. VAGANAY.

Missel de la Terre Sainte. PELLION et MARCHET frères, à Dijon. Lyon, chez tous les libraires catholiques. Prix suivant les reliures.

En ces temps où le pèlerinage de pénitence représente chaque année la France aux lieux saints, c'ett assurément une très bonne pensée qu'ont eue MM. Pellion et Marchet d'offrir ce Missel aux âmes de foi. Les pèlerins de Jérusalem se plairont à y revoir, en une centaines de fines et délicieuses gravures, les endroits où ils ont pleuré et prié. Et ceux qui n'ont pu que les accompagner de leurs vœux voudront, pour rendre leur prière plus fervente, avoir sous les yeux cette terre vraiment sacrée depuis que les pieds du Sauveur l'ont sanctifiée.

L'approbation de Mgr Oury, si élogieuse et si entière, nous dispense d'insister sur la fidélité et l'orthodoxie de la traduction des prières liturgiques.

Les dessins, d'un relief saisissant, sont de M. P. Cornu et ont été gravés par M. G. Johannet.

Et quant à la partie matérielle, dire qu'elle a été conçue d'après les heures si justement célèbres de Vostre, et exécutée en encre légèrement bleutée par MM. Firmin-Didot, c'est en faire le seul éloge qui en soit digne. H. V.



ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Livres à l'Index. — II. La fête de saint Joseph. — III. La confession et la communion dans les communautés religieuses. — IV. Transmission des objets indulgenciés. — V. Modification d'un chapitre des Décrétales. — VI. Causes de béatification. — VII. Manière d'indulgencier. — VIII. Bénédiction des cloches. — IX. Matière des ornements sacrés. Lieu où doit être conservée l'huile des infirmes.

I. — La S. Congrégation de l'Index, par un décret du 14 juillet 1892, vient de condamner les ouvrages suivants :

Anneli Abb. Luigi. *I Riformatori nel Secolo XVI*, volumi 2. Milano 1891.

Mantegazza Paolo. — *Igiene dell'Amore.* — Terza impressione dell' edizione del 1889. — Milano 1891.

— *Fisiologia dell' odio.* — Milano 1889.

— Epicuro. *Saggio di una fisiologia del bello.* — Milano 1891.

— Epicuro II. *Dizionario delle cose belle.* — Milano 1892.

— *L'Arte di prender moglie.* — Milan 1892.

Graf Arturo. — *Il Diavolo.* — Milano, Fratelli Treves editori. Uzard prof. Leopoldo. — *Storia del Diavolo*, illustrata splendidamente da 50 disegni. E. Perino editore, Roma 1892.

Libro di Divozioni per le diverse ore della giornata e le principali feste dell'anno, aggiuntovi il matutino, i vespri, i notturni, ed i salmi penitenziali. — Piccola Biblioteca di libri devoti, edita dalla rivista *Cuore e Critica.* — Savona.

Il mese di Maggio (Strenna per nozze). — (*A. Ghisler*

compilatore). Bergamo. Fr. Catteneo succ. Gaffuri e Gatti.

Ansault (M. l'abbé). — *Le Culte de la Croix avant Jésus-Christ.* I. *La Croix avant Jésus-Christ* (extrait du *Correspondant*). Paris 1889.

Le culte de la Croix avant Jésus-Christ. Réponse à M. de Harlez, professeur à l'Université de Louvain (extrait de la *Science catholique*). — Emile Colin. Imprimerie de Lagny, 1890.

— *Mémoire sur le culte de la Croix avant Jésus-Christ.* Paris 1889. — (*Auctor laudabiliter se subjecit et opuscula reprobavit.*)

Renan Ernest. — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.* Paris 1883.

— *Feuilles détachées faisant suite aux Souvenirs d'enfance et de jeunesse.* Paris 1892.

De Régla Paul. — *Jésus de Nazareth au point de vue historique, scientifique et social.* Paris 1891.

II. — La Sacrée Congrégation des Rites a rendu, le 15 août 1892, un décret important, touchant la fête de saint Joseph.

Depuis que Pie IX a proclamé le saint Patriarche patron de l'Eglise universelle, et que Léon XIII a recommandé hautement son culte, la dévotion du peuple chrétien s'est grandement accrue à l'égard de saint Joseph.

Des prières ont même été adressées au Saint-Siège pour que sa fête fût élevée à un rit supérieur. Notre Saint Père le pape ne jugeant pas que la chose fût possible, à cause de l'ordre sagement établi dans la sainte liturgie, a voulu néanmoins accorder un privilège à cette fête, qui tombe souvent pendant la semaine sainte.

Quand le 19 mars sera le dimanche de la Passion, la fête de saint Joseph se célébrera le lendemain, lundi. Et quand le 19 mars se rencontrera pendant la semaine sainte, la fête de saint Joseph sera renvoyée, comme à son siège propre, au mercredi qui suit le premier dimanche après Pâques. On observera d'ailleurs les rubriques par rapport à la translation des fêtes qui pourraient se rencontrer ces mêmes jours.

Le présent décret devra être ajouté aux rubriques du Bréviaire et du Missel romain.

III. — Une réponse de la Sacrée Congrégation des Evêques et réguliers, adressée à l'évêque de Malaga, en date du 17 août 1891, a expliqué plusieurs points du célèbre décret du 17 septembre 1890, concernant les confessions et les communions dans les communautés religieuses.

Le supérieur auquel les religieux et religieuses ont à demander la permission de s'adresser à un confesseur extraordinaire, n'est pas l'évêque, mais bien le supérieur ou la supérieure de la maison particulière où ils se trouvent.

Le supérieur ne peut pas refuser la permission, alors même qu'il verrait clairement que la nécessité n'est pas réelle, mais que c'est par scrupule ou autre défaut d'esprit que l'inférieur fait sa demande. Mais alors il doit avertir l'inférieur qu'il ne peut licitement réclamer un confesseur extraordinaire que pour de réels besoins de conscience.

Ce n'est pas au supérieur de désigner le confesseur extraordinaire, mais l'inférieur lui-même peut le choisir entre les confesseurs approuvés à cet effet par l'ordinaire.

Enfin, on doit regarder comme abrogées les dispositions des règles et constitutions qui limitent à certains jours les communions, et le confesseur peut en permettre davantage, s'il le juge à propos pour l'avancement de ses pénitents.

IV. — On nous a demandé si on était obligé de faire indulgencier de nouveau un objet de piété, un chapelet, par exemple, dont on a hérité et qu'on sait avoir été certainement indulgencié.

On y est obligé, car c'est un principe général que les objets de piété sont indulgenciés seulement pour la personne qui s'en sert, et non pour d'autres.

Il en serait de même d'un objet qu'on aurait trouvé.

On peut toutefois, après avoir fait bénir des chapelets, par exemple, les distribuer à d'autres personnes gratuite-

ment, avant de s'en être servi soi-même. Si on s'en était servi, ou si on retirait le prix de l'objet, la personne à qui on le remettrait ne gagnerait pas les indulgences.

V. — Un décret de Léon XIII, du 15 février 1892, modifie un point de droit contenu dans plusieurs chapitres des Décrétales, notamment dans le chapitre *Is qui fidem*, de Grégoire IX, Tit. *de Sponsalibus*. Dorénavant, dans les pays où le décret *Tametsi* du concile de Trente n'est pas promulgué, on ne devra plus, par une présomption *juris et de jure*, considérer comme un mariage légitime, *sponsalia valida de futuro quibus supervenit copula*. La raison de cette décision est que la manière de voir et l'intention des fidèles ont complètement changé sur ce point.

VI. — La sacrée congrégation des Rites s'est occupée récemment de plusieurs questions concernant diverses causes de béatification. Voici les indications fournies par le bulletin des séances de la congrégation :

Une cause, intitulée du diocèse de Tarragone : *Tarraconensem*, et ayant pour cardinal rapporteur l'Eme Ledochowski, a eu le double objet : 1° de constater l'observance des décrets d'Urbain VIII sur l'abstention du culte à l'égard de la vénérable sœur Philomène de Saint-Coloman, religieuse de l'ordre des Minimes de Saint-François de Paule ; afin d'établir, aux termes de ces décrets, qu'elle n'a pas été l'objet d'un culte public avant le jugement du Saint-Siège ; — 2° de reviser les écrits de cette servante de Dieu : *super revisione scriptorum*, en vue de déclarer qu'il n'y a rien dans ces écrits de contraire à la foi et à la morale, et qu'ainsi rien ne s'oppose de ce chef à la suite régulière du procès de béatification. Toutefois, la réponse favorable donnée à ce sujet par la sacrée congrégation réserve, comme c'est de règle en pareil cas, le droit du promoteur de la foi, de rechercher si, dans la suite du procès, les écrits de la servante de Dieu n'offrent pas matière aux objections d'office contre l'héroïcité des vertus.

Deux autres questions, également relatives à la revision

des écrits. ont été résolues dans le même sens : l'une concernant la vénérable sœur Marie-Françoise de Sales Chappuis, native du diocèse de Bâle et supérieure du monastère de la Visitation dans la ville de Troyes ; et c'est de ces deux diocèses, *Basileensem* seu *Trecensem*, que s'intitule cette cause, laquelle a comme cardinal rapporteur l'Eme Parrochi ; — l'autre concernant le vénérable Ludovic-Marie Calco, prêtre profès de la congrégation de Sainte-Sabine, de l'ordre des frères prêcheurs ; cette cause porte le titre des diocèses de Milan et de Troia : *Mediolanensem* seu *Trojanensem*, et a pour cardinal rapporteur l'Eme Zigliara.

VII. — Les fidèles présentent souvent aux prêtres des objets de piété à indulgencier. On nous demande quelles formules il faut employer dans ces circonstances.

Il est bien entendu d'abord qu'aucun prêtre ne peut appliquer des indulgences, sans en avoir obtenu le pouvoir spécial.

Il n'y a aucune formule obligatoire pour attacher aux chapelets les indulgences apostoliques, et celles dites de sainte Brigitte. On peut se servir de la formule du Rituel romain ou même faire un simple signe de croix sur l'objet. Mais pour les indulgences du Saint-Rosaire, la formule des PP. dominicains est obligatoire, sous peine d'invalidité.

Quant aux médailles, les seules pour lesquelles une formule soit obligatoire sont celles de saint Benoît.

Pour appliquer aux crucifix les indulgences apostoliques, et même celles du chemin de la croix, nulle formule n'est requise.

VIII. — La S. C. des Rites a répondu, le 4 mars 1892, aux doutes suivants proposés par l'évêque de Sion :

Toutes les fois qu'on bénit une cloche qui doit servir pour une église ou une chapelle, l'évêque est-il obligé de faire les cérémonies et les onctions prescrites par le Rituel romain ? — *Affirmativement*.

Pour quelles cloches doit-on employer *la simple béné-*

diction dont il est parlé dans le Rituel romain ? — *Pour toutes les cloches qui ne servent pas à un usage sacré.*

La sacrée congrégation termine en publiant le texte récemment approuvé pour la simple bénédiction d'une cloche neuve, qui cependant ne doit pas servir pour une église. On trouvera cette bénédiction dans les *Acta S. Sedis*, août 1892, p. 57.

IX. — Une réponse de la sacrée Congrégation des Rites, adressée le 23 juin 1892 à l'évêque de Lodi, établit, entre autres, les points suivants :

On ne peut pas se servir d'ornements sacrés confectionnés en laine, même avec la défense d'en acheter de semblables à l'avenir. Le décret du 18 décembre 1877 avait déjà rappelé que « l'usage des églises n'admet pas les chasubles de laine ».

On est autorisé à se servir des aubes anciennes brodées en coton, jusqu'à ce qu'elles soient usées.

Même dans les chapelles rurales et dans les églises pauvres, on ne peut se servir de chasubles en soie de couleur jaune.

Les curés ne peuvent garder chez eux l'huile des infirmes, lors même que leur habitation est séparée de l'église paroissiale, et que celle-ci ne peut être ouverte la nuit que par des serviteurs qu'il faut appeler à cet effet.

C. Chambost.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon



LE CARDINAL LAVIGERIE

NOTES ET SOUVENIRS

Les morts vont vite!... L'histoire aussi marche, comme eux, et se précipite.

Est-ce pour cela que nous oublions avec une sorte de hâte volontaire les souvenirs d'hier, en nous précipitant vers l'inconnu, sans souci des leçons que l'histoire et les morts ne sont plus assez éloquents pour imposer à notre attention distraite par le fait du jour et le problème de demain ?

Je me le demandais, en lisant, ces jours derniers, un livre oublié malgré de généreux efforts, où l'humble religieux de la Merci, qui l'a écrit avec une poignante simplicité, le père Dan, de la Rédemption des Captifs, montre à nu la désolante plaie de la piraterie, qui infesta pendant tant de siècles, notre Méditerranée, et qui imposa si longtemps de honteux tributs à chaque gouvernement.

Le naïf historien de la piraterie barbaresque trace l'effroyable peinture des supplices infligés par ces forbans aux esclaves chrétiens. C'est à faire dresser les cheveux sur la tête.

Exposition publique dans un état de complète nudité, vente à prix d'argent, envoi sur les galères pour manier la rame

dans les expéditions contre leurs frères français et chrétiens, travaux excessifs et avilissants dans la cité et les campagnes, pour nourriture dix onces de biscuit noir et pourri, pour breuvage de l'eau et du vinaigre, pour logement un bouge bas et immonde et souvent la cale d'un vaisseau, pour vêtement d'ignobles haillons couvrant à peine le corps, et, quand le travail cesse ou qu'il le permet, de lourdes chaînes aux pieds, les plus grossières injures prodiguées avec le plus insolent mépris; les femmes, les enfants et les jeunes gens, tristes jouets de passions abominables; à la moindre faute d'oubli ou de légèreté, d'horribles châtiments, suivant le caprice et la cruauté du maître, et toute résistance à ces horribles traitements est punie de mort. Tantôt on frappait les captifs à coups de pierres, de couteaux ou de bâtons, sur les pieds, sur le dos ou sur le ventre, tantôt on leur brisait les dents, on leur coupait le nez ou les oreilles, tantôt on les attachait, pour les traîner par les rues, au cou ou à la queue d'un cheval, tantôt on les rompait, on les brûlait ou on les empalait, tantôt on les roulait dans des tonneaux remplis de clous, tantôt on leur entr'ouvrait les épaules à coups de hache, et, dans ces plaies béantes, on faisait fondre de longs flambeaux de cire blanche...

Pendant que nous lisions ces horreurs et que nous songions à la lâche complicité des gouvernements de l'Europe, préférant payer un honteux tribut aux corsaires plutôt que de courir sus aux forbans dans une croisade comme en eussent entrepris les siècles de foi chevaleresque, un cri soudain retentit, venu de cet Alger reconquis par la croix et par la France :

— Le grand cardinal africain est mort !

Si souvent l'alarme avait été donnée, qu'on le croyait immortel, et le germe fatal faisait son œuvre, tandis que ses admirateurs se reposaient dans une sécurité trompeuse, si justifiée fût-elle par les ressources prodigieuses de cette organisation exceptionnelle.

Mais, cette fois, l'œuvre de destruction était bien définitive. Le grand cardinal, qui a fait reculer la perfidie barba-

resque, qui s'est imposé au respect et à l'admiration de l'Islam, qui a lancé ses troupes d'évangélistes martyrs au sein du désert, est mort. L'Eglise, la France, la conquête algérienne pleurent sur sa tombe, et l'Arabe, en son attitude impassible, toujours la même comme le burnous qui dessine sa mâle stature, laisse voir une émotion qui est le plus éloquent des panégyriques.

Nous n'aurons pas la prétention de tout dire dans les pages que l'*Université catholique* devait au prélat illustre qui l'avait distinguée entre les organes voués au service de cette foi dont il était en tant de manières le héraut. Ce sont de simples notes cueillies au hasard des souvenirs, mais toutes caractéristiques de l'homme, du prêtre, de l'apôtre, du prince qui était le grand cardinal Lavigerie.

I

D'origine basque par sa mère, Charles-Martial Allemand-Lavigerie était né à Bayonne, le 31 octobre 1825. Il y avait là un évêque, au renom demeuré immortel au sein des montagnes pyrénéennes, où son grand cœur, sa rare pénétration des hommes et des choses, sa bonté désintéressée, son équité droite et simple, gagnèrent tous les cœurs. Mgr Lacroix venait d'être sacré. Il confirma le petit Bayonnais, dont il connaissait le père, honnête directeur des douanes, et appréciait les mérites de la vertueuse mère :

— Pourquoi voulez-vous être prêtre, mon enfant? dit-il au nouveau confirmé.

— Monseigneur, répondit l'adolescent éveillé, pour être curé de campagne.

L'évêque regarda profondément son petit interlocuteur.

— Mon ami, fit-il avec une grave lenteur, vous irez d'abord au Séminaire de Larressoire, et puis vous serez ce que Dieu voudra.

Le prêtre qui prépara l'enfant à sa première communion

était ravi. Or, à près d'un demi-siècle de là, l'adolescent retrouvait le prêtre vicaire général du vieil évêque basque et lui disait :

— Avouez qu'il a dû se rencontrer rarement qu'un archevêque à barbe blanche et ancien déjà comme je le suis, se soit trouvé entre le prêtre qui lui a fait faire sa première communion et l'évêque qui l'a confirmé, et, ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est qu'il a l'air le plus vieux des trois.

Mgr Lacroix se récria, avec sa vivacité d'octogénaire indomptable :

— J'ai plus de quatre-vingts ans, et vous n'en avez pas beaucoup plus de cinquante.

— Il est vrai, Monseigneur, reprit en riant l'archevêque d'Alger, mais Votre Grandeur ignore sans doute les manières diverses de supputer notre course en ce monde. On peut compter par années, et on peut compter aussi par kilomètres. Les kilomètres, quand on les multiplie, usent autant que les années. Or, si vous avez trente ans de plus que moi, j'ai à coup sûr cent mille kilomètres de plus que vous, et cela rétablit la balance.

Des effluves du regard prophétique de Mgr Lacroix, le jeune Lavigerie passa sous l'action plus absorbante encore de l'abbé Dupanloup. Il a décrit lui-même son éveil subit, au milieu des brouillards glacés de l'automne si triste à Paris pour un montagnard pyrénéen.

— J'en faillis mourir, écrivait-il à l'historien de Mgr Dupanloup. Mais, peu à peu, dans ces antres, je vis se lever un autre soleil qui échauffa mon âme, qui l'éveilla de l'engourdissement où elle s'était ignorée jusqu'alors, qui bientôt inonda tout de sa lumière. C'était lui, mon cher chanoine, lui, dans toute l'ardeur de son esprit, de son cœur ouvert à tous les saints enthousiasmes..... Son port, sa démarche, son regard, la foi que révélaient des accents si pénétrants et si nouveaux, tout nous subjuguait dans un mélange d'admiration, de crainte et de respect, que je n'ai pu retrouver nulle part au même degré. Il s'en servait pour nous entraîner, à la manière d'un ouragan de lumière et de feu, cour-

bant et absorbant tout, comme c'est la loi des personnalités puissantes....

Un autre esprit éminent, mais plus calme celui-là, l'abbé Cruice, fondateur de l'école des Carmes, devait exercer, sur la genèse intellectuelle et morale du futur primat d'Afrique, une action que démêlaient ses intimes. Au futur évêque de Marseille, que nous l'avons souvent entendu appeler « mon maître et mon père, » l'abbé Lavigerie dut de pouvoir discipliner fortement son esprit trop vif et de l'astreindre aux formes classiques dont sa pétulance pyrénéenne l'aurait porté à se débarrasser. A l'école de M. Cruice, il devint licencié et bientôt docteur ès-lettres, aux applaudissements de juges enthousiasmés, et quels juges ! Villemain, Cousin, Ozanam, Saint-Marc Girardin, Le Clerc, Vallon.

Professeur aux Carmes, chapelain de Sainte-Geneviève, où il fut reçu avec le numéro un, suppléant d'histoire à la Sorbonne, l'abbé Lavigerie se faisait partout une place à part. Avec une hardiesse qui n'appartenait qu'à lui, à côté de collègues plus prudents, il annonça pour sujet de cours le jansénisme.

Or, si le Port-Royal littéraire était resté tout-puissant à la Sorbonne, au Collège de France, à la *Revue des Deux Mondes*, partout dans l'Université, le Port-Royal doctrinal et gallican n'était pas mort. Le jeune professeur ne tarda pas à l'apprendre. On le dénonça à l'archevêché.

« Son Eminence le cardinal archevêque de Paris ne fit pas attendre sa réponse. J'étais simple chargé de cours, il me nomma professeur titulaire pour l'année suivante ».

Les leçons furent imprimées et témoignèrent de l'orthodoxie du hardi professeur.

Mais, il « étouffait pourtant » dans cette vocation, trop calme pour suffire à une nature aussi débordante. Un jour, le père de Ravignan, son confesseur, lui dit que les organisateurs d'une œuvre nouvelle, destinée à promouvoir les Écoles d'Orient, s'étaient résolus à en confier la direction à un ecclésiastique.

— Tous ces messieurs de l'Institut, ajouta le père, ont

naturellement pensé à un professeur de Sorbonne, et ils vous désirent.

— Si vous croyez, mon père, que ce soit la volonté de Dieu, je suis prêt.

— Je le crois, répondit simplement le jésuite.

« En ces trois mots, ajoutait plus tard le jeune prêtre, tout fut conclu. Où ne m'ont-ils pas conduit, ces trois mots, depuis bientôt trente années, en France, en Asie, à Rome, en Afrique? »

De ce jour, en effet, commença pour l'abbé Lavigerie une existence mouvementée, qui le mit tout à coup sur le chandelier de l'Eglise, à tous les postes où il fallait dépenser de l'activité et du zèle d'apôtre.

L'odyssée du quêteur, de l'organisateur des Écoles d'Orient, à travers la France, est tout un poème; on la racontera un jour pour la plus grande consolation des quêteurs présents et à venir, les plus infortunés des hommes d'action. Mais ce qui mit le directeur de l'œuvre en vive lumière, ce fut le massacre des chrétiens du Liban.

Des milliers de chrétiens, nos frères, impitoyablement massacrés par des hordes fanatiques; des femmes odieusement outragées; des prêtres, des religieux, des religieuses, mis à mort dans les supplices et abandonnés sans sépulture; partout le pillage, l'incendie, la violence. Depuis près de deux mois, des troupes fugitives de Maronites erraient dans les montagnes, chassées de leurs demeures et partagées entre les tortures de la faim et la crainte du sabre qu'un chef de ces barbares avait juré de ne remettre au fourreau que « lorsqu'il aurait tranché la tête du dernier homme qui fait le signe de la croix ».

Le conseil de l'œuvre des Écoles d'Orient s'émut de ces horreurs, l'abbé Lavigerie partit, distribua un million recueilli par ses soins en France, sauva les restes des chrétientés traquées comme des bêtes fauves. Abd-el-Kader trembla d'émotion en le voyant, les évêques maronites pleuraient de reconnaissance, et les chrétiens sauvés par lui baisaient la trace de ses pas.

Le gouvernement français s'honora en plaçant sur sa poitrine le signe des braves.

— C'est au péril de sa propre vie, qu'il a exposée plusieurs fois, disait le ministre à l'empereur, empruntant les paroles mêmes de l'épiscopat d'Orient, que le respectable prêtre a accompli la mission qu'il avait acceptée.

Pie IX fit écho à l'admiration universelle, partout excitée sur le passage de ce prêtre qui, en traversant Rome, venait de conquérir, comme en se jouant, les grades de docteur en droit civil et en droit canonique, *in utroque*. Le grand pape conféra au nouveau docteur la prélature de sa maison pontificale, et l'agréa pour remplir la charge d'auditeur de rote pour la France, devenue vacante par la nomination de Mgr de la Tour-d'Auvergne à la coadjutorerie de Bourges.

C'était en 1861. Mais, une judicature sédentaire, même en conservant le titre de directeur de l'œuvre des Écoles d'Orient, même en établissant à Rome un conseil spécial de cette association devenue illustre, ne pouvait longtemps convenir à cette nature de feu. Le 5 mars 1863, il était nommé évêque de Nancy, et comme il ne connut jamais les délais, il fut préconisé le 16 et sacré le 22 du même mois. Une admirable lettre portait aux Lorrains le premier accent pastoral du jeune évêque.

« Seigneur, y disait-il, répandez sur mes fils les bénédictions de votre main miséricordieuse !

« Donnez à leurs moissons la rosée qui féconde et le soleil qui vivifie !

« Donnez à ceux qui sèment le courage, à ceux qui recueillent la charité !

« Donnez la fécondité à leurs campagnes, la prospérité à leurs industries !

« Donnez à leurs bras le travail, à leur âme la justice !

« Donnez la douceur à leurs filles, l'honneur et le travail à leurs fils, la paix et la vertu à leur foyer domestique !

« Donnez surtout, Seigneur, donnez à tous le bonheur de vous connaître, de vous aimer, car sans cela tout le reste n'est rien qu'un songe qui passe ! »



II

D'ardents évêques l'avaient précédé à Nancy, les d'Osmond, les Forbin-Janson, les Donnet, les Menjaud, les Darboy.

— Ils avaient travaillé, écrivait-il à Pie IX, ils avaient porté le poids du jour et de la chaleur ; et moi je venais le dernier, à tous égards, dans leur héritage.

L'héritage était beau en effet : il offrait au nouveau pasteur un champ couvert de moissons splendides. Mais le jeune évêque n'était pas homme à demeurer tranquille moissonneur. La fondation d'une caisse de retraite pour les prêtres âgés et infirmes, la création d'une officialité diocésaine (1), une foule d'œuvres relatives à l'éducation de la jeunesse, la fondation d'une maison de hautes études pour la formation des professeurs, l'institution de prébendes pour les anciens professeurs, la maison des étudiants en droit, le développement de la Malgrange, l'institution du B. Pierre Fourier à Lunéville, le petit séminaire de Pont-à-Mousson, la création d'un séminaire spécial pour la philosophie, une foule d'améliorations introduites au séminaire de théologie, les maisons religieuses d'éducation pour les jeunes filles, les examens des sœurs institutrices et le brevet délivré par l'évêque, l'érection de l'abbaye de Flavigny, etc., etc., etc. — car il faut se borner à un simple sommaire d'intitulés de chapitres — justifièrent vite, aux yeux de ses diocésains, l'appréciation de celui qui, avant de devenir le primat des Gaules, allait recueillir à Nancy l'héritage du nouveau primat d'Afrique.

« Il nous permettra, disait alors Mgr Foulon, un respec-

(1) Cette institution, dit Mgr Grussenmeyer, eut pour résultat de resserrer les liens de la discipline ecclésiastique ; mais elle a laissé dans le clergé du diocèse une impression inattendue, celle du regret de l'ancienne juridiction personnelle de l'évêque. Le tribunal a toujours été plus sévère que le prélat ne l'aurait été.

tueux et tendre souvenir, l'éminent prélat qui vient de vous quitter et qui remet entre nos mains son glorieux héritage. Nous avions vécu avec lui, depuis trente ans, dans les rapports intimes et charmants qu'établissent la communauté des études, la ressemblance des goûts et l'égalité des âges. Nous connaissions avant vous cette vive intelligence, cette activité peu commune, cette aptitude surprenante qui démêle dans les affaires humaines le point précis qu'il faut atteindre, et trace les limites de l'action, de manière à tenir entre la précipitation et les conseils timides, le milieu dont la prudence chrétienne fait un devoir, surtout à ceux dont le rare courage semble, comme le sien, ne pas connaître d'obstacle.

« Ces qualités, toutes considérables qu'elles soient, seraient cependant peu de chose s'il n'y joignait ce grand esprit de foi qui anime toutes ses pensées, et cette charité inépuisable qui était la devise de son épiscopat et restera le résumé de sa vie parmi vous. Vous en avez fait l'épreuve, et il vous en laissait un dernier témoignage, lorsque, son cœur s'ouvrant tout entier à vous avant de vous quitter, et vous révélant dans leur plénitude les trésors de sentiments élevés qu'il renferme, il vous faisait de si touchants adieux et répondait par des larmes aux regrets que vous lui exprimiez, en le voyant se séparer de vous.

« Au moment de se dévouer « à la grande œuvre de civi-
« lisation chrétienne qui doit faire surgir des désordres
« d'une antique barbarie une France nouvelle », il vous léguait son cœur. Ce cœur ardent et généreux avait soif de sacrifices. C'était peu d'avoir, pendant son épiscopat si fécond, fait parmi vous tant de bien, et accompli, dans le court espace de quatre années, des œuvres qui semblent demander une vie tout entière; il s'arrachait à la France qui voulait le retenir, sans autre ambition que de voler à de nouveaux travaux, et d'affermir, et d'étendre l'empire de la croix sur ces plages où la France a promené si glorieusement son drapeau. Et déjà il avait parcouru en missionnaire ces contrées qu'il va évangéliser avec le surcroît d'autorité qui lui vient de la plénitude du sacerdoce.

L'Orient se souvient de lui : l'Afrique aura bientôt à le bénir. »

Le beau portrait que vient de tracer le futur cardinal Foulon, tous nos lecteurs l'ont reconnu, comme le reconnurent les Lorrains de 1866, et, suivant la prédiction de son éloquent successeur, celui dont l'Orient gardait le souvenir reconnaissant, l'Afrique l'allait bénir.

Avant de le suivre sur ce nouveau théâtre, plus neuf et dès lors plus fait pour tenter les côtés chevaleresques de son tempérament tout à la fois guerrier et apôtre, il ne nous déplaît pas d'emprunter à un pinceau plus profane et moins sûr l'impression que faisait aux observateurs du dehors cette silhouette parfois étrange, qui sortait évidemment du cadre, ou, pour emprunter l'expression irrespectueuse du portraitiste boulevardier, qui ne connaissait pas les timidités du sacristain

Voici donc comment, en apprenant la nouvelle de sa fin, s'exprimait le hardi chroniqueur des *Débats*, un journal peu enclin à louer les entreprises du clergé militant.

« Un prélat qui était la personnalité la plus éminente peut-être, et à coup sûr la plus populaire de l'épiscopat francais, vient de disparaître. Le cardinal Lavigerie est mort. C'est une grande perte pour l'Eglise et pour la France, qu'il aimait toutes les deux d'un amour ardent et actif. Ses œuvres sont innombrables; son influence semble destinée à lui survivre très longtemps; et les foules, qui vont d'instinct aux hommes d'initiative et de volonté, n'oublieront pas de sitôt cette robuste et mâle figure qui faisait revivre, en notre temps d'efforts désordonnés et d'inertie découragée, les grands évêques militants du temps passé.

« Certes, le primat d'Afrique, avec sa face virile, ses allures dégagées et conquérantes, la chaude rudesse de sa généreuse parole, était fait pour déconcerter ceux qui croient que les hommes d'Eglise sont condamnés, par nécessité d'état, à garder irrémédiablement une mine confite, une parole doucereuse, des façons circonspectes et des timidités de sacristain. Il n'y avait rien de tout cela chez l'illustre cardinal, rien non plus du chanoine placide qui s'endort

béatement dans sa stalle, aussi loin que possible du bruit du siècle et des affaires de ce monde. Mgr Lavigerie a traversé la vie d'un pas allègre et décidé, l'œil ouvert sur les hommes et sur les choses, l'esprit occupé de toutes les misères politiques et sociales auxquelles tout homme de cœur doit tâcher de porter remède, et toujours la main sur ses armes, pourrait-on dire, si ce patriote, cet apôtre avait connu d'autres armes que la propagande par la parole, par l'exemple et par la charité.

« On a prétendu qu'il était plutôt de ceux qui combattent que de ceux qui fondent. Mais c'est déjà fonder quelque chose, que de perpétuer, malgré tout, la tradition de la résistance nécessaire à tout ce qui est pour les âmes droites, chrétiennes ou non, un sujet de scandale. Visiblement, l'archevêque de Carthage, à mesure que la portée de son action et de sa parole s'étendait, dirigeait toute l'énergie dont débordait sa puissante nature vers deux buts bien déterminés : résoudre l'antinomie longtemps irréductible qui divise douloureusement le cœur des prêtres français, en réconciliant la France avec le Saint-Siège, la république avec la catholicité ; — ensuite, maintenir l'Eglise dans son rôle primitif et nécessaire, qui est d'empêcher les iniquités sociales, de s'interposer pacifiquement entre les forts et les faibles, de s'opposer à l'aliénation de la liberté humaine, de prendre en main la cause des faibles et des opprimés. »

III

Sans doute, le jeune évêque de Nancy apparaissait à tous dès lors, dans l'Église de France, comme appelé aux plus hautes destinées dans le clergé français du XIX[e] siècle. Et pourtant, il y eut, nous nous en souvenons comme d'hier, un moment de stupeur dans le clergé, quand on apprit que Mgr Lavigerie acceptait l'évêché d'Alger, tout érigé en archevêché qu'il fût à ce moment. Il expliqua ses raisons.

Elles sont dignes de la raison, de la foi et du patriotisme qui doivent inspirer un évêque.

« Notre mission, écrivait-il à l'un de ses plus intimes confidents, n'est pas de transporter en Algérie la population de la mère patrie. C'est à peine si celle-ci est, elle-même, assez nombreuse. Notre mission est de nous *assimiler*, en les ramenant à notre civilisation, qui était celle de leurs pères, ces populations berbères. Or, au lieu de cela, on les a parquées, jusqu'ici, par la crainte d'un fanatisme en grande partie imaginaire, dans leur barbarie et dans leur Coran, qui les tiennent séparées de nous par un infranchissable abîme. C'est le système du *Royaume arabe*, qui vient de recevoir, par la voix même de l'empereur, comme une consécration officielle. Je pense qu'il est nécessaire de réagir enfin, par une parole virile et par l'exemple, contre des préjugés aussi néfastes. C'est à un évêque de le tenter. Or, je m'en sens le courage avec la grâce de Dieu. »

Certes, le programme était grand et la visée bien belle. Mais à l'encontre de combien de préjugés il s'en allait se heurter, le vaillant évêque !

On racontait que, au dîner qui suivit le sacre de son premier prédécesseur, Mgr Dupuch, un vieil officier, revenu d'Algérie, avait dit au nouveau prélat, au milieu de la consternation générale :

— Monseigneur, durant votre épiscopat, vous aurez quelquefois la douleur de voir un chrétien se faire musulman, jamais la consolation de voir un musulman se faire chrétien.

Celui qui écrit ces lignes se rappelle que, rencontrant à l'évêché de Marseille, où Mgr Cruice avait un moment voulu appeler Mgr Lavigerie, en lui proposant de devenir son coadjuteur, le nouvel archevêque d'Alger, il l'entendit expliquer son plan et son programme, plein de confiance en la possibilité de ramener les populations musulmanes au culte du vrai Dieu et à la foi catholique.

— Monseigneur, répondit un vieux prêtre présent à l'entretien et qui croyait bien connaître l'Afrique, vous serez le seul de votre clergé à croire cela possible.

Le nouvel archevêque se disait que ce mot « impossible »

n'était ni chrétien, ni français, dans l'espèce. Quoi ! le christianisme avait eu raison de la corruption élégante et de l'organisation savante du paganisme romain, et il échouerait devant le fanatisme musulman ! Oh ! non, mille fois non, ni le bras de Dieu n'est raccourci, ni la force divine d'expansion de l'Eglise n'est annihilée.

— L'Algérie, s'écriait-il, n'est qu'une porte ouverte, par la Providence, sur un continent barbare de deux cents millions d'âmes. C'est là, surtout, qu'il faut porter l'œuvre de l'apostolat catholique. On n'a à y craindre ni la politique des bureaux arabes, ni l'opposition violente de la libre pensée. Tout dépend de la grâce de Dieu et du zèle des missionnaires. C'est ce que je crois le clergé d'Algérie appelé à tenter un jour, et ce qu'il peut tenter dès demain, s'il le veut, au péril de sa vie.

Et il ajoutait, avec un accent où l'on sent passer la flamme apostolique :

— Voilà la grande perspective qui m'attire. Trouvez-vous, en France, une œuvre plus digne de tenter le cœur d'un évêque ? En trouvez-vous une semblable ?... Il est bien probable qu'il ferait plus doux vivre à X... ; mais il fera certainement moins dur mourir à Alger, même et surtout s'il y a, comme on me l'assure, beaucoup à souffrir.

Les difficultés commencèrent le premier jour. Il les trancha avec la même décision qui lui faisait affronter la souffrance sans sourciller, mais plein de confiance au Dieu qui l'envoyait. Jaloux du bien qui menaçait son empire, le démon souleva, dès sa première traversée, une tempête horrible autour du vaisseau qui le portait. Au milieu de l'équipage affolé, le pieux archevêque provoqua de la part de tous un vœu à Notre-Dame d'Afrique. Puis, courant à l'abbé de la Trappe qui était demeuré dans sa cellule :

— Eh bien ! cher Père Abbé, nous venons de faire notre vœu ; et vous donc, que faites-vous ici ?

— Moi, dit l'abbé, je me recommande aussi à Notre-Dame d'Afrique et je dis à notre bonne Mère : voilà un événement qui ne vous fera guère d'honneur. Mgr l'archevêque est ici, avec beaucoup de prêtres, de religieux et de

religieuses. Tout le monde pensera que nous vous avons invoquée, et si vous nous laissez périr, on n'aura plus guère de confiance en votre nouveau pèlerinage.

Le prélat fit, de son côté, le vœu d'établir au sanctuaire vénéré les prières solennelles pour les marins défunts et vivants, qu'il avait vues établies à Marseille, où notre grand Belsunce les institua en 1732.

A six mois de là, une famine horrible désola l'Algérie. Les contemporains se souviennent de l'émotion que causa en France le tableau qu'en traçait l'ardent évêque.

« Depuis plusieurs mois, un grand nombre d'Arabes ne vivent plus que de l'herbe des champs ou des feuilles des arbres qu'ils broutent comme les animaux ; et maintenant, avec un hiver plus rigoureux que de coutume, leurs corps épuisés ne résistent plus, ils meurent littéralement de faim. On les voit, presque nus, à peine couverts de haillons, errer par troupes sur les routes, dans le voisinage des villes d'où l'on a été obligé de les éconduire pour éviter des désordres de toute espèce. On les voit attendant les tombereaux qui enlèvent les immondices, pour se les disputer et les dévorer. Rien ne les rebute. Ils vont jusqu'à déterrer, pour les manger, les animaux morts de maladie. Chose affreuse à dire, plus affreuse encore à voir, on les trouve, chaque matin, sur les routes, dans les champs, étendus morts d'inanition; on en trouve jusqu'à six, huit, dix et douze ensemble, à côté les uns des autres. »

Le charitable pasteur implorait pour eux la compatissance de la mère patrie.

« Je suis évêque, disait-il, c'est-à-dire père, et quoique ceux pour lesquels je plaide aujourd'hui ne me donnent pas ce titre, je les aime comme mes fils, et je cherche à le leur prouver : heureux, si je ne puis leur communiquer ma foi, d'exercer du moins la charité envers ces pauvres créatures de Dieu. »

Le cœur des catholiques français répondit à ce chaleureux appel. Avec les souscriptions recueillies, l'archevêque nourrit les affamés, il abrita les orphelins.

Ce fut au mois de novembre 1867 que le premier d'entre

eux lui arriva, un petit garçon de dix ans, à la mine intelligente. Il était exténué.

— D'où viens-tu, mon enfant? lui dit l'archevêque.

— De la montagne, loin... loin...

— Et tes parents, où sont-ils?

— Mon père est mort. Ma mère est dans son *gourbi* (cabane de branchages).

— Et pourquoi l'as-tu quittée?

— Elle m'a dit : « Il n'y a plus de pain ici, va-t'en dans les villages des chrétiens. » Et je suis venu.

— Qu'as-tu fait pendant la route?

— J'ai mangé de l'herbe, le jour, dans les champs, et la nuit je me cachais dans les trous pour que les Arabes ne me vissent pas, parce qu'on m'avait dit qu'ils tuaient les enfants pour les manger?

— Et maintenant, où vas-tu?

— Je ne sais pas.

— Veux-tu aller chez un marabout arabe?

— Oh! non. Quand je suis allé chez eux, ils m'ont chassé, et si je ne partais pas assez vite, ils appelaient les chiens pour me mordre.

— Veux-tu rester avec moi?

— Oh! oui, je le veux.

— Eh bien! viens dans la maison de mes enfants, je te traiterai comme eux, et tu t'appelleras comme moi, Charles.

Il le mit en effet, le jour même, à Saint-Eugène, au petit séminaire. L'enfant y devint charmant à souhait, bon, plein d'intelligence. C'est lui qui fit un jour à l'archevêque cette réponse digne de la finesse et du cœur arabes :

— Veux-tu aller retrouver ta mère? lui demandait-on après la famine.

— Oh! non, non, je ne veux pas!

— Et pourquoi?

— Parce que j'ai trouvé un père qui est meilleur que ma mère!

Cette histoire fut, au fond, à peu près celle d'une foule d'autres enfants. Ils étaient dans le même dénuement, le même abandon, et bien souvent ils racontaient des choses

qui faisaient autrement frémir. Un très grand nombre étaient déjà si profondément atteints, qu'ils ne purent résister à ces cruelles épreuves. Le typhus, la peste de la faim, comme on l'a nommé, se mit parmi eux, et malgré tous les soins, malgré le dévouement des sœurs, dont plusieurs succombèrent, on les voyait mourir, durant plus de deux mois, dix, douze, et jusqu'à vingt par jour.

Le charitable archevêque les recueillit dans de vastes orphelinats, l'un de garçons à la Maison-Carrée, l'autre de filles à Kouba. Dix-huit cents enfants y reçurent asile. Il en resta mille, dont Mgr Lavigerie assuma les charges d'entretien et d'éducation. Leur reconnaissance se manifestait sous les formes les plus touchantes. Nous n'en citerons qu'un trait, celui de l'orphelin estropié qui avait, au sortir de la Maison-Carrée, ouvert boutique de cordonnier, au quartier arabe, à Alger.

« .... Il m'a parlé, raconte son heureux bienfaiteur, de sa conduite chrétienne, de sa fidélité à se rendre à l'église, de ses controverses avec les Français et les Arabes, où j'ai admiré la ferveur de sa foi et la pureté de sa vie; et enfin, se mettant à genoux devant moi, il m'a dit qu'il avait une grâce à me demander.

« — Mes camarades de l'orphelinat seraient bien contents, et moi encore plus qu'eux, si vous vouliez accepter que je fasse une paire de souliers.

« — Comment, une paire de souliers !

« — Oui, que je vous fasse, moi, pour vos étrennes, une paire de souliers, mais de beaux souliers, des souliers vernis. »

« Vous me croirez facilement, j'ai été plus heureux de cette offre si naïvement faite par mon pauvre enfant, que de tout ce que l'on eût pu m'offrir de plus riche. Il a pris mon pied, sans attendre ma réponse qui ne venait pas, parce que je sentais l'émotion qui étouffait ma voix et que je ne voulais pas paraître attendri ; puis, les mesures bien prises, il s'est relevé triomphant ;

« — Oh ! comme ils vont être tous contents, m'a-t-il dit, quand ils sauront que Monseigneur veut bien une paire de mes souliers ! »

« Je les attends, et suis sûr qu'ils ne tarderont pas. Blesseront-ils un peu mes pieds ? Je l'ignore ; mais ils ont déjà blessé doucement mon cœur. »

Et, en terminant ce qu'il appelait son « histoire paternelle », l'heureux père ajoutait :

— Que ceux qui n'ont point de fils rient de moi s'ils le veulent ; bien des pères et des mères m'envieront mon enfant barbare avec ses pauvres souliers.

IV

De ces orphelinats et des diverses entreprises charitables provoquées par la famine, sortirent les villages arabes chrétiens. Le premier fut fondé dans la vallée du Chériff. Il reçut le nom de Saint-Cyprien, en souvenir du grand évêque martyr de Carthage. Les tribus disséminées sur les montagnes voisines le considéraient avec étonnement, et répondaient aux questions des survenants :

— C'est le village des fils du marabout.

« Le marabout, c'est moi-même, commentait l'heureux fondateur. Les fils du marabout, ce sont nos orphelins. Les Arabes me regardent comme le père de ces enfants que j'ai sauvés de la mort, et c'est leur usage de donner aux tribus le nom de celui qui les a fondées. »

Les enfants du désert s'émerveillaient à ce spectacle.

— A quoi penses-tu, Ben Vreira ? demandait-on à l'un d'eux, qui restait là pensif, silencieux.

— Je pense, répondit-il avec son flegme arabe, que, depuis que le monde existe, on n'a jamais vu que Dieu et ce marabout chrétien donner ainsi, pour rien, à des enfants abandonnés, les terres, les maisons, les bœufs.

C'était trop beau en vérité. L'Algérie pouvait être christianisée, l'islamisme menaçait d'incliner le croissant fataliste devant la croix régénératrice. L'éternel semeur d'ivraie ne le pouvait souffrir. Il inspira au gouverneur des peurs ridicules : l'archevêque attaquait le système suivi jusque-là

par l'administration militaire, on allait tout droit à violer la liberté de conscience... Les politiciens déclamateurs se démenèrent tant, que le gouverneur fit savoir à l'archevêque qu'il fallait rendre les orphelins à leurs tribus.

Comme une lionne blessée à laquelle on veut arracher ses petits, le vaillant pasteur des âmes fit entendre un cri sublime :

— Monsieur le Maréchal, répondit-il à Mac-Mahon dont les meneurs de la conjuration s'étaient servis pour intimer cet ordre cruel, ils m'appartiennent, parce que la vie qui les anime encore, c'est moi qui la leur ai conservée. C'est donc la force seule qui les arrachera de leurs asiles, et, si elle les en arrache, je trouverai dans mon cœur d'évêque de tels cris, qu'ils soulèveront contre les auteurs de ces attentats l'indignation de tous ceux qui méritent encore, sur la terre, le nom d'hommes et celui de chrétiens.

L'effet produit fut immense. Pensant tout concilier, Napoléon III proposa au pontife un siège plus considérable :

— Accepter, répondit Mgr Lavigerie, serait mon déshonneur et celui de l'Eglise.

Il garda ses orphelins. Ceux-ci l'entouraient d'une vénération touchante. Nous en avons cité quelques traits. Celui-ci achèvera de montrer la naïve confiance des pupilles du marabout chrétien. Un de ses collaborateurs, partant pour la France, se vit aborder par l'un des jeunes gens du village :

— Père, dit le jeune homme, je voudrais bien que vous m'ameniez de France une jeune fille que je puisse épouser.

— Voilà une commission un peu délicate, mon ami. Du moins, aurais-je besoin de quelques indications. Comment la veux-tu, ta future épouse ?

— Je ne sais pas, mon Père.

— Comment, tu ne sais pas ? La veux-tu grande, petite, travailleuse, de même âge ou plus jeune que toi ? Voyons, tu ne réponds rien, comment veux-tu que je sache ce qu'il te faut ?

— Eh ! mais, mon Père, faites comme pour vous !

Cependant, le clergé de la colonie, élevé dans la pensée

qu'il ne lui serait jamais permis de nouer des relations, même de charité, avec les indigènes, n'avait pas appris leur langue. Mgr Lavigerie cherchait donc vainement, dans son sein, des prêtres qui pussent se charger de ses orphelinats arabes, et regrettait de ne pas trouver une société d'hommes apostoliques qui pût venir à son aide.

Un jour qu'il avait médité sur ces pensées, il vit entrer chez lui le supérieur de son grand séminaire de Kouba, le vénérable M. Girard, celui que le clergé algérien, formé tout entier par ses soins, appelait « le père éternel », à cause de sa vieillesse et de son aspect majestueux. Il soupirait, depuis quarante ans, après le moment où il serait enfin permis au clergé de s'occuper des indigènes de l'Afrique. Il savait que l'archevêque partageait ses pensées et que c'était l'espérance de les voir réalisées qui lui avait fait abandonner un siège épiscopal de France pour un siège de mission. Or, il arrivait chez le prélat-apôtre avec trois élèves de son séminaire, et, s'agenouillant avec eux aux pieds du pontife, qui n'avait point été prévenu de cette démarche, lui dit :

— Voici des jeunes gens qui viennent s'offrir à vous pour l'apostolat africain. Avec la grâce de Dieu, ce sera le commencement de l'œuvre que nous avons désirée.

C'est ainsi que l'œuvre des missionnaires d'Alger a commencé, bien humblement, par les éléments en apparence les plus faibles : un vieillard déjà près de la tombe, trois jeunes gens, trois enfants qui entraient à peine dans la vie.

A deux ans de là, Louis Veuillot écrivait dans l'*Univers :*

« Mgr Lavigerie a aujourd'hui plus de cent missionnaires. Ils mènent une vie de voyage, d'étude, de pauvreté et de silence, dont on ne peut guère imaginer les rigueurs. Cette vocation de conquérant chrétien de l'Afrique impose des labeurs qui effrayent l'imagination; elle commence par un noviciat formidable, elle ouvre des perspectives de dévoûment sans limite. Pas un n'a encore reculé ! »

Et le vaillant de la presse saluait l'œuvre du vaillant de l'apostolat, en s'écriant :

— Dieu soit éternellement béni! notre temps voit aussi de ces choses, et c'est ainsi qu'aujourd'hui l'âme chrétienne est parvenue à s'ouvrir le désert.

Le martyre, en couronnant les efforts des premiers missionnaires, avait sacré la fondation. L'archevêque en accueillit et en communiqua aux parents des trois victimes la première nouvelle, en des termes où éclate sa foi incomparable :

« Vos cœurs, éclairés par la foi, ont tressailli, je le sais, d'une joie sainte, et vos yeux cependant ont versé des larmes. Ce n'est pas moi qui accuserai ces larmes de faiblesse. Marie a pleuré Jésus sur le Calvaire, et Jésus a pleuré Lazare, parce qu'il l'aimait. Comment pourrai-je défendre à un père, à une mère, de pleurer leur fils? Le voudrais-je, d'ailleurs, je ne le pourrais pas, sans me condamner moi-même. Ce premier déchirement de la nature, je l'ai ressenti comme vous, car ils étaient mes fils en même temps qu'ils étaient les vôtres. Vous les aviez engendrés à la vie, je les avais engendrés au sacerdoce. Dieu s'était servi de vous pour les donner à la terre, il a daigné se servir de moi, pasteur sans amour, pour les donner au martyre et au ciel... »

Cet hommage rendu aux émotions de la nature que ne détruit point la grâce divine, le pieux et éloquent fondateur salue les prémices des moissons futures.

— Fleurs sacrées, s'écrie-t-il, où la blancheur du lis s'allie à la pourpre du martyre, et qui, les premières, sont venues fleurir et embaumer ces déserts! Le matin, elles s'élevaient brillantes de tout l'éclat de leur beauté; le soir, elles furent tranchées avant l'heure. Nées ensemble, unies entre elles par les liens sacrés de l'amour, elles ne furent pas séparées dans la mort. C'est ainsi que nous les avons vus, c'est ainsi que nous garderons leur aimable et douce mémoire, comme David gardait celle de Jonathas! Oui, nous les avons vus partir, pleins d'amour pour Dieu, pleins d'amour pour ces barbares qui allaient leur donner la mort, entonnant, au moment où ils quittaient un sol qui est encore celui de la France, le chant de triomphe de l'Eglise, dans

l'espérance désormais de se sacrifier à leur foi. Les premiers ils répandirent, sur ces terres infidèles, dans le divin sacrifice, le sang mystique de l'agneau, et ils se pressèrent d'y mêler leur propre sang, semant ainsi dans la mort, la résurrection et la vie!...

A côté des missionnaires, l'intrépide et hardi fondateur établissait, presque en même temps, une autre œuvre, en un sens bien plus difficile, celle des sœurs apôtres, qui eurent à leur lot :

1° L'apostolat par l'enseignement élémentaire de la religion aux femmes infidèles;

2° Les orphelinats indigènes;

3° Les pensionnats et écoles, soit pour les enfants indigènes, soit pour les Européens établis en Afrique ;

4° Les hôpitaux et hospices, les dispensaires, les travaux manuels ;

5° Les visites et les soins à donner aux indigènes malades, principalement à leur domicile, dans les missions;

6° Les prières pour la conversion des infidèles et particulièrement des femmes païennes de l'Afrique.

V

Nous n'écrivons pas une biographie. Cette œuvre considérable, nous avons la pensée de l'entreprendre bientôt. Ici, nous traçons uniquement des jalons, suffisants néanmoins pour se guider dans cette belle et grande carrière de conquérant apostolique.

Il convient d'ajouter qu'une rare aptitude d'organisation et de gouvernement s'alliait, en l'archevêque d'Alger, au plus inventif des esprits d'initiative.

Son administration diocésaine en témoignait chaque jour à l'Algérie et à l'Eglise de France, attentive aux démarches de ce prélat si en vue et si bien doué à tant d'égards: constructions d'églises, interventions fécondes dans le gouvernement des paroisses, institution des missions parois-

siales et de l'adoration perpétuelle, fondation d'une revue diocésaine et algérienne, soins donnés aux études et à la discipline ecclésiastique, les séminaires et les écoles protégés et grandis, le pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique, la procession du saint Sacrement reconquérant la terre africaine, les asiles de vieillards, la colonisation chrétienne pour les émigrants d'Alsace-Lorraine, tout cela et bien d'autres titres de chapitres que nous omettons, révélaient au clergé algérien le zèle d'un pasteur insatiable de la perfection ecclésiastique et du salut des âmes.

La guerre vint et fit éclater son patriotisme, comme le concile du Vatican avait fait éclater sa foi généreuse, brisant des liens doux à son cœur pour se ranger du côté où le Saint-Esprit allait faire éclater ses préférences. Au concile provincial qui suivit la définition de l'infaillibilité pontificale, l'archevêque d'Alger s'honora en faisant acclamer le dogme cher à son dévouement éclairé pour l'unité catholique dont il sentait si vivement l'indispensable et divine obligation dans ses entreprises, et aussi en provoquant d'admirables décrets sur diverses erreurs contemporaines.

A tant de labeur, la santé du hardi pionnier vint à défaillir. Son parti fut vite pris. Il demanda et obtint un coadjuteur, Mgr Soubiranne, ne se réservant que la haute direction de l'administration diocésaine. Mais il se trouva au bout de peu de temps que le coadjuteur parut avoir lui-même besoin d'aide, et l'archevêque, reprenant ses travaux, se reprit à ses fonctions, avec un zèle qui faisait trembler ceux qu'avait effrayés sa grave maladie de 1872.

C'est alors qu'il eût à recueillir l'héritage du premier évêque de Constantine, Mgr de Las Cases, obligé de se démettre, laissant une situation difficile que Mgr Lavigerie, avec sa rapide intuition des maux et de leurs remèdes, eut bientôt fait de sauver. Il mit le sceau à cette résurrection, en fixant son choix, pour le siège vacant de Constantine, sur un élu que le respect filial nous empêche de louer ici comme il faudrait. Qu'il nous soit du moins permis de le répéter, après Mgr Grussenneyer : Mgr Lavigerie avait jeté les yeux, « pour le recommander au gouvernement et au

Saint-Siège, sur un ecclésiastique vénérable qui avait déjà eu des relations avec l'Afrique, à l'occasion d'une communauté dont il était le supérieur et qu'il y avait établie. C'était M. l'abbé Robert, vicaire général de Viviers, prêtre doué de toutes les vertus qui rendent digne du respect et de la confiance des peuples ; pieux, instruit, modeste et aimé de tous. Il était connu et apprécié de S. Em. le cardinal Guibert, dont il avait été le secrétaire et le vicaire général, lorsque ce prince de l'Église était évêque de Viviers. C'est d'accord avec ce dernier prélat que Mgr Lavigerie prit l'initiative de cette candidature. Elle fut immédiatement agréée, et un décret du 27 février 1872 nomma Mgr Robert à l'évêché de Constantine et d'Hippone. C'est des mains de son métropolitain qu'il reçut la consécration épiscopale, dans la cathédrale d'Alger, le 13 octobre suivant. »

Tout à coup, après des alternatives de rétablissement et de maladie, se croyant profondément atteint, l'archevêque d'Alger, au commencement de l'année 1880, annonça à ses missionnaires la grande résolution qu'il venait de prendre.

— Mes enfants, leur dit-il, je ne crois pas que ma conscience puisse me permettre de vous laisser combattre seuls dans une aussi périlleuse arène. Vous avez eu déjà des martyrs parmi vous. C'est moi qui les ai envoyés au loin sur le champ de bataille, c'est moi qui suis appelé à choisir ceux qui doivent leur succéder. Je ne puis pas, je ne dois pas le faire, sans marcher désormais avec eux. Vous avez tout quitté pour vous rendre ici à mon appel, patrie, famille ; moi, je n'ai rien laissé, je suis sur mon siège archiépiscopal. Cette pensée me torture, car qu'est-ce qu'un chef d'armée qui ne marche pas à la tête, et un pasteur qui semble fuir les fureurs des loups ? J'ai donc consulté Dieu dans la prière. Mes forces qui s'affaissent semblent être pour moi un signe de sa volonté, et je viens de m'adresser au souverain Pontife pour lui demander de me permettre de laisser mon siège archiépiscopal, de prendre votre habit, votre règle, et de partager votre vie et, s'il le faut, votre mort.

Pie IX, touché jusqu'aux larmes, commanda au géné-

reux démissionnaire de renoncer à cette pensée et lui donna pour coadjuteur le prélat de la droite de l'archevêque épuisé, Mgr Dusserre, depuis la translation de Mgr Robert au siège de Marseille évêque de Constantine, celui-là même qui devait fermer les yeux du grand cardinal et lui succéder, après avoir gouverné si sagement le diocèse d'Alger dans les quinze années de sa coadjutorerie.

Rassuré de ce côté, le noble cœur de l'archevêque d'Alger allait être frappé d'un coup douloureux, par la mort du cher fils qu'il venait de faire appeler au siège de Constantine et qui mourut, à la veille de sa consécration épiscopale. Les larmes du prélat sur ce cercueil émurent l'Eglise entière.

« Il arrivait pour recevoir l'onction sainte des mains de ses pères dans l'épiscopat. Tout se préparait, à Hippone, pour une fête doublement solennelle, car, en même temps qu'elle devait donner un nouveau pasteur à ce diocèse, elle faisait revivre des traditions sacrées et le nom du grand Augustin! Mais, pendant qu'au milieu des tristesses du présent nous nous préparions à cette joie, la plus mortelle des douleurs nous était réservée!

« Comment le pourrais-je dire autrement que par mes sanglots? Dieu me le renvoyait, uniquement pour le voir mourir, et pour lui fermer, moi-même, les yeux!

« A peine il arrivait, que le mal terrible qui nous l'a ravi se déclarait avec violence, augmentait d'heure en heure, et le terrassait enfin devant moi!

« O heures cruelles, ô souffrances qu'il faut éprouver, pour les comprendre! Voir un fils si fidèle en proie à toutes les tortures, et ne pouvoir les adoucir! Voir la mort appesantir visiblement sa main sur une telle tête, voir la vie disparaître, les yeux s'éteindre, les mains comme chercher vainement à se retenir aux objets qui les entourent, et ne rien avoir, devant ce spectacle, que des sanglots stériles et d'inutiles agitations! O néant de nos espérances! ô vanité de nos affections, même les plus fortes et les plus saintes!...

« Ah! comment oublier un tel spectacle! D'une part, tout ce qui peut consterner la nature; de l'autre, tout ce

qui doit réveiller la foi par les merveilles visibles de la grâce et l'approche de l'éternité! J'étais là, voyant venir la mort, et demandant vainement à Dieu de m'accepter à sa place. « O mon fils! ô mon fils! qui me donnera de mourir « pour toi! » disait le roi-prophète d'Absalon, son fils coupable et révolté. Et moi, que ne devais-je pas dire d'un fils si innocent et si fidèle!... »

La mort inopinée de Mgr Gillard faisait passer encore une fois, entre les mains de Mgr Lavigerie, le gouvernement du diocèse de Constantine. C'est à ce moment, et pendant qu'il obligeait M. l'abbé Combes à accepter ce siège, que naquit, dans la pensée du grand évêque, le dessein dont il nous faut bientôt parler.

Auparavant, un autre théâtre appelle notre attention.

VI

Grand comme le monde, le cœur de l'infatigable apôtre se répandait sur le monde entier. Il venait de fonder des maisons de missionnaires en France, dans l'Aveyron, en Belgique, près de Bruxelles. Jérusalem l'attirait. Il y fonda un établissement de ses missionnaires au sanctuaire de Sainte-Anne, situé près de cette piscine où le pauvre paralytique n'avait personne pour le tremper et où les apôtres africains viendraient apprendre à renouveler les miracles de la vie apostolique du petit-fils de la mère de Marie, leur reine et leur patronne.

De la Palestine, le regard du grand fondateur s'étendit dans les profondeurs de l'Afrique équatoriale, où il se résolut à envoyer ses enfants, ces mêmes enfants qu'il présentait à Pie IX, près de mourir.

— Ah! dit l'intrépide pontife, qui mourait sans avoir vu le triomphe de l'Eglise, voilà vos prêtres arabes!

— Non pas arabes par la naissance, répondit l'archevêque, mais par la charité.

— Eh bien, mes enfants, dit Pie IX, vous êtes donc disposés à être de bons missionnaires?

— Avec la grâce de Dieu, très saint Père, nous ferons tout ce qu'il demandera de nous.

— Ils sont prêts à tout, dit l'archevêque, même au martyre, si c'est la volonté de Dieu. Très saint Père, ce sont les prémices de la mission africaine : à leur tour, ils vont partir pour l'intérieur de l'Afrique, cherchant à atteindre le centre. Bénissez-les, pour qu'ils aient le courage de souffrir, s'il le faut, pour leur foi, de donner leur tête pour elle.

— Leur tête... répliqua Pie IX ; dans notre temps, il ne faut pas que la tête tienne aux épaules, si l'on veut faire la volonté de Dieu.

Il faudrait beaucoup d'espace pour raconter comment les valeureux champions de la foi obéirent à la pensée de Pie IX. Ils partirent, résolus à donner leur vie, et tinrent parole.

A la mort de l'un d'eux, le fondateur, transporté d'admiration comme, aux premiers siècles de l'Eglise, les pontifes qui ensevelissaient les confesseurs de la foi rapportés du Colisée dans les hypogées chrétiens, écrivait aux parents de la glorieuse victime :

« Heureux père, heureuse mère d'un tel fils ! Heureux de lui avoir inspiré des sentiments si sublimes, de l'avoir formé à de telles vertus, de lui avoir préparé une telle mort ! Car que sont quelques jours de plus sur une terre comme la nôtre ! Et il vivra éternellement, désormais, dans un monde où l'on ignore les tristesses d'ici-bas.

« Il vivra aussi dans notre souvenir et dans le souvenir des missionnaires d'Alger, ses frères. Leur premier mouvement a été de rendre grâces à Dieu d'un sacrifice si héroïque ; le second, de jurer de les venger ; et leur vengeance, ce sera de partir plus nombreux encore et de porter enfin à ces barbares qui ont tué leurs frères, la vie et le pardon du ciel ! »

Par une inspiration digne des temps de la chevalerie, l'ingénieux fondateur adjoignit à ses missionnaires des

auxiliaires armés, dont l'institution rappelle les meilleurs souvenirs des croisades et dont la vêture fait revivre les plus émouvantes pages de nos annales chevaleresques.

Vrai, cet homme avait toutes les inspirations du génie de l'apostolat, et il savait communiquer sa flamme, comme le jour où, à Carthage, les novices de la société ayant exécuté, pendant le repas, de délicieux airs arabes, le cardinal les fit avancer vers la table d'honneur, pour les remercier au nom de tous. Mais quand ils furent devant lui et qu'il aperçut au-dessus d'eux les tableaux, ornés de palmes, où était représenté le supplice des martyrs du Bouganda, il ne put que leur dire, d'une voix lente et émue :

— Mes enfants, vous voyez ces bûchers !... A votre futur martyre !

Il y avait là des évêques et des prélats de tout pays, de vieux missionnaires, des prêtres d'Algérie, stoïques comme leurs Arabes, dit l'abbé Klein, tout le monde pleurait.

Et les novices, comme plus tard les noirs qu'ils convertiront, de s'écrier :

— *Na sisi tutafiha Buganda kupata martyrio.* (Nous aussi, nous irons, dans le Bouganda, pour y être martyrisés !)

VII

La première fois qu'il vint à Carthage pour visiter en pèlerin la colline de Byrsa, l'archevêque d'Alger était suivi, suivant l'usage du pays, par des troupes d'enfants couverts de leurs haillons, et accourus des villages voisins, à la vue d'un étranger et d'un prêtre. Ils imploraient son aumône. « Pour l'amour de Dieu ! » disaient-ils dans leur langage. Mais, comme, préoccupé du but de sa visite et du grand passé de la patrie, l'étranger ne répondait pas à ces supplications, au bout d'un moment, ils reprirent en chœur, dans leur idiome barbare : « Pour l'amour de saint Louis ! »

C'est dans sa première visite au tombeau de saint Louis,

celle où ces pauvres enfants lui demandaient l'aumône en son nom, que Mgr Lavigerie commença à comprendre les obligations de la France. Puisque des étrangers, des barbares, portaient si haut le nom d'un de nos rois et l'entouraient d'un tel respect, il convenait que nous ne restassions pas, du moins, au-dessous d'eux. Il alla donc, en quittant Carthage, s'agenouiller aux pieds de Pie IX, et le bon Pape, la grâce même jusqu'en ses moindres discours, lui dit, en souriant :

— J'accorde ce que vous demandez ; il est juste que des Français desservent, comme ils le font à Rome même, le sanctuaire d'un roi de France.

Bientôt, d'ailleurs, l'occupation française de la Tunisie allait amener l'archevêque d'Alger au centre même de ses œuvres. Nommé administrateur apostolique à Tunis, il eut vite fait d'organiser ce nouveau champ d'action, qui devait absorber ses dernières sollicitudes.

C'était en 1879. L'infatigable apôtre recevait du cardinal Pie, un autre grand cœur épiscopal, bien capable de le comprendre et de l'apprécier, la lettre suivante :

— Quoi qu'en dise Votre Grandeur, l'ardeur avec laquelle elle a combattu la barbarie infidèle lui réserve une dignité méritée à toutes sortes de titres, et puisque la Providence vient de m'en investir avant vous, elle se doit à elle-même de ne pas tarder à vous mettre au rang dans lequel vous eussiez dû nous précéder.

Le grand évêque de Poitiers prophétisait, mais sans songer que c'était son propre chapeau qui allait écheoir au vaillant collègue, qui n'en fut point écrasé.

« Sur ces ruines de Carthage, fit-il en le recevant, tout parle des grandeurs humaines, et tout parle aussi de leur vanité... Quelle leçon pour les illusions humaines ! De ces grands souvenirs il ne reste rien, pas même une apparence, et il faut fouiller sous les sillons du laboureur pour savoir que Carthage a existé en ces lieux. »

« Mais, ajouta-t-il, son nom n'a pas été moins illustre dans l'histoire de l'Eglise que dans celle du monde profane. La terre que foulent nos pieds a été foulée par les plus élo-

quents docteurs : les Tertullien, les Augustin, les Fulgence ; par les saints les plus admirables, les Eugène, les Monique, les Félicité, les Perpétue ; par des plus grands Evêques à la tête desquels se place Cyprien, qui résume en lui seul toutes les gloires de Carthage chrétienne : docteur, pontife, confesseur, restant soumis, sans se plaindre, aux outrages, aux calomnies, et couronnant enfin sa vie par le plus généreux sacrifice. »

« Or, tout, dit en terminant le nouveau cardinal, dans les desseins de la Providence, semble annoncer que Carthage, réduite en poussière par Rome païenne et par les barbares, le monde chrétien va la rendre à la vie. »

Nous ne décrirons pas les fêtes qui suivirent cette élévation, d'autant que nous pouvons dire avec le premier biographe du nouveau *porporato*, que le cardinal regrettait, comme perdu, tout le temps qu'elles enlevaient à ses œuvres. Il les reprit donc sans tarder, et nous devons le suivre encore dans de nouveaux travaux.

— Le plus beau jour de ma vie, avait-il écrit à Léon XIII, sera celui où, après avoir doté ce vicariat (de la Tunisie) de tout ce qui lui est nécessaire en institutions, en hommes et en argent, je pourrai aller me prosterner humblement aux pieds de Votre Sainteté pour lui demander de relever le siège de saint Cyprien et de ressusciter la grande Eglise de Carthage, en lui donnant un évêque, après mille ans de mort.

Ce vœu, si digne d'une âme ardente comme la sienne, Léon XIII le réalisa, dans des termes magnifiques, relevant le siège de saint Cyprien et rétablissant pour le cardinal archevêque d'Alger et de Carthage, le titre de primat d'Afrique, attaché à jamais, d'après les antiques constitutions pontificales, à ce dernier siège. Ce fut, dans toute l'Afrique chrétienne, un long cri d'enthousiasme.

— Les limites romaines de l'Eglise d'Afrique n'existent plus, s'écria Mgr Dusserre en remettant au successeur de saint Cyprien son nouveau pallium. Elle n'en a pas d'autres désormais que les flots de toutes les mers qui l'environnent. Ce continent, depuis si longtemps fermé, est pénétré

de toutes parts ; et ici, à Alger, sur cette terre où porta le premier pas la France que Dieu avait envoyée pour cette rédemption, les évêques de cette Eglise, Eminentissisme Seigneur, viennent vous offrir les insignes du premier de tous les archevêques, du métropolitain de l'Afrique, d'archevêque de Carthage ressuscitée dans sa gloire. Pour cet acte solennel, ils vous apportent des hommages de toutes parts : Mgr l'évêque d'Hippone, l'hommage de toutes les gloires de la primitive Eglise d'Afrique, condensés dans le nom de saint Augustin ; Mgr l'évêque d'Oran, le souvenir des actes mémorables accomplis pour le salut de cette terre par la nation catholique ; il vient recevoir dans ces honneurs qui vous entourent, la réparation, sur les plages d'Alger, des espérances trompées du grand cardinal Ximénès ; Mgr l'évêque de Pacando, que vous avez envoyé déjà dans les profondeurs sauvages de ce continent, et qui en est revenu, un instant, pour recevoir de vos mains la consécration épiscopale, vous apportant avec les hommages des martyrs dont il envie le sort et qui ont déjà versé leur sang autour de lui, les bénédictions de ces peuples sauvages, qui, sur les bords des Grands Lacs, vous doivent la foi et le salut...

A son tour, Mgr Robert montra, dans le patriarche de l'Eglise renaissante d'Afrique, un nouveau Jacob, qui avait reçu de Dieu, avec la bénédiction du Père de la grande famille catholique, la mission d'étendre dans ces immenses contrées le règne de Jésus-Christ. L'évêque de Marseille montra, dans l'histoire africaine qu'il sait à merveille, les motifs pour lesquels Dieu n'avait pas voulu que la grande Eglise d'Afrique restât ensevelie pour toujours dans son tombeau.

De ce jour la basilique de l'insigne métropole s'éleva dans d'admirables proportions, son chapitre fut honoré des privilèges attachés au titre de camérier d'honneur de Sa Sainteté, le cardinal semblait y concentrer ses tendresses et ses dernières sollicitudes.

VIII

Souvent, en effet, il avait entendu ce *responsum mortis* dont parlent nos livres saints, et il s'était familiarisé avec lui. Ainsi, le soir de la grande cérémonie de Carthage, il voulut bénir le caveau funèbre qu'il avait fait ouvrir pour lui, aux pieds mêmes du trône épiscopal.

— Je viendrai, dit-il aux élèves du séminaire et du scolasticat qui l'accompagnaient dans cette triste cérémonie, je viendrai, un jour qui ne saurait plus tarder beaucoup, dans ce tombeau, non plus pour un moment, mais pour toujours. C'est là que j'aurai besoin de vos prières, car ce sera le moment du compte que j'aurai à rendre, au Juge suprême, de mon administration. J'ai voulu précisément que ce tombeau fût au milieu de vous, parce que vous, du moins, vous vous souviendrez de votre père et vous implorerez pour lui la miséricorde de Dieu. C'est ce que je vous demande humblement, en retour de mon amour paternel, de mes fatigues, de mes peines : *miseremini mei, saltem vos amici mei.*

Dès lors, la pensée de la mort ne le quitta plus. A peu de temps de là, son état maladif se trouva subitement aggravé par l'humidité de Tunis, si froide pendant l'hiver, et par des accès de fièvre africaine. Lui-même l'a raconté.

— A la vue des symptômes du mal qui s'aggravait, j'ai demandé, sans vouloir attendre davantage, aux prêtres qui m'entouraient, de me donner les sacrements de l'Eglise. Dans un sentiment d'amour filial qui m'a touché, sans doute, ils se refusaient tout d'abord à ma demande ; ils voulaient remettre à plus tard, affirmant que le danger n'était point si proche. Je priai, j'insistai ; voyant que mes instances étaient vaines, j'ordonnai enfin, et alors je fus obéi.

Mais, vienne une nouvelle lutte à engager, comme lors de la suppression des budgets du culte en Algérie, le cardinal se redresse.

— Il est vrai, répondit-il aux alarmes filiales de ses intimes, que depuis deux ans ma santé a subi de rudes atteintes, et mes forces sont bientôt épuisées. Mais je préférerais encore mourir, s'il le faut, de fatigue sur les grands chemins, que de mourir, un jour, de honte, en laissant, par mes hésitations ou par ma faiblesse, supprimer sous mes yeux le clergé français de l'Afrique.

Nous le vîmes arriver à Marseille et recommencer cette odyssée de mendiant sublime, dont il écrivait au curé de Saint-Joseph, M. Guiol, son ami :

— C'est un mendiant qui vous salue, et en apparence rien n'est plus humble ; mais, d'autre part, rien n'est plus doux que de mendier, comme je le fais, pour ses fils, prêtres et fidèles, et pour l'honneur de sa mère, la France, notre commune patrie.

Pour entraver ses moyens d'action sur les cœurs généreux, on répandit fort habilement le bruit que le cardinal était très riche et quêtait pour son superflu. Une anecdote peu connue rappelle le dire des semeurs de zizanie et redresse spirituellement la vérité obscurcie par la malveillance.

Le frère du cardinal, officier distingué de l'armée d'Afrique, M. Félix Lavigerie, se trouvant à Alger, était entré dans un magasin pour y faire sa provision de cigares. Pendant qu'il était là, l'archevêque vint à passer en voiture de louage, comme c'était son habitude. La marchande, qui ne connaissait pas son client d'occasion, lui dit :

— Voulez-vous voir l'homme le plus riche de l'Algérie ? Le voilà qui passe.

— Qui est-ce donc ? dit M. Lavigerie.

— C'est l'archevêque d'Alger.

— Comment ! il est si riche ?

— Oui, Monsieur. Il possède toutes les terres qui se trouvent, des deux côtés du chemin de fer, depuis Alger jusqu'à Oran.

— C'est beaucoup, dit l'officier.

— Mais, Monsieur, ce n'est pas tout. Il est aussi pro-

priétaire de tous les bateaux à vapeur qui sont dans le port.

— Mais je croyais que ces bateaux appartenaient à des compagnies bien connues : Messageries maritimes, Waléry, Touache ?

— Oui, dit la dame, ils en portent le nom ; mais, au fond, ils sont à l'archevêque.

— Et que peut-il faire de tant d'argent ?

— Mais il s'en sert pour enrichir sa famille.

— Oh ! pour le coup, madame, dit l'officier, je puis vous asssurer le contraire. Je suis le propre frère de l'archevêque, et jamais, je vous l'affirme, il n'a rien donné à aucun des siens.

C'était la vérité pure. Mais on voit, par ces exagérations monstrueuses, combien l'esprit de dénigrement était parvenu à faire accroire au pauvre peuple, trompé par la vue des œuvres agricoles du prélat, des contes fantastiques.

Mais voilà qu'une œuvre bien autrement difficile s'ouvrait devant l'activité indomptable du cardinal à demi épuisé.

IX

— Vous l'avez dit, Monsieur le Cardinal, dès le début de notre pontificat, nos yeux se sont portés sur cette terre déshéritée, notre cœur s'est ému au spectacle des innombrables misères physiques et morales dont elle est le théâtre..... Ce qui, par-dessus tout, n'a cessé de remplir notre âme de tristesse et de commisération, c'est la pensée de ce grand nombre de créatures humaines, réduites par la force et la cupidité à un esclavage honteux et dégradant... Nous avons invité et vivement engagé tous ceux qui ont le pouvoir entre les mains, à mettre un terme au hideux trafic appelé la traite des nègres, et à employer tous les moyens pour que cette plaie ne continue pas davantage à déshonorer le genre humain. Et puisque le continent africain est le

théâtre principal de ce trafic et comme la terre propre de l'esclavage, nous recommandons à tous les missionnaires qui y prêchent le saint Evangile, de consacrer toutes leurs forces, leur vie même, à cette œuvre de rédemption.

Ainsi parla Léon XIII, le 24 mai 1888, un jour que Mgr Lavigerie lui présentait le pèlerinage algérien. En terminant, le Pape, qui connaissait le grand cœur du prélat, lui dit :

— C'est sur vous surtout, Monsieur le Cardinal, que nous comptons pour le succès des difficiles œuvres et missions d'Afrique. Nous connaissons votre zèle actif et intelligent, nous savons tout ce que vous avez fait jusqu'à ces jours, et nous avons la confiance que vous ne vous lasserez pas avant d'avoir mené à bonne fin vos grandes entreprises.

« C'est sur vous surtout que nous comptons! » avait dit le chef de l'Eglise. Il n'en fallait pas davantage au hardi messager de la parole pontificale pour s'élancer à nouveau sur tous les chemins de l'Europe, prêchant, nouveau Pierre l'Ermite, une croisade nouvelle, une croisade anti-esclavagiste.

— Ils continuent, s'écriait-il, ces esclaves, leur passion douloureuse: livrés à d'infâmes bourreaux qui les traquent de toutes parts comme des bêtes fauves, qui les vouent aux plus affreuses tortures, à la captivité, aux hontes d'une débauche sans nom, à la mort... Jamais on n'avait rien vu dans des proportions si abominables. A Jérusalem, le Calvaire était le sommet d'une colline. Il ne portait que trois croix. En Afrique, c'est un continent immense. Le sang y coule de toutes parts, des veines de milliers de noirs, mêlé aux larmes des mères devant lesquelles on massacre leurs fils.

Il se heurta aux intérêts privés, aux susceptibilités de la diplomatie, aux jalousies internationales, aux jalousies de l'Italie en particulier, dont l'agent consulaire, à Tunis, lui disait un jour :

— Oh ! Monseigneur, que vous faites de bien ! mais que ce bien nous fait de mal !

Cette campagne fut son premier calvaire. Le second, le plus douloureux, il allait le trouver dans cette autre campagne commencée par le célèbre toast du cardinal à Tunis, et qui souleva une si terrible tempête dans le camp de ceux que les plus respectables convictions tiennent attachés à l'espérance du retour de nos vieux rois sur le trône de France.

On raconte qu'avant de faire ainsi jouer *la Marseillaise* par ses Pères Blancs, et de prononcer le toast où il adjura les catholiques, au nom du souverain Pontife, de se rallier franchement et sans arrière-pensée à la forme républicaine comme gouvernement définitif de la France, en décembre 1890, le cardinal aurait dit à un de ses grands vicaires :

— Mon ami, je vais me suicider.

L'authenticité du propos importe peu. Le fait est là, et, sans vouloir en rien juger une situation aussi aiguë, que l'histoire de demain seule nous révélera, nous pouvons bien dire que cette initiative du hardi cardinal sembla mettre fin à son action publique, comme elle concourut à achever de briser ses forces épuisées.

Depuis deux ans, il luttait, dans un demi-silence, contre les difficultés de ses œuvres, dont les ressources se virent subitement diminuées, et contre un état de santé chaque jour plus grave.

L'été dernier, un évêque qui l'aimait tendrement, celui de Marseille, l'engageait à venir se reposer un peu sur nos bords provençaux, il ne put répondre à cette invitation de l'amitié. Lentement, il se mourait.

Enfin, le 26 novembre, à trois heures du matin, muni des secours de cette religion pour laquelle il a tant travaillé, entouré de ses fils consternés de ne pouvoir plus rien pour le disputer à la mort, il s'éteignit doucement.

C'est dans son immense chambre tendue de bleu foncé qu'il est mort. L'ameublement en est des plus simples : quelques fauteuils dépareillés, le lit, la toilette, une armoire de chêne, une grande table de bois blanc chargée de livres ; entre les deux larges fenêtres un petit autel encore couvert des ornements sacerdotaux du maître. C'est là, à quelques

minutes de la basilique de Notre-Dame d'Afrique, au haut d'une colline boisée qui domine toute la rade d'Alger, dans sa villa enfouie sous les eucalyptus et les chênes, qu'a trouvé le repos de l'éternité celui qui fut le grand cardinal Charles Lavigerie, primat d'Afrique, archevêque d'Alger et de Carthage !...

ANT. RICARD,

Prélat de la maison de Sa Sainteté.



LA

RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

ET LE CARDINAL NEWMAN

D'APRÈS UNE ÉTUDE DU CARDINAL CAPECELATRO

L'étude que j'entreprends a pour objet une période bien connue de la renaissance catholique en Angleterre. Aussi, avant de commencer mon travail, ai-je éprouvé quelque hésitation. Il me semblait qu'il était audacieux de ma part de traiter de nouveau un sujet que tant d'écrivains éminents ont développé avec un si remarquable talent. Je craignais presque qu'on ne m'accusât de profanation, parce que j'osais suivre la voie que tant d'autres avaient parcourue avant moi avec un succès éclatant. Cependant, malgré ces objections, j'ai cru pouvoir à mon tour aborder le problème historique qui forme l'objet de ce travail. Il y a en effet des sujets qui ne sont, pour ainsi dire, jamais épuisés, et qui offrent toujours de nouveaux éléments aux recherches des historiens ou aux méditations des hommes cultivés.

D'ailleurs la réimpression relativement récente de l'ouvrage du cardinal Alphonse Capecelatro sur les origines de l'Oratoire d'Angleterre, en donnant une sorte d'actualité à mon travail, lui servira en même temps de cadre (1).

(1) *Newman e la Religione cattolica in Inghilterra, ovvero l'Oratorio*

On ne connaît pas assez en France, les ouvrages très remarquables de ce prince de l'Église. La difficulté de les lire dans la langue italienne, contribue pour une bonne part à priver le public français de ces livres si beaux, si riches de pensées originales et profondes, si pleins d'érudition. Ainsi s'explique qu'un volume imprimé depuis tantôt trente-deux ans, et réédité depuis six ans, soit encore ignoré en France, où d'ailleurs la culture est si répandue et la vie intellectuelle si intense.

Il m'a donc semblé utile de donner à mes lecteurs un aperçu général de l'ouvrage que l'illustre cardinal de Capoue a consacré aux origines de l'Oratoire d'Angleterre. L'auteur, je n'ai pas à le rappeler, appartient à l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, comme le célèbre converti d'Oxford, et tous les deux ont pris place dans le Sénat de l'Église sous le pontificat de Léon XIII. Il est touchant de voir un religieux italien, une des gloires de l'Oratoire au delà des Alpes, prendre la plume pour nous dire les travaux de ses frères d'Angleterre. L'histoire de la fondation de l'Oratoire anglais est d'ailleurs en partie celle de la renaissance catholique dans ce grand pays, tourmenté pendant trois siècles par une des persécutions religieuses les plus violentes que l'histoire ait jamais enregistrées dans ses annales. Cette renaissance eut en effet pour collaborateurs actifs les oratoriens, et elle est surtout l'œuvre et la gloire de la congrégation dont le cardinal Capecelatro fait partie depuis sa première jeunesse, et que le cardinal Newman a transplantée en Angleterre.

Avant de commencer mon étude, mes lecteurs me permettront de leur parler un peu de l'auteur de l'ouvrage que je dois analyser. Je pense qu'ils seront heureux de connaître, bien que sommairement, le cardinal Capecelatro, et d'avoir une idée de ses travaux scientifiques et littéraires. Je ne prétends pas assurément leur donner une vie même

inglese, par le cardinal CAPECELATRO, archevêque de Capoue, nouvelle édition revue et corrigée. Typographie liturgique de Saint-Jean, Desclée, Lefebvre et Cie, Tournay, 1886.

abrégée de l'archevêque de Capoue. Je veux seulement leur tracer un portrait rapide de l'homme, du savant et de l'évêque.

Le cardinal Capecelatro appartient à une des plus illustres familles de l'aristocratie napolitaine. Par sa naissance néanmoins il est un peu l'enfant de la France, puisqu'il reçut le jour à Marseille le 5 février 1824. C'est là une raison de plus, pour les Français, d'admirer et d'aimer un éminent évêque dont ils peuvent, dans une certaine mesure, se dire les compatriotes. Après de fortes études, le jeune Capecelatro fut admis, en 1840, comme novice dans la congrégation de l'Oratoire de Naples (1). Mais ce ne fut qu'en 1847, le jour de la Pentecôte, qu'il reçut l'ordination sacerdotale des mains de S. Em. le cardinal Sixte Riario-Sforza, archevêque de Naples. L'Oratoire ne tarda point à apprécier les vertus et les mérites du jeune religieux. Tous comprirent que la congrégation venait de faire une précieuse recrue. Aussi les supérieurs de la maison des Girolomini s'efforcèrent-ils de tirer un large profit du beau talent dont le P. Capecelatro donnait des preuves si remarquables dès les premières années de sa vie religieuse. On peut donc dire de lui qu'il conquit d'emblée l'estime et la confiance de ses chefs, en même temps qu'il gagnait l'affection de ses confrères par sa modestie, la douceur et la courtoisie de ses manières, l'aménité de sa conversation, et toutes ces qualités aimables qui font encore aujourd'hui l'admiration de tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher.

Bientôt le P. Capecelatro fut appelé à occuper une place honorable dans le conseil de direction de l'Oratoire de Naples. Il y donna de nouvelles preuves de sa prudence, de son tact, de cet art de gouverner les hommes que l'on n'apprend guère à une école, mais qui est un don spécial de Dieu. A 42 ans, au mois d'avril 1866, le P. Capecelatro était élu supérieur (*preposito*) de sa congrégation.

(1) Les oratoriens de Naples sont communément appelés *girolomini*, parce qu'ils desservent l'église de Saint-Jérôme dans le centre de cette grande ville.



Ce fut malgré lui que l'illustre religieux accepta les honneurs que lui décernait le vote de ses confrères. Sa modestie, son goût très prononcé pour l'étude et pour la retraite, le rendaient peu enclin à occuper les premières places. La responsabilité du commandement l'effrayait. Néanmoins, soumis à la volonté de Dieu, et toujours prêt à sacrifier ses préférences à ses devoirs, il n'hésita point à correspondre d'abord à la confiance de ses supérieurs, alors qu'ils voulurent l'associer à leurs travaux, et plus tard à celle de ses collègues l'appelant à diriger la congrégation.

Le choix du P. Capecelatro, comme *preposito* de l'Oratoire de Naples, ne pouvait être plus opportun. Les temps étaient difficiles en 1866. La congrégation se voyait sérieusement menacée par le gouvernement qui, oublieux des lois de la justice, s'était jeté à corps perdu dans la voie de la spoliation et de la suppression des ordres religieux. Les partis se montraient de plus en plus hostiles aux moines, et on appelait de la sorte non seulement les grands ordres, mais même les plus modestes congrégations. La franc-maçonnerie, l'anticléricalisme faisaient un effort suprême pour détruire ces institutions séculaires dont l'Italie, plus que tout autre pays, aurait dû être orgueilleuse, parce qu'elle leur était redevable d'innombrables bienfaits soit au point de vue de l'art, soit à celui des progrès des lettres et des sciences, du développement des institutions charitables, et de tant d'autres avantages moraux et matériels qu'il serait trop long d'indiquer ici.

Mais pour les ennemis de l'Eglise, il ne s'agissait point de respecter les traditions d'un passé illustre par tant de côtés, et encore moins d'avoir souci des grands intérêts du pays. Peu leur importait de laisser tomber en ruine des églises et des abbayes célèbres par leurs trésors artistiques ou par le rôle qu'elles avaient joué dans l'histoire : il fallait avant tout se débarrasser des moines et priver les fidèles des secours spirituels et matériels qu'ils en recevaient. Cette suppression rendrait plus facile l'œuvre des propagateurs de l'impiété et des doctrines révolutionnaires.

Le P. Capecelatro prit donc possession de son poste de supérieur de l'Oratoire napolitain juste au moment où l'orage se déchaînait sur les congrégations religieuses. Ses confrères l'avaient choisi, afin de mettre à profit l'influence dont il jouissait à Naples pour sauvegarder autant que possible les intérêts de leur maison. Cette nomination ne pouvait être plus opportune. Le P. Capecelatro, très populaire à Naples, et très estimé dans les hautes classes de la société, était seul en mesure de défendre l'église et le couvent des Girolomini contre les attentats dont ils se voyaient menacés. D'ailleurs l'illustre oratorien n'avait pas attendu le moment où la tempête éclaterait, pour s'occuper des plus pressants besoins de la sainte maison dont il faisait partie. Prévoyant les malheurs qui d'un moment à l'autre pouvaient fondre sur elle, le P. Capecelatro avait entrepris des démarches pour la mettre à l'abri de tout attentat de la part des ennemis de l'Eglise. Cette sage précaution sauva l'église et le couvent des Gerolomini, et lorsque, en 1866, il devint le supérieur de la congrégation, toutes les mesures furent prises pour assurer l'avenir et sauvegarder le présent. Les difficultés que le P. Capecelatro dut surmonter pour atteindre son but étaient considérables. En 1866, l'archarnement contre les ordres religieux était, comme je l'ai dit, très grand dans le monde officiel et parlementaire d'Italie. Non seulement on convoitait les biens des moines, mais on voulait absolument faire disparaître jusqu'à leur souvenir. Tout le monde, il est vrai, ne partageait point ces passions. Il y avait même parmi les libéraux modérés, des esprits assez clairvoyants pour flétrir cette manie de persécution et de spoliation qui agitait le gouvernement, les chambres, la presse et les cercles politiques. D'autres, moins courageux, se contentaient de déplorer la campagne anticléricale; mais le gros des modérés, par peur plus que par conviction, faisaient chorus avec les progressistes et les radicaux, demandant l'expulsion des moines et la confiscation de leurs propriétés au nom des grands principes de la science et de la civilisation !

Dans un tel état de choses, l'œuvre à laquelle le P. Ca-

pecelatro s'était dévoué exigeait de sa part autant d'abnégation que de savoir-faire. En effet, la situation, en 1865-66, était tout autre qu'elle ne l'est aujourd'hui. En Italie, on oublie facilement les emportements auxquels on s'est livré par politique ou par peur. Le jour de la bataille une fois passé, ceux des combattants qui n'ont pas agi par haine et que les consignes sectaires ne privent point de toute liberté, finissent peu à peu par obéir à d'autres influences et par devenir plus ou moins raisonnables. On se lasse de la lutte et de la persécution à outrance; on trouve que si telle loi est bonne en théorie (1), son application pratique peut devenir dangereuse dans telle ou telle circonstance; sans doute on persiste à dire qu'il faut supprimer les moines, mais on invoque aussitôt l'exception. Certains ordres religieux ont des missions rendant des services non seulement à l'Église, mais même à l'influence italienne; d'autres desservent des temples magnifiques : si on les chasse, ou plutôt si on ne les laisse pas rentrer à la sourdine, si on ne ferme pas un œil et même tous les deux devant ces violations discrètes de la loi, les missions pourront périr, les monuments tomberont en ruine ou devront être entretenus aux frais de l'État. Alors on cherche un biais, et généralement on le trouve, d'autant plus sûrement que l'intérêt électoral s'en mêle à son tour. Ceci n'empêche pas, sans doute, que la loi de 1866 ait causé des ruines très considérables aux missions et au patrimoine artistique de l'Italie. La *Combinazione* a cependant préservé la Péninsule des conséquences plus funestes encore qu'aurait entraînées une application absolue de la législation anticléricale.

On se tromperait gravement, toutefois, si on pensait que ces tempéraments ayant cours habituel en Italie depuis dix-huit ans, étaient possibles au moment même de la promulgation de la loi de suppression et de spoliation des congrégations religieuses. Alors la ferveur des uns et la peur des autres rendaient toute transaction impossible. Le

(1) Je parle, bien entendu, d'après les idées des opportunistes, car, pour tout bon catholique, les lois hostiles à l'Église sont toujours mauvaises, même en théorie.

P. Capecelatro dut donc mettre en œuvre toute sa prudence, son tact, et l'influence considérable dont il disposait, pour arracher la maison et l'église des Girolomini aux mains des spoliateurs. Mais rien ne put le rebuter, et il eut enfin le bonheur de surmonter tous les obstacles. Un décret royal préserva la maison et l'église de l'Oratoire de toute suppression, les reconnaissant comme monuments historiques.

Ce beau succès augmenta encore le prestige dont jouissait déjà le P. Capecelatro. Les pères de l'Oratoire voulurent dès lors que leur *preposito* restât toujours à la tête de leur congrégation, et ils eurent soin de le maintenir en charge jusqu'au moment de son élévation à l'épiscopat, en 1880.

La situation du P. Capecelatro n'était, du reste, pas moins considérable parmi les catholiques napolitains que parmi ses frères.

Par sa naissance, son talent, la culture aussi riche que variée de son esprit, son zèle sacerdotal, la sûreté de sa doctrine, sa prudence et sa modération, il était devenu comme le centre du mouvement religieux à Naples. Sa cellule était sans cesse assiégée par une foule de personnes de toutes les conditions sociales et de toutes les opinions politiques qui avaient recours à ses conseils ou à sa direction. A tous il adressait des paroles bienveillantes, de sages avertissements, examinant avec calme les problèmes de diverse nature qu'on lui soumettait, donnant son avis avec un esprit rassis et dépourvu de tout préjugé et de toute passion, consolant ceux que le malheur accablait, excitant ses interlocuteurs à la pratique des vertus chrétiennes, au dévouement envers l'Église et les œuvres de piété et de charité, dirigeant avec une expérience consommée les premiers pas des jeunes gens dans les voies périlleuses du monde et au milieu des troubles de notre époque. Pour tous, le P. Capecelatro était comme un ange tutélaire, le modèle des guides à travers les épreuves et les combats de cette vie.

Au confessionnal, l'éminent oratorien déployait des qualités maîtresses. Son cœur s'épanchait dans les exhortations qu'il adressait à ses fils spirituels. Aussi accourait-

on en foule pour profiter de ses lumières. Le P. Capecelatro était un des prêtres qui avaient le plus de pénitents à Naples, et ce n'étaient pas seulement les laïques qui cherchaient sa direction : de nombreux ecclésiastiques avaient aussi recours à son ministère, et se sentaient fortifiés par sa parole ardente. Personne, en effet, n'avait une idée plus haute des redoutables devoirs qu'entraîne le sacerdoce que le modeste et savant oratorien.

Tant de travaux et de vertus, unis à une science profonde, à un esprit ouvert à toutes les manifestations de la vie intellectuelle, à un tact exquis, à un caractère aimable et toujours égal, à une rare distinction de manières, attirèrent l'attention du cardinal Riario-Sforza. L'archevêque de Naples ne possédait point les dons de l'esprit qui brillaient de tout leur éclat chez le P. Capecelatro. Sans être dépourvu des connaissances indispensables à un prêtre et à un évêque, le cardinal de Naples ne s'élevait pas au-dessus d'une moyenne honorable. Mais c'était un pasteur plein de zèle, absolument dévoué à son ministère, menant, malgré la noblesse de son origine (1), une vie très austère. Le cardinal Riario-Sforza avait le don de connaître les hommes et de gouverner avec sagesse et pondération. Sous son épiscopat, le clergé napolitain se transforma et devint l'un des plus respectables d'Italie. Un tel prince de l'Église ne pouvait rester indifférent devant l'apostolat du jeune oratorien. Il conçut aussitôt la pensée de se servir du P. Capecelatro pour mener à bon terme quelques-unes de ses œuvres. De là ces rapports affectueux qui s'établirent entre l'archevêque et le religieux, et que le temps ne put que resserrer davantage; plus, en effet, les deux illustres personnages, en avançant dans la vie, se connurent mutuellement, et plus ils s'estimèrent et s'aimèrent.

Un des services que le P. Capecelatro rendit au cardinal, fut de provoquer son retour dans sa ville épiscopale. En

(1) Le cardinal Riario-Sforza appartenait à une des plus illustres familles de l'aristocratie napolitaine.

1861, il y avait à peu près un an que l'archevêque de Naples était en exil à Rome.

Je rappelle ici brièvement, et pour l'intelligence du récit, les faits accomplis. A la suite de la guerre de 1859, l'Italie du nord et la Toscane venaient d'être annexées au Piémont. Au mois d'avril 1860, la Sicile s'était à son tour insurgée, et Garibaldi, puissamment aidé par Cavour et par l'Angleterre, débarquant tout à coup à Marsala le 11 mai, avait pris la direction de la révolution. Il ne tarda pas à entrer à Palerme, qui capitula le 30 mai. Puis, poursuivant sa route, le condottiere se rendit maître de l'île tout entière, grâce à l'ineptie ou à la trahison des généraux napolitains. La protection des Anglais permit également à Garibaldi de passer le détroit de Messine, malgré la surveillance des vaisseaux de guerre que le gouvernement de François II y avait envoyés. Le 7 septembre 1860, le dictateur entrait à Naples, d'où le roi des Deux-Siciles s'était enfui la veille, prenant le chemin de Gaëte.

A leur tour, les Piémontais ne tardèrent pas à intervenir, et Victor-Emmanuel II s'empara du midi de l'Italie et de la Sicile. La prise de Capoue et de Gaëte consomma la ruine des Bourbons de Naples au profit du roi de Sardaigne, qui dès lors prit le titre de roi d'Italie (février 1861).

Cependant une contre-révolution se produisit dans plusieurs provinces de l'ancien royaume de Naples. Le gouvernement de Turin la réprima, mais en même temps le parti libéral accusa les évêques et le clergé d'être les complices du brigandage. On visa particulièrement l'archevêque de Naples, sous prétexte qu'il était le partisan des Bourbons. Or, le cardinal Riario, tout en n'approuvant point la révolution, était en même temps incapable de jouer le rôle de conspirateur que lui attribuaient ses ennemis. Mais les passions étaient tellement surexcitées à Naples, après les événements de 1860, que, sans tenir le moindre compte des vertus de l'archevêque et des égards qui lui étaient dus, le gouvernement italien lui signifia, sans autre forme de procès, l'ordre de quitter le territoire du royaume. Le cardinal fut donc contraint de se retirer à Rome ; mais

la nouvelle de son bannissement produisit la plus triste impression à Naples. Seuls, les violents du parti révolutionnaire en triomphèrent bruyamment.

Cependant, le clergé et les fidèles étaient profondément affligés par l'exil de leur père spirituel, et d'un père aussi digne de leur vénération et de leur amour. Après quelques mois, lorsque les passions furent un peu calmées, on songea à provoquer le retour de l'archevêque par de prudentes démarches auprès du gouvernement. Le P. Capecelatro était l'homme indiqué pour remplir une mission aussi délicate. Il fallait convaincre le gouvernement italien, et surtout ses représentants à Naples, de la convenance qu'il y avait de mettre un terme à l'exil du cardinal. Il était indispensable, en même temps, de se mettre en rapport avec l'archevêque banni, pour connaître ses intentions et fixer les conditions auxquelles il accepterait de rentrer dans son diocèse. On devait ménager les susceptibilités du gouvernement, éviter tout ce qui serait de nature à rallumer la colère des partis hostiles, tourner toutes sortes d'obstacles, et en même temps sauvegarder la dignité et l'honneur du cardinal Riario-Sforza, afin qu'il pût revenir à Naples sans capituler et sans subir d'humiliations. Le P. Capecelatro se rendit parfaitement compte de la gravité de la situation et des difficultés qu'il devrait surmonter pour remplir sa tâche, mais il était si persuadé du besoin extrême que la ville et le diocèse de Naples avaient de leur vénérable archevêque, du mal que faisait l'exil immérité du cardinal, qu'il travailla de toutes ses forces à amener une solution honorable et pacifique de cette crise douloureuse (1).

Dès les premiers rapports que l'éminent oratorien eut avec le gouvernement, il s'aperçut qu'au fond celui-ci était

(1) Le cardinal Capecelatro parle de cet épisode de sa vie dans son ouvrage sur le P. Lodovico da Casoria, mais il le fait peut-être avec trop de modestie. J'admire son humilité, pourtant l'histoire ne saurait l'adopter comme la base de ses appréciations touchant la part que l'illustre oratorien prit au retour à Naples de l'archevêque exilé. Elle doit attribuer au P. Capecelatro les éloges que celui-ci se refuse à s'accorder lui-même.

plus embarrassé que satisfait de la mesure de rigueur qu'il avait prise contre le cardinal Riario-Sforza. En haut lieu on comprenait que l'exil de l'archevêque était une grosse faute, à laquelle on avait été entraîné par les emportements de l'opinion libérale. Le gouvernement, faible comme tous les pouvoirs issus d'une révolution, n'avait pas osé résister à la poussée des passions sectaires lui demandant, sinon la tête, du moins l'emprisonnement ou l'exil du cardinal; mais il envisageait avec crainte les conséquences d'un état de choses anormal, propre seulement à offenser le clergé et à irriter les catholiques, compliquant une situation déjà hérissée de difficultés.

Mais le gouvernement désirait venir à bout d'une manière honorable de cette vilaine affaire, et ne voulait pas se donner l'air de capituler à son tour devant les exigences du clergé. Il redoutait surtout les récriminations des libéraux et la colère des garibaldiens. Bref il ne repoussait point des ouvertures en faveur de la rentrée du cardinal à Naples; mais il posait des conditions à ce retour. Là était la difficulté pour le P. Capecelatro. Quelles seraient ces conditions? L'archevêque pourrait-il les accepter? D'accord avec M. de Martino, un ancien ministre de François II rallié au nouveau régime, on examina la question, et on finit par conclure qu'il fallait s'entendre à l'amiable avec le cardinal de Naples. Ce fut alors que le P. Capecelatro chargea un franciscain illustre par ses vertus et par son inépuisable charité, le P. Lodovico da Casoria, d'une mission confidentielle auprès de l'archevêque, afin de discuter avec lui les conditions que le gouvernement mettait à son retour dans le diocèse. En même temps, le P. Capecelatro écrivit au cardinal Riario une lettre très respectueuse pour l'engager à revenir. Cette mission fut couronnée de succès. Le P. Capecelatro en attribua tout le mérite au P. Lodovico da Casoria, mais il est juste de lui accorder aussi sa part, sans rien enlever aux éloges qui sont dus au vénérable fils de saint François.

Ce fut au milieu des difficultés qu'entraîna le changement radical de la situation politique de l'Italie, qu'éclata, sous

un jour très vif, l'esprit de sagesse et de prudence du P. Capecelatro. Les révolutions peuvent alarmer ou affliger les hommes de valeur. Elles n'affolent que ceux qui ne savent pas s'élever au-dessus de ce qu'ils voient se produire au jour le jour. Un savant et un prêtre de l'envergure du P. Capecelatro, tout en déplorant les excès et les injustices qu'il voyait s'accomplir sous ses yeux, ne pouvait pas ne pas envisager les événements à un point de vue supérieur aux misères du moment, et de même qu'il ne se fit jamais l'illusion que la révolution italienne ne fût qu'un orage passager, de même il pensa qu'il y avait autre chose à faire pour la défense de la religion menacée par les progrès effrayants de l'impiété, que de pleurer inutilement sur le passé et de protester vainement contre le présent.

Le P. Capecelatro était convaincu que le clergé devait défendre pied à pied le terrain des croyances et de la morale catholique dont il avait la garde; qu'il fallait combattre vigoureusement les erreurs, sans blesser les hommes par la violence ou l'intolérance des procédés de propagande chrétienne ou de polémique; qu'avant tout il était indispensable d'opposer une digue solide à l'envahissement des doctrines rationalistes, au débordement des plus honteuses passions, à tous les maux dont l'Italie ne souffrait pas moins que le reste de l'Europe. Quelques personnes, un peu trop zélées et pas assez clairvoyantes, ne manquèrent pas de taxer l'illustre oratorien de faiblesse, parce qu'il montrait peu de goût pour les protestations politiques bruyantes. Quelques-uns allèrent même jusqu'à l'accuser presque de connivence avec les ennemis de l'Église. Le P. Capecelatro ne s'émut point de soupçons et de dénonciations aussi injustes. Il ne changea en rien sa ligne de conduite, car il avait pu en constater l'opportunité et la sagesse par les excellents résultats qu'il en avait recueillis; mais il évita en même temps de répondre à ses accusateurs. Sa nature douce et aimable l'éloignait irrésistiblement de cette guerre de plume. Il partageait son temps entre les devoirs de son ministère et l'étude. Il savait sans doute défendre ses idées et les communiquer aux autres; mais il le faisait sans

jamais se laisser entraîner par des mouvements trop vifs, sans se livrer à des discussions personnelles qu'il jugeait inutiles et dangereuses. Dans ses travaux littéraires, le P. Capecelatro ne visait qu'un but : servir l'Église, combattre les erreurs les plus répandues, défendre la vérité, démontrer la supériorité des enseignements de l'Évangile sur ceux des novateurs de la philosophie allemande et de la libre pensée, prouver à ses concitoyens, mais surtout à la jeunesse trop souvent sujette aux illusions et victime de maîtres imbus des plus fausses doctrines, que jamais l'humanité ne sera vraiment heureuse et ne pourra échapper aux redoutables périls qui la menacent de toutes parts, si elle refuse de suivre la voie que Jésus-Christ lui a tracée.

Jamais le P. Capecelatro, en écrivant tant de savants ouvrages, n'eut d'autre pensée que celles que je viens d'exposer. Soit qu'il traçât dans un langage élégant et clair quelques-unes des plus belles pages de l'histoire de l'Église, soit qu'il consacrât ses labeurs à des études d'une nature plus grave encore, dans le livre, la brochure, le manuel de piété, toujours l'éminent oratorien poursuivait le même but. Il voulait faire connaître Jésus-Christ, l'Église, la piété chrétienne, parce qu'il savait qu'il suffit de connaître ces grandes, belles et saintes choses, pour les admirer et les aimer. Jamais une pensée personnelle, le désir d'une gloire mondaine et éphémère, n'eurent d'ascendant sur le supérieur de l'Oratoire de Naples. L'austérité de sa vie le mettait à l'abri contre des tentations de ce genre. La modestie qui sied si bien aux grands hommes est une des marques distinctives de son caractère.

Sa renommée s'étendait maintenant au delà des murs de sa ville natale, et jusque dans les recoins les plus reculés de la Péninsule. A Rome, le P. Capecelatro comptait beaucoup d'admirateurs, non seulement parmi les laïques, les prêtres et les religieux, mais aussi dans la prélature et le sacré Collège. Bientôt ses ouvrages, traversant les frontières, furent lus et goûtés en Angleterre, en Allemagne et en France, et le nombre de ceux qui appréciaient à leur juste valeur le talent et l'œuvre littéraire du futur cardinal s'ac-

crut considérablement. Il est vrai qu'en dehors de l'Italie, ceux qui étaient au courant des travaux de l'illustre oratorien n'étaient pas très nombreux, mais c'était une élite composée de prêtres, d'évêques et de laïques éminents, ce qui donnait un poids considérable à leurs jugements, si favorables aux écrits du P. Capecelatro.

En des temps ordinaires et tranquilles, le supérieur des Girolomini n'aurait pas attendu longtemps les honneurs dus à ses vertus et à sa science. A l'époque troublée où nous vivons, grâce aux malentendus et aux équivoques qui ne se produisent que trop souvent, altérant même la nature des choses les plus simples, torturant quelquefois les pensées et même les intentions des écrivains les plus dévoués à l'Église, le P. Capecelatro ne devait point échapper à la contradiction, et par contre-coup aux douleurs et aux suspicions qu'elle entraîne ordinairement. Ce ne fut que bien tard qu'il put vaincre les obstacles l'empêchant d'arriver au poste élevé qu'il devait occuper dans la hiérarchie de cette Église, qu'il avait si longtemps servie avec tant de zèle. Je me hâte toutefois de le dire : le P. Capecelatro n'aspira jamais aux honneurs. Il les redouta, et, autant qu'il le put, il s'y déroba. La vie du cloître, les œuvres du ministère, la paix de sa cellule des Girolomini, ses chères études formaient son bonheur et sa consolation ici-bas. Aussi ne les quitta-t-il, pour obéir à la volonté du Saint-Père, qu'avec le plus profond regret.

Cependant Léon XIII, dès les premiers jours de son pontificat, avait jeté les yeux sur le P. Capecelatro, dont il connaissait et appréciait hautement les ouvrages. Il était au courant de son fécond apostolat à Naples, et appréciait grandement sa sagesse et sa prudence dans les temps difficiles que traversait l'Italie. L'illustre pontife voulait que l'Église universelle fût appelée à profiter des services du grand écrivain dont, en fin littérateur, il goûtait particulièrement le style simple et élégant, la pureté classique de la langue, la clarté et la concision de la pensée.

Dès le mois de mai 1879, le Pape appela le P. Capecelatro à Rome, le nomma son prélat domestique et vice-

bibliothécaire de la Vaticane. Léon XIII reçut de toutes parts des félicitations pour la promotion bien méritée qu'il venait d'accorder au supérieur de l'Oratoire de Naples. Néanmoins il ne tarda pas à comprendre que, malgré les titres de Mgr Capecelatro au poste qu'il lui avait confié, la prudence et l'expérience du prélat ne pourraient pas être mises à profit dans une situation où seule la science de l'érudit pouvait se faire valoir. Léon XIII pensant alors qu'il ne fallait pas priver le ministère pastoral de l'œuvre féconde de Mgr Capecelatro, résolut de l'appeler à l'épiscopat. Sur ces entrefaites, le siège métropolitain de Capoue étant devenu vacant par suite de la mort du cardinal Apuzzo, le Pape appela Mgr Capecelatro à le remplacer. Il fut préconisé archevêque de Capoue au mois d'août 1880, et le 28 octobre il reçut la consécration épiscopale à Rome, dans la chapelle du couvent de Tor de Specchi. Mgr Capecelatro fit son entrée solennelle à Capoue le 21 novembre 1880, et le même jour il prit possession de l'archevêché, au milieu de l'enthousiasme de ses diocésains. Un grand nombre de Napolitains, profitant de la courte distance qui sépare Naples de Capoue, accoururent dans la vieille cité à laquelle ils enviaient le bonheur de posséder un tel pasteur.

Mgr Capecelatro, à peine installé à Capoue, se livra aussitôt avec une ardeur juvénile aux travaux de son ministère. Ferme et en même temps modéré et conciliant dans la mesure du juste et du raisonnable, il gagna d'emblée l'affection de ses diocésains. Le gouvernement, même dans les moments les plus aigus de sa lutte contre le Saint-Siège, témoigna toujours une grande déférence à l'archevêque, sachant fort bien que si celui-ci évitait avec soin de provoquer d'inutiles conflits, il n'était pas homme à sacrifier les droits de l'Eglise aux prétentions exorbitantes du pouvoir civil, ni à tolérer, pour se ménager l'appui d'un préfet ou d'un ministre et pour vivre en paix avec tout le monde, les usurpations de l'Etat ou ses attentats contre la religion. Quant aux ennemis de l'Eglise, il est bien certain qu'ils n'ont et ne peuvent avoir qu'une médiocre sym-

pathie pour Mgr Capecelatro. Mais la prudence leur impose d'éviter toute occasion de l'offenser, car ils savent d'avance que, dans un conflit, ils ne pourraient compter que sur eux-mêmes, le peuple et la majorité de la classe instruite étant profondément attachés à l'archevêque. Et puis, il faut le dire, les vertus, le caractère aimable du prélat, imposent même aux mécréants et leur commandent le respect. Plus d'un parmi eux a subi cette fascination irrésistible que Mgr Capecelatro exerce autour de lui ; seuls, les irréductibles de la libre-pensée ont toujours gardé au fond du cœur cette haine sectaire qu'ils vouent au prêtre, sans même se donner la peine d'en discuter le motif. Mais ceux-là ne furent jamais qu'une infime et impuissante minorité, à Capoue comme à Naples, et n'osèrent pas affronter la colère de leurs concitoyens en faisant la guerre à l'archevêque de Capoue.

Mgr Capecelatro n'était pas pris au dépourvu par son élévation à l'épiscopat. Sans jamais avoir aspiré à ce redoutable honneur, l'ayant même accepté avec crainte et non sans résistance, il y était préparé par une longue carrière sacerdotale, par de profondes études, par l'expérience des choses de l'Eglise, la connaissance parfaite de ses besoins dans la société contemporaine, le long commerce avec les ouvrages immortels des Pères de l'Eglise, où il avait puisé cette doctrine profonde et solide qui devait l'aider à écrire ses livres, à diriger les consciences et plus tard à gouverner son diocèse.

Le cardinal Capecelatro fut toujours convaincu que la conquête de la société moderne ne saurait jamais être faite par l'Eglise que par la science et la vertu. Or, les pasteurs des âmes, ceux qu'une vocation sublime a appelés aux honneurs du sacerdoce doivent donner l'exemple à leurs concitoyens. Voilà pourquoi l'archevêque de Capoue, dès les premiers jours de son épiscopat, s'efforça de diriger son clergé dans la voie qui lui semblait la plus propre à lui donner une haute influence sur toutes les classes sociales et à féconder son ministère. Mais dans l'œuvre de réforme et de rénovation à laquelle il se livra, le cardinal Cape-

celatro procéda par degrés et avec méthode, ne prétendant jamais à l'impossible et sans se bercer de l'illusion de pouvoir, en un clin d'œil et sans efforts, obtenir de grands résultats (1).

L'illustre archevêque avait toujours été le promoteur des bonnes et fortes études ecclésiastiques. Il commença par réformer la discipline et les méthodes d'enseignement de son séminaire. Sous sa main vigoureuse et éclairée cette sainte maison ne tarda pas à devenir une des mieux organisées et des plus florissantes d'Italie. Il adopta les programmes des écoles du gouvernement, et surveilla lui-même avec le plus grand soin le progrès des études, afin que les résultats répondissent à ses intentions et au désir qu'il avait d'accroître considérablement la culture de son clergé. Tous les ans, le cardinal Capecelatro veut que la distribution des prix de son séminaire se fasse avec la plus grande solennité. Il invite pour la circonstance non seulement les personnes les plus distinguées de sa ville épiscopale, mais aussi ses nombreux amis de Naples, afin de rehausser encore l'éclat de cette belle fête. L'archevêque y attache beaucoup d'importance, estimant fort justement qu'elle n'est pas sans influence pour donner aux jeunes gens une haute idée du respect qu'il faut avoir pour la science, de l'influence qu'elle exerce sur les destinées de l'homme, de l'ardeur avec laquelle ils doivent travailler pour se procurer une haute éducation intellectuelle. L'illustre cardinal profite de cette solennité pour prononcer un beau discours, où il s'efforce d'exciter chez son auditoire l'amour de l'Eglise et des œuvres catholiques, et chez ses séminaristes le sentiment élevé de leur mission future au milieu de cette société dont ils doivent devenir les apôtres. Le sujet de ces discours varie d'année en année, et il n'est pas rare que le cardinal Capecelatro profite de cette occasion pour traiter les plus graves problèmes, ou pour commenter une récente

(1) Je n'entends pas dire pour cela que la science et la vertu fissent absolument défaut au clergé de Capoue, mais que le cardinal Capecelatro s'efforça d'augmenter encore la culture et le zèle de ses prêtres.



encyclique du Pape. L'éminent prince de l'Eglise tient surtout à éclairer ses amis et ses prêtres sur leurs devoirs, sur les besoins les plus pressants de l'Eglise et du peuple, sur les dangers qui menacent la société et sur les moyens de l'affranchir des maux dont elle est affligée et d'éloigner les périls qui l'entourent. C'est ainsi qu'en 1891, le cardinal de Capoue entretint son auditoire du grave problème social, commentant avec un rare talent l'encyclique de Léon XIII *De conditione opificum*, et montrant, dans un langage clair, précis et élevé, que la religion catholique est capable de résoudre équitablement les redoutables conflits qui surgissent entre le capital et le travail, le riche et le pauvre, les classes dirigeantes et les classes vouées aux travaux de l'industrie et de l'agriculture. Ce discours fit grand bruit. Il fut reproduit par les journaux et en particulier par une importante revue de Plaisance, le *Catechista cattolico*, et mérita les éloges unanimes de tous ceux qui, en Italie, se préoccupant de soustraire le peuple aux influences désastreuses des socialistes, désirent que le clergé et les riches prennent en main la cause des déshérités de la fortune, ouvrant la voie à une solution chrétienne de la crise sociale, en dehors des convulsions révolutionnaires et des utopies dangereuses du socialisme d'Etat.

Au milieu de tant de travaux littéraires et des graves labeurs de l'épiscopat, le cardinal Capecelatro n'oublie point de cultiver les arts. Le caractère particulièrement aimable de son talent, ses goûts fins et délicats lui firent toujours apprécier les chefs-d'œuvre de l'architecture, de la sculpture et de la peinture dont l'Italie est si riche. L'archevêque de Capoue pense avec raison que l'Église ne saurait se désintéresser des manifestations du génie humain et que, de même que dans le passé elle a été la plus puissante protectrice des beaux-arts, de même elle doit continuer à remplir cette mission à travers les siècles. En effet, tout ce qui contribue à élever l'âme humaine au-dessus de la matière, tout ce qui ennoblit l'esprit du chrétien, sert admirablement à le détacher des misères de la vie pour le transporter dans une atmosphère plus pure et plus accessible aux sublimes

méditations des vérités éternelles. L'art est un auxiliaire puissant de la religion, et l'Église, en le protégeant de toutes manières et en s'efforçant de contribuer énergiquement à son développement, a rendu un incalculable service au catholicisme.

Le cardinal, en arrivant à Capoue, s'efforça d'accroître chez son clergé le sentiment artistique et le goût du beau. Il donna le premier l'exemple en restaurant la chapelle du Saint-Sacrement dans sa cathédrale. Dans cette chapelle, on admire aujourd'hui le précieux ciboire qui appartenait autrefois à une église des pères théatins de Naples, et avait été transporté plus tard dans la basilique de Saint-François de Paule de la même ville. Ce ciboire dépouillé de ses riches ornements, des diamants, pierres précieuses et statuettes qui en rehaussaient la beauté, était depuis longtemps laissé dans l'abandon. On l'avait en quelque sorte enfoui dans un souterrain de la basilique, où il était exposé à être volé d'un jour à l'autre. Le cardinal Capecelatro s'adressa à l'administration de la maison du roi, dont dépend l'église de Saint-François de Paule, et ayant obtenu la cession du précieux ciboire, il le fit restaurer à grands frais. Aujourd'hui il forme le plus bel ornement de la chapelle du Saint-Sacrement dans la cathédrale de Capoue.

Il serait trop long de dire, même sommairement, tout ce que l'éminent prince de l'Église a fait pour favoriser les bonnes études et les beaux-arts. Je ne veux pas cependant oublier un fait qui prouve combien l'illustre archevêque se préoccupa de pousser son clergé dans la voie des travaux scientifiques et littéraires et des recherches historiques. L'archevêché de Capoue possède une riche bibliothèque. Le cardinal Capecelatro voulut que ses diocésains et surtout les prêtres en profitassent. Il la fit donc ouvrir au pubiic, bien que cette innovation ne fût point exempte d'inconvénients pour sa vie ordinaire. Mais pour un évêque comme le cardinal de Capoue, l'intérêt de la culture du clergé passe toujours avant toute autre considération.

Cependant Léon XIII, qui avait tiré le P. Capecelatro de la maison de l'Oratoire de Naples pour l'appeler d'abord

à Rome et pour l'envoyer ensuite, comme archevêque, à Capoue, voyait avec une vive satisfaction le rapide progrès des œuvres que ce pasteur éminent avait entreprises. Pour lui donner un gage de son estime et de son approbation, le Pape résolut d'élever Mgr Capecelatro aux honneurs de la pourpre romaine. Il fut nommé cardinal dans le consistoire du 27 juillet 1885, en même temps que l'archevêque de Bologne, Mgr Battaglini, qu'une cruelle maladie a enlevé récemment à l'affection de ses diocésains dont il était le père bien-aimé, à l'Église qu'il honorait par sa science et ses vertus, au Saint-Siège et au Pape, qu'il servait avec un dévouement inébranlable et un zèle éclairé (1). Dans le consistoire du 30 juillet, Léon XIII donna le chapeau cardinalice à l'archevêque de Capoue, en même temps que le titre des SS. Nérée et Achillée qu'il devait échanger plus tard (2) contre celui de Sainte-Marie du Peuple.

A la mort du savant cardinal Hergenrœther, bibliothécaire de la sainte Église romaine, Léon XIII pensa qu'aucun parmi les membres du sacré Collège n'était plus digne d'occuper ce poste que le cardinal Capecelatro. Il manda donc celui-ci à Rome, insistant vivement auprès de lui pour lui faire accepter cet honneur. Le cardinal Capecelatro semblait hésitant. Sa modestie lui faisait croire que d'autres étaient plus dignes que lui de remplacer le cardinal Hergenrœther; surtout il ne voulait point quitter son diocèse, où tant d'œuvres le réclamaient, tandis que prêtres et fidèles le conjuraient de ne pas les abandonner. Le Pape trancha la difficulté, en lui accordant le privilège de cumuler les fonctions de bibliothécaire de la sainte Église romaine, et celles de l'archevêché de Capoue. La chose était d'autant plus facile que la distance entre Rome et Capoue est très petite, les moyens de communication très rapides, et qu'à Rome le cardinal avait des collaborateurs zélés et

(1) Le cardinal Capecelatro était uni par les liens de la plus étroite amitié au cardinal Battaglini. Il en admirait la sagesse et la modération. Ses idées étaient conformes à celles de l'archevêque de Bologne, dont il a déploré vivement la mort prématurée.

(2) En 1886.

de grande valeur, capables d'alléger le poids dont il se chargeait et de lui rendre la tâche facile. Il s'inclina donc devant la volonté formelle du souverain Pontife, et prit possession de son poste de bibliothécaire dont il remplit les devoirs d'une manière irréprochable, apportant dans l'accomplissement de sa nouvelle mission cet esprit d'ordre, cet amour des recherches historiques et de l'érudition visibles dans ses écrits.

Il serait trop long d'analyser l'œuvre littéraire du cardinal Capecelatro dans un écrit qui n'est consacré qu'à un de ses livres. Je me bornerai donc à dire un mot touchant son style et sa méthode comme savant et comme historien. Les livres du cardinal Capecelatro ont toujours été fort goûtés en Italie. On en a publié plusieurs éditions, mais la plus récente est celle de ses œuvres complètes, imprimées à Tournay, par la maison Desclée, Lefebvre et Cie, de Tournay *(Société de Saint-Jean)*. Elles forment jusqu'à présent une collection de 18 volumes, dont les deux derniers n'ont pas encore paru (1).

Les écrits du cardinal Capecelatro peuvent se classer en cinq catégories, à savoir : ouvrages historiques et litté-

(1) Voici la liste complète des ouvrages du cardinal Capecelatro, publiés par MM. Desclée, Lefebvre, de Tournay :

1er volume. *Histoire de sainte Catherine de Sienne.*

2e vol. *Newman et la religion catholique en Angleterre, ou l'Oratoire anglais.*

3e vol. *Histoire de saint Pierre Damien et de son temps.*

4e vol. *Les Erreurs de Renan dans la Vie de Jesus.*

5e et 6e vol. *La Vie de Jésus-Christ.*

7e et 8e vol. *La Doctrine catholique* (catéchisme de persévérance).

9e et 10e vol. *Vie de saint Philippe de Néri.*

11e vol. *Sermons et homélies.*

12e vol. *Lettres pastorales et discours académiques.*

13e et 14e vol. *Brochures :* 1° *les Ordres religieux ;* 2° *la Mère de Dieu ;* 3° *Amour et Douleur ;* 4° *le Concile du Vatican ;* 5° *Gladstone ;* 6° *Préparation au catéchisme ;* 7° *le Père Rocco ;* 8° *pourquoi la Grande Calamité?* 9° *Sursum corda ;* 10° *Commémoration du cardinal Newman.*

15e vol. *Écrits divers,*

16e vol. *Le Pere Ludovico da Casoria.*

17e et 18e vol. (en préparation). *Vie de saint Alphonse de Liguori.*



raires, ouvrages théologiques et concernant la morale ou le catéchisme, discours et brochures, œuvres pastorales, livres de piété.

Comme historien, le cardinal Capecelatro s'est acquis une grande renommée. Sans fonder une école nouvelle, il a su se mettre à la hauteur des plus vaillants écrivains de son temps. Ses œuvres historiques sont de celles que le temps ne parvient pas à faire oublier. Elles demeurent toujours aussi vivantes et aussi jeunes que lors de leur première apparition. J'en donne comme preuve son étude sur *Newman et l'Oratoire d'Angleterre*, dont je vais m'occuper dans cet article. Elle a été publiée en 1859. Eh bien, malgré les trente-trois ans qui se sont écoulés depuis cette époque, ce livre est toujours recherché par le public cultivé; on le lit avec un intérêt qui ne se dément jamais, et tant de travaux publiés sur le même sujet de 1859 à nos jours, ne portent aucun dommage au volume du cardinal Capecelatro. On peut dire la même chose de l'*Histoire de sainte Catherine de Sienne*, qui est d'une date encore plus reculée que le *Newman*. Elle demeure malgré tout l'œuvre classique que saluèrent ses premiers lecteurs. Elle garde ce cachet original, cette richesse d'idées et d'informations qui permettent à un livre de passer à la postérité. De nouvelles recherches pourront sans doute augmenter encore le patrimoine de la science historique; mais, de toutes manières, les ouvrages du cardinal Capecelatro conserveront leur valeur et devront être consultés par ceux qui voudront s'occuper dans l'avenir des sujets qu'il a si magistralement traités.

Un des mérites principaux de l'archevêque de Capoue, comme historien, c'est d'avoir appliqué à ses écrits la méthode rigoureusement critique propre de notre époque, mais de l'avoir employée dans la juste mesure et sans en abuser. Ses livres ne contiennent jamais rien qui ne soit puisé à des sources dignes de l'attention d'un savant. Travailleur infatigable, le cardinal n'a épargné aucune recherche pour offrir une œuvre parfaite à ses lecteurs, et plus il a avancé en âge, plus ses écrits témoignent d'un progrès

constant dans l'art de traiter un sujet et de l'approfondir.

Comme littérateur, l'archevêque de Capoue avait à lutter contre le mauvais goût que la redondance des siècles passés avait largement introduit dans le style des prosateurs italiens. Au contraire de ce qui s'est passé en France, où le siècle de Louis XIV a perfectionné et en même temps simplifié le style, lui donnant cette empreinte d'élégance et de clarté qui reluit particulièrement dans les ouvrages des grands écrivains de notre siècle, en Italie, les *seicentisti*, abandonnant la simplicité et le style clair et élégant des *trecentisti*, altérèrent considérablement le caractère de la langue écrite, et firent prévaloir les périodes interminables, une surabondance fatigante d'épithètes, une phraséologie compliquée, lourde et indigeste, qui semblait faite exprès pour rebuter le lecteur et pour nuire à la limpidité de la pensée. Il semblait presque que la forme, au lieu de servir à développer les idées, ne fût destinée qu'à les étouffer sous le poids de ses combinaisons baroques et de ses artifices, fruits du plus déplorable pédantisme. Je ne veux pas dire assurément que tous les ouvrages parus en Italie depuis tantôt trois siècles offrent ce caractère. Il en est qui s'éloignent considérablement de cette méthode; mais l'influence des *seicentisti* a laissé des traces profondes dans la prose et l'éloquence italienne jusqu'à ces derniers temps, de telle sorte que ceux qui sont accoutumés à lire les auteurs français, si simples et si clairs, et en même temps si élégants, ne peuvent s'habituer aux façons boursouflées, au style redondant de bien des auteurs italiens, pour lesquels on dirait que le fond et la pensée doivent toujours passer sous les fourches caudines des artifices d'une forme surannée ou obscure.

En ce siècle, bien des écrivains ont tenté de s'affranchir de ce système. Seulement, sous l'influence du journalisme et de la littérature française, un grand nombre d'entre eux firent et font trop bon marché de la pureté de la langue. Le barbarisme ne répugnant nullement à beaucoup d'auteurs, même distingués, il est arrivé qu'on n'a adopté que trop souvent les mots et les phrases françaises, au lieu de cher-

cher à appliquer la clarté du style français, tout en respectant le caractère et la pureté de la langue italienne. Le cardinal Capecelatro, comme d'autres éminents écrivains et orateurs de l'Italie moderne, s'est bien gardé de suivre une telle voie. L'archevêque de Capoue s'efforça, au contraire, de traduire en bonne langue italienne la phrase courte, simple et claire des meilleurs écrivains français. Il en est résulté une grande élégance de forme, un langage toujours correct et exempt des barbarismes et gallicismes chers aux journalistes, un style brillant, mais dépourvu d'artifices, libre d'encombrements et de lourdeurs, très simple, bien que toujours approprié à la gravité des sujets qu'il traite. Naturellement le style du cardinal Capecelatro varie selon le public auquel il s'adresse et la nature de l'œuvre littéraire qui sort de sa plume. Sachant s'élever jusqu'aux plus hauts sommets de l'éloquence dans ses discours et ses homélies; planant dans les hauteurs sublimes de la science de Dieu, alors qu'il nous parle de Jésus-Christ et des grands mystères de la religion; grave, mais plein d'attrait dans ses ouvrages historiques, il devient populaire dans ses instructions sur le catéchisme, se mettant ainsi à la portée de toutes les intelligences et répandant sur toutes les vives lumières de la foi et de la science divine et humaine.

Ses derniers volumes, loin d'attester chez lui quelque fatigue, et de signaler cette décadence qui se rencontre quelquefois chez les auteurs qui ont parcouru une longue carrière littéraire, démontrent, au contraire. que l'âge n'est pas parvenu à affaiblir cette vigueur de pensée qui rend les livres du cardinal Capecelatro si remarquables, et se reflétant sur le style de l'écrivain, lui imprime un cachet original qui leur donne un grand relief et en rehausse les beautés. On peut même dire que ses derniers travaux sont encore meilleurs que ceux qui les ont précédés, et qu'à mesure qu'il vieillit, le cardinal va en perfectionnant la forme littéraire de ses ouvrages.

Comme catéchiste, l'archevêque de Capoue est un des meilleurs de l'Italie. Les deux volumes qu'il a consacrés à cette importante matière dénotent une profonde connais-

sance des besoins de la jeunesse en fait d'instruction religieuse et des dangers que lui font courir les mauvais enseignements et la mauvaise presse. Ces volumes, de même que l'ouvrage très remarquable de Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, sur le même sujet (1), ont fait un bien immense en Italie et méritent l'admiration de tous ceux qui s'intéressent sérieusement à l'avenir religieux du pays.

Comme théologien, le cardinal Capecelatro a donné la mesure de sa valeur dans la *Vie de Jésus-Christ*, dans sa réponse à M. Renan, dans ses homélies, et en général dans tous ses ouvrages où des questions intéressant la théologie se présentent. Mais là où il excelle, c'est dans la littérature ascétique, dont il est un des réformateurs en Italie. De même qu'il a suivi le progrès de la science historique, et que, le premier au delà des Alpes, il a adopté pour l'hagiographie la méthode qui consiste à placer les saints dans le milieu où ils vécurent, ne séparant jamais la narration de leur vie de l'exposé fidèle des vicissitudes de la société de leur temps, de même, dans les livres pieux qu'il a fait paraître, le cardinal de Capoue s'est efforcé de changer radicalement la forme en usage jusqu'alors dans la Péninsule, et qui dérivait, en général, des *seicentisti*, dont elle avait le style ampoulé, fatigant et peu propre à attirer les âmes vers la vie intérieure. Le cardinal Capecelatro a abandonné la voie suivie depuis des siècles par les auteurs d'ouvrages de piété, pour en revenir aux belles traditions du quatorzième siècle, alors que l'Italie était si riche en ce genre de littérature. Sans doute il n'est pas le seul qui, au delà des Alpes, se soit préoccupé d'accomplir une réforme si utile à la vraie et solide piété, mais ses travaux comptent certainement parmi les meilleurs qui soient sortis d'une plume italienne.

Avant de terminer cet examen rapide des écrits du cardinal Capecelatro, qu'il me soit permis de citer ici une page où l'illustre archevêque communique à Léon XIII les motifs qui l'engagèrent à dicter ses principaux ouvrages (2).

(1) *Il Giovane studente istruito nella dottrina cristiana*, par Mgr Bonomelli, 3 volumes. Brescia, typ. Quiriniana.

(2) C'est la dédicace à S. S. Léon XIII qui se trouve en tête du



« En 1856, dit-il, alors qu'en Italie la guerre de la société civile contre la société ecclésiastique se préparait dans le secret des esprits, prévoyant presque un avenir peu éloigné, j'écrivis la vie de cette vierge siennoise qui replaça la papauté dans son siège naturel, et, criant avec une charité infinie : *Paix*, *paix* aux Florentins, démontra comment l'amour de la religion et de la patrie, la pensée des choses du ciel et de la terre s'accordent bien dans une même âme. Quelques années plus tard, en 1859, il me sembla que la conversion de Newmann et de tant d'autres savants anglais à l'Église catholique servait à prouver que la science et la foi s'unissent parfaitement ensemble dans les esprits puissants et habitués à réfléchir : c'est pourquoi j'écrivis mon ouvrage sur Newmann et l'Oratoire anglais. — En 1860, j'écrivis l'histoire de cet homme très fort, de ce Pierre Damien qui, tout en passant toute sa vie

« contento nei pensier contemplativi » (1),

se montra prodigieusement vigoureux à combattre le mal, et fut le digne émule et compagnon du très grand et saint pape Hildebrand. — Entre 1860 et 1870, l'Église du Seigneur, qui peu d'années auparavant avait espéré de bénir et sanctifier le nouveau mouvement civil dont l'Italie était agitée, traversa des jours de crainte, de persécution et d'angoisse. Alors je me recueillis, plein de confiance et d'amour, dans la grande mère de Dieu, écrivant sur elle. Je mis la main à plusieurs brochures, soit pour jeter quelque semence de foi et de morale dans la société qui s'agitait convulsivement, soit, en particulier, pour défendre les congrégations et les ordres religieux qui me sont si chers. — Je publiai depuis un petit volume touchant les harmonies de la religion et du cœur. Néanmoins, pensant que, seul, Jésus-Christ connu tel qu'il est, vivant et entier dans l'Église, pouvait de nouveau bénir l'homme et la société

premier volume des œuvres complètes du cardinal Capecelatro, publiées par la maison Desclée, Lefebvre et Cie, de Tournay.

(1) Heureux dans la contemplation des vérités éternelles.

civile, j'écrivis d'abord pour en revendiquer la divinité contre les erreurs de Renan, et aussitôt après, la vie même de Jésus-Christ, dans laquelle je m'efforçai de répandre tout mon cœur. Combien il m'est doux, très saint Père, de me ressouvenir de ce que je fis alors ! Ce fut pour moi un grand soulagement, de me transporter avec mes lecteurs en Terre sainte, et de la parcourir avec l'esprit, le cœur et l'imagination, en ces jours bienheureux où le Seigneur y vécut. J'approfondis alors cette étude, j'y employai toute mon intelligence, et je vis bien mieux que je ne l'avais jamais vu, quels trésors de sagesse, de charité et aussi de civilisation chrétienne se cachent dans une vie qui fut si courte et néanmoins si merveilleusement grande et féconde. — Aux approches du concile œcuménique, je signalai humblement plusieurs réformes disciplinaires, qui, à mon avis, pouvaient être discutées avec fruit par le concile. Plus tard, le Seigneur ayant permis que je fusse frappé d'une grave maladie, je m'habituai à penser que j'étais arrivé au terme de ma vie littéraire. Mais, dans la suite, ayant, par la bonté de Dieu, recouvré presque entièrement la santé, j'ai publié quelques sermons que j'avais prononcés devant les étudiants, trois volumes touchant la doctrine catholique, une brochure contre M. Gladstone (1), la Vie de mon bien-aimé saint Philippe, celle du père Rocco, dominicain, beaucoup de lettres pastorales et d'écrits de moindre importance. »

Cette page donne un aperçu général de la carrière littéraire du cardinal Capecelatro, et complète cette courte notice biographique. Le lecteur me pardonnera si je me suis attardé à l'entretenir de l'éminent archevêque de Capoue, mais il m'a semblé qu'avant de parler du cardinal Newman d'après les recherches et l'étude que le cardinal Capecelatro lui a consacrées, il était bon de faire connaître l'auteur du livre qui me servira de guide dans ce travail.

C[te] Joseph GRABINSKI.

(1) Le cardinal Capecelatro écrivit cette brochure pour répondre au *Vaticanisme* de M. Gladstone, que la conversion de son illustre ami et collègue au Parlement, lord Ripon, avait singulièrement aigri contre Rome.





UN PRÊTRE ARTISTE [1]

L'ABBÉ GUÉTAL

Suite

V

On pouvait croire que l'accueil fait au *Lac Robert* allait engager définitivement l'abbé Guétal dans la voie qu'il avait entrevue dès 1867, la peinture de la grande montagne. Il n'en fut rien encore; sauf quelques rares essais, il attendit cinq ans au moins avant de se vouer au paysage alpestre. Le tableau, dans lequel ses compatriotes avaient salué l'annonce de sa véritable originalité, reste isolé parmi ses œuvres de début, comme le témoignage d'une vocation longtemps vacillante. Pourquoi cet arrêt, après une tentative si heureuse, en somme? L'abbé Guétal n'avait-il pas encore la nette conscience de ses aptitudes, ou bien la perspective de l'effort à produire effrayait-elle son courage? Il y avait peut-être de tout cela dans ses hésitations; mais on peut croire qu'il n'eût pas tardé si longtemps à prendre son essor vers les grands sommets, si les conseils et les exemples d'Achard n'étaient pas venus le retenir dans la plaine.

(1) Voir les numéros d'août et d'octobre.

Quand Achard, après trente ans d'absence, revint à Grenoble, en 1870, pour y finir sa carrière, les artistes grenoblois n'avaient pas de peine à reconnaître en lui leur chef (1). Il avait été, avec Cabat, Corot, Rousseau, Daubigny et Français, l'un des créateurs de la grande école de paysage moderne, et ceux de ses tableaux qui, de 1843 à 1853, avaient établi sa réputation à Paris, étaient presque tous inspirés par l'amour de la terre natale. Il n'était pas seulement le plus glorieux représentant du paysage dauphinois, il est certain que, même absent, il lui avait imposé sa direction et créé de la sorte la vraie peinture locale; tous les paysagistes grenoblois, malgré la diversité de leurs tendances personnelles, obéissaient en définitive à l'impulsion de ses théories et de ses exemples. Achard était un maître par tout pays; à Grenoble, il était le maître. On devine si l'abbé Guétal apprit avec bonheur le retour d'un homme qu'il considérait depuis longtemps comme un demi-dieu dans son art. N'allait-il pas trouver enfin ce qui lui avait toujours manqué, la direction d'un maître paysagiste, et précisément du maître qu'il lui fallait, de celui dont, par avance, il était instinctivement le disciple? Du reste, il se sentait d'intimes affinités avec Achard : même dédain du bruit, des coteries, des succès faciles, de l'argent, et même ardeur à ce travail obscur et patient qui fait de l'art une conquête chèrement achetée. On ne doit pas s'étonner que Guétal ait été porté vers Achard par une irrésistible attraction. Malheureusement, le demi-dieu n'était guère abordable; non pas qu'il eût le moins du monde la fierté hautaine d'un génie trop conscient de lui-même, mais son amour de la solitude, sa brusquerie quelque peu agreste et sa rude franchise lui avaient fait une réputation d'Alceste artiste. Pour arriver à son intimité, c'était presque un siège à entreprendre. Pendant assez longtemps, Guétal dut se contenter de l'écho de ses critiques; inutile d'ajouter

(1) Voir la substantielle et élégante étude de M. Marcel Reymond : *J. Achard, peintre paysagiste* (Paris, Fischbacher, 1887), que j'ai beaucoup consultée pour ce chapitre.

qu'il les recevait comme des oracles. Je ne puis dire à quelle date précise commencèrent ses relations personnelles avec Achard; je crois cependant que ce ne fut qu'après 1872, c'est-à-dire après son retour de Nice. En tout cas, ces relations ne parvinrent à être familières et suivies qu'autour de 1875. Familières, elles le furent même d'une manière touchante; l'abbé Guétal avait trouvé chez le vieillard morose une âme profondément honnête, une de ces âmes naturellement chrétiennes que le prêtre pouvait aider à s'élever du Dieu de la nature au Dieu de la foi; de son côté, Achard devinait dans cet élève empressé, qui apportait un rayon de gaieté dans son atelier si voilé de mélancolie, un talent fait pour grandir à sa hauteur. Chez Guétal, la déférence du disciple prit vite un caractère filial; chez Achard, la direction du maître se fit tendrement affectueuse; l'un en vint à dire *mon père*, l'autre disait volontiers *mon abbé.* De ces relations, il résulta sur le développement artistique de Guétal une influence profonde, la plus profonde sans contredit de toutes celles qu'il a pu recevoir.

Il ne faudrait pas cependant exagérer la portée de cette influence; quand l'abbé Guétal, dans ses envois aux Salons, faisait suivre son nom de cette mention : *élève d'Achard*, il prêtait lui-même à l'exagération. Je ne voudrais pas faire entendre par là qu'il ait adopté ce titre simplement pour se dire l'élève de quelqu'un et mettre son nom, obscur encore, sous le patronage d'un nom illustre; avant tout, il tenait à proclamer sa reconnaissance pour le maître obligeant, mais l'expression ne traduisait qu'imparfaitement la nature des services rendus. De fait, il ne fut pas l'élève d'Achard au sens qu'on attache à ce mot dans la biographie des artistes; il en reçut des conseils, rien de plus. Mais comme ces conseils tombaient sur un admirateur enthousiaste, ils devaient agir sur le développement de son talent avec une efficacité particulière; Guétal qui en voyait l'éloquent commentaire dans les œuvres mêmes d'Achard, passa vite de l'admiration à l'imitation.

Aussi bien, n'avait-il pour cela à faire le sacrifice d'aucune théorie, ni à brûler aucune idole. Au fond, et sauf des

nuances accessoires, ses idées artistiques se rencontraient avec celles d'Achard. Depuis que le maître grenoblois avait renoncé à l'idéal de cette école de transition qui correspondait au romantisme littéraire, et qu'on a appelée le paysage pittoresque, il était précisément l'un des fondateurs et des maîtres de l'école nouvelle, dont l'idéal avait été assez exactement défini par Topffer. Tout au plus Achard pouvait-il trouver que Guétal était trop préoccupé du second terme de la formule : *le peintre en imitant transforme ;* à persévérer dans cette voie, il risquait d'aboutir à l'artifice et de mériter le reproche du vieux Montaigne : « Si j'estois du mestier, je naturaliserois l'art autant comme ils artialisent la nature. » Pour lui, il s'était attaché depuis 1847 à *naturaliser* l'art, c'est-à-dire à chercher la poésie dans la scrupuleuse imitation de la nature, et c'est encore ce qu'il faisait, sous les yeux de Guétal, dans les fines études et les délicates aquarelles qui occupaient sa vieillesse. A l'entendre et à le voir peindre, Guétal comprit nettement qu'il ne serrait pas encore assez la nature et que, pour atteindre au grand art, ses efforts devaient porter de ce côté. Qu'il était loin encore de cet art prestigieux qui du coin le plus vulgaire en apparence, une chaumière sous bois, un pont de ruisseau, un bouquet d'arbres, même un arbre unique coupé par le cadre, réussissait par l'exactitude minutieuse du dessin, l'harmonieuse gradation des teintes, le glissement de la lumière sur les choses, à faire un tableau d'intense poésie ! Après dix ans de travail opiniâtre, son éducation, sans être précisément à reprendre, était condamnée à se poursuivre à frais nouveaux ; et qui pouvait savoir quand finirait l'apprentissage ? Je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble que c'est dans cette première rencontre de Guétal avec Achard qu'éclate surtout la vigoureuse énergie de son tempérament artistique ; la vue de si parfaits modèles, en lui faisant mesurer la distance qui le sépare de l'idéal, ne le décourage pas un instant ; bien au contraire, il interroge le maître, observe ses procédés et s'élance bravement à sa suite, sans se soucier ni de la peine ni du temps perdu à n'être qu'élève.

La conséquence de cette résolution était l'abandon, au moins momentané, des motifs empruntés à la grande montagne. Pour imiter le maître, il fallait s'en tenir à ses sites familiers, d'étendue ordinairement assez restreinte, et qui par là même se prêtaient à la rigoureuse étude des détails. Mais quelle part convenait-il de faire, dans cette imitation, au dessin et à la couleur ? On se souvient de la grande querelle des linéistes et des coloristes, au temps d'Ingres et de Delacroix ; par une de ces exagérations d'école que nous trouvons bien ridicules aujourd'hui, les uns en venaient à mettre la couleur dans le dessin, et les autres, le dessin dans la couleur. Achard avait assisté à la querelle, mais tandis que les paysagistes de son école, suivant la théorie de Delacroix, sacrifiaient trop aisément le dessin à la couleur, lui, grâce à son éducation première et à son robuste bon sens, ne sépara jamais ce que la nature unit indissolublement. Il fut un dessinateur impeccable et un brillant coloriste. Guétal avait trop lu Topffer pour n'être pas partisan de cette théorie de conciliation, fondée d'ailleurs sur l'observation vraie de la nature. Il n'était pas dépaysé, quand il trouvait ces idées chez Achard. Mais quand il s'agit de savoir ce que pensait le maître de la manière dont il appliquait la théorie, il eut une désagréable surprise. Il avait bien la conscience de n'être que médiocrement coloriste (1), seulement il croyait prendre sa revanche du côté du dessin. Hélas ! Achard lui donna raison sur le premier point, et n'eut pas de peine à le convaincre d'illusion sur le second. On ne pouvait pas dire assurément que son dessin fût incorrect ou négligé ; toutefois il n'avait pas atteint encore, tant s'en fallait, à cette délicate sûreté de main qui met sans effort la précision jusque dans les moindres détails. C'est à la franchise d'Achard qu'il dut de ne pas s'endormir sur l'illusion de l'habileté acquise ; la préoccupation du dessin s'établit dès lors dans son esprit avec la fixité de l'idée dominante. Après avoir étudié dehors pendant de

(1) Ce n'est qu'en 1881 que Guétal osera écrire : « Je deviens coloriste. » (Lettre à M. Charles de Vergennes, 3 déc.)

longs mois, il craint de s'être déformé la main à peindre trop vite, et on le voit occupé à se la refaire en dessinant pour dessiner : « J'ai peint, écrit-il en 1880, une étude d'académie en grisaille, d'après une photographie de statue, pour me refaire la main au dessin. Quand je reviens de vacances, j'ai toujours besoin de me remettre au dessin qu'on néglige beaucoup dans la rapidité d'une pochade de paysage (1). »

Mais ce qui le frappait surtout dans les études d'Achard, c'était la qualité maîtresse de celui-ci, et qui, précisément, lui manquait trop à lui-même : l'art de se jouer de la lumière et de la couleur pour produire des perspectives aériennes d'une exquise finesse. La lumière, décidément, tenait le rôle principal chez Achard, transperçant les brumes, scintillant dans la feuillée, irisant les gouttelettes de rosée, éclairant même les ombres, enveloppant et baignant les choses d'une atmosphère douce et limpide. Comme il enviait la richesse lumineuse de la palette du maître, qui pouvait avec une suprême aisance fixer sur la toile les nuances les plus fugitives de lumière et de coloration ! Il s'efforcera donc, à l'exemple d'Achard, d'affiner son optique par une observation plus pénétrante, et d'accommoder son pinceau à sa vision. Son attention va se porter d'une manière spéciale sur le premier plan. Il y a longtemps qu'il est convaincu de son importance capitale ; il lui est même arrivé, par exemple dans le *Casque de Néron*, de le traiter avec assez de bonheur ; mais, soit inexpérience de la technique, soit crainte d'absorber l'attention sur les détails de l'avant-scène au détriment de l'intérêt général, il n'avait abouti, généralement du moins, qu'à des premiers plans gauches ou timides. Justement, ceux d'Achard étaient d'une vérité poussée presque jusqu'au souci de l'inventaire, à tel point que la fusion se faisait imperceptiblement entre l'atmosphère réelle et l'atmosphère de la toile, et que l'illusion saisissait d'emblée le regard du spectateur. Encore un bon exemple à imiter pour Guétal, et qui lui ôte tout scrupule sur le danger possible de la méthode. Ses progrès à cet égard

(1) Lettre à M. Charles de Vergennes, 31 oct. 1880.

furent assez lents ; ce n'est guère qu'après 1880 qu'il réussit pleinement à peindre un premier plan ; il est vrai qu'il le fait dès lors avec une dextérité de virtuose.

Le rôle d'Achard dans la direction de Guétal consista moins, semble-t-il, à lui enseigner des voies nouvelles qu'à lui indiquer, dans la voie adoptée déjà, les points sur lesquels devait porter son effort, et surtout à lui fournir l'exemple à l'appui du conseil. Ce fut le grand bienfait de l'intervention d'Achard ; Guétal, sûr d'être dans le droit chemin, marchera désormais d'un pas délibéré vers l'idéal clairement aperçu. Quant à l'imitation même d'Achard, ce sera pour lui le moyen d'acquérir les qualités qui lui manquent encore ; mais une fois maître de ses moyens d'expression, il saura bien dégager sa personnalité et s'affirmer en des œuvres nettement originales. Les œuvres de Guétal qui trahissent l'influence directe d'Achard ne dépassent guère la période de 1875 à 1882 ; au contraire, les progrès qu'il doit à ses conseils et à sa méthode, iront s'épanouissant jusqu'au terme de sa carrière. La gloire d'un maître n'est pas de faire des imitateurs, mais d'éveiller les talents et de leur fournir le moyen de grandir dans le sens de leur originalité native ; Achard, qui avait eu déjà l'honneur de former Harpignies, eut, dans ses vieux jours, celui d'achever l'éducation artistique de Guétal.

Ce sont naturellement les toiles de 1876 et de 1877 qui montrent le plus clairement chez Guétal le souci de s'approprier la manière d'Achard ; il recherche de préférence les sites de Sassenage, si étudiés par le maître, et tâche de les reproduire en élève docile. L'imitation apparaît même dans les sujets empruntés, pendant les vacances, au voisinage de Vienne. Ces deux années marquent donc un arrêt dans le développement de sa personnalité. On a pu s'étonner de ne trouver au catalogue de l'Exposition Guétal que quatre tableaux pour l'année 1877 ; cela provient principalement du voyage qu'il fit en Italie, aux vacances de 1876, et qui l'empêcha de se pourvoir d'études pour l'année suivante. Ce voyage était avant tout un pèlerinage ; quand M. Ginon lui avait proposé de l'accompagner à Rome avec

deux amis communs, c'est le prêtre seul qui avait répondu : « Comme toi, mon ami, j'ai le plus grand désir de voir Pie IX ; car c'est notre roi à nous autres, et ce serait un grand bonheur de ma vie que de m'agenouiller pour lui baiser les pieds et recevoir sa bénédiction » (1). L'art cependant ne pouvait être oublié. Le voyage fut organisé de façon à suivre, depuis Pise et Sienne, jusqu'à Rome, Naples, Florence et Venise, le développement historique de l'art italien. C'était plaisir et profit d'entendre Guétal, devant les chefs-d'œuvre de la peinture ou de la statuaire, traduire avec enthousiasme les sentiments qu'éveillait dans son âme ardente et jeune la vue de ces merveilles de l'art qu'il n'avait pu encore admirer que sur la foi d'autrui. Son admiration, du reste, n'avait rien d'exclusif ; il lui suffisait — c'était son mot favori — que l'œuvre fût sincère. Il est bien regrettable que le cahier où il consignait chaque soir ses impressions de la journée ne se soit point retrouvé ; nul doute qu'il ne nous eût révélé, avec des sentiments d'une charmante spontanéité, des jugements qui ne devraient rien à la littérature des Guides. Le seul souvenir qui reste du voyage de l'abbé Guétal en Italie, ce sont deux tableaux qu'il peignit, au retour, pour la chapelle de l'évêché de Grenoble : *la Madone du Sac*, d'après Andrea del Sarto, et *Dieu le Père*, d'après *la Dispute du Saint-Sacrement* de Raphaël. L'année suivante, il peignit aussi, je ne sais d'après quel modèle, une *Sainte Famille*, pour une commande venue de Sidi-bel-Abbès (2).

Deux ans d'imitation systématique, même sous l'inspiration d'un maître admiré et aimé, c'était assez pour Guétal ; il devait éprouver le besoin, sinon de sortir de tutelle, du moins d'essayer sur un autre terrain les forces acquises à suivre Achard. Peut-être même qu'il ne faisait en cela qu'obéir au conseil du maître. Quoi qu'il en soit, dès l'été de 1877, on le voit reprendre ses excursions de montagne. Il s'installe pendant quelques semaines dans une vallée des

(1) Sept. 1876.
(2) Lettre du 21 déc. 1877.

Hautes-Alpes, à Névache, pittoresque village bâti sur les bords de la Clarée, et en rapporte de charmantes études, fermes et lumineuses. En passant, il avait croqué le *Lac du Pontet*, dans le voisinage de Villard-d'Arène, et le croquis s'élabora, dans l'hiver suivant, en un petit tableau qui accusait un sensible progrès sur le *Lac Robert*. Ainsi, même au point de vue de la peinture de montagne, il n'avait pas perdu son temps à peindre dans la plaine, sur les modèles d'Achard. Il n'y avait de sa part aucune illusion à dire : « Depuis deux mois, j'ai fait une trentaine d'études d'après nature, et je sens que j'ai réalisé un progrès sur lequel je compte » (1). Le maître, d'ailleurs, était content de son élève. Quand Guétal eut exposé, en décembre 1877, un grand tableau « de la dimension du *Lac Robert* », et représentant les montagnes du Drac, il eut la joie de recevoir le satisfecit envié : « Il m'a valu beaucoup d'éloges, écrit-il, surtout de la part du père Achard, et j'avoue que j'y ai été fort sensible. Mon tableau est meilleur que le *Lac Robert ;* mais il ne se vend pas, c'est trop grand » (2).

Pour n'oublier aucun des éléments qui ont pu entrer dans la formation du talent de Guétal, il faut mentionner ici l'emploi qu'il fit de ses vacances de 1878, dans le voisinage de Crémieu, auprès de M. Ravier. Ce n'était pas la première fois — nous l'avons vu — qu'il allait demander quelques inspirations à ces paysages tant aimés de l'école

(1) Lettre du 16 nov. 1877. — Il ajoutait : « J'ai vendu en rien de temps deux petits tableaux : un que tu connais, *les Montagnes du Drac*, avec la digue pour premier plan — tu as dû le voir chez moi l'été dernier — 250 francs, puis une toute petite étude d'automne des *Arbres aux rubis* (ormeaux des bords du Drac), large comme ma main, et que j'ai vendue 100 francs. Il va sans dire que ça me réjouit le cœur et la bourse. » Ces deux tableaux ne figuraient pas à l'Exposition.

(2) Lettre du 21 déc. 1877. — Le 11 janvier 1878, Guétal en donne encore des nouvelles en des termes qui feront apprécier sa délicatesse : « Je n'ai pas vendu mon tableau du Drac, on le trouve trop grand. Il a été beaucoup question de le faire acquérir par la ville. Mais il paraît que pour cela il faut formuler une demande au maire de Grenoble, et je ne puis m'y résoudre. » J'ignore le sort de ce tableau, qui n'a pas figuré à l'Exposition.

nouvelle et qui lui rappelaient les noms illustres des Daubigny, des Courbet, des Corot, sans compter ceux de ses amis, Achard et Blanc-Fontaine. Grâce à ces maîtres, Crémieu était devenu une sorte de terre classique du paysage moderne ; tout récemment encore, MM. Allemand et Beauverie étaient venus y peindre, l'un son *Hiver à Crémieu*, l'autre sa *Vallée d'Amby*, qui leur avaient mérité un beau succès au Salon de 1877. Toutefois, le paysage de Crémieu ne présentait guère à l'abbé Guétal que l'intérêt platonique d'un vieux champ de bataille ; il aimait à voir les lieux qui avaient tant contribué à la victoire définitive de l'art nouveau ; il ne songeait pas pour son compte à exploiter un pays si vaillamment exploité déjà. S'il n'eût obéi qu'à l'attrait de la nature pittoresque, c'est évidemment dans les Alpes qu'il eût porté son chevalet. Mais il se sentait attiré par le désir de connaître un grand artiste que la plus rare modestie n'avait pu dérober à la gloire. M. Ravier avait beau s'enfermer dans une vie volontairement obscure, les artistes, tels que Corot, Daubigny, Achard et Français, qui avaient vu ses aquarelles, proclamaient hautement que c'étaient de purs chefs-d'œuvre. On se rappelle encore, à Grenoble, l'impression d'exquise joie artistique que produisit, en 1889, l'exposition de l'œuvre du maître modeste, devenu presque aveugle.

M. Ravier excellait à reproduire — dans un genre que j'appellerais impressionniste, si ce mot ne faisait sous-entendre un défaut auquel son art délicat savait échapper — le flamboiement des couchers de soleil. L'abbé Guétal était curieux de voir à l'œuvre la méthode de ce maître coloriste et d'ajouter, si c'était possible, une nouvelle note à sa gamme de couleurs, trop peu étendue encore. « Je suis resté assez longtemps à Arandon, écrivait-il ; j'y ai beaucoup travaillé chez des hôtes charmants. Total : douze nouvelles études, dont l'une s'élabore en tableau » (1). La

(1) Lettre du 24 oct. 1878. « Enfin, ajoutait-il, je suis arrivé à Grenoble une heure après Gambetta ; c'est ce qui s'appelle dater une rentrée. »

lettre où se trouve cette brève mention n'était qu'un billet où il ne pouvait consigner toutes les impressions que lui avait laissées son séjour à Arandon; mais ses conversations, à cette époque, témoignaient bien de sa vive admiration pour le talent de Ravier ; admiration, du reste, qui ne s'en tint pas aux paroles. Guétal, en effet, s'est exercé plus d'une fois à peindre dans la manière de Ravier. Par exemple, on admirait beaucoup, à l'Exposition, son *Soleil couchant sur le massif de la Chartreuse et la chaîne de Belledonne*, eu égard, bien entendu, à sa date de 1879; on ne savait pas peut-être que la vigueur de coloris qui faisait étinceler ce tableau entre tous les autres de même date, était précisément un témoignage de l'influence sur Guétal du maître aquarelliste. Il semble bien que c'était une qualité définitivement acquise; il écrit, en 1885 : « Je me permets des soleils couchants qui sont faits de pure flamme » (1); et un autre tableau peint en 1891, presque à la veille de sa mort, représentant un *Soleil couchant sur la Bastille*, nous offrira comme un feu de féerie embrasant la plaine et la montagne; est-il téméraire d'y voir un vieux souvenir d'Arandon? Je n'aurai garde cependant d'exagérer la dette artistisque de Guétal envers Ravier. En somme, il ne développa à son contact qu'une qualité d'ordre secondaire qui, étant donnés son genre et son talent, ne pouvait apporter dans l'œuvre totale qu'un intérêt épisodique.

VI

Bien autrement important fut le séjour de l'abbé Guétal dans le Berry et dans la Sologne; l'invitation qu'il y reçut, aux vacances de 1879, devait avoir sur le reste de sa carrière les plus sérieuses conséquences. M. Charles de Vergennes, fils de M. le marquis de Vergennes et arrière-petit-

(1) Lettre à M. Charles de Vergennes, 18 juin 1885.

fils du ministre de Louis XVI, désirait s'adonner à la peinture; mis en relation avec l'abbé Guétal par des amis communs, il lui proposa de venir diriger ses débuts dans les plaines du centre de la France. Voici en quels termes Guétal annonçait que la proposition était acceptée : « Je pars le 6 août avec M. de Vergennes, mon élève de peinture, pour aller à Bourges, puis à leur château de Boisbrion, sur les confins de la Sologne; nous y devons faire une peinture enragée. J'aurai l'avantage de travailler avec le peintre Harpignies, l'élève du père Achard, mais un élève illustre! Tout ceci, outre l'avantage de me transporter dans un pays nouveau pour moi, me procurera celui de relations artistiques utiles. Je vais donc peindre les ciels de la Sologne; je travaillerai beaucoup et dans de bonnes conditions » (1). A part Harpignies qui ne put être au rendez-vous et que Guétal ne connaîtra que trois ans plus tard, il trouva à Boisbrion tout ce qu'il avait rêvé et quelque chose de plus : une hospitalité d'un charme qu'il ne soupçonnait pas encore, et dont il ne parlera jusqu'à la fin de sa vie qu'avec l'émotion de la reconnaissance. Il se plaira à répéter que ses souvenirs de Boisbrion comptent, dans sa vie de prêtre et d'artiste, comme une des plus précieuses consolations que la Providence lui ait accordées.

Suivant le programme convenu, il travailla beaucoup, fit « une peinture enragée », qui occupait en moyenne sept heures de la journée. Nous nous installons, écrit-il, « soit en face de magnifiques bouquets d'arbres, soit sur les bords d'une petite mare, et toujours nous avons un horizon de vingt lieues qui se confond avec le ciel et dont la ligne bleue ressemble à l'horizon de la mer » (2). Les vastes plaines, ou, comme dit le poète,

Les grands pays muets longuement *étendus*

donnent autrement, mais non moins efficacement que les

(1) Lettre du 18 juillet 1879.
(2) Lettre à M. Ginon, 17 août 1879.

grandes montagnes, le sentiment de l'infini; Guétal fut profondément frappé de l'austère et morne beauté des horizons sans fin du Berry et de la Sologne. Il s'acharnait à rendre sur la toile cette impression si nouvelle pour lui, et croyait n'y avoir réussi qu'à demi : « Je me trouve tout à fait heureux, quoique je sois obligé de te dire que les études du Berry ne valent pas celles du Lautaret, ni celles de Névache » (1). Il ne pouvait en être autrement; ce n'est pas du premier coup qu'un artiste se fait l'œil et la main à une nature si complètement différente de celle dont il a l'habitude, et Guétal devait, malgré lui, transporter dans les ciels mélancoliques de la Sologne quelque chose de cette joyeuse lumière de montagne dont la vive image hantait ses souvenirs. Cependant, lorsqu'on vit les études qu'il avait rapportées de ses laborieuses vacances, on jugea qu'il était plutôt sévère pour lui-même, et que cette expérience révélait chez l'artiste une souplesse de pinceau du meilleur augure. Au reste, deux de ces études : *la Mare de Longatte à Pierrefitte, en Sologne*, et *les Chênes de Boisrogneux, en Berry* (2), se transformèrent en tableaux pour l'exposition de Grenoble, en 1880, et valurent à Guétal les plus francs éloges. « Ce tableau, écrivait un critique à propos des *Chênes de Boisrogneux*, ce tableau, qui se recommande par son aspect sévère et par un sentiment très vif de la nature, est en outre fort bien composé. M. Guétal est en grand progrès; il a atteint un résultat important, et, grâce à ses efforts persévérants, occupe aujourd'hui un très bon rang parmi les paysagistes dauphinois » (3).

Si l'abbé Guétal était charmé de l'hospitalité de Boisbrion, les nobles châtelains ne l'étaient pas moins de leur hôte; d'ailleurs, son élève, qui était bien vite devenu un ami, « avait fait de rapides progrès » (4). Aussi une nou-

(1) Lettre à M. Ginon 1er sept. 1879. — C'est par erreur que le catalogue attribue à l'année 1878 les études des nos 51, 52, 56, faites en Sologne.

(2) Ce tableau n'était pas à l'Exposition Guétal.

(3) Saint-Genis, *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, IV, 409.

(4) Lettre du 29 nov. 1879.

velle invitation lui fut-elle adressée pour les vacances de 1880, et, malgré l'attraction de la montagne, Guétal retourna en Berry. Cette fois, il fut plus satisfait de son travail personnel : « Je vais rentrer avec au moins vingt-cinq études, qui sont en progrès, je l'espère, et qui, tout au moins, sont moins mauvaises que les précédentes. Je ne suis pas allé en Sologne. C'est un regret, mais petit ; il paraît qu'elle a été complètement gelée cet hiver et que les bois de pins ressemblent à des plantations de poteaux télégraphiques » (1). On aurait bien désiré, à Boisbrion, que l'abbé Guétal se fît une règle d'y revenir à chaque automne ; mais, de plus en plus absorbé par la montagne, il n'y retourna qu'aux vacances de 1882 et de 1884.

Ce n'est pas sur le nombre des tableaux que Guétal en rapporta qu'il faut mesurer l'importance qu'eurent pour lui ces divers séjours dans le Berry et la Sologne ; à ce compte, ces séjours constitueraient dans sa carrière artistique un simple épisode, car, pour la raison qu'il nous révélera bientôt lui-même, il a peu exploité les études qu'il y avait faites. Sans doute, à sortir de son horizon familier et à lutter avec des paysages étrangers à ses habitudes, il dut s'aiguiser le regard et s'assouplir la main ; ce fut un des profits, mais non le plus important, de ces excursions lointaines. Comme il l'avait espéré, elles lui firent rencontrer des artistes parisiens, et ces relations nouvelles exercèrent sur son développement artistique, et même sur son succès définitif, une influence qu'on ne saurait méconnaître. C'est à Boisbrion qu'il a connu Mazerolle, un des décorateurs de l'Opéra, et par Mazerolle, il connaîtra, à Paris, Harpignies ; c'est aussi de Boisbrion qu'il ira, en 1884, avec M. Charles de Vergennes, à Crozant, dans la Creuse, où il se liera d'amitié avec Hareux. Boisbrion est donc le point de départ de ses premières relations parisiennes. L'influence de Mazerolle est la seule qui doive nous occuper à cette date ; ce qu'elle fut, M. Charles de Vergennes, témoin de la première rencontre des deux artistes et de leur travail en com-

(1) Lettre du 23 sept. 1880.

mun pendant trois semaines, va nous le dire lui-même : « Mazerolle était un délicat en art, tout comme Guétal ; il y avait beaucoup d'affinités entre leurs deux natures, j'entends la nature de leur talent; ils se sont plu et compris immédiatement. Mazerolle était très frappé du talent de l'abbé, frappé surtout de ce que le talent d'un prêtre, qui n'avait jamais travaillé que seul, sans connaître Paris, eût pu arriver à une telle hauteur. Le séjour de Guétal, ici, avec Mazerolle, a eu pour résultat que celui-ci l'a, pour beaucoup, décidé à exposer et à se faire connaître à Paris... La correction et la sincérité du dessin de Mazerolle, qui était plus dessinateur que coloriste, ont eu une influence sur lui; il m'a semblé que, depuis, il cherchait encore plus le dessin, et les conseils que Mazerolle lui donnait étaient dirigés en ce sens » (1). On remarquera que, sur ce point, les conseils de Mazerolle ne faisaient que continuer et confirmer ceux d'Achard ; Guétal ne pouvait donc conserver le moindre doute sur ce qui lui manquait encore pour atteindre au grand art.

D'ailleurs, en 1880, il était bien près de toucher au terme de l'apprentissage; deux années encore, et il allait être admis au Salon de Paris. Ce qui caractérise ces deux années de préparation immédiate à la grande épreuve, c'est, chez Guétal, un redoublement d'activité, le développement jusqu'au scrupule de la conscience artistique, et, dans le choix de ses sujets, la préférence de plus en plus marquée pour les sites alpestres. Après ce que sa vie nous a révélé jusqu'ici d'incessants efforts et d'opiniâtre labeur, on ne conçoit pas aisément qu'il puisse progresser encore au point de vue de l'activité. Le progrès se fait, cependant, par l'élimination de tout ce qui ne tend pas au but à atteindre et par la concentration de l'effort dans la direction du but. Jusqu'ici, soit à cause des tâtonnements naturels à un

(1) Lettre de M. C. de Vergennes, 10 oct. 1892. — Je ne saurais trop remercier M. Charles de Vergennes de sa gracieuse obligeance à me renseigner sur le séjour de Guétal à Boisbrion et à me communiquer ses lettres, si particulièrement intéressantes, qu'il conserve comme un pieux souvenir de la plus rare amitié.

débutant incertain de sa voie, soit par suite du besoin, ou encore d'une bonté d'âme prodigue jusqu'au sacrifice de l'intérêt personnel, il avait souvent éparpillé ses forces; maintenant que le but se présente à Guétal, visible, abordable et proche, il rejette avec décision tout travail qui serait une distraction. Sa correspondance ne signale, pendant ces deux années, qu'une peinture qui ne soit pas un paysage, un tableau pour la Visitation de Voiron, et encore semble-t-il s'en accuser comme d'une infidélité à une résolution : « Jugez si j'ai perdu mon temps cette semaine! La semaine passée j'étais allé à Voiron terminer le tableau de ces bonnes religieuses. Si j'étais ennuyé, Dieu le sait! Je voyais les feuilles partir une à une et tournoyer comme des étoiles d'or sur le ciel bleu, sans pouvoir courir les champs avec la petite boîte; c'était l'excès du malheur. Depuis, une commande? J'ai peint un petit tableau, toile de 20, plus quatre petites pochades de ce qui reste de feuilles jaunes dehors (1). »

Au point de vue de la peinture, il ne se donne qu'au paysage et s'y donne tout entier: l'été, dans la montagne; aux beaux jours de l'automne, de l'hiver et du printemps, dans la plaine; aux mauvais jours, dans son atelier. Son activité, qui suffit à tout, à écrire comme à peindre, se reflète doublement dans sa correspondance d'alors, par la multiplicité des lettres et par l'abondance des détails sur son travail journalier. On nous saura gré de faire de larges emprunts à ces lettres de Guétal, si pleinement révélatrices de lui-même, à une époque décisive de sa vie, et d'un charme littéraire si pénétrant; Guétal est un de ces rares artistes chez lesquels la plume vaut le pinceau. « J'attends avec impatience, écrit-il le 12 octobre 1881, le moment de me mettre au travail; car, pendant ces vacances, j'ai amassé force matériaux. Depuis le sommet des Alpes jusqu'aux plaines de Voiron, en passant par les coteaux de Theys, j'ai puisé un peu partout, et suis arrivé au nombre assez respectable de 50 études. Ce ne sont pas des chefs-d'œu-

(1) Lettre à M. C. de Vergennes, 31 oct. 1880.

vre, mais ce sont des matériaux, et je me prépare à un hiver laborieux, je te prie de le croire. » Mais l'hiver qui arrive s'annonce comme un hiver de Provence; au commencement de décembre, il y a encore de tièdes journées d'automne; Guétal ne saurait tenir dans l'atelier, tant qu'il y a de si beaux spectacles dehors : « Vous allez me demander ce que je fais et où en sont mes tableaux pour l'Exposition ? Est-ce que par hasard vous auriez le magnifique soleil dont nous sommes tous les jours richement gratifiés ? En ce cas, vous comprenez sans peine qu'on lâche tous les tableaux, qu'on ferme le meuble à peindre, qu'on boucle le sac et qu'on fuie le plus loin possible de l'atelier. C'est ce que nous faisons tous les jours, M. Reymond et moi ; nous arrivons à trois études par jour, oh ! pas bien grandes, si vous voulez, tout au moins par la dimension de la toile, mais si intéressantes ! Avez-vous jamais vu la nature belle comme au mois de novembre, quand il y a le soleil ? C'est éblouissant, et pas de montagnes ; tous les jours, une atmosphère lumineuse qui retient en quelque sorte les rayons du soleil, et dans laquelle tout se noie, se confond. Nous avons trouvé des motifs ravissants dans cette plaine de Grenoble qui, pendant l'été, fait mon désespoir : des mares avec des joncs desséchés, de vieux saules, des prairies qui fuient à l'infini et qui ressemblent à la robe d'un fauve. Je dois en avoir fait une trentaine depuis mon retour, et tout cet hiver, je me propose d'en faire une série de petits tableaux (1) ».

Une autre lettre nous introduit dans son atelier, jusqu'à la vie intime du prêtre et de l'artiste, au secret même de cette vie si laborieuse : « Que vous êtes heureux de vivre dans la tranquillité, j'allais dire dans la solitude ! Que de bonnes heures pour peindre, pour rêver tableaux, pour étudier ! Si j'étais au milieu de vous, je serais le plus heureux des hommes ; je m'organiserais une petite vie très laborieuse, et tous les jours se ressembleraient. Mais il faudrait un atelier, ou tout au moins un local pour le travail,

(1) Lettre à M. C. de Vergennes, 3 déc. 1881.

je ne dis pas pour la peinture, car je voudrais y avoir des livres, j'y voudrais écrire et j'y passerais mes soirées. — Ici, je fais à peu près cela depuis le départ de M. Ginon (1); je vis très seul, et cela me donne du temps pour beaucoup de choses. Jugez donc ! Quand toute la journée vous appartient bien, quand on a fait ses prières, — ce qu'on peut toujours terminer maintenant avant que le jour permette de peindre, — que le feu est bien chaud, que la palette est prête, que le tableau est bien fixé dans son cadre, que l'esprit est reposé de la veille par le sommeil et la prière...., quel charme, alors ! et de 8 heures à midi, il y a quatre heures fortunées qui comptent dans ma journée ! S'il y a un moment où l'on oublie l'univers entier, c'est bien celui-là. J'aime la solitude pour le travail, et il faut absolument que je sois seul pour peindre à mon aise, pour chercher (2). »

L'Exposition Guétal a montré ce qui était sorti à cette époque — et pas tout encore — de cet atelier si bien clos, de cette cellule de bénédictin artiste : 27 toiles pour chacune des années 1880 et 1881, et 44, pour l'année 1882 ! Et ce qui est bien fait pour augmenter le sentiment d'admiration qu'inspire la vue d'une activité si féconde, c'est que Guétal, depuis 1878 au moins, était obligé de lutter contre les rhumatismes, gagnés à la pluie ou à la neige, et surtout aux nuits passées à 3,000 mètres d'altitude (3).

Une des causes qui retardaient toujours son premier en-

(1) M. Ginon, nommé vicaire général honoraire en 1879, fut obligé par l'état de sa santé d'abandonner, l'année suivante, la direction du Rondeau ; il fut remplacé par M. Faure, aujourd'hui vicaire général de Grenoble.

(2) Lettre à M. C. de Vergennes, 18 janv. 1881.

(3) Lettre du 29 nov. 1879 : « Ce n'est pas l'œil qui est pris cette année, c'est l'épaule droite, et ce n'est pas moins douloureux, ni moins gênant pour mon travail. » — 18 juillet 1879 : « Il s'agit d'éviter toute cause de rhumatisme ; est-ce bien possible avec mon métier de paysagiste ? » — 26 nov. 1880 : « Les rhumatismes ont l'air de me laisser tranquille cette année ; j'en profite et cours les champs en ce moment où la nature est si âprement belle. J'ai pu peindre de la neige avec un doux soleil or pâle par dessus ; je fais des prairies sèches avec des ruisseaux livides et des arbres sans feuilles ; demain, je vais le matin au Polygone, et le soir sur le Cours, faire des ormes. Dieu veuille que ma santé demeure ce qu'elle est aujourd'hui. »

voi au Salon de Paris, c'était la délicatesse croissante de sa conscience artistique. Dès l'année 1879, il avait bien vu l'impossibilité de suppléer par l'imagination aux lacunes des études directes, et par conséquent la nécessité d'accumuler pour un tableau donné tous les documents fournis par la nature ; écrivant à un ami dont le métier était de faire de l'analyse littéraire, il lui disait avec un spirituel à-propos : « Aujourd'hui, je commence à comprendre que faire un tableau dans son atelier est aussi impossible que d'analyser un auteur sur le titre des chapitres (1). » Il considérait, disait-il encore, son premier tableau de Salon comme sa thèse de licence, celui qui le mettrait hors de concours comme sa thèse de doctorat, et ses innombrables études comme des notes préparatoires ; il ne croyait jamais en avoir assez pris, et surtout assez scrupuleusement (2). Une lettre du 11 janvier 1881 nous montre bien quelle idée il se faisait des exigences de l'art, l'année même où il se préparait au suprême effort. On eût été flatté à Boisbrion, que son premier succès fût dû à un paysage du Berry : voici ce que répondait le consciencieux artiste : « Madame de Vergennes, à propos du Salon prochain, me parle de reproduire mes études des vacances. Croiriez-vous que pour faire véritablement un tableau avec ces études je n'ai pas encore les éléments suffisants ? Mon cher ami, on ne peint avec vérité que la nature au milieu de laquelle on vit longtemps, et très certainement je n'ai pas été encore assez à Boisbrion pour m'assimiler complètement cette nature. Je

(1) Lettre du 18 juillet 1879.

(2) Lettre du 24 oct. 1878. — C'est aussi le souci de l'exactitude qui l'amena à réduire la dimension de ses études : « J'arrive à la conclusion qu'il faut absolument peindre sur de petites toiles quand on est en face de la nature ; il faut pouvoir fixer son effet en quelques instants, ce qui est impossible avec un grand papier. De telle sorte que, aux vacances prochaines, vous allez me voir avec des outils microscopiques. Je peins au fond de ma boite, d'une boîte de ma fabrication, un peu plus grande que la pochette et faite sur le même modèle, mais de proportions différentes. Les petits cartons sur lesquels je peins et qui tiennent dans le fond, ont 0,27 sur 0,19, et quelquefois il en tient deux sur le même carton. » (Lettre à M. C. de Vergennes, 3 déc. 1881.)

suis toujours tenté de compléter les petits sujets que j'ai en cartable, et qui ont été peints avec vous, par des ruisseaux qui cascadent sur des roches de granit ou de calcaire; je vois partout du Sassenage, et je ne peins rien si bien que cela. Je sais mes montagnes par cœur, on m'en demande, je n'en fais point ou très peu, et quand je regarde bien au fond de mon cœur, j'y trouve un petit regret, le désir d'y retourner peindre pendant un mois. Etudiez bien Granville, ou bien, ou bien.... j'étudierai un petit coin du Dauphiné ou de la Savoie, où, pendant un bon mois, nous peindrons à souhait des montagnes, des rochers, des torrents blancs d'écume; cela a bien sa poésie, et cette poésie, par moments, je l'aime beaucoup, et très certainement je l'exprime mieux que celle de la plaine (1). » Mieux que de longues dissertations, cette confidence fait comprendre combien il est vrai que l'artiste n'arrive à reproduire la vivante nature qu'à la condition de l'aimer, de l'observer longuement et de se pénétrer de sa vie par un intime commerce avec elle. Il faut aimer la nature pour la savoir, et la savoir pour la peindre. Arriver à cette conviction et y conformer sa conduite, c'est prouver qu'on possède ce qui fait les grands artistes, la foi à l'idéal et la conscience. En nous fournissant cette démonstration en ce qui le concerne, Guétal ne nous explique pas seulement pourquoi, dans son œuvre, il y a relativement si peu de tableaux provenant du Berry; il nous apprend encore pourquoi il sera le peintre des Alpes dauphinoises.

C'était là en effet sa vocation essentielle, pressentie à Briançon, manifestée par le *Lac Robert*, et à peine contenue pendant deux ans par l'imitation des sujets d'Achard. Depuis quinze ans, il semble n'être resté dans la plaine que pour préparer l'escalade de la montagne; il la mesure du regard, avec le pressentiment d'en triompher un jour; il l'attaque en quelque sorte par la base, mettant dans ses tableaux tout ce qu'on en peut saisir de la plaine; à l'occasion, il s'y élance comme en une hardie reconnaissance, et chaque expédition peut compter pour une victoire. Qu'il

(1) Lettre à M. C. de Vergennes.

y ait eu d'abord dans ces diverses tentatives plus de spontanéité que de réflexion, d'instinct que de calcul, on ne saurait en disconvenir; mais cette spontanéité et cet instinct étaient précisément marques de vocation. L'attraction vers la montagne a suivi chez lui une progression régulièrement croissante, et chacune de ses excursions dans les Alpes a eu pour résultat de mettre graduellement la vocation en lumière. Effectivement, on a pu remarquer que Guétal préfère toujours ses études de montagne à ses études de plaine, exécutées aux mêmes dates, et les critiques lui donnent généralement raison. Il était à prévoir qu'un jour viendrait où l'artiste, prenant nettement conscience de sa vocation, se tournerait délibérément vers la montagne. Or, c'est justement dans les deux années qui le séparent de l'admission au Salon, que ses préférences pour les sites alpestres s'affirment avec éclat, non seulement dans ses confidences épistolaires, mais surtout dans les manifestations de sa vie artistique. Quoiqu'il ait passé, en 1880, un mois de ses vacances dans le Berry, il a trouvé encore le temps d'explorer les Alpes un peu dans tous les sens, puisqu'une quinzaine de toiles portant la date de 1881 et reproduisant en général, selon son habitude, les études de l'année précédente, rappellent les noms de la Motte-les-Bains, de l'Oisans, du Pelvoux, de Ville-Vallouise. Quant aux vacances de 1881, elles sont célèbres dans l'histoire de l'abbé Guétal, moins encore par le souvenir de l'héroïque courage dont il fit preuve dans une des plus tragiques excursions que connaissent les annales de l'alpinisme (1) que par la prodigieuse énergie qu'il déploya

(1) M. Henri Vincent, un ami de Guétal, a rappelé dans un article ému, écrit à l'occasion de sa mort (paru dans *La Patrie* et reproduit par la *Semaine religieuse de Grenoble*, 24 mai 1892), cette excursion dont il faisait partie et qui avait pour but, en partant de Saint-Christophe-en-Oisans, de franchir le col de la Lauze par le Lac Noir et le glacier du Mont-de-Lans. La caravane, comprenant quatorze personnes, fut assaillie par une épouvantable tourmente de neige et de grésil et dut passer la nuit du 16 au 17 août sur une étroite corniche, adossée à une muraille de rochers et surplombant un abîme qui descend jusqu'au fond du vallon de la Selle. Le lendemain, la tourmente

comme touriste et peintre, rentrant avec cinquante études d'une excursion qui avait tourné le Pelvoux et traversé les cols les plus difficiles. Ses nombreuses toiles de 1882 restent comme le magnifique témoignage de cette prise de possession de la montagne.

La meilleure preuve de la place prédominante que prenait la montagne dans ses préoccupations de paysagiste, c'est le choix auquel il s'arrêta pour son premier tableau de Salon.

Il avait attendu, pour cette épreuve, plus qu'on n'attend d'ordinaire ; que d'artistes vont frapper à la porte du Salon après quelques années d'études seulement, avec les belles audaces de la jeunesse ! Il est vrai qu'avant d'entrer il arrive à quelques-uns de répéter l'expérience plusieurs années de suite. C'est le danger que redoutait l'abbé Guétal, non par pusillanimité assurément, mais par un vif sentiment de sa double dignité d'artiste et de prêtre. Comme artiste, il sentait croître les exigences de l'art à proportion de ses progrès ; il lui semblait toujours voir fuir devant lui l'œuvre de maîtrise, ou du moins, l'œuvre digne de s'exhiber aux regards d'un jury. Mais surtout, comme prêtre, il craignait d'attirer l'attention sur un échec qui ne pouvait plus avoir l'excuse de l'âge ; il estimait que sa robe lui imposait le devoir de ne risquer la partie qu'après avoir mis toutes les chances de son côté. Un incident assez peu connu avait failli aggraver ses scrupules et reculer encore la date de son premier envoi à Paris. Un de ses amis, impatient de voir consacrer officiellement le talent d'un artiste qu'il admirait autant qu'il l'aimait, crut pouvoir présenter, à son insu, un de ses tableaux, dont il était possesseur, au Salon de 1880 ; l'abbé Guétal finit par savoir et la démarche et l'insuccès. Il souffrit assurément de ce zèle malencontreux, beaucoup moins dans son amour-propre

fit une victime qui tomba foudroyée d'une congestion pulmonaire. Dans une lettre intime écrite à M. Bondat, l'un des directeurs du Rondeau — aujourd'hui curé de Barraux — pour rassurer ses amis du séminaire sur son compte personnel, Guétal, en rendant hommage au courage de ses compagnons de route, ne put dissimuler sa part d'intrépide dévouement dans cette terrible excursion. (Lettre à M. Bondat, 24 août 1881.)



d'artiste, que dans sa dignité de prêtre; cependant, sans se décourager, il redoubla d'ardeur au travail pour prendre sa revanche à l'heure et avec le tableau qu'il aurait choisis Tout lui indiquait, en 1881, que cette heure était venue, et les instances de Mazerolle, et les conseils de plus en plus pressants de ses amis, et le succès d'artistes réputés moins habiles que lui. Il se décida donc pour l'année suivante. Mais quel sujet allait-il choisir ? Sans aucun doute, il avait mieux étudié la plaine que la montagne ; il connaissait par une longue pratique le voisinage immédiat du Rondeau, et en particulier les bords du Drac et Sassenage ; il pouvait dire sans présomption qu'il savait par cœur les montagnes de son horizon journalier. Oui, mais la haute montagne primait décidément la plaine dans ses affections, et il était bien aise de voir si le jury du Salon l'encouragerait dans cette voie, d'autant plus qu'on avait presque réussi à lui faire croire que jamais celui-ci ne signalerait et ne récompenserait un paysage de montagne; c'est même une des raisons pour lesquelles il s'était tant attardé aux paysages de plaine. Il tenta donc hardiment deux expériences à la fois : celle de son talent et celle du goût parisien pour ses sujets de prédilection. Pour son tableau d'épreuve, il s'attaqua d'emblée à l'un des plus formidables paysages que recèle le massif du Pelvoux et qu'il contribuera tant, pour sa part, à populariser en notre temps d'alpinisme : *La Bérarde en Oisans et la vallée de la Pilatte.*

Le résultat vint heureusement justifier son choix. Le 23 avril 1882, son ami Henri Vincent, qui se trouvait à Paris, lui apprit par dépêche télégraphique que son tableau était reçu. Une heure après, l'abbé Guétal écrivait à un de ses amis pour lui communiquer la bonne nouvelle ; il le faisait en des termes qui montrent éloquemment dans leur simple concision que le premier mouvement du cœur, chez ce prêtre artiste, fut de faire remonter à Dieu la joie du triomphe en élans de reconnaissance : « Je suis heureux et remercie le bon Dieu de ma joie ! »

(A suivre.) A. DEVAUX.





LES CONFESSIONS

DE SAINT AUGUSTIN

Suite (1)

VII. — Les dernières victoires.

Saint Augustin a consacré les neuf premiers livres des *Confessions* au récit de sa vie, à partir de son enfance jusqu'à sa conversion à l'âge de 33 ans. S'il eût suivi l'impulsion de son cœur, il eût terminé là son ouvrage. Car son but, qui était de chanter la miséricorde de Dieu, ramenant dans le droit sentier le fils pécheur, égaré, coupable, paraissait atteint. Cependant il pouvait, sans briser l'harmonie du sujet, pousser plus loin le récit. En principe, toute conversion doit être éprouvée. Tant d'âmes se reprennent! Le temps est la vraie pierre de touche. Au surplus, quand un homme, un chrétien revient à Dieu sincèrement, il est rare que les années, l'expérience, la pratique de la religion n'amènent pas une seconde conversion. On ne se pliait pas à tous les désirs de la grâce : on donne donc un coup de barre à droite, et l'on s'oriente vers de nouvelles régions, vers Dieu vu, dans une lumière plus intense, comme la réalisation vivante et seule aimable, absolue du bien parfait. Saint Augustin est-il passé par ce second état? S'est-il vu obligé

(1) Voir les numéros précédents.

de revenir à Dieu mieux connu ou quelque peu délaissé? La question n'est pas oiseuse, puisqu'il écrivit les *Confessions* vers l'année 400, c'est-à-dire quatorze ans environ après le baptême. Quatorze ans, c'est un long espace du temps, presque une vie, disait Tacite, un temps suffisant pour se prononcer sur la sincérité et la constance de sa conversion. D'ailleurs, beaucoup désiraient connaître Augustin tel qu'il était au moment où il écrivait. C'étaient des chrétiens, des frères disposés à le croire. « La charité qui les sanctifie leur dit que je ne mens pas en parlant de moi », s'écrie-t-il (1). La louange de Dieu se multipliera donc par ces âmes fraternelles, qui sont ses vivants encensoirs (2). Augustin se laisse persuader; il se décide à dire non plus ce qu'il a été autrefois, mais ce qu'il est aujourd'hui (3), à reprendre le fil de ses Confessions (4). C'est l'objet du livre X, qui ainsi fait corps avec l'œuvre. Il faut reconnaître que ce livre X ouvre sur l'âme d'Augustin des aspects ascétiques, pleins, pour le chrétien, d'un grave mais grand charme. C'est du moins l'impression que j'en ressens, et que je voudrais faire partager à mon lecteur.

I

S'adressant à Dieu dans l'élévation du début, qui entre si bien dans son procédé littéraire, il s'écrie : « Aimable et glorieux, vous attirez mon cœur et mes désirs » (5). C'est l'idée mère dont ce livre n'offre que le développement, un développement très particulier, mais saisissant. Il est sous le charme divin, si je puis ainsi parler; quand il se tait, son cœur parle : « Silence des lèvres, cris d'amour! » (6).

(1) Lib. X, cap. III, n° 4.
(2) Lib. X, cap. IV, n° 5.
(3) Lib. X, cap. III, n° 4.
(4) Lib. X, cap. IV, cap. V.
(5) « Tu refulges et places, et amaris et desideraris. » Cap. II.
(6) « Tacet enim strepitu, clamat affectu. » Cap. II.

Il rompra le silence, mais pour dire ce qu'il connaît de lui-même à la lumière de Dieu, c'est-à-dire pour jeter vers lui, du fond de son exil, le long soupir de son cœur. Ce n'est pas l'état vague et flottant d'une âme inquiète, travaillée et languissante, qu'il exposera, mais le solide et tranquille état d'une âme conquise, pacifiée et assise dans la vérité.

Il écrit donc ce chapitre vi, qui est passé sur les lèvres de toutes les générations chrétiennes : « Ce que je sais, de toute la certitude de la conscience, Seigneur », s'écrie-t-il, « c'est que je vous aime..... Mais qu'est-ce que j'aime en aimant Dieu ? J'ai interrogé la terre, et elle m'a dit : « Ce « n'est pas moi. » Et tout ce qu'elle porte m'a fait même aveu. J'ai interrogé la mer et les abîmes, et les êtres animés qui glissent sous les eaux, et ils ont répondu : « Nous ne « sommes pas ton Dieu ; cherche au-dessus de nous. » J'ai interrogé l'air que je respire, et l'air avec ses habitants m'a dit de toutes parts : « Anaximène se trompe, je ne suis pas « Dieu. » J'interroge le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, et ils me répondent : « Nous ne sommes pas non plus le Dieu « que tu chantes. » Et je dis enfin à tous les objets qui se pressent aux portes de mes sens : « Parlez-moi de mon « Dieu, puisque vous n'êtes pas lui ; dites-moi de lui quelque « chose. » Et ils me crient d'une voix éclatante : « C'est lui « qui nous a faits » (1). La voix seule de mon désir interrogeait les créatures, et leur seule beauté était leur réponse. Et je me retournai vers moi-même, et je me suis dit : « Et « toi, qu'es-tu ? » Et j'ai répondu : « homme ». Et deux êtres sont sous mon obéissance : l'un extérieur, le corps, l'autre en moi et caché. Auquel devais-je plutôt demander mon Dieu, vainement cherché, à travers le voile de mon corps, depuis la terre jusqu'au ciel, aussi loin que je puisse lancer en émissaires les rayons de mes yeux ? Il valait mieux consulter l'être intérieur. Car tous les envoyés des corps s'adressaient au tribunal de ce juge secret des réponses du ciel et de la terre et des créatures qui s'écrient : « Nous ne

(1) Ps. xcix.



« sommes pas Dieu, mais son ouvrage. » L'homme intérieur se sert de l'autre comme instrument de sa connaissance externe ; moi, cet homme intérieur, moi esprit, j'ai cette connaissance par le sens corporel. J'ai demandé mon Dieu à l'univers, et il m'a répondu : « Je ne suis pas Dieu, je suis « son œuvre. » Mais l'univers n'offre-t-il pas même apparence à quiconque jouit de l'intégrité de ses sens ? Pourquoi donc ne tient-il pas à tous même langage ? Animaux grands et petits le voient, sans pouvoir l'interroger, en l'absence d'une raison maîtresse qui préside aux rapports des sens. Les hommes ont ce pouvoir, « afin que les grandeurs invi- « sibles de Dieu soient aperçues par l'intelligence de ses « ouvrages » (1). Mais ils cèdent à l'amour des créatures ; et devenus leurs esclaves, ils ne peuvent plus être leurs juges. Et elles ne répondent qu'à ceux qui les interrogent comme juges ; et ce n'est point que leur langage, ou plutôt leur nature, varie, si l'un ne fait que voir, si l'autre, voyant, interroge ; mais dans leur apparence constante, muettes pour celui-ci, elles parlent à celui-là, ou plutôt elles parlent à tous, mais elles ne sont entendues que des hommes qui confrontent ces dépositions sensibles avec le témoignage intérieur de la vérité. Car la vérité me dit : « Ton Dieu « n'est ni le ciel ni la terre, ni tout autre corps. » Et leur nature même dit aux yeux : « Toute grandeur corporelle « est moindre en sa partie qu'en son tout. » Et tu es supérieure à tout cela ; c'est à toi que je parle, ô mon âme, puisque tu donnes à ton corps cette vie végétative que nul corps ne donne à un autre. Mais ton Dieu est la vie même de ta vie (2). »

Dieu domine donc de bien haut « le faîte » de l'âme d'Augustin ! Pour monter à lui, son âme elle-même lui servira d'échelon (3), son âme, c'est-à-dire cette puissance spirituelle et unifiante, vers laquelle convergent, comme vers leur centre nécessaire, les multiples et diverses opérations

(1) Rom., I, 20.
(2) Trad. Moreau.
(3) « Per ipsam animam ascendam ad illum. » Cap. VII.

de l'homme. Il la définit avec originalité et énergie : « Unus ego animus » (1). Cet « unus ego animus », ce principe vivant d'unité va s'élever jusqu'à Dieu par les puissances ou facultés particulières qui lui serviront de degrés. Ces puissances, c'est, pour Augustin, les connaissances ou images distinctes qui sont dans son âme comme dans un fonds lumineux. Il considère la mémoire comme un « vaste palais » où sont en réserve, ou plutôt dans l'attente, les trésors des images entrées par les sens, et qu'il suffira d'évoquer pour qu'elles se présentent individuellement ou en essaim (2). « J'y fais comparaître », dit-il, « le ciel, la terre, la mer, avec toutes les impressions que j'en ai reçues. Là, je me rencontre moi-même, je me reprends au temps, au lieu, aux circonstances d'une action et aux sentiments dont j'étais affecté dans cette action. Là résident les souvenirs de toutes les révélations de l'expérience personnelle et du témoignage. De cette trame du passé j'ourdis le tissu des expériences et des témoignages accueillis sur la foi de mon expérience, des événements et des espérances futures, et je forme de tout cela comme un présent que je mérite (3). La mémoire est donc considérée comme une sorte de faculté universelle, comme le rendez-vous de toutes les connaissances, comme le miroir universel qui reçoit tout rayon de lumière, d'où qu'il vienne. L'homme y retrouve la nature ; il s'y retrouve lui-même. Et Augustin de s'écrier : « Et les hommes vont admirer les cimes des monts, les vagues de la mer, le vaste cours des fleuves, le circuit de l'océan et le mouvement des astres ; et ils se laissent là, et ils n'admirent pas, chose admirable ! qu'au moment où je parle de tout cela, je n'en vois rien par les yeux ; incapable d'en parler pourtant, si tout cela, montagnes, vagues, fleuves, astres que j'ai vus, océan auquel je crois, n'offrait intérieurement à ma mémoire les mêmes immensités où s'élanceraient mes regards » (4).

(1) Cap. VII.
(2) Cap. VIII, n. 12.
(3) Cap. VIII, n. 14. Trad. Moreau.
(4) Cap. VIII, n. 15.

A la mémoire la capacité de retenir les données de la science, tout ce qui s'appelle « apprendre et connaître » (1), de « renfermer les propriétés et les lois innombrables du nombre et de la mesure » (2); de se souvenir des opérations de l'esprit, raisonnement, intelligence, discernement; de garder les affections de l'âme, désir, joie, crainte et tristesse (3). Par elle, les réalités absentes revivent; elle se souvient même de l'oubli (4).

Mais tandis que les objets sensibles et extérieurs pénètrent dans la mémoire par quelqu'un des cinq sens, et s'y fixent en un lieu et en images dont les objets restent à la porte, les perceptions scientifiques y entrent plus profondément et y sont gardées en réalité, « res ipsas gero » (5). C'est donc quelque chose de grand que la puissance de la mémoire. Mais Augustin la franchit pour s'élancer vers Dieu, jaloux de l'atteindre où l'on peut l'atteindre, de s'attacher à lui où l'on peut s'attacher à lui (6). Mais comment se ressouvenir de lui, comment le retrouver, si on ne le connaissait pas auparavant, si on ne l'avait pas possédé déjà? Dieu est dans la mémoire de deux manières. Le chercher, n'est-ce pas chercher la vie bienheureuse, cette vie enivrante, qu'on ne possède que quand on peut dire : c'est assez (7) ? Or, tout homme la désire; il faut donc qu'elle soit avec nous, en nous, bien qu'à différentes mesures. « L'heureux en espérance la possède, moins que l'heureux en réalité, mais plus que celui qui est déshérité et de la réalité et de l'espérance. Celui-là même la possède à certain degré, puisqu'il la désire, et d'un désir incontestable » (8). L'idée de la béatitude est donc dans tout homme; pour tout homme aussi, elle ne se sépare pas de la joie de la vérité. Plus que personne, Augustin, revenu du

(1) Cap. IX, X, XI.
(2) Cap. XII.
(3) Cap. XIII, cap. XIV.
(4) Cap. XV, cap. XVI.
(5) Cap. IX.
(6) Cap. XVII.
(7) « Quia non est mihi donec dicam : Sat est ». Cap. XX.
(8) Cap. XX.

fond de l'abîme, avait autorité pour déclarer que la vie heureuse, c'est la joie de la vérité (1). « Nous voulons tous cette vie bienheureuse », s'écriait-il avec un accent de conviction que relevait l'amer souvenir de ses angoisses loin de Dieu, « nous voulons tous cette vie bienheureuse; nous voulons tous cette vie, seule bienheureuse ; nous voulons tous la joie de la vérité » (2).

Au surplus, Dieu a été enseigné à Augustin comme à tout homme. Depuis ce jour, il ne l'a pas oublié (3). Là où il a trouvé la vérité, il a trouvé son Dieu, la vérité même, alors connue, dès lors présente à sa mémoire. « Depuis que je vous sais », s'écrie-t-il en s'adressant à Dieu, « vous n'en êtes pas sorti, et je vous y trouve toutes les fois que votre souvenir me convie à vos délices » (4).

Saint Augustin cependant ne s'arrête pas dans cette recherche amoureuse. Ce n'est pas assez de savoir que Dieu daigne habiter dans la mémoire, faculté universelle où se rencontrent et revivent toutes les images, toutes les idées, tous les souvenirs. Dans quelle partie de la mémoire est-il ? C'est encore ce qu'il se demande. « Lorsque mon cœur s'est rappelé mon Dieu », s'écrie-t-il, « j'ai traversé toutes ces régions du souvenir qui me sont communes avec les bêtes ; ne vous trouvant pas entre les images des objets sensibles, je vous ai demandé là où je mets en dépôt les affections de mon esprit ; et j'ai pénétré au siège même de mon esprit, hôte de ma mémoire, car l'esprit se souvient aussi de soi-même ; et vous n'y étiez pas, parce que vous n'êtes ni une image sensible, ni une affection du principe vivant en nous, comme la joie, la tristesse, le désir, la crainte, le souvenir, l'oubli, ni l'esprit lui-même, mais le Seigneur, Dieu de l'esprit » (5). Instabilité que tout cela ;

(1) « Beata vita est gaudium de veritate. » Cap. XXIII, n. 33.

(2) Cap. XXIII, n. 33.

(3) Cap. XXIV.

(4) « Nam ex quo didici te, non sum oblitus tui. Ubi enim inveni veritatem, ibi inveni Deum meum ipsam veritatem, quam ex quo didici non sum oblitus. Itaque ex quo didici te, manes in memoria mea, et illic te invenio, cum reminiscor tui et delector in te. » Cap. XXIV.

(5) Cap. XXV.

affections fugitives, états de l'âme sans cesse renouvelés. Cependant Dieu immuable, éternel, infini, est dans la mémoire d'Augustin depuis qu'il l'a connu. Mais où donc l'a-t-il trouvé pour l'apprendre? Car il n'était pas dans sa mémoire avant de lui être connu. Entre Dieu et l'homme le lieu n'existe pas; ils s'approchent et s'éloignent sans distance. Mais, comment, encore une fois, l'homme arrive-t-il à apprendre Dieu? « Vérité, oracle universel », s'écrie le saint docteur, « vous siégez partout pour répondre à ceux qui vous consultent; vous répondez à la fois à leurs demandes les plus diverses » (1). Le soleil vivifie tous les êtres que ses rayons rencontrent. Tout animal qui respire, toute plante qui monte, le grand arbre des forêts comme l'herbe des champs, se tournent vers sa lumière, dont la chaleur va les atteindre jusque dans les profondeurs de la terre. De même Dieu, soleil des intelligences, ne peut, ne sait refuser son rayon à l'esprit qui pense ; bien plus, il le sollicite, il le provoque ; il répand dans les âmes je ne sais quelle impression de lui-même, un désir, un besoin qui les font se souvenir de lui dans l'exil. C'est ainsi que Dieu est au dedans de l'homme et non au dehors. Il était avec Augustin, alors qu'Augustin le cherchait loin de lui-même, parmi les créatures si décevantes. Cette vérité reconnue le met dans le ravissement. Pour dire son bonheur, il emprunte aux choses leur langage; il ne craint pas d'appliquer à Dieu, dans un passage d'ailleurs plein de mouvement et de vie, des expressions qui marquent l'action physique de la nature sur les sens et leur opération : « Vous m'appelez, et voilà que votre cri force la surdité de mon oreille; votre splendeur rayonne, elle chasse mon aveuglement; votre parfum, je le respire, et voilà que je soupire pour vous ; je vous ai goûté, et me voilà dévoré de faim et de soif; vous m'avez touché, et je brûle du désir de votre paix » (2).

(1) « Ubique veritas praesides omnibus consulentibus te, simulque respondes omnibus etiam diversa consulentibus. » Cap. XXVI.

(2) « Vocasti et clamasti et rupisti surditatem meam. Coruscasti, splenduisti et fugasti caecitatem meam. Fragrasti et duxi spiritum, et anhelo tibi. Gustavi et esurio et sitio. Tetigisti me et exarsi in pacem tuam. » Cap. XXVII.

Ce n'est donc pas assez pour Augustin d'avoir déclaré qu'il croit, avec une certitude entière, aimer Dieu, il faut à son amour la noble recherche des circonstances, du moyen, de l'opération enivrante, qui ont rapproché son cœur du sien, qui les ont fait se reconnaître, qui les unissent maintenant. Le traité sur la mémoire, qui commence au chapitre VIII et se poursuit jusqu'au chapitre XXV, est singulièrement relevé par le sentiment qui l'anime, par le but qu'Augustin a en vue, et que son état actuel rend réalisable : faire le tour, si cette expression convient ici, de l'objet que son cœur a enfin trouvé, pour savoir comment il est allé jusqu'à lui, par quelle merveille de miséricorde Dieu l'a admis à son saint commerce, l'a convié à son amitié, se l'est attaché par un lien qui, il le sent, est plus fort que la mort.

Qui, une fois au moins dans sa vie, n'a, pour sa part, refait le chemin d'Augustin converti, s'est privé d'un grand bonheur, du plus grand bonheur qu'il soit donné à l'homme de goûter sur la terre. Autant vaudrait faire l'aveu que jamais on n'a partagé ses sentiments pour Dieu, créateur, père et sanctificateur. Assurément, on ne s'élève pas facilement à sa hauteur; surtout, on ne réussit pas, comme lui, à s'y maintenir. Mais au souvenir des années écoulées et des bienfaits du ciel qui en ont été le rayon, il monte du fond de l'être un cantique d'action de grâces pénétré des saints parfums du ciel. Un charme tout divin se répand dans toutes les puissances affectives, on touche à Dieu ; et l'âme qui est saisie, enlevée jusqu'aux sources de l'être, se fond et se perd dans un seul sentiment : l'amour de Dieu, dans l'ivresse délicieuse de la possession de la vie.

II

Cependant, quels que soient le charme divin et l'obéissance de l'homme, pour si douce que soit la rencontre et si fort le lien qu'elle noue, l'homme ne peut ici-bas se jeter dans le fleuve de vie, qu'il ne rencontre encore les

difficultés de l'exil, n'en éprouve les tristesses et n'en partage les angoisses. La raison en est qu'il n'est pas tout plein de Dieu. Saint Augustin a admirablement rendu cette vérité d'essence toute chrétienne, mais universelle depuis le christianisme. « Quand je vous serai uni de tout moi-même, » dit-il à Dieu, « plus de douleurs alors, plus de travail; ma vie sera toute vivante, étant pleine de Dieu » (1). La plénitude de la vie sera donc le don du ciel. Cette vue sur l'autre rivage, que les Evangiles et saint Paul avaient ouverte devant les regards de l'humanité, ne saurait étonner. Cependant on ne peut s'empêcher de faire remarquer sa supériorité sur la conception païenne de l'autre vie, exil elle aussi, puisqu'elle n'était que le prolongement de la vie présente, avec un peu de justice en plus et quelques douleurs en moins. Pour le chrétien, elle est le terme, le point d'arrivée, l'entrée dans la plénitude divine; à l'homme d'y atteindre, en dépit des séductions terrestres. Aussi bien, elle se présente comme une victoire à remporter sur toute tentation. La crainte d'être vaincu dans la lutte, augmentée par l'ignorance des armes, l'incertitude où l'on se trouve si l'on est digne de l'amour ou de la haine du ciel, voilà la seule cause vraie des tristesses de l'exil. D'ailleurs, il faut de toute nécessité user des créatures; et leur usage qui s'impose offre quand même des périls : il est si aisé de tomber dans le mésusage dont la pente entraîne les plus prudents ! Enfin le cri de la charité se fait entendre et la dilection chrétienne a droit à posséder votre cœur tout entier : car ce n'est pas assez aimer Dieu que d'aimer avec Dieu quelque chose que l'on n'aime pas pour lui (2).

Augustin continue donc à exposer l'état de son âme, c'est-à-dire qu'il raconte ses difficultés personnelles et ses victoires. C'est l'objet de la seconde partie de ce livre X, complément et épreuve de la première. Il passe en revue

(1) « Cum inhaesero tibi ex omni me, nusquam erit mihi dolor et labor ; et viva erit vita mea, tota plena te. » Cap. XXVIII.

(2) « Minus enim te amat qui tecum aliquid amat quod non propter te amat. » Cap. XXIX.

les tentations auxquelles il se voit chaque jour soumis : pour le connaître nous n'avons qu'à le suivre.

C'est d'abord la tentation de la volupté. Une triste accoutumance a fixé dans son esprit les images impures. Faibles et pâles tant qu'il veille, elles attendent le sommeil pour lui insinuer un plaisir, lui dérober une ombre de consentement et d'action. Le consentement n'a jamais été arraché. Mais ces vaines illusions sont parfois assez puissantes sur son âme et sur sa chair pour obtenir de lui, quand il dort, ce que les réalités demandent en vain à son réveil. Il souffre étrangement de se voir si imparfait (1), il se sent humilié ; et il adresse à Dieu cette prière touchante : « Eloignez de moi toute surprise, la plus faible même, celle qui fuirait devant un souffle de chasteté exhalé dans mon sommeil : il vous en coûtera peu de m'accorder cette grâce en cette vie, à l'âge où je suis (2), ô vous, qui êtes assez puissant pour nous exaucer au delà de nos prières, au delà de nos pensées » (3).

Mais la volupté, prise dans le sens le plus large, accompagne l'homme partout, tend à se glisser même dans ses actions les plus légitimes. Le jour met debout un autre ennemi. Ne faut-il pas réparer par le boire et le manger les ruines journalières du corps ? (4). Oui ; et l'entretien de la vie est la seule raison de prendre des aliments ; or, un dangereux plaisir marche de compagnie, « esclave qui trop souvent cherche à devancer son maître. » Satisfaire le besoin, c'est très bien ; mais la convoitise a de perfides sollicitations. Parfois il est difficile de reconnaître si l'on reste sur la ligne du besoin, d'ailleurs, malaisée à tenir : car une complaisance coupable se couvre si aisément du prétexte de la santé. « Non que je craigne l'impureté de l'aliment, » ajoute saint Augustin, « je crains l'impureté de la convoitise. » Aussi bien, Esaü s'est laissé surprendre par un désir de lentilles ; et David s'est accusé d'avoir

(1) « Lugens in eo quod inconsummatus sum. » Cap. xxx, n. 42.
(2) Il avait alors 47 ans environ.
(3) Cap. xxx, n. 42.
(4) I Cor., xv, 33 ; ix, 27.

désiré un peu d'eau. Augustin n'a pas à se reprocher l'intempérance. Cependant il combat par le jeûne et des rigueurs la convoitise du manger et du boire ; il lutte contre la sensualité en réduisant son corps en servitude. S'il existe un homme qui ne dépasse jamais les barrières du besoin, celui-là est grand ; qu'il glorifie Dieu de sa perfection. Pour lui, il n'est pas cet homme-là. Mais il peut tout en celui qui le fortifie. « Voilà, » s'écrie-t-il, « comme parle un soldat du ciel » (1). En vérité, il n'y a pas à aller chercher loin le vrai soldat du ciel. Saluons-le dans Augustin, faisant la veillée des armes autour de son âme assiégée.

Les odeurs le laissent assez indifférent à leur charme. Absentes, il ne les recherche pas (2). Il n'a, ce semble, rien à craindre d'elles. Mais les voluptés de l'oreille, le plaisir de la musique l'ont autrefois retenu longtemps captif. Maintenant il a sans doute brisé les chaînes de cet esclavage. Cependant il éprouve de la complaisance à entendre « les paroles de Dieu chantées par une voix douce et savante ». Et alors il se trouble; il devient anxieux; il est partagé entre deux sentiments contraires. N'est-ce pas justice que ces suaves mélodies, enveloppe transparente des saintes pensées, reçoivent dans l'âme d'Augustin une place d'honneur ? Par cette harmonie, les paroles sacrées pénètrent son esprit d'une plus vive flamme d'amour; les affections de l'âme retrouvent chacune leur note dans les modulations de la voix ; une secrète sympathie les réveille. Mais bientôt la sensation, prenant le dessus, ne suit plus la raison. Et alors un excès de précautions contre des surprises faciles jette Augustin dans un excès de rigidité : il voudrait bannir de l'église les touchantes et solennelles harmonies qui accompagnent les cantiques sacrés, et s'en tenir à la pratique d'Athanase, qui faisait réciter les psaumes avec une légère inflexion de voix, plus semblable à une lecture qu'à un chant. Mais le sentiment et la raison finissent par l'emporter, et la reconnaissance aussi. Car que de larmes les chants

(1) Cap. xxxi, n. 45. Voy. d'ailleurs tout ce chapitre.
(2) Cap. xxxii.

de l'Eglise ne lui avaient-ils pas arrachées aux premiers jours où il recouvrait la foi ! L'institution est donc utile; il incline au maintien du chant dans l'Eglise, avec une réserve pourtant, mais qu'il n'applique qu'à lui-même. Que le chant élève aux mouvements de la piété l'esprit trop faible encore; soit. Mais que lui, Augustin, soit moins touché des paroles que du chant, c'est un péché qui mérite pénitence. Il voudrait alors ne pas entendre chanter (1).

Dernière volupté, la volupté des yeux. La beauté, la variété des formes, l'agrément et la vivacité des couleurs charment les yeux. Il n'est pas donné de s'en reposer, tant que l'on veille, comme on se repose des chants qui ont cessé. La lumière du soleil, cette « reine des couleurs », se glisse partout, pénètre Augustin « par mille insinuations charmeuses », si bien qu'à sa disparition soudaine on la recherche avec inquiétude, et que son absence prolongée attriste l'âme. Pour les aveugles amants du siècle, elle assaisonne la vie de perfides douceurs; au contraire, elle sert de degré pour monter jusqu'à Dieu, à ceux qui savent lui en rendre hommage comme à son créateur. Et même ils jouissent d'une autre lumière, celle-ci la vraie, qui ne fait qu'un de tous ceux qui la voient et qui l'aiment; c'est la lumière que voyait Tobie l'aveugle, que voyaient Isaac et Jacob dont le grand âge avait appesanti les yeux. Augustin lutte contre les séductions des yeux, de peur que ses pieds ne s'y embarrassent. D'ailleurs les hommes les multiplient tous les jours dans les œuvres de l'art et de l'industrie, vêtements, vases, tableaux, statues; « abus d'une nécessité », dit-il, « abus même d'une intention pieuse ». Ces beautés que Dieu fait passer de l'âme à la main de l'artiste procédent de la beauté supérieure, vers laquelle Augustin soupire nuit et jour. Si les artistes ne cherchent pas de même en Dieu « la règle qui en dirige l'usage, » on sent, à sa manière de parler, qu'il n'a aucune peine à franchir les degrés des beautés particulières, pour s'élever jusqu'à la

(1) Cap. XXXIII.

beauté unique et infinie, et à se fixer dans ce sublime et fortifiant regard (1).

Ainsi, sous quelque nom qu'elle se cache ou se manifeste, la volupté trouve dans Augustin un irréconciliable ennemi, qui lui inflige tous les jours des défaites. La première concupiscence est en lui vaincue.

Qu'en est-il de la seconde, à laquelle saint Jean donne le nom de concupiscence des yeux (2) et où notre docteur ne voit autre chose que la curiosité ? Les sens, en effet, ne demandent pas seulement du plaisir à la chair, ils veulent aussi des expériences, c'est-à-dire connaître et scruter. Par exemple, « le plaisir recherche la beauté, l'harmonie, les odeurs, les saveurs, les doux attouchements ; la curiosité veut essayer même de leurs contraires, non pour affronter une impression pénible, mais par fantaisie d'éprouver et de savoir ». Si voir appartient aux yeux, nous attribuons cette faculté à chacun des autres sens ; nous disons : vois quel son, vois quelle odeur, vois quelle saveur, vois comme c'est dur. A côté de la légitime connaissance, la vaine curiosité. « C'est cette maladie qui invente les raffinements des spectacles, » dit saint Augustin ; « c'est elle qui prétend pénétrer les secrets les plus cachés de la nature, inutiles à connaître, et où les hommes ne ressentent rien que la volupté de connaître ; c'est elle qui sollicite les efforts prévaricateurs de la magie ; c'est elle enfin qui, dans la religion même, va jusqu'à tenter Dieu, et lui demande des prodiges par curiosité, et non par charité. » A l'heure actuelle, Augustin est indifférent au plaisir du théâtre ; il se soucie peu de connaître le cours des astres ; jamais il n'a interrogé les ombres et il abhorre tout pacte sacrilège. Il l'avoue, l'ennemi lui suggère de demander à Dieu quelque miracle. Il se borne à le prier pour la santé d'un frère dans un esprit d'entière soumission à sa volonté. Mais il se laisse encore séduire par des bagatelles et des frivolités méprisables. Les vains récits, il les écoute peu à peu avec plaisir. Il ne va plus au cirque voir un chien

(1) Cap. xxxiv.
(2) I Joan., ii, 16.

courir après un lièvre; mais que le hasard, dans le champ où il passe, lui en donne le spectacle, le voilà détourné d'une méditation pieuse. Un lézard qui prend des mouches, une araignée qui les enveloppe de ses fils, c'est assez pour captiver ses yeux. Comme tout cela est humain! Ce qui suit respire le plus pur sentiment chrétien. « Je passe de là à vous louer, créateur, ordonnateur admirable de toutes choses, » s'écrie saint Augustin. Les faux pas qu'il fait encore sont pour lui l'occasion de relever avec confiance sa tête vers le ciel (1).

Augustin cependant subit une troisième tentation, celle de l'orgueil. Qui n'en sent l'aiguillon? Elle adopte mille formes. Ici, elle suggère le désir d'être craint et aimé des hommes, sans autre raison que la flatteuse satisfaction de se savoir craint et aimé, de se faire aimer et craindre, non pour Dieu, mais au lieu de Dieu. Là, elle prend le masque honnête de la louange ; car la louange est la compagne ordinaire et obligée d'une vie exemplaire et des bonnes œuvres. Ailleurs elle se glisse sous le mépris même de la vaine gloire, car l'homme en tire une vanité nouvelle. Enfin elle s'insinue sous le voile du bien qui est dans tout homme: car ce bien on se l'attribue, tandis qu'il vient de Dieu ; on le rapporte à soi; on s'en flatte; on s'en repaît ; on va jusqu'à s'honorer de cette vaine et égoïste complaisance en soi-même; on en vient à s'attrister par envie du bien du prochain. Augustin ne voit dans chacune de ces suggestions de l'orgueil qu'une misérable et honteuse insolence. Il y aura bientôt dix ans qu'il est revêtu de la charge épiscopale. L'orgueil de se faire craindre et aimer pour lui-même est plus d'une fois montée à son cerveau. C'est la tentation ordinaire des hommes qui sont appelés à gouverner. Pour lui, il la repousse. « Soyez notre gloire », dit-il en s'adressant à Dieu; « que l'on ne nous aime que pour vous; que votre Verbe seul se fasse craindre en nous » (2). En fait de crainte, il craint Dieu. Il se plaît à la louange, c'est vrai,

(1) Cap. xxxv.
(2) Cap. xxxvi, n° 59.

mais encore plus à la vérité qu'à la louange. Car s'il avait à choisir entre la louange des hommes pour salaire d'erreur ou de démence, et leur blâme pour prix de son inébranlable attachement à la vérité, son choix ne serait pas douteux. Il est vrai que la louange fait toujours plaisir. Mais il ne laisse pas de s'impatienter des témoignages flatteurs qu'on lui rend, soit que l'on approuve en lui ce qui lui déplaît de lui-même, soit que l'on estime au delà de leur valeur des avantages secondaires. Ce qu'il voit dans la pleine lumière, c'est qu'il ne doit être touché des louanges qu'on lui donne que pour l'intérêt du prochain (1). Enfin au milieu de tant de périls et d'épreuves semées par la vaine complaisance en soi-même, son cœur tremble (2).

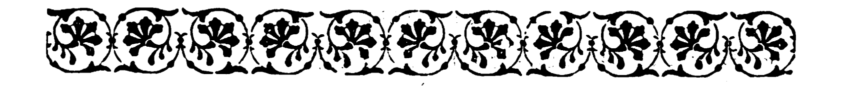
Crainte salutaire, qui, à nos yeux, ne fait pas un instant descendre Augustin des hauteurs où sa sainte âme s'est élevée. Là, qu'elle nous paraît bienheureuse ! Maintenant qu'il a terminé ce long pèlerinage de sa pensée, il ne voit de lieu sûr pour son âme qu'en Dieu (3). Plié sous le fardeau de sa misère, il avait délibéré et presque résolu de fuir au désert. Ce qui l'a arrêté, c'est que le Christ est mort pour tous ; il est le médiateur, dont la souveraine intercession le soutient dans ses luttes pour achever par sa miséricorde l'œuvre de la conversion (4). « Nous eussions pu croire », s'écrie-t-il « le Verbe trop éloigné de l'alliance de l'homme, et désespérer de nous s'il ne s'était fait chair, s'il n'eût demeuré parmi nous. » Loin de l'âme d'Augustin les calomnies des superbes ; elles ne prévaudront pas contre lui. Il se réfugie dans le sein de ce Fils unique, qui l'a racheté de son sang. Et il termine le livre X par ce cri de son âme attendrie : « Je médite ma rançon, je la mange, je la bois, je la distribue ; pauvre encore, je désire en être rassasié avec ceux qui louent le Seigneur parce qu'ils le cherchent » (5).

(1) Cap. XXXVII.
(2) Cap. XXXIX.
(3) Cap. XL.
(4) Cap. XXXV.
(5) Ps. XXI, 27.

« Parce qu'ils le cherchent, » ce mot, le dernier du livre, emprunté à David, en donne le sens et le résumé. Quatorze ans après sa conversion, Augustin, prêtre, évêque, philosophe, exégète, théologien, cherche encore Dieu. Seulement, tandis que pendant sa jeunesse le vice et l'erreur avaient ouvert une double blessure dont il avait fini par trouver le remède dans la conversion, maintenant qu'il possède la vérité, il plonge son regard dans les sources mêmes du mal, appelées par saint Paul d'un nom générique : la concupiscence. Placé dans cet état particulier et bienheureux que les théologiens décrivent sous le nom d'amour de perfection, il jette sur la concupiscence un regard ferme, qui pèse sur elle, qui voudrait la faire disparaître sous le feu dévorant de son accusation. Il se compare quelque part à une immense forêt remplie d'embûches et de périls, et il s'écrie : « Combien de coupes n'ai-je pas déjà faites ! » (1). Mais il sent que l'obstacle à la possession sans mélange de l'objet que son cœur désire est dans cette puissance mystérieuse qui enveloppe tout l'homme et dont saint Paul a formulé la loi funeste : « Caro concupiscit adversus spiri« tum » (2). Il engage contre elle une guerre sans merci. Dieu, il l'aime; mais il ne le possède pas dans toute la mesure de son désir ; il le cherche encore. Tant qu'il sentira un obstacle ou un péril, tant qu'il croira devoir craindre, il n'aura ni repos ni trêve. Ce n'est pas assez dire. Écrivant pour ceux de ses frères dans la foi qui désirent savoir ce qu'il est au temps même de ses Confessions, il est sobre de détails, mais son âme apparaît dans toute la mâle beauté de sa ferme et inébranlable espérance. Soldat pour le ciel, il crée avec un admirable sens chrétien, pour se l'appliquer à lui-même, la discipline de l'ascèse, en attendant qu'il formule la règle de vie parfaite, à laquelle tant de générations chrétiennes viendront s'abreuver comme aux eaux jaillissantes.

(A suivre.) C. DOUAIS.

(1) Cap. XLIII, n° 70.
(2) Lib. X, cap. XXXV, n° 56.



CAUSERIE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

« LA DÉBACLE » (1)

« Avez-vous lu le dernier livre de M. Emile Zola, son chef-d'œuvre, le chef-d'œuvre de la littérature contemporaine ?

— J'ai essayé, pour faire comme tout le monde.

— Eh bien ! mon cher?

— Eh bien! je n'ai pu aller jusqu'au bout.

— Comment?... Une œuvre si puissante, si empoignante?...

— Empoignante tant que vous voudrez ... pour les admirateurs de l'école naturaliste, réaliste, impressionniste.

— Ils sont nombreux, mon cher. *La Débâcle* en est au cent cinquante-huitième mille.

(1) Par M. Emile Zola. Un volume in-12, Charpentier, 1892.
Voir la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1892 : article de M. de Vogüé; — les *Etudes religieuses*, des PP. Jésuites, n° de septembre, article du P. Cornut, et n° de novembre, article du P. Martin, *Zola à Lourdes*; — la *Revue bleue* du 25 juin, article de M. Faguet; — l'*Univers* de juillet 1892, article de M. François Veuillot; — le *Monde* du lundi 4 juillet 1892, article de M. Henri Dac; — le *Correspondant* du 25 septembre, article de M. Victor Fournel : *les Œuvres et les hommes; — le Roman naturaliste* par M. Brunetière (Calmann Lévy) ; — *A Refaire, la Débâcle !* Une brochure in-12 de 92 pages. (Dentu, Paris), par Christian-Franc.

— Elle n'en vaut pas mieux pour cela.

— Que lui reprochez-vous donc ?

— Oh ! bien des choses !

— Mais encore !...

— Ce n'est ni un roman, ni de l'histoire, ni de la politique, ni même de la littérature, j'entends de la vraie, de la bonne, de la saine littérature.

— Qu'est-ce donc, mon cher ?

— Un cauchemar, un hideux *cauchemar*, aussi *malsain* qu'*antipatriotique*. »

Ce dialogue, entendu naguère en chemin de fer, aux portes d'une grande ville, traduit assez bien l'impression contradictoire que produit la dernière œuvre de M. Zola dans le camp des naturalistes et dans le camp des partisans du bon sens, classique et français.

D'un côté, ce sont des transports d'enthousiasme, des dithyrambes échevelés, célébrant à l'envi l' « œuvre géniale » entre toutes, qui couronne si bien la série de *l'Assommoir*, de *Nana*, de *Pot-Bouille*, de *Germinal*, du *Ventre de Paris*, de l'*Œuvre*, de *la Terre*, de *l'Argent*, de *la Bête humaine*.

De l'autre côté, c'est le patriotisme effarouché, qui proteste avec indignation contre le mal qu'a fait, en France et ailleurs, une œuvre depuis longtemps annoncée, admirée, et qui court le monde à grand fracas.

I

Y a-t-il donc, dans ce *roman*, une intrigue puissante, conçue avec vigueur et dénouée avec art ? L'auteur a-t-il su, comme Alexandre Dumas, par exemple, nous intéresser, nous captiver, nous entraîner avec lui, haletants, palpitant d'émotion ?

Sans doute, tout cœur français doit battre au souvenir de l'Année terrible, et l'intérêt poignant qui s'attache aux douloureuses défaites de 1870 soutient en partie les

636 lourdes pages du livre de M. Zola. On ne lit pas sans émotion la marche sur Sedan, les combats de Bazeilles, la charge de cavalerie du calvaire d'Illy (1), le bombardement et la reddition de Sedan, la description du camp de la Misère, l'incendie de Paris pendant la Commune, etc. Mais, dans ces pages dramatiques, c'est le sujet qui a porté l'auteur. Où fait-il donc preuve de cette puissance d'imagination et d'invention, qu'on lui prête un peu gratuitement et que M. François Veuillot a admirée dans l'*Univers* avec l'aimable bienveillance du talent et de la jeunesse ? (2)

La Débâcle prend, au début de la guerre franco-allemande, le 106[e] de ligne, du 7[e] corps, commandé par le général Félix Douai ; elle roule, avec ce corps et ce régiment, au hasard des marches et des contremarches, depuis le lendemain de Wissembourg (5 août), jusqu'à la capitulation de Sedan (2 septembre) et à la captivité de la presqu'île d'Iges. La marche sur Belfort, Châlons et Sedan forme la première partie du livre. La bataille de Sedan en est la seconde partie. Une troisième partie, où l'auteur retrace à grands traits le siège de Paris et la lutte des Versaillais contre la Commune, « fait l'effet d'un raccord artificiel » ou d'une « rallonge » (3), ajoutée après coup par quelque continuateur.

Ce grave défaut de composition, que M. Eugène-Melchior de Vogüé a signalé, comme bien d'autres critiques, dans la *Revue des Deux Mondes*, n'est pas de nature à grandir l'estime qu'on veut nous imposer de vive force pour le talent de M. Zola.

(1) C'est le seul passage de l'œuvre entière de M. Zola, depuis *l'Assommoir* jusqu'à *la Débâcle*, que M. Morillot, professeur de littérature française à la Faculté de Grenoble, ait jugé digne de figurer dans son livre tout récent : *le Roman en France depuis le* XVI[e] *siècle jusqu'à nos jours*.

(2) Le P. Martin est beaucoup plus sévère pour *la Débâcle :* au risque de déplaire aux admirateurs de M. Zola, il y trouve une foule de détails répugnants et pas une idée, pas un sentiment élevé. (*Etudes religieuses*, novembre 1892.) — Le présent article était déjà écrit, lorsque a paru l'étude du P. Martin ; mais l'auteur de ces lignes est heureux de voir ses appréciations confirmées par les *Etudes religieuses*.

(3) Le mot est de M. de Vogüé.

Le P. Cornut dit très catégoriquement : « Le plan de *la Débâcle* est nul : Sedan, le siège de Paris et la Commune, qui en sont les trois centres, ne se rattachent que par de grossiers artifices. On pourrait en dire autant des divers chapitres. »

On s'étonne donc à bon droit qu'un critique aussi distingué que M. Emile Faguet ait écrit dans la *Revue bleue* du 25 juin 1892 : « Le difficile était de se borner, d'être relativement sobre, et enfin de composer. M. Zola a très bien compris ces trois nécessités de son sujet, et on peut dire qu'il a rempli ces trois devoirs de sa tâche..... L'ouvrage est *très savamment composé,* sauf une légère réserve.... Rien n'était plus malaisé que de composer une histoire... avec une suite incohérente et désordonnée de marches et de contremarches, d'ordres et de contre-ordres, d'agitations fiévreuses et proprement délirantes. Il fallait mettre une unité dans ce *cauchemar.* L'idée excellente de l'auteur a été celle-ci : mettre l'unité de l'affaire dans celui-là même qui préside à ce chaos;... dans celui qui est comme le Dieu passif et inconscient de ces immenses flux, reflux, remous et tempêtes d'hommes : dans l'empereur Napoléon III. Des flots, des courants, des tourbillonnements d'hommes et de chevaux égarés,... des mêlées, des tumultes, des écrasements, des immobilités plus écrasantes encore, l'inexactitude, l'angoisse, la folie grandissante — et « l'empereur, au fond, passant par intervalles » : — voilà le procédé très habile, très adroit, très naturel aussi, mais dont il fallait s'aviser. » — M. Faguet prête aimablement ses idées et ses conceptions au romancier qu'il admire ; car enfin, l'intérêt de *la Débâcle,* l'unité de l'œuvre, si unité il y a, n'est pas du tout dans la personne de l'empereur, qui ne fait que « paraître sept ou huit fois au cours du récit » (le mot est de M. Faguet lui-même) : les héros du roman, sur lesquels se concentre toute l'attention de l'auteur et du lecteur, ce sont les officiers et les soldats du 106[e], ou plutôt Jean et Maurice, avec Weiss et Henriette, dont le sort n'est fixé qu'après la mort de son frère, tué par Jean. L'empereur disparaît après Sedan, et *la Débâcle* contient encore

plus de 200 pages. Où est donc l'unité, où est le lien qui rattache ces 200 pages à l'ouvrage tout entier ?

M. Faguet est bien plus dans le vrai, quand cet aveu lui échappe : « L'apparition de l'empereur *scande*, en quelque sorte, les périodes de cette vaste *histoire désordonnée*, les épisodes de cette *épopée chaotique*. »

Un « chaos », voilà le mot qui caractérise le mieux le livre de M. Zola, au point de vue de la composition.

Mais on a beau être le chef de l'école naturaliste, on n'échappe pas à cette loi de toute œuvre littéraire, dramatique ou romanesque :

> Que d'un art délicat les pièces assorties
> N'y forment qu'*un seul tout* de diverses parties.

M. Zola se croit apparemment au-dessus de ces misères, bonnes tout au plus pour un Horace ou un Boileau, et il ne prend pas même la peine de dire au lecteur qu'il le transporte de Sedan à Bazeilles, de Bazeilles au calvaire d'Illy, pour le ramener ensuite à Bazeilles et à Sedan. Son livre est une série de tableaux et d'épisodes, fortement conçus tant que l'on voudra, mais qui se succèdent sans être amenés et s'en vont au petit bonheur, emportés par la verve épaisse de l'écrivain.

Si c'est le comble de l'art, pour un romancier, que de manquer d'art, M. Zola a atteint le comble de l'art dans *la Débâcle ;* mais, s'il y a encore des lois en littérature, le dieu des naturalistes est certes bien loin d'un Chateaubriand, d'un George Sand, d'un Alexandre Dumas, d'un Jules Sandeau, d'un Octave Feuillet, ou même d'un Paul Bourget, auquel le comparait dernièrement M. F. Brunetière (1), en faisant remarquer combien il y a de progrès des *Mensonges* à la *Terre promise*, tandis que M. Zola recommence sans cesse *l'Assommoir*, sous des formes diverses, sans rien gagner au contact des hommes et des choses.

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1892.

II

Mais la prétention de l'auteur de *la Débâcle*, ce n'était pas seulement d'écrire « un roman de mœurs militaires, la monographie d'une de nos armées » : non ; son ambition était plus haute, et, à défaut de ses aveux, nous aurions celui de tous les reporters, qui ont répété pendant deux mois, avant l'apparition de *la Débâcle*, que leur « grand homme », l'artiste consciencieux qui s'entoure toujours de « documents humains », avait voulu faire une « œuvre scientifique », raconter, dans un cadre fictif, l'*histoire* de la guerre de France, et montrer, dans cette guerre, l'effondrement du second Empire et d'une nation « pourrie par dix-huit années de corruption » (1).

Mais, d'abord, si le règne de Napoléon III a été le règne de la « pourriture », de quel nom qualifier le régime où M. Zola peut impunément répandre à 200.000 exemplaires ces ordures imprimées qui s'appellent *Nana*, *Pot-Bouille*, *Germinal* et *la Terre?* Le second Empire interdisait la publication de *Madame Bovary*, et *Madame Bovary* est une œuvre relativement édifiante à côté des pornographies monstrueuses qui depuis longtemps souillent les regards aux vitrines des librairies et des kiosques! Un livre intitulé *la Censure sous Napoléon III*, *Rapports inédits*, 1852 à 1866, prouve que la commission d'examen a eu — au moins durant la plus grande partie de l'Empire — un jugement presque irréprochable. Et quand on compare ce que laisse passer la commission actuelle avec ce qu'inter-

(1) Il est de mode de parler de la pourriture impériale. Les *austères* républicains onl fouillé dans les papiers de l'Empereur pour y découvrir un peu de boue ; ils n'y ont trouvé que les preuves éclatantes des libéralités de Napoléon III, dont profitaient, d'ailleurs, quelques-uns de ses adversaires. Aujourd'hui, les scandales du Pânama ouvrent les yeux aux plus incrédules. Le pays comprend enfin qu'il est dupé et volé par les parlementaires. C'est la revanche de l'Empire.

disait ou modifiait l'ancienne, on voit que les complaisances de notre époque sont vraiment extraordinaires, en dehors même du Théâtre Libre. — L'Empire a interdit *la Dame aux Camélias, Diane de Lys, la Jeunesse de Louis XIV, l'Abbé Coquet, les Visitandines, Baptista, Candide, Lorenzaccio, l'Etrangère, la Tour de Nesle, la Marquise de Montespan,* etc. (1). — La censure actuelle, qu'un vote récent nous a conservée, n'interdit guère que le *Pater* de M. Coppée, le *Mahomet* de M. Henri de Bornier, ou la *Fille Elisa.*

Et puis, quand on parle de l'armée, pourquoi reprocher à l'Empire « d'avoir privé la France de la liberté et de la lui avoir rendue trop tard », comme si le nerf d'une armée ce n'était pas la discipline, le respect de l'autorité, ce que représentait précisément l'Empire ! comme si la liberté pouvait produire autre chose parmi les soldats que l'indiscipline et la démoralisation d'un Chouteau, gouailleur, pervers, menaçant ses chefs, avant la bataille, des balles qu'il devrait réserver pour les Prussiens !

Enfin, quand on veut faire de l'histoire, il faut y apporter autre chose que de l'imagination, des fantaisies, ou les récits poncifs des politiciens haineux. Or, M. Zola ne nous épargne aucune des billevesées saugrenues qui traînent depuis vingt ans dans toutes les feuilles radicales.

Ainsi, pour l'empereur, qui inspire à M. Zola une certaine pitié et par là même un certain respect de bon aloi, s'il nous le montre « allant à son destin, au milieu des obus et des balles », bon, généreux, compatissant aux souffrances de son armée, il ne peut s'empêcher de jeter de la boue à cette grande infortune, « à cette victime sacrée du destin » (2). Ne s'avise-t-il pas de nous le peindre s'appliquant du fard sur ses joues pâles et blêmies, le matin de la bataille de Sedan (3) ? Ne met-il pas, à deux ou trois reprises, de-

(1) Voir le *Monde* du 18 juillet : *Lettres et arts* par *Henri Dac.*

(2) C'est ainsi que l'appelle M. de Vogüé.

(3) Cette affirmation de M. Emile Zola a donné lieu à des démentis catégoriques et formels, émanant de témoins oculaires, MM. Robert Mitchell et Paul de Cassagnac, qui, à Sedan, alors que

vant nos yeux fatigués, ces sempiternels fourgons, qui encombrent les routes et font de Napoléon III « un paquet gênant »? « C'est ce cochon d'empereur, fait-il dire à un soldat, qui est là-bas, en travers de la route avec ses bagages, pour nous arrêter. » — « Ça, un empereur?... en voilà une bête! » — « Ah! ce misérable empereur, dit M. Zola lui-même, balayant le sang et la boue des grandes routes de la défaite!... » — « Un brave homme comme ça, nous en avons assez; que Dieu nous en préserve! Il est dans la boue et le sang; qu'il y reste! » Est-ce ainsi, je le demande, que doit parler l'histoire, si sévère qu'on la suppose pour les fautes trop réelles, de l'Empire et pour « l'homme de Sedan », qui, anéanti par d'atroces souffrances, a courageusement cherché la mort, et n'a trouvé que le calvaire de la suprême humiliation, pour prix d'un acte d'humanité qui mettait fin à la plus sanglante et à la plus inutile des boucheries?

Mais c'est l'Impératrice surtout que vise M. Zola. Il oublie qu'il y a des infortunes sacrées, et que la veuve de Napoléon III, la mère désolée du Prince impérial, impose deux fois le respect à quiconque a du cœur : d'abord, parce qu'elle est femme; ensuite, parce qu'elle porte avec une incomparable dignité le poids de son immense malheur. Pour l'auteur de *la Débâcle*, elle est à peu près la seule cause de tous nos désastres. Elle a voulu « de toute son entêtée volonté » que l'on allât à Sedan et que Mac-Mahon essayât de rejoindre Bazaine : « Marche, marche, dit-elle à l'empereur du fond des Tuileries; marche et meurs pour faire régner mon fils! » Cette prosopopée, que Villemain a pu mettre à bon droit dans la bouche de Bossuet, faisant défiler devant lui les empires disparus, détonne absolument sous la plume de M. Zola, qui y tient pourtant jusqu'à nous la servir trois fois. — Faudra-t-il donc répéter éternellement

l'empereur souffrait d'indicibles tortures physiques et morales, l'aidèrent à monter à cheval. Mme la princesse Mathilde, elle aussi, a protesté contre la calomnie infligée à la mémoire de son cousin. — Voilà un point sur lequel M. Zola a été fort mal « documenté ». Il n'est, certes pas le seul, ni surtout le plus important.



que l'impératrice n'a jamais voulu la guerre, pas plus que l'empereur, qui s'y est opposé de toutes ses forces?

Napoléon III, dans la soirée du 14 juillet, tint aux Tuileries un conseil des ministres qui dura huit heures, *de deux heures à dix heures*, et d'où devait sortir la paix ou la guerre. M. Emile Ollivier, M. de Gramont et quatre de leurs collègues avaient les sentiments les plus belliqueux ; quatre autres ministres, parmi lesquels se trouvait l'honorable M. de Parieu, ne voulaient la guerre à aucun prix : l'empereur était de cœur avec eux. Un autre ministre, absent pour de graves raisons, pensait comme Napoléon III.

L'empereur fit télégraphier de tous côtés, envoya partout ses chambellans, ses aides de camp, pour que le ministre absent arrivât enfin et départageât les voix : on eût été six contre six, et la voix de l'empereur étant prépondérante en ce cas-là, nous n'aurions pas eu la guerre !

Napoléon III subit donc pendant quatre ou cinq heures l'assaut de M. Emile Ollivier et de M. de Gramont. Impassible, avec son flegme philosophe, il regardait de ses yeux vitrés la porte par où pouvait arriver le ministre impatiemment attendu.

— « Sire, lui disait l'un, la France ne saurait se résigner à l'affront qu'on vient de lui faire dans la personne de son ambassadeur !

— La capitale, s'écriait l'autre, a bondi sous l'outrage !

— Demain, disait un troisième, la France entière se lèvera comme un seul homme : comment contiendrez-vous le flot montant de l'indignation publique?

— Faisons la guerre, ou bien une révolution nous attend !

— N'avez-vous pas entendu les cris : « La guerre! la guerre! » qui vous ont accueilli à votre arrivée de Saint-Cloud ?

Napoléon III restait toujours calme et inébranlable.

On lui porta alors, toute rédigée, la dépêche de mobilisation pour l'armée d'Afrique : il s'agissait simplement de la signer.

Mais l'empereur attendait toujours le ministre dont il espérait l'arrivée. Dix fois il prit la plume pour tracer les lettres de son nom ; dix fois il la laissa tomber.

— Sire, lui disait le maréchal Lebœuf, chaque minute perdue est une heure d'avance que vous donnez à nos adversaires.

Enfin, lorsque le dernier aide de camp envoyé à la recherche du ministre absent fut revenu sans l'amener, Napoléon III, de guerre lasse, signa la fameuse dépêche, après laquelle la guerre était virtuellement déclarée.

Pâle, défait, l'empereur entra dans ses appartements particuliers et ne dit pas un mot à ses ministres; il les congédiait pour la première fois sans une de ces attentions gracieuses auxquelles il les avait habitués, sans même leur faire offrir les rafraîchissements ou la collation dont ils avaient tous besoin : aucun d'eux n'avait dîné à dix heures du soir, pas plus que le souverain, qui partit immédiatement pour Saint-Cloud.

Ces détails indéniables ont été racontés plusieurs fois à l'auteur de ces lignes, avec une patriotique et navrante angoisse, par un témoin oculaire, M. de Parieu, dont l'honorabilité est au-dessus de tout soupçon (1).

Voilà pour l'empereur. Quant à l'impératrice, a-t-on assez répété, dans certains milieux hostiles, le fameux mot prêté à cette souveraine par un diplomate, qui pourtant l'a rétracté : « *C'est ma guerre !* » — Eh bien, c'était si peu sa guerre que, le 21 juillet au matin, à Saint-Cloud, l'impératrice désolée disait à M. de Parieu : « Ah ! mon cher ministre, quel service nous rendrait l'Angleterre, si en ce moment elle provoquait un congrès pour dénouer pacifiquement toutes les difficultés ! » (2).

(1) On sait que M. de Parieu, après avoir fait voter en 1850 la loi de Falloux sur la liberté de l'enseignement secondaire, fut tenu à l'écart, pendant l'empire, par M. Rouher, son ancien collègue au barreau de Riom, qui ne lui pardonna jamais de l'avoir supplanté auprès de Mlle de Juvisy ; celle-ci avait préféré M. de Parieu à cause de ses sentiments religieux. Excellent catholique, M. de Parieu ne ménagea pas à l'empereur, qui le tenait en très haute estime, les avis et les conseils à propos de la fatale guerre de 1859. Les lettres qu'on a trouvées dans les papiers des Tuileries et publiées depuis 1870, font le plus grand honneur à la perspicacité politique et à la loyale franchise du financier éminent et de l'homme d'Etat intègre qui était le beau-frère du grand poète Victor de Laprade.

(2) D'après une autre version, donnée ces jours derniers par le

Le soir du 21 juillet, lorsque, après la déclaration officielle de la guerre, Paris illuminait, l'impératrice se promenait silencieusement dans le parc de Saint-Cloud, regardant au loin le flamboiement de la grande ville lumineuse. Mme de Saulcy, dame du palais, de service, fut frappée de sa tristesse. Le baron de Vareigne, préfet du palais de l'empereur, ne put s'empêcher de faire la même remarque.

— Comment voulez-vous, répliqua l'impératrice, que je ne sois pas profondément troublée à la veille de ce qui se prépare ? Voici un grand pays paisible, prospère, engagé dans une lutte où, même heureuse, tant de deuils, tant de ruines vont s'amonceler. *L'honneur de la France est engagé ; mais nous n'avons qu'une seule carte à jouer.* Si nous ne sommes pas victorieux, la France sera amoindrie et rançonnée. Elle s'abîmera dans la plus effroyable révolution qu'on ait vue. »

L'impératrice, instruite des secrètes menées de certains adversaires de l'empire, prevoyait déjà le rôle que joueraient plus tard ceux qu'après les émeutes du mois d'août et le massacre des pompiers de la Villette, elle pourrait trop justement nommer la « quatrième armée de M. de Bismarck ».

Quant à la marche de l'armée de Châlons vers le nord, c'est, non pas l'impératrice, mais le ministre de la guerre, Palikao, qui l'a conçue, qui l'a ordonnée, et qui a consacré tout un ouvrage à montrer que cette marche était parfaitement possible et praticable. Cette opinion d'un éminent général mérite au moins une discussion et non pas une exécution, comme celle qu'en fait M. Emile Zola, en appe-

Gaulois, l'impératrice s'adressant à M. de Parieu, président du Conseil d'Etat, lui aurait demandé ce qu'il pensait des résolutions prises :

« — Je pense, madame, répondit-il, que, si l'Angleterre devait trouver une *formule* qui nous permît d'éviter la guerre, elle aurait bien mérité de la France.

« — Je suis bien de votre avis, reprit l'impératrice. »

M. de Parieu, lui, fait honneur à celle qui fut sa souveraine de l'idée et de l'initiative que le *Gaulois* prête à l'homme d'Etat.

Il n'y a, ce semble, aucune raison de ne pas s'en rapporter à ce qu'a dit maintes fois l'auteur de la loi du 15 mars 1850.

lant la marche de Mac-Mahon : « une course folle », commandée par le caprice d'une femme pour une guerre « dynastique » bien plus que nationale !...

Quand M. Zola écrivait *la Débâcle*, il connaissait certainement le livre intime de M. Busch, paru en 1884, *Notre Chancelier impérial*, et les *Mémoires* du général de Roon, ministre de la guerre en Prusse en 1870. Il savait que, d'après ces hommes d'Etat, dont le témoignage ne saurait être suspect, l'auteur responsable de la guerre franco-allemande n'est autre que M. de Bismarck, qui a commis un faux en écriture royale (1) et envoyé à tous les cabinets de l'Europe une dépêche datée d'Ems (13 juillet), et d'après laquelle M. le comte Benedetti, ayant voulu trop presser le roi Guillaume, se serait vu refuser une audience par ce souverain, qui donnait ainsi un soufflet sur la joue de la France (2). M. Zola n'en a tenu aucun compte, et la guerre de 1870 est pour lui une guerre « dynastique ».

Tiendra-t-il compte au moins de ce que disait hier encore à son pays et au nôtre l'exilé de Varzin ?

L'ex-chancelier, dans un entretien avec M. Hans Blum, vient d'avouer son crime, à la face de l'Europe, avec le même cynisme que celui dont il avait déjà fait preuve dans l'exécution de son forfait.

Nous savons maintenant que la fameuse dépêche datée d'Ems, si outrageante pour la France, télégraphiée à tous les représentants de la Confédération de l'Allemagne du Nord à l'étranger, et dont sortit la guerre de 1870, fut fabriquée clandestinement par M. de Bismarck lui-même, à Berlin, et substituée à la dépêche véritable envoyée par ordre du roi de Prusse Guillaume Ier.

Voici le texte de la dépêche royale :

(1) Voir dans le *Gaulois* du 19 novembre 1892 un article éloquent et indigné de M. de Kératry, intitulé : *Faussaire !*

(2) On sait encore que c'est par un faux, par une dépêche officielle signée Bismarck et ainsi conçue : « Les Français ont traversé le Rhin, ils envahissent l'Allemagne », que la Prusse a obtenu, a forcé plutôt, l'alliance de la Bavière, prête à suivre l'Autriche dans sa neutralité.

« Le comte Benedetti, qui a eu ce matin avec le roi un entretien, à la suite duquel un aide de camp a été envoyé au chargé d'affaires de France pour lui communiquer que le prince de Hohenzollern avait confirmé par écrit au roi la renonciation de son fils, déclara qu'il avait reçu, après son entretien avec le roi, une nouvelle dépêche du duc de Gramont, par laquelle il était chargé de demander un nouvel entretien, afin que le roi : 1° approuvât la renonciation du prince, 2° fournît l'assurance que cette candidature ne serait plus posée de nouveau à l'avenir. Le roi a envoyé encore une fois son aide de camp chez Benedetti, pour lui faire part de son approbation expresse de la renonciation ; quant au second point, le Roi s'en est référé à ce qu'il avait dit le matin à Benedetti. Néanmoins, Benedetti demanda un autre entretien. Là-dessus, Sa Majesté m'envoya, pour la troisième fois, près du comte Benedetti, qui se trouvait à table, vers six heures du soir, pour lui répondre que Sa Majesté devait décidément refuser d'entrer dans de nouvelles discussions au sujet de déclarations obligatoires pour l'avenir ; que ce qu'il avait dit, ce matin, était son dernier mot dans cette affaire, et qu'il ne pouvait que s'y référer simplement. *Là-dessus, Benedetti déclara se contenter, de son côté, de cette déclaration.* »

Voici maintenant la version rédigée par Bismarck, qui fut publiée à Berlin et télégraphiée à tous les représentants de la Confédération de l'Allemagne du Nord :

« Après que la nouvelle de la renonciation du prince de Hohenzollern a été officiellement communiquée au gouvernement français par celui de Madrid, l'ambassadeur de France a fait demander au roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté le roi s'obligeait pour toujours à ne jamais donner de nouveau son consentement, si les Hohenzollern venaient à reposer leur candidature. Après cela, Sa Majesté le roi a *refusé de recevoir* l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service que Sa Majesté n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur. »

Le chancelier de Caprivi a bien essayé, le 23 novembre dernier, au Reichstag allemand, avec un tact et une géné-

rosité qui l'honorent, de défendre son célèbre prédécesseur contre ce prédécesseur lui-même. Il a cité une dépêche adressée d'Ems à Berlin le 13 juillet par le conseiller intime Abeken, et qui n'est pas celle qu'on vient de lire. Mais il a cherché en vain à prouver que M. de Bismarck n'a pas falsifié la dépêche royale et que l'Allemagne n'a pas provoqué la guerre de 1870. Il n'a réussi qu'à établir une chose : à savoir que le vieux Guillaume, Moltke, Roon et *tutti quanti* étaient aussi partisans de la guerre en 1870 que le terrible chancelier de fer.

Il s'est attiré d'ailleurs de vertes philippiques de la part de MM. Richter et Liecbknecht. Ce dernier, dans la séance du 1er décembre, a prouvé que la mutilation de la dépêche d'Ems par M. de Bismarck avait été pratiquée pour pousser la France à la guerre. Le Reichstag a écouté dans un profond silence l'énergique démenti donné par M. Liebknecht aux tentatives faites par le chancelier Caprivi pour atténuer l'effet déplorable produit par le cynique aveu de M. de Bismarck. Le langage du chancelier, d'après l'orateur socialiste, a eu pour résultat d'aggraver la culpabilité de l'ex-ministre de Guillaume Ier. Cette culpabilité est désormais indiscutable.

La *Nouvelle Presse libre* de Vienne a reçu, d'ailleurs, une très intéressante communication, qui jette le jour le plus complet sur le procédé de M. de Bismarck. Il a raconté lui-même que, le soir du 13 juillet, il avait à dîner de Moltke et de Roon, quand on lui porta la dépêche d'Ems :

« Quand j'eus donné lecture de cette dépêche, Roon et Moltke laissèrent tomber d'un même mouvement couteau et fourchette sur la table et reculèrent leur chaise. Il y eut un long silence. Nous étions tous profondément abattus. Nous avions le sentiment que l'affaire se perdait dans les sables.

« Je m'adressai alors à Moltke et lui posai cette question : « L'instrument dont nous avons besoin pour la guerre, « notre armée, est-elle réellement assez bonne pour que nous « puissions commencer la guerre en comptant avec la plus

« grande probabilité sur le succès? » Moltke avait une confiance inébranlable comme un roc : « Nous n'avons jamais « eu de meilleur instrument qu'en ce moment », fit-il. Roon, en qui j'avais, il est vrai, moins de confiance, confirma pleinement ce qu'avait dit Moltke.

« Eh bien, alors, continuez tranquillement à manger, » dis-je à mes deux commensaux. Je m'assis à une petite table ronde en marbre, qui était placée à côté de la table où l'on mangeait ; je relus attentivement la dépêche, je pris mon crayon et je rayai délibérément tout le passage où il était dit que Benedetti avait demandé une nouvelle audience, etc. Je ne laissai subsister que la tête et la queue. Maintenant, la dépêche avait un tout autre air. Je la lus à Moltke et à Roon dans la nouvelle rédaction que je lui avais ainsi donnée.

« Ils s'écrièrent tous deux : « Magnifique ! Cela va pro- « duire son effet ! Auparavant, c'était une chamade (une « capitulation); maintenant c'est une fanfare. »

« Nous continuâmes à manger avec le meilleur appétit.

« J'ordonnai immédiatement de faire envoyer le plus rapidement possible, par le bureau des télégraphes, la dépêche à tous les journaux et à toutes les missions. Et nous étions encore réunis que déjà nous recevions les renseignements désirés sur l'effet que la dépêche avait produit à Paris. Elle y avait éclaté comme une bombe. Alors qu'on avait adressé à notre roi une demande humiliante, la dépêche fit croire aux Français que leur représentant avait été brusqué par notre roi. Tous les badauds du boulevard étaient d'avis qu'on ne pouvait supporter cela. Le cri de : « A Ber- « lin ! à Berlin ! » fut poussé par les braillards de la foule. Il était là, l'effet cherché.

« Et l'effet était le même ici que là-bas. Le roi, qui, cédant à mes premières instances, avait interrompu sa cure à Ems et était retourné à Berlin, fut tout surpris par la joie bruyante que le peuple faisait éclater partout sur son passage. Il ne comprenait pas encore ce qui s'était passé. L'enthousiasme indescriptible qui éclatait à Berlin avec fureur saisit et ébranla profondément notre vieux maître.

Ses yeux s'humectèrent. Il reconnut que c'était vraiment une guerre nationale, une guerre populaire que le peuple demandait et qu'il lui fallait.

« Même avant notre arrivée à Berlin, nous avions reçu du roi l'autorisation de mobiliser au moins une partie de notre armée. Lorsque le Prince royal quitta le train, il parla à dessein très haut dans la gare de la mobilisation imminente, et alors l'enthousiasme éclata encore plus longuement. Quand nous arrivâmes au château, Sa Majesté était déjà disposée à mobiliser toute l'armée.

« La suite des choses, vous la connaissez. C'est le point au sujet duquel Gramont, dans ses *Mémoires*, exprime son sincère étonnement. Il ne comprenait pas, alors que les choses avaient pris une tournure tout à fait pacifique, pourquoi le courant belliqueux avait subitement repris le dessus. « Une apparition sinistre survint. Tout d'un coup, « tout est changé. Qu'était-il arrivé ? — M. de Bismarck à « Berlin ! » Voilà ou à peu près ce qu'on lit dans les *Mémoires* de Gramont. Je cite de mémoire. En tout cas, c'est moi qui étais la sinistre apparition. »

Oui, sinistre à tout jamais, pour nous surtout, Français, que M. de Bismarck traita jadis avec une morgue si insolente : en nous arrachant l'Alsace-Lorraine, il nous arracha comme un lambeau de notre chair et de notre cœur.

Ainsi, tous ces sillons qui, du Rhin à la Loire, se sont abreuvés de sang humain ; toutes ces poitrines trouées de balles, qui gisent inertes dans des cimetières improvisés ; tous ces incendies s'allumant, rouges et lugubres, sur tous les horizons de la patrie, de Strasbourg et de Bazeilles à Châteaudun ; les villes prises d'assaut ou criblées de bombes ; des armées immenses emmenées en captivité, à travers les neiges, au sombre pays de la faim ; les demeures violées, les femmes outragées, les enfants de la France à la merci des soudards de la Prusse ; la clameur épouvantable des mères, des veuves, des sœurs, des fiancées ; leurs larmes, leurs angoisses, leurs heures de délire et de folie ; tous ces épouvantements et toutes ces douleurs retombent sur la tête blanchie de ce misérable vieillard, que la mort s'ap-

prête à jeter aux pieds du Juge éternel ! Il faut dire, en effet, avec le poète :

> Jamais au criminel son crime ne pardonne ;
> Attendez ; ayez foi dans les ordres que donne
> Dieu, juge patient, au temps, tardif bourreau !
>
> Laissons venir le temps, l'inconnu formidable
> Qui tient le châtiment caché sous son manteau.

M. le baron Tristan Lambert vient de publier dans *la Défense de Seine-et-Marne* un remarquable article : *les Responsabilités de la guerre de 1870.* Voici ses conclusions :

« La responsabilité de la guerre incombe donc, et désormais de son propre aveu, au prince de Bismarck.

« Nul ne la lui enviera.

« La responsabilité de la préparation incomplète et défectueuse de la France incombe aux députés de l'opposition, aux républicains, à M. Thiers, qui avaient rejeté et refusé, en termes si positifs, les crédits et les projets d'armements présentés en 1867, après l'affaire du Luxembourg, par le maréchal Niel, alors ministre de la guerre, et M. Rouher, ministre d'Etat.

« Lorsque M. Rouher, pour obtenir leur vote, fit valoir que la Prusse pouvait mettre douze cent mille hommes sur pied, l'opposition républicaine, les Favre, les Simon et tant d'autres cités tant de fois, et dont les noms et les discours sont au *Journal officiel*, nièrent, protestèrent énergiquement, refusèrent formellement.

« M. Thiers lui-même traita ces chiffres, hélas ! trop réels, des forces prussiennes, de « fantasmagories ». (Voir au *Journal officiel.*) (1)

(1) Voici quelques extraits de ces *Discours* :

« Qu'est-ce que la force matérielle ? disait Garnier-Pagès. Ah !... si vous vouliez au contraire employer la force morale ! Quelle puissance vous auriez, si vous vouliez avoir confiance dans le peuple et dans la liberté ! Le budget de la guerre vous mène à la banqueroute. C'est la plaie, c'est le *chancre* qui vous dévore ».

M. Jules Favre était aussi virulent :

« Qu'est-ce que je lis dans les documents officiels ? Qu'il faut que

« Les excitations révolutionnaires, non point de la partie saine de la nation, ni du peuple des campagnes, mais de la populace de Paris et des grandes villes, et d'une presse affolée, eurent aussi leur grande part de responsabilité.

« M. de Bismarck le savait trop bien, et spéculait sur elles, en lançant la dépêche falsifiée et son récit mensonger de prétendue insulte.

« M. Cochery, député républicain, mit le feu aux poudres par son imprudente interpellation, suscitée par M. Thiers (1).

« Quant à l'empereur Napoléon III, innocent de la déclaration de guerre, sa responsabilité réside en deux points.

« Il eut tort de ne pas imposer au parlementarisme frondeur et néfaste, soucieux avant tout de sa réélection, les mesures et les armements nécessaires à la sécurité de la France, et que réclamait si énergiquement le maréchal Niel.

« Il rendit possibles, fatalement nécessaires, les événements de 1870, par la guerre de 1859, par la constitution funeste de l'unité italienne, qui fut, comme le prophétisa si bien Mgr Dupanloup dès 1859, « la mère et l'origine de l'unité allemande ».

la France soit armée comme ses voisins. J'avoue, Messieurs, que ma *conscience se révolte* contre de pareilles propositions.

... Les hommes spéciaux sont de mauvais juges, car ils sacrifient tout à un point de vue spécial, et ils oublient trop par quelle *force supérieure* la France serait défendue si jamais elle était au moment du danger... »

La malheureuse armée de l'Est n'a que trop connu cette *force supérieure* d'un Jules Favre et d'un Gambetta, qui l'ont oubliée !

M. Eugène Pelletan voulait avoir la palme et décrocher la timbale :

« Messieurs, disait-il, je comprendrais les pompiers armés pour une invasion. *Mais une invasion est-elle possible ?* On s'indignerait, si je formulais une proposition semblable et on aurait raison. »

(1) M. Ernest Pinard, ancien ministre de l'intérieur (1867-68), dans le second volume de son livre si intéressant et si sincère, *Mon Journal* (Dentu, Paris), établit clairement que la première responsabilité de la guerre incombe à ceux qui ont refusé maintes fois au gouvernement impérial les moyens de défense et d'action qu'il sollicitait si instamment par l'organe du maréchal Niel, et qui, à la veille de la guerre de 1870, le 2 juillet, demandaient que le contingent annuel fût réduit de 20,000 hommes. (*Discours* d'Ernest Pinard.) — La seconde faute fut celle du ministère Ollivier, qui n'annonça pas immédiatement aux Chambres le désistement du prince Antoine, ... qu'il avait accepté comme une satisfaction suffisante.



III

Après les hommes d'Etat, l'armée française. Comment la traite M. Zola? Le patriotisme, à défaut du sentiment de la vérité, aurait dû lui inspirer une équitable justice pour nos héroïques soldats de 1870. Eh bien! jugez-en.

Voici d'abord les chefs : généraux et officiers.

Le maréchal Mac-Mahon? « Il est brave, mais c'est un serin » ; et, après son horrible blessure à Sedan, il repose « tranquillement » dans son lit.

Le général Abel Douai? « Le pauvre b.....! Pas une bête ni un capon, celui-là, qui gobe une prune et qui s'étale, les quatre fers en l'air. Nettoyé; plus personne! »

Les autres commandants de corps? Des généraux de quatre sous, qui vont à hue et à dia; des traîtres, des vendus : « Mac-Mahon a reçu trois millions, et les autres généraux chacun un million, pour nous amener ici. Ça s'est fait à Paris, le printemps dernier; et cette nuit, ils ont tiré une fusée, histoire de dire que c'était prêt et qu'on pouvait venir nous prendre. »

Le général Bourgain-Desfeuilles? Un âne, ignorant et brutal. « Où, çà, les bois de Dieulet?... Stenay, Mouzon, connais pas, moi! Comment voulez-vous que je me retrouve avec tous ces noms nouveaux?... Beaumont, Beaumont!... On ne sait jamais, dans ce s.... pays! ». Depuis le matin du 1er septembre, « ses soldats ne l'avaient pas revu. Sans doute, il s'était égaré sur le champ de bataille, courant après les débris de sa brigade, très capable de se faire tuer, dans sa colère contre ces batteries prussiennes qui balayaient l'empire et sa fortune d'officier aimé des Tuileries. » — Voilà, certes, une odieuse caricature, d'autant plus que M. Zola nous montre ce général disant à une vieille femme : « Eh! la mère, par ici!... Où est-ce, la Belgique?... C'est dégoûtant, un s.... pays pareil! on ne sait jamais comment il est fait. La Belgique était là, tout à

l'heure : on craignait de sauter dedans sans le savoir; et maintenant qu'on veut y aller, elle n'y est plus. »

M. Zola a oublié qu'il y a eu, à Sedan, *vingt* généraux français tués ou blessés. Ils ont donc admirablement fait leur devoir.

Il est vrai que le colonel de Vineuil, calme et digne sous ses cheveux blancs, paternel pour ses soldats, héroïque sur le champ de bataille, nous apparaît comme une incarnation sympathique de l'armée impériale, surtout lorsque, en apprenant la capitulation, il se soulève sur son lit de malade pour briser son épée, et que, trahi par ses mains tremblantes, il voit sa vieille amie, Mme Delaherche, comprendre son vœu, saisir l'épée et la briser d'un coup sec, avec une force extraordinaire. « Le colonel s'était recouché, et il pleura en regardant sa vieille amie d'un air d'infinie douceur. »

Mais Vineuil est une exception, comme le brutal et bon major Bouroche, à tête de lion, dont M. Zola nous décrit les opérations chirurgicales « avec une sorte d'ivresse de la douleur physique, une volupté de carabin à voir manier les scies, désarticuler les os, drainer le pus », avec l'insistance (ou plutôt l'exubérance) à la fois nécessaire et funeste à son talent : si bien, dit M. de Vogüé, « que ses idées et sa prose nous laissent la sensation des lourdes artilleries qui roulent tout le long de ses pages, par les routes encombrées, et qui auraient passé sur notre corps, sur notre cœur ».

Le capitaine Beaudoin, c'est « un pète-sec », abhorré des soldats, et passant sa dernière nuit dans les bras d'une femme adultère, sous le toit même de celui qui lui donne l'hospitalité.

Le lieutenant Rochas, « fort entreprenant avec les servantes », est le type du chauvinisme français : il ne parle que d' « allonger une raclée à ces sales b..... de Prussiens » ; il ne peut pas comprendre que les vainqueurs de Crimée et d'Italie soient vaincus, et il ne sait que mourir en héros. « Avec lui finit une légende. »

Si du moins on saisissait nettement, dans le livre de

M. Zola, les actes de ce grand drame qui s'appelle Sedan; mais non. Il y a un entassement de noms propres, un miroitement, un cliquetis de mots rappelant les plus petits villages traversés par nos troupes: c'est de l'exactitude matérielle, de la géographie, si on le veut (1); ce n'est pas de l'histoire.

D'ailleurs, *l'Evénement*, journal républicain et partant peu suspect, a publié le 13 et le 21 août 1892, sous la signature de M. Barthélemy, ancien officier, qui a fait la campagne de 1870, deux premiers Paris de *13 colonnes* (*La légende et l'histoire*), consacrés à relever les erreurs historiques de M. Zola.

(Venaient ici des preuves multiples de ces erreurs: l'abondance des matières d'un numéro de fin d'année nous force à les supprimer.)

M. Zola, d'ailleurs, a été condamné à lire dans le *Figaro* du 19 septembre, un long document : c'est une critique de *la Débâcle* par un officier de l'état-major général allemand, le capitaine bavarois Tanera. *Fas est et ab hoste doceri.*

IV

Voyons dans le roman de M. Zola ce qu'il dit de nos héroïques combattants de 1870.

Les soldats sont dignes de leurs chefs. « Des héros peut-être, mais des *ventres.* » Ils ne songent qu'à fricoter, qu'à grogner, qu'à esquiver la bataille, sous prétexte d'aider les brancardiers. Sans doute, le maréchal des logis Honoré fait admirablement son devoir d'artilleur; sans doute, le sergent Sapin, le clairon Gaude et le chasseur d'Afrique Prosper sont de nobles enfants de la France; mais Loubet, Lapoulle, Chouteau, quels êtres pervers ! et comme on souffre de

(1) Il faudrait une carte pour suivre tous ces détails. Il y en a bien une dans *la Guerre et la Paix*, de Tolstoï, pour la bataille de Borodino.

voir notre armée personnifiée par de tels marauds, lâches et ivrognes, qui font jeter à leur escouade fusils, munitions, vivres, pour aller ensuite voler les paysans et s'attabler, quand le canon gronde ! Pache, dont M. Zola fait un soldat cafard, est une caricature d'autant plus déplacée que, dans l'armée de Sedan comme dans toutes les autres, il y avait de nobles chrétiens dont le courage égalait la foi.

Couchés dans un carré de choux, les soldats du 106ᵉ ne voient rien, ne font rien, ne tirent même pas ; l'artillerie envoie des obus qui éclatent en l'air ; la cavalerie fournit des charges qui n'arrivent pas aux lignes prussiennes : et voilà la bataille de Sedan, du côté des Français ! On peut défier n'importe qui de comprendre, dans *la Débâcle*, comment nos vaillants soldats ont pu faire éprouver aux Allemands des pertes si cruelles : dix à douze mille morts ou blessés, avoués par eux.

Du côté des Prussiens, M. Zola nous montre « des fourmilières », des milliers et des milliers de « fourmis noires », des lignes immenses de « petits soldats de plomb, avec un petit soldat de plomb en avant, le roi de Prusse » ; puis de Moltke, « un terrible homme, sec et dur, avec sa face glabre de chimiste mathématicien, gagnant les batailles à coup d'algèbre » ; enfin Bismarck, l'appuyant « de son air de dogue bon enfant ». Et c'est tout. Les causes de notre défaite, de la victoire de la Prusse, ne les cherchez pas dans M. Zola, à moins que vous ne preniez à la lettre les dires de ce romancier, qui ne voit dans le drame tragique de Sedan que la conclusion logique et naturelle de « l'histoire sociale des Rougon-Macquart, c'est-à-dire des sept millions de coquins ou d'imbéciles qui firent et payèrent les plébiscites ».

Eh bien, il y a dans tout cela un déni de justice antipatriotique, antifrançais ! Nos adversaires ont autrement rendu hommage à la bravoure héroïque de nos soldats, et M. Zola aurait pu apprendre ce qu'il ignore ou feint d'ignorer dans les quatorze ou quinze volumes de *l'Histoire de la guerre de France* rédigés par l'état-major allemand. Cette armée impériale, pourrie et démoralisée, que *la Débâcle*

livre au mépris de tous les Français et, ce qui est plus douloureux, hélas ! de tous les étrangers, a tué, en un mois, 85.000 hommes aux Allemands, de leur propre aveu : soldats et officiers faisaient donc autre chose que fricoter et se déshonorer dans la crapule et la débauche !

« Eh quoi ! dit éloquemment M. de Vogüé, à part quelques Vineuils impuissants, tous furent ignorants, frivoles, corrompus, vantards ou brutes ? Tous Rougon, tous Macquart ! » Non, certes ; l'histoire donne à M. Zola un éclatant démenti : « Si l'on avait su les mener, on leur aurait fait manger des canons », disaient les vieux officiers en parlant de cette malheureuse armée de Sedan.

Il y en a eu d'autres, d'ailleurs, en 1870 : il y a eu l'admirable armée de Borny, de Gravelotte et de Saint-Privat-la-Montagne, c'est-à-dire l'armée de Canrobert, de Ladmirault, de Cissey, de Bourbaki ; il y a eu l'armée d'Aurelle de Paladines, l'armée de Chanzy et de Sonis, l'armée de Faidherbe et l'armée de l'Est. Et M. Zola n'en dit rien, absolument rien, comme s'il craignait que les rayons de notre gloire vinssent éclairer les effroyables tableaux de nos défaites ! comme s'il ne voulait pas montrer au monde l'effort gigantesque de tout un peuple luttant pied à pied, au milieu des revers et des catastrophes, et imposant à ses ennemis, qui le croyaient foudroyé à Sedan, le respect et l'admiration !

Un des héros de la vieille armée du Rhin racontait naguère, au Sénat, les glorieux épisodes des batailles livrées sous Metz, et un frisson d'orgueil passait dans l'âme des auditeurs du maréchal Canrobert, quand il prouvait que c'était indirectement à l'héroïsme des soldats de Gravelotte et de Saint-Privat-la-Montagne, que la France devait la conservation de Belfort.

Mais M. Zola a horreur de tout ce qui est grand et sublime ; il aime avilir, rapetisser les hommes et les choses. — Voyez plutôt comment il raconte la bataille de Wissembourg, où cinq à six mille Français luttèrent en héros contre vingt-cinq à trente mille Allemands.

Lisez aussi dans la *Débâcle* le récit de la bataille de Wœrth. Il est écœurant.

« Montrez au monde nos Lapoulles, si vous voulez, dit encore M. de Vogüé à M. Zola ; qui n'a pas les siens ? Mais montrez-lui aussi nos Sonis » ; montrez-lui nos Canrobert, nos Ladmirault, nos Bourbaki, nos Charette, nos zouaves pontificaux, qui ne jetaient pas leurs armes comme votre Chouteau, mais volaient à la mort pour Dieu et la patrie !

V

Après Sedan, vient dans *la Débâcle* le siège de Paris, avec l'insurrection du 18 mars et la « semaine sanglante » (21-28 mai 1871). — La Commune, telle que nous la peint M. Zola, dans un tableau d'ailleurs très étudié, où se succèdent la Seine charriant les débris des monuments qui flambent sur les deux rives, la nuit éblouissante de clartés sinistres, le grondement du canon et le crépitement de la fusillade mêlés au fracas des écroulements, les vociférations des insurgés, les plaintes des blessés, les exécutions sommaires et les dernières convulsions de cette guerre fratricide, — la Commune ainsi présentée n'est rien qu'un sombre et lugubre décor. Quelles passions s'agitent au fond de ces âmes coupables du crime affreux de lèse-patrie et d'une révolution sanglante en face de l'ennemi triomphant ? M. Zola ne le dit pas, ou plutôt il semble amnistier l'insurrection du 18 mars, du côté de laquelle se range Maurice, par égarement, par lassitude, par dégoût des illusions dont il est victime depuis la déclaration de guerre de 1870.

Sans doute, il y a eu des égarés et des inconscients dans la Commune de 1871 ; mais quand on a lu les pages, si saisissantes par leur relief et leur couleur, des *Convulsions de Paris* de M. Maxime du Camp (4 v. in-8), on demeure convaincu que la plupart des communards étaient d'affreux scélérats : scélérats, les assassins des généraux Lecomte et Clément Thomas ; scélérats, les 80 membres de la Commune qui siégeaient à l'Hôtel de ville et s'étaient faits les séides des deux « sinistres galopins », Raoul Rigault et

Théophile Ferré; scélérats, ces criminels enfants de la démagogie révolutionnaire qui ne songèrent qu'à se donner des plaisirs, de l'or et des galons, et ne vécurent que de vols scandaleux, vols à l'État, vols à la ville de Paris, vols aux congrégations religieuses, vols aux particuliers et aux victimes dont ils dépouillaient les cadavres; scélérats enfin, ces meneurs audacieux, parmi lesquels il y avait des garçons apothicaires comme *Eudes*, des chaudronniers comme *Chardon*, des valets d'écurie comme *Bergeret*, des pions comme *Jules Vallès*, *Urbain*, *Longuet*; des repris de justice ou des échappés du bagne comme *Sérizier*, *Ramain*, *Préau de Vedel*, *Grille d'Égout*, *Gabriel Ranvier* et les autres bandits qui assassinèrent les otages, Mgr Darboy, M. Deguerry, le président Bonjean, le jeune abbé Seigneret, les jésuites, les dominicains d'Arcueil, Geanty, Chaudey, etc., après avoir fait de Paris un immense et horrible brasier, après avoir déboulonné, presque sous les yeux des Prussiens, la colonne Vendôme,

Ce pilier souverain,
Ce bronze devant qui tout n'est que poudre et sable;
Sublime monument, deux fois impérissable,
Fait de gloire et d'airain (1).

M. Émile Zola n'a pas un mot pour flétrir ces crimes. Son pessimisme fataliste s'en accommode aisément, puisqu'il ne voit que des monstres dans l'humanité.

Ainsi, après comme avant *la Débâcle*, il reste à faire l'*histoire* et même le *roman* de la « Guerre de France » et de la Commune de Paris. « *A refaire, la Débâcle !* » comme l'a dit éloquemment le brillant écrivain qui se cache sous le pseudonyme de Christian Franc.

(1) Victor Hugo : *A la Colonne ;* les *Chants du crépuscule.*

VI

— Mais la littérature, au moins, s'est enrichie d'un chef-d'œuvre ?

— Dieu nous garde de tels chefs-d'œuvre, malsains et écœurants !

— En quoi donc ?

— Mais en tout, et pour le fond et pour la forme.

Ah ! sans doute, l'amitié touchante de Jean Macquart, l'ancien soldat d'Italie, le paysan rengagé, et de Maurice Levasseur, l'avocat, le bourgeois déclassé, jette un peu de poésie sur ces pages sombres et lourdes : on a cru voir dans cette fusion des deux classes un symbolisme profond. Sans doute encore, la noble figure d'Henriette, vrai type d'épouse et de sœur, la vaillante mort de son mari, Weiss, le bourgeois pacifique, transformé subitement en héros, consolent un peu de tant d'horreurs navrantes qui forment le fonds de cette « lamentable odyssée » (1). — Mais en dehors de cela, il n'y a qu'une troupe de chacals en fureur ; il n'y a que la brute humaine, déchaînée avec ses instincts sauvages, qui éclatent surtout dans les pages consacrées à décrire l'égorgement de l'espion Goliath. A quoi pensait M. Zola, en rééditant cette scène, tirée des *Chouans* de Balzac, et dont la brutalité révoltante répugne absolument au caractère français ?

Pas une échappée vers l'idéal, dans ce formidable entassement de marches, de contremarches, de paniques, de murmures, de plaies, de boue et de sang !

Pas même une considération philosophique ou morale, une de ces idées lumineuses qui révèlent un penseur et qui expliquent la débâcle des armées et des empires par la débâcle des âmes, des croyances et des mœurs !

Rien que des cohues roulantes d'inventaires techniques ;

(1) P. Cornut. *Études religieuses*, sept. 1892, p. 263.

rien que le grossissement laborieux et cherché de scènes ignobles, où se montre, dans toute sa laideur, la démoralisation de troupes disloquées, révoltées, conduites à la boucherie par des chefs incapables et ignorants ! (1)

La Débâcle ne laisse donc qu'une sensation de désorganisation, d'effondrement, qu'une impression de tristesse, d'amertume, de « désespérance », d'accablement, de stupeur hébétée !

Et à quel prix faut-il acheter une si déplorable impression ? Au prix d'une lecture fatigante, qui promène un honnête homme à travers toutes les expressions les plus grossières de la chambrée et du corps de garde. Les *Sous-Offs*, de Descaves, y sont parfois égalés, sinon dépassés, au point de vue du blasphème idiot et canaille.

Il paraît que les dix académiciens qui ont dernièrement voté pour M. Zola l'ont prié, supplié, conjuré de ne pas écrire, dans *la Débâcle*, le mot de Cambronne, célébré en trois pages dans *les Misérables*, de Victor Hugo, qui nous dit : « C'est l'insulte à la foudre ; cela atteint la grandeur eschylienne ! » — Eh bien, ce mot, que les naturalistes appellent, par antiphrase sans doute, ou par antithèse, le mot *propre*, ce mot n'est pas une seule fois dans la *Débâcle!* Que l'Académie triomphe donc ; mais que son triomphe soit modeste : car M. Zola a pris une terrible revanche. Lisez plutôt..... Mais non : le lecteur ne nous pardonnerait pas des citations répugnantes.

Si les amateurs de belle littérature ne sont pas contents du style de la *Débâcle*, c'est qu'ils seront difficiles !

Vaut-il la peine, vraiment, d'avoir le talent de M. Zola pour avilir ainsi la littérature, pour écrire comme parlent les goujats, les voyous, les brutes avinées d'un corps de garde ?

Pourquoi faut-il que des milliers et des milliers de lecteurs continuent à regarder comme des pages incompa-

(1) Les journaux républicains eux-mêmes ont plusieurs fois fait ressortir les inconvénients qu'il y a pour notre jeune armée à lire un livre comme *la Débâcle*, qui ne pénètre que trop, hélas ! dans toutes les casernes.



rables ce ramassis de cancans de portières et de grognements de brutes qui s'appelle *la Débâcle?* Pourquoi faut-il que des revues, des journaux qui croient se respecter, se pâment encore d'admiration devant le « chef-d'œuvre littéraire » de M. Zola? Pourquoi faut-il que M. le doyen de la faculté de Toulouse ait donné le 4 novembre aux jeunes candidats au baccalauréat ès-lettres (1re partie) le sujet de composition française que voici :

« M. de Vogüé, en rendant compte, dans la *Revue des Deux Mondes*, du dernier roman d'Émile Zola, *la Débâcle*, a rendu pleine justice au talent de l'auteur ; mais il a fait des réserves expresses sur l'esprit et sur les tendances du livre, qu'il croit de nature à affaiblir l'esprit de discipline. Il vaudrait mieux, suivant lui, jeter un voile sur nos fautes et sur nos malheurs.

« Vous supposerez que M. Zola lui écrit pour répondre à son article.

1° La Bruyère a dit qu'un auteur n'a pas à « se remplir l'esprit de toutes les ineptes applications qu'on peut faire au sujet de son ouvrage ». M. de Vogüé ne serait-il pas de cet avis ?

2° L'auteur de *la Débâcle* a voulu faire une œuvre d'art, non un traité de morale civique.

3° Le véritable patriotisme consiste-t-il à flatter son pays en déguisant ses fautes, ou à dire en toute occasion ce que l'on croit la vérité ? » (1)

(1) M. Vicor Fournel (*Correspondant* du 25 novembre, *les Œuvres et les hommes*, p. 769) évoque à ce sujet ses vieux professeurs de Louis-le-Grand et surtout le vénérable père Lemaire, qui s'arrêtait à la Harpe et au *Tibère* de M. J. Chénier, comme aux colonnes d'Hercule de la littérature moderne, et dont les cheveux gris se fussent hérissés devant de pareils *arguments*. Il dit que, de son temps, un élève qui eût été surpris avec un roman de l'auteur de *l'Assommoir* dans son pupitre, fût-ce *la Débâcle*, aurait été rendu à sa famille, pour employer un euphémisme gracieux. Mais on a changé tout cela ; M. Francisque Sarcey, dans les *Annales*, trouve que les sujets donnés par le doyen de Toulouse (il y en a un autre qui compare *Œdipe roi* de Sophocle à un drame d'Ennery !) sont « choisis avec un discernement *exquis!* » En tout cas, ils supposent que l'élève a lu la *Revue des Deux Mondes* et *la Débâcle* qu'il ne doit pas lire. « S'il a lu Zola, il se



C'est triste, douloureux, écœurant ; mais c'est ainsi !...

M. Faguet n'a-t-il pas écrit que « *la Débâcle* de M. Zola est une très grande œuvre;... qu'elle laisse une impression plus grande, plus puissante, plus tragique, et aussi plus élevée et plus pure (on ne s'en douterait certainement pas) que jamais n'a fait aucun ouvrage de M. Zola ; qu'elle a vraiment « l'air des belles choses »; qu'elle a, beaucoup plus que la *Terre* et même que *Germinal*, la manière épique ; que c'est proprement, du reste, une *épopée* en prose, franchement cette fois, et sans mélange de Lucain avec Paul de Kock, et de Dante avec Pigault-Lebrun ; enfin qu'elle rappelle au souvenir le Tolstoï de *Guerre et Paix*, avec moins de poésie et plus de concision. »

Oui, certes, avec infiniment moins de poésie et de patriotisme ! Tolstoï, lui, chante les gloires nationales ; il ne s'acharne pas à les traîner dans la fange.

Quant au dithyrambe de M. Faguet, on l'appréciera beaucoup mieux à sa juste valeur, si l'on se donne la peine de le lire jusqu'au bout. Après avoir répété que l'œuvre est vaste et forte, grave et austère, il ajoute : « Le péché mignon et même énorme, de M. Zola, à savoir la peinture du libertinage, en est absolument exclu (??) A peine un *petit adultère* de rien du tout, d'une seule nuit, et en faveur d'un officier qui va se faire tuer et qui, en effet, pousse la délicatesse jusqu'à revenir tout de bon mourant. »

Voilà la morale d'un critique dont on a voulu faire après son *Dix-huitième siècle*, un néo-chrétien !

Il écrivait le 8 octobre (*Revue bleue*), à propos de la mort de Renan : « Ce n'est pas l'actualité qui me contraint (à en parler), c'est l'émotion de tout mon être intellectuel, le sentiment de l'immense perte que vient de faire la pensée

trouvera engagé par les préceptes mêmes de la rhétorique, puisqu'il a à le faire parler lui-même, à imiter son style, ce qui peut mener fort loin. Et, s'il ne l'a pas lu, il se trouvera incité à le lire, et à reprocher à ses parents, à ses maîtres de l'avoir fait refuser, « *coller*, » en lui interdisant de fréquenter chez les *Rougon Macquart !* — Allez donc maintenant confisquer *Nana* entre les mains d'un cancre : « Monsieur, vous dira-t-il, je prépare mon *bachot*, devant une faculté « dans le train ! »

humaine, je ne sais quelle sensation intime et profonde *d'abandonnement* et *d'orphelinat*. »

Nous, du moins, ayons le courage et la satisfaction de protester contre un engouement irréfléchi, ridicule, monstrueux au point de vue du bon sens et du bon goût ! C'est un soulagement pour la conscience que d'appeler malsaine une œuvre qui est parfois dégoûtante à donner la nausée.

M. de Vogüé nous dit que, lorsqu'on s'est baigné dans la mer Morte, il faut aller se laver dans l'eau du Jourdain, pour se débarrasser du liquide pesant, méphitique et corrosif. — Eh bien, que les lecteurs de *la Débâcle* usent d'un procédé semblable : après s'être plongés dans le pessimisme navrant et accablant de M. Zola, qu'ils lisent quelques passages simples et forts des *Mémoires* du général de Marbot, ou, dans *le Journal d'une femme*, d'Octave Feuillet, les pages consacrées au souvenir de Metz et le pathétique récit du commandant d'Eblis à propos des drapeaux tricolores. Ils sentiront la différence profonde qui existe entre un roman dont le style

> ... se sent toujours des bassesses du cœur,

et une œuvre où l'idée et le sentiment respirent, généreux et fiers, dans toute la pureté

> ... de cet heureux langage,
> Clair comme le soleil et fécond comme lui.

Ils sentiront que le chef de l'école réaliste n'est qu'*un romantique à rebours*, qui grossit à plaisir (1) et généralise à outrance les turpitudes et les scélératesses de la pauvre humanité, comme d'autres en multiplient et en idéalisent les gloires et les vertus !

Ils sentiront que, si La Bruyère a eu raison de dire : « Quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous

(1) M. Faguet lui-même avoue que le grossissement est le défaut le plus pénible de M. Zola comme de toute « *l'école romantique à laquelle il n'a pas cessé un jour d'appartenir.* »



inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage ; il est bon et fait de main d'ouvrier », on peut dire avec autant de vérité qu'une œuvre est mauvaise et faite par une main coupable, quand elle rabaisse, quand elle déprime les cœurs, quand elle tue dans l'âme le feu sacré du patriotisme, l'amour salutaire et vivifiant de la France, de l'héroïsme et de la gloire !

Ils sentiront qu'il y a un abîme entre le réalisme brutal et désespérant, et l'idéalisme qui nous chante un perpétuel *Sursum corda!* Plus haut, toujours plus haut! *Excelsior !*

Ils sentiront que *la Débâcle* ne contient pas plus la vérité sur la guerre franco-allemande que l'histoire odieuse et répugnante des Rougon-Macquart ne contient la vérité sur la société contemporaine.

Ils sentiront que *la Débâcle* peut s'appeler un *cauchemar hideux*, un crime de lèse-patrie, et qu'un livre de M. Zola, « est le plus souvent un bagne intellectuel, où notre esprit, rompu par le travail de la chiourme, révolté par des promiscuités honteuses, oppressé dans cette nuit morale et vide de toute espérance, traîne à travers les pages le boulet de la fatalité. »

L'Abbé Théodore DELMONT,

Professeur aux Facultés catholiques de Lyon.



MÉLANGES

M. RENAN

L'*Université catholique* n'a pas encore parlé de la disparition d'un homme qui occupa une place considérable sur la scène de ce monde. Tous les organes de la presse, journaux et revues, lui ont consacré un moment d'attention : l'apothéose, c'est-à-dire l'intronisation solennelle de sa dépouille au Panthéon, attend peut-être encore M. Renan. Après quoi, au dire de quelques-uns, son nom fera cortège aux noms de Celse et de Voltaire. Nous croyons, quant à nous, que les mœurs de ce siècle ne comportent plus la formation de ces longévités posthumes dont M. Renan a pu rêver pour lui-même et qu'il appelait l'immortalité.

Malgré tout, cette mort a été un événement que nous ne pouvons passer sous silence.

Nous venons trop tard pour faire une étude complète, à un point de vue impartial, tout différent de celui où se sont placés les panégyristes officiels qui conduisaient le deuil d'un émancipateur de l'esprit humain.

Puisque M. Renan fut un savant et qu'il mit ses dons intellectuels admirables au service d'une science hostile au christianisme, il appartenait à un chef d'Institut catholique de définir tout de suite la valeur réelle de l'œuvre scientifique et du savant. Mgr d'Hulst est toujours là pour rem-

plir de telles tâches; il s'est acquitté de celle-là avec la supériorité de son talent, et une modération qui trouverait au besoin son excuse dans la charité du prêtre. En tous cas, tant de mesure est bien pour désarmer les préventions contre les entraînements de l'esprit confessionnel.

Plus récemment, Mgr l'évêque d'Autun a publié des *Souvenirs et Impressions à propos de la mort et des funérailles d'Ernest Renan.* « Ces pages n'ont à aucun degré la prétention d'être une étude approfondie et complète sur la philosophie, l'exégèse ou les œuvres historiques de M. Renan. » Non : mais de quelle main sûre et avec quelle justesse de trait chacun de ces points est touché, dans l'opuscule dont le public enlevait naguère les éditions successives, à peine avaient-elles paru !

Nous remplirons en partie les pages de ce court *Mélange* avec des citations de l'éminent recteur et de l'éminent académicien, en ajoutant toutefois les considérations personnelles que le sujet nous inspirera.

Ernest Renan est né catholique. Comme Voltaire, il a été élevé par des maîtres catholiques, non toutefois par des jésuites, mais de bons prêtres de Tréguier, l'abbé Dupanloup et les sulpiciens. Il a pris le chemin du sacerdoce qu'il a suivi jusqu'à l'étape des ordres mineurs inclusivement. Parvenu là, il s'est ravisé, et, à rebours de cette première direction, il a parcouru une carrière scientifique de près d'un demi-siècle, dont il a fait du même coup une carrière d'impiété très militante sous des apparences de sceptique bonhomie.

La valeur littéraire du talent de M. Renan n'est guère discutée; au contraire, la quantité, la qualité surtout de sa science est objet de controverse, et sur ce point ce ne sont pas les croyants qui ont le plus manqué de respect au grand homme : des savants d'outre-Rhin n'ont-ils pas, bien irrévérencieusement, comparé à de nouveaux *Mystères de Paris* l'histoire des Origines chrétiennes, que les plumes épiscopales prenaient la peine de réfuter, moins il est vrai pour rétablir la vérité que pour faire publiquement amende

honorable au divin outragé. Pour nous catholiques, en effet, Jésus-Christ sera toujours plus qu'un objet d'étude, un objet d'adoration et d'amour.

Au fond, la question de la science de M. Renan — fut-elle considérable et originale, fut-elle médiocre et en partie d'importation — cette question est de mince importance. Libre à chacun d'en penser ce qu'il voudra, après loyal examen; cet examen n'est déjà pas à la portée du premier venu.

Dans la science d'un homme, il y a lieu de considérer l'étendue des connaissances et la méthode qui préside à leur mise en œuvre. Or, ici, la méthode est difficile à qualifier; mieux vaut en relire la formule.

« Voici comment, au seuil même de sa grande *Histoire d'Israël*, M. Renan exposait naguère sa méthode :

« Il ne s'agit pas, en de pareilles histoires, de savoir « comment les choses se sont passées; il s'agit de se figu- « rer les diverses manières dont elles ont pu se passer. En « pareil cas, toute phrase doit être accompagnée d'un *peut- « être*. Je crois faire un usage suffisant de cette particule. « Si on n'en trouve pas assez, que l'on en suppose les « marges semées à profusion; on aura alors la mesure « exacte de ma pensée. »

« Quand on a lu de ses yeux, continue Mgr Perraud, une telle profession de foi, on est tenté de se demander si c'est de lui-même ou de l'étonnante naïveté du public que l'auteur a eu l'intention de se moquer.

« Mais cette théorie, dont la formule paraît si peu sérieuse, résume au contraire très sérieusement la vraie méthode à laquelle M. Renan a toujours été fidèle, et qui, d'ailleurs, se déduit très logiquement elle-même de sa philosophie fondamentale. En effet, s'il n'y a que des vérités relatives, soumises à toutes les vicissitudes psychologiques de l'intelligence qui les considère, il est tout simple de ne jamais se hasarder à émettre des affirmations trop précises. Elles pourraient devenir trop embarrassantes en présence d'une manière ultérieure et toujours possible d'entendre, de sentir et d'apprécier les faits. Le *peut-être*

est la plus sûre garantie de la liberté intellectuelle que rien ne doit gêner, et en même temps la seule sauvegarde des « sincérités successives » qui rendent un écrivain inaccessible à l'accusation odieuse de mensonge. »

Voilà pour la méthode historique de Renan.

Quant à l'étendue de son savoir, la simple liste de ses œuvres suffit à édifier notre curiosité.

Il était merveilleusement doué pour les vastes et profondes recherches; de plus, il dégageait, avec quelle clarté et quelle aisance, la synthèse de son érudition. Partout où il ne s'agit que d'histoire, on sent que la construction est très solide, tout en étant très élégante. Malheureusement, lorsqu'il raconte *ad probandum*, on est cent fois déconcerté par l'audace de ses appels aux textes. Soit seulement cet exemple typique cité dans les *Souvenirs et Impressions :*

« Jésus n'est pas un spiritualiste, affirme M. Renan, car « tout aboutit pour lui à une réalisation palpable; il n'a pas « la moindre notion d'une âme séparée du corps. »

« Ici, la note renvoyée au bas de la page renvoyait en bloc à tout le chapitre xe de saint Matthieu, sans qu'aucun des 42 versets dont il se compose fût particulièrement cité. Mais pourvu que l'on eût seulement entendu lire quelquefois l'évangile du dimanche, au prône de sa paroisse, il n'était pas nécsssaire d'être grand clerc pour opposer aussitôt à cette étourdissante affirmation la parole si connue du Sauveur: « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais « ne peuvent pas tuer l'âme. Craignez bien plutôt celui « qui peut perdre tout à la fois le corps et l'âme, en les « précipitant dans l'enfer. » (Ch. x, v. 28.)

« Voilà de quelle façon Jésus n'a jamais eu la moindre notion de l'âme séparée du corps. »

Pour notre part, nous avons bien souvent observé chez M. Renan une double manière, voulue ou instinctive, de donner les citations : en histoire pure, références par chapitres et versets, rien ne manque à la précision; s'il veut faire passer une interprétation doctrinale, la référence est vague : tel chap. *passim.*

Aussi la sincérité de l'écrivain demeure-t-elle aux yeux

de plusieurs, au moins pour certains détails de son œuvre, problématique. Il n'est pas inutile d'avoir été averti.

Nous voulons revenir sur l'exode du « prêtre manqué », sur sa sortie de Saint-Sulpice.

Quand parurent les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, où il exposait les raisons qui le déterminèrent à tourner le dos, non seulement à la cléricature mais à la foi, beaucoup de gens s'émurent, en pensant au duel que s'étaient livré la science et la révélation dans l'âme d'un séminariste de vingt-deux ans. Etait-ce vrai que le conflit fût nécessaire et que la foi ou la science dût sortir vaincue de la lutte ? De même, lors des récentes funérailles, on n'a pas manqué de célébrer M. Renan, confesseur, presque martyr de l'esprit scientifique, sur le seuil de ce séminaire dont il s'éloignait pour obéir à sa conscience qui lui disait : « Sortons d'ici. »

Eh bien, c'est la légende de cet héroïsme que nous n'admettons à aucun degré ; et comme il n'est peut-être pas de préjugé plus enraciné dans nos mœurs modernes que celui d'une prétendue incompatibilité entre la foi et la science, essayons de le discuter une fois de plus, dans la légende même à laquelle il s'appuie, si fortement en apparence. « Qu'un homme si uniquement passionné pour la science ait rompu avec tout un passé visiblement aimé de traditions, de croyances, de goûts, de relations et d'affections, n'est-ce pas la démonstration péremptoire de l'irréparable inanité de tous les vieux concepts de la théologie chrétienne ? Qui pourrait désormais mettre en doute leur impuissance radicale à résoudre les problèmes que pose hardiment chaque jour l'esprit scientifique, et devant lesquels les champions de la foi traditionnelle balbutient, éperdus, des réponses inintelligibles et inacceptables pour la conscience moderne ? »

En outre, la mort de l'ancien séminariste a répondu à sa vie : « elles se corroborent l'une l'autre, et toutes deux, par leur admirable accord donneront une nouvelle puissance d'expansion à la critique supérieure qui délivrera définitivement la conscience humaine des idées étroites, incom-

plètes, enfantines dont elle serait encore l'esclave, sans le vigoureux effort de ce puissant génie! »

N'est-ce pas là, dans toute sa force et sa netteté, l'expression de l'appoint fourni au préjugé dont nous parlons, par la carrière qu'inaugura Renan le 6 octobre 1845, date de sa sortie de Saint-Sulpice?

« Mgr d'Hulst, nous dit Mgr Perraud, a fort bien analysé les éléments complexes de la crise morale qui se résout pour un certain nombre d'âmes, en la perte de leurs croyances religieuses. Il a montré, par les plus solides raisons, que la foi ne procède pas seulement d'une opération de l'intelligence, comme la solution d'un problème de mathématique, mais réclame impérieusement le concours d'une volonté droite et désintéressée, engageant tout l'homme dans les conséquences pratiques des vérités surnaturelles. »

Il n'y a pas que la haute critique qui cause des troubles à la foi . Sans parler des obscurcissements qui résultent des victoires et de la domination de la chair sur l'esprit, certaines âmes se sentent acccidentellement ébranlées par des visions d'antinomies, où la philologie ni la critique n'entrent pour rien. Ce sont des difficultés de l'ordre métaphysique, de l'ordre politique, de l'ordre moral, qui semblent un moment faire échec à leurs croyances religieuses. Tel par exemple sera détourné de croire à l'Eglise, par suite de ce qu'il a appris de certains scandales dont les hommes d'Eglise se sont authentiquement rendus coupables; un autre hésitera à accepter l'Incarnation, à cause des faibles résultats de l'intervention d'un Dieu dans les affaires humaines; un troisième se heurtera au dogme de la confession, ou, plus banalement, au fait historique de l'Inquisition. Tout peut devenir prétexte à ne pas croire, parfois même sérieux obstacle à la foi.

Or, pour lever l'obstacle, quel qu'il soit, l'étude, l'enseignement ne suffit pas. La science seule ne donne ni ne fait perdre la foi. Je ne pense point qu'entre Pusey et Newman l'écart ait consisté dans un degré de cette lumière que produit l'étude des textes : Pusey cependant est demeuré à la porte de l'Eglise où est entré Newman. Il y avait vraisem-

blablement autant de science humaine, et la même, chez l'un que chez l'autre. L'un a coopéré à l'action de la lumière scientifique par cette disposition de la volonté à laquelle le don de la foi est assuré; l'autre, sans doute, ne demandait la foi qu'aux textes, qui ne la donneront jamais seuls.

Quant à M. Renan, il n'est pas douteux qu'on lui ait enseigné à Saint-Sulpice la nécessité d'une préparation morale et d'une disposition morale pour acquérir et conserver la foi : car cette doctrine est élémentaire dans le christianisme : « *Confiteor tibi Pater*, a dit Jésus-Christ, *quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus; et revelasti ea parvulis.* » La foi ne serait plus la foi, si elle pouvait devenir une conquête purement humaine. Mais d'autre part, sans que la théologie catholique prétende expliquer tout le mystère de son avènement dans une âme, elle déclare hautement que « l'hypothèse d'une âme qui, sans manquer jamais de rectitude, de fidélité, de désintéressement, de courage; sans négliger le devoir de la prière aux heures de trouble, sans écouter les suggestions de l'orgueil ou des sens, serait entraînée par des motifs purement scientifiques à l'abandon de la croyance; une telle hypothèse est incompatible avec la vérité du dogme, avec justice et la bonté de Dieu. »

Si « la foi ne procède pas seulement d'une opération de l'intelligence, comme la solution d'un problème de mathémathique », d'un autre côté, le problème scientifique ne peut jamais par lui-même aboutir à une solution opposée à la foi. Ceux qui ne croient pas s'étonneront de nos exigences en ce qui regarde la préparation morale de la croyance. Ils voudraient qu'on pût conclure à la croyance nécessaire, comme à l'équivalence des trois angles d'un triangle à deux angles droits. Cela est impossible ; non pas que les vérités de la foi soient moins authentiques que celles du calcul, mais parce qu'elles sont d'une autre sorte. Seulement, la foi a ses reprises: elle déclare à l'intelligence qu'elle lui est inaccessible, à moins d'une coopération de la volonté; d'autre part, elle porte à l'intelligence le défi de pouvoir soulever contre ses enseignements une objection décisive. Ni l'intelligence ne croira sans amour, ni elle ne parviendra à

détacher de la foi une âme droite, par aucune de ses démonstrations scientifiques. Ce sont deux lois qui se balancent et se font contrepoids.

Le Concile du Vatican, dans l'admirable petit chapitre ɪvᵉ de la Constitution *Dei filius*, traite de la foi et de la raison: *De fide et ratione*. Ce sont, dit-il, deux sources de connaissances, toutes deux divines par leur origine. Leur auteur n'a pu se contredire : par conséquent l'accord entre elles est nécessaire. Et pourtant l'histoire est pleine du bruit de leurs conflits. C'est vrai ; mais c'est que « *inanis hujus contradictionis species inde potissimum oritur, quod vel fidei dogmata ad mentem ecclesiæ intellecta et exposita non fuerint, vel opinionum commenta pro rationis effatis habeantur* ». L'apparence de contradiction résulte, ou bien de ce que l'on comprend et de ce que l'on expose le dogme autrement que l'Eglise, ou bien de ce que des opinions, des hypothèses sont prises pour des décrets de la science. Mettez en regard des articles de foi et des *articles* de raison, authenthiques les uns et les autres; l'Eglise vous défie de faire toucher du doigt une contradiction.

Ce défi crée des obligations à tous ceux qui parlent, à tous ceux qui écrivent, de quelque manière au nom de l'Eglise. Nous ne voudrions pas nous porter garant que les dogmes aient toujours été compris par eux et exposés *ad mentem ecclesiæ*. En tous cas, restait pour ceux que troublaient des enseignements excessifs, le devoir de les contrôler et d'en appeler à l'esprit de l'Eglise.

Quelle qu'ait donc été, le 6 octobre 1845 et depuis, la disposition morale de M. Renan, favorable ou contraire à la foi, celle-ci a le droit de lui demander compte des motifs scientifiques de son apostasie. Où sont-ils?

C'est le traité *de la Vraie Religion* qui porte tout l'édifice de l'enseignement dogmatique : M. Renan le reconnaît. Mais cette base est ruineuse, ajoute-t-il. Pourquoi? parce qu'une religion n'est plus particulièrement que les autres *vraie*, c'est-à-dire divine et révélée, qu'autant qu'elle repose sur le surnaturel, sur le miracle : or *le miracle est impossible*.

Le *miracle est impossible!* c'est *l'effatum rationis*, l'oracle, l'article de raison qui va tenir en échec cette affirmation dogmatique : il existe une *vraie* religion. « Les géomètres citent souvent le *postulatum* d'Euclide. M. Renan a aussi trouvé et formulé le sien. » Fort bien : mais si la suite de ses théories n'est pas plus sérieuse que le *postulatum*, il est bien inutile de pousser plus loin la discussion. Suivons pourtant l'auteur sur un autre terrain.

« En admettant la thèse fondamentale du traité *de la Vraie Religion*, le champ de bataille est restreint; mais la bataille est loin d'être finie. La lutte est maintenant avec les protestants et les sectes dissidentes, qui, tout en admettant les textes révélés, refusent d'y voir les dogmes dont l'Eglise catholique s'est chargée avec les siècles. Ici, la controverse porte sur des milliers de points; son bilan se chiffre en défaites sans nombre » (1). M. Renan cite toute la théologie des sacrements comme l'une des impasses de l'orthodoxie. Ensuite, et surtout, il attend celle-ci sur le terrain des textes censés révélés. « Elle accepte la bataille sur ce champ, dit-il, comme sur les autres, avec une parfaite bonne foi. » Pour essuyer quelles défaites! Dans ces livres divins, « il se trouve des fables, des légendes, des traces de composition tout humaine ». Que dire des questions d'authenticité? « Or mettons que, parmi les mille escarmouches que se livrent la critique et l'apologétique orthodoxe sur les détails du texte prétendu sacré, il y en ait quelques-unes où, par rencontre fortuite et contrairement aux apparences, l'apologétique ait raison; il est impossible qu'elle ait raison mille fois dans sa gageure, et il suffit qu'elle ait tort une seule fois pour que la thèse de l'inspiration soit mise à néant. » M. Renan se plaît à exécuter des variations sur ce raisonnement, dont il pense accabler l'orthodoxie, qui a réponse à tout et n'avoue pas une bataille perdue. « Une réponse subtile peut être vraie, dit-il ailleurs. Deux réponses subtiles peuvent même à la rigueur être vraies à la fois. Trois, c'est plus difficile. Quatre, c'est

(1) E. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 285.

presque impossible. Mais que pour défendre la même thèse, dix, cent, mille réponses subtiles doivent être admises comme vraies à la fois, c'est la preuve que la thèse n'est pas bonne. Le calcul des probabilités appliqué à toutes ces petites banqueroutes de détail est pour un esprit sans parti pris d'un effet accablant. »

Il ne manque en effet à ce calcul des probabilités, pour emporter la pièce, que de s'appliquer à des *banqueroutes* véritables. M. Renan en a insinué des milliers; il n'a pas convaincu l'orthodoxie d'une seule. Il n'a pas une fois mis en face le dogme, tel qu'il est compris, exposé par l'Eglise, avec un véritable *effatum rationis*, de manière à rendre évidente une contradiction. Je souscris pleinement à ce qu'il dit d'une orthodoxie, qu'elle est d'une seule pièce; « un seul aveu d'erreur ruine l'édifice de la vérité absolue ». Mais si cet aveu d'erreur, l'orthodoxie catholique ne l'a pas encore fait, sur quel point la science a-t-elle démontré qu'il fût nécessaire? M. Thiers avait raison : « le catholicisme n'a jamais empêché de penser un homme qui était fait pour penser. » L'Eglise laisse un champ très étendu aux opinions qui se forment autour de certains problèmes difficiles en matière de science religieuse. Il peut arriver que quelqu'un des siens entreprenne sur la liberté qu'elle permet et rétrécisse le domaine des recherches indépendantes. L'Eglise n'a aucune responsabilité dans les étroitesses des uns, pas plus qu'elle n'a de hâte d'adopter les solutions nouvelles, téméraires peut-être, que d'autres proposent. Déjà nombre d'idées et d'interprétations, que les écoles catholiques soupçonnaient à peine il y a cent ans, se sont fait jour en exégèse; quand viendra le moment où l'on pourra présenter à l'Eglise non plus d'ingénieuses hypothèses, mais de la science faite, le raccord ou plutôt l'adaptation de celle-ci à la foi s'établira d'elle-même.

M. Renan s'est donc trompé quand il a cru devoir sortir de l'Eglise pour des motifs de science. La question de sa bonne ou de sa mauvaise foi au moment de la rupture est insoluble. Le séminariste de 22 ans, tenté, non pas d'une

de ces tentations qu'il a plus tard estimées au-dessous de lui, comme étant de l'ordre métaphysique ou moral, mais d'une tentation distinguée, où la philologie avait la parole, trouvait certainement dans le Saint-Sulpice d'alors, le plus brillant de ce siècle avec les Gosselin, les Carrière, les Garnier, M. Le Hir surtout, des maîtres pour lui apprendre cette doctrine que le Concile du Vatican n'a pas inventée et qui tranche tout : le vrai dogme et la vraie science ne se heurtent jamais.

Aussi bien croyons-nous que sa défection n'aura pas de prestige durable, en dépit de la qualité de l'apostat.

C'est moins l'érudition de M. Renan que sa philosophie, dont la contagion est redoutable : principalement cette philosophie morale, absolument immorale, qu'il a mise dans ses *Drames*, dans ses *Dialogues*, et à l'occasion dans ses Discours. Il a frappé en médailles un certain nombre d'idées qui auront cours sous cette forme plus ou moins longtemps parmi les délicats. Le Prospéro de l'*Eau de Jouvence* est un triste personnage, et ce personnage est un portrait.

Quand on repasse la vie de Renan, le sentiment douloureux qu'on éprouve n'est pas causé seulement par la vue de tant de dons intellectuels, profanés par l'usage que le dépositaire en a fait. J'avoue avoir été davantage encore surpris de ne trouver dans toute cette œuvre littéraire, pas la moindre trace d'une émotion généreuse, d'une inspiration bienfaisante; pas un élan de pitié, pas un mouvement de sympathie vraie pour le peuple et ceux qui souffrent. Tout ce qui est humain sert de spectacle; sans plus. Il semble que cet homme n'ait aimé que lui-même; j'allais dire qu'il manqua de la qualité que Dieu mit premièrement au cœur de l'homme, en le créant, la bonté.

De tels hommes ne durent pas; la science les délaisse bien vite, l'opinion est indifférente à leur mémoire.

P. Dadolle.





BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, par Elie Blanc, professeur de philosophie aux facultés catholiques de Lyon. In-16, 1120 pages. Prix : **2** fr. **40**. Par la poste, **2** fr. **75**.

Dans le nombre déjà considérable des dictionnaires classiques publiés par la librairie française, celui que M. Elie Blanc, professeur de philosophie aux facultés catholiques de Lyon, vient de faire paraître à la librairie E. Vitte est appelé, je ne dis pas à trouver sa place, mais à être classé hors de pair. Ce petit volume, très maniable malgré ses 1120 pages qui débordent de choses, est non seulement, comme les autres dictionnaires analogues, un *lexique* et une petite *encyclopédie ;* il contient aussi — et c'est là son originalité — une *partie logique* de 300 pages et plus, où se trouvent distribuée et expliquée par des notes philosophiques, l'universalité des mots, des idées et des choses.

Le lexique est d'une richesse peu ordinaire : il renferme, avec l'indication de leur prononciation et de leur orthographe, tous les mots du dictionnaire de l'Académie, sans en excepter ceux dont l'usage a vieilli, mais que nous trouvons dans les auteurs de la belle époque. Il admet aussi les locutions les plus employées et les néologismes de bon aloi. La signification des mots est donnée avec précision (1), et éclairée par des exemples, et par l'étymologie quand il y a lieu. L'étymologie n'est pas la partie la moins soigneusement traitée du lexique, ni la moins au cou-

(1) L'auteur nous permettra ici de lui soumettre en passant une légère correction : le mot agissement (néol.) est défini : *façon d'agir*. Ne serait-il pas plus exact de le définir : *façon d'agir, où l'on emploie l'artifice* ?

rant; on ne peut pas, il est vrai, chercher dans un livre qui vise à un but pratique, des étymologies de pure curiosité ; mais toutes celles qui doivent plus spécialement faciliter l'intelligence du sens sont mises à profit. Lorsque ces diverses indications ne suffisent pas à préciser le sens, l'auteur recourt aux contraires et aux synonymes ; mais ce dernier cas est peu fréquent car on court risque de tomber dans la tautologie, en expliquant les mots par leurs équivalents. Enfin l'évolution du sens est indiquée dans son ordre logique, et quand il y a lieu d'étudier avec profit les diverses phases de cette évolution, comme par exemple dans les mots *bureau*, *timbre*, *toilette*, etc., le lecteur trouve dans ce dictionnaire des renseignements réservés d'ordinaire aux livres spéciaux.

Mais on ne peut plus aujourd'hui offrir un simple lexique au public, même au public des écoles. Le petit dictionnaire doit satisfaire la curiosité encyclopédique de notre temps. Il n'est d'ailleurs pas seulement destiné à être feuilleté par l'écolier ; il a sa place, et une place honorable, dans le rayon des livres que l'homme d'étude a sans cesse sous la main. On demande au dictionnaire des informations sur les choses de l'histoire et de la géographie, sur celles de la statistique, de l'hygiène, de l'industrie, de la législation, de la vie pratique en un mot. Il faut qu'il permette de savoir un peu de tout et vite, *à la française*. M. l'abbé Blanc n'a rien négligé pour répondre à ces exigences. L'histoire, la biographie et la géographie traitées avec ampleur dans son livre — y compris l'histoire et la biographie religieuses, que trop de dictionnaires négligent, — sont conduites jusqu'à l'année présente. Les dernières délimitations de territoires sont indiquées, et les derniers recensements de populations mis à profit. Quant aux articles traitant de sciences physiques et naturelles et des arts, on a eu la très heureuse pensée de les compléter par des gravures. Plus de 3.000 mots sont ainsi expliqués en 120 pages d'illustrations, et ces illustrations, non point disséminées dans le texte, mais groupées dans l'ordre même des objets qu'elles représentent, précisent et classent les notions que cherche le lecteur. A ces illustrations, il faut ajouter 12 cartes géographiques, cartes générales, à l'exception de celles de la France et de ses colonies, qui n'ont pas la prétention de remplacer l'Atlas, mais qui suffisent à renseigner celui qui n'a ni les loisirs ni les moyens de consulter les manuels de géographie.

C'est donc justice de dire que ce dictionnaire, dans sa partie alphabétique, ne le cède en rien à ceux que nous possédons déjà. Mais sa nouveauté est dans la *partie raisonnée* qui le termine. Un tableau si complet, si rigoureusement logique de l'universalité des choses ne pouvait être que l'œuvre d'un maître de philosophie, et cette œuvre, voilà plus de dix ans que ce maître l'élabore et la retouche. Si on lui demandait comment il l'a faite, il pourrait sans doute répondre, lui aussi : « En y pensant toujours. » Par ce temps de publications hâtives, c'est là un singulier mérite. A ce mérite s'ajoute pour l'auteur celui d'avoir voulu mettre à la portée des « humbles » le très remarquable *Dictionnaire logique de la langue française*, qu'en 1882 il publiait pour une élite de lecteurs. Quand les « humbles », avant de quitter l'école, auront su tirer parti d'un dictionnaire comme celui-ci, les étrangers n'auront plus le droit d'accuser l'enseignement français de communiquer la science *verbale* plutôt que la science *réelle;* car si le dictionnaire alphabétique faisait seulement connaître la langue, le dictionnaire logique révèle toutes les idées qu'elle exprime ; si l'un satisfaisait plutôt la curiosité que la science et ne présentait que des notions fragmentaires des choses, l'autre met chaque détail à la place qui lui est assignée dans l'ensemble des êtres.

Pour traiter son sujet et classer selon l'ordre naturel les divers objets de la connaissance, l'auteur a divisé son dictionnaire analogique en trois sections : la première, de beaucoup la plus étendue et la plus importante, comprend tous les mots de la langue ; la deuxième, les principaux noms historiques ; la troisième, les noms géographiques. La première section (mots de la langue) traite de *l'être* dans toutes ses variétés : *l'être* infini et *l'être* fini soit universel, soit particulier.

Les êtres particuliers sont à leur tour distribués en 4 ordres : les *hommes*, les *choses* proprement dites, les *êtres vivants*, mais dépourvus de raison, et la *matière inorganique. Seize* catégories ou tableaux suffisent à embrasser l'ensemble des êtres. Le dictionnaire raisonné ou logique est donc divisé en seize livres, dont chacun est expliqué sommairement par des notes *philosophiques* d'abord, puis par la *table des mots* et enfin par des notes sur les *synonymes*. Puisque ce dictionnaire s'adresse aux écoliers, voici, ce semble, le profit qu'il pourraient en tirer spécialement dans ce qu'on appelle les exercices littéraires.

On a remarqué que le lexique, dont est meublée la mémoire

de quiconque parle ou même écrit, se réduit à un nombre limité de mots. L'observation est à plus forte raison juste quand il s'agit du lexique dont dispose la mémoire de l'élève. Si, dans la narration, le discours et la dissertation, il reste court ou se contente des généralités, ce n'est pas seulement faute d'idées et paralysie du sens imaginatif, mais faute de mots pour exprimer les idées. Cela est si vrai que l'usage s'est introduit, dans certaines écoles primaires, de donner comme thème de narration, des expressions prises au hasard, et d'obliger l'élève à composer là-dessus une histoire. Si c'est là un heureux moyen de mettre en branle l'imagination, M. l'abbé Blanc l'offre pour tous les sujets qu'on peut être appelé à traiter, avec cet avantage que, dans son livre, les mots, étant groupés selon l'ordre naturel, suggèrent à l'élève, avec les idées mères du sujet, l'ordre dans lequel il devra les exposer. De la sorte son dictionnaire devient l'auxiliaire et de l'imagination et du bon sens.

Par ce temps de surcharge des programmes, on a réclamé non le sacrifice de certaines connaissances, mais « le perfectionnement de l'outillage de la transmission du savoir». Le dictionnaire de M. l'abbé Blanc doit être rangé parmi les ouvrages qui répondent à ce vœu ; c'est un instrument de travail nouveau et très perfectionné. Mais c'est de plus un *bon livre.* En le composant, l'auteur a voulu faire une apologie méthodique de la foi chrétienne et de la saine philosophie. Puisse ce dictionnaire trouver dans les écoles catholiques l'accueil empressé qu'il mérite, à cause de sa valeur scientifique et de l'idée chrétienne qui a présidé à sa rédaction (1).

O. JAIL.

Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres, *d'après ses mémoires inédits, ses papiers et sa correspondance,* par Paul LAPEYRE. Paris, Lethielleux, in-8°, de XIV-752 pages. 1892.

La mode est aujourd'hui aux biographies et nul ne saurait s'en plaindre lorsqu'elles sont écrites consciencieusement et sérieusement documentées. Pour plus tard, elles auront l'immense avantage de fournir à l'historien des éléments d'information précieux, de mettre en lumière des actes et des démarches qui

(1) Il ne faut point oublier de remarquer qu'il y a parfaite correspondance entre les deux parties du dictionnaire et qu'on trouve dans la partie alphabétique l'indication du groupe auquel appartient l'expression que l'on cherche dans la partie analogique.

auraient échappé, et de donner ainsi une idée fidèle de l'état des esprits, des courants produits, des oppositions ou des divergences de vue. A présent elles ont pour nous un autre attrait et une autre portée en nous permettant d'assister au travail d'une âme, à ce drame si souvent palpitant où apparaissent l'homme et la divine Providence. L'intérêt grandit encore quand celui dont on nous raconte l'existence a joué un rôle ou prêché une doctrine : nous cherchons à fouiller sa vie intime pour lui demander la démonstration de la vérité de cette doctrine, de la sincérité de ses œuvres; avant de nous laisser gagner à ses principes, nous voulons nous assurer qu'il a été conséquent avec lui-même. Suivant un mot très juste en effet : « Il y a une éloquence plus haute que celle de la parole, c'est celle de la vie. » A ce compte, quiconque lira le volume que M. Lapeyre vient de consacrer à Auguste Nicolas trouvera dans la vie de l'illustre apologiste une démonstration nouvelle et non pas la moins belle ni la moins touchante des vérités qu'il a enseignées.

Auguste Nicolas naquit en 1807 à Bordeaux, où ses parents très honorablement connus exerçaient un petit commerce. Elève sérieux, mais sans qualités brillantes, il aurait passé complètement inaperçu si une petite aventure ne lui avait donné son heure de célébrité pendant qu'il achevait sa rhétorique. La duchesse d'Angoulême était venue présider la distribution des prix du collège de Bordeaux ; elle avait été saturée de discours convenus. « Soudain l'élève Nicolas, partant des derniers rangs « s'élance sur l'estrade où rien ne devait l'appeler, et se faisant « jour à travers ses maîtres stupéfiés, prend la parole, change le « thème directement laudatif épuisé et tout en s'adressant à « *Madame* il loue principalement comme modèles à suivre dans « les diverses carrières qui vont s'ouvrir à ses condisciples dont « il ne sépare pas, chacun des grands dignitaires qui étaient là « et surtout celui qui par son absence même y était le plus dans « les préoccupations de la princesse, le duc d'Angoulême... tout « cela en peu de mots, mais avec un tel accent que la fille de « Louis XVI, surprise d'émotion jusqu'aux larmes, imposa à « ceux qui avaient voulu le plus écarter l'orateur de lui dire son « nom alors que lui-même se dérobait. »

Reçu avocat en 1830, M. Nicolas ne tarda pas à se faire remarquer par un prosélytisme sympathique et discret. Trois ans plus tard, il débutait comme écrivain en plaidant *le rétablissement de l'image du Christ dans les salles de justice.*

En 1835, il épousait une jeune fille digne de lui. Ce mariage semblait ne devoir en rien changer sa destinée d'avocat. « Vous ne pouviez croire, lui écrira publiquement quelques années plus tard le P. Lacordaire, que Dieu appellerait un laïque, un homme de loi au rare et insigne honneur de lire à fond dans le christianisme et de le défendre par une confession raisonnée devant le grand auditoire qui le regarde et qui le juge depuis dix-huit cents ans passés. » Il était en effet loin de se l'imaginer, et c'est à son insu, par une voie détournée, qu'il y devait être amené.

Un ami — qui n'était autre que son beau-frère — s'étant vu enlever par la mort son unique enfant, lui écrivit que le malheur l'avait porté à la réflexion et le supplia de résoudre ses doutes en lui exposant les fondements de la religion. Aucun ouvrage apologétique bien approprié aux besoins de l'époque et d'une lecture facile n'existait alors ; impossible donc de se contenter d'indiquer les lectures à faire. M. Nicolas comprit qu'il lui fallait entrer lui-même dans la discussion ; en présence de cet appel, il resta un instant, selon son expression, comme écrasé par le fardeau d'y répondre, mais ne pouvant décliner une tâche qu'il avait jadis lui-même provoquée, il prit courageusement la plume. Il commença par une lettre, puis, voulant aboutir à une conclusion invincible, il agrandit progressivement son plan. Il travailla un an, deux ans sans interruption et en tenant tête à un labeur effrayant, sans rien laisser transpirer hors du foyer domestique. Mais n'existait-il pas un nombre immense d'âmes semblables à celle qu'il voulait convertir ? Les vérités qu'il apercevait si clairement ne devraient-elles pas être expliquées à d'autres esprits ? Il était là perplexe, lorsque, le découragement s'emparant de lui, effrayé des proportions que prenait son travail, il résolut de renoncer à poursuivre et de brûler le fruit de tant de veilles. Par bonheur, un saint prêtre, son parent et ami, l'abbé Buchon, intervenant à cet instant, lui arracha son secret et, après avoir exigé la lecture des chapitres achevés, se mit à prophétiser le succès apostolique d'un livre qu'il lui commanda d'achever au nom de Dieu. Ces paroles résonnèrent comme un oracle et relevèrent le courage de l'écrivain : « elles ouvrirent pour ainsi dire devant lui à deux battants les portes de l'avenir, elles l'y poussèrent d'autorité, presque avec violence, en le préservant à jamais de la tentation de regarder en arrière. »

Le passage du P. Lacordaire à Bordeaux, dissipa les derniers

doutes et leva les derniers obstacles. Sous le courant d'émotions religieuses que le grand orateur laissait, des souscriptions furent ouvertes pour permettre la publication de l'ouvrage, aux frais de laquelle l'auteur n'aurait pu pourvoir.

On sait le reste. *Les Etudes philosophiques sur le christianisme* ont eu un succès prodigieux. La première livraison parut en 1842 : M. Nicolas avant de mourir devait en voir la 26e édition, sans parler de plusieurs traductions étrangères et s'attirer ce magnifique éloge de Mgr Dupanloup : « Je ne connais pas pour un homme de plus grand honneur et de plus grand bonheur que d'avoir fait un pareil livre, et c'est homme est un laïque. »

Le succès toujours grandissant du livre attira sur M. Nicolas l'attention du gouvernement. En 1849, M. de Falloux lui envoya la croix de la Légion d'honneur, et le nomma chef de division au ministère des cultes. Mais en 1854, plutôt que de se plier à des concessions auxquelles sa conscience répugnait, M. Nicolas résigna ses fonctions. Quelques années plus tard, il rentrait dans la magistrature à Paris, et après avoir été juge était nommé conseiller à la cour.

Les *Etudes* avaient révélé à M. Nicolas sa voie. Jusqu'à son dernier jour il a écrit sans relâche, continuant l'œuvre qu'il avait commencée. Ses ouvrages, *Du protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le Socialisme*, *la Vierge Marie et le plan divin*, *la Divinité de Jésus-Christ*, *l'Art de croire*, *Jésus-Christ*, *introduction à l'Evangile*, marquent les étapes successives de sa carrière d'apologiste. Mais il ne suffit pas de christianiser les individus : pour les sociétés également, il n'y a pas de salut hors de l'Eglise. De plus en plus frappé par cette grande vérité depuis les tristes événements de 1870, M. Nicolas se mit résolument à combattre ces erreurs collectives si chères aux gouvernements modérés et s'efforça de rappeler aux hommes d'Etat l'obligation où ils sont de reconnaître Dieu. C'est de cette inspiration que procèdent *l'Etat sans Dieu*, *la Révolution et l'ordre chrétien*, *l'Etat contre Dieu*, *le Mal séculaire*.

Si l'on ajoute à ces ouvrages les études sur Maine de Biran, Eugénie de Guérin, le P. Lacordaire, et les touchants *Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils*, on peut se faire une idée de la puissance de travail de M. Nicolas. Cependant on ne saurait se le dissimuler : les *Etudes sur le christianisme* resteront le chef-d'œuvre de M. Nicolas ; ses travaux postérieurs, quel

que soit leur mérite, sont de moins bonne fabrique. Dans sa campagne contre les erreurs sociales, il lui a manqué une formation théologique qui seule aurait permis de mener à bien cette œuvre difficile en évitant toutes les exagérations.

Il faut savoir gré à M. Lapeyre d'avoir mis en relief cette belle et sainte figure, ce caractère plein d'élévation, de droiture et de bonté. A tous les titres son ouvrage est des plus intéressants. Un critique sévère pourrait à la vérité discuter la mise en œuvre et lui reprocher des longueurs ; le récit gagnerait à être allégé parfois de citations ou de digressions et l'auteur n'a point suffisamment résisté à la tentation d'utiliser les nombreux documents dont il disposait. Ajoutons que nous ne pouvons laisser passer sans regret quelques pages et quelques appréciations injustes à force d'être rigoureuses. M. Nicolas, dont la vie et les paroles furent toujours une grande leçon de charité pour les personnes, les eût certainement désavouées. M. Lapeyre laisse tout particulièrement, manifestement percer son hostilité personnelle contre M. de Falloux dont il parle en adversaire passionné bien plus qu'en juge impartial (v. notamment p. 96-100 et 517-533). Sans doute, M. de Falloux pourra en plus d'une circonstance être taxé d'erreur, mais on serait coupable de méconnaître ses qualités et les services éminents qu'il a rendus à la cause de l'Eglise. A toutes les époques, de grands chrétiens n'ont pu se mettre d'accord sur certains points. Sans faire aucune concession à l'erreur, gardons-nous de les accuser trop légèrement. Mieux vaut oublier et nous souvenir ; oublier les défauts et les torts, nous souvenir des vertus et des services. L'union est à ce prix et l'union entre les catholiques que semble en général posséder le génie de la division est aujourd'hui plus nécessaire que jamais.

Auguste Rivet.

Sacerdos maximus omnes Christi ministros viam et veritatem docens, Bernardinus Aquilante, in-12 p. 128. Desclée, Lefebvre et Cie, 1891.

Ainsi que l'indique le titre, ce livre s'adresse exclusivement au clergé.

L'auteur s'est nourri de la lecture des œuvres de Léon XIII. Il a « admiré, dit-il dans la préface, ce fleuve immense de la doctrine de l'illustre pontife qui réjouit la cité de Dieu. Assis sur



les rives de ce fleuve qui roule de l'or, il y a puisé quelques gouttes qui ont ranimé en lui la vie de l'âme. Il a voulu faire participer ses frères dans le sacerdoce à ces avantages que lui a procurés cette lecture, et, sous une forme très condensée, il nous donne les enseignements du souverain pontife qui peuvent convenir aux ministres du sanctuaire. Après avoir montré quelle est l'excellence de la vie sacerdotale, il en parcourt les différentes fonctions, et nous indique dans quel esprit il faut les remplir. D'abord le devoir de la prière, ensuite la dévotion à la sainte Vierge. Il conseille quelques pratiques utiles, décrit avec vivacité la lutte que nous devons engager contre la chair et les mœurs du siècle, et les vertus qui sont le corollaire de cette lutte. On lira avec intérêt un chapitre sur le satanisme qui envahit la société de toute part. Satan vise à la conquête du monde, et malheureusement on peut dire que son plan est en partie réalisé. Il règne dans les lois qui ont pour but d'enchaîner l'Eglise. Par la secte maçonnique, il a réussi à s'emparer du pouvoir. Les rois qui ne comprennent pas qu'ils travaillent à la ruine de leur autorité, suivent en aveugles ses inspirations.

Toutes ces choses ont été dites bien souvent et de bien des manières. Mais ici elles prennent de l'importance par la source d'où elles émanent. C'est la substance des enseignements du souverain pontife qu'il nous donne dans cet opuscule. Le chef de l'Eglise lui-même y remplit l'office de docteur et instruit les ministres du Christ. C'est ce qui en fait l'originalité et le mérite. Il est écrit en latin, et dans un latin qui ne manque ni de correction ni d'élégance. La phrase a de l'ampleur. Il est regrettable qu'on y relève çà et là des expressions et des tours que désavoueraient les amis du style classique et cicéronien.

A. Benevolo.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.



TABLE DES MATIÈRES

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1892

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE



TABLE GÉNÉRALE

ET ALPHABÉTIQUE DE L'ANNÉE 1892

Auteurs dont les articles ont été publiés :

Auteurs principaux dont les ouvrages ont été étudiés.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (plus de 3000 mots illustrés), langue (riche nomenclature), étymologies, prononciations, synonymes, contraires et analogues, histoire et géographie, statistique, notions philosophiques et encyclopédiques, notions morales et religieuses, par Élie BLANC, chanoine honoraire de Valence, professeur de philosophie aux Facultés catholiques de Lyon, 1 vol. gr. in-16 de 1.120 pages. Prix cart. **2,40** par la poste, net **2,75**.

Pour faire ressortir l'excellence du *Dictionnaire de la langue française*, que vient de publier M. l'abbé Elie Blanc, il suffira d'en indiquer le contenu et d'en signaler la partie absolument originale. Il est divisé en deux sections. La première — *partie alphabétique*, 800 pages — contient, avec leurs définitions, tous les mots du *Dictionnaire de l'Académie*, même ceux qui ont vieilli, ainsi que les mots nouveaux, distingués par un signe particulier. Les divers sens, avec leur succession naturelle et historique, sont bien marqués et expliqués par des exemples choisis. Les étymologies sont indiquées avec soin, ainsi que la prononciation des mots. L'histoire et la géographie sont assez développées et conduites jusqu'à l'année présente.

Mais ce qui constitue la nouveauté de ce *dictionnaire* et le place hors de pair, c'est la partie raisonnée ou logique. En 300 pages, nous avons un vaste tableau, où l'être est étudié dans son ensemble et dans ses manifestations particulières. Dans une première section reviennent tous les mots de la langue, groupés sous des titres généraux et accompagnés de notes philosophiques et de notes sur les synonymes. Dans la seconde, ce sont les mots historiques, et dans la troisième, les mots géographiques qui sont rangés dans leur ordre scientifique, et non plus au hasard de l'alphabet. Enfin 120 pages d'illustrations nous présentent les choses dans leur ordre naturel ; elles montrent aux yeux ce que les notes et les définitions démontrent à l'esprit. Au moyen d'un simple renvoi qui accompagne le mot dans la partie alphabétique, le lecteur peut se reporter à l'endroit précis de la partie analogique, où le mot étudié se retrouve dans son cadre naturel avec ses synonymes, ses contraires et ses analogues. On s'appropriera ainsi avec la connaissance de la langue toutes les idées qu'elle exprime, rangées d'après l'ordre logique et non plus dispersées.

Ce *dictionnaire* sera donc un excellent instrument de travail, et l'élève studieux et réfléchi pourra, avec son aide, y trouver toutes les idées nécessaires pour traiter un sujet donné. C'est aussi un bon livre, car l'auteur a eu en vue surtout d'en faire une apologie méthodique de la religion catholique. Les hommes d'études, les élèves de nos divers enseignements feront donc à ce *dictionnaire* le meilleur accueil et lorsqu'ils sauront s'en servir et qu'ils en auront bien compris tous les avantages, il leur deviendra indispensable.

Ajoutons que l'éditeur, en vue d'une immense diffusion, le vend à un prix exceptionnellement modique qui le met à la portée de tous.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, imprimeur de l'Archevêché et des Facultés catholiques, rue Condé, 30.


Albert Boser
Buchbinderei
München.

